This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827553 0

LENOX LIBRARY

Bancroft Collection.
Purchased in 1893.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME TREIZIÈME.

A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire;
Ét.e CABIN et C.e, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

EXTRAIT

Des lettres de quelques Missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne, et combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible.

Vous êtes surpris, Monsieur, qu'aux dépenses que nous faisons pour entretenir des catéchistes, nous ajoutions celle qui est nécessaire pour répandre tant de livres chinois qui traitent de la religion chrétienne. Vous ignorez sans doute le bien incroyable que ces différens livres ont procuré et procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvé par hasard, qui introduisit la religion chrétienne dans cette famille de princes tartares, où elle a fait de si grands progrès, et où elle s'est maintenue si constamment malgré tout ce qu'elle a eu à souffrir pendant plus de trente années. On en peut voir l'histoire dans les précédens tomes des Lettres édifiantes. C'est en effet à ce moyen

de salut que la plupart des Chrétiens, qui ont été baptisés dans un âge avancé, doivent leur conversion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, et qui peut-être feront sur vous la même impression.

Le premier est un lettré fort habile, nommé *François Ly*, venu de la province de Honan à Pekin, et qui avoit été baptisé par un Jésuite chinois, nommé *Jean-Etienne Kao*. Je me trouvai un jour chez ce Missionnaire lorsque le lettré chrétien vint le voir. J'eus bientôt occasion de reconnoître et d'admirer sa ferveur, par la manière dont il énonçoit les sentimens de son cœur en parlant sur la religion, et toujours de façon à se faire écouter avec plaisir : car c'est un des plus beaux parleurs que j'aie vus à la Chine, et je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avoit de s'exprimer avec grâce et d'une manière forte, précise et persuasive en rendant compte de sa foi; ce qu'il faisoit librement devant ses parens idolâtres qui sont à Pekin, tous distingués par leurs emplois. Son père avoit été *Pou-tchin-se*, dignité qui répond à peu près à celle d'intendant de province parmi nous; mais quelques officiers ayant malversé dans le maniement des impôts de sa province, il avoit été inculpé pour n'avoir pas veillé sur leur conduite, et étoit retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquoit aux deniers du prince : c'est cette affaire qui avoit obligé son fils de venir à la cour solliciter quelque grâce pour lui. Comme je sus qu'il n'y étoit que pour deux mois, je le vis le plus souvent que je pus; et ayant appris qu'il n'étoit Chrétien que depuis peu, je le priai un jour de me dire ce qui avoit donné occasion à sa conversion. Sur quoi il me satisfit à peu près en ces termes.

« Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embrasser le christianisme. Je demeurois alors chez

mon père. Un jour ayant besoin de me faire raser la tête, je fis appeler un barbier qui passoit dans la rue. Je fus bien surpris de voir qu'étant entré dans la salle où j'étois, et attendant que tout fût prêt, il arrêtât ses yeux sur quelques sentences de morale suspendues aux murailles selon l'usage, pour l'ornement de cette salle. Ne pouvant croire qu'un homme d'une telle profession, qui ne fournit guère les moyens et ne laisse pas le temps d'étudier, fût assez habile dans la connoissance de nos caractères pour lire ces sentences écrites dans un style sublime, et dont le sens est souvent métaphorique, je lui demandai s'il les entendoit. Quoiqu'il m'en assurât, il me restoit un tel doute là-dessus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il lisoit actuellement. Il le fit tout d'abord; de celle-ci il passa à une autre, et enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une manière qui me surprit d'autant plus, que tout ce qu'il me disoit me paroissoit d'un côté conforme à la raison, et de l'autre absolument différent de toutes les explications que j'en avois vu faire. Je voulus donc savoir où il avoit puisé ce sens qu'il leur donnoit, à quoi il répondit que c'étoit la religion chrétienne qu'il professoit qui l'en avoit instruit.

» Il n'en fallut pas davantage pour me donner envie de connoître cette religion qui fournissoit à nos sentences un sens si juste et si relevé, et qui m'étoit pourtant inconnu, quoique, me piquant de littérature, j'eusse cru savoir tous ceux dont elles sont susceptibles. Je suis Chrétien, me dit-il fort simplement; si vous voulez avoir seulement quelque idée de la religion chrétienne, je puis vous satisfaire; mais si vous avez dessein de la connoître à fond, c'est à un tel qu'il faut vous adresser, et il me nomma celui qui étoit le chef des Chrétiens de cette ville. Je lui fis quelques questions auxquelles il me répondit d'une manière satisfaisante : mais comme il

m'assura que ses connoissances étoient fort bornée là-dessus, qu'il ne savoit guère que l'essentiel de s religion, et que celui qu'il m'avoit nommé étoit tou autrement que lui en état d'éclaircir mes doutes j'eus un tel empressement d'avoir un entretien ave celui qu'il m'indiquoit, qu'au premier temps libre j l'envoyai prier de me venir voir.

» Soit que le barbier l'eût prévenu des disposition dans lesquelles il m'avoit laissé, soit qu'étant charg particulièrement de cette chrétienté, il fut toujour préparé à expliquer les principaux points de la reli gion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivemen que je ne puis vous l'exprimer. Il me parla d'abord d cet Etre suprême et invisible, créateur du ciel et d la terre, duquel seul nous tenons la vie; des vue qu'il s'est proposées dans tous ses ouvrages; du pé ché de nos premiers parens; des ravages que ce pé ché a faits dans la nature humaine; du remède qu Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se faisan homme et mourant sur une croix; de la loi qu'il es venu établir sur la terre, dans laquelle seule nou pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, e mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dan le ciel.

» Tandis qu'il m'expliquoit tous ces différen points, je m'imaginois sortir d'une profonde nuit et apercevoir comme de loin une lumière qui com mençoit à m'éclairer. Je vous avoue que le premie sentiment qui s'éleva dans mon cœur fut d'avoir hont de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avoi ignoré toutes ces vérités qui me parurent dès-lors es sentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de ving ans m'avoit appris, se réduisoit presque tout à un morale assez spécieuse, mais qui dans le fond laiss l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur san toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes le réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eû

été ma conférence avec ce Chrétien, elle me parut trop courte. Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livre qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il n'avoit pas eu le temps de me dire, et me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvois modérer, et avec d'autant plus de plaisir que j'y voyois expliquées d'une manière juste et fort naturelle des choses que j'avois lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin; sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs, pour nous faire distinguer le bien du mal, et sur d'autres maximes dont j admirois la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurois dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expliquoit; et je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion : car la grâce dont Dieu l'accompagnoit étoit si pressante que je sentis que j'avois tort de lui résister, et que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposoient à mon changement.

» Ma résolution étoit sincère, et peu de mois après sachant qu'un Missionnaire étoit à quelques lieues de là, j'allai le trouver : c'étoit le père Kao que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai d'être régénéré en Jésus-Christ, comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut et m'accorda la grâce que je lui demandois, et aux sages conseils qu'il me donna et que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas long-temps sans expérimenter ce que j'avois lu des épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent : car à peine avois-je eu le bonheur d'être baptisé, qu'avant même d'être de retour en ma famille, j'appris la mort d'un fils qui m'étoit bien cher. Ce qui m'affligeoit le plus en cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'étoit

point encore Chrétien. J'étois bien déterminé à lui procurer cet avantage; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps, je ne puis qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

» Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma créance, et je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec le secours de la grâce, dans tous les exercices de notre sainte religion. Je sens par expérience que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix et une satisfaction intérieure que je n'avois point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connoître et embrasser la religion chrétienne à toute ma famille, et surtout à un père dont je pleure l'aveuglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorboient toute son attention, et lui donnant par-là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devroit; au moins y a-t-il déjà trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentimens qui m'ont touché moi-même.

» Son insensibilité là-dessus, et dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un nouveau motif de bénir la grande bonté dont Dieu a usé envers moi, en ne permettant pas que je restasse plus longtemps dans un pareil aveuglement, et me faisant éprouver la force de la grâce qui a bien voulu seconder mes foibles efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur; mais Dieu veut sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prières. Joignez donc les vôtres aux miennes, afin d'obtenir de lui cette

faveur, qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrois vous apporter pour intéresser votre charité, que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion, y entre pour quelque chose. »

Si des sentimens si chrétiens, puisés dans un livre de religion, vous font souhaiter, Monsieur, que ces livres se multiplient, et vous font regarder comme bien employée la dépense que nous faisons pour cela, l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore, que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus, constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connoître un des plus fervens Chrétiens que la Chine ait eus, et dont je ne crois pas que vous ayez encore entendu parler. Il étoit licencié, et un des plus habiles de Pekin, sa patrie. Il se nommoit *Jean-Baptiste Lou*. Dieu le retira de ce monde il y a sept ou huit ans. Je l'ai connu bien particulièrement, l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue chinoise.

Un jour, expliquant avec lui un livre chinois sur la religion chrétienne, à l'occasion des différens motifs qu'on apporte ordinairement aux idolâtres pour leur faire reconnoître leurs erreurs et les attirer à la connoissance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avoit déterminé à se faire chrétien. Le principal motif de ma curiosité, fut que le connoissant pour un homme extrêmement versé dans la littérature chinoise, j'étois bien persuadé que puisqu'il ne s'étoit fait chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvoit être qu'avec une entière connoissance de cause et par de puissans motifs, dont la connoissance pourroit m'être utile dans la suite, ne pouvant douter qu'ayant fait impression sur lui, ils ne dussent avoir la même force sur tout esprit raisonnable. Voici ce que

j'appris de lui, et dont le souvenir est bien présent à mon esprit.

Il étoit âgé de quarante ans, dont il avoit passé plus de trente dans la lecture des livres chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à faire à quelques lieues de Pekin, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particulière de Dieu sur lui, un Chrétien qui alloit au même endroit que lui. C'étoit un lettré de la province de Fo-kien, et qui demeuroit pour lors à la cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour lettrés aux premières paroles de politesse qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la religion chrétienne, dont celui de Pekin, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avoit jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit, fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avoit pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Etant déjà plus d'à moitié convaincu, et la lumière qui commençoit à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentoit une telle inquiétude au fond du cœur qu'il retourna chercher celui qu'il venoit de quitter, le priant de lui expliquer ce qu'il ne comprenoit pas encore bien sur quelques articles, et en particulier sur le jugement général. Le Chrétien ayant éclairci ses doutes lui donna les livres les plus propres à l'instruire et à calmer son esprit. Il les lut avec toute l'avidité d'un homme qui veut absolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, et cette lecture, qu'il accompagnoit de la prière, lui inspira de si grands sentimens de religion, qu'ayant été baptisé dès qu'il fut pleinement instruit, il forma et garda toute sa

vie avec une fidélité inviolable les résolutions suivantes :

1.° De ne jamais manger de viande. Il savoit qu'il y a en Chine une secte d'idolâtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus essentiel article est de manger toujours maigre, sans jamais se démentir là-dessus, même dans les jours des plus grandes réjouissances, pendant lesquelles les plus pauvres ne manquent guère de se procurer quelque viande, qu'ils apprêtent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'étoit formée du grand maître au service duquel il venoit de s'engager, étoit accompagnée de tant de ferveur et de courage de sa part, qu'il auroit eu honte de ne pas faire pour l'honorer, ce qu'il voyoit que tant d'autres, dévoués au culte du démon, observoient si fidèlement.

Sa deuxième résolution fut de ne se chauffer jamais. Il n'ignoroit pas ce qu'il devoit lui en coûter pour cela, dans un pays où l'hiver est terrible. J'en juge moins par l'expérience que j'en ai faite pendant six ans que par celle du père Parennin, qui, après avoir demeuré quarante ans à Pekin, et avoir fait plusieurs années bien des expériences sur la glace et la qualité du froid particulier à cet endroit, assuroit, ainsi que je lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver est aussi rude à Pekin, qu'il le fut en 1709 en France. On en sera sans doute surpris, vu la position de cette ville, qui n'est située qu'au 40.e degré de latitude septentrionale; aussi en faut-il chercher ailleurs la vraie cause. Outre qu'à deux lieues de là il y a d'assez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le pays est si plein de nitre que quelquefois au plus fort de l'été, on voit vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'est exhalé de la terre pendant la nuit, de sorte qu'on les croiroit couvertes d'une gelée blanche. Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger

ce Chrétien, même à l'âge de quatre-vingts ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible sur un troisième article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût point encore d'autres enfans que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maison que les avantages particuliers que leurs pères et mères leur font manuellement de leur vivant, et que les biens passent toujours aux garçons de la ligne collatérale, quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le désir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille. Quoique les aînés aient pour cela un droit incontestable sur les enfans de leurs cadets, dont ils sont toujours les supérieurs, ainsi que les oncles sur ceux des neveux et des nièces, il est pourtant rare qu'ils agissent en cela d'autorité. On s'assemble de part et d'autre, et l'on passe un contrat sous seing privé, par lequel le père d'un tel enfant déclare qu'il transporte tous les droits qu'il avoit sur lui à un tel que l'enfant regardera désormais comme son père, et qu'on lui fait saluer en cette qualité. Il est rare qu'on cède ainsi des enfans qui auroient plus de huit ou dix ans; peût-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fussent assez susceptibles d'une tendresse ainsi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à son nouveau père est le sceau de ce contrat, dont la force est telle, que quelque sujet de plainte que donnât après cela l'enfant, il ne peut être renvoyé. Si celui qui l'a ainsi adopté vient dans la suite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption dont le nom particulier signifie qu'un enfant passe pour succéder, est entièrement

différente de celle qui est plus en usage parmi le peuple, et se nomme *payo-yang*, qui veut dire *prendre pour entretenir*. Elle consiste à acheter le fils de quelque pauvre que la misère et le nombre de ceux qu'il aura déjà, oblige de vendre ainsi ses enfans. On voit des pères qui les cèdent *gratis*, afin de leur procurer par cette générosité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres, à Pekin, pour avoir plus de liberté de choisir à leur gré un enfant qui puisse avoir leur tendresse, vont dans l'endroit où l'on transporte ceux qui ont été exposés la nuit dans les rues, et que l'Empereur fait tous les jours recueillir. Là remarquant celui dont la physionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque chose à celui qui est chargé de ces enfans, et ont ainsi la permission de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom, et le font élever comme leur propre enfant. Il est cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier : car les plus proches parens, qui sont les héritiers naturels, ne lui en laissent d'ordinaire qu'une partie. Il est encore plus à plaindre, si celui qui l'a adopté a dans la suite des garçons lesquels ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage ; encore même faut-il qu'il se comporte avec beaucoup de sagesse : car si l'on étoit mécontent de lui, il seroit chassé de la famille qui l'a élevé, et renvoyé à ses parens, s'ils sont connus. Telles sont les lois des différentes espèces d'adoptions usitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles. Le lettré Lou n'ignoroit pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentimens de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avoit jusque là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom, diminueroit devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins, quand il fut instruit des vérités de la foi, fut

de faire part à son épouse du trésor qu'il venoit de découvrir. Il y employa tout ce que le zèle qu'il avoit pour son salut et celui de son épouse purent lui inspirer, et il y réussit de manière non-seulement à l'engager à se faire Chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu pour laquelle il n'attendoit que son consentement.

Une telle vertu n'auroit pu se soutenir sans une fréquente participation des sacrêmens, et bien de l'assiduité à la prière; aussi eut-il recours à ces puissans moyens de salut, et n'attendit-il que de là sa persévérance; ainsi sa quatrième résolution fut de communier toutes les fêtes et dimanches, et d'entendre tous les jours la messe. On le voyoit au plus fort de l'hiver venir le premier, et quelquefois malgré le froid, attendre assez long-temps que la porte de l'église fût ouverte, lorsqu'il étoit arrivé plutôt qu'à l'ordinaire.

C'est pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi considérable et des plus lucratifs qu'il y ait à la Chine, mais qui l'eût obligé de sortir de Pekin. Son rang étant venu pour être mandarin de lettres, dès qu'il se vit nommé à cette dignité, il la refusa. Les grands mandarins du *li-pou*, tribunal où ressortit la littérature, vouloient absolument qu'il l'acceptât, parce qu'il étoit un des plus habiles parmi les licenciés de Pekin; il employa auprès d'eux toutes les intercessions qu'il put trouver et qu'il crut devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla jusqu'à donner de l'argent aux bas officiers de ce tribunal pour faire nommer un autre en sa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la peine. Sur quoi le président du *li-pou*, surpris d'un tel désintéressement, dont il ignoroit la vraie raison, dit qu'il avoit vu bien des gens mettre en œuvre toutes sortes de moyens, pour ob-

tenir cet emploi, mais que Lou étoit le premier qu'il eût vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une si grande attache à la participation des sacremens étoit d'ailleurs accompagnée de toutes les autres vertus inséparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle étoit son humilité et sa modestie. Sa présence m'inspiroit de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de catéchiste de notre église française, il se contentoit, pour son entretien et celui de son épouse, des appointemens assez légers qui y sont attachés, et qui lui suffisoient, parce qu'il ne mangeoit guère que du riz et des herbes salées. Son détachement de toutes les choses d'ici-bas, le rendoit envers tous les Missionnaires, d'une discrétion et d'une réserve qui n'est pas commune à tous les Chrétiens chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connoissant le prix du temps, il le ménageoit avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchoit seul dans les rues, il récitoit toujours quelque prière, et surtout l'*Ave Maria* qu'il avoit presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupoit pas au-dehors pour le service du prochain, il se retiroit chez lui, s'y adonnant à la prière et à la lecture des livres de religion. Bien détrompé des idées fastueuses dont la plupart des lettrés chinois encore gentils sont prévenus, il étoit d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfans qui faisoient à lui une attention qu'il ne croyoit pas mériter.

C'est sans doute une vertu si solide de sa part, qui attira sur lui une protection singulière de Dieu pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Pekin en 1730, et qui dans une minute de temps écrasa environ cent mille personnes, lorsqu'au fort de ce terrible fléau la maison où il étoit logé avec

son épouse étant tombée sur eux, ils se trouvèrent entièrement ensevelis sous les ruines, et y demeurèrent sans pouvoir ni s'échapper, ni demander du sècours, jusqu'à ce que le lendemain on leur ouvrît un passage au travers des débris pour les retirer. On s'attendoit à les trouver écrasés, et l'on pensoit déjà à leurs funérailles, lorsqu'on fut agréablement surpris des les voir l'un et l'autre pleins de vie, fort tranquilles, et sans avoir reçu la moindre blessure. C'est de lui-même que j'ai su ce fait bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, et de tous les Chrétiens de Pekin qui en rendirent grâces à Dieu.

Vous me pardonnerez, Monsieur, de m'être ainsi étendu sur cet article que mon cœur semble m'avoir dicté, vu les sentimens d'estime et de respect dont il est pénétré pour la mémoire d'un si admirable Chrétien. Je m'étendrai moins sur le troisième exemple, que je vous ai promis pour vous faire voir combien nos livres de religion contribuent à la conversion des Chinois. Celui dont il s'agit ici se nomme *Pierre Chin*. Il est aujourd'hui Jésuite et prêtre. Avant que d'être chrétien il exerçoit la profession de médecin dans laquelle il étoit habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sachant qu'un de ses amis avec lequel il logeoit à Pekin étoit chrétien, et ignorant encore le fond et les pratiques de la religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avoit remarqué qu'il se couchoit assez long-temps après lui. Pour en savoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvoit le voir. Peu après il l'aperçut se mettre à genoux, et prier pendant un espace de temps assez considérable. Quoiqu'il ignorât le motif et le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien pour ne lui pas faire

voir qu'il l'eût observé. Mais peu de jours après, cet ami lui ayant dit qu'il devoit se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avoit affaire, celui-ci se doutant qu'il s'agissoit de quelque chose qui avoit rapport à sa religion, résolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrétement qu'il lui fut possible, et sortit après lui. Il le suivit, mais seulement d'aussi loin qu'il falloit pour ne le point perdre de vue et n'en être point aperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux églises des Jésuites portugais, il y entra aussi sans savoir quel lieu c'étoit. Comme ce jour-là on y célébroit une fête solennelle, grand nombre de Chrétiens étoient déjà assemblés, et récitoient en commun et à haute voix les prières ordinaires avant la messe. Il fut fort surpris de voir pour la première fois de sa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés et tant de gens à genoux. Ce qui le frappa surtout, fut le signe de la croix qu'il leur voyoit faire. Il ne comprenoit rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui se pratique dans les pagodes, où presque tout le culte se réduit à brûler des odeurs, faire des prosternations devant les idoles, dont, pour toute prière, on prononce plusieurs fois le nom, et enfin donner de l'argent aux bonzes. Sa surprise fut si grande, qu'elle parut visiblement sur son visage, regardant de côté et d'autre, et paroissant fort embarrasé; il fut bientôt reconnu pour infidèle par les Chrétiens, dont plusieurs le regardoient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout à fait. Il sortit donc brusquement, le visage couvert de honte, et résolu au fond du cœur d'approfondir tous ces mystères. Il attendit impatiemment chez lui le retour de son camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'aperçut, il fut le premier à lui dire ce qui

s'étoit passé, se doutant bien même qu'il seroit un de ceux qui l'auroient remarqué dans l'église, et le pria de l'instruire sur tout ce qu'il avoit vu. Le Chrétien profitant de cette heureuse circonstance, lui donna quelque idée de la religion chrétienne, et le trouvant moins éloigné du royaume de Dieu qu'il ne s'étoit imaginé, il le renvoya à un excellent livre, qu'il lui nomma, pour en être pleinement instruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut chrétien; c'est l'expression dont il se servit pour me faire mieux comprendre, qu'il fut si convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il résolut dès-lors d'embrasser le christianisme.

Cependant sa profession de médecin l'ayant obligé sur ces entrefaites d'aller à trente-six lieues de là où on le demandoit, il se trouva dans une de nos chrétientés. Le chef des Chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, et l'envoya à notre maison de Pekin pour être baptisé. Il y fit connoissance avec trois novices chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menoient dans notre maison lui parut si beau; il fut si frappé surtout des motifs de charité pour le salut de leurs compatriotes qui les avoient engagés à l'embrasser, que n'étant point établi, et n'ayant aucun obstacle qui le retînt dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en fallut bien qu'on écoutât la première proposition qu'il en fit; mais ce refus ne le découragea point, étant détrompé de la vanité du monde, qu'il connoissoit par une longue expérience, et le désir qu'il avoit de travailler plus efficacement à son salut et à celui du prochain étant sincère, il fit des instances si vives et si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déjà quarante-

six

six ans, un âge si avancé formoit un grand obstacle à son dessein; mais sa piété bien reconnue, son talent pour parler de Dieu, son zèle et son beau caractère, joints au besoin que l'on avoit de Missionnaires, l'emportèrent sur cette difficulté. Six années après il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, et aujourd'hui il est un bon Missionnaire dans la province de Kiang-si, à cent vingt lieues environ de Canton. A mon retour de la capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, et ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande, qu'outre les sentimens d'amitié qu'un intime commerce de cinq ans a formé entre nous, je ne rencontrai aucun autre Missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de médecin, et en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens, qui ne le connoissant point, ne l'admettroient pas dans leurs maisons sans ce titre, lequel lui donne occasion de travailler à la santé de leur âme, en procurant celle de leur corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrois vous citer, vous voyez, Monsieur, si la dépense que nous faisons pour répandre, le plus qu'il nous est possible, les livres chinois qui traitent de la religion, est bien employée, et si nous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

*D'un Missionnaire de Pekin en 1750, à M.****

A Pekin, en 1750.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y réponds, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des Missionnaires de Pekin, et que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont foibles et frivoles, et pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer. Mais puisque vous voulez les tenir de moi, ces raisons, je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

Premièrement, vous disoit-on : *Est-ce la peine de traverser les mers, pour aller peindre un prince infidèle, pour donner des leçons de physique, de mathématiques, d'astronomie*, etc ? Il n'y a, Monsieur, qu'à demander à ces critiques, si, en lisant S. Paul (*I. Cor.* 9. *v.* 22), ils n'ont pas vu qu'*il se faisoit tout à tous, pour les sauver tous ;* et s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin le dessein de sauver les âmes étant un dessein digne de ce grand Apôtre, si, pour les sauver, on cherche, par des moyens licites et honnêtes, à se rendre favorables ceux qui peuvent pro-

curer un si grand avantage; si, pour réussir dans ce pieux projet, on parvient à exercer publiquement dans la capitale d'un vaste empire, et dans le palais même de l'Empereur, les saintes fonctions et les cérémonies sacrées de l'Eglise; si par là on augmente, on étend la multitude des Chrétiens; si cet établissement dans la capitale occasione le passage d'autres Missionnaires dans les provinces, où, sans être autorisés par le gouvernement, ils forment néanmoins des chrétientés assez nombreuses et très-ferventes: croira-t-on que S. Paul refusât de *se faire tout à tous* pour obtenir un si grand bien? Lui qui, pour procurer la subsistance de ses coopérateurs, travailloit de ses propres mains à faire des tentes (*Act. c.* 20. *v.* 34), craindroit-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets si supérieurs? Ne diroit-il pas encore, et ne pouvons-nous pas dire comme lui: *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous;* et ajouter avec lui: « Et » tout ce que je fais, c'est pour l'évangile, afin » d'avoir part à ce qu'il promet? » *Omnia autem facio propter evangelium, ut particeps ejus efficiar.* Un prédicateur apostolique ne doit-il pas faire servir tout, ne doit-il pas rapporter tout au succès de la parole de Dieu qu'il annonce? Vous voyez, Monsieur, que cette première objection est mince, et qu'elle ne mérite guère qu'on s'y arrête.

Je viens à la seconde qui est plus éblouissante, parce qu'elle est teinte des vives couleurs du zèle et de la piété. *N'est-il pas*, vous ont-ils dit en gémissant, *n'est-il pas bien triste et bien humiliant pour la haute dignité du sacré ministère, que ceux qui voient l'Empereur, ne le voient qu'à titre d'arts et de sciences? Le zèle apostolique, qui est leur première et principale profession, ne devroit-il pas animer leur courage, et leur faire prendre hautement la défense de la religion, pour obtenir, non-*

seulement la révocation des édits qui lui sont contraires, mais encore la publication d'un autre édit qui lui soit favorable?

Voici, Monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionée.

Je sais qu'à votre retour en Europe, vous avez été en Angleterre, et que vous avez reçu un bon accueil du roi et de ses ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans ce royaume, des prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des Missionnaires pour entretenir les fidèles attachés à la religion catholique, apostolique et romaine. Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces Missionnaires d'y faire ce que vos Messieurs voudroient que l'on fît à Pekin? et si l'un d'eux vous avoit consulté pour attaquer hautement, devant le roi et ses ministres, tous les actes qui ont été faits contre la religion catholique, et demander qu'on les cassât, et qu'on permît à tout Anglais de professer cette même religion comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu? Ne lui auriez-vous pas représenté que cette démarche seroit téméraire; qu'elle feroit beaucoup plus de mal que de bien, et que l'indiscrétion n'est pas une vertu? Cependant, quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux souverains, et la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes régions! En Europe, on risqueroit d'être chassé de la cour ou de la ville; à la Chine, résister à l'Empereur est un crime capital, digne de mort, et qui seroit capable de faire abolir à jamais le christianisme dans ce grand Empire, comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter, Monsieur, et ceux dont vous êtes l'interprète, je ne dois pas vous laisser ignorer que, quelque difficile que soit ce qu'ils sou-

haïtent, on l'a fait à la Chine, et qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du règne du présent Empereur, comme la persécution excitée sous *Yong-tching*, son prédécesseur, continuoit, les Missionnaires remirent un écrit au frère Castiglione, peintre de l'Empereur, pour être offert à ce prince, en faveur de la religion persécutée alors à Pekin. L'Empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet? Un renouvellement de persécution; la colère des tribunaux contre les Chrétiens; des arrêts de proscription contre la religion chrétienne, affichés dans les carrefours, jusqu'aux portes de nos églises; défense ensuite très-sévère à Castiglione de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps, une autre persécution étant survenue, on fouilla exactement Castiglione au palais, pour voir s'il n'avoit point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'Empereur.

Vous voyez, Monsieur, combien ces démarches étoient hasardeuses. Cependant les Missionnaires ne s'en contentèrent pas. Dans le fort de la persécution, le même frère Castiglione se jeta aux pieds de l'Empereur pour implorer sa protection. Ce prince, le visage plein de fureur, lui tourna le dos, et demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prenoit plaisir à le voir peindre. En un mot, les Missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion sainte, et dans le palais, et hors du palais, que dans le temps même que le feu de la persécution étoit le plus allumé: en particulier devant deux ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 novembre, dans l'église des Jésuites français, par ordre secret de l'Empereur. Tous les Européens, prêtres et laïcs, MM. de la Propagande et les Jésuites convoqués par ces ministres, se trouvèrent à cette entrevue. On parla hardiment pour la religion de Jésus-Christ en présence de ces deux grands, et l'on

protesta que les Missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourroient plus y rester, si le gouvernement leur fermoit la bouche. Ils remirent en même temps aux deux ministres un mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'Empereur.

Ce fut le père Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le christianisme, et qui fit, sur un si beau sujet, un long et pathétique discours. L'un de ces ministres, fier et hautain, ennemi déclaré des Chrétiens, et que ni prince ni grand n'osoit contredire, demeura, dans cette occasion, humilié et interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la foi. Car celui qui avoit fait obtenir la palme du martyre à M. Sans, évêque de Mauricastre, et aux pères Dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort: celui qui, dans le Yun-nan, avoit procuré un aussi glorieux sort aux deux Jésuites, Antoine Henriquez et Tristan de Athemis, a été réduit à l'état le plus vil et le plus méprisable; mais celui dont je parle ici, a été le plus sévèrement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un échafaud à la tête de l'armée. Après la mort de ce ministre universellement haï, le gouverneur de Pekin qui l'avoit accompagné lorsqu'il vint à notre église, dit au père Gaubil: *Je vous ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop courageux. Seigneur*, répondit le Missionnaire, *je m'offre à en dire autant à Sa Majesté; et tous tant que nous sommes, nous serions ravis de plaider et de mourir pour la religion de Jésus-Christ, en présence de l'Empereur et de sa cour.*

Enfin, Monsieur, l'esprit de l'Eglise n'est pas que, pour procurer un bien particulier et peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, et probablement irréparable. Aussi les papes ont-ils

défendu à ceux qui se trouvent dans les terres du Grand-Seigneur, de travailler par eux-mêmes à la conversion des Mahométans, dans la juste crainte que cette bonne œuvre n'attirât l'anéantissement entier de la religion chrétienne dans la Grèce et dans toutes les autres possessions du prince ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter? C'est qu'il faut attendre les momens du Seigneur: c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les ministres de l'évangile, de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiteroit, il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Pekin; de ce qu'au milieu des tempêtes qui s'élèvent de temps en temps, ils y conservent tranquillement les débris de la religion, à la faveur de quelques services qu'ils rendent au prince, et que par-là ils nourrissent la foible espérance qui reste, de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les provinces, qui étoit sous le règne de Cang-hi.

Au reste, Monsieur, je suis bien persuadé que ce n'est que le zèle qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et j'espère que le même zèle vous fera goûter mes raisons, et vous en fera trouver encore d'autres pour nous défendre auprès de nos ennemis. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Écrite de Macao le 14 de septembre 1754.

Dans l'état d'incertitude où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation, que les Missionnaires sont soufferts dans cet Empire, où malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au tron-

peau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les Missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du pays. Mais eussent-ils le talent de prendre l'air, les manières, la démarche, et tout ce qui est proprement des Chinois, on les distinguera toujours, et ç'a été sans doute jusqu'ici un très-grand obstacle à la conversion des infidèles. Pour parer aux inconvéniens qu'entraînent ces sortes de reconnoissances, on fait, autant qu'on peut, des prêtres du pays. Les Missionnaires les élèvent dès l'âge le plus tendre, leur apprennent la langue latine, et les instruisent peu à peu dans le ministère. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des catéchistes, qu'on éprouve jusqu'à quarante ans, temps auquel on les ordonne prêtres. La maison des Missions étrangères de Paris entretient un séminaire dans la capitale du royaume de Siam; et c'est là particulièrement qu'on envoie les enfans chinois pour y faire leurs études et s'y former au ministère évangélique. On en fait ordinairement de très-bons sujets. Ces prêtres de la nation n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruit que les Européens. Mais malgré tous nos soins, l'idolâtrie perd infiniment plus d'âmes que nous ne pouvons en sauver; car outre que le nombre des ouvriers apostoliques n'est rien en comparaison du peuple immense de la Chine, les persécutions presque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des Chrétiens est considérable, et plus que suffisant pour occuper les Missionnaires qui travaillent maintenant dans l'Empire. Les mandarins, tout furieux qu'ils sont contre notre sainte religion, n'empêchent pas de simples particuliers, et même des familles entières, de venir nous demander le

baptême. A la vérité quand on peut prendre des évêques, on leur tranche la tête, parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une mission de trente ans. C'étoit un saint prélat; je viens d'apprendre qu'on travailloit à Rome à sa canonisation. Aussitôt qu'il fut condamné, les fidèles de l'endroit qui vouloient avoir des reliques du martyr, convinrent avec un gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il iroit répandre des cendres sur le lieu où l'Apôtre devoit être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet idolâtre étoit un homme intéressé qui ne demandoit pas mieux que de gagner quelque argent, et qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais au moment où il ramassoit la cendre teinte du sang du martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de la grâce qui le convertit subitement à la foi. Aussitôt cet infidèle courut à sa maison, pénétré de vénération pour le sacré dépôt qu'il portoit, répandit de cette cendre ensanglantée sur la tête de sa femme et sur celle de ses enfans, et les exhorta, par le discours le plus pathétique, à croire en Jésus-Christ. Ses exhortations ne furent pas sans succès; car à peine fut-il baptisé, qu'il procura la même grâce à toute sa famille. Quelque temps après, ayant appris qu'un Missionnaire de sa nation avoit été saisi et jeté dans un cachot à quelques lieues de là, il se rendit incontinent à la porte de la prison, et dit aux gardes qui vouloient l'écarter: *Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir le père? Je vous déclare que je suis Chrétien et reconnoissant des services sans nombre que j'ai reçus des Missionnaires; je voudrois pouvoir le leur témoigner en soulageant ceux qui se trouvent dans la misère, et c'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui.* Ce trait de franchise et de simplicité toucha tellement les soldats, qu'ils l'introduisirent

dans la prison du confesseur, à qui il donna du linge et des habits, dont il savoit qu'il manquoit.

C'est ici le lieu de vous dire un mot de ce Missionnaire; c'étoit un prêtre chinois, que ses vertus et son zèle avoient rendu respectable à toute la chrétienté. Un jour il étoit allé dans une petite île pour y confesser les Chrétiens. Le mandarin n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit investir la maison où il demeuroit par des soldats, qui menacèrent d'y mettre le feu si on ne leur livroit le Missionnaire. Les Chrétiens du domicile qui n'avoient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour savoir ce dont il s'agissoit. Aussitôt ils virent fondre sur eux une troupe de soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, et pillèrent la chapelle du Missionnaire. Comme ce dernier étoit de la nation, ils ne purent le reconnoître d'abord. Les Chrétiens interrogés sur ce qu'il étoit devenu, ne voulurent rien répondre : mais le confesseur craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara lui-même. En conséquence, il fut lié et garrotté comme un scélérat, et emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu, il comparut devant le mandarin, qui lui demanda s'il n'étoit pas chef de la religion chétienne, combien de personnes il avoit séduites, quel étoit le nombre des Chrétiens de l'île et comment ils s'appeloient, à quoi servoient tous ces ornemens et ces livres européens qu'il avoit avec lui, et enfin si une bouteille d'huile, qu'on avoit trouvée parmi ses effets, n'étoit point ce dont il se servoit pour la magie (c'est ainsi qu'il appeloit les fonctions du saint ministère). Le Missionnaire répondit à ces différentes questions avec autant de fermeté que de sagesse et de précision. *Je ne suis point*, dit-il, *chef de la religion chrétienne; je n'ai ni assez de vertu ni assez de mérite pour occuper ce haut rang; mais je fais profession de cette*

sainte religion, et je l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je sais les noms de plusieurs Chrétiens de cette île, j'en sais aussi le nombre; mais je ne vous dirai ni l'un ni l'autre, parce que ce seroit trahir mes frères. Quant à ces ornemens et à ces livres que vous voyez, ils servent dans les sacrifices que j'offre au seul vrai Dieu, qui est le créateur du ciel et de la terre, et que tout l'univers doit adorer. Pour cette huile, ajouta-t-il, *elle ne sert point à la magie, parce que la magie est une chose dont les Chrétiens ont horreur.* Le mandarin confondu par les réponses du confesseur, parut quelque temps interdit; ensuite, comme s'il eût voulu déguiser sa surprise, il ouvrit un livre qui étoit écrit en sa langue, et qui traitoit des commandemens de Dieu. Il tomba sur celui qui défend l'adultère. *Pourquoi*, dit-il, *les Chrétiens abhorrent-ils l'adultère?* Il n'attendit pas la réponse du Missionnaire; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponses du prétendu coupable; après quoi il le fit reconduire en prison. Le lendemain il l'envoya, escorté de soldats, au mandarin supérieur, qui lui fit donner cent quarante soufflets et quatre-vingts coups de bâton. Ces deux supplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troisième. On prit deux bois assez gros attachés ensemble par un bout, et après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les serra par l'autre bout avec tant de violence, que le patient s'évanouit. Mais bientôt on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à plusieurs reprises. Cette question dura plus de trois heures. Enfin le mandarin, piqué de la constance du généreux confesseur, le renvoya en prison, résolu de le pousser à bout. Le jour suivant il le fit revenir, et on le mit encore à la question. Ce supplice dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Mais tout fut inutile, le Missionnaire soutint la torture avec

un courage qui déconcerta le tyran. Enfin voyant qu'on ne pouvoit venir à bout de vaincre sa patience par les tourmens, on lui proposa le choix de trois choses : la première, de déclarer les noms, le nombre et la demeure des Chrétiens de l'île; la seconde, d'embrasser l'état de bonze; la troisième, d'être mis à mort. *Vous n'aurez jamais*, dit le Missionnaire, *la déclaration que vous exigez de moi ; pour être bonze, la probité, l'honneur même me le défend. Je ne crains point la mort ; ainsi dévouez-moi au supplice. Je serai trop heureux de répandre mon sang pour la cause du vrai Dieu que je prêche.* Le mandarin furieux de la fermeté du confesseur, prononça l'arrêt de mort, et le prisonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Pekin pour faire confirmer et exécuter la sentence. Mais l'Empereur, qui se pique de clémence et de générosité, crut devoir commuer la peine, et le condamna à l'exil. Heureusement pour lui, il fut exilé dans un coin de province où il y avoit une nombreuse chrétienté; il y est encore actuellement, et nous espérons que le Seigneur qui lui a conservé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le bien et l'édification de son nouveau troupeau. Ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous consoler des persécutions cruelles que nous avons à essuyer. Voici un autre miracle de la grâce.

Vous savez que les Japonais font fouler aux pieds le crucifix à tous ceux qui veulent entrer dans leur île. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la proposition. L'idolâtre surpris demanda de qui étoit le portrait sur lequel on lui ordonnoit de marcher. On lui répondit que c'étoit celui de l'*homme de Manille*. C'est ainsi que les Japonais appellent Jésus-Christ, parce que l'opinion commune parmi eux est que le premier Missionnaire qui est entré dans leur pays, étoit de Manille. Le Chinois indigné du mépris

qu'on avoit pour cet *homme de Manille*, ne put s'empêcher d'en témoigner du mécontentement. *Mais cet homme dont vous voulez que je foule aux pieds l'image, ne m'a rien fait. Pourquoi voulez-vous que je l'outrage? C'est une injustice que je ne puis commettre.* Il ne voulut jamais consentir à ce qu'on exigeoit de lui. De retour en Chine, le gentil raconta par hasard à quelques Chrétiens ce qui lui étoit arrivé. Ceux-ci charmés de ses dispositions, lui expliquèrent ce que c'étoit que cet *homme de Manille* dont on avoit voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occasion pour eux de l'instruire des principaux points de la religion chrétienne. L'idolâtre fut si touché de l'exposé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un Missionnaire et lui demanda le baptême. Actuellement c'est un des plus fervens Chrétiens que nous ayons.

La chrétienté du royaume de Cochinchine est encore moins tranquille que celle de l'Empire. La religion y étoit assez libre depuis vingt-cinq ans. On y comptoit environ soixante églises, où se célébroit l'office divin aussi publiquement que dans les états les plus catholiques. Mais depuis quelque temps la religion y est défendue. Le Roi conduit, soit par les conseils de ses ministres qui sont tous ennemis jurés de la foi, soit par sa propre avarice, s'est laissé persuader que les Chrétiens possédoient des biens immenses. Dans le dessein de s'en emparer, il a ordonné à tous les Missionnaires de se rendre à la cour, et à tous les mandarins de faire comparoître devant eux les peuples de leurs districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandais, qui, sachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au roi de Cochinchine comme un moyen efficace de chasser

les Missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce royaume. Le Roi trompé par ce stratagème, a fait publier l'édit, et les Missionnaires se sont rendus à la cour. On leur a proposé de marcher sur le crucifix; mais comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens, et on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les mandarins des villes ont également cité à leurs tribunaux ceux qui leur étoient soumis, tant fidèles qu'idolâtres, pour leur faire fouler l'image de l'homme-Dieu. Vous comprenez que les gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les Chrétiens, ils se sont montrés la plupart dignes du nom qu'ils portoient. Plusieurs d'entr'eux craignant de mollir, ont fui dans les montagnes. De ce nombre ont été vingt ou trente vierges, qui vivoient en communauté, et dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des sœurs-grises de France. Les autres ont comparu devant les mandarins; les uns ont rejeté avec horreur l'affreuse proposition qui leur fut faite, et c'est heureusement le plus grand nombre. Les autres ont succombé à la tentation et sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphans, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux; voilà la peine des hommes. Pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre de coups de bâton sur le dos, après quoi elles ont été renvoyées libres.

Parmi ces confesseurs, se trouvoit un Cochinchinois fort riche. Avant sa conversion, on le regardoit comme l'homme le plus avare qui fût dans sa nation. Comme il étoit en commerce avec des Chrétiens, il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement et de générosité, qu'il fut curieux de savoir en quoi consistoit une religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même; en conséquence

il se fit instruire. La pureté, la sagesse et la sublimité de nos préceptes le touchèrent, et les discours des Missionnaires, secondés par la force de la grâce, le convertirent; de sorte qu'il est devenu un véritable modèle de vertu. Lorsqu'on lui ordonna de fouler le crucifix sous peine de perdre tous ses biens: *Prenez-les*, dit-il à ses juges, *ils sont fragiles et périssables; mais j'en attends d'autres qui sont éternels et que personne ne m'enlèvera.* Ses biens furent en effet confisqués au profit du Roi, et lui chargé de chaînes et condamné à couper de l'herbe pour les éléphans. Je pourrois encore ici faire mention de plusieurs autres généreux confesseurs, dont la patience et le courage nous ont touché jusqu'aux larmes; mais comme le nombre en est trop grand, je me borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avions eu la douleur de voir apostasier quelques Chrétiens. Parmi ces lâches déserteurs, il y eut un mandarin qui, à la première proposition, marcha sur le crucifix. Le Roi étonné de sa prompte obéissance, conçut dès-lors de lui l'idée la plus désavantageuse. Ce prince même lui dit d'un air menaçant : *Vous êtes un méchant, et vous méritez doublement ma colère. Si je vous regarde comme Chrétien, vous êtes un infidèle qui outragez bassement le Dieu que vous adorez, et je ne trouverois point de supplice assez long pour vous, si vous traitiez ainsi les dieux de mon royaume. Si je vous regarde comme sujet, vous avez désobéi à votre prince, en embrassant une religion qu'il a proscrite. Ainsi, de quelque côté que je vous envisage, vous ne méritez que châtimens. Retirez-vous donc de moi, et allez subir la peine à laquelle je vous condamne.* Aussitôt que le Roi eut parlé, ce lâche mandarin fut chargé de fers, et tous ses biens confisqués. Tel fut le fruit de son apostasie. Je n'ai pas cru devoir vous laisser ignorer cette triste anec-

dote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du Roi de Cochinchine, qui n'est pas aussi persuadé qu'on le croit de l'existence de ses dieux; si la soif de l'or ne le dominoit point, notre sainte religion floriroit encore dans le royaume.

Dans le dénombrement des habitans de leurs districts, les mandarins avoient oublié quelques familles de pêcheurs qui n'avoient pour tout bien que leurs barques et leurs filets. Toutes ces familles étoient chrétiennes. Les idolâtres les dénoncèrent aux gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyoient en un seul Dieu, créateur et conservateur du monde. On leur proposa, ou de fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, ou de se faire soldats. Il est à remarquer que c'est la plus vile et la plus misérable profession du royaume. *Nous nous ferons soldats*, s'écrièrent-ils tous ensemble, *nous mourrons même s'il le faut.* Les mandarins surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'attendoient pas, furent quelque temps indécis. Ils ne vouloient, ni les condamner aux éléphans parce qu'on n'auroit pu les occuper, vu déjà le grand nombre de ceux qui subissoient la même peine; ni en faire des soldats, parce qu'on n'en avoit aucun besoin; ni les retenir dans les cachots, parce qu'ils n'avoient pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.

Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses apôtres. Quelque temps après le bannissement des Missionnaires, un religieux et un prêtre du séminaire de Paris, tâchèrent de rentrer dans leur chère mission. S'étant donc embarqués dans un petit vaisseau chinois qui alloit à Camboye, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arrivèrent sains et saufs dans ce pays, où ils furent très-bien reçus; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumée entre

ces

ces deux états, il ne leur fut pas possible de pénétrer dans le second; ainsi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaisseau qui les avoit amenés, s'offrit à les reconduire; mais à peine furent-ils en mer qu'ils se virent attaqués par sept barques cochinchinoises. Ces pirates armés de fusils, tuèrent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui soutint cependant avec beaucoup de courage un combat de deux heures. Enfin les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient soumettre le vaisseau par les armes, tâchèrent d'y mettre le feu, et ils y réussirent; alors ceux qui le montoient furent obligés de se partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de sorte qu'ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Dans ces fâcheuses circonstances, ils jetèrent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avoient, et chacun chercha son salut dans la fuite, excepté les deux Missionnaires.

Les Cochinchinois, qui n'en vouloient pas tant aux hommes qu'à l'argent qu'ils pouvoient avoir, laissèrent aller les bateaux et s'emparèrent du navire. Aussitôt que les Missionnaires aperçurent les pirates, ils sortirent de la chambre pour aller au-devant d'eux. Le religieux, dont je ne sais encore ni le nom ni l'ordre, fut le premier qui s'offrit à leur vue, et qui fut massacré par ces barbares. Le prêtre du séminaire des missions étrangères, voyant son cher compagnon égorgé, s'étendit sur le tillac pour recevoir le coup de la mort. Les barbares accoururent en effet pour l'immoler; mais un des chefs du brigantin fut si touché de compassion en le voyant, qu'il défendit de lui faire aucun mal. Mais il abandonna son coffre au pillage, et on ne lui laissa que quelques livres de piété, meubles inutiles pour des écumeurs de mer. Dès que les pirates se furent emparés de ce qu'ils avoient trouvé dans le vaisseau, ils se retirèrent à la hâte dans la crainte

d'être enveloppés dans l'incendie, et laissèrent le Missionnaire au milieu des flammes. Le Seigneur a toujours soin de ses élus. Les Cochinchinois ne furent pas plutôt en mer qu'ils rebroussèrent chemin, et prirent avec eux le Missionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduisirent effectivement sur le rivage, mais ils l'abandonnèrent sur une terre inconnue, où accablé de douleur et de foiblesse, il fut obligé de rester plusieurs heures sans savoir quelle route il tiendroit. Tandis qu'il déploroit son sort, deux petites barques s'offrirent de loin à sa vue; c'étoient les deux barques chinoises qui portoient ses compagnons de voyage et d'infortune. Dès qu'il les aperçut, il ramassa ce qui lui restoit de forces pour les appeler et leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnoître le Missionnaire. Ils s'approchèrent à forces de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, et se mirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontrassent une somme chinoise qui les reçut à bord, leur donna tous les soulagemens dont ils avoient besoin, et les conduisit à Camboye. Le Missionnaire ne fut pas plutôt débarqué, qu'il se rendit dans un bourg où il y avoit un assez grand nombre de Chrétiens, résolu d'y rester, jusqu'à ce que la guerre dont j'ai parlé fût terminée. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption sur la bourgade, le Missionnaire et son troupeau, qui ne s'attendoient à rien moins, s'enfuirent dans les montagnes, où ils restèrent cachés pendant un mois, au bout duquel étant revenus à leur habitation, ils n'en trouvèrent plus que l'emplacement. Tout avoit été renversé ou brûlé. Nous avons su ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes catastrophes. Cette pièce que nous conservons précieusement, contient le récit de ses peines, et je

vous assure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jetons les yeux. Ce saint Missionnaire termine sa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le religieux qui l'avoit accompagné, la couronne du martyre, qui est, dit-il, le seul objet de ses désirs et de son ambition.

Vous allez croire que la chrétienté du Tunquin n'a pas moins à souffrir que celle des deux états dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre consolation et pour la nôtre, qu'elle est infiniment plus tranquille ; car, excepté quelques coins du royaume où deux ou trois mandarins feignent de vouloir traverser les Missionnaires, la tolérance est partout la même; partout on célèbre l'office divin avec beaucoup de magnificence et de solennité; les jours de fêtes y sont gardés avec autant et peut-être plus d'exactitude qu'en France; enfin toutes les cérémonies de l'Eglise s'y font aussi librement que nous pouvons le désirer.

LETTRE

Du père Amiot, missionnaire à la Chine, au père de la Tour, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 17 octobre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

LA part singulière que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre mission et nos personnes, m'engage à vous faire un récit circonstancié de ce qui nous est arrivé dans le courant de cette

année, de bien et de mal, de triste et de consolant. C'est ici le pays des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, et du profond abyme des disgrâces au faîte des prospérités. Quelques jours d'intervalle suffisent souvent pour nous rendre témoins de ces différens effets, ou pour nous les faire sentir. La lecture des événemens que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le révérend père du Gad, supérieur général de notre mission française, écrivit quelques lettres aux Missionnaires qui sont sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs de la charge dont il venoit d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées. Son exprès fut arrêté et conduit au tribunal de la ville la plus voisine. Quantité de Chrétiens furent maltraités à cette occasion, et le nom chinois du père du Gad retentit plus d'une fois dans les différens lieux où l'on prit connoissance de cette affaire. Ce père fut obligé de prendre la fuite et d'errer de rivage en rivage, sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs et des guides parmi les Chrétiens les plus fidèles. Dieu a montré visiblement qu'il veilloit particulièrement à la conservation de ce vertueux Missionnaire.

Un jour que quantité d'infidèles, attroupés aux environs de la petite barque du père du Gad, demandoient à grands cris qu'on leur livrât le Missionnaire, ses gens découragés et consternés ne savoient plus quel parti prendre. Voyant qu'il ne leur étoit pas possible de fuir, ils étoient sur le point de céder à la force, lorsque le père du Gad, comme par inspiration divine, sort tout à coup du coin de la barque où il se tenoit caché, et d'un air plein d'assurance et de fermeté, il dit à ceux qui vouloient se saisir de sa personne : « Il faut avouer que vous êtes bien har-

» dis d'assurer, comme vous le faites, qu'on recèle » ici un étranger; quelle preuve en avez-vous? me » voici, regardez-moi bien, et jugez vous-même si » je suis Européen. » A ces paroles, les infidèles qui n'avoient pas voulu se désister jusqu'alors, et qui avoient cru tenir déjà leur proie, de furieux qu'ils étoient, devenus doux comme des agneaux, se retirent d'eux-mêmes, et laissent au Missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre fois qu'on faisoit les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvoit celle du père du Gad, furent arrêtées en même temps, et environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se disposoient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement et d'ardeur. En effet ils mettent la main à l'œuvre; deux barques sont renversées de fond en comble; mais comme s'ils avoient été menacés par quelque puissance céleste, ils ne tentent pas même de faire la visite de celle du père du Gad; et la seule qui auroit pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étoient donné tant de mouvemens et de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité. J'aurois quantité de traits semblables à raconter, si je ne craignois de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le père du Gad, en disant en deux mots qu'il a mené, depuis deux ans en particulier, la vie la plus laborieuse, la plus pénible, et la plus remplie de craintes, d'inquiétudes et de perplexités. Ce fervent Missionnaire auroit bien voulu recevoir au bout la couronne du martyre, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore; on peut juger des sentimens de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives. « Je ne vous oublie aucun jour à l'autel;.... » heureux si l'adorable victime, lorsque je la tiens

» entre mes mains, m'apprenoit enfin à me sacrifier,
» ou plutôt à me laisser sacrifier entièrement au bon
» plaisir divin. »

Quoique cet excellent Missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jésus-Christ, ce qu'il est obligé chaque jour de faire et de souffrir, est un martyre continuel beaucoup plus pénible, que ne pourroit l'être celui qui lui arracheroit la vie après quelques tourmens. « Je vous remer-
» cie, dit-il en écrivant au frère Attiret, je vous re-
» mercie de la double peinture des SS. Cœurs, la-
» quelle par bonheur a échappé au feu, à l'eau et
» à la cupidité qui nous ont enlevé presque tout ce
» que nous avions, etc.; » et dans une lettre que j'ai reçue de lui, il y a quelques mois, il dit : « C'est peu
» que d'avoir perdu une somme d'argent, de n'avoir
» plus de ressource pour nous loger et pour nos
» commissions, le grand mal est que dans la plupart
» de nos chrétientés il y a eu des recherches, des
» emprisonnemens, des bastonnades, des affiches
» scandaleuses contre la religion, et des aposta-
» sies..... Mais cette adorable et aimable Providence
» a tellement ménagé et disposé les choses, que
» toutes nos actions de grâces ne doivent s'adresser
» qu'à elle pour la consommation moins malheureuse
» de cette affaire. »

En effet, il a fallu des miracles de protection divine, pour que cette tempête qui s'étoit élevée avec tant de fureur, ait été ainsi apaisée, lorsqu'on avoit le plus lieu de croire qu'elle alloit tout submerger dans la province où le père du Gad fait ses excursions apostoliques. Dans le temps qu'on étoit dans les plus grandes alarmes, et que tout sembloit désespéré, le calme s'annonce tout à coup par l'élargissement du porteur des lettres, et des autres Chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du Hou-quang, en comparaison des ter-

ribles ravages qu'il est allé faire dans la province du Kiang-nan, une des plus florissantes missions qu'eussent les Jésuites portugais. Jugez-en, mon révérend père, par le récit suivant :

La seconde quatrième lune ou lune intercalaire de la dix-neuvième année de Kien-long, c'est-à-dire vers la fin de mai de cette année 1754, vint un exprès au père Felix de Rocha, vice-provincial de la mission portugaise de Chine, avec une lettre d'un Jésuite chinois qui faisoit part à son supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenoit que le père d'Araujo, jésuite portugais, qui faisoit mission dans le Kiang-nan, avoit été pris et mis à la torture par le mandarin, au tribunal duquel il avoit été traîné. Il ajoutoit que quantité de Chrétiens avoient eu le même sort, et qu'on avoit donné le signalement de tous les Missionnaires européens qui travailloient dans cette province.

Le Jésuite chinois n'entroit dans aucun détail; mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas devoir donner une entière créance, les Chinois étant très-sujets à exagérer quand il s'agit surtout d'annoncer des malheurs. On ne soupçonna cependant qu'avec trop de fondement, que cette mission, qui avoit donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des Chrétiens qui la composent, étoit sur le penchant de sa ruine, et que tous les Missionnaires qui y étoient occupés des saints exercices de leur ministère ne tarderoient pas d'être pris. On étoit dans ces perplexités, lorsqu'il arriva un second député : c'étoit un Chrétien qui avoit demeuré autrefois à Pekin, et qui avoit servi dans le collége de nos pères portugais en qualité de domestique. Il apporta l'accablante nouvelle de la prise de cinq Jésuites européens, et de la dénonciation d'environ huit cents familles chrétiennes qui avoient été citées, lesquelles se ren-

doient chaque jour au tribunal du mandarin qui avoit pris connoissance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avoit vu lui-même, que ce qu'il avoit appris sur les lieux par des témoins oculaires. Le père d'Araujo a eu le bonheur de confesser Jésus-Christ au milieu des plus violentes tortures, qui l'ont estropié, dit-on, pour le reste de ses jours. On ne dit rien encore de ce que les autres Missionnaires ont souffert : c'est d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire : car à vous dire naturellement, il y a toujours à se défier des relations chinoises pour le bien comme pour le mal : ce qu'il y a de sûr, c'est que les cinq Jésuites portugais ont été arrêtés; que le père d'Araujo a été appliqué à la question plusieurs fois; que quantité de Chrétiens ont eu le même sort; que quelques-uns ont apostasié; que d'autres ont soutenu avec fermeté les apprêts des supplices, les questions, les tortures, et ont confessé généreusement Jésus-Christ.

Je vais à présent vous entretenir de ce qui regarde personnellement le frère Attiret. J'ai à vous parler de son voyage en Tartarie à la suite de l'Empereur, de sa nomination au mandarinat, et de son généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'Empire, auroit pu lui faire oublier, en certains momens, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du souverain Maître, il s'est consacré, et pour lequel il avoit de bon cœur sacrifié tous ses talens, en se faisant simple frère de notre Compagnie.

La raison pourquoi l'Empereur voulut avoir le frère Attiret en Tartarie, et le récompenser ensuite en le faisant mandarin d'un des tribunaux de sa maison, demande quelques éclaircissemens. Je vais vous les donner, en y ajoutant les préliminaires nécessaires, et en les accompagnant de toutes les circonstances qui ont quelque rapport à ce sujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le

pays du *Tchong-kar*, celui des souverains tartares, dont les états sont bornés au midi par le Thibet; à l'est par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas et les Mongoux; à l'ouest par d'autres Tartares mahométans et vagabonds, et au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort du dernier tchong-kar, un lama du sang royal se mit à la tête d'un puissant parti, et vint à bout de se faire reconnoître au préjudice de ses concurrens et de celui en particulier qui devoit naturellement occuper le trône.

Ce nouveau souverain, homme inquiet et turbulent, hardi d'ailleurs, et enflé de ses premiers succès, voulut en tenter de nouveaux, se confiant en son habileté et en sa bonne fortune. Il trouva mauvais que les Kalkas ses voisins, fussent tributaires de la Chine, et se mit en tête de se les assujettir. Il fit faire à l'Empereur la ridicule proposition de les lui céder, alléguant que c'étoit un droit dévolu à sa couronne, que les anciens tchong-kar en avoient joui, et qu'il étoit bien résolu d'employer toutes ses forces pour en *jouir* à son tour.

L'Empereur ne répondit à ses prétentions qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'Empire, lui offrant pour l'y engager de le créer régulo du premier ordre, et de le maintenir sur le trône. Le lama, devenu tchong-kar, sentit son orgueil offensé d'une semblable proposition. Il fit répondre qu'il étoit dans ses états aussi souverain que l'étoit l'Empereur lui-même dans les siens, qu'il ne vouloit point de son *régulat*, qu'il lui déclaroit la guerre, et que les armes décideroient lequel des deux devoit recevoir les hommages et le tribut des Kalkas.

Comme il n'étoit guère possible qu'il n'y eût bien des mécontens parmi les sujets de l'usurpateur, et que leur mécontentement n'attendoit qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entr'eux conclurent qu'il falloit profiter de la bonne volonté

qu'ils supposoient dans l'Empereur en faveur de tous ceux qui se déclareroient les ennemis du tyran. Ils forment sourdement leur complot; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, et viennent avec leurs familles et tous leurs bagages se donner à l'Empereur et le reconnoître pour leur souverain et leur maître.

L'Empereur les reçut à bras ouverts; il leur donna un emplacement dans la Tartarie chinoise, où il leur permit de s'établir. Il nomma des mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions de toutes sortes et en grande quantité; en un mot, il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auroient fait dans leur propre pays. Il y avoit parmi les transfuges quantité de gens de considération. L'Empereur leur ordonna de se rendre à Gé-hol, lieu de la Tartarie chinoise où il va chaque année pour prendre le divertissement de la chasse, et où il a des palais presque aussi beaux que ceux qui sont aux environs de Pekin. L'intention de Sa Majesté étoit de les recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets, de leur donner le grand repas déterminé par les rits pour ces sortes d'occasions, et de les décorer des mêmes dignités dont, suivant leur naissance et le rang qu'ils occupoient, ils auroient pu espérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avoient été en faveur.

Les nouveaux domiciliés se rendirent sans délai, avec un nombre de gens déterminé par l'Empereur, au lieu où ils avoient ordre de se transporter, et lorsque tout fut en état, l'Empereur partit lui-même de Yuen-ming-yuen, et s'achemina vers Gé-hol, accompagné de toute sa cour, des régulo, des comtes et de tous les grands, à l'exception d'un petit nombre,

qu'il laissa à Pekin pour avoir soin des affaires pendant son absence.

C'est uniquement lorsque l'Empereur est absent, que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le frère Attiret voulut profiter des commencemens de la sienne pour se renouveler dans la ferveur, et reprendre dans les exercices de la retraite, que nous faisons chaque année l'espace de huit ou dix jours, les forces spirituelles dont on a autant et même plus de besoin ici que partout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du 6.e jour de la 5.e lune, fort éloigné de penser à ce qui devoit arriver. Le lendemain vers les quatre heures du matin, le comte *Té*, grand échanson de l'Empereur, arriva en poste à Hai-Tien, avec ordre de Sa Majesté d'emmener le frère Attiret en Tartarie. Ce cher frère, comme je l'ai déjà dit, s'étoit rendu à Pekin pour y faire sa retraite; ainsi il fallut qu'on vînt ici lui intimer l'ordre qui avoit été donné de le faire partir. Deux mandarins furent députés pour cela, et le comte Té attendit dans son hôtel de Hai-Tien, où il voulut rester pour prendre un peu de repos. Il fallut que le frère Attiret, qui s'étoit flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude, le lendemain même du jour qu'il y étoit entré, et partît sur le champ pour aller auprès du comte savoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le comte l'aperçut, il lui dit qu'il n'avoit d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai; que l'Empereur vouloit que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne; que du reste il ignoroit ce qu'on vouloit faire de lui; mais qu'il étoit probable que Sa Majesté vouloit l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'il alloit recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets. Ne vous embarrassez de rien, ajouta le comte, voici cinquante taëls

que l'Empereur m'a ordonné de vous compter; ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en seroit que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous et pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, et parmi mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, et vous vous en servirez. Il faut remarquer qu'il y a ici des habits de ville et des habits de voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme et pour tout l'assortiment, et qu'il seroit de la dernière indécence de se montrer à la cour sous d'autres habillemens que ceux des circonstances, des lieux et de la saison.

Quant au cheval, le frère Attiret en remercia le comte, en lui disant que la mule qu'il montoit chaque jour pour aller au palais, pouvoit lui servir également pour le voyage; mais il accepta les habits, parce qu'il lui étoit impossible, aussi bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en falloit, dans un espace de temps aussi court. Ainsi ce cher frère ne pensa plus qu'aux préparatifs ordinaires. Il resta dans notre maison de Hai-Tien, où il employa le reste de la journée à préparer des couleurs et les autres choses de l'art, pour se prémunir en cas de besoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainsi ses précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il se mettroit en chemin. J'allai avec le père Benoist pour lui dire adieu, et le 8.e de la 5.e lune (26 juin), nous l'accompagnâmes avant trois heures du matin jusqu'à l'hôtel du comte, où ce seigneur l'attendoit pour monter à cheval.

Le 28 du même mois, nos voyageurs passèrent Nan-ting-men, qui est la première bouche des montagnes, et à midi ils traversèrent la grande muraille. *Ce titre est trop simple*, m'écrivit le frère Attiret,

pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue, nous aient laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite et à la nation qui l'a imaginée et exécutée. Je suis bien résolu d'en faire le dessin à mon retour.

Quoique bien des Missionnaires aient parlé fort au long de la grande muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le frère Attiret. Les artistes voient les choses d'un tout autre œil que les voyageurs ordinaires. Il seroit à souhaiter que ce cher frère voulût bien, à ses momens de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de sitôt, étant surchargé d'autres occupations plus importantes et indispensables pour lui.

Le même jour, ils arrivèrent à Leang-kien-fang, où la cour avoit fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le *té-kong* alla rendre compte de sa mission, et il lui fut ordonné de la part de l'Empereur, de remettre le frère Attiret entre les mains du comte ministre, ce qu'il exécuta sans délai. Celui-ci reçut notre cher frère avec toutes les démonstrations de politesse et de bienveillance que ces messieurs savent si bien prodiguer, lorsqu'ils croient se conformer aux intentions de leur maître; mais il ne lui dit point pour quelle raison il avoit été mandé, il lui fit même entendre qu'il n'en savoit rien. Il lui fit dresser sur le champ une tente au voisinage de la sienne: car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maison pour qui que ce soit; les palais qui se trouvent de distance en distance sont seulement pour l'Empereur et ses femmes. Comme la nuit commençoit à tomber, et qu'on fit les choses précipitamment, on ne leur donna point cette solidité qui est nécessaire

pour prévenir les différens accidens qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le frère Attiret fut-il logé, que le temps, qui étoit déjà couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaires du ministre, qui étoit venu pour voir par lui-même si rien ne manquoit, rassura le pauvre cher frère, qui peu accoutumé à camper à la tartare, commençoit à craindre que la double toile de la tente ne vînt enfin à succomber sous le poids énorme qui commençoit déjà à la faire baisser. Il lui dit qu'il pouvoit être tranquille, qu'il ne falloit toucher à rien, et que l'eau s'écouleroit d'elle-même; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissoit d'un moment à l'autre, et bientôt la tente chancela. Les deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, et non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencèrent à crier qu'on alloit être accablé. Le frère Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux, qui étoient fichés en terre pour tenir la tente en respect, sortoient peu à peu de leurs trous. Il court en retenir un, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restoit iroit demander du secours. Ils ne furent pas long-temps dans l'embarras, un des gens du ministre arriva tout à propos, à la tête d'une douzaine d'esclaves, et dans quelques momens tout fut mis en bon état. Ainsi notre frère en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reste du voyage, qu'il continua un peu plus doucement qu'il n'avoit fait les premières journées. Il étoit à la suite de l'Empereur, et il n'alloit pas plus vîte que Sa Majesté. La marche du prince, telle qu'il l'envisagea alors, reveilla ses idées pittoresques, et il a avoué que s'il avoit eu à peindre une armée en déroute, il s'en seroit tenu à l'excellent modèle qu'il avoit sous les yeux. Il ne distingua en aucune façon cette ma-

jesté, cette économie, cet ordre qui caractérisent toutes les cérémonies chinoises. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages qui alloient et venoient, qui se pressoient à l'envi, qui se heurtoient, qui couroient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter : ceux-ci pour chercher leurs maîtres qu'ils ne distinguoient pas dans la foule; ceux-là pour trouver leur quartier, ou pour aller joindre celui de l'Empereur dont ils s'étoient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte, confusion, embarras; ce n'étoient partout qu'objets piteux, lamentables et tragiques, qui lui inspirèrent la crainte, l'horreur et la compassion : c'étoient des chariots renversés, qu'on tentoit vainement de redresser, des chameaux étendus avec toutes leurs charges, qui poussoient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnoit pour les faire relever; des ponts abattus, des chevaux crevés, des hommes morts, mourans ou estropiés, foulés aux pieds des chevaux, ou écrasés sous le poids des charrettes qui leur passoient sur le corps; des cavaliers embarrassés parmi tout ce fracas, cherchant à se tirer de presse : telles sont les images qui, sorties de son pinceau, auroient fait un tout qu'il n'auroit jamais osé intituler, *marche de l'Empereur de la Chine.* Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'Empereur soient dans le même goût; c'en est ici un extraordinaire, et jamais peut-être ce prince n'avoit eu tant de monde à sa suite. Il vouloit donner aux étrangers qui s'étoient livrés à lui pour être admis au nombre de ses sujets, une idée de sa puissance et de sa grandeur, et faire en sorte que si quelques-uns d'entr'eux avoient fantaisie de se sauver, ils pussent, en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avoient vu, leur inspirer une juste crainte de l'irriter, ou les attirer sous son obéissance : artifice qui lui a parfaitement réussi, car depuis peu, dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le frère Attiret fut arrivé à Gé-hol, le ministre le logea dans son propre hôtel, où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir, et il n'est sortes d'offres obligeantes qu'il ne lui fît; il lui promit, entre autres choses, qu'il lui feroit servir du maigre les jours que notre religion ne nous permet pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part, c'est que, malgré toutes les affaires dont il devoit avoir la tête remplie, il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta, avant que de terminer sa visite, que l'Empereur vouloit probablement faire tirer le dessin de la fête qui alloit se passer, mais il ne l'en assura pas: c'étoit le 2 de juillet; le frère eut à se reposer jusqu'au 4, sans savoir à quoi on vouloit l'occuper.

Tout ce qu'après son retour il a pu me dire de Gé-hol, c'est qu'il est une ville à peu près du troisième ordre, qui n'a proprement de beau que le palais de l'Empereur. Gé-hol est situé au bas d'une montagne, et arrosé d'une rivière assez petite d'elle-même, mais qui grossit de temps en temps d'une manière terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne sauroit arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du palais fut emportée; le dommage alla à des sommes immenses, par la quantité et la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque chose sous Cang-hi; depuis lors il a été toujours en augmentant, et est devenu considérable sous cet Empereur, qui y va chaque année passer quelques mois avec sa cour, et qui y a fait faire quantité de bâtimens et d'autres ouvrages qui l'embellissent, et en font un séjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4 juillet, on vint à onze heures du soir intimer

au frère Attiret un ordre de l'Empereur : c'étoit de se rendre le lendemain au palais, où le *té-kong* lui diroit ce qu'il avoit à faire. Il obéit, et il apprit que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il peignît ou du moins qu'il dessinât tout ce qui se passeroit dans la cérémonie qui alloit avoir lieu. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin, et que l'Empereur pût être content.

Un habile peintre ne seroit point embarrassé d'un pareil ordre en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, et où, en gardant le vrai, il pourroit se livrer au génie, moins en peine d'être désavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même : il ne faut faire que ce qu'on vous dit, et faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, et muni d'une grande provision de bonne volonté, le frère Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y regarda de tous ses yeux, et malgré tout cela, il ne sut au bout à quoi se fixer. Il n'y avoit que confusion dans ses idées et qu'embarras pour le choix qu'il devoit en faire. Il voyoit tout et il ne voyoit rien. L'ordre d'aller travailler sur le champ lui fut donné, aussitôt la cérémonie achevée. On lui dit de la part de l'Empereur, que le dessin devoit en être livré le soir même au *té-kong*, pour que celui-ci le portât à Sa Majesté qui vouloit le voir. Il n'y avoit point à reculer, et le frère ne le sentoit que trop. Il prit le chemin de l'hôtel du ministre, se retira sans bruit dans son appartement, et voulut se mettre en devoir d'exécuter ses ordres. Il tailla plusieurs crayons en

homme qui cherche à gagner du temps, et rien ne lui venoit encore. Enfin il saisit son point. Ce fut le moment de l'entrée de l'Empereur au lieu de la cérémonie; point flatteur pour ce prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de sa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre, et quelques centaines de figures, sans compter les assortimens, se trouvent ébauchées. Le temps s'écouloit plus vîte qu'il ne l'auroit voulu, et le *té-kong* étoit à sa porte. Il fallut lui livrer son ouvrage avant la nuit, ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au palais pour savoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'Empereur lui fit dire par le comte que tout étoit *hen-hao*, c'est-à-dire, *très-bien*. Ce seroit ici le lieu de décrire cette cérémonie, ou tout au moins d'en tracer une légère ébauche. Je le ferois avec bien du plaisir, si, après avoir vu le dessin qui a été fait pour l'Empereur, et en avoir entendu l'explication de la bouche du frère Attiret, je n'avois compris qu'à peu de chose près, la cérémonie dont il est question, est la même que celle qui se fit sous Cang-hi, en l'année 1691, et dont le père Gerbillon a fait le détail dans son troisième voyage de Tartarie, que vous trouverez tout au long dans le 4.e tome de l'ouvrage du père Duhalde. Ainsi, mon révérend père, c'est à cette relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrois rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain, le frère s'étant mis en disposition de retoucher son dessin, fut interrompu tout à coup par un envoyé de l'Empereur, qui lui intima l'ordre de se transporter au palais, où Sa Majesté venoit de décorer du titre de regulo, comtes et grands-seigneurs, onze des principaux transfuges, lesquels, ainsi que tous ceux de leur suite, furent censés dès-lors membres de l'état et sujets du prince qui le gou-

verne. C'étoit pour faire les portraits de ces onze seigneurs qui venoient d'être constitués en dignité, qu'on avoit mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour-là même et montré tout de suite à l'Empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majesté fit dire au frère Attiret que la fête devant être terminée dans l'espace de six jours, il falloit que tous les autres portraits fussent finis pour ce temps-là. Il auroit bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir respirer, et pour laisser à une maladie qu'il venoit de contracter par le changement de climat et de nourriture, le loisir de se dissiper entièrement, ou tout au moins de s'adoucir un peu. Il étoit attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre, et d'une fièvre assez violente. Il lui fallut, malgré cette triple incommodité qui dura quelque temps, aller chaque jour au palais, y travailler du matin au soir, dans un lieu qui étoit comme public, puisque c'étoit la salle où les courtisans s'assembloient pour attendre que la comédie et autres exercices auxquels ils devoient assister commençassent. Ce qui augmentoit infiniment mon mal, dit le frère Attiret, c'est qu'ils étoient tout le jour sur mes épaules, à me faire mille interrogations, toutes disparates, et auxquelles il me falloit répondre et faire mon ouvrage en même temps. Un seul mot l'auroit délivré de tous ces importuns; mais il n'osa le dire, car il n'y avoit là que regulo, comtes, et les plus grands seigneurs de l'Empire. Il sentoit de plus que ces seigneurs n'en agissoient ainsi que pour lui faire honneur, la plupart de leurs demandes roulant sur la France, ou sur des choses qu'ils croyoient devoir lui faire plaisir. Cet état de contrainte, joint à un travail forcé et à ses trois maladies, eurent bientôt épuisé ses forces. Le mandarin qui faisoit à son égard l'office d'introducteur, avertit sérieusement le *té-kong* de présenter une supplique

à l'Empereur pour l'informer de l'état où se trouvoit le frère Attiret. Le *té-kong* vit lui-même qu'il n'y avoit pas à différer, et se hâta d'agir en conséquence. L'Empereur ordonna que son peintre se reposeroit, et lui envoya un de ses médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos, le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au palais, où il finit pour le temps marqué, les onze portraits dont il étoit chargé.

On dit que ces Tartares, peu accoutumés à se voir reproduire ainsi, étoient émerveillés de se reconnoître sur une toile, et de se retrouver avec tous leurs agrémens. Ils rioient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau, ils apercevoient un peu de ressemblance; mais quand elle étoit entière, ils étoient comme extasiés. Ils ne pouvoient guère comprendre comment cela pouvoit se faire : ils ne se lassoient point de regarder la palette et le pinceau; aucune des actions du peintre ne leur échappoit. Les seigneurs chinois et mant-cheoux qui étoient présens, rioient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance, et toutes les façons avoient si peu de rapport avec la politesse et les manières chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étoient là, il n'y avoit que le peintre qui ne fût pas bien à son aise. Il avoit à répondre à plusieurs personnes à la fois; il vouloit que l'Empereur pût être content de son ouvrage, et il lui falloit saisir, comme à la volée, chaque trait qu'il vouloit peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant à mesure que quelque portrait étoit achevé, on le présentoit à l'Empereur, qui l'examinoit à loisir, et sur lequel il portoit son jugement que des eunuques de la présence venoient tout de suite annoncer au frère, en lui rendant son tableau. Comme

tous ces jugemens furent flatteurs et honorables pour le peintre, auquel on disoit à chaque fois *hen-hao*, *hen-hao*, c'est-à-dire, *très-bien*, *très-bien*, ils lui attirèrent toutes sortes de complimens et de caresses affectées de la part de tous les grands qui s'amusoient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espèce de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un mandarin, en habit de cérémonie, lui apportoit des mets de la table de Sa Majesté, et les lui livroit devant tout ce monde, ce dont la plupart se seroient estimés fort heureux, s'ils avoient eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard, que le *té-kong* en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler : et comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginoit être dans le cœur du frère Attiret, il lui disoit souvent d'un air moqueur: *Monsieur, ce n'est point ici comme à* Pekin *ou à* Hai-tien, *on ne voit pas si aisément l'Empereur; je suis fâché que Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir peindre.*

Si ce courtisan avoit su les véritables sentimens de celui qu'il vouloit agacer, il ne lui auroit certainement pas tenu de semblables discours : car dans le temps même que ce cher frère étoit comblé de politesses et d'honneurs de la part des grands et de l'Empereur lui-même, il m'écrivoit à cœur ouvert: *Il me tarde bien que cet acte de comédie finisse: car loin de la maison de Dieu, et privé des secours spirituels, j'ai de la peine à me persuader que ce soit ici la gloire de Dieu.*

Après que les onze portraits eurent été achevés et approuvés de l'Empereur, le peintre reçut ordre de mettre en grand le dessin de la cérémonie qu'il n'avoit fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le palais un autre appartement, et c'étoit le *té-kong* qui devoit l'y conduire et l'y établir. Il paroît

que ce comte ne soupçonnoit en aucune façon que l'Empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, dit malignement en s'adressant au frère : *Encore aujourd'hui vous ne le verrez pas ; ce n'est point un endroit où Sa Majesté vienne.* Le frère ne répondit rien, et se disposa à faire son ouvrage. A peine l'avoit-il commencé qu'un mandarin de présence vint en cérémonie lui donner deux pièces de soie de la part de l'Empereur. Un moment après l'Empereur entra lui-même, et d'un air plein de bonté, il demanda au frère s'il étoit bien remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes ; après quoi il se retira. Mais en sortant il dit au *té-kong* que le frère Attiret n'étoit pas bien là, et qu'il falloit le placer sur le champ dans le *ta-tien*, c'est-à-dire, dans la salle du trône.

Il fallut obéir. Le comte prit lui-même une partie de l'attirail du peintre, et l'aida à la transmigration pour qu'elle se fît plus promptement. Arrivés à la salle, le frère Attiret vit venir à lui un mandarin, portant des deux mains qu'il tenoit élevées au niveau des yeux, un papier d'une espèce particulière, et dont l'Empereur se sert quelquefois pour peindre. Le mandarin dit au peintre, en lui remettant le papier, que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il dessinât un seigneur tartare qu'il lui nomma, à cheval, courant après un tigre, l'arc bandé, et sur le point de décocher la flèche, ajoutant que l'Empereur vouloit lui-même en faire la peinture. Le frère Attiret fit ce qu'on exigeoit de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pièces de cette soie fine et gommée, dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau, et de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites et les lieux qui devoient servir de fond aux peintures qu'il alloit faire pour représenter les jeux et les divertissemens de la fête

présente, à l'exception de la comédie et des feux d'artifices qui étoient des plus brillans; la plupart de ces jeux n'étoient que tours d'adresse, que courses de chevaux et exercices militaires. La lecture du troisième voyage du père Gerbillon en Tartarie, dont je vous ai déjà parlé, vous en donnera une idée.

Le frère Attiret fit de point en point tout ce qui lui étoit ordonné. Arrivé au jardin avec le *té-kong*, qui ne le quittoit plus, il jeta sur le papier quelques-unes de ses idées, et crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessein. L'Empereur l'aperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venoit de faire, lui fit corriger ce qui n'étoit pas de son goût, et fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'étoit point fatigué, et lui recommanda surtout de marcher doucement. Après avoir fini, le frère retourna au palais, pour y travailler à ses dessins. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté et sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisième jour l'Empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui étoit fait, et trouva que sa personne qui avoit été dessinée à cheval dans un endroit et portée en chaise dans un autre, étoit dans l'une et l'autre position un peu trop renversée de l'arrière. Il voulut que ce défaut fût corrigé sur le champ, et pour cela il s'assit sur son trône qui étoit dans le lieu même, s'y composa à sa fantaisie, et se fit dessiner dans l'attitude où il étoit actuellement. Comme il faisoit fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au frère d'ôter son bonnet et de s'asseoir, faveur singulière qu'il ne fait à aucun de ses sujets, qui ne doivent jamais être en sa présence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils sont obligés de travailler.

Le lendemain, l'Empereur revint au même lieu. Un eunuque tenoit entre ses mains la peinture que

Sa Majesté avoit faite elle-même sur le dessin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le frère, auquel l'Empereur ordonna de retoucher quelque chose sur l'attitude du cavalier qui est sur le point de décocher son dard. Après cette légère correction, la peinture fut remise au cabinet de Sa Majesté, qui vouloit y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le soir du même jour elle fut envoyée au frère Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y restoit à faire que le carquois, la queue du cheval et la botte du cavalier. J'oubliois de dire que l'Empereur avoit envoyé de grand matin demander au frère Attiret s'il avoit encore du papier de Corée, huilé et prêt à recevoir les couleurs, sans dire néanmoins ce qu'il prétendoit qu'on en fît. Le frère ayant répondu qu'il ne lui en restoit plus, le *té-kong* reçut ordre de dépêcher sur le champ un courrier à Haitien, pour en aller demander une feuille au frère Castiglione qui en avoit de tout prêt.

Pendant que le courrier étoit en chemin, le frère Attiret ne perdoit pas son temps. Outre les dessins dont j'ai parlé, il avoit encore à faire tous les portraits des principaux seigneurs qui devoient figurer dans la représentation de la cérémonie, et il falloit que tous ces portraits eussent l'approbation de Sa Majesté, ce qui n'en augmentoit pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels il fallut revenir plusieurs fois, l'Empereur ne les trouvant pas à son goût; celui du comte ministre fut entièrement manqué par le trop d'envie qu'on avoit qu'il ressemblât. L'Empereur vouloit qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle apparemment qui lui plaisoit le plus dans son favori, qu'il eût la tête plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, et tout cela n'étoit pas l'idée du peintre, qui faisoit tous ses efforts pour se conformer à celle du prince. Aussi fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés, qu'il ne put

plus saisir son modèle, quelque soin qu'il se donnât pour en venir à bout. Le ministre lui en fit des reproches badins, en lui donnant à entendre néanmoins qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille; Sa Majesté les loua beaucoup, et par conséquent toute la cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'étoit encore là, pour ainsi dire, que le coup d'essai du peintre. Le courrier revenoit avec la toile, ou pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il avoit été chercher à Hai-tien. Dès que l'Empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le frère Attiret faisoit son ouvrage, s'assit sur son trône, et lui ordonna de le peindre en grand. Le frère n'avoit pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avoient été trouvés bons par l'Empereur et par toute sa cour, il falloit que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improviste, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, et la première ébauche en fut à peine faite que l'Empereur s'écria, en se levant : *Cela est très-bien, cela est très-bien! Il y a deux heures que je suis ici, c'en est assez pour aujourd'hui.* Ce que ce prince trouva de plus flatteur pour lui dans ce portrait, ce fut de s'y voir avec une grosse tête et avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Il avoit insinué plus d'une fois qu'il vouloit être ainsi peint; car dans tous ses portraits il avoit toujours trouvé qu'on lui avoit fait la tête trop petite. On ne l'avoit pas entendu à demi-mot, et on n'avoit pas pris son idée. On s'étoit contenté d'augmenter de quelques lignes sa véritable grosseur naturelle, et on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea pas à propos de s'expliquer alors plus clairement; il n'en a pas fait de même dans cette dernière occasion. Dans le temps même

que le frère Attiret prenoit la palette et les pinceaux, un eunuque qui étoit vis à-vis, portant les deux mains sur sa tête, les écarta considérablement l'une de l'autre, et montra ensuite du doigt l'Empereur dont il n'étoit pas vu, comme s'il eût voulu dire au frère que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il lui peignît la tête fort grosse; un autre eunuque le lui déclara en propres termes, d'un ton de voix assez haut pour que l'Empereur pût l'entendre, et Sa Majesté confirma, par un signe d'approbation, ce que celui-ci venoit d'avancer. Le peintre n'en voulut pas davantage, il se tint la chose pour dite, se conduisit en conséquence, et réussit à merveille dans tous les sens.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le frère Attiret se remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut nécessaires pour la parfaite ressemblance, et employa tout son art pour le relever. Quelques jours après, Sa Majesté l'ayant vu le trouva beaucoup plus à son goût que la première fois, en fit des complimens au peintre, et le combla de caresses. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentoit en lui à mesure qu'elles lui représentoient sa personne telle qu'il le souhaitoit. Il ordonna au frère d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fonds d'un tableau où il vouloit être peint tirant de la flèche. Après que le frère eût crayonné son site et tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son sujet, le mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages, porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge. Le *té-kong* venoit d'être chargé d'une autre commission. Il devoit porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la 6.e lune; mais avant son départ il se rendit à l'hôtel du ministre pour prendre congé de lui. Comme il sortoit, le frère Attiret l'entendit et courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. Celui-ci ne

répondit à ses souhaits que par des complimens réitérés de félicitation. Le frère ne douta en aucune façon que tous ces complimens ne tombassent sur ce qu'il avoit bien réussi dans les portraits de l'Empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires; mais quelques momens après un mandarin inférieur l'ayant félicité à peu près dans les mêmes termes, et d'une manière qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel étoit l'objet en particulier sur quoi tomboient ses félicitations. Le complimenteur fort étonné lui dit tout simplement qu'il se réjouissoit avec lui de ce que l'Empereur l'avoit fait mandarin. *Moi, mandarin*, reprit le frère Attiret! *Oui, vous, mandarin*, lui répliqua-t-on froidement. *Eh quoi! toute la cour le sait, et vous n'en êtes pas encore instruit!* etc. Le pauvre frère fut un peu consterné à cette nouvelle; mais comme il s'y étoit préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'Empereur.

Depuis quelques années, plusieurs eunuques de la présence, et quelques mandarins qui étoient témoins des manières gracieuses de l'Empereur à son égard, lui avoient dit fort sérieusement plus d'une fois, que l'intention de Sa Majesté étoit de l'élever au mandarinat, qu'ils ne se trompoient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, et que l'expérience les en avoit convaincus. Le frère Attiret leur répondit alors, que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étoient à la cour, n'y étoient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avoient eu des motifs plus purs et plus relevés; et prenant de là occasion de leur parler de notre sainte loi, il leur expliquoit suivant les occurrences, comment nous renoncions aux honneurs pour l'amour du souverain Maître, qui avoit bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de sa grandeur, en se faisant

homme pour nous procurer, au prix de son sang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il étoit de retour à la maison, le frère Attiret nous rapportoit tout ce qu'il avoit ouï, ce qu'il avoit répondu, et demandoit des règles de conduite pour le cas où l'Empereur voudroit le décorer, ainsi qu'on l'en menaçoit, du titre de mandarin. Il n'est aucun de nous qui ne lui conseillât de refuser constamment et avec force, sans toutefois donner occasion à un mécontentement qui pût avoir des suites fâcheuses, une grâce qui ne doit pas être regardée comme telle par des personnes de notre caractère et de notre état. Persuadés et pleinement convaincus, dans les malheureux temps où nous sommes, que l'Empereur croit avoir tout fait pour nous, quand il a donné des récompenses de cette nature, nous ne saurions éviter avec trop de soin de les accepter, si nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui, et de lui parler avec liberté dans les occasions pressantes. De quoi vous plaignez-vous, nous disent froidement les gens en place, lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte religion ? l'Empereur ne vous traite-t-il pas bien ? il vous souffre dans sa cour, il vous considère, il vous donne des mandarinats, que voulez-vous de plus ? que n'auroient-ils pas droit d'ajouter, ou que n'ajouteroient-ils pas en effet, si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons !

Le frère Attiret, excellent religieux comme il l'est, fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de Jésuites français, s'accordât avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion non plus que nous ; il ne crut pas trouver la gloire de Dieu où il n'y auroit eu peut-être que de l'amour propre, et ne courut pas le risque de laisser

un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé et considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès, cela est vrai; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier et les convaincre, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de notre parfait désintéressement, c'est-à-dire, d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connoissent le nom, et qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes, et convaincu de leur solidité, le frère Attiret attendoit en paix que l'ordre de l'Empereur lui fût signifié juridiquement pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien su de ce qui le concernoit. Cependant on avoit déjà dépêché un courrier au seizième régulo, qui étoit à Pekin, pour lui intimer d'avoir à inscrire le frère Attiret sur le tableau des mandarins qui sont sous sa direction. Le régulo divulgua sur le champ cette nouvelle, et c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de notre cher frère, se répandit également dans tout Pekin.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la ville ainsi que la cour, instruites de la bonne volonté de l'Empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces derniers, sans leur porter envie, et sans pouvoir les accuser de leur enlever des postes et des emplois qui ne sont jamais vus sur la tête des étrangers qu'avec jalousie, amertume et chagrin, tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus, la conduite du frère Attiret fut un véritable sujet d'édification non moins glorieux pour nous auprès des infidèles, qu'utile

pour l'exercice de notre ministère auprès des Chrétiens. Les premiers lui prodiguèrent mille éloges, éloges flatteurs et qui n'ont rien de suspect, étant donnés la plupart par des gens en place, par des mandarins tant du dehors que de l'intérieur du palais, et en l'absence de celui qui en étoit le sujet. Les derniers, je veux dire les Chrétiens, furent si charmés de cet acte de générosité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès-lors la plus haute idée de la vertu de celui qui avoit été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuassent le don des miracles. Il se répandit un bruit parmi eux, après son retour, que ce cher frère avoit vu dans les airs plusieurs croix tout éclatantes de lumière, et qu'ayant appelé du monde pour faire voir à d'autres un spectacle qu'il ne croyoit pas être pour lui seul, ces croix disparurent tout à coup. Faveur singulière, qu'ils attribuoient à la satisfaction que le Maître du ciel avoit eue de son serviteur, auquel, par cette vision, il vouloit donner une récompense anticipée de ses mérites.

Cette pieuse fable ne trouva pas crédit dans l'esprit du peuple seulement, nos lettrés chrétiens étoient presque persuadés eux-mêmes que ce seroit une témérité que de la mettre au nombre des choses douteuses. Un des catéchistes de l'église orientale de nos pères portugais, vint à notre maison et pria sérieusement notre père supérieur de vouloir bien lui attester la vérité de ce fait.

Vous ne serez pas surpris, mon révérend père, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne passeroit en Europe que comme une chose fort ordinaire aux personnes mêmes du siècle, qui l'est ou qui doit l'être en effet pour des personnes de notre état, si vous faites attention que le désintéressement, comme je l'ai remarqué plus haut, est regardé ici comme l'apogée de la perfection.

Quelque chose de plus sérieux et de plus solide en même temps, est ce que nous dit publiquement un Missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. Kou, prêtre chinois qui a été élevé en Italie, et qui depuis bien des années remplit ici les devoirs du ministère, à la satisfaction de tous ceux qui ont l'avantage de le connoître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison française le jour que nous célébrions la fête du Roi, et après les complimens ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disoit-il, de la gloire que le frère Attiret venoit de rendre à Dieu et à la religion, en refusant le mandarinat. Vous ne sauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connois le cœur de mes compatriotes, et je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux, que la conduite qu'a tenue votre confrère. Je compte en tirer un excellent parti dans toutes mes prédications, etc. Mais retournons à Gé-hol pour continuer à voir ce qui s'y passe.

Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que le comte-ministre sortit du palais. De retour à son hôtel, il fit appeler le frère Attiret, et dès qu'il l'aperçut, il alla au-devant, lui tendit les deux mains à la manière tartare, et le félicita de la manière la plus obligeante. Il lui dit ensuite de la part de l'Empereur, que Sa Majesté étant satisfaite de ses services, et en particulier ayant été charmée de son portrait en grand, avoit voulu lui donner des marques de sa bienveillance et de son affection; qu'elle l'avoit créé mandarin du quatrième ordre, et lui avoit accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade; qu'ainsi, lui frère Attiret, porteroit désormais toutes les marques de son degré de mandarin, et jouiroit des revenus qui y sont attachés.

Après que le ministre eut ainsi parlé, le frère

Attiret se jeta à ses pieds, et le conjura, la larme à l'œil, de vouloir bien être son protecteur auprès de Sa Majesté. *Je suis religieux*, lui dit-il, *et comme tel, j'ai renoncé à tous les honneurs de ce monde; ainsi je ne saurois accepter le bienfait de l'Empereur, sans manquer aux devoirs les plus essentiels de mon état. Je vous prie de vouloir le représenter à Sa Majesté, et je vous conjure d'employer tout votre crédit pour qu'elle ne me force point à accepter un emploi qui me feroit passer le reste de mes jours dans l'amertume. Mais*, reprit le ministre, *le frère Castiglione et les autres Européens qui sont mandarins du tribunal d'astronomie, sont bien religieux comme vous? Oui*, répliqua le frère Attiret, *ils sont religieux, et s'ils sont mandarins, ce n'est que par force qu'ils le sont. Eh bien*, répondit le ministre, *vous le serez aussi par force.* Le frère le conjura de nouveau de vouloir bien intercéder pour lui. *Cela suffit*, interrompit le ministre, *nous en parlerons encore demain, et si vous vous obstinez à ne vouloir pas absolument des marques d'honneur attachées au mandarinat, on vous dispensera de les porter, mais cela n'empêchera pas que vous ne jouissiez des revenus; de cette sorte, l'Empereur sera content et vous aussi; je me charge de le faire trouver bon à Sa Majesté. Non, Seigneur*, reprit le frère Attiret, *je ne puis pas plus accepter les revenus que les honneurs, et je vous supplie d'empêcher, autant que vous le pourrez, que je ne sois contraint ni aux uns ni aux autres. A demain, à demain*, dit le ministre, en s'en allant.

Le frère Attiret se retira dans son appartement, où il s'en faut bien qu'il prît le repos dont il avoit besoin; il passa la plus grande partie de la nuit en prières, pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de la très-Sainte-Vierge et de saint Ignace son protecteur,

protecteur, dont on devoit célébrer la fête le lendemain, une grâce qu'il n'osoit presque pas espérer des hommes. Un peu avant la pointe du jour, il entendit que le ministre alloit partir pour le palais. Il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, et lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avoit faites la veille. Le ministre comprit que ce seroit lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyoit bien qu'il ne se soumettroit qu'avec une extrême répugnance; il lui promit de parler efficacement à l'Empereur, et d'employer tout l'ascendant qu'il pouvoit avoir sur l'esprit du monarque, pour lui obtenir ce qu'il paroissoit souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire, le frère Attiret se rendit au palais pour y travailler à ses dessins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut ordre d'aller au jardin, où l'Empereur devoit faire lui-même l'exercice de la flèche. Sa Majesté l'y ayant aperçu, lui dit d'un air ouvert et extrêmement gracieux: *Viens, viens, approche-toi; viens me voir tirer de la flèche, et reste ici pour tout voir.* Ses fils, toute la cour, et tous les grands étoient présens à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques flèches, l'Empereur jeta par hasard les yeux sur le frère Attiret, et ne lui ayant point vu sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de mandarinat dont il l'avoit honoré, il s'adressa au comte ministre, et lui demanda s'il avoit exécuté ses ordres. Le ministre fléchissant les genoux, lui répondit qu'oui, mais que le frère Attiret n'étoit pas bien aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le frère lui avoit alléguées pour refuser le mandarinat. L'Empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini,

le frère Attiret alla se remettre au travail. Le prince ne fut pas long-temps sans aller voir lui-même des peintures qu'il paroissoit avoir si fort à cœur. Il examina tout avec la dernière attention, et loua le peintre sur un de ses portraits en petit qu'il trouva fort ressemblant. Il voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, et demanda si cela pouvoit se faire actuellement. Le frère lui répondit que cela se pouvoit. Alors l'Empereur s'étant assis sur son trône, lui ordonna de se mettre à son aise, de s'asseoir et d'ôter son bonnet, parce qu'il faisoit fort chaud. Il lui fit plusieurs questions qui avoient rapport à la peinture, et descendant ensuite dans une espèce d'entretien familier, il lui dit : *J'ai appris que tu ne voulois point être mandarin ; pourquoi cela ? Votre Majesté en sait la raison*, lui répondit le frère Attiret ; *je suis religieux, et comme tel je ne puis pas jouir de ces sortes d'honneurs, qui ne s'accordent pas avec mon état.– Mais le frère Castiglione est bien mandarin, il est cependant religieux comme toi.– Il est vrai*, dit le frère Attiret, *mais Votre Majesté sait qu'il avoit plusieurs fois refusé cet honneur, et qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres absolus de Votre Majesté.* (En effet, l'Empereur avoit voulu en différentes occasions élever ce cher frère au mandarinat, et ce ne fut qu'à l'instigation de l'impératrice mère qu'il le lui fit accepter de pleine autorité.) *Et le père Hallerstein n'est-il pas religieux*, reprit l'Empereur ? *Oui, il l'est*, répondit le frère Attiret, *et ce n'est que malgré lui qu'il porte les marques du degré de mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé ; il est à la tête du tribunal des mathématiques, il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge..... Eh bien*, interrompit l'Empereur, *tu serois aussi dans un tribunal pour y faire les fonctions de la tienne. — Je ne sais pas parler, ni n'entends assez bien le chi-*

nois, reprit le frère Attiret. L'Empereur parut satisfait de ces réponses, et parla d'autres choses.

Le soir du même jour, dès que le comte ministre fut de retour à son hôtel, le frère Attiret alla lui faire ses remercîmens du service qu'il lui avoit rendu auprès de Sa Majesté. Le ministre le reçut très-bien, et lui fit mille reproches obligeans sur ce qu'il n'avoit pas voulu accepter le bienfait de l'Empereur. Après une courte conversation, le frère Attiret se retira. Il fut à peine arrivé dans sa chambre, que le ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure, avec beaucoup de familiarité, sur la religion, sur l'état religieux, et sur tous les Européens qui étoient à la cour. Il lui parla du royaume de France, et lui fit connoître toute l'estime qu'il en faisoit; il affecta en particulier de lui faire l'éloge de tous ceux qui avoient été au service de l'Empereur jusqu'ici, répétant plusieurs fois que tous les Européens qui venoient à la cour étoient tous gens choisis, honnêtes gens, *gens* d'honneur et de mérite, auxquels il se feroit toujours un vrai plaisir de rendre service quand il en trouveroit les occasions. Il lui fit mille autres complimens, auxquels le frère répondit de son mieux. En le remerciant de ses offres obligeantes, le frère Attiret lui rappela que dans son illustre famille on avoit toujours aimé et protégé les Français en particulier, et le pria de vouloir bien continuer lui-même à nous honorer de sa protection. Le ministre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France, et lui demanda si le Roi seroit instruit que l'Empereur avoit voulu faire mandarin un de ses sujets, si nous recevions quelquefois de ses nouvelles, et s'il nous faisoit des présens. Le frère satisfit à toutes ses questions, et n'oublia pas de lui dire que c'étoit à la libéralité de nos rois que nous étions redevables de

notre établissement à Pekin. Pour nous gagner encore plus la considération de ce seigneur, il auroit pu lui faire valoir la bienveillance particulière dont notre glorieux monarque et toute la famille royale daignent honorer notre compagnie, et il l'auroit fait sans doute s'il ne fût survenu une visite qui mit fin à la conversation.

Au reste, mon révérend père, ce seigneur n'est pas le seul, qui, dans ces pays lointains, soit plein d'estime pour la France, et la mette fort au-dessus des autres royaumes de l'Europe; la plupart des grands qui sont initiés aux mystères de la cour pensent comme lui sur cet article, et les lettrés semblent renchérir sur tous, lorsqu'ils ont occasion d'en parler. Votre précieux royaume, nous disent-ils quelquefois, est la Chine de l'Europe. Tous les autres états se font un devoir et un plaisir de suivre vos usages, vos maximes et vos rits. Je ne sais en vérité où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, et en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espèce de dictionnaire historique et géographique, commencé sous Cang-hi, et mis au jour par les ordres de l'Empereur régnant, livre par conséquent qui est authentique dans l'Empire. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article *France*. Vous ne trouverez pas mauvais, mon révérend père, que je vous rapporte ce trait. Il est infiniment flatteur pour la France, de la part d'une nation superbe, qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civilisés.

La France, est-il dit dans le livre que j'ai cité, *est au nord-est de l'Espagne. Elle a de circuit* 11200 *lis* (c'est-à-dire, environ 1120 lieues, car 10 lis chinois équivalent à peu près à une de nos lieues communes). *Elle est divisée en seize provinces. La capitale de ce royaume s'appelle* Paris. *Cette ville est remarquable, surtout par un col-*

lége, où il y a habituellement plus de quatre ouan *étudians* (c'est-à-dire, plus de quarante mille, car un *ou an* équivaut à dix mille). *Il y a sept autres colléges* (c'est toujours de Paris qu'il parle), *sans compter ceux où l'on élève gratis les pauvres écoliers. Tous ces colléges sont sous la dépendance du Roi.... Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les touchant seulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante royaumes sous sa dépendance.* Je ne sais ce qu'il faut entendre là par royaumes. Peut-être veut-on parler des principautés, marquisats, duchés, comtés et autres seigneuries, qui étoient anciennément comme de petites souverainetés. Quoi qu'il en soit, je pense que ce qui contribue le plus à leur donner une si grande idée de notre royaume, c'est que la plupart des machines, des instrumens, des bijoux et des autres choses curieuses qui sont dans les magasins de l'Empereur, ou qui embellissent ses appartemens, sont aux armes de France, ou marqués au nom de quelque ouvrier français. *Ceci est encore de notre royaume*, disoit naïvement un des élèves du frère Attiret, en regardant le couteau de parade de l'Empereur, que ce cher frère avoit ordre de peindre dans son état réel et avec toutes ses dimensions. Ce Chinois connut que la lame de ce couteau avoit été faite en France, à l'empreinte de plusieurs fleurs de lis qu'il y remarqua. Les fleurs de lis sont ici connues de tout le monde, elles brillent partout. On les voit dans l'enceinte de notre église, sur nos calices, sur nos chasubles, sur nos croix, et sur tous nos ornemens d'autel. Elles sont dans notre maison sur la plupart de nos livres et de nos instrumens, sur nos horloges, sur nos girouettes, et presqu'à tous les coins de nos bâtimens. Elles se trouvent au-dehors, chez les

grands, dans la plupart des choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le prince, et en si grande quantité que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le palais de l'Empereur de Chine, qu'elles peuvent l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon révérend père, cette petite digression; je reviens à mon sujet.

Après le dénouement de l'affaire du mandarinat, le frère Attiret fut un peu plus tranquille qu'il ne l'avoit été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevoit de l'Empereur, qu'il voyoit presque tous les jours. Le ministre qui étoit devenu comme son *mentor* depuis l'absence du *té-kong*, trouva qu'il n'étoit pas assez décemment vêtu pour paroître ainsi devant Sa Majesté; il lui donna deux de ses propres habits en lui faisant des excuses sur ce qu'ils n'étoient pas neufs. *Je sais*, lui dit-il, *que vous êtes parti précipitamment, et que vous n'avez pas eu le loisir de vous équiper comme il convenoit; il est de la décence néanmoins que vous soyez un peu plus proprement. Les habits que vous portez paroissent un peu trop usés. Du reste, n'ayez point de répugnance à porter ceux que je vous offre; je ne les ai mis que peu de jours, et personne autre que moi ne s'en est servi.* L'attention de ce seigneur pour le frère Attiret est en partie l'effet de sa bonne éducation, et des sentimens que tous ceux de sa famille, comme je l'ai déjà remarqué, ont eu de tout temps pour les Français, depuis notre établissement à Pekin.

Quoique le frère Attiret ne jouît pas alors d'une fort bonne santé, il étoit obligé néanmoins de peindre du matin au soir sans se procurer d'autre repos que celui des repas et de la nuit; encore étoit-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différens arrangemens de ses dessins et

de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une cinquantaine de jours, parmi lesquels quarante seulement furent employés à l'ouvrage, et durant ce court espace de temps il fit vingt-deux portraits à l'huile, quatre grands dessins, tant de la cérémonie que des autres exercices, et quantité d'autres choses, dont chacune en particulier auroit, dans des circonstances plus favorables, demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi fut-il si accablé et si abattu qu'il étoit méconnoissable à son retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle, le dos courbé, et ne marchant qu'avec beaucoup de difficulté et de peine. Il avoit contracté, tant par la fatigue de Gehol, que par celle du voyage, une espèce de sciatique, qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après son arrivée ici; mais, grâces au Seigneur, le repos lui rendit ses forces, et il se porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'Empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges qui sont à peu près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choses plus à l'aise que la première fois, parce que le père Siguelbart, et le frère Castiglione, peintres comme lui, doivent l'accompagner; d'ailleurs, il est très-probable que les trois peintres n'ont été appelés que pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reste ayant déjà été peint par le frère Attiret.

Il faut être en Chine, et y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artistes d'Europe, qui ont des fantaisies, et qui ne veulent travailler qu'à leur manière et dans le temps qu'il leur plaît, devroient venir passer ici quelque temps. Ils seroient, à coup sûr, guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la cour de Pekin.

Depuis que les Missionnaires sont établis ici, il n'y a eu aucun empereur qui ait plus profité de leurs services que l'Empereur régnant; et il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités, et qui ait porté de plus foudroyans arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire néanmoins, que le feu père Chalier inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passeroit pour une merveille, ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art; que le père Benoist exécuta, il y a quelques années, la célèbre machine du val de Saint-Pierre, pour fournir aux plus variés et aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison européenne, bâtie sur le dessin et sous la direction du frère Castiglione; que le frère de Brossard a fait, en genre de verrerie, les ouvrages du meilleur goût et de la plus difficile exécution, ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec ce qui est venu de plus beau de France et d'Angleterre. C'est pour lui complaire encore, et pour obéir à ses ordres, que le frère Thibault vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, et qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher frère ait pu, de lui-même, inventer et combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue, et pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu sa dernière perfection. C'est également pour capter sa bienveillance, que le révérend père Sigismond, missionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, et qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes. Si ce père réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son génie et de son talent

pour ces sortes de choses, il est très-probable que l'Empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales : *Tu l'as fait marcher*, lui dira-t-il, *tu peux bien le faire parler*. Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse, et rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de *fils du ciel*, il se persuade qu'il en est quelque chose; et donnant à ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service; parce que, lorsqu'on s'y attend le moins, on est appelé ou pour une chose ou pour l'autre. Les goûts de ce prince varient, pour ainsi dire, comme les saisons. Il a été pour la musique et pour les jets d'eau; il est aujourd'hui pour les machines et pour les bâtimens. Il n'est guère que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, et nous devons toujours nous tenir sur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui sont à la cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il se trouve dans les magasins de l'Empereur, quelques machines, quelques instrumens, quelque minéral, ou quelque drogue dont on ne connoisse ni l'usage ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour en être instruit. Si, de quelque pays du monde, on a apporté quelque chose de rare, de précieux et d'inconnu jusqu'alors, c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de Français ou d'Européen au service de Sa Majesté étoit une enseigne de la connoissance universelle de tout ce qui est des pays étrangers.

Sans compter les services réels que les Mission-

naires rendent à l'état, en y faisant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois, et le point capital de leur gouvernement (car, selon leur idée, sans le calendrier, et sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur Empire s'éclipseroit bientôt); sans compter, dis-je, ces services, nous avons fait et nous faisons chaque jour, chacun suivant nos foibles talens, ce qui nous auroit paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs surnaturels, et dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même prince pour lequel nous faisons humainement plus que nous ne pouvons, est celui qui a massacré nos frères dans les provinces, qui a proscrit notre sainte religion avec le plus de rigueur, et qui nous a restreints nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre ministère, qu'avec les dernières précautions. Toutefois, malgré toutes nos peines, nos inquiétudes et nos perplexités, Dieu n'a pas laissé de nous donner quelques sujets de consolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Pekin, de procurer la grâce du baptême, ou par nous-mêmes, ou par nos catéchistes, à plus de trois mille enfans tant exposés que malades ou moribonds; à trente enfans de Chrétiens, et à trente-cinq adultes. Hors de la ville, dans nos missions françaises dépendantes de notre maison, la récolte a été un peu plus abondante. Le seul père Kao, jésuite chinois, a baptisé cent trente-trois adultes, et cent quatre-vingt-dix-sept enfans. Je ne parle point des confessions et des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année. Leur nombre est tous les ans à peu près le même. Nos églises sont remplies ici, les jours de fêtes ou de dimanches, comme elles le sont en France. En France, ce sont les dévotes qui les fréquentent ici, ce sont les dévots : voilà toute la différence. Du

reste, mon révérend père, la plupart des Chrétiens que nous avons ici, sont gens de la lie du peuple. Les grands sont trop attachés aux honneurs et aux biens de ce monde, pour risquer à les perdre entièrement en embrassant une religion qui en ordonne le détachement le plus sincère. Au travers de toutes les difficultés que nous rencontrons, et qui semblent se multiplier toujours de plus en plus sous les pas des ouvriers évangéliques, nous ne laissons pas de nous abeurter, pour ainsi dire, à vouloir fournir notre carrière. Nous nous flattons encore de la douce espérance que les temps deviendront meilleurs, et que les esprits indociles et orgueilleux fléchiront peut-être un jour sous le joug de la foi. Mais, pour accélérer cet heureux changement, je sens, mon révérend père, qu'il nous faudroit, à tous tant que nous sommes ici, l'art de manier les esprits et de gagner les cœurs, au point que vous le possédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talens, j'espère que vous ne nous refuserez pas vos lumières, ni aucun des secours que vous pourrez nous procurer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger, en vous soumettant à être le procureur-général de notre mission, nous est une preuve convaincante du zèle que vous avez pour nos intérêts, et pour ceux de tant de pauvres idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du ciel. C'est ainsi que sans passer les mers, vous aurez part à tous les mérites de notre apostolat. Je compte, en mon particulier, que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance, et que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

EXTRAIT

De quelques lettres du père Roy, missionnaire de Chine, au père de Brassaud, sur la fin de 1754 (1).

VOICI ce que j'ai appris de la mort du père Masson. Le père Motta, jésuite portugais, qui est ici (à Macao), et qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le père Masson, m'a dit ce qui suit: Le père Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange gardien le père Motta, jusqu'à son départ de cette ville; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvoient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint sacrement. Il partit de là avec seize Jésuites portugais qui alloient ou au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos pères d'une manière particulière: toutes les fois qu'il ne pouvoit pas dire la messe, il communioit: il étoit presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regardèrent comme un saint: il ne put faire aucun exercice de zèle, parce qu'il ne savoit pas le portugais. Le dernier mois, il fut obligé de déclarer un mal qu'il avoit caché jusqu'alors; c'étoit une chaleur d'intestins dans l'endroit du fondement, laquelle lui échauffa tellement cette partie, que les chairs s'étant pourries, l'ouverture étoit six fois plus large qu'elle ne doit être: lorsqu'il déclara son mal, il n'étoit plus temps d'y rémédier. Pendant les derniers jours de sa maladie, il perdit la connoissance; dans le délire, il ne parloit que de Dieu et de la Sainte-Vierge. Lorsqu'on mouilla l'ancre

(1) Le père Roy est décédé le 8 janvier 1769.

au Mozambique, il étoit à l'extrémité. Les pères n'osoient pas le toucher pour le transporter, dans la crainte d'avancer sa mort. Dès que les chirurgiens se mirent en devoir de le faire, il expira entre leurs bras. On trouva derrière son chevet des cilices et des chaînes horribles. On le transporta tout de suite au collége, où il fut enterré tout en descendant, parce que plusieurs mois avant sa mort son corps étoit tout corrompu. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de votre ami.

Nota. Le père Toussaint Masson, peintre, venoit en Chine; il mourut le 5 juillet 1749.

Au père Lamatthe, du 18 *novembre* 1754.

Vous apprendrez ma situation par le père B..... Cette situation ne s'accommode guère avec l'activité d'un zèle impétueux; mais dans cette situation nous pouvons glorifier Dieu, en faisant sa sainte volonté; *c'est* ce qui doit nous suffire à l'un et à l'autre. Devenez homme d'oraison, vous en aurez un très-grand besoin. Vous aurez à souffrir dans ces pays-ci: je m'y attendois, je le savois: cela ne m'a pas dégoûté. Je crois aussi que vous n'en serez pas moins disposé à vous laisser conduire par la Providence. Que cette divine Providence nous présente de moment en moment des choses gracieuses ou des occasions de croix, de mort, etc.; si nous sommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de sévérité. Il faut, avec des officiers et des matelots, pour pouvoir faire du bien, savoir, sans lâche et indigne complaisance, user d'une certaine indulgence. On entend à table, surtout dans les commencemens avant qu'on les ait

gagnés, bien des choses qui vous effaroucheront; il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un sérieux imposant qui montre une désapprobation manifeste, et un air trop ouvert qui soit un indice de notre approbation de ce qui se dit. Les avis sur les paroles sales, les juremens, les médisances ne sont de saison qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop austère lorsqu'on entend des choses qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une personne consacrée à Dieu, ne sont pourtant pas aussi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaisseau rend presque tous excessivement libres dans leurs paroles, ne sert qu'à inspirer de l'éloignement : on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juste milieu par lequel on n'excède ni d'un côté ni d'un autre? je crois qu'il n'y a guère que l'esprit d'oraison et d'une oraison habituelle. Devenons saints, cher ami, nous en aurons grand besoin.

Au père de Brassaud, le 23 octobre 1757.

JE ne suis pas horloger de Sa Majesté impériale. Sur l'exposé que j'ai fait de mon peu de science, on m'a jugé indigne de cet honneur; je suis encore plus indigne d'être Missionnaire, et cependant je le suis; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir : les tracas de toute espèce font bien revivre une âme à demi morte; il faut que cette sainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grâce à une âme destinée à ce ministère-ci; puissé-je un jour remplir, dans toute son étendue, l'idée que j'en ai. Si Dieu veut faire quelque chose sur les misères et sur le néant, il n'a qu'à m'employer, je suis bien son homme. Adieu, mon très-

cher; unissons-nous en Dieu, en Marie, et commençons notre éternité, du moins en faisant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là haut. Un mot de Dieu de ma part à N..... s'il est à la Flèche. Je vous le recommande; je sais que cette recommandation est assez inutile: les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher Maître: rebuteroient-elles ses ministres?

LETTRE

Du père Lamatthe, missionnaire en Chine, au père de Brassaud.

Ce 6 janvier 1756.

MON RÉVÉREND PÈRE, ET TRÈS-CHER COLLÈGUE,

JE crois que vous savez à peu près tout ce qui regarde mon voyage. Je suis arrivé ici en fort bonne santé, le 23 août, après une traversée bien longue, comme vous voyez; mais aussi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a jugés dignes de souffrir pour lui que les peines inséparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en assez bonne santé. Le père supérieur même étoit alors fort bien; mais depuis ce temps-là, il n'a presque pas eu de bon intervalle; environ trois semaines de fièvre tierce, des attaques d'asthme presque continuelles et qui l'obligent à passer la plus grande partie de la nuit sur une chaise, le font bien souffrir; j'espère cependant que nous le conserverons long-temps, et nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le père supérieur général vienne ici pendant sa supériorité; il est trop occupé et trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le père Chanseaume dans le mois d'avril; ainsi voilà le Kiang-si sans Missionnaire. Le père Forgeot est d'une foible santé, et le père de la Roche est confiné dans ses montagnes. A la vérité, nos Jésuites chinois sont partis dès le commencement de cette année; mais vous savez ce qu'ils peuvent faire à présent; ainsi tout le poids du travail tombe sur le père du Gad: aussi l'épuisement, joint à des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le père Roy et moi pourrions aller partager ses fatigues, aussi sommes-nous demandés et attendus; et si les circonstances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir sous peu de temps. Ce qui arrête, c'est l'emprisonnement des cinq pères pris dans le Nankin, parce que s'il m'arrivoit quelque malheur, on craindroit de leur attirer à eux-mêmes de mauvais traitemens; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de Pekin, ils devroient être déjà délivrés ou sur le point de l'être. Il y a déjà quatre ou cinq mois que le père d'Arocha, vice-provincial de Chine, étant allé voir le premier ministre, qu'on a sollicité plusieurs fois de parler en faveur des prisonniers, celui-ci lui dit de lui-même, et sans être prévenu sur cette matière, qu'il étoit actuellement chargé de l'affaire de nos pères; que certainement elle se termineroit cette année, et qu'on les renverroit chez eux, c'est-à-dire à Macao; puis se tournant vers les autres ministres qui étoient présens, il ajouta: Il faut bien leur donner cette consolation (aux Jésuites de Pekin), car ils ont bien de la peine de les voir ainsi dans les prisons, parce qu'ils sont Européens comme eux. D'ailleurs l'Empereur ayant reçu de son armée des nouvelles plus avantageuses, qui lui apprenoient que le royaume

royaume de *Tchong-kar*, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, étoit soumis, et que l'usurpateur même étoit pris, avoit donné une espèce d'amnistie par laquelle il commuoit les peines des criminels ou de ceux qui passoient pour tels, et contre qui la sentence n'avoit pas encore été portée. Par cette amnistie, tous ceux qui devoient être décolés seroient étranglés; ceux qu'on devoit condamner à être étranglés seroient en exil perpétuel; l'exil perpétuel devoit être changé en exil de trois ans, etc., et on pouvoit se rédimer de celui-ci. Tout cela nous avoit donné les plus belles espérances; et on comptoit si bien sur la délivrance des prisonniers, que le père provincial avoit déjà fait des dispositions sur leur demeure et leur emploi: rien cependant n'est encore exécuté, et je ne sais quand cela le sera. Les dernières nouvelles de l'armée sont moins favorables, et le temps n'est guère propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'Empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie: plusieurs des princes du Tchong-kar, qui s'étoient donnés à lui et qui y avoient introduit son armée, s'en sont retirés, et après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes et dans des pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée et en danger de mourir de faim. Vous jugez de l'impression que ces nouvelles ont faite à la cour, et si l'Empereur doit être disposé à accorder des grâces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet et de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avoit dissipé les soupçons qu'on donnoit de la fidélité des princes tartares; et après cela, il a ordonné qu'on le traduisît au tribunal des crimes pour le faire juger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à priver les prisonniers de la précieuse couronne du martyre? Vous changeriez bien de sentiment si vous

étiez ici : nous serions presque sans espérance de trouver aucun Chrétien qui voulût nous cacher chez lui, si les pères étoient mis à mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont eu des rapports avec les Missionnaires, si ceux-ci sont condamnés.

Le père de la Roche, à qui il vient d'arriver une mauvaise affaire, est errant de tous côtés, sans pouvoir trouver personne qui veuille de lui. Voici ce qui a donné occasion à la persécution qu'il souffre dans ces montagnes. Quelques Chrétiens avoient acheté un terrain où il y avoit une petite pagode environnée d'arbres. Les fidèles étant allés les couper, ces arbres, soit par hasard ou de dessein prémédité, tombèrent sur la pagode et brisèrent ses dieux de pierre ou de bois. Sur cela, grand tapage de la part des idolâtres, qui veulent en avoir raison. Dans un autre quartier du même district, un Chrétien enlève sa prétendue qu'il avoit demandée inutilement par trois fois. Cette femme, ainsi introduite de force chez son mari, crie tout haut à l'Européen, et dit que c'est son beau-père qui le recèle. Les chefs du village craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au mandarin. Celui-ci fait d'abord arrêter cent Chrétiens, et leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, etc. Ils confessent généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourmens ordinaires, la bastonnade, etc. Pour les faire succomber, les gens du tribunal à qui le mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice qui avoit été en usage au Japon. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils leur attachent les pouces l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les suspendent à une poutre, et les laissent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le mandarin a fait con-

duire les fidèles dans le lieu d'où ils sont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en sont revenus avec leurs glorieuses palmes, et tout est à présent un peu plus tranquille à la montagne. Comme cependant tout Européen passe pour être complice du fameux *Ma-chao-chu*, révolté du Houquang il y a trois ou quatre ans, en cherchant celui-ci, on chercha en même temps les Européens, et c'est pour cela que le père de la Roche est en fuite : mais on juge ici que ces mouvemens ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres provinces, les choses sont assez tranquilles. On fait toujours cependant des perquisitions pour arrêter *Ma-chao-chu* qui ne sera jamais pris, et qui sans doute fera prendre bien des Missionnaires. Tout entre les mains de Dieu qui ôtera, quand il lui plaira, cette occasion de persécution contre nous.

A l'égard de la religion, un nouvel accident pourra lui nuire. Le voici : le gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois infidèles. Ceux-ci désespérés de leur exil n'ont pas été plutôt à Emoui, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont été rapporter aux mandarins que les Espagnols ne venoient que pour faire entrer des Missionnaires en Chine ; que c'étoit là le dessein de celui de cette année ; qu'il avoit apporté plus d'argent qu'il n'en falloit pour sa cargaison, et que c'étoit pour le distribuer aux Chinois et les gagner. La visite a été faite par les mandarins : on a trouvé l'excédant, qui étoit pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. L'argent est gardé dans une maison, et on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence et pour payer les marchandises.

Ce 6 janvier 1756.

AVANT-HIER un Jésuite allemand, sacré depuis peu évêque de Nankin, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocèse : s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre. Portugais et Français, séculiers et réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour, M. le Fèvre, du séminaire des missions étrangères, évêque de Nolène, et vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres Missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau français pour se rendre à Malaca, et de là retourner, s'il le peut, par Camboye, dans son vicariat. La persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les Jésuites portugais n'y ont plus que deux Missionnaires, dont l'un, le père Loureyro, est à la cour en qualité de médecin et de mathématicien ; l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnoître. On n'espère pas plus de liberté du vivant du Roi, monstre horrible par ses excès et ses débordemens.

Il y a grand nombre de Chrétiens et de Missionnaires au Tunquin ; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que la religion n'y est point autorisée. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Lamatthe, missionnaire, au père de Brassaud.

Ce 20 août 1759.

MON RÉVÉREND PÈRE ET TRÈS-CHER COLLÈGUE,

P. C.

Il seroit difficile d'exprimer avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'année 1757. Si elle fût venue plutôt ou qu'elle eût été plus longue, elle en auroit encore été mieux reçue. L'an passé je vins remplacer le père de la Roche dans ces montagnes qui faisoient quelquefois en France le sujet de nos entretiens, et j'y ai pour collègue le père Maur. Quelque idée qu'on puisse avoir de ce séjour, nous nous y trouvons fort bien l'un et l'autre. Je crois que vous n'attribuerez pas notre contentement à la situation avantageuse du poste; nos montagnes escarpées et nos profondes ravines n'ont guère de quoi plaire, quoique presque partout cultivées jusqu'au sommet; mais la ferveur et le nombre des Chrétiens nous y adoucissent les fatigues inséparables des fréquens voyages. Mon collègue qui y est venu deux ans avant moi, en est déjà presque entièrement épuisé, et a craché le sang cette année pendant deux jours : peu à peu il s'est rétabli et s'est cru en état de continuer son ouvrage. Aussi est-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, des quartiers éloignés de plusieurs journées de notre résidence ordinaire, parce qu'il peut sans danger loger chez des infidèles sur la route. Jusqu'à présent, je n'ai

parcouru que les chrétientés de notre voisinage : elles sont nombreuses : il y a de quoi s'occuper près de quatre mois à confesser tous les jours, sans chommer. Les congrégations du saint sacrement et des saints anges y font un bien qu'on ne sauroit exprimer. On y instruit les enfans avec soin, et ils viennent tous les mois régulièrement se faire examiner. A l'examen général qui se fait à la fin de l'année, ils étoient l'an passé environ trois cent cinquante des deux sexes, et nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à peu près ; les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continuelles, et la timidité de quelques Chrétiens, avoient un peu fait négliger ces examens quelques années ; mon collègue s'est donné bien des mouvemens pour les faire rétablir, et il en est venu à bout. Depuis mon arrivée, je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La congrégation de la bonne mort fait au moins autant de bien auprès des moribonds. Que je voudrois, si c'est la volonté de Dieu, que vous pussiez en être témoin vous-même ! Quelle consolation de les voir aller par troupe, assister le malade, veiller plusieurs nuits de suite pour l'aider à bien mourir, et ne l'abandonner qu'après qu'il est rétabli ou enterré, et s'il est trop pauvre, fournir aux frais de ses funérailles ! Leur charité sur cet article fait même impression sur les idolâtres, et il y en a qui ont été attirés par là à la religion chrétienne. Malgré la persécution qui continue toujours, et plus ici que dans les autres missions, nous avons tous les ans la consolation de baptiser bon nombre d'adultes et d'enfans ; et j'ai bien changé de sentiment sur la Chine depuis que j'y suis. Avant mon départ, je croyois que c'étoit la mission où l'on faisoit le moins de bien, et je crois à présent que c'est une de celles où l'on travaille avec le plus de succès, surtout dans

les campagnes. Ici nous avons affaire à des hommes qui sont en état d'entendre les instructions qu'on leur fait, et qui ont assez de droiture pour reconnoître la vérité lorsqu'on la leur présente, quoique la crainte les empêche souvent de la suivre. Mais en Canada et aux Indes, on ne trouve pour la plupart que des gens qu'il faut faire hommes avant que de les faire chrétiens, si ce que j'en ai ouï dire est vrai. Dans nos montagnes surtout, la religion fait des progrès, et elle en feroit bien davantage si nous avions à la main de bons catéchistes ambulans. Mais il est rare de trouver des gens qui réunissent les qualités nécessaires pour cet important emploi, et nous en sommes en fort grande disette. C'est cependant par les catéchistes que le royaume de Dieu s'étend, et nous n'avons guère d'autre moyen de le faire : car vous n'ignorez pas que depuis long-temps les circonstances ne permettent pas aux Missionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux infidèles. Nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous présente pour être admis au baptême, après qu'ils ont été bien instruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'est que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, et que par là nous n'avons guère que des Chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne sont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercice, même ceux qui paroissent les plus fervens parmi les catéchumènes ; et quatre ou cinq ans même ne suffisent pas, lorsqu'on croit avoir lieu de douter de la sincérité et de la solidité de leur conversion ; c'est-à-dire, que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalousie qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine Providence, mon cher collègue, profitons de tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à l'inconstance des

Chinois, quoiqu'il soit vrai que c'est là leur foible, nous avons cependant la consolation d'avoir tous les ans quelques confesseurs de la foi, et depuis plusieurs années, il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait son devoir, lorsqu'il a été appelé aux tribunaux et maltraité, et ceux qui se laissèrent vaincre il y a quatre ou cinq ans, demandèrent aussitôt à être admis à la pénitencè; et quelque rude qu'elle soit, tous, ou presque tous, l'ont embrassée. Ils ont été privés trois ans de confession, dix ans de communion, et ont été condamnés à jeûner et à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les vendredis pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public; à réciter le rosaire tous les samedis, et à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre ensuite à la communion, ou d'attendre encore sept ans cette grâce. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je suis entré dans ce petit détail, mon révérend père et très-cher collègue, persuadé que vous prenez quelque intérêt à notre chère mission, et pour adoucir la plaie que je fis sans doute à votre cœur, lorsque je vous annonçai la chute de quelques Chrétiens. Si la divine Providence ne vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prières: et surtout n'oubliez pas au pied de l'autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau, et qui a l'honneur d'être avec tous les sentimens d'estime, de dévouement et de respect dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du père du Gad, missionnaire en Chine, au père de Brassaud.

À Macao, le 13 décembre 1757.

M. L'EVÊQUE de Pekin est mort en mai dernier. En juin, nous avons perdu le père d'Incarville, âgé de cinquante-un ans. C'est une fièvre maligne qui nous l'a enlevé. L'Empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce père s'étoit insinué au palais, il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs et de légumes. A cette occasion, l'Empereur faisoit agrandir ses jardins, qu'il embellissoit de fontaines et de cascades d'eau. L'ouvrage n'est pas encore achevé. Le père Benoist y est occupé. Ce prince fait encore élever un palais à l'européenne, plus grand que celui qu'il a déja fait bâtir il y a sept à huit ans. Il paroît content des services mécaniques des Européens; il les récompense par des dignités, et voilà tout. Notre sainte religion n'en est guère accréditée. A Pekin, on la laisse tranquille: mais dans les provinces c'est toujours le même système de ne la pas souffrir, et d'en chasser tous les Missionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos pères portugais ont été ainsi renvoyés après deux ans de prison, de même qu'un Evêque franciscain de la Propagande. On ne se rebute pas. Trois autres Missionnaires, deux espagnols et un français, viennent d'entrer, et deux autres partiront dans peu. Dans le Tunquin, les affaires de la religion paroissent en bon état; il y a beaucoup de Missionnaires qui, quoique cachés, travaillent avec succès. Les Tunquinois sont d'un

caractère bien plus ferme et plus constant que les Chinois. Dans la Cochinchine, les Missionnaires continuent d'y être proscrits. Quelques-uns y sont rentrés secrètement. Nous avons auprès du Roi un Jésuite portugais, qui, à la faveur de la médecine, fait beaucoup de bien. Je suis, etc.

LETTRE

Du père Amiot, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences.

A Pekin, ce 4 septembre 1759.

MONSIEUR,

J'ATTENDOIS, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fusse en état de joindre à ma lettre quelque chose qui eût rapport aux sciences que vous cultivez avec tant de succès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main: c'est la mort de votre ancien ami, le père Antoine Gaubil. Vous perdez, Monsieur, un correspondant fidèle, que vos instructions avoient rendu capable depuis bien des années de rendre quelques services aux amateurs des sciences. Pour nous, qu'une même profession et un même genre de vie lioient plus étroitement avec lui, nous regrettons dans sa personne un savant du premier ordre, un bon Missionnaire, un homme doué de ces qualités précieuses qui font les délices de la société.

En effet, il étoit difficile de le connoître, sans se sentir porté d'inclination à l'aimer. Un visage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, des manières aisées: tout cela

prévenoit en sa faveur. L'estime ne tardoit pas à se joindre à l'amitié. Il ne fallut pour cela que quelques conversations avec lui, n'importe sur quelle matière : car il n'en est aucune sur laquelle il ne pût parler. C'étoit un de ces hommes qui savent de tout, et qui sont propres à tout. Il avoit beaucoup lu, et il avoit présent tout ce qu'il avoit lu, sa prodigieuse mémoire ne le laissant jamais hésiter sur rien. Théologie, physique, astronomie, géographie, histoire sacrée, profane, ancienne, moderne, sciences, littérature : tout l'occupoit alternativement, et remplissoit tous les momens qu'il ne donnoit pas à la prière ou aux fonctions de son ministère; aussi étoit-il comme une espèce de bibliothèque vivante, qu'on pouvoit consulter sûrement, et qu'on ne consultoit jamais sans fruit.

Les docteurs chinois eux-mêmes trouvoient en lui de quoi s'instruire. Ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avoit pu se mettre si bien au fait de leurs sciences, et les posséder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étoient surtout dans l'étonnement, lorsqu'ils entendoient cet homme venu de l'extrémité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles de leurs *King;* leur faire le parallèle de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps postérieurs; leur citer leur histoire, et leur indiquer à propos tout ce qu'il y avoit eu de remarquable sous chaque dynastie, les grands hommes qu'elles avoient produits, les belles actions en différens genres qui s'étoient faites dans tous les temps, l'origine des divers usages qui s'étoient établis, et cela avec une clarté, une aisance et une volubilité que ces graves et orgueilleux lettrés avoient peine à comprendre, et qui les contraignoient d'avouer, malgré leurs préjugés, que la science chinoise de ce docteur européen surpassoit de beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, Monsieur,

dont je n'aie été moi-même le témoin, et vous ne m'accuserez pas d'exagérer, si vous voulez bien faire attention aux talens du père Gaubil, à sa mémoire surtout, et à son application constante.

L'étude, et une étude suivie et méthodique, avoit fait presque toute son application dès sa plus tendre enfance. Admis dans notre compagnie à Toulouse, à l'âge de quinze ans, après avoir réussi dans les différens emplois qu'on lui avoit confiés dans sa première jeunesse; après avoir puissé le vrai goût de la bonne littérature dans les auteurs d'Athènes et de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes sciences, et il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans leurs sources primitives. On fondoit sur lui les plus belles espérances: mais le père Gaubil ne pensoit à rien moins qu'à se faire un nom du côté des sciences ou de la littérature.

Des succès d'un tout autre genre excitoient ses désirs. Les travaux de ses confrères dans le nouveau monde pour la propagation de la foi, enflammèrent son zèle et lui inspirèrent de consacrer tous ses talens au service des missions. Comme il avoit beaucoup de connoissances dans les mathématiques, et en particulier dans l'astronomie, il tourna toutes ses vues du côté de la Chine, où ces sciences sont en honneur, parce qu'il espéra qu'elles lui pourroient être utiles pour la conversion des Chinois. Il partit de France en 1721, et arriva à Pekin en 1723.

Les choses avoient bien changé de face dans cette capitale, de même que dans tout l'Empire. L'empereur Cang-hi, protecteur des Missionnaires et de la sainte religion qu'ils prêchoient, le grand Cang-hi n'étoit plus. Son fils *Yong-Tchong*, qui venoit de monter sur le trône, n'étoit nullement porté à favoriser le christianisme. Il voyoit au contraire avec peine tous les progrès qu'il avoit faits dans ses états

sous le règne de son prédécesseur, et s'il l'avoit pu sans déshonorer la mémoire de son père, il eût voulu extirper jusqu'au nom même de Chrétien.

C'est dans ces circonstances que le père Gaubil fit sa première entrée dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il devoit cultiver. Il ne perdit point courage; mais il attendit patiemment que la Providence lui fournît les moyens de montrer son zèle. L'étude de la langue chinoise et de la tartare absorbèrent d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvoit faire usage pour la perfection des sciences. Un traité historique et critique de l'astronomie chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *chou-king*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique et le plus curieux en fait d'histoire ancienne qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le savez, Monsieur, le *chou-king* est chez les Chinois un livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur nation, depuis *Yao* jusqu'à la race des *Tcheou*, comme qui diroit, suivant notre manière de compter, depuis les temps voisins du déluge, jusqu environ l'an 937 avant Jésus-Christ.

Je ne vous dirai rien de son histoire de *Gengis-Kan*, tirée des livres chinois. Cet ouvrage est imprimé; il est entre vos mains, et vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais souffrez que je vous indique l'histoire de la dynastie des *Yven*, je veux dire de ces Tartares-Mongous qui s'emparèrent de la Chine vers l'an de Jésus-Christ 1280, et dont la puissance formidable s'étendoit jusque dans la partie boréale de l'Europe et dans presque toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que celle de la dynastie *Tang*

et de quelques autres dynasties particulières, ont été envoyées en Europe; mais je ne vois pas qu'on en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

Au reste, quelqu'estimables que soient ces traductions ou compilations, ce n'étoit pas là l'objet de ses principales études, ni son goût dominant. L'érudition profonde et épineuse, qui semble n'avoir rien que de rebutant, avoit pour lui des attraits auxquels il se laissoit aller comme vers son centre. Il est peu de livres d'un certain ordre, tant européens que chinois, qui n'aient passé par ses mains. Il s'attachoit surtout à ceux qui pouvoient lui faire connoître les sciences, les arts, les coutumes et les mœurs des anciens habitans de cette portion de la terre, qui semble seule nous avoir conservé les monumens précieux des premiers temps: aussi à l'entendre parler de ce qui s'étoit passé depuis le déluge jusqu'à nos jours, on eût presque cru qu'il avoit vécu dans tous les âges, et qu'il avoit été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires et de dissertations, qu'il avoit adressés à M. Freret, lorsque ce célèbre Académicien travailloit à constater la vérité et la certitude de la chronologie chinoise, nous avons du père Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse apporter sur une matière qui, par elle-même, ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près, on trouve dans le traité du savant Missionnaire, toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Freret pour fixer la chronologie chinoise, ce que le père Gaubil a fait sur la même matière est encore plus décisif. On y trouve des choses, des raisons, des preuves qui avoient échappé au docte Académicien, et que le Missionnaire a fait voir avec toute la clarté, la méthode et la force

qu'on peut désirer dans les ouvrages de cette nature.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des observations astronomiques du père Gaubil. Dépositaire annuel de tout ce qu'il faisoit en ce genre, vous pouvez mieux que personne en savoir le mérite et en apercevoir la juste valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ses laborieuses recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces pays orientaux. C'est encore à vous qu'il a adressé le fruit de son travail et de ses connoissances. Peu de jours même avant sa dernière maladie, il avoit fini un ouvrage sur ce qui regarde la Cochinchine et le Tunquin, auquel il avoit joint les cartes de ces royaumes. Le tout fut inscrit à votre adresse, avec prière de le communiquer au père Patouillet, qui ne manquera pas sans doute de le rendre public.

Aux occupations littéraires, le père Gaubil joignit toujours les exercices de zèle et les travaux apostoliques; ou, pour mieux dire, il n'oublia jamais que son principal objet, en quittant sa patrie, avoit été de se consacrer au salut des ames, et d'annoncer les vérités de la foi aux dépens même de sa vie, lorsque l'occasion le demanderoit. Aussi fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir qu'il regarda toujours comme indispensable.

Quoique la religion chrétienne soit proscrite en général dans tout l'empire de la Chine, on nous laisse encore dans la capitale, sous les yeux même de l'Empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre ministère. Nos églises sont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons; nous y entendons les confessions; nous y administrons les sacremens; nous allons même au dehors, lorsque nous le pouvons sans risquer de tout perdre, pour procurer aux femmes chrétiennes, et aux malades, les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Le père Gaubil n'a pas été un des moins exacts

à faire toutes ces actions de zèle, sans lesquelles on n'auroit du Missionnaire que le nom. Ses études abstraites, ses fréquentes veilles, ses différentes occupations, ses emplois extérieurs ne l'empêchèrent jamais de faire une bonne œuvre. Ainsi on le vit souvent, après avoir été les nuits entières à contempler les astres, passer de l'observatoire au confessionnal, du confessionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans mettre entre ces différens exercices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste et une santé qui sembloit être à l'épreuve de tout, le mettoient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquoit avec tant d'assiduité aux fonctions journalières inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachoit pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avoit procurées au dehors. Il avoit été nommé par l'Empereur, interprète de ceux des Missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette cour, et n'en sachant point encore ni la langue ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talens, ou devant les officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'Empereur lui-même : emploi difficile, où le père Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il étoit de plus interprète impérial de la langue latine et de la langue tartare-mant-cheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie, et pour tout ce qui vient de Russie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il étoit chargé de traduire en tartare-mant-cheou toutes les lettres latines qui venoient du sénat de la Grande-Russie; et en latin, l'original mant-cheou des lettres que le tribunal chinois envoyoit en Russie pour les affaires mutuelles des deux nations.

Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici comme dans les cours d'Europe, où la connoissance des deux langues

langues suffiroit pour un emploi de cette nature. A la cour de Pekin, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes, et une connoissance exacte des lieux, des hordes et des noms particuliers des petits régulo tartares qui font leur séjour entre les états de la Chine et ceux de la Russie; sans cela, on seroit souvent exposé à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une rivière; le nom d'une montagne ou d'une rivière, avec celui d'un homme ou d'une horde; le nom d'une horde, avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet et au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire; il faut le faire dans le palais même, ou dans le lieu où se tient le tribunal; il faut le faire rapidement, quelqu'épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit; il faut le faire en présence d'une foule de mandarins, qui n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite, s'entretiennent, et d'un ton *fort élevé*, de leurs affaires particulières, ou interrompent sans cesse le Missionnaire par mille questions différentes, et pour le moins inutiles; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appelé, et il faut que le matin tout soit fait et en état d'être présenté à l'Empereur. Rien de tout cela n'étoit capable de déconcerter et d'embarrasser le père Gaubil. Il n'en perdoit pas un moment de son travail ni de sa gaieté; il traduisoit et discouroit en même temps avec ceux qui venoient l'interrompre; il satisfaisoit à toutes leurs demandes, et les interrogeoit lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettoit.

Cet emploi extrêmement onéreux par la manière dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une espèce de nécessité presque

indispensable. Le collége impérial, qui fut établi par le prédécesseur de l'Empereur régnant, pour y enseigner la langue latine à un certain nombre de jeunes gens choisis parmi les Mant-cheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on voulût se décharger du soin des versions tartares et latines. C'est encore le père Gaubil qui, après le père Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce collége, et d'en être le premier professeur.

La cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, des marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges, soit par quelques petits présens. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques extérieures d'honneur; mais le mépris qu'on savoit qu'il en faisoit, a toujours empêché qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un mandarinat dans le tribunal d'astronomie; mais un heureux incident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizième régulo qui faisoit alors les fonctions de premier ministre.

Pardon, Monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des sciences; j'ai voulu vous le faire connoître par tout ce qu'il avoit d'estimable, et entrer pour cela avec vous dans les principales circonstances d'une vie qui a été une suite continuelle de mérites et de travaux dans tous les genres, mais en particulier du côté de la religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'est trouvé; qu'il a eu l'honneur de défendre devant les juges de la terre dans deux occasions différentes, et pour laquelle il a procuré en particulier le salut à plusieurs milliers

d'enfans, qui auroient peut-être été privés de la grâce du baptême, si le père Gaubil n'avoit consacré à l'entretien de quelques catéchistes, le peu d'argent qu'il recevoit d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car quoiqu'il n'en négligeât aucune, il s'attachoit surtout à celle qui procure le baptême aux enfans exposés ou moribonds; et il avoit coutume de dire qu'il n'en connoissoit point de plus sûre, ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

L'académie impériale de Pétersbourg, pleinement convaincue du savoir et des talens du père Gaubil, lui fit l'honneur, en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi, Monsieur, de vous en rappeler le souvenir; c'est vous qui le fîtes agréer à l'Académie royale des Sciences pour être un de vos correspondans. Peu après, le célèbre M. de Mortimer, qui étoit pour lors secrétaire de la Société royale de Londres, lui proposa de le faire admettre dans cette savante compagnie, l'assurant qu'on lui accorderoit très-volontiers cet honneur, s'il ne trouvoit lui-même aucun inconvénient à le demander. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, pour lui marquer son estime, lui faisoit présent de ses mémoires à mesure qu'ils paroissoient; et les citations fréquentes et toujours honorables que M. Freret et d'autres savans du premier ordre, membres de cette même Académie, ont faites de ses lettres, de ses mémoires et de ses autres ouvrages, sont une preuve sensible de la considération qu'il s'étoit acquise dans cette illustre compagnie.

Cet homme laborieux, toujours infatigable dans ses travaux, le père Gaubil n'avoit été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son séjour dans cette capitale. Sa première maladie est celle qui l'a conduit au tombeau. Une dyssenterie violente, dont il ressentit les premières atteintes

le 7 juillet, et qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos soins, dans le commencement de la soixante-onzième année de son âge.

Il étoit né à Gaillac, ville du Haut-Languedoc dans l'Albigeois, le 4 juillet 1689 : il est mort à Pekin le 24 juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers sacremens, et il vit venir son dernier moment avec cette résignation et cette tranquillité d'esprit, qui sont le vrai caractère du Chrétien qui a toujours vécu suivant les plus pures maximes de la religion. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Roy, missionnaire en Chine, à M. l'évêque comte de Noyon, pair de France.

En Chine, le 12 septembre 1759.

MONSEIGNEUR,

J'AI reçu cette année seulement la lettre de 1755 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Vous voudriez avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guère dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour vous obéir, et je ne vous manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la province de Hou-quang depuis environ trois ans, pendant lesquels, soit par occasion, soit par suppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés, je vois que, grâces à Dieu, l'œuvre du Seigneur se fait, bien des âmes se gagnent,

et le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croient que depuis la cessation de cette publicité de la religion qui régnoit sous l'empereur Cang-hi, et depuis le renvoi de tous les Missionnaires des provinces à Macao, la mission de Chine est entièrement ruinée, ou tend bien rapidement à son entière décadence, et qu'il n'y a plus guère que dans la capitale, qu'à la faveur des arts elle se soutient et est même protégée par l'Empereur. A force de l'entendre dire, lorsque j'étois encore en France, je le croyois presque, et adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, et qui bénit ou laisse infructueux notre ministère, selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu vouloit cela de moi, content, si telle étoit sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, et d'être, s'il le falloit, témoin de son entière destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, et s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, et même malgré tout ce qu'elles faisoient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir et à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant Empire.

Après que l'empereur Yong-tching, successeur de Cang-hi, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte religion, et qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchoient dans les provinces, les Missionnaires réfugiés à Macao revinrent bientôt de la consternation générale qu'avoit causée un pareil éclat. Un de nos pères voulut le premier tenter si, malgré des défenses si expresses, l'on ne pourroit pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution, et faire en secret ce qu'on faisoit auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise, il retourna sur ses pas pour chercher du secours; beaucoup d'autres ensuite de différens corps suivirent la même route; et peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétientés dont on avoit été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mystères, qu'on possédoit, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier Chrétien qui nous invite, devient notre temple. Il est à souhaiter sans doute, et nous formons tous des vœux pour que l'Empereur et tous les grands de l'Empire ouvrent les yeux à la lumière et se convertissent enfin à la foi, parce que bien des sujets, tous peut-être, suivroient l'exemple du prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle, je ne sais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par-là notre ministère et nos fonctions deviennent plus apostoliques, et nous avons une meilleure part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleroient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errans et vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, et que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différens lieux et en différens temps, l'orage tomber sur nos confrères, les religieux de Saint-Dominique et de notre compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés et tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, et nous ont appris ce que nous avions à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les hôtels des gouverneurs de villes ou de provinces, nous ne pouvons voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites et sol-

dats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion étoit publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux; les mandarins qui y présidoient, nous admettant à leur table, nous faisoient respecter, et à présent nous ne pouvons plus paroître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, Monseigneur, la situation que j'ose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'Eglise dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses ? Plusieurs de ceux qui étoient entrés et qui restoient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avoit pas jeté de profondes racines, n'ont pas tenu; et les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'Empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands surtout et les riches, trop attachés à une fortune et à des honneurs qu'ils sont tous les jours en risque de perdre, ont été les plus foibles; et quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les différentes provinces, on peut dire que le nombre en est très-petit. Que nous est-il donc resté des anciens Chrétiens, et quels sont ceux qui depuis sont entrés dans la religion? Grand nombre de confesseurs de Jésus-Christ, qui ont donné les preuves de leur foi en souffrant pour la défendre, tout ce que les juges plus ou moins envenimés contre elle ont voulu leur faire souffrir; ces confesseurs, grâces à Dieu, ne sont pas rares en Chine; et il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé savent tous à quoi ils s'exposent en restant Chrétiens, ou en demandant le baptême s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connois guère que cette partie des provinces

qui nous est confiée à quatre Jésuites français, aidés de trois Jésuites chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres pères; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année, que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux et trois mille familles chrétiennes; je ne comprends là dedans que ce que nous avons dans le Hou-quang, quelque chose dans le Ho-nan et dans le Kiang-si.

Les pères Portugais de notre compagnie et des Missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de Nankin et de Té-kiang : ce sont nos pères Français de Pekin qui en ont soin. A Pekin surtout, vu la liberté qui y règne, le nombre doit en être assez considérable : il y a outre cela dans toutes les autres provinces de l'Empire plusieurs Missionnaires de différens corps qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, et cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, et grâces à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, et quelquefois de deux et de plusieurs années, surtout dans une langue étrangère que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entière; et après avoir fait ce nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. D'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience, de talens et de zèle, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi par la situation de leurs chrétientés

plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre et les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du Hou-quang : j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre mois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du père la Mathe, aidé par le père Tsao, jésuite chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive Eglise. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues sans rencontrer un seul idolâtre. Les Chrétiens de cet endroit, tout ramassés sans mélange d'infidèles, ne savent que prier Dieu et labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitemens, cédèrent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre tous les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment, et ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, et j'admirois la ferveur avec laquelle ils faisoient publiquement, pour pouvoir rentrer en grâce, des pénitences presque semblables à celles de la primitive Eglise. Grand nombre d'entre eux désirant avec plus d'ardeur cette grâce, et ne pouvant l'attendre long-temps, ont fait ce que saint Cyprien indiquoit aux apostats de son temps, sans oser le leur conseiller de crainte d'une nouvelle rechute. Ils ont reparu devant les juges, ils ont détesté leur foiblesse, et n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre, si ce n'est qu'ils étoient Chrétiens et qu'ils le seroient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous, c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui, auprès d'un mari infidèle, d'un beau-père et d'une belle-mère qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie, sans aucun secours de leur famille souvent éloignée, ne se démentent

point de leur ferveur et conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfans dès l'âge le plus tendre. Bien des parens infidèles alors, et Chrétiens depuis, ont promis leurs filles à des idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très-grand nombre de ces héroïnes qui, sans avoir la gloire extérieure du martyre, en ont tout le mérite et au-delà. Quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, et ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre; d'autres du moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an dernier, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, et avoir donné plusieurs enfans à l'Eglise. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avoit pas duré long-temps. Après qu'elle eut, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étoient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses images, qui furent bientôt enlevées; mais elle dit avec fermeté qu'elle ne resteroit jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger; enfin voyant qu'elle étoit résolue à tout, et qu'elle ne paroissoit pas de caractère à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, et on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une, il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang froid admirable, qu'elle seroit assommée par son mari dès qu'il sauroit que c'étoit pour voir le Missionnaire qu'elle avoit été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser et de communier méritoit bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le surlende-

main que le mauvais traitement avoit été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mystères.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de septembre dernier, quelques-uns d'eux surtout m'ont donné bien de la consolation. Un négociant passa il y a environ deux ans dans la maison d'un de nos Chrétiens qui étoit assez bon catéchiste et très-zélé, appelé Paul Hoang. Ce négociant demeuroit à sept ou huit lieues, et il ne venoit que par occasion. Le catéchiste causa avec lui, et voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'évangile, l'instruisit des choses essentielles, et lui donna un petit livre de prières et un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, et qu'il ne le connoissoit pas assez, il ne lui parla ni des Missionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le négociant a reparu, et est revenu chez la veuve de Paul Hoang, mort depuis plusieurs mois; j'étois tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la chrétienté suivante. Cette femme le reconnut et lui demanda s'il avoit oublié la doctrine que son mari lui avoit prêchée autrefois? il lui répondit que non-seulement lui, mais son père, sa mère, sa femme et ses enfans étoient tous Chrétiens; et qu'en retournant chez lui, il les avoit, avec la grâce de Dieu, tous convertis à la foi. Cette femme, charmée de sa simplicité et de sa foi, lui parla des Missionnaires, du baptême et des autres mystères qu'on cache aux catéchumènes. Il vint en grande hâte me trouver. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptisé, un catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfans et disposer au baptême les grandes personnes, les réservant à ma première vi-

site. Par la ferveur de ce bon négociant, et par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très-fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidèles dans un endroit où il n'y a jamais eu de Chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidèle une femme voisine, de cinquante ans et plus. Elle aperçut cet enfant retiré dans un coin qui récitoit ses prières, et en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle savoit les mêmes prières que lui, et qu'elle étoit Chrétienne. L'enfant fort surpris lui demanda son nom de baptême, et quel Missionnaire l'avoit baptisée : langage étranger pour cette femme qui ne savoit ce que l'enfant vouloit dire ; les infidèles survenant les empêchèrent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites, j'arrivai dans la famille de cet enfant ; on lui en donna aussitôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme, et me dit son nom chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme ; il m'en représenta la difficulté. La plus grande étoit qu'il n'y avoit aucun Chrétien dans cet endroit assez éloigné, et que je n'avois qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutoit pour avoir quelque petit don, je lui dis qu'il auroit de moi tout ce qu'il voudroit, s'il m'amenoit cette femme. Le surlendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connoissoit personne et où personne ne la connoissoit. Les Chrétiens s'assemblèrent dans ma chambre pour savoir ce qu'elle étoit, et ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans, étant encore chez son père, elle avoit rencontré un Chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avoit

appris à connoître Dieu et à l'adorer ; que pendant de peu de jours elle avoit appris les prières et le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumènes ; que peu de temps après elle avoit passé dans la famille de son mari, et n'avoit jamais manqué depuis à réciter soir et matin ses prières ; qu'elle pensoit sans cesse à son Créateur et l'adoroit dans le cœur. Ce Chrétien lui avoit parlé de l'abstinence du vendredi et du samedi ; se croyant déjà Chrétienne, elle avoit regardé cela comme une obligation pour elle, aussi n'y avoit-elle jamais manqué ; seulement après le départ de ce Chrétien elle s'étoit trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardoit deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme, elle l'avoit depuis quarante ans récité tous les jours, et n'avoit jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer de la loi de Dieu le peu qu'elle en savoit. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, et lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avoit apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années, il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques mandarins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différens endroits, mais grâces à Dieu cela n'a pas eu de suite. L'espèce de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministères ; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions critiques, propres à animer notre foi et notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauve-garde. Ces occasions ne sont pas rares, et il n'y a aucun Missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au besoin, mais il veut quelquefois nous réduire à la nécessité de ne voir et de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles et invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier, je consentis, pour la consolation d'un Chrétien, d'aller dire une messe chez lui, et confesser le peu de personnes qui n'avoient pu se rendre dans un autre endroit qui leur étoit assigné. Comme il a servi et connu beaucoup d'Européens, il voulut me faire souper un peu à l'européenne, et je me servois de fourchette et de couteau, ce qui est contraire à l'usage de Chine. Tandis que je soupois seul dans ma chambre, vint un idolâtre de la secte la plus envenimée contre la religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air assez libre, je crus d'abord que c'étoit quelque catéchumène; je lui fis politesse et amitié; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'est pas ici d'usage d'en user autrement avec les Chrétiens. Il vit ma façon de manger, et sur un coin de la table, livres, bréviaire, écritoire, et autres meubles européens; comme il cherchoit à faire une scène, il sortit en criant à pleine tête que je l'avois insulté, que je mangeois de la viande crue pour laquelle il me falloit servir de couteau, enfin que j'étois un *fan-gin*, c'est-à-dire un malheureux, un scélérat. Il ameute la populace, presque tous gens de sa secte, qui sont en très-grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramasse vîte tous les meubles européens; je prends du papier et un pinceau, et je me mets à écrire en chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres, le reste de la troupe étoit au-dehors. Il s'avance comme un furieux, disant que si l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu et à sang. Les Chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres après avoir vomi toutes les injures et les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche, se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les Chrétiens étoient les plus forts dans la maison, mais l'agresseur savoit que la troupe étoit à la porte. Cette

lutte dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, et il ressortoit de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sachant trop ce que tout cela deviendroit, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avoit point de voie pour m'évader; on me répondit que tout étoit investi; alors m'abandonnant à la Providence, je changeai d'habit et voulus sortir, parce que je voyois assez qu'en restant je ne pouvois m'attendre qu'aux dernières violences, et de plus, qu'on ne mettroit la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les Chrétiens. Quant à être pris, j'aimois mieux être pris seul que de causer un si grand malheur. Le Seigneur me secourut, et je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les Chrétiens débarrassés d'une partie de leur frayeur furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenoit. Il étoit temps, et la Providence ne leur avoit donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furetèrent partout, enragés d'avoir laissé échapper leur proie; ils enlevèrent ce qu'ils trouvèrent chez le Chrétien, et cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des Chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avoient pris la fuite. On vint le lendemain, me chercher dans mon asile, où la sûreté de ma personne ne diminuoit guère mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, et les livres européens que je croyois abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la Providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de

fossé pour mettre à l'abri ma chapelle et mes livres, dans le temps que l'on faisoit une visite très-rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des Chrétiens imprudens m'avoient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'Empire, d'un fameux révolté, qui a paru il y a quelques années, et qui peut-être n'existe plus, ont causé et causent encore tous les jours bien du trouble. Beaucoup d'innocens, sur les moindres indices, ont été arrêtés, emprisonnés et mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étranger rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu* (c'est le nom du chef de cette révolte), prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, et répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connoître, seroit un crime d'état capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnoient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans cent occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit. Quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatans que les âmes dévotes souhaiteroient entendre raconter d'une chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux et des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux, et ceux que tant d'âmes saintes forment pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur !

Mes confrères, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute bien des traits capables d'édifier

et

et de consoler les personnes à qui ils écrivent; le père la Mathe surtout, qui, aidé par le père Tsao, digne coopérateur de son zèle, a soin de la chrétienté la plus belle, et si l'on en excepte celle de Pekin, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces pères voient avec consolation continuer la ferveur et les saints usages qu'établirent autrefois, et qu'ont entretenus successivement les pères Labbe, de Neuviale et la Roche. Grande quantité d'idolâtres attirés par leurs exemples entrent tous les jours dans la religion.

Le père Lan, chinois, qui a reçu l'Esprit saint par l'imposition de vos mains, Monseigneur, eut dernièrement une affaire qui s'est terminée heureusement. Les Chrétiens chez qui il étoit, vexés par les idolâtres pour contribuer à quelque fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse religion. Le père Lan fut nommément dénoncé, et l'affaire fut portée devant le mandarin d'une des principales villes du Hou-quang. Il comparut, et comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parens et sa patrie, on ne le prit que pour un Chrétien et non pas pour un Missionnaire. Le jugement fut favorable aux Chrétiens, et le mandarin défendit aux infidèles de les inquiéter désormais : il ajouta que si la religion chrétienne étoit une fausse secte, l'Empereur ne souffriroit pas quatre églises au milieu de Pekin et sous ses yeux, et ne combleroit pas de tant d'honneurs les présidens du tribunal des mathématiques, qui sont des Chrétiens. Le père Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instrumens de différens supplices, ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il étoit tombé entre des mains si favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme, on

n'est pas plus surpris de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce cher père savoit que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manqueroit pas de vous présenter ses très-humbles respects. Conservez toujours, je vous prie, Monseigneur, quelque part dans votre cher souvenir, et surtout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du père la Mathe, missionnaire à la Chine, au père de Brassaud.

(Juillet 1764.)

Vous n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentimens et vous féliciter d'avoir part à la croix de Notre-Seigneur.

La religion est toujours ici sur le même pied; ainsi, si je n'avois de temps en temps des persécutions, je n'aurois rien de nouveau à vous écrire. En 1762 un soldat intenta procès à sa belle-sœur, chrétienne, pour lui enlever son bien, et y impliqua cinq ou six Chrétiens. Dans l'accusation, il ne manqua pas l'article de la religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourroient donner de la force à son droit et affoiblir celui de sa partie adverse. Le mandarin ne prit pas le change, et donna gain de cause aux Chrétiens. Mais après le jugement il ordonna qu'on leur fît signer un billet apostatique. Deux ou trois s'étoient déjà retirés. Le billet fut écrit en présence des autres qui ne témoignèrent pas assez d'opposition; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence

publique en usage dans cette mission. Deux des absens ayant appris qu'on avoit écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussitôt la résolution d'aller détromper le mandarin, et réclamer ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans nommé *Pierre Li*. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retourneroit pas qu'il n'eût été admis. Les gens du tribunal vaincus par son importunité le laissèrent entrer. Il va aussitôt se jeter aux pieds du mandarin, et lui déclarer qu'il n'a eu aucune part au billet apostatique, qu'il est Chrétien et ne cessera jamais de l'être; qu'il demande, ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le mandarin surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès. On en vient aux coups; il demeure inflexible, et après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colère, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu *tant qu'il* voudra, mais que le billet ne sortira point des archives. Le second alla faire les mêmes protestations, mais à moins de frais: le mandarin, homme modéré, se contenta de lui tourner le dos, sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux frères, même dès les premiers jours de l'année, me déférèrent aux infidèles qui sont comme les capitaines de quartier, moins pour me nuire que pour perdre les Chrétiens chez qui j'étois. L'affaire n'eut point de suite. Mais sur la fin de l'année, il en survint une autre qui sembloit d'abord devoir anéantir la religion dans les montagnes dont je suis chargé. Le mandarin ordinaire et celui de guerre avoient déjà déterminé le jour auquel ils devoient venir en personne et accompagnés d'une bonne escorte, porter

le dernier coup à mes pauvres Chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchois de tous côtés quelque Chrétien qui eût le courage d'aller au tribunal faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage: aucun n'osoit l'entreprendre. Mais au défaut des hommes la divine miséricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme; mais son médecin lui déclara que s'il faisoit ce voyage dans le temps froid, il avoit à craindre une rechute. D'ailleurs un de ses soldats, infidèle, prit la liberté de lui représenter qu'il alloit se donner une peine bien inutile; que les Chrétiens n'étoient pas gens à résister; qu'il ne falloit pas tant de préparatifs contre eux; que si on vouloit les massacrer tous jusqu'au dernier, il suffisoit de l'envoyer avec un autre, et qu'il répondoit de leur couper la tête sans opposition; que si l'on souhaitoit les faire venir à la ville, il ne falloit ni chaînes ni cordes, et que c'étoit assez d'envoyer un satellite avec la liste de ceux qu'on vouloit. Quelque peine que le mandarin eût d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douceur et de la docilité des Chrétiens, l'avis prévalut, et l'on envoya quelques gens du tribunal ordinaire, avec défense d'enchaîner les Chrétiens qui seroient cités. Quelques-uns se défiant de leur foiblesse et de leurs craintes, qui sont en Chine plus grandes que vous ne sauriez imaginer, jugèrent à propos de ne pas se trouver à la maison. Les autres se mirent aussitôt en route. Dès le second ou le troisième jour de leur arrivée, les mandarins les firent comparoître pour les engager, ou à apostasier, ou du moins à dissimuler leur foi pour un moment. Quelques-uns donnèrent dans ce dernier piége; il y en eut qui se relevèrent dès le lendemain en se rétractant devant les mandarins: leur rétractation leur coûta une rude bastonnade, après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'est le plus distingué dans cette persécution, est un certain *Augustin Ouan :* aussi s'étoit-il bien disposé au combat par le jeûne et la prière, et surtout par beaucoup d'humilité. Lorsque les tribunalistes vinrent, le père et le fils se disputoient à qui partiroit. Le père se défioit de la jeunesse et de l'inexpérience de son fils, et le fils représentoit à son père que son corps affoibli par l'âge ne pourroit pas résister à la violence des tourmens. Le fils l'emporta et suivit les autres. Arrivé au tribunal, il passa en prières les nuits qui précédèrent le jugement, et ne prit presque point d'alimens. Présenté aux juges, il montra un courage au-dessus d'un Chinois. Promesses, menaces, artifices, châtimens: tout fut inutile, et l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apostatique. Malgré cette résistance, les gens qui environnoient les mandarins écrivirent en son nom un billet, dans lequel on lui faisoit dire que la religion chrétienne étoit fausse. Aussitôt qu'il entendit ces deux mots, il se leva saisi d'horreur, alla leur arracher le billet et le mit en pièces en présence des juges. On en écrit un second; il se lève aussitôt qu'il s'en aperçoit, et le traite de la même manière. Alors le mandarin transporté de colère ordonne qu'on lui mette les fers aux mains et aux pieds, et le condamne à porter trois mois une lourde cangue de près de cent livres. La cangue est une espèce de table carrée composée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau sur ses épaules: ces deux planches se montent et se démontent à volonté. Augustin chargé de cet instrument bien au-dessus de ses forces fut envoyé à un *miao* (temple d'idoles) pour y être exposé aux insultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allèrent jusqu'à l'excès, sans qu'on pût venir à bout de lasser sa patience. Ses

tourmens n'ont pas duré long-temps. Dès le second ou troisième jour, il fut attaqué d'un mal de cœur si violent, qu'on crut qu'il alloit mourir. La nouvelle en ayant été portée aux mandarins, ils en furent étrangement alarmés : car ils craignent plus de faire mourir un Chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils savent bien que servir Dieu n'est pas un crime. Aussitôt on envoya des subalternes le veiller et le soulager. Le mandarin de guerre vint en personne le visiter, et faire une nouvelle tentative pour le fléchir et l'engager à dire un seul mot, lui représentant que cela ne tirera pas à conséquence, et qu'il pourra également, de retour chez lui, honorer Dieu, faire ses prières, et célébrer ses fêtes. Tout est inutile. On parle de lui ôter sa cangue, il s'y oppose, il espère le martyre, et se plaint qu'au lieu de trois mois dont on l'avoit menacé, on ne lui laisse pas même achever trois jours. Le mandarin reprend, que puisqu'il aime tant sa cangue on le contentera, et qu'on lui en donnera une autre moins lourde et plus proportionnée à ses forces. Le confesseur réplique qu'il est content de la sienne, qu'il l'aime, et qu'il ne changera pas. Mais quoi qu'il pût dire, on la lui ôta de force, et l'on craignoit si fort quelqu'autre accident, qu'on se pressa de le renvoyer chez lui. Cependant les gens du tribunal, enragés de se voir vaincus par un homme d'une santé si foible, tentèrent encore un dernier effort pour lui faire faire une révérence profonde devant l'idole; mais ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avoient fait en présence des mandarins. On dit que dans cette première audience, d'abord deux, ensuite quatre ou cinq tribunalistes ne purent jamais lui faire courber le dos devant la statue, quoiqu'il fût à genoux aux pieds des juges, et que le jeune homme voyant qu'il en venoit un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de son long pour éviter

la violence. Sa vigoureuse résistance déconcerta les mandarins, qui n'envoyèrent plus chercher personne. Mais ils chargèrent un officier subalterne, qui retournoit au lieu de sa résidence peu éloigné de nos quartiers, d'y venir faire une visite, afin d'en engager les Chrétiens à l'apostasie, et voir la maison où ils s'assemblent. Il étoit déjà arrivé à une bourgade qui n'est qu'à une lieue de notre domicile; il y passa la nuit, et le lendemain les infidèles le déterminèrent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conseil que Dieu leur suggéra pour nous sauver, nous épargna une visite qui auroit pu avoir de fâcheuses suites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques Chrétiens, dont, grâce au Ciel, aucun ne céda ni à ses exhortations ni à ses menaces. Il devoit encore en envoyer chercher d'autres; mais comme la nouvelle année survint (c'est ici un temps de fêtes, de réjouissances et de vacances de près d'un mois), les perquisitions cessèrent, et l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix!

EXTRAIT

D'une lettre écrite de Pekin le 7 novembre 1764, par le père Cibot, missionnaire, au père Dervillé.

Vous êtes un brave homme d'avoir songé à nous: ne nous oubliez pas à l'avenir. Puisque Dieu nous afflige, il est juste que nous sachions comment et jusqu'où. Il est père, adorons et baisons la main qui nous frappe; elle ne frappe que pour guérir. L'orage dont on se plaint dans les provinces n'est pas encore venu jusqu'à Pekin; mais du soir au matin il peut

crever, et tout renverser d'une manière bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la mission à part, il me semble que je trouverois bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptisé cette année un jeune prince, d'une autre branche que celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déjà gagné ses deux frères, qui se préparent au sacrement de la régénération. Il est si changé en bien depuis son baptême, que son père n'ose rien dire. Dieu le conserve. Il promet beaucoup. J'ai aussi baptisé un jeune eunuque du palais, qui prend bien, et une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de Ha-mi. Sa fille est promise au grand général de l'Empereur. On travaille à la gagner. Chaque baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de providence. En octobre, on hâta le baptême à un prosélyte, parce qu'il étoit bien malade. Il revint à l'église guéri quelques jours après. Son camarade en a été si frappé, qu'il se dispose aussi à le recevoir. Nos néophytes ne sont pas tous des saints; mais en général ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siècles de l'Eglise. Il y a bien des endroits des Epîtres de saint Paul dont ce que je vois me donne la clef. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être Chrétien au milieu d'une nation idolâtre. Vous seriez enchanté de la manière dont les jeunes néophytes nous servent la messe et nous aident à faire l'office. Quelle modestie! quelle attention aux rubriques! ne le dites pas à nos beaux esprits. L'usage des pénitences est commun. Très-peu de familles où l'on ne fasse l'abstinence du mercredi en l'honneur de la très-Sainte Vierge. Aucun néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute pas qu'ils n'en reçoivent la grâce au baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la religion

vous perce le cœur. Imaginez où nous en sommes, nous qui habitons la plus grande et la plus idolâtre ville du monde. Que d'âmes périssent à nos côtés! tout ce que nous voyons dans la ville et au palais nous désole. O quand viendra le temps des miséricordes sur cette infortunée nation! Pour comble de désolation, nous ne sommes plus qu'une poignée de Missionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiseaux, figures mouvantes. J'ai vu souvent l'Empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeoit ouvertement, nous ne serions bientôt plus. Priez pour sa conversion et pour celle de toute sa famille, qui nous est bien affectionnée.... Pour les images, au nom de Jésus-Christ ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges, et des saints Joseph, Ignace, Xavier, Ange-gardien, mais qui n'aient rien de nu que le visage et les mains; sans cela, elles nous sont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonne à votre choix; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles sont exposées à la censure des idolâtres. Elles ne sauroient être trop belles et trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos confrères. C'est la chose qui nous intéresse le plus. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes à Dieu, et unis en lui pour jamais. Je suis, etc.

LETTRE

*Du père B***, missionnaire à la Chine, à madame la comtesse de Forben.*

A Pekin, le 9 septembre 1765.

MADAME,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la manière dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; mais j'ai du moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnoissance unie au plus parfait dévouement: c'est dans ces sentimens, Madame, que je vais vous répondre dans cette lettre sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étoient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais avant d'entrer dans cette matière, je dois vous faire observer premièrement que les pères et les mères, ou à leur défaut les aïeux et les aïeules, ou enfin les plus proches parens, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfans lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel; car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers. Les enfans ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Le premier, s'ils se marient avec une étrangère, par exemple avec une Mahométane ou une Juive, parce que la manière de vivre des étrangers étant fort dif-

férente de celle des Chinois, il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouisse d'une entière liberté. Le second, si un jeune homme en voyageant se marie dans une province éloignée, sans savoir les engagemens que ses parens peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide et il n'est point obligé de se conformer aux premières vues de son père. Mais cependant s'il n'y avoit encore que des promesses réciproques, le jeune homme est tenu, sous peine de quatre-vingts coups de bâton, de rompre ses engagemens, et de recevoir la femme que ses parens lui destinent.

Il faut observer secondement, que les mariages des Chinois diffèrent des nôtres en ce que non-seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille et de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part et d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes dont on paye une partie après que le contrat est signé, et l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de riz, de fruits, etc. Si les parens reçoivent les arrhes et le présent, le contrat est censé parfait, et il ne leur est plus permis de se dédire.

Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parens qui n'ont pas d'enfans mâles, lui donnent, par pure libéralité, des habillemens et une espèce de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beau-père fait venir son gendre dans sa maison, et le constitue héritier d'une partie de ses biens; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille et de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qui se font aux esprits des aïeux; et s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les lois obligent ses

plus proches parens à s'assembler, et à procéder l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fon tion. On regarde ici ces sacrifices comme quelq chose de si essentiel, que celui qui se marie ne pe aller habiter la maison de son beau-père, s'il est f unique; et en cas qu'il le fasse, il ne peut y rest que jusqu'à la mort de son père.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers l âmes de leurs aïeux, a donné lieu aux adoptio Ceux qui n'ont point d'enfans mâles, adoptent tr souvent l'enfant d'un autre, et cette adoption se f de deux manières : premièrement, en constitua héritier l'enfant d'un étranger; secondement, choisissant un de ses parens pour succéder à s biens. Dans le premier cas, les Chinois payent u somme d'argent au père de l'enfant qu'ils adopte et cet enfant ne reconnoît plus d'autre père que père adoptif; il en prend le nom et il en porte deuil après sa mort. S'il arrive ensuite que le pè adoptif se marie et qu'il ait des enfans, l'adopti subsiste toujours, parce qu'elle a précédé son m riage, et l'enfant adopté a droit à une portion bien égale à celle des autres enfans. Dans le seco cas, un Chinois qui n'a point de successeurs mâl peut adopter le fils aîné de son frère cadet; et frère cadet, au contraire, n'ayant point d'enfa peut adopter le second fils de son frère aîné, cas que celui-ci ait deux enfans mâles. En un m si dans une famille composée de trois frères, il en a qu'un par exemple qui ait trois enfans mâl celui-ci n'en garde qu'un, et des deux qui reste chacun des frères en adopte un. Ces enfans adop s'appellent *successeurs substitués.*

Les Chinois reconnoissent deux fins dans le m riage : la première est celle de perpétuer les sac fices dans le temple de leurs aïeux; la seconde la multiplication de l'espèce. Les philosophes qui

fait le recueil contenu dans le livre des rits, parlent de l'âge propre au mariage, et divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de dix ans ont le cerveau aussi foible que le corps, et peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers élémens des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force : ils aperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans, l'homme est vraiment homme, il est robuste, vigoureux, et cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, et à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles et les plus étendus. A soixante ans on vieillit, et il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps et de l'esprit sont désormais atténuées et impuissantes, d'abandonner aux enfans le soin des affaires domestiques. L'âge décrépit est celui de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfans, ne sont pas sujets des lois; et s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste. On voit par cette division des âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de trente ans étoit le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui la nature leur paroît moins tardive, et les lois cèdent à l'usage et aux circonstances des temps.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage, long-temps avant que les parties soient en âge de le contracter;

souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très-sérieusement, et d'une manière solennelle, d'unir par le mariage les enfans qui naîtront du leur, s'ils sont de sexe différent, et la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale chinoise dans toute sa pureté, ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagemens téméraires. Il arrive fréquemment, dit le livre des rites, que ces enfans sont, ou d'un mauvais naturel, ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil imprévu pour la mort de leurs pères ou de leurs mères, peut différer long-temps la célébration des noces, empêcher même le mariage. Enfin, ce livre allègue plusieurs inconvéniens résultant de la coutume, qui me paroît en effet très-bizarre; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire, parce que les personnes les plus distinguées ou par leur naissance ou par leur fortune, la mettent tous les jours en pratique. Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le livre des rites. Il exhorte les pères et les mères à être plus attentifs à la sympathie, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses et à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses; un insensé ne sait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile et plus arrogante. Ces injustes parens, ajoute ce livre, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus offrant.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat et plus périlleux que celui-là; car si malheureusement l'entremetteur commet quelque irrégularité dans la négociation, il est très-sévèrement puni. Outre celui-ci, il y a communément une personne qui préside au mariage de part et d'autre ; c'est ordinairement le père ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidens s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, et le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre des rites : mais je supprime ici le genre et le détail de ces punitions. Il suffit, Madame, que vous sachiez qu'en fait de mariage il ne se commet point de fraudes impunément, et que les lois veulent de la franchise et de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on doit informer de toutes les affaires, surtout des mariages et des alliances qu'on a dessein de contracter. Les pères des époux jeûnent et font un sacrifice domestique aux esprits de leurs aïeux, pour les instruire de ce qu'ils traitent sur la terre. Ils donnent aussi un grand repas à leurs parens et amis, et leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'est pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, et cette loi est presque aussi ancienne que leur Empire. Il y a cette différence entre la femme légitime et la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, et que celle-ci est entièrement subordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge et de condition; mais pour ce qui regarde les concubines, chacun suit son

caprice, et les achète selon ses facultés. Tous l
enfans qui naissent des concubines, reconnoissé
pour leur mère la femme légitime de leur père :
ne portent point le deuil de leur mère naturelle,
c'est à la première qu'ils prodiguent les témoignag
de leur tendresse, de leur obéissance et de le
respect.

L'Empereur n'a qu'une femme légitime qu'
appelle *Reine*, titre qui signifie qu'elle partage av
son mari la majesté du trône. Outre la reine,
prince a plusieurs concubines, ou femmes, qui so
divisées en six classes, en comprenant la Rein
seule de la première classe. Il y en a trois de la s
conde classe, neuf de la troisième, vingt-sept de
quatrième, dix-huit de la cinquième. Pour le nomb
de la sixième, il n'est point limité. Quoique la pl
part des concubines soient des femmes souillées
quelque crime, qu'elles aient été en conséquen
confisquées au profit du prince et exposées en vent
cependant leur nom n'est point odieux dans ce pay
malgré la tache qu'il imprime, et c'est sans dou
un malheur que les ténèbres de l'idolâtrie perp
tuent. Ces femmes sont esclaves, et soumises à tout
les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gen
c'est-à-dire, ceux qui passent pour tels dans le pay
n'achètent leurs concubines qu'avec la permission
leur femme légitime, et sous prétexte de la servi
quoique ces prétendues servantes soient souvent pr
férées à leur maîtresse.

La polygamie n'est, en un sens, pas plus permi
ici que dans la plupart des états de l'Europe. C
punit de quatre-vingt-dix coups de bâton au moin
celui qui, pendant la vie de sa femme légitime, os
roit en épouser une autre, et ce second mariage e
déclaré nul. On fait subir le même supplice à cel
qui élève une de ses concubines au rang de femm
légitime, ou qui abaisse sa femme légitime au ra

de concubine, et on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois, il n'étoit permis qu'aux mandarins et aux hommes de quarante ans, qui n'avoient point d'enfans, de prendre des concubines. Le livre des rites prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire, dit-il, ne sera point obligé de renvoyer sa concubine, mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verge sur les épaules. Ces lois ne subsistent plus que dans le livre, et actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui est un grand obstacle à la conversion des infidèles. La concubine est si dépendante de la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui est ordonné de sa part, et qu'elle n'appelle jamais le chef de la maison que du simple nom de *père de famille*. Ce n'est pas au reste qu'on ne pratique aussi avec cette femme quelques cérémonies de bienséance. On passe un écrit avec ses parens; on leur donne une somme d'argent; on promet de bien *traiter* la femme, et on la reçoit avec quelque solennité.

Ne doutez pas, Madame, que lorsque les Chinois se marient, ils ne soient convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble; on le voit clairement par les lois écrites de cet Empire, qui décernent des châtimens sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes lois cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari et la femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultère, crime très-rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur le champ, sans qu'elle puisse se

prévaloir des lois qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, et s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingts coups de bâton, et à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont: 1.° Si la femme est stérile. 2.° Si elle se conduit d'une manière peu décente. 3.° Si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-père ou de la belle-mère. 4.° Si elle est indiscrète et peu prudente dans ses paroles. 5.° Si elle détourne à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison. 6.° Si elle manifeste des vices contraires au bon ordre et au repos de la famille. 7.° Enfin, si elle est attaquée de quelque maladie dégoûtante, comme la lèpre, qui est un mal assez commun à la Chine. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de cette circonstance aggravante, que la femme ait quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré notable. Mais voici d'autres lois. Si une femme s'enfuit contre la volonté et à l'insçu de son époux, on lui donne cent coups de verges, et le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfuie, on l'étrangle. Si son époux la laisse et s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti les magistrats; et si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingts coups de verges si elle abandonne la maison de son mari, et cent coups si elle se remarie : au lieu que quand elle a présenté une requête aux mandarins, et qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier, ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine

est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asile à la femme fugitive, etc. sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris, il n'y a cependant aucune loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera à la reprendre, et il recevra quatre-vingts coups de bâton. La loi ne dit rien des concubines; ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire d'elles.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, et les femmes jouissent du même privilége. Les uns et les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissoient, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagemens, et on loue beaucoup les jeunes personnes, qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avoit destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les empêchemens, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, et enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme

une espèce de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, et qu'elle les frustre d'un tribut sacré chez cette nation. Les engagemens antérieurs sont les promesses qui se font entre les parens de deux familles, et qui consistent dans l'envoi des présens. Une fille ainsi promise ne peut ni s'engager, ni se marier avec un autre, sinon le mariage seroit déclaré nul, et les contractans et les entremetteurs seroient sévèrement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la loi interdit le mariage entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtième degré. Cette loi est très-ancienne, et l'empereur Fo-hi en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non-seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A proprement parler, il n'y a, parmi les Chinois, d'autre noblesse que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses. Voilà pourquoi il y a des familles plus illustres les unes que les autres. Un mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes noces; car alors on n'a pas d'égard au rang, et les Chinois ne font aucune difficulté d'épouser solennellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'est point cette inégalité de condition qui peut annuller un mariage : c'est celle qui distingue une personne libre d'une personne esclave. Voici à ce sujet quelques lois chinoises que j'ai trouvées dans le livre des rites.

Celui qui donnera pour femme à son esclave, la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingts coups de bâton, et le mariage sera nul. L'entremetteur et celui qui aura présidé aux noces, recevront dix coups de moins. Si un esclave épouse une fille

libre, il recevra quatre-vingts coups de bâton; et si son maître a traité cette fille en esclave, il sera condamné à cent coups : un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en persuadant aux parens que le mari qu'il offre est son fils ou son parent, sera puni de quatre-vingts coups de bâton. L'esclave est également puni s'il est complice de la supercherie de son maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer, le mariage est nul, et la femme rentre dans tous ses droits; les arrhes et les présens qu'elle a reçus lui restent. Il en est de même des filles esclaves qui épousent par fraude des hommes libres, et la loi est égale pour l'un et pour l'autre sexe. Enfin, la loi dit que quiconque sera convaincu d'avoir enlevé et violenté une femme, sera puni de mort. Mais si la femme consent au rapt, le ravisseur et la femme seront séparés, et recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article qui concerne les mandarins. Il y a deux lois dans cet Empire qu'on ne peut assez admirer. La première défend d'exercer aucune magistrature dans la ville et dans la province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette loi; et il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment et plus régulièrement observée. La deuxième interdit toutes sortes d'alliances dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

Si un mandarin de justice (car les mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux lois); si, dis-je, un mandarin de justice se marie ou prend une concubine dans le territoire où il est magistrat, la loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingts coups de bâton, et son mariage est déclaré nul. Si ce mandarin épouse la fille d'un plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition; et, dans ces deux cas, les entremetteurs sont punis de la même manière : la femme retourne

chez ses parens, et les présens nuptiaux sont confisqués au profit du prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère. Comme on ne connoît rien de plus recommandable parmi eux que la piété envers les parens, ils ont réglé la durée des deuils selon les degrés de parenté, et ils l'observent avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule. Si un deuil imprévu survient, il rompt toutes sortes d'engagemens et de promesses; de sorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille que ses parens lui ont promise solennellement, si la mort de son père, de sa mère, ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt est inhumé, ses parens donnent à la fille une entière liberté de se marier avec un autre, par un écrit qu'ils lui envoient, et qui est conçu en ces termes :

Ty (par exemple), *est en deuil pour la mort de son père, et ne peut plus accomplir la promesse de mariage faite à* Kia. *C'est pourquoi on lui donne cette nouvelle, afin qu'elle soit libre de ses obligations.* Les parens de la fille reçoivent ce billet; mais ils ne se croient pas pour cela entièrement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagemens avant que le temps du deuil soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme, qu'ils invitent à reprendre ses premières chaînes. Si le jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition, la fille reste libre, et ses parens la donnent à un autre. Cette loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil que les mariages sont défendus; la loi en interdit encore la célébration, lorsque le père ou la mère, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonné. Celui qui oseroit se marier

dans ces temps d'affliction, seroit puni de la même manière qu'on punit les enfans dénaturés et rebelles aux volontés de leur père. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrés. Cependant comme cette loi a paru un peu dure, on y a apporté quelque modification, et le mariage peut se faire, pourvu que le parent prisonnier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le festin nuptial; on doit au contraire supprimer généralement tous les témoignages d'allégresse usités dans ces sortes d'occasions.

Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, et que le contrat est signé, on commence les cérémonies qui sont en usage dans le pays, et qui se réduisent à six chefs : 1.° convenir du mariage; 2.° demander le nom de la fille, le mois et le jour de sa naissance; 3.° consulter les devins sur le mariage futur, et en porter l'heureux augure aux parens de la fille; 4.° offrir des étoffes de soie et d'autres présens, comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage; 5.° proposer le jour des noces; 6.° enfin, aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux. Il faut observer toutefois que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables, et que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, le peuple joint ordinairement les cinq premières ensemble. On commence par faire part du mariage projeté au chef de la famille, et l'on prépare les présens qui doivent être faits aux parens de l'épouse. Autrefois on lui envoyoit un canard; mais aujourd'hui on lui envoie des étoffes de soie, des toiles de coton, un pourceau, une chèvre, du vin, des fruits, etc. : la médiocrité est surtout recommandée dans ces occasions.

Le père de l'époux écrit ensuite au père de la fille,

à peu près en ces termes : « J'ai reçu avec beaucoup de respect les marques de votre affection. Vous ne dédaignez point un homme inférieur à vous en mérite et en richesses, et j'apprends avec beaucoup de reconnoissance que vous avez agréé les propositions que je vous ai faites par mon entremetteur, et que vous avez promis votre fille à mon fils. Pour observer les coutumes instituées par nos ancêtres, je vous envoie les présens ordinaires par un député, afin de convenir avec vous des conditions du mariage, et pour savoir le nom de votre fille. Je vous prie d'informer ce député de quelle famille elle est, du mois et du jour de sa naissance, afin que je consulte le sort sur l'heureux succès des noces. J'estime infiniment votre amitié, et je vous en demande la continuation. » Il met son nom et la date au bas du cahier; car les Chinois n'écrivent point sur des feuilles volantes. Comme les hommes ont plusieurs noms, les femmes en ont aussi deux outre celui de leur famille; un que le père leur donne dans leur bas âge, l'autre qu'on leur impose lorsqu'elles sont parvenues à l'adolescence : c'est de ce dernier nom qu'on les nomme, jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Ce nom et celui de la mère sont ceux dont l'époux veut être informé : car il est censé connoître déjà celui de la famille paternelle. D'ailleurs c'est une rubrique, et il faut absolument que la fille paroisse être inconnue à l'époux auquel on la destine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour suivant aux aïeux défunts du mariage qu'on a dessein de conclure. On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Les hommes et les femmes s'y assemblent, celles-ci à la droite, et ceux-là à la gauche, qui est la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux et de leurs aïeules, jusqu'à la quatrième génération; ensuite ils évoquent leurs

esprits. Le père de famille prend des parfums qui sont sur une table dressée en forme d'autel, et fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les âmes qu'on suppose voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit ces âmes du mariage qui a été concerté. « L'an, etc. de » l'Empereur *tel*, le mois de, etc. *tel* jour. *Yung* » (par exemple), votre petit-fils, voulant vous » témoigner sa piété et sa vénération, vous fait » savoir que son fils (par exemple *Lin*), n'ayant » point de femme, et étant en âge d'en prendre » une, délibère avec ses parens sur son mariage » futur avec la fille de *Tai-knun*. Nous vous regret- » tons infiniment, et nous vous offrons ces parfums » et ces vins, afin que vous soyez informés de ce » qui se passe dans votre famille. » Quand le chef a lu son discours, il le brûle, et l'assemblée prend congé des aïeux, en remettant le voile sur leurs tablettes.

Le même jour, on envoie un député de la famille au père de l'époux pour lui porter les présens dont j'ai parlé. Ce député, que l'entremetteur et plusieurs domestiques accompagnent, est reçu à la porte de la maison de l'époux avec toutes les formalités qui s'observent dans les visites les plus solennelles. Le père de l'époux, après avoir reçu les présens et la lettre des mains du député, le prie d'attendre un moment pour la réponse, et porte sur le champ cette lettre dans le temple domestique de ses aïeux, où sa famille est déjà assemblée. Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. Lorsqu'il est considérable, il fait des excuses au député, et celui-ci y répond selon le style usité: car dans ces occasions le nombre des paroles et des révérences est réglé; il lui donne ensuite plusieurs

corbeilles pleines de viandes et de fruits pour la famille de son gendre, et ils se séparent avec les complimens ordinaires. La réponse est conçue en ces termes : « *Tai-knun* (par exemple), à *Lin* : J'ai » reçu avec respect les marques de bonté que vous » avez pour moi. Le choix que vous daignez faire » de ma fille pour votre fils, me fait connoître que » vous estimez ma *pauvre et froide famille* plus » qu'elle ne mérite. Ma fille est *grossière et sans* » *esprit*, et je n'ai pas eu le talent de la bien élever. » Cependant je me fais gloire de vous *obéir* dans » cette occasion. Vous trouverez écrit dans un cahier » séparé le nom de ma fille et celui de sa mère » avec le jour de sa naissance. Je vous remercie de » l'amitié que vous me témoignez, et je vous prie » de vous souvenir toujours de moi. »

Le père de l'époux reçoit le député et la réponse avec les mêmes formalités, parce qu'alors le député est censé envoyé de la part du père de l'épouse. Cette première cérémonie est un engagement réciproque; on attache dès-lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, et on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour convenu, la famille de l'époux envoie aux parens de l'épouse des étoffes de soie, et d'autres présens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pièces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'aiguilles, de bracelets de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour, les parens de l'époux annoncent par un écrit qu'ils ont consulté le sort, et qu'ils en ont reçu un augure favorable; en même temps ils fixent le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un

calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie et le beau temps. Ensuite ils envoient au père de l'époux un nouveau cahier ou lettre écrite en ces termes : « *Culchi* (par exemple), à son allié. J'ai reçu avec » beaucoup de respect votre résolution touchant le » mariage de votre fille avec mon fils. J'ai consulté » le sort, et j'en ai reçu un augure qui me répond » du succès de cette union. Mais maintenant, selon » l'usage de nos ancêtres, je vous envoie une per- » sonne de confiance, qui vous porte les présens » ordinaires comme des gages du désir que j'ai de » conclure promptement ce mariage. J'ai aussi choisi » un jour heureux pour la célébration des noces. » J'attends vos ordres, et je vous salue. »

J'ai oublié de dire qu'avant d'envoyer cette lettre, on la porte dans le temple domestique des aïeux, où le chef de famille leur adresse ces paroles. « *Ly-U* » (par exemple), votre petit-fils, et fils de *Tong*, » étant convenu de son mariage avec *Ta-kia*, fille » de *Liu-pan*, vous annonce qu'il a consulté le » sort, etc. C'est pourquoi il vous offre les présens » qu'il lui a destinés, et vous fait savoir qu'un tel » jour a été proposé et élu pour la célébration du » mariage. » Le député, accompagné de l'entremetteur et des domestiques qui portent ces seconds présens, se rend à la maison de l'époux, où il est reçu avec les cérémonies accoutumées. Cette deuxième visite est absolument semblable à la première. Le chef de cette famille porte aussi la lettre et les présens dans le temple des aïeux, et leur fait part de ce qui a été résolu. Le député revient avec la réponse, dont voici les termes : « *Culchi* à *Kiun* son allié. J'ai reçu » votre dernière résolution. Vous voulez que les » noces se fassent; je suis seulement fâché que ma » fille ait si peu de mérite, et qu'elle n'ait pas eu » toute l'éducation qu'elle pouvoit avoir. Je crains

» qu'elle ne soit bonne à rien. Cependant, puisque » l'augure est favorable, je n'ose vous désobéir. » J accepte votre présent. Je vous salue, et je con- » sens au jour marqué pour les noces. J'aurai soin » de préparer tout ce qu'il faudra. » Le député porte la réponse aux parens de l'époux; on observe les mêmes cérémonies, tant envers lui qu'envers les aïeux auxquels ils communiquent la réponse du père de l'époux.

Quelque longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent; mais j'abrégerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si on vouloit faire entendre qu'il n'est pas permis aux parens de dormir, dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, et la tristesse y règne au lieu de la gaieté. On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du père, parce que le fils semble en quelque manière lui succéder. Ses amis ne le congratulent point; et si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est, lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, et tandis que ses parens sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du temple, et se prosternant la face contre terre, il ne se lève que quand le sacrifice est achevé. Ensuite on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le père de l'époux, l'autre vers l'occident pour

l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies, qui est ordinairement un des parens, invite le père à prendre sa place, et aussitôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siége qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, et l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, et fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père, s'avance ensuite vers sa table, et reçoit ses ordres à genoux. « Allez, » mon *fils*, lui dit le père, allez chercher votre » épouse; amenez dans cette maison une fidèle com- » pagne qui puisse vaquer avec vous aux soins des » affaires domestiques. Comportez-vous en toutes » choses avec prudence et avec sagesse. » Le fils se prosternant quatre fois devant son père, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes (usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se faisoient de nuit), et lorsqu'il est *arrivé* à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, et attend que son beau-père vienne le prendre pour l'introduire.

On observe à peu près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse. Le père et la mère sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, et les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle-même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui dans cette circonstance est comme sa *paranymphe*, et d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son père et de sa mère, et les salue l'un et l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens, et leur dit le dernier adieu. Alors la

maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux : elle fait la libation ordinaire et boit le reste du vin ; après quoi elle se met à genoux devant la table de son père qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, et à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père et de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, et sa mère lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. « Ayez bon courage, » ma fille, lui dit-elle, soyez toujours soumise aux » volontés de votre époux, et observez avec exac- » titude les usages que les femmes doivent pratiquer » dans l'intérieur de leur maison, etc. » Les concubines de son père, les femmes de ses frères, de ses oncles et ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la première cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus. C'est toujours la femme légitime de son père qui fait le personnage de mère dans cette cérémonie. Pour sa mère naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, ou tout au plus de paranymphe.

Cependant le père de l'épouse va recevoir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-père. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour, l'époux se met à genoux et offre à son beau-père un canard sauvage que les domestiques de ce dernier portent à l'épouse comme un nouveau gage de son attachement. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois, ils se saluent l'un et l'autre, et adorent à genoux le ciel, la terre et les esprits qui y président. La paranymphe conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est préparé, et qui est couvert d'étoffe couleur de rose. L'époux lui donne la main, et entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il est à remarquer qu'il marche entouré

d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, etc.

Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, et invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle, et entre dans la cour intérieure où le repas nuptial est préparé : alors l'épouse lève son voile et salue son mari; l'époux la salue à son tour, et l'un et l'autre lave ses mains, l'époux à la partie septentrionale, et l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle : ensuite ils se mettent à table tête-à-tête; mais avant de boire et de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits : coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé et gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari, et en même temps on apporte deux tasses pleines de vin; ils en boivent une partie, et mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite et achever de boire. Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parens dans un appartement voisin; la mère de l'épouse en donne un autre dans le même temps à ses parentes et aux femmes des amis de son mari, de sorte que la journée se passe en festins. Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ses habits nuptiaux et accompagnée de son époux et de la paranymphe qui porte deux pièces d'étoffe de soie, se rend dans la seconde cour de la maison où le beau-père et la belle-mère, assis chacun à une table particulière, attendent sa visite. Les deux époux les saluent en faisant quatre genuflexions devant eux,

après quoi le mari se retire dans une chambre voisine : l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soie, et s'incline profondément; elle prie son beau-père et sa belle-mère d'agréer son présent : elle se met ensuite à table avec sa belle-mère; les uns et les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne sert aucun mets sur la table, ce n'est qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mère reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parens de son mari, et fait quatre génuflexions devant eux; mais elle ne leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domestique des aïeux, de la manière suivante. On leur fait d'abord un sacrifice pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là, les deux époux se prosternent sur les degrés du temple, et ne se relèvent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des aïeux : ensuite les mariés sont introduits dans le temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément et la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre; néanmoins ils en observent une partie, surtout celles qui sont essentielles.

LETTRE

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine à un de ses amis.

Du 28 août 1766.

QUOIQUE je n'aie pas eu part comme vous aux grandes révolutions et aux grands renversemens, il arrive cependant qu'une foule et une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situation extérieure moins tranquille que vous : quant à l'intérieur, puisse-t-il chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler !

Vous voudriez quelque détail de la mission, quelque chose d'édifiant ; ne soyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des *Lettres édifiantes*. Le collègue qui a soin de la montagne, a la mission la plus brillante de toute la Chine, et pourroit vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu qui a ses desseins sur ce pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupean, qui étoit réuni autour de lui, se disperse, lui occasione bien des voyages ; et plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres provinces, ce qui fait saigner le cœur du collègue ; mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui dans cinquante ou soixante lieues d'étendue puis compter environ deux mille Chrétiens ; qui pour aller chercher mes brebis dispersées, et faire par an douze à quinze cents confessions, suis toujours

[illegible] vous [illegible] d'asser [illegible] écrire : [illegible] son [illegible] celui d'un [illegible] les [illegible]. Dans de [illegible] gnant doucement [illegible] ce [illegible] pas quique [illegible] sens- [illegible] morts pour [illegible] vite, [illegible] serait pas [illegible] quan- [illegible] gieuse de [illegible] rien [illegible] traits [illegible] pour [illegible] rien [illegible] Mais il y a [illegible] mœurs. [illegible] ses si [illegible] de [illegible] [illegible] mots [illegible] se rendre [illegible] mots [illegible] des [illegible]

dans la crainte d'offenser Dieu ou de se [illegible] de l'offenser, dans la crainte [illegible] ou de produire même lui déso- [illegible], [illegible] à toutes les coutumes que [illegible] lui passer pour les indispen- [illegible] les [illegible] voilà leur position. [illegible] malheureusement [illegible] les [illegible] mêmes [illegible] sont, pour [illegible] dans les [illegible] simplicité de [illegible]

ınocence dans le plus grand nombre de ceux
cent! (car il n'y a aucun Missionnaire qui
ain nombre de familles anciennes lesquelles,
sans exercice de religion, n'apostasient pas
ıtent encore leurs enfans au baptême). Si
voyois je vous dirois bien des choses qui nous
bénir Dieu, et je n'en trouverois qu'avec
peine pour un certain public, pour que je
ıe déterminer à écrire ce qu'on appelle une
ifiante.

LETTRE AU MÊME.

Du 8 septembre 1768.

ɔien des années que j'ai cessé de vous désirer
divin Maître vous retient là pour sa gloire.
ıe, qui doit être notre devise, absorbe et
orber tous les autres désirs. Nous pouvons
patiemment pour nous voir *os ad os*, le
ıquel le Maître fera éclater sa miséricorde
réunira dans la patrie.
ıus étions ensemble, je pourrois édifier votre
et vous faire bénir le Dieu qui dédommage
ise, par les moissons qu'on recueille dans les
rangers, de la stérilité de vos champs jadis
ıds, et où l'ennemi a semé tant de zizanie;
ut cela, pour l'ordinaire, se fait par des
op simples et trop naturelles en apparence,
apper ceux qui semblent attendre quelque
e plus merveilleux. Une continuité de petits
s et de coups marqués de la divine Provi-
me saisit d'admiration, me pénètre de re-
sance: un seul plus marqué et avec des traits
nineux, fra[illegible] plus chez vous. Or, c'est
prodiges [illegible] que Dieu n'a pas encore

jugé à propos de faire. S'ils sont nécessaires pour faire entrer cette nation dans toutes les vues de miséricorde que le grand Maître peut avoir sur elle, prions-le de les opérer et d'envoyer un ou plusieurs ouvriers assez morts, assez anéantis pour être dans sa main l'instrument de cette heureuse révolution : *mitte quos missurus es.* (Exod. 4, 13.)

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici, et y maintenir ces chrétientés formées par nos prédécesseurs, les augmenter, en former de nouvelles malgré tant d'obstacles ; proscrits que nous sommes par les lois, incapables de changer notre figure et notre accent, nous sommes ici des vingt, trente et quarante années environnés de tous les dangers dont parle saint Paul (*II. Cor.* 11.) Je mets au hasard quelques traits qui me viennent.

Je suis investi dans une fort petite cabane par un peuple d'infidèles furieux, et qui ne veulent rien moins que m'écorcher tout vif. Muni du signe de la croix, je sors et passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après l'ange du Seigneur préside à la sortie de ma chapelle, qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies, sans être aperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre, et dans la rage où ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'aperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où étoit mon bréviaire, et autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avoit été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine) et reconnoît que c'est une punition du Maître du ciel dont il a insulté le ministre. Une autre fois, je me trouve dans un endroit où la famine avoit rassemblé jusqu'à un millier de brigands et de gens sans aveu qui mettoient le pays à contribution. On ne pouvoit se rédimer du

lage qu'en donnant à un jour marqué, ou la somme
rgent, ou la quantité de grains qu'ils envoyoient
mander par leurs députés. Huit de leurs émissaires
ivent dans la maison du Chrétien chez qui j'étois,
moment que je sortois de la chambre où j'avois
la messe. Un instant plutôt, ils me prenoient à
ıtel; ils prennent et soulèvent à diverses reprises
coffre de chapelle : Dieu ne permet pas qu'ils
uvrent; ils demandent trente boisseaux de riz
'on doit venir prendre le lendemain à la même
ure, puis ils se retirent. Mon hôte, mort de peur,
nt vîte me faire part de cette triste nouvelle. Après
voir exhorté à la résignation pour tout événe-
nt, je lui dis que je croyois qu'en donnant à
eu une partie, il pourroit peut-être attirer sa
otection sur le reste. Je lui conseille de faire sur
champ une aumône de quelques boisseaux à
elques pauvres Chrétiens du voisinage, ce qui est
écuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'es-
ce de promesse que j'avois faite en son nom. Le
ıdemain matin, dans le temps qu'on les attendoit,
ivent divers corps de soldats que le gouverneur
la ville dont dépendoit cet endroit, avoit ramas-
ı de toutes les villes voisines; plusieurs des chefs
nt pris, le reste des maraudeurs se dissipe, et un
igandage qui duroit depuis une quinzaine de jours,
arrêté dès qu'on en est venu aux Chrétiens.
Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me
uve pas, la mauvaise volonté cesse. Une femme
idèle veut se venger d'avoir été repoussée à l'en-
e d'une chambre où j'étois occupé à confesser.
le va dans la rue crier à pleine tête *à l'Européen*,
rsonne ne bouge; elle va à un grand marché, à
quart de lieue, pour ameuter la populace; et
mme si un Européen n'étoit pas un homme pros-
t, aucun, pas même les commissaires de quartier
prennent fait et cause. Tantôt de mauvais Chré-

tiens, des apostats veulent imiter Judas; je tremble sur eux aussitôt que j'en vois; ils font presque toujours une fin tragique, et celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux sur qui la vengeance divine a déjà éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les infidèles sont convoqués pour me venir enlever; un d'eux, ami du Chrétien chez qui j'étois, se trouve là, et détourne le coup. Là, un autre perfide à qui je refuse les sacremens pour sa désobéissance aux décrets, amène des infidèles pour me prendre; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas; les Chrétiens saisissent le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les infidèles qui me saluent sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns et aux autres, le perfide est forcé d'aller ailleurs cacher sa honte et son crime.

Je ne finirois point, si je voulois tout dire en ce genre; peut-être même que sans y penser, je vous dis des choses que j'ai déjà dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois, je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, et chargé même des provisions de Canton pour deux autres de mes confrères. Lorsque je me disposois à dire la messe, je vois une barque arrêtée; un mandarin veut aller à la capitale, il lui faut des barques pour lui et pour sa suite; où aller, que devenir? où porter tout mon butin, dans un endroit où il n'y a pas de Chrétien? Arrive fort à propos une barque chrétienne qui, à cause de sa structure, ne couroit pas risque d'être arrêtée; premier coup de Providence. Je me sauve dessus avec le plus pressé et le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le secrétaire du mandarin vient voir les barques arrêtées; il monte à diverses reprises sur la mienne, et la trouve à son gré; et enfin, après bien des déli-

bérations, il se fixe, par je ne sais quelle force secrète, à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étois caché en attendant l'événement.

Le père Desrobert, d'heureuse mémoire, disoit quelquefois que son principal catéchiste étoit l'esprit de ténèbres. Il m'a rendu le même service. Quelques infidèles, en divers lieux et en différens temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitemens, soit par des incendies extraordinaires et fréquens qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas, les ministres de satan, les prêtres des idoles sont invités. Lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les infidèles, ou le démon lui-même leur suggère d'avoir recours aux Chrétiens : on porte de l'eau bénite ; on arbore les images de la religion ; les vexations cessent, ou du moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la religion, cherche quelquefois à les faire retourner en arrière, et a même réussi pour quelques-uns, ce n'est qu'après avoir fait éclater la toute-puissance de Dieu et sa propre foiblesse. Un homme horriblement vexé par le démon, étoit en conséquence tombé dans diverses maladies compliquées. Après avoir essayé en vain tous les remèdes et toutes les superstitions, il a recours à Dieu. Il se fait instruire, je le baptise et presque toute sa famille. Il persévère quelque temps avec ferveur ; mais comme Dieu n'avoit pas jugé à propos de faire le miracle de guérir ses maladies corporelles, il s'emporte jusqu'à des blasphèmes, et en vient jusqu'à arracher et déchirer ses images en signe d'apostasie. Il meurt le même jour. Se sentant frappé, il exhorte ses enfans

à persévérer, et reconnoît sa faute; mais, selon toutes les apparences, à peu près à la manière d'Antiochus. Dieu en est le juge. J'ai beaucoup de traits semblables de punition pour apostasie.

Un Chrétien qui ouvroit boutique avoit quelques marchandises superstitieuses, comme des monnaies de papier destinées à être jetées sur les tombeaux des morts, des bâtons odoriférans pour brûler devant les idoles. (Les Chrétiens ne peuvent vendre de ces choses-là.) Je visite cet endroit. Après une longue exhortation, je ne puis obtenir de lui que la promesse de ne plus rien acheter de semblable; mais il refuse absolument de sacrifier ce qui lui reste de pareille marchandise, et veut renvoyer sa confession à la visite de l'année suivante. J'ai beau lui représenter qu'il n'y aura peut-être plus de visite pour lui: tout est inutile. Je pars. A peine arrivé dans la chrétienté suivante, je trouve les billets de mort. J'ouvre, et je lis avec horreur le nom de ce malheureux. Un autre qui faisoit de ces sortes de bâtons odoriférans, se rend à mes exhortations. Le tentateur lui apparoît souvent, et le menace de le tuer s'il ne continue ce commerce. Il succombe. Je reviens à la charge, il m'obéit, et cela à diverses reprises. Enfin le démon, pour n'essuyer plus tant de contradictions de ma part, le fait apostasier. Il meurt peu après, et fait dans ces derniers momens des efforts inutiles pour avoir les secours spirituels. Celui dont il avoit mieux aimé porter le joug que celui de Jésus-Christ, gardoit trop bien sa place. Sa femme, qui étoit sa complice, meurt la même année, en mettant au monde un enfant conçu par un crime, et sa fille est en même temps tuée par son mari. Ces trois morts tragiques frappèrent les Chrétiens, mais moi plus que personne, parce que j'avois vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de la Providence

pour sauver telle ou telle personne, telle famille, etc. ils sont si multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de seize ans apprend les prières et les obligations de certaines abstinences avant d'avoir appris la nécessité du baptême, et de savoir qu'il y a un Missionnaire qui le confère; elle est mariée à l'infidèle à qui elle étoit promise dès l'enfance. Passée dans cette famille assez éloignée, elle n'est pas infidèle à cette première grâce. Elle se conserve intacte de toute superstition. Elle prie soir et matin; et de sept jours, elle garde deux jours d'abstinence (elle n'en savoit pas davantage). Elle passe ainsi trente ans sans secours. Dieu bénit ces saintes dispositions. Un enfant chrétien ne pouvant, à cause de la nuit, gagner son village, va lui demander l'hospitalité. Avant de se coucher, il se retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, et entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle est Chrétienne. Là-dessus, il lui fait des questions; par ses réponses, il voit qu'elle n'est pas baptisée, et l'instruit sur la nécessité du baptême. Je n'étois pas loin. On me l'amène. Je l'instruis encore, et je lui confère avec grande consolation ce sacrement auquel elle étoit si bien disposée; et depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grâce du baptême, à laquelle il avoit apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyoit en savoir assez dès qu'il eut appris à honorer et adorer Dieu. Il récitoit depuis vingt ans avec grande ferveur ses prières. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avoit donné les premières instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, et que cet homme étoit ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, vient

me demander le saint baptême, et meurt peu après. On ne parle ici du baptême, et surtout de celui qui le confère, que quand on est moralement sûr que le catéchumène ne retournera pas en arrière.

J'arrive dans un endroit ou il y avoit plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui étoit alors sur la mienne, et qui s'y trouvoit par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne seroit pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que je le rappelle; et je ne sais par quel mouvement je lui dis, que s'il trouve sa sœur, il la laisse venir le jour même, parce que, ajoutai-je, on ne sait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour, je la confesse, peu après la messe elle s'en retourne : elle se trouve mal; avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois, faute d'un endroit plus tranquille, je faisois ma retraite sur ma barque. Passant par un certain endroit où il y avoit des Chrétiens, j'en remets la visite pour mon retour qui ne devoit pas tarder, et j'ordonne au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché, il me vient une pensée qu'à mon retour il seroit peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la première maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que le catéchiste de l'endroit étoit à l'extrémité. Je reviens sur mes pas, et il ne survit que d'un jour à la grâce des derniers sacremens.

Je ne finirois point si je voulois tout dire, et cependant il faut finir. Je crois que cette lettre, du moins par sa longueur, fera cesser vos plaintes sur ma briéveté. N'exigez pas que je vous en écrive autant tous les ans; je ne pourrois, ou que me répéter, ou dire des choses à peu près semblables, à

moins cependant que par vous et par vos amis, vous ne forciez le Ciel à nous accorder des succès plus rapides, et des faveurs en genre d'apostolat assez singulières pour frapper ceux qui attendent quelque chose d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de si loin; vous savez ce que je vous suis en Dieu....

LETTRE

Du père François Bourgeois, missionnaire à la Chine, au père Ancemot.

A Canton, le 1.er septembre 1767.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit; je vous avois écrit une longue lettre, et je n'ai pu prendre sur moi de m'en tenir là. Est-ce crainte? non; je suis à six bonnes mille lieues de vous; d'ailleurs je ne sache pas que j'aie rien à craindre maintenant, ou à espérer sur la terre. C'est attachement, considération, envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine, mon cher ami, enfin je suis en Chine, Dieu en soit béni mille fois. Je ne m'attendois plus qu'il voudroit bien jeter un coup d'œil sur un pauvre ouvrier, et l'envoyer à sa vigne à la onzième heure. Il l'a fait cependant, ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux; encore une fois qu'il en soit béni à jamais.

Nous sommes arrivés à Vampou, à trois lieues de Canton, le 13 d'août 1767; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence

ait voulu nous dédommager des malheurs de notre première sortie. Au milieu d'une foule de malades, je me suis toujours porté à merveille; ce n'est pas que je n'aie eu de temps en temps de petites croix à porter : on en trouve partout, mais elles sont bien douces, quand c'est le Seigneur qui les envoie. Dans la solitude d'un vaisseau, sans connoissance, sans amis, sans fonctions, sans aucune distraction nécessaire, n'ayant pour tout objet que le ciel et l'eau, combien de fois j'ai pensé à vous ! Je me rappelois avec un plaisir bien sensible, toutes les occasions où j'ai été si content de votre piété, de votre zèle, de votre bon cœur, et des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de Lorient le 15 de mars. Je crus presque en sortant que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent qui nous avoit si mal menés la première fois, s'éleva tout à coup. Il étoit violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, et nous doublâmes enfin le fameux cap, appelé communément *Finis terræ*, parce qu'on croyoit autrefois que c'étoit le bout du monde. Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse à juger combien je roulois alors de tristes pensées dans mon esprit. La nuit du premier au deux d'avril, nous nous approchâmes de Madère. C'est une île qui appartient aux Portugais. Nous y avions une belle maison. Les insulaires nous aimoient; mais, en 1760, ils manquèrent de faire une grande faute ou plutôt un grand crime. Il n'étoit question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les Jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, et agissant selon les principes de notre sainte religion, ils furent assez heureux pour engager ces peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur de Salé ; le vent nous y poussoit bien malgré nous, car les Saletins ne sont rien moins que favorables aux Européens : depuis l'entreprise de la France, qui finit si malheureusement, ces peuples sont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglais, pour troubler notre commerce, les favorisent sous main; et je le croirois assez, parce que l'intérêt est maintenant le grand mobile de presque toutes les nations comme de presque tous les particuliers. L'honneur et la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont, à ce qu'on dit, une frégate de trente canons et une autre de vingt-quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour prendre un vaisseau, comme *le Beaumont*, qui, au lieu de soixante-quatre canons qu'il pourroit porter, n'en compte que vingt-deux, encore assez mal servis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingts hommes d'équipage, et que les Saletins sont jusqu'à cinq cents sur un seul bâtiment. Pour l'ordinaire, ils attendent le calme, et ils en viennent aussitôt à l'abordage à force de rames; c'est alors qu'on voit jusqu'à quel point peut se porter leur fureur. Cependant le vent changea, et nous nous éloignâmes de ces parages, dont nous étions bien fâchés, je vous assure, d'être si près.

Peu de temps après, je vis l'appareil d'un combat. Nous n'étions pas si loin des Saletins qu'ils ne pussent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaisseau, qui nous côtoyoit depuis deux jours, paroissant faire la même route que nous, s'avança comme pour nous présenter le combat; on l'aperçut en sortant de table. Je le vis, il étoit tout près. A l'instant on prépara les batteries; on apporta sur le gaillard des fusils, des pistolets, des haches et des sabres pour armer tout l'équipage, et chacun prit son poste. Mais le vaisseau qu'on croyoit ennemi s'éloigna; nos

officiers ont cru que c'étoit un Anglais qui vouloit s'amuser.

Le 12 d'avril, le soleil passa perpendiculairement sur nos têtes, et dès-lors nous le rapportâmes au septentrion, jusqu'à ce qu'ayant passé et repassé la ligne, nous l'eûmes une seconde fois sur nos têtes. Depuis ce temps-là, il nous paroît au midi à l'ordinaire, et Dieu aidant, il me paroîtra de cette sorte, ainsi qu'à vous, le reste de mes jours. Le 3 de mai, sur les trois heures du soir, on cria *terre* : c'étoit une île de l'Amérique qu'on voyoit; elle s'appelle la *Trinité;* de là à Riogenero, dans le Brésil, il n'y a guère pour un vaisseau que trois ou quatre jours de marche. Nous passâmes le tropique du capricorne le 8 de mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau qui alloit avec la rapidité de la flèche, heurta une baleine monstrueuse; l'animal crut apparemment qu'il avoit affaire à un ennemi qu'il falloit combattre; il s'escrima long-temps autour du navire. On estima que cette baleine avoit en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de roi. Elle étoit grosse à proportion, et tandis qu'elle nous jetoit au nez des torrens d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétois ces belles paroles du cantique des trois enfans dans la fournaise de Babylone : *Benedicite*, *cete*, etc. (Dan. c. 3, v. 79).

Le 24 de mai, à neuf heures du matin, j'étois allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sais comment, en pensée que je serois mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit; c'étoit une grosse poutre de trente-deux pieds de long, qui étoit tombée du grand mât sur le passe-avant et l'avoit fracassé. Je sentis alors avec reconnoissance, d'où m'étoit venue la pensée de ne pas rester dans

cet endroit. Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici encore un autre plus touchaut. Les courans nous avoient portés à la Nouvelle-Hollande. Nos officiers, du moins ceux qui commandoient, n'en vouloient rien croire; nous étions sur le point de toucher et de périr sans ressource, qu'ils s'en croyoient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne savois cependant pas comment la Providence nous en tireroit; mais j'avois une pleine confiance qu'elle ne nous manqueroit pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau. Cela est sage; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au pilote sur qui le capitaine se remettoit de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un vieux routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'est-à-dire, quatre-vingt mille lieues; il n'en crut qu'à son expérience, quoique dans tout autre cas il déférât volontiers à ce que je lui disois. Cependant la mer se chargeoit d'herbes qui ne pouvoient venir que du rivage. Le 29 de juin, un oiseau de terre vint se reposer sur notre vaisseau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, et qu'il falloit prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvroit pas les yeux. Enfin je m'amusai à pêcher dans un sceau de ces herbes qui flottoient sur la mer. Je vis un poisson rouge, je le dis, et à l'instant le bruit s'en répandit dans tout le vaisseau. Le lieutenant vint demander si la chose étoit vraie; je le lui assurai; aussitôt on jeta la sonde et l'on trouva le fond. Encore une heure ou deux, et nous étions perdus. Il fallut donc corriger son thême et changer bien vîte de route, mais une chose étoit à craindre, c'étoit le calme qui règne pour l'ordinaire sur cette mer. Il est redoutable pour deux raisons : 1.° parce que les courans peuvent alors vous jeter

impunément sur le rivage, sans qu'on puisse s'en défendre; 2.° parce qu'il décourage l'équipage et qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer. Déjà le scorbut avoit gagné notre vaisseau; cinquante matelots étoient hors de combat, leurs gencives tomboient en pièces, leurs jambes étoient enflées et livides. Cinquante autres pour être moins malades n'étoient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenoit. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié, et nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année, faute de matelots pour les manœuvres du détroit, qui veulent un équipage fort et complet. Le beau temps remédie à tout. C'étoit le 30 juin que nous avions manqué de périr, et dès le 10 de juillet nous devions voir les premières terres de l'Asie. Mon dessein étoit de ne dire ce jour-là la sainte messe qu'après avoir vu cette terre promise et si long-temps désirée. Vers les huit heures et demie, on m'engagea à ne pas différer davantage; mais je n'étois pas au milieu du saint sacrifice, qu'on cria: *terre*. C'étoit Java par son milieu. Après mon action de grâce, je montai sur le gaillard, je vis des îles, des montagnes toutes couvertes de forêts et des pays immenses qui paroissoient tous déserts. J'étois au comble de mes vœux; je me mis à genoux en présence de tout le monde, sans trop penser à ce qui étoit autour de moi. Je priai; mais je ne sais pas trop ce que je dis alors. Une situation si touchante ne laisse guère que le sentiment d'elle-même. Cependant la joie que j'avois en voyant des contrées après lesquelles j'avois tant soupiré, fut bien tempérée par la peine que j'éprouvois en songeant que depuis tant de siècles, elles étoient sous le règne du démon de l'idolâtrie.

Enfin

Enfin le 12 juillet, après avoir côtoyé l'île de Java deux jours et deux nuits, nous nous présentâmes à la *porte de l'Asie*. Elle a environ deux lieues de large. D'un côté, il y a un rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher *le Capucin*. De l'autre côté, à l'extrémité de Sumatra, on voit *les Charpentiers*. Ce sont des rochers qui mettent en pièces les vaisseaux que les courans y portent, quand par malheur le vent vient à manquer au moment du passage; les flots se brisent en les frappant avec un bruit effroyable, et s'élèvent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma prière en passant cet endroit fut celle du Prophète: *Attollite portas principes vestras*. Le soir, nous mouillâmes auprès d'une petite île qu'on nomme *Cantaye*, entre Java et Sumatra, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je descendis le premier à terre porté sur les épaules de deux matelots nerveux et robustes, et aussitôt je m'enfonçai seul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'est séparée de la petite île que par un bras de mer large comme la Moselle, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhinocéros et d'autres animaux très-dangereux. On y marche toujours armé, et souvent encore est-on surpris, quoiqu'on ne puisse pas avancer dans la grande île au-delà d'une portée de fusil.

Parmi les peuples de Java et de Sumatra, les Malais furent les premiers et les plus chers objets du zèle de saint François Xavier. Cette nation est répandue dans toutes les Indes, comme à peu près les Juifs en Europe. Il est étonnant que nos géographes leur aient donné un pays particulier. Aussitôt que nous fûmes arrivés, on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendois que les pauvres insulaires viendroient à bord; je m'en réjouissois d'avance. Je leur avois pré-

paré mes présens, tout étoit arrangé; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandais, qui par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucuns rafraîchissemens aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la crainte qu'ont les Hollandais qu'on ne vende des armes aux Malais.

Après avoir fait de l'eau et du bois, nous levâmes l'ancre le 17, et le 19 nous mouillâmes à Serigny, qui appartient au roi de Bantam. Sur le soir nous vîmes approcher de notre bord un bateau malais. C'étoit un soldat hollandais qui venoit prendre le nom de notre vaisseau et celui du capitaine, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Batavia. Tandis que nos officiers parloient au soldat hollandais qui étoit monté sur notre bord, je descendis dans la petite barque de nos chers indiens. C'étoient les premiers que je voyois; je les vis avec attendrissement: je leur fis mille caresses. Cependant ils avoient peur; mon air les rassura: enfin l'un d'eux me tendit la main, que je serrai, je vous assure, très-affectueusement. Après leur avoir distribué mes petits présens, parmi lesquels se trouvoit une soutane d'hiver que je ne devois plus porter, je leur annonçai par des gestes notre sainte religion: je leur montrai le ciel; ils en paroissoient touchés, et ils faisoient tout comme moi. Mais, à vous dire vrai, je ne sais pas trop si nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le seul que j'acceptai fut une feuille aromatique, appelée *bétel*, sur laquelle ils avoient mis un peu de chaux. J'allois la manger, lorsque je m'aperçus que quelques gens du vaisseau prenoient ombrage de mon séjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire, je voulus descendre à Serigny. La fermeté est quelquefois de saison; elle coûte peu à un homme qui n'espère et ne craint plus rien sur la terre.

Serigny est un village malais dans la grande île de Java, pays montagneux et couvert partout de superbes forêts. Les arbres viennent jusqu'au bord de la mer : ils sont toujours verts et bien nouveaux pour un Européen. On en voit un entr'autres, auquel les Portugais ont donné le nom de figuier, parce que son fruit est aussi farineux et aussi sucré que nos meilleures figues de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers : leurs feuilles sont larges, d'un beau vert, et sur l'arrière-saison elles deviennent d'un rouge clair et fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, et à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le père Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'Empire de la Chine. On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom; tout ce que je sais, c'est qu'il produit une espèce de datte. La chair de ce fruit est molle, et d'un goût exquis; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, et d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli; c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir et ridé comme nos prunes ordinaires, et alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre, ressemble à un jardin immense, semé d'arbres et de plantes étrangères, dont les Portugais font un très-grand usage dans leur médecine; alors les eaux de la mer s'étoient retirées, et avoient laissé à leur place une allée de sable longue à perte de vue, et large d'environ quarante pieds. Je vis d'abord des troupes d'enfans et quelques hommes qui venoient sur le sable, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ils étoient comme on les représente dans les images de saint François Xavier, de couleur de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils

ont des espèces de caleçons qui des reins leur tombent presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, qu'ils appellent *chriq*. Les femmes ne paroissent pas en public. Un de nos officiers s'étant avancé dans le village, en aperçut cependant une ou deux qui alloient à l'eau : on ne les distingue des hommes que par une espèce d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, et qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine. Plus loin, j'aperçus un Indien de marque assis sur un fauteuil de paille : il étoit entouré d'autres Indiens, dont les uns étoient droits et les autres assis par terre, comme des singes ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris à leur couleur et à leur attitude, pour des statues de bronze.

Je m'avançai. Un bon vieillard qui étoit ministre du roi de Bantam me serra la main. Je lui rendis la pareille ; je le fis de la manière du monde la plus affectueuse. Il ne savoit point alors tout ce qui se passoit dans mon cœur ; la crainte des Hollandais l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage, qui mouroit de faim. En conséquence nous prîmes le parti de descendre à Kerita, comptoir hollandais. Nous y trouvâmes trois soldats de cette nation ; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut ; le caporal eut peur et il satisfit en partie nos officiers. Tandis qu'on vendoit et qu'on achetoit, je distribuai *gratis* aux enfans de petits chapelets de verre, dont ils me paroissoient très-curieux ; mais comme je savois qu'ils étoient mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une cour intérieure des Hollandais, pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à Serigny et à Kerita, on ne put en tirer qu'une très-petite partie des

rafraîchissemens qu'on s'étoit promis. Le seul parti qui restoit à prendre, et qu'on prit en effet, fut de se rendre le plutôt possible à Macao, dont nous n'étions plus éloignés que de sept à huit cents lieues. Mais Dieu qui avoit des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout à coup notre vaisseau par un vent qui n'est pas ordinaire dans le détroit.

A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appelé *Anières*, un bateau tout chargé de tortues, et aussitôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de providence toucha tellement nos marins, qui de leur propre aveu ne sont pas trop tendres, qu'un d'entr'eux, qui la veille avoit disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendoit. Les larmes en vinrent aux yeux d'un chirurgien, et depuis ce temps-là, toutes les fois que je voulois exciter la confiance et la reconnoissance de nos malades, je leur disois : *Souvenez-vous d'Anières*. La tortue les guérit tous. Je n'ai jamais vu un remède si prompt et si efficace contre le scorbut. Je ne sais si nos tortues d'Europe auroient le même effet, et si nos médecins l'ont jamais éprouvé.

Je soupirois après Sancian. Plus j'en approchois, plus mes désirs croissoient. Le jour où, selon nos hauteurs, je devois apercevoir cette île si désirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour ; puis le visage et les yeux tournés du côté où l'on devoit l'apercevoir d'abord, je regardai, je priai, et je ne vis rien : enfin à six heures et demie on cria du haut des mâts : *Sancian*. A ce mot je ne fis qu'un saut du gaillard de derrière au gaillard de devant, et je vis Sancian. Sa vue me saisit et me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il étoit temps de dire la sainte messe; mais après mon action de grâces, je remontai bien vîte pour considérer Sancian à mon aise.

Déjà nous n'étions plus qu'à vingt lieues de Macao : on avoit à cœur d'y mouiller ce jour-là même, qui étoit le 11 d'août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchoit grand train au milieu d'une infinité d'îles et de rochers secs et couverts d'une mousse aride et jaunâtre. Comme la lune nous favorisoit, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue et demie de la ville, où l'on mouilla. L'ancre jetée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard, prêtre des Missions étrangères, et le père Niem, dominicain.

J'avois si bien joué mon rôle depuis six mois, que pendant tout ce temps-là personne, sans même en excepter le capitaine, ne me soupçonnoit d'être Jésuite. Tous me prenoient pour le confrère de M. Serrard, que j'avois eu soin d'imiter en tout. Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus confrères, c'étoit me trahir, et je voulois garder l'incognito jusqu'à Canton : d'un autre côté, il y avoit beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté moi-même, je pris mon parti, et malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied-en-cap pour n'être point connu. Je commençai d'abord par changer de décoration; je mis bas la soutane ecclésiastique et je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, et je partis, le coutelas au côté, et un jonc de *malac* à la main. J'arrivai à onze heures du soir, et il fallut aller chez le gouverneur portugais. Je m'y attendois bien, mais je fis semblant d'être un des officiers du *Beaumont;* je lui dis que je voulois savoir de lui combien il feroit tirer de coups de canon, si le lendemain à la pointe du jour je saluois Macao. Nous convînmes qu'on rendroit coup pour coup. A minuit sonnant, je me trouvai devant la belle église de S. Paul, et je me rendis ensuite chez MM. des Missions étran-

gères, qui m'apprirent de très-mauvaises nouvelles; je sus d'eux que le royaume de Siam venoit d'être détruit par les Bramas; qu'il n'étoit plus qu'un vaste désert; que presque tous les Chrétiens avoient péri malheureusement; et que l'église et le collége des Missions étrangères avoient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étoient terriblement brouillées en Chine; que la grande province d'Yunnan, et l'île d'Hainan, avoient pris les armes contre l'Empereur, et que les provinces voisines paroissoient vouloir s'ébranler; ce qui pouvoit avoir des suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avoit qu'un mois que deux pères franciscains allemands avoient été arrêtés dans la province de Canton, et qu'actuellement ils étoient en prison dans la capitale qui porte le même nom, et d'où je vous écris; qu'à quatre ou cinq cents lieues de là, les Missionnaires étoient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces sortes d'occasions; que le vice-roi de Canton avoit envoyé un mandarin à Macao pour savoir qui avoit introduit de nouveaux étrangers dans l'Empire; et qu'il avoit menacé le sénat portugais de toute sa colère, s'il n'étoit pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux Missionnaires européens.

A ces tristes nouvelles on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du grand fleuve Kiang; c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la rivière par lequel on remonte, n'a, dans cet endroit, qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits et si misérables, qu'ils ne méritent pas un si beau nom. Un moment après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures

l'Empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cents lieues. Cette tour est de huit étages ; les dehors, qui sont de porcelaine, sont ornés de diverses figures : au-dedans, elle est revêtue de marbres très-polis, de différentes couleurs. Dans l'épaisseur du mur, est pratiqué un escalier par lequel on monte à tous les étages, et de là sur de belles galeries de marbre ornées de grilles de fer doré, qui embellissent les saillies dont la tour est environnée. Au coin de chaque galerie, sont de petites cloches suspendues, qui, agitées par le vent, rendent un son assez agréable.

Le même jour 13 d'août après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majestueusement au milieu des vaisseaux de toutes les nations, et au bruit de leurs canons qui nous saluoient en passant. A cinq heures, nous mouillâmes à Vampou. Quoique, à vous dire vrai, le vaisseau ne soit pas un séjour fort agréable par lui-même, le temps ne m'y a pas duré. J'avois pour compagnon de voyage un prêtre des Missions étrangères, jeune homme plein de piété et de zèle, connoissant les voies de Dieu, retiré et recueilli, dur à lui-même, aimable quand il croyoit devoir l'être, et toujours édifiant. Son exemple m'a beaucoup servi. Les premiers objets que je vis en arrivant à Vampou, furent les pères Collas et Beguin ; au premier coup de canon, ils s'étoient jetés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre père supérieur étoit à Canton, et qu'il ne manqueroit pas de venir quand il me sauroit arrivé.

Quoique Vampou soit éloigné de Canton d'environ trois bonnes lieues, il y étoit le lendemain de bon matin. Je l'embrassai de tout mon cœur, comme un ancien Missionnaire qui travaille depuis trente ans, avec un zèle infatigable, à la conversion des infidèles. J'appris du père Lefebvre, que le père

Lamiral, ayant voulu pénétrer dans les terres, il y a dix ou onze mois, avoit été pris à une demi-lieue de Canton, et que pour le racheter, il en avoit coûté plus de vingt mille livres. Il me raconta aussi qne lui-même ayant tenté au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer son ministère, en attendant le retour des vaisseaux français, il avoit été découvert, et qu'il n'avoit échappé à la fureur des infidèles que par une espèce de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avoit dit de la guerre allumée entre l'Empereur et la province de Yun-nan, et de l'emprisonnement des pères Franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Nous ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances; aussi dès que nos amis nous surent à Vampou, ils jetèrent les hauts cris; il n'étoit question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le père Lefebvre laissoit dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, il nous laissa sur notre vaisseau, nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étoient chargés d'y porter des vivres; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avoit pénétré dans la grande chambre où je vivois en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos officiers, en portugais: *voilà un padre*. Une heure après, un autre Chinois, m'apostrophant, me dit: *padre, padre*..... Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux; on fit venir l'aumônier, mais il soutint toujours que j'étois un *padre*. Le père Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en soie et en satin; j'obéis à l'instant. Je crus alors pouvoir aller tête levée dans tout le vaisseau: je me trompois. Un Chinois, attaché de-

puis vingt-cinq ans au service des navires français, vint à moi, et me serrant la main fort affectueusement, il m'appela *padre*. J'étois sur le gaillard où il y avoit beaucoup de monde; on s'assembla autour d'Alam (c'étoit le nom du Chinois); on lui dit tout ce qu'on put pour le désabuser, mais tout fut inutile, et il ne m'appela jamais autrement que *padre*.

Cependant le père supérieur consultoit Dieu, pour savoir sa sainte volonté touchant notre destination. Je lui avois dit souvent dans toute la sincérité de mon cœur, que j'étois prêt à tout, qu'il pouvoit disposer de moi; mais que la seule chose qui pourroit me coûter, seroit de m'en retourner; que si cependant il le falloit, Dieu étoit le maître. J'avois une confiance secrète que tout iroit bien, et que le Seigneur ne me mettroit pas à une si terrible épreuve.

Le père supérieur revint à bord le 28 août, et nous dit qu'il ne falloit point penser à pénétrer dans les terres, et que la chose étoit absolument impossible; mais que nous irions à Pekin. Comme cet arrangement nous mettoit sous la protection de l'Empereur, nous descendîmes hardiment à Canton, et nous nous présentâmes au chef des marchands de la compagnie chinoise. Celui-ci nous promit qu'aussitôt que le vice-roi seroit de retour d'un voyage occasioné par la guerre, il feroit notre affaire; il tint parole moyennant de bons présens qu'on lui fit secrètement. Le jour de S. François, le vice-roi nous fit dire qu'il avoit écrit à l'Empereur. Cet homme qui déteste les Européens et les Chrétiens, ne pouvoit me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête. Voilà donc deux mois que je suis à Canton; j'ai déjà entendu et vu bien des choses dont je puis vous parler savamment.

Les Chinois, tels que je les vois ici, sont à peu

près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers, qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagère dans les tableaux la petitesse de leurs yeux et la façon dont ils sont taillés : sur cent, vous en trouverez au moins une vingtaine qu'on déguiseroit fort bien en Européens ; et il le faut bien, sans quoi il seroit impossible aux Missionnaires d'entrer dans les terres, parce qu'à tous momens, pour passer, ils sont obligés de se présenter à des douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen, ce sont des yeux bleus.

Le père Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait. Ces peuples ont tous les grands vices, et l'orgueil principalement. Je suis étonné qu'ils ne soient pas cruels, mais je ne le suis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs. Ils sont grands imitateurs, mais ils n'ont pas un certain génie. A Canton, les trois quarts et demi ne portent pour tout habit, pour tout vêtement, que des caleçons. Il faut avouer aussi que les chaleurs y sont excessives : toutefois elles ne m'incommodent pas. Je me porte à merveille : il n'y a rien de tel que la vocation ; elle rend tout facile.

On n'exagère pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton et sur la rivière, il y a un million d'âmes. Il y en a autant dans le village de Fon-kan distant de cinq ou six lieues. Pour être une très-grande ville il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions d'hommes semblables à nous ! Je vous conjure d'intéresser le Ciel pour tant de malheureux assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. La triste pensée pour un zélé Missionnaire ! voilà sous mes yeux des milliers

d'idolâtres; et qu'il s'en faut que je voie un Xavier! qu'il s'en faut!

Poussa est la grande divinité des Chinois. Ils l'adorent sans savoir ce que c'est. Ils l'adorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs pères l'ont adoré. Ils le représentent sous mille formes différentes, et presque toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au père Munier, pour exciter de plus en plus son zèle pour nos pauvres missions de la Chine. Il y a aussi des femmes *Poussa*. Je ne sais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces idoles augmente tous les jours, l'Empereur changeant en *Poussa* les hommes et les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires. Dans les endroits les plus apparens, *Poussa* y est en peinture ou en statue; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil, on allume une lampe devant la statue ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux chinois qui sont à la rade, battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même temps ils jettent dans la rivière un peu de papier doré qu'ils brûlent en l'honneur de *Poussa*.

Comme il y a un *Poussa* pour le port et un *Poussa* pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le *Poussa* qui a couru les mers. C'est une cérémonie où la piété n'entre pour rien, quoique le démon dans *Poussa* se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qui ne sont dus qu'au vrai Dieu.

D'abord le dieu *Poussa* paroît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé, dans un pavillon entouré d'étendards. On vient de la ville avec des instrumens de musique, et une chaise à porteur percée à jour

de tous côtés. Quand tout le cortége est arrivé, Poussa part sur une chaloupe bien ornée; à son passage, on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque, il passe dans la chaise à porteur. Sur le devant il y a deux cierges allumés: en-dedans, on brûle des parfums; les dons des infidèles sont suspendus par derrière en forme de reliquaires ou de petites pelotes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteur. On brûle encore du papier doré au bruit de la musique et des couvercles de chaudron qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire. C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un démon, il tourne à droite et à gauche un grand bâton noir qu'il a en main; il s'accroupit, puis, pour toute prière il hurle à mi-voix. Au moment que *Poussa* s'ébranle, on tire une certaine quantité de pétards. La bannière portée par deux enfans marche la première: elle est suivie de six lanternes, de soi-disans musiciens, et de la chaise à porteur où est *Poussa*. Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir triompher ainsi le démon, sans que nous puissions rien faire ici, sinon d'élever les yeux au ciel et de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Je crois que je suis un prophète de malheur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le royaume de la Cochinchine au mois d'avril dernier: la religion a été proscrite par un édit, les Missionnaires décrétés de prise de corps, et les Chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du Roi. Les pères Louroyon et Petroni ont été conservés à la cour, en considération des services que depuis plus de cent ans les Jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le père Horta, jésuite italien, vient d'être arrêté dans le royaume du Tunquin. Ce père étoit

passé à l'île de France l'année dernière pour retourner dans son pays; mais ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe, il prit le parti de rentrer dans sa mission. C'est dans les fonctions du saint ministère qu'il a été saisi. Le gouverneur de la province et les grands mandarins de la ville royale en ont pris connoissance. Il n'y a plus guère d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du gouverneur de la province: un soldat Chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cents soldats, et d'un grand nombre d'infidèles armés de bâtons. Le Missionnaire alloit à pied, son catéchiste après lui, suivis de deux cages pour les y renfermer pendant la nuit. Notre père supérieur, qui l'a vu ici fort long-temps, dit que c'est un saint religieux, et qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est pour la Lorraine la fin de juin et de juillet; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en septembre et en août. La chaleur étoit prodigieuse; on ne savoit où se mettre ici ni le jour ni la nuit pour gagner un peu de sommeil: il n'étoit pas question de matelas, une natte épaisse comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étend sur le plancher. J'en ai vu qui, sans nattes, couchoient sur le pavé, dans l'espérance de souffrir un peu moins de la chaleur. Le sang trop raréfié se jette en dehors et cause de grandes démangeaisons, jusqu'à ce que la chaleur se relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, et la peau s'en va en farine. Une chose singulière, et qui sans doute nuit aux santés foibles, c'est qu'on passe tout d'un coup d'un chaud excessif à un froid qui, sans être violent, ne laisse pas d'être sensible.

Nous attendons la réponse de l'Empereur; elle viendra probablement pour Noël: à l'instant nous préparons tout pour notre voyage. Déjà on a mandé

à un Jésuite chinois, qui est à trois cents lieues, de venir nous joindre pour nous servir d'interprète pendant la route. Nous partons sur une barque couverte, et qui a plusieurs chambrettes. Le vice-roi nous donne un mandarin pour nous accompagner: on dit que c'est par honneur; mais c'est bien pour nous observer et pour nous empêcher d'aller à droite et à gauche. Le mandarin a sa barque et sa famille avec lui: la route est de six cents lieues. Nous remontons d'abord la rivière de Canton l'espace de cent cinquante lieues. Dans les crues d'eau, qui en hiver sont subites, considérables et très-dangereuses, il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une seule et même corde qui tient au bateau; si celle-ci manque, le petit équipage est perdu. A cent cinquante lieues d'ici, on trouve une montagne et des gens qui vous mettent au-delà. C'est l'affaire d'un jour. On descend ensuite une belle rivière qui coule vers Pekin, mais qui n'en est qu'à trois cents lieues; alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller à pied, on vous répond qu'il faut vous ressouvenir que vous êtes officiers de l'Empereur; et de quel Empereur! Encore si ce grand Empereur fournissoit à la dépense; mais non, il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à lui comme il veut qu'on y aille: la Providence fait le reste.

Pourquoi donc à Pekin, qui est au 40.e degré de latitude à peu près, fait-il si froid en hiver qu'il faut coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernières il y mourut en moins de deux mois, huit mille hommes brûlés par les ardeurs du soleil? C'est un problême proposé il y a long-temps, et dont j'espère que le père Collas donnera la solution fort au long; il aura du moins le temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de décembre, je fus cité devant le lieutenant de police chinoise, avec le père Collas. Ce fut une scène comique. Nous étions sans interprète; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas et qui veulent se parler. Les deux pères Franciscains, dont je vous ai parlé, viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, et leur principal conducteur à être étranglé: une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étois sur le point de finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un mémoire concernant l'établissement d'une mission dans les royaumes de Loango et de Cacongo en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

LETTRE

Du père Benoist, missionnaire, à M. Papillon d'Auteroche.

A Pekin, le 16 novembre 1767.

MONSIEUR,

JE ne puis vous exprimer la joie vraiment douce et touchante que m'a donnée votre lettre datée de Lorient, le 15 novembre 1766. Quoi! vous daignez vous souvenir de moi, et dans quelle circonstance! C'est une bonté à laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devois pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, Monsieur: vos excellentes qualités, la bonté de votre caractère, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avoient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans

le

le collége que nous avions à Rheims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernières à un Missionnaire qui arrivoit de France, et qui étoit à Rheims lorsque vous y faisiez vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, et je fus bien tenté dès-lors de vous écrire; j'avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais puisque vous avez eu la bonté de me prévenir et que vous souhaitez que je vous parle de la Chine, des mœurs, de la culture de ce pays, etc., et qu'en particulier vous voulez savoir où je suis, quelles sont mes occupations, etc., vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année, je ne le puis pas, il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 novembre, et comme d'ici à Canton il y a six cents lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste, afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux français qui doivent faire voile sur la fin de décembre ou au commencement de janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, et du désir que j'aurois de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'Empereur, je suis arrivé à Pekin sous le titre de mathématicien. Deux ans après, je fus appelé par Sa Majesté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la capitale, l'Empereur a une maison de plaisance où il passe la plus grande partie de l'année, et il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, si nous n'en avions pas une petite description dans nos *Lettres édifiantes* et *curieuses* (1), je vous rappellerois ces jardins enchantés, dont l'imagination brillante de quelques auteurs a fait une si agréable description, qui se

(1) Voyez la lettre du frère Attiret, volume XII de cette édition.

réalise dans les jardins de l'Empereur. Les Chinois, dans l'ornement de leurs jardins, emploient l'art à perfectionner la nature avec tant de succès, qu'un artiste ne mérite des éloges qu'autant que son art ne paroît point et qu'il a mieux imité la nature. Ce ne sont pas, comme en Europe, des allées à perte de vue, des terrasses d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets, dont la multitude ne permet pas à l'imagination de se fixer sur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de la Chine, la vue n'est point fatiguée, parce qu'elle est presque toujours bornée dans un espace proportionné à l'étendue des regards. Vous voyez une espèce de tout dont la beauté vous frappe et vous enchante, et après quelques centaines de pas, de nouveaux objets se présentent à vous, et vous causent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins sont entrecoupés de différens canaux serpentant entre des montagnes factices, dans quelques endroits passant par-dessus des roches et y formant des cascades, quelquefois se réunissant dans des vallons et y formant des pièces d'eau qui prennent le nom de lac ou de mer, suivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux et de ces pièces d'eau sont revêtus de parapets, mais bien différens des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, et qui font disparoître le naturel. Ces parapets sont formés de pierres qui paroissent brutes, solidement posées sur pilotis. Si l'ouvrier emploie quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'est que pour en augmenter les inégalités et leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux, ces pierres, dans différens endroits, sont tellement situées, qu'elles forment des escaliers très-commodes pour pouvoir entrer dans les barques sur lesquelles on souhaite se

promener. Sur les montagnes, on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue; d'autres fois, malgré la solidité avec laquelle elles sont posées, elles paroissent menacer de tomber et d'écraser ceux qui s'en approchent. D'autres fois elles forment des grottes, qui serpentant par-dessous des montagnes vous conduisent à des palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant sur le bord des eaux que sur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paroissent naturelles. De ces cavités, sortent ici de grands arbres; dans quelques autres endroits des arbrisseaux, qui, dans la saison, sont tout couverts de différentes fleurs; dans d'autres, vous voyez différentes espèces de plantes et de fleurs qu'on a soin de renouveler suivant les saisons.

Le palais destiné au logement de l'Empereur et de toute sa cour, est d'une étendue immense, et réunit dans son intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché et de plus curieux. Outre ce palais, il y a en beaucoup d'autres dans les jardins, situés les uns autour d'une vaste pièce d'eau, ou dans des îles ménagées au milieu de ces lacs; les autres sur le penchant de quelque montagne ou dans d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du blé, du riz, et d'autres espèces de grains. Pour labourer et cultiver ces terres, il y a des villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des espèces de rues formées par des boutiques qui servent, dans différens temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, et même les royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'aperçois, Monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai dans la suite vous parler de ces lieux enchantés, qui ne sont uniquement que pour l'Empereur et sa cour : car il n'en est pas ici comme en France,

où les palais et les jardins des grands sont ouverts et presque publics. Ici, princes du sang, ministres d'état, mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'Empereur. Quelquefois, ou pour la comédie, ou pour quelque autre spectacle, l'Empereur y invite les princes du sang, les rois tributaires, etc.; mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités; sans qu'on leur permette de s'écarter et d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'est dans ces jardins que l'Empereur ayant voulu faire construire un palais européen, il pensa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrages d'hydraulique, dont il me donna la direction malgré toutes mes représentations sur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres sur la géographie, l'astronomie et la physique; et voyant que Sa Majesté y prenoit goût, j'ai profité de quelques momens de loisir pour lui tracer une mappemonde de douze pieds et demi de longueur sur six et demi de hauteur. J'y avois joint une explication tant du globe terrestre que du céleste, des nouveaux systèmes sur le mouvement de la terre et des autres planètes, des mouvemens des comètes dont on espère parvenir à prédire sûrement le retour. J'avois fait un précis des grandes entreprises ordonnées par notre monarque pour la perfection des arts et des sciences, et surtout pour celles de la géographie et de l'astronomie, qui étoient l'objet de mes écrits. J'y racontois les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y observer divers phénomènes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longitude et de latitude de notre globe; les gens de mérite qu'il avoit envoyés pour ces observations, l'accueil qu'on leur avoit fait dans différens royaumes.... Je citois MM. Cassini, la Caille, le Monier, etc. dans les savans écrits desquels

j'avois puisé tout ce que je disois dans les miens. L'Empereur reçut avec bonté la carte et les écrits, me faisant pendant fort long-temps plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avois pas joint aux figures les écrits qui servoient à en donner l'explication. L'Empereur ordonna aussitôt qu'on les y joignît, en les faisant transcrire par ses écrivains; mais ayant représenté au monarque qu'étant étranger, j'avois lieu de craindre qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, et que je le priois instamment qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son palais, il eût la bonté de les faire examiner et corriger; l'Empereur me dit avec bonté que s'il s'y trouvoit quelques fautes de style, cela ne me regardoit point, que je devois être tranquille, et qu'il pourvoiroit à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussitôt le prince son oncle, habile dans les mathématiques, du tribunal desquelles il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits et corriger les fautes de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au tribunal intérieur, où s'assemblent les lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appela les mathématiciens du tribunal, qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avois tracé les pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux géographes ont retranchés, et placé quelques-uns des anciens dans les situations qui ont été constatées par les nouvelles observations. Nos mathématiciens chinois n'agréoient pas tous ces changemens. Ils ont souvent ouï parler du mouvement de la terre; les tables que nos Missionnaires leur ont données, et dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce système; mais quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore admis le principe. Peut-être crai-

gnoient-ils que cette hypothèse étant une fois favorablement reçue par l'Empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le prince protecteur, qui avoit toujours pris ma défense, présenta un mémorial à l'Empereur, dans lequel il justifioit les changemens que j'avois faits dans ma nouvelle carte, et appuyoit de fortes raisons la solidité de ce qui faisoit l'objet de mes écrits. En conséquence, Sa Majesté ordonna: 1.° Qu'on traçât un second exemplaire de ma carte; que l'un de ces deux exemplaires se mettroit dans son palais, et l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'Empire. 2.° Qu'entre les lettrés qui sont occupés dans le palais aux ouvrages de littérature, on en nommeroit deux ou trois qui corrigeroient ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, et que pour cela ils ne changeroient rien que de concert avec moi. 3.° Que dans les différens globes qui sont dans les palais de Sa Majesté, on ajouteroit les nouvelles découvertes telles que je les avois tracées dans ma carte. Il a fallu pour cela tenir bien des séances pendant près de deux ans, tantôt au palais, tantôt dans notre maison, où nous étions plus tranquilles et moins interrompus. De pareils succès s'achètent cher, comme vous voyez, et ne donnent point de vanité à un Missionnaire, toujours peiné, et presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire et à prêcher.

Voilà cependant, Monsieur, une partie de mes occupations au service de l'Empereur. Il y a encore d'autres Missionnaires occupés à la peinture, à l'horlogerie; mais nos fonctions et le soin des Chrétiens n'en sont pas négligés pour cela. Outre que dans nos maisons nous avons des collègues qui en sortent rarement, ceux qui vont au palais s'en abstiennent tous les jours de dimanche et de fête; ou du moins si la

nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achèvent dans la matinée. Nous avons à Pekin, comme vous l'aurez vu dans les relations de nos Missionnaires, quatre maisons ou églises, comme on les appelle ici. Les Missionnaires de la sacrée Congrégation en ont une; les Portugais en ont deux; et la nôtre, dans laquelle il n'y a que des Français, est située dans l'enceinte extérieure du palais. Les exercices de la religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité et de solennité qu'on le pourroit souhaiter dans le centre du christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution : un rien peut en Chine en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la religion, jai comparu devant un tribunal avec quelques-uns de mes confrères; mais comme on savoit que Sa Majesté nous protége, cela n'eut point de suite pour nous; il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois chrétiens, dont quelques-uns furent battus, et quelques autres exilés. Dans les provinces, il s'élève plus souvent de ces persécutions; mais, grâces à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les mandarins des provinces sachant qu'à la cour il y a des églises de Chrétiens, et que l'Empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Dès les premières années que j'ai été ici, on m'avoit confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de Missionnaires. En 1751, deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouvèrent les Jésuites en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un séminaire pour y achever leur théologie, et après qu'ils eurent été promus

aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes villes du royaume, pour y prendre quelque idée de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, et les mettre en état, quand ils seroient de retour dans leur pays, d'envoyer en Europe des mémoires utiles peut-être à la perfection des arts et des sciences. Arrivés dans leur patrie, comblés de bienfaits, ils sont venus chercher un asile dans une maison française; ils y ont porté les dons et les présens dont ils étoient chargés, et j'ai rendu compte à ce zélé ministre de la manière dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la religion et pour l'honneur et la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail; je me réserve pour une autre année, si je suis encore en vie. D'ailleurs nos domestiques, à qui nous avons confié différens mémoires, sont partis pour Canton il y a plus d'un mois, et je n'ai actuellement d'autre commodité que la poste, par laquelle il seroit difficile d'envoyer quelque chose de volumineux. Permettez à un Missionnaire, Monsieur, de vous recommander de conserver et de suivre toujours les principes de religion dans lesquels vous avez été élevé. Ils feront votre sûreté, votre consolation et votre bonheur dans le temps et dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous souvenir de moi; j'en suis plus reconnoissant que je ne puis vous l'exprimer; je prierai Dieu qu'il vous récompense d'un sentiment qu'il a pu seul vous inspirer, et qu'il vous rende au centuple tout le bien et la consolation que votre lettre m'a causés. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du P. Lamathe, missionnaire, au P. de Brassaud.

En Chine, le 17 juillet 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

QUOIQU'ÉLOIGNÉ de la Chine, vous voulez tenir un rang parmi ses Missionnaires : votre zèle à enrichir la mission de bons sujets, l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde, ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela, le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle *la Congrégation des Anges*, qui au reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célèbre dans ma montagne..... Vous voulez toujours des nouvelles; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres peuvent vous toucher, je veux dire celles qui regardent l'Eglise et notre patrie? Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps; et même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans savoir si vous êtes encore au nombre des vivans. Si vous êtes en affaire au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plutôt; les nouvelles que vous nous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France, nous cessions d'être bons citoyens? Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits. *Dulces moriens reminis-*

citur Argos. Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collègue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois; la divine Providence l'enleva à cette mission le 8 de janvier 1769, et cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyées depuis bien des années, et dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette mission des trésors dont vous avez fait présent à la mission française en général, dans la personne de ces Missionnaires d'élite arrivés successivement à Canton ces dernières années. Vous avez beaucoup envoyé, et nous sommes toujours au nombre de trois Missionnaires français, dont le supérieur (le père de la Roche) est presque septuagénaire. Le père Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, et que nous pleurerons long-temps. Il venoit de monter sur sa barque après avoir terminé ses courses apostoliques, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le père de la Roche se rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même province, je n'ai pu être instruit plus en détail des circonstances de sa maladie, parce que je suis à sept ou huit journées du lieu de sa mort, à peu près au centre de la province. Jugez de sa grandeur.

La persécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut, s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de cette province et de la voisine, appelée *Houquang*, et c'est dans cette dernière qu'elle a commencé dans un endroit qui est de ma dépendance. Une énorme accusation d'un bonze irrité de ne pouvoir vendre chez nos Chrétiens ses charlataneries, y a donné lieu. Leur innocence sur le sujet dont il les accusoit a été bien aisée à reconnoître; mais on les a pris sur leur religion, qui souffre toujours de violens soupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avoit arrêté trente ou trente deux, enlevant en même

temps leurs images, leurs livres, leurs heures, leurs chapelets. Vingt-cinq ou vingt-six furent relâchés en peu de jours; mais on en retint cinq, dont deux étoient catéchistes, et ils furent conduits à la capitale de la province, pour être présentés au chef du tribunal des crimes, parce que c'en est un d'être Chrétien et surtout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus jusqu'en mars de cette année, c'est-à-dire environ cinq mois, sans donner aucune marque de foiblesse. Deux y sont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y aient pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance, que Dieu qui sonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, et les aura mis au nombre de ses martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours..... De là, l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avoit trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étoient marqués les noms de trois villes de ces montagnes. C'est ici l'usage que lorsque quelqu'un est mort, on envoie de tous côtés des billets pour l'annoncer aux autres Chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prières pour obtenir plutôt la délivrance de l'âme du défunt; communication qui n'est point du goût de la politique chinoise, parce qu'elle craint les révoltes, et qu'elle voudroit qu'on n'eût du rapport qu'avec son voisin: aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, et la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la capitale de l'Empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, envois qui ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans mon district vers le 10 de novembre, et j'en appris la première nouvelle le jour de saint Stanislas. Quoique je n'en susse rien, Dieu m'avoit inspiré d'entretenir mes Chrétiens deux dimanches de suite de cette béatitude: *Beati qui persecutionem patiuntur, etc.* Je leur avois parlé le

matin, et à midi j'appris que tout étoit à feu et à sang au-dehors de la montagne.....; qu'il me falloit vîte déloger, si je ne voulois être surpris chez moi par notre mandarin qui venoit en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers.....; qu'il falloit faire maison vide, parce qu'on fouilloit dans tous les coins, et qu'on enlevoit tout ce qui tomboit sous la main, livres, croix, images, etc.; que tous ceux qu'on pouvoit arrêter étoient traités et interrogés comme des criminels d'état. En effet, deux jours après le mandarin paroît à la montagne après avoir tout renversé au-dehors. Il n'étoit plus qu'à une lieue de la maison, dont il vouloit surtout venir faire la visite, y fixer sa demeure quelques jours, parce qu'elle est au centre d'un grand nombre de chrétientés, afin d'y ensevelir la religion sous ses ruines. Mais la Providence, qui veille sur nous et sur la mission, l'arrête sur ses pas, l'oblige à rebrousser chemin, et à aller se loger chez un infidèle, parce qu'il auroit trouvé chez nous deux ou trois lettres européennes, qui avoient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils eussent transporté ailleurs des choses qui ne couroient aucun risque. Mais ces lettres étant entre ses mains, qui auroit pu lui persuader que ce n'étoit pas ici la retraite d'un Européen? Et de là quelle suite de maux!... Et comment a-t-il été arrêté? Il avoit monté une centaine de pas pour entrer chez un Chrétien qui étoit sur la route, ce qui l'avoit fatigué; d'ailleurs assis à la porte, il ne se présentoit à ses yeux que des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il falloit les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, et ceux-ci, comme s'ils s'étoient concertés avec nous pour écarter l'orage, entrèrent dans son idée, et lui répondirent qu'il y avoit quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvoit même les passer à cheval, quoique dans la vérité on pût même venir en chaise jusqu'à la

porte : *Salutem ex inimicis nostris*..... Ainsi voilà notre maison hors de danger, et par conséquent moins de troubles à craindre pour les missions du voisinage..... Le mandarin s'étant fixé chez l'infidèle à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs; enlever tout ce qui regarde la religion, lui amener une partie des Chrétiens, et conduire les autres à la ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles, et jeté un effroi qu'on ne sauroit trop s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plupart étoient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours, a honteusement plié, les uns plutôt, les autres plus tard. Enfin, on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avoient leur catéchiste à leur tête. Le mandarin a beau faire des menaces et user de ses autres artifices, on fait son devoir; la face des affaires change, et ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avoient pas encore été visités, et dont la plupart étoient des environs d'ici. Sur cela, ordre de prendre le chemin de la ville. La troupe étoit d'environ vingt ou vingt-deux. Sur la route on les interroge, et pas un ne plie; on les soufflette, et tel reçoit jusqu'à trente coups; mais c'est en vain, les coups ne font que ranimer leur courage.

Arrivés à la ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instrumens de supplice : ils n'en sont pas plus ébranlés. Irrité de leur résistance, le mandarin se modère cependant assez pour se contenter de menaces, et il prend une autre voie pour arriver à son but. Sachant qu'ils étoient pauvres pour la plupart, que la saison commençoit à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des prisonniers sont obligés de se nourrir),

de perdre leur temps, de souffrir le froid, etc., pourroit faire quelque impression. Malheureusement quatre ou cinq ont donné dans le piége, et ont feint une apostasie; car on ne leur demande souvent rien de plus, et on leur dit même qu'on s'embarrasse peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-sept ont rejeté la proposition avec horreur, aimant mieux souffrir et perdre leur temps, que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, six, qui avoient apostasié à la montagne, ne pouvant soutenir les remords de leur conscience, prennent la généreuse résolution d'aller à la ville chercher le mandarin, et de lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, et qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puissent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience; on les rejette partout, et on les traite comme des extravagans: pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu, et chercher des coups? N'est-ce pas assez que Dieu sache vos sentimens? Lassés d'attendre, cinq reviennent enfin, résolus de mériter, par la pénitence publique qui dure ici au moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre voie. Le sixième, Jacques *Ouei*, plus constant et plus hardi, ne se rebute pas: il offre de l'argent pour gagner quelqu'un au tribunal, et obtenir que son nom soit joint à ceux des confesseurs qui avoient toujours persévéré. On lui promet enfin de le faire appeler avec eux, lorsqu'on les fera comparoître. Mais, lassé de voir qu'on les laissait languir trop long-temps, il épie le moment que le mandarin venoit de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va se jeter à ses pieds, et lui déclare à haute voix, qu'il est un tel qui avoit apostasié dans un tel endroit; mais que c'étoit un mensonge sacrilége de sa part; qu'il est encore Chrétien, et qu'il ne cessera jamais de l'être.

Jugez de la fureur du mandarin, qu'une telle audace

interdit d'abord. Revenu de sa surprise, il lui fait les reproches les plus forts; et les paroles ne faisant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien assenés, dans l'espérance de le rendre plus sage dans son idée. Mais les coups sont aussi inefficaces que ses exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de manière qu'il ne pouvoit ni s'asseoir ni se tenir debout: il a été dans cette posture si gênante, deux jours et deux nuits; et les satellites ont eu la cruauté de ne rien lui donner à manger. Cette scène se passa le jour de saint Etienne, premier martyr. Sa constance les a lassés, et il a été enfin détaché. Le jour de sa délivrance fut aussi celui du triomphe des dix-sept qui s'étoient conservés intacts jusqu'à ce moment. On les fait comparoître; et parce qu'aucun ne veut se rendre, on les frappe tous, et quelques-uns si cruellement, qu'ils ont été près de deux mois sans pouvoir marcher. Le mandarin en avoit fait assez pour prouver à son supérieur de notre métropole, son zèle pour ses ordres d'exterminer la religion: car ici on ne pousse jamais la cruauté jusqu'à la mort, pour fait de religion simplement; mais son amour propre souffroit de se voir vaincu; aussi il ajoute à ces mauvais traitemens les menaces les plus terribles de confisquer leurs biens, et de les exiler avec toutes leurs familles; ainsi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibèrent, et s'accordent à présenter un placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domestiques, satisfaire leurs créanciers, etc. en attendant une saison un peu moins rude; le mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second, accompagné d'une promesse de boursiller un peu selon leurs petites facultés; il a été mieux reçu que le premier, et l'on ne s'est plus opposé à leur retour; j'ai eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de janvier, c'est-à-dire environ vingt

jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut, et depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix, parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des désirs d'embrasser la foi, ou fait sortir de l'Eglise pour quelque temps, ceux qui paroissoient s'être mis au-dessus de la crainte! O pusillanimité chinoise! recommandez-les à Dieu, surtout dans vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect, l'estime et le dévouement que vous savez, etc.

LETTRE

Du père Ventavon, missionnaire, au père de Brassaud.

En Chine, 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL ne falloit pas s'attendre que l'ennemi du salut, qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'univers pour renverser la religion, épargnât totalement notre chrétienté de Chine; elle a eu, dans la capitale même de l'Empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en novembre 1768, et n'a fini qu'au commencement de la nouvelle année chinoise, ce qui répond au 7 février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quelques-uns de nos pères ont eu soin de recueillir exactement tout ce qui s'est passé, et ne manqueront pas d'en envoyer des relations détaillées en Europe. Excusez-moi,

moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser. Dans le milieu de l'année 1768, il s'étoit répandu, dans diverses provinces, des bruits qui ne laissoient pas d'inquiéter le gouvernement, surtout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine et le Pegou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignoient qu'on leur avoit coupé furtivement leur *piendse*, espèce de queue en cadenette que portent les Tartares et les Chinois qui ont pris leurs habillemens. La coupure de ce *piendse* étoit suivie, à ce qu'on disoit, de défaillances, d'évanouissemens et de la mort même, si on n'y apportoit un prompt remède. Pour quelques-uns à qui cela pouvoit être arrivé, on en supposoit des milliers, et le beau, c'est que malgré toute la diligence possible et les récompenses promises par l'Empereur, on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de *piendse*, soit que pour mieux jouer leur rôle, les auteurs de cette forfanterie fussent d'accord avec ceux mêmes qui se plaignoient d'avoir eu le *piendse* coupé, soit pour quelque raison qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les bonzes ou faux prêtres des idoles, en sorte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes sectes tolérées dans l'Empire, et, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques Chrétiens furent surpris et arrêtés dans une des provinces. Parmi leurs effets, on trouva des calendriers chrétiens, des crucifix, des chapelets, des médailles, des images, etc. Interrogés quel étoit celui qui les leur avoit donnés, ils répondirent (et c'est assez l'ordinaire que les Chrétiens des provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Pekin, dans l'espé-

rance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire), ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avoient été donnés par un nommé *Guen-houdse*, envoyé autrefois par le père Kegler président avant le père Harlestin du tribunal des mathématiques, avec des instructions pour les Chrétiens, et que ledit Guen-houdse avoit en quelque sorte rétabli la religion chrétienne dans ces cantons. Le tsong-tou fit part de tout cela à l'Empereur; j'ai vu sa requête, dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la religion. L'Empereur à son retour de la chasse, ordonna qu'on cherchât ce Guen-houdse que les Chrétiens détenus avoient dit devoir être actuellement à Pekin; mais il eut l'attention de prescrire qu'en faisant ces recherches, on ne molestât point les Européens dans leurs maisons, qu'on se contentât seulement d'épier ledit Guen-houdse. On ne le trouva point. En effet, il n'étoit point à Pekin, et depuis long-temps il n'y avoit été. Cet homme étoit domestique de M. l'évêque de Nankin auparavant Jésuite, qui, pendant tout le temps de cette persécution, a été tranquille dans son diocèse, où il n'y a presque point eu de recherches. La chose eût été bientôt terminée, si le président tartare du tribunal des mathématiques, que quelques-uns disent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que suivi les ordres secrets de l'Empereur, mais qui, selon les connoissances particulières que j'ai eues, quoique je n'aie pas cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour se venger de quelques mécontentemens personnels qu'il croyoit avoir reçus de quelques Européens: tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le *Ki-ta-gin* (c'est le nom du président tartare) n'eût présenté à l'Empereur une requête dans laquelle il vomissoit mille blasphêmes contre notre sainte religion, à laquelle il donnoit les qualifications les plus odieuses, et qu'il faisoit regarder comme

une peste des plus dangereuses pour l'état. Il dénonçoit en même temps plus de vingt mandarins inférieurs de son tribunal, comme Chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des lois. L'Empereur se contenta de mettre au bas de la requête : « Que » le tribunal à qui il appartient examine l'affaire, » et après, m'en fasse son rapport. » (*Kai-pou-y-tieou.*) Ce fut au *hing-pou* (tribunal des crimes) qu'elle fut portée. On en agit avec les accusés de la manière la plus douce; on se contenta de les interroger à différentes reprises, et on ne les retint pas même en prison. Cependant, comme la religion est proscrite par les lois, il falloit nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seroient privés de leurs mandarinats; qu'ils auroient quelques coups de *pendse* ou de bâton, dont ils se sont au reste délivrés pour de l'argent, n'y ayant été condamnés que pour la forme; que la religion chrétienne ayant été si souvent défendue, le seroit par cette raison de nouveau, quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais, et que ceux qui l'auroient embrassée, seroient tenus de venir se déclarer eux-mêmes; faute de quoi faire, s'ils étoient dénoncés, ils seroient punis dans la suite avec rigueur : expression ambiguë qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'Empereur confirma cette sentence qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville et les faubourgs de Pekin. Aucun Chrétien ne pensoit à aller se dénoncer, parce que ces termes de *tchou-cheou*, joints au contexte de la sentence, paroissoient signifier que la dénonciation seroit regardée comme une marque d'apostasie, et cela étoit vrai. Presque d'abord après, un mandarin considérable, chrétien, fut menacé par un de ses collègues, que s'il ne prenoit le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuseroit à l'Empereur. Ce Chrétien, nommé *Ma*, consulta sur le

parti qu'il avoit à prendre. On jugea que, puisqu'il ne pouvoit éviter d'être accusé, il valoit mieux qu'il se déclarât lui-même; mais qu'en se déclarant, il devoit ajouter qu'il ne prétendoit point renoncer sa religion. Cette démarche fit le plus grand éclat. Les ministres lui dirent d'abord que, puisqu'il vouloit toujours être Chrétien, il n'avoit que faire de venir se déclarer pour tel : il répondit qu'il y avoit été forcé par un autre mandarin. Sur cela, on avertit l'Empereur, qui, selon sa maxime de ne point autoriser ouvertement la religion, dit, *qu'il change, et qu'on le laisse tranquille :* cet ordre fut signifié à *Ma* qui demeura ferme, et donna des réponses dignes d'un héros chrétien et de l'admiration même des infidèles, s'ils reconnoissoient vraiment un être au-dessus de leur Empereur, qui est ici proprement leur dieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là. Les officiers subalternes de quelques bannières, quoique sans ordres exprès de l'Empereur ni du ministre, qui, dans une occasion, avoit dit de vive voix qu'il n'étoit pas besoin de faire des recherches, poussés ou par leur haine contre la religion, ou par les émissaires de *ki-ta-gin*, ou enfin par quelque ordre secret, ce que je ne crois cependant pas, firent appeler les Chrétiens de leurs bannières (ces bannières sont les légions de l'Empire, et forment autant de corps de troupes considérables), pour qu'ils eussent à renoncer la religion. Plusieurs ont cédé aux coups de fouet; d'autres par la crainte de ce traitement, qui est fort rude lorsque la passion anime ceux qui le font souffrir, ont eu la lâcheté de renoncer; mais quelques-uns aussi ont été inébranlables. Un jeune homme entre autres, nommé *Jean Tcheou*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une constance héroïque. Tout meurtri de coups, et forcé de demeurer à genoux sur des têts de pots

cassés pendant long-temps, il a tenu ferme jusqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé presque jusqu'à la mort, à laquelle il étoit tout résolu; en sorte que transporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien long-temps avant que de pouvoir se relever du lit. Il est bien portant aujourd'hui, et continue, par son exemple, à être pour les autres Chrétiens, un sujet d'édification : Dieu le conserve ! Ses premiers supérieurs mêmes ont loué sa constance et blâmé la brutalité du mandarin subalterne qui, sans ordre, l'avoit si cruellement fait frapper. Il en est encore quelques autres qui ont témoigné le même courage. Cependant les recherches n'ont pas été générales; il est des bannières où l'on n'en a fait aucunes; on n'a rien dit au peuple et même à plusieurs mandarins; nos églises ont toujours été ouvertes, et on n'a point empêché les Chrétiens d'y venir, ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire. Enfin, au commencement de l'année chinoise tout s'est apaisé à Pekin et dans les provinces, où l'on est assez généralement tranquille aujourd'hui. Vers le temps de Pâques, il y a eu encore une vingtaine de Chrétiens arrêtés dans une de nos chrétientés peu éloignée de Pekin, où ils ont été traduits, emprisonnés, et quelques-uns cruellement battus, parce qu'ils sont demeurés fermes. L'occasion de cette persécution est une dispute que des Chrétiens ont eue avec quelques infidèles. Leurs accusateurs ont fait leur possible pour pousser les choses à bout; mais au moyen de quelque argent notre père supérieur, le père Benoist de la province de Champagne, est venu à bout de l'assoupir, et la chose n'est point parvenue jusqu'à l'Empereur; les accusateurs mêmes, pour avoir voulu la rallumer de nouveau, ont été punis par les mandarins, de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brêches de la persécution;

les brebis égarées viennent se soumettre à la pénitence publique qui a été imposée aux apostats, et dans peu les choses seront sur le même pied qu'auparavant. Quelques infidèles même n'ont pas laissé de se faire instruire et de demander le baptême qu'on leur a conféré, entre autres à deux jeunes gens, ceintures jaunes, gagnés par leur frère puîné, chrétien depuis cinq à six ans, quoique son père et l'aîné de la famille soient encore infidèles. Il n'est pas besoin de vous dire que les ceintures jaunes sont de la famille de l'Empereur; ne concluez cependant pas, mon révérend père, que ce soit là une chose bien extraordinaire et qui promette de grandes suites. Quoique ceintures jaunes, ils sont, en quelque sorte, au rang du peuple; il y en a à Pekin grande quantité sans emploi et sans autre distinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge, preuve de leur illustre origine; voilà tout. La noblesse ici va toujours en diminuant, et après quatre ou cinq générations, ceux des enfans qui ne sont pas choisis pour empereurs ou pour régulo, sont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de septembre 1768, arrivèrent heureusement à Canton les pères du Gad, de Grammont et de la Beaume. Cette nouvelle nous a fait à tous, et à moi en particulier, un grand plaisir, dans l'espérance de voir un jour le père du Gad à Pekin, où sa présence seroit non-seulement utile, mais très-nécessaire, vu sa haute vertu, bien plus estimable que tous les talens imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui restoit guère d'autre parti à prendre, à cause de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le *ki-tagin* gouverne cette province en qualité de vice-roi. Un Jésuite nommé Beguin, de la province de Champagne, qui étoit venu en 1767, et une seconde fois en 1768, a été obligé de repasser encore la mer

pour attendre des circonstances plus favorables. Les trois pères ont été proposés pour le service de l'Empereur au *tsong-tou* ou vice-roi, qui a fait d'abord des difficultés par rapport au père du Gad, à cause de son âge; ensuite il avoit paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois, il a averti l'Empereur, et n'a proposé pour Pekin que les deux pères de Grammont et de la Beaume, qui ont été acceptés, et que nous attendons ici vers le milieu du mois d'octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connoissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'Empereur pour la Tartarie, dont il ne reviendra que vers la fin d'octobre. Dans ce court intervalle, nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour ménager la venue du père du Gad, qui sera très-probablement accepté de l'Empereur si nous pouvons le lui faire proposer; nous n'oublierons rien pour qu'il le soit. Au reste, si notre mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux Missionnaires, elle a perdu beaucoup par la mort du père Roy, de la province de Champagne, décédé au commencement de cette année 1769, à la fleur de son âge, dans la province de Hou-quang, qu'il a cultivée pendant plusieurs années avec un zèle infatigable. C'étoit un homme d'une haute piété, et en état de gouverner la mission. L'intention du révérend père Lefebvre, supérieur-général avant l'arrivée du père du Gad, étoit de l'envoyer à Pekin pour y être supérieur de notre maison. Nous avons encore perdu en décembre 1768 le cher frère Attiret, de notre province, après une longue maladie, accompagnée de circonstances bien capables d'exercer la patience, et qu'il a soufferte avec une grande résignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive et une piété tendre. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt-cinq ans au palais. Cette

dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'Empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut. J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un peintre européen est au commencement bien embarrassé : il faut qu'il renonce à son goût et à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, et il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprenti à certains égards. Ici dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou si peu que rien ; c'est à l'eau que se font presque toutes les peintures ; très-peu sont à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta à l'Empereur, furent faites, dit-on, sur des toiles et avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après, elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin, il faut que les couleurs soient unies, et les traits délicats comme dans une miniature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu ; mais le zèle doit faire passer par-dessus tout. L'arrivée d'un peintre seroit d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux, dont l'un, et celui que l'Empereur goûte le plus, le père Sikelbarn, jésuite allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux, notre maison sera composée de dix personnes, neuf prêtres et un frère chirurgien. Si la Providence nous procure encore le père du Gad, j'espère que notre mission produira de grands fruits. Nous avons aussi, pour cultiver les missions des environs, trois pères chinois. Il ne nous reste rien à souhaiter, sinon que la Providence ménage quelque circonstance pour faire entrer quelques Missionnaires dans les provinces ; deux ou trois ou-

vriers de bonne volonté pourroient suffire. Les pères Baron et Lamiral, mes deux chers compagnons de voyage, jouissent aussi bien que moi, d'une parfaite santé ; je me recommande, et recommande toute notre mission à vos prières et à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine et du Tunquin, dont l'année dernière la plupart des Missionnaires avoient été chassés. Je sais seulement que le père de Horta, jésuite, est toujours détenu prisonnier.

Je suis, etc.

LETTRE

*Du père François Bourgeois, à Madame de***.*

A Pekin, le 15 octobre 1769.

MADAME,

P. C.

VOICI la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zèle pour les missions étrangères : tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disois l'an passé qu'il s'étoit élevé ici une persécution contre notre sainte religion. Je ne pus vous en mander que les commencemens, parce que les vaisseaux se disposoient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite. Le jour que nous faisions la fête de saint Stanislas Koska, un grand de l'Empire, du tribunal des ministres, vint à notre maison en habit de cérémonie, sans cependant être accompagné. Il se contenta de demander un Mis-

sionnaire qui est un peu de sa connoissance. Quoique autrefois il eût déjà vu notre église, il voulut encore y aller, sous prétexte qu'elle avoit été ornée depuis. Le Missionnaire sentit d'abord qu'il étoit question d'un honnête interrogatoire. Il se tint sur ses gardes. On ouvrit la grande porte de l'église. Le mandarin parut frappé de sa beauté. S'étant avancé, il aperçut le saint tabernacle. Il dit au Missionnaire : « Mais pourquoi ne montrez-vous jamais ce qui est » renfermé dans cet endroit ? » Le Missionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'étoit un lieu sacré, où le Dieu du ciel daigne habiter. Le mandarin n'insista pas ; il demanda à voir la Sainte-Vierge. On le mena à l'autel de l'immaculée conception. Il admira le tableau de la sainte Mère, comme il l'appela lui-même, et puis il parla de choses indifférentes. Un moment après, sans faire semblant de rien, il dit au Missionnaire : « Les pères des deux » autres églises et les Russes sont-ils de votre reli- » gion ? » Le Missionnaire répondit que les pères du *Nang-tang* et du *Tang-tang* en étoient, mais que les Russes n'en étoient pas. Le mandarin reprit : « Comment cela se fait-il ? Les Russes adorent le » Dieu du ciel comme vous. » Oui, dit le Missionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré. Comme les idolâtres sont fort superstitieux, le mandarin pria le Missionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le Missionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre, et que, pour obtenir le vrai bonheur, nous prions le Dieu du ciel de nous l'accorder. On sortit de l'église ; on prit du thé ; on fit un petit présent au mandarin, qui s'en alla fort content, à ce qu'il parut.

Cependant le bruit se répandit qu'on alloit rechercher les Chrétiens dans tout l'Empire. La peur saisit la ville et les environs. Tranquilles sur notre sort,

nous ne l'étions pas sur celui de tant d'âmes qui nous sont si chères, et qui alloient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense quand on est loin du danger. L'alarme augmenta quand on apprit que le chef commissaire du tribunal des mathématiques étoit allé au palais présenter à l'Empereur une accusation pleine d'invectives contre notre sainte religion. On craignit avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre secrète de la cour, qui, par un reste de ménagement pour les Missionnaires de Pekin, ne vouloit pas se montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnoit le branle à tout. Voici en abrégé cette fameuse accusation.

« *Tsi-tching-go* (c'est le nom de l'accusateur), offre avec respect à Votre Majesté ce placet, pour lui demander ses ordres touchant l'affaire suivante. J'ai examiné les différentes religions qui sont défendues dans l'Empire, parce qu'elles pervertissent les peuples, et je me suis convaincu qu'à ce titre la religion chrétienne, plus qu'aucune autre, méritoit d'être entièrement et à jamais proscrite. Elle ne reconnoît ni divinité, ni esprits, ni ancêtres; elle n'est que tromperie, superstition et mensonge. J'ai souvent ouï parler des recherches qui en ont été faites dans les provinces, et des sentences portées contre elle; mais je ne vois pas que la capitale ait encore rien fait pour l'éteindre dans son sein. Cependant cette religion perverse s'étend; le peuple ignorant et grossier l'embrasse, et y tient avec une constance qui ne sait pas se démentir.

» Dans la crainte que les Européens, qui depuis long-temps sont dans le tribunal des mathématiques, n'eussent séduit quelques membres du tribunal, j'ai fait faire sous main et sans éclat des recherches exactes, et il s'est trouvé vingt-deux mandarins, qui au lieu d'être sensibles à l'honneur qu'ils ont de

porter le bonnet, la robe et les autres ornemens qui décorent leur dignité, se sont oubliés au point qu'ils ne rougissent pas de professer cette religion superstitieuse. Lorsque le cœur de l'homme n'a aucun frein qui le contienne, bientôt il devient le jouet de l'erreur; les vices y prennent racine, et portent partout la désolation. Les autres tribunaux sont sans doute infectés, comme le mien; le reste de la capitale et les provinces se pervertissent. Il est temps, il est de la dernière importance d'y mettre ordre, il faut séparer le bon du mauvais.

» C'est dans cette vue que moi, votre sujet, je prie Votre Majesté qu'elle donne ordre que les vingt-deux mandarins de mon tribunal soient traduits aux tribunaux compétans, pour y être jugés selon les lois; qu'en outre on délibère sur les moyens, les recherches, les défenses et les punitions qui doivent couper court au mal. J'attends respectueusement les ordres de Votre Majesté. Le 4 de la 10.me lune (12 novembre de l'an 1768), de Kien-long 33. »

La réponse de l'Empereur fut *Kai pou y treon*, c'est-à-dire, *que les tribunaux compétans délibèrent et me fassent leur rapport.*

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur; il y avoit long-temps qu'un particulier n'avoit osé traiter notre sainte religion avec tant d'indignité. Nous résolûmes sur le champ de venger son honneur dans une requête qu'on feroit passer à l'Empereur par le comte-ministre, qui est nommément chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le père Harestain, président du tribunal des mathématiques, et ses deux collègues, furent chargés de la présenter. Ils se rendirent pour cela au palais; mais le comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien; que cette affaire n'auroit pas de mauvaises

suites ; qu'il se chargeoit de parler lui-même à l'Empereur ; que nous devions savoir qu'il étoit notre ami, et que le meilleur avis qu'il avoit à nous donner en cette qualité, c'étoit de bien prendre garde de remuer. Le comte nous trompoit peut-être ; mais que faire ? On achevoit de tout perdre, si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'Empereur. D'ailleurs c'étoit une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'Empereur quand on veut. Il fallut donc attendre les événemens. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la prière dans nos maisons, et tous les jours le saint sacrifice fut offert pour conjurer l'orage.

Cependant, la nuit du 18 au 19 novembre 1768, les vingt-deux mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes, qui ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avoit appelé des membres du tribunal des rites et du tribunal des mandarins, pour juger conjointement. L'interrogatoire fut long, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au comte les dépositions. Il dit : *Pourquoi, dans une affaire qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes* ? Ce mot fit son effet. Le tribunal des crimes rappela les accusés ; et les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles, les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, laquelle, la première, se fit chrétienne à Pekin il y a près de deux siècles, et qui, dans des temps très-difficiles, avoit logé le fameux père Ricci, fondateur de cette mission, Ignace Pao, dis-je, répondit comme un ange. Ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi, que même sur

le sixième commandement, que les païens gardent si mal, *c'étoit la bonne et la véritable doctrine.* Survint l'arrêt du *Sin-pou*; il est assez modéré; il ne dit rien contre notre sainte religion: on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant comme elle est défendue par les lois, il la défend de nouveau, et il oblige les Chrétiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici ses termes:

« Les mandarins accusés nous ont répondu d'une manière suffisante. Toute leur faute se réduit à avoir embrassé une religion défendue dans l'Empire. Nous avons consulté les lois. Il y en a une qui porte, *que ceux qui auront violé une loi, seront condamnés à cent coups de pantze.* Selon le dispositif d'un autre loi, *si toute une famille se trouve coupable, le chef seul sera puni;* une troisième dit: *si quelqu'un du tribunal des mathématiques est coupable, on le privera de ses titres, et il sera réduit au rang du peuple.* Pour se conformer à ces lois dans le cas présent, il faut casser de leurs mandarinats les sept chefs de famille, qui, contre les lois, ont professé la religion chrétienne. Quant aux quinze autres accusés, comme, suivant les lois, on a jugé responsables de leurs fautes leurs pères ou leurs frères aînés, ils doivent, selon les lois, être mis hors de cour et de procès. Il faudra défendre aux uns et aux autres de professer la religion chrétienne, et les punir sévèrement, s'ils ne se corrigent pas. Outre cela, dans les cinq villes qui composent Pekin et dans tout le district, il faudra afficher des placards, pour avertir que désormais on usera des voies de rigueur contre tous les Chrétiens qui n'iront pas se dénoncer eux-mêmes. Ces placards seront affichés partout où il est de coutume. Telle est la sentence que nous avons portée; nous la proposons respectueusement à Votre Majesté. Aujourd'hui le 5 de la 11.e lune, de Kien-

Long 33 (le 13 décembre 1768). » L'Empereur répondit par ces deux mots *y*, *y*, (j'approuve cette sentence, respectez cet ordre).

Le comte, par égard pour les Missionnaires de Pekin, et le président tartare qu'on avoit su gagner, avoient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avoient pu; cependant en le lisant nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amère. Nous vîmes que des sept chefs de famille interrogés, tous n'avoient pas répondu également bien; plusieurs avoient cherché des détours pour se tirer d'affaire, et sans renoncer leur foi, ils ne l'avoient pas honorée comme ils devoient. D'ailleurs notre sainte religion se trouvoit interdite de nouveau, et il étoit enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes, s'ils vouloient obtenir le pardon du passé. Cette clause étoit bien dangereuse; elle causa effectivement de grands maux, comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les mandarins des provinces, attentifs aux démarches de la capitale, se tenoient prêts à agir; un rien pouvoit allumer le feu de la persécution dans tout l'Empire. Le père Lamathe, missionnaire français dans la province de Hou-quang, ne fut manqué que d'un quart-d'heure; les archers étoient presqu'à sa porte qu'il n'en savoit encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes, où il resta trois jours et trois nuits caché dans un fossé, et pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine. La chrétienté qui est auprès de la grande muraille, nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandoit que nous étions tous arrêtés, et qu'on nous avoit conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de lèse-majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la Providence nous réservoit à un autre genre de peine.

Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrières des rues fussent fermées, une foule de Chrétiens se rendirent, à petit bruit, dans notre maison. Il y en avoit déjà d'autres, venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de soixante-douze ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avoit pas craint un voyage de quatre-vingts lieues dans une saison très-rigoureuse.

A minuit, notre église étoit plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença au son des instrumens et d'une musique vocale, qui est fort au goût des Chinois, et qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens; on retrancha le gros tambour et les instrumens qui font trop de bruit, et qui, dans les circonstances, auroient pu réveiller la haine des idolâtres. Les soldats des rues battoient les veilles de tout côté, et ils entendoient à peu près comme s'ils eussent été dans l'église. Cependant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les Chrétiens sortirent de notre maison peu à peu, et s'en retournèrent bien contens chez eux.

Pekin a deux villes, la ville tartare et la ville chinoise. La première a quatre lieues de tour, et contient un million d'habitans; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux lieutenans de police, qui, pour l'ordinaire, sont mandarins d'un ordre supérieur, et membres d'un des six grands tribunaux de l'Empire. Le mandarin Ma occupoit un de ces postes, et s'y distinguoit par sa probité, son désintéressement et son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde savoit qu'il étoit chrétien, et personne ne pensoit à l'inquiéter, tant il étoit aimé et estimé. Son collègue, nommé *Ly*-

ne

ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du *sin-pou*, et à se dénoncer lui-même comme Chrétien, ou bien qu'il lui en épargneroit la peine; qu'il ne lui donnoit que trois jours pour délibérer. Ma fut fort embarrassé; il consulta; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 décembre, il présenta au tribunal du gouverneur, dont il étoit membre, un écrit conçu en ces termes: *Pour obéir à l'arrêt du tribunal des crimes, je déclare que ma famille et moi nous sommes Chrétiens depuis trois générations. Nos ancêtres embrassèrent la religion dans le* Leao-tong *leur pays. Nous connoissons comme eux que c'est la vraie religion qu'il faut suivre; nous y sommes tous fermes et constans.*

Les mandarins du tribunal du gouverneur aimoient Ma. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent: *A quoi pensez-vous? vous courez vous-même à votre perte; attendez qu'on vous recherche, il sera alors temps de vous déclarer.* C'est malgré moi, dit Ma, que je fais cette démarche: on m'y a forcé. Là-dessus, on le conduisit au comte-ministre, comme au chef du tribunal. Le comte connoissoit Ma, il le reçut avec beaucoup d'amitié; mais le voyant ferme, il donna commission aux mandarins de son tribunal de l'examiner. Pour le sauver, on ne vouloit tirer de lui qu'une parole tant soit peu équivoque. On eut beau le tourner et le retourner, Ma toujours constant et attentif à ses réponses, ne dit rien que de bien.

Sa fermeté irrita insensiblement ses juges, qui ne concevoient pas comment on peut être si attaché à une religion. Le fils du comte, qui est gouverneur de Pekin, et qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres. Il demanda brusquement à Ma: *Si l'Empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous?* Ma répondit, *j'obéirai à Dieu.* Le jeune gouverneur,

qui ne voit rien au-dessus de son Empereur, fu frappé de cette réponse; il pâlit et ne dit plus mot Il alla sur le champ faire son rapport au comte sor père, et le comte présenta un placet à l'Empereu en son nom et au nom de son fils. Il y raconta tou ce qui s'étoit passé la veille, et il finit en prian l'Empereur de livrer Ma au tribunal des crimes pour y être jugé selon la rigueur des lois. L'Empereur aima mieux qu'il fût conduit au tribunal de ministres et des grands de l'Empire, pour y être d rechef examiné et interrogé. Le monarque comptoi que la majesté de ce tribunal en imposeroit à l'accusé, et que difficilement il pourroit résister aux ins tances de tout ce que l'Empire a de plus grand. Mai Ma se soutint avec un courage qui étonna ses juges, et qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils présentèrent à l'Empereur le placet suivant.

« Vos sujets, nous, premier ministre et autres présentons respectueusement ce placet à Votre Majesté.

» Pour obéir aux ordres qu'elle nous a donnés nous avons fait venir en notre présence *Sching-t* (nom tartare de Ma,) et nous lui avons dit: Si vou consentez à sortir de votre religion, l'Empereur vou accorde le grand bienfait de vous exempter de tout poursuite et de vous maintenir dans vos emplois. M a répondu: Je n'avois que dix-neuf ans, lorsqu'étan encore dans mon pays au-delà de la grande muraille, un nommé *Na-lang-go* persuada à mon aïeul d'embrasser la religion chrétienne. Mon père suivit so exemple, et moi celui de mon père. En recevant l saint baptême, je fis vœu de mourir plutôt que d renoncer au Dieu du ciel, à l'Empereur et à me pères et mères. Depuis dix-huit ans que je suis dan Pekin, occupé dans différens mandarinats, j'ai été de temps en temps aux églises du Dieu du ciel. J'a

lu, dans ces églises, trois inscriptions exposées à la vue du public, et toutes trois écrites du propre pinceau de l'empereur Cang-hi. L'inscription du milieu contient ces quatre lettres : *Au véritable principe de tous les êtres.* Les inscriptions latérales sont : *Après avoir tiré du néant tout ce qui tombe sous nos sens, il le conserve, et il y préside souverainement. Il est la source de toute justice et de toutes les autres vertus ; il a la souveraine puissance de nous éclairer et de nous secourir..... etc.* Tel est le Dieu des Chrétiens ; tels sont nos engagemens ; je ne puis y renoncer.

» Nous, vos sujets, nous nous y sommes pris de toutes les manières pour convertir et gagner ce mandarin, mais il persiste aveuglément dans son opiniâtreté ; absolument il ne veut pas ouvrir les yeux ; c'est quelque chose d'incompréhensible. Votre Majesté s'en convaincra par le détail de nos interrogations, et de ses réponses dont nous offrons respectueusement le manuscrit à Votre Majesté avec ce placet. Le 27 de la 11.e lune, de *Kien-long* 33 (11 janvier 1789). »

L'Empereur répondit : *Que* Ma *soit cassé et traduit au sin-pou.*

En conséquence de cet ordre, on arracha à Ma les marques de sa dignité ; on le chargea de chaînes, et, dans cet état, on le conduisit du palais au tribunal des crimes, sur une charrette découverte. Ainsi Ma, lieutenant de police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'Empire, ayant grade de colonel dans une des huit bannières, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses : tout fut employé successivement pour l'ébranler ; mais ce fut en vain, il ne se démentit pas un moment.

Sa constance commença à intriguer les ministres.

Il y alloit au moins de leur fortune, s'ils ne venoient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'Empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendoient de temps en temps au *sin-pou*. Un jour le ministre chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle. Nous verrons, dit-il, si les tourmens ne seront pas plus efficaces que nos paroles. Vous n'y entendez rien, reprit le comte, il est inutile de le presser de renoncer à sa religion, il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire. Puis s'adressant à Ma, il lui dit : *Vous avez offensé l'Empereur, ne vous en repentez-vous pas? et n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées?* Oui, répondit Ma, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne, ni renoncer à Dieu. Ce mot tira d'affaire le comte; mais il ternit, du moins devant les hommes, la gloire que Ma s'étoit si justement acquise jusqu'alors. Le comte s'attachant à la première partie de la réponse, dit d'un ton badin qui lui est très-familier, je sais mieux ce que pense Ma que lui-même. Il respecte les ordres de l'Empereur; il veut se corriger; tout est dit; que faut-il de plus? Ma eut beau protester qu'il étoit toujours Chrétien, et qu'il le seroit jusqu'à la mort; le comte fit la sourde oreille, et sans tarder davantage, il alla faire son rapport à l'Empereur, qui, quelques jours après, fit publier dans les bannières l'ordre suivant :

« La résistance que Ma a faite à mes volontés, » méritoit une punition exemplaire : il convenoit de » le traiter en criminel; mais comme la crainte lui » a enfin ouvert les yeux, et l'a fait sortir de la re- » ligion chrétienne, je lui fais grâce; je veux même » qu'il soit mandarin du titre de *Cheon-pei*. Qu'on » respecte cet ordre. »

Il y a dans l'Empire huit bannières. C'est toute la force de l'état. Chaque bannière peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la

guerre, et toujours prêts à partir au premier signal. Quoique les Tartares fassent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente, lorsqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de Ma excita dans quelques-unes de ces bannières une vive persécution. Les premiers coups tombèrent sur la famille des *Tcheon*. Son chef, nommé *Laurent*, est un homme de soixante-deux ans, qui s'étoit signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant; il comptoit bien qu'il en seroit de même cette fois-ci, mais il ne savoit pas à quelle épreuve devoit être mise sa constance. Il avoit un fils nommé *Jean*, jeune homme extrêmement aimable et peut-être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 janvier 1769, avec son père et quelques-uns de ses parens. Les mandarins, en voyant Laurent, dirent : *Nous connoissons cet homme-là, il ne demanderoit pas mieux que de mourir*. Puis ils vinrent au fils, et ils lui dirent : *Il y a ordre de l'Empereur que vous renonciez à votre religion. Y renoncez-vous, ou bien n'y renoncez-vous pas?* Je n'y renonce pas, répondit Jean. A l'instant on se jeta sur lui, et on l'étendit par terre; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, et un troisième, armé d'un fouet tartare, long de cinq pieds, et gros comme le petit doigt par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir long-temps un combat si rude; mais ayant prié Dieu dans le fond de son cœur, il sentit croître ses forces et son courage. Le lendemain il vint nous voir. Il avoit un air content. Nous nous jetâmes à son cou pour l'embrasser; il s'attendrit et pleura. *Ah! que je crains*, nous dit-il, *de n'avoir pas la force de soutenir les*

tourmens! Nous le rassurâmes de notre mieux et nous lui promîmes tous les secours de nos prières. Le 9, il communia à notre église; et après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta: Jean, qui auparavant craignoit de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances et de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain.

« Hier, dès que je fus arrivé, le mandarin me » demanda si je renonçois ou non. Je répondis à » l'ordinaire: Je ne renonce point. Aussitôt on m'ôta » mes habits, et on me donna vingt-sept coups de » fouet; après quoi on me demanda une seconde » fois: Renoncez-vous, ou non? Je répondis une » seconde fois: Je ne renonce pas; on me donna en- » core vingt-sept coups. On me fit quatre fois la » même demande; je fis quatre fois la même ré- » ponse, qui fut toujours suivie de vingt-sept coups. » A toutes les reprises, on changeoit de bourreaux. »

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son père. Nous sûmes qu'il avoit été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moindre marque de foiblesse. Mais il ne tint pas aux traitemens cruels que l'on faisoit à son fils. Chaque coup qui le frappoit, perçoit son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chute alloit être le plus cruel supplice de son fils.

Jean continue ainsi. « Voyant que les coups de » fouet n'ébranloient pas la constance que le Sei- » gneur m'inspiroit, mon mandarin me mit à ge-

» noux une demi-heure sur des fragmens de porce-
» laine cassée, et il me dit : *Si tu remues, ou si tu*
» *laisses échapper quelque plainte, tu seras censé*
» *avoir apostasié.* Je le laissois dire, et je m'unis-
» sois à Dieu; les mains jointes, j'invoquois tout
» bas les saints noms de JESUS et de MARIE. On
» vouloit encore m'ôter cette consolation. On sé-
» paroit mes mains, et on parloit de me cadenasser
» la bouche : mais on eut beau faire, ce supplice
» n'eut pas l'effet qu'on s'en étoit promis; on en
» revint aux coups. On me frappa encore à quatre
» reprises différentes; alors mes forces s'épuisèrent,
» une sueur froide me prit, et je tombai en foiblesse.
» Ceux qui étoient autour de moi profitèrent de ce
» moment; ils saisirent ma main, et formèrent mon
» nom sur un billet apostatique. Je m'aperçus bien
» de la violence qu'on me faisoit; mais alors j'étois
» même hors d'état de pouvoir m'en plaindre. Dès
» que j'eus assez de force pour pouvoir parler, je
» protestai que je n'avois aucune part à cette signa-
» ture; que je la détestois; que j'étois Chrétien, et
» que je le serois jusqu'à la mort. On me remit une
» seconde fois sur les fragmens de porcelaine cas-
» sée; mais je n'y restai pas long-temps. Mon offi-
» cier s'aperçut que je m'affoiblissois sérieusement.
» Il donna ordre de me traîner hors de la cour. Je
» crus devoir renouveler en ce moment ma profes-
» sion de foi. Je dis hautement que j'étois Chré-
» tien, et que je le serois toujours. Mon père et
» mon oncle m'emportèrent dans une maison voi-
» sine, pour y passer le reste de la nuit. »

Nous avons su d'ailleurs que Jean étoit dans un état si pitoyable, que les païens eux-mêmes ne purent s'empêcher en le voyant de verser des larmes, et le fils de son mandarin alla lui-même lui chercher un remède qui lui fit du bien. On ne pouvoit plus revenir à la charge sans le tuer. Le froid lui avoit causé

une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchoient sa poitrine; ses reins étoient courbés et ses chairs monstrueusement enflées. Il ne vouloit pas que ses parens et ses amis le plaignissent. Il étoit tranquille, gai, content. Les chirurgiens comptoient que s'il en réchappoit il en avoit au moins pour trois mois : mais, grâces à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenoient : il fit ses dévotions. Après son action de grâces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourmens la pensée ne lui étoit pas venue qu'il pourroit bien y rester : il me répondit qu'il croyoit bien être à sa dernière heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps : *cependant*, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, *si j'étois mort je n'aurois plus eu le bonheur de communier;* et en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux.

On n'entendit plus parler que de Chrétiens battus et maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé *Ouang Michel*, d'une autre bannière que Jean, eut à souffrir les mêmes combats que lui. *Tchon Joseph* fut attaché à une colonne, la tête en bas, et la moitié du corps sur la glace. *Ly Matthias* fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perdît connoissance, etc. Ce détail me mèneroit trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de Jésus-Christ ainsi livré à la fureur de l'idolâtrie : votre cœur vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution; ils furent sans effet : le Ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que pendant tout le jour il y avoit un Missionnaire devant le saint sacrement. On fit d'autres bonnes œuvres, et la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant

pour nous, c'est qu'elle fit des apostats. Il est vrai que très-peu renoncèrent formellement à la religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les idolâtres et qui donnèrent dans les piéges qu'ils leur tendoient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens extrêmement aimables et bons Chrétiens, furent cités devant leur mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectoient l'ordre de l'Empereur; qu'ils mourroient contens s'il l'ordonnoit; mais que pour renoncer à la foi, ils ne le pouvoient. Le mandarin qui les aimoit, et qui d'ailleurs n'étoit pas d'un caractère violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournoient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers : ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mère vient à eux le couteau à la main, et leur dit : *Je vois bien, mes enfans, ce que vous avez dans la tête; vous voulez être martyrs et aller tout de suite au ciel; et moi, je veux aller en enfer :* elle approcha le couteau de sa gorge et menace de se la couper à l'instant, s'ils ne signent tous deux un écrit que les idolâtres venoient de dresser. Les enfans dans le trouble signèrent. Désolés ensuite, ils pleurèrent leur faute et furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique, ils méritèrent de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Dans les montagnes qui sont au couchant de Pekin, nous avons une chrétienté. Un seul village nommé *Sang-yu* compte trente-huit familles chrétiennes. Au commencement de mars 1769, elles furent toutes accusées devant le lieutenant de police de la ville tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les archers n'emmenèrent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentoient. Il n'est pas concevable com-

bien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui cédèrent à la violence des coups : mais quand il fut question de sortir, ils confessèrent généreusement la foi; tous furent battus, les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussitôt nous voir. Ils étoient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'église; ils se prosternèrent la face contre terre, et rendirent à Jésus-Christ, qui les avoit soutenus, de solennelles actions de grâces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avois habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon ecclésiastique m'avoit donné pour de bonnes œuvres lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint sacrement, que nous faisons ici avec le plus de solennité qu'il est possible. Ils en firent un des ornemens les plus touchans. Pour moi, je ne pouvois pas les regarder sans être attendri jusqu'au fond de l'âme.

Enfin, la persécution s'apaisa insensiblement, et actuellement nous sommes tranquilles comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu sait combien de temps durera cette espèce de tranquillité. Sa sainte volonté soit faite : nous nous attendons à tout.

Voici l'abrégé d'une lettre au sujet du père *Nuntius de Horta*, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an passé.

Le père de Horta pensoit à s'en retourner en Europe en 1766; mais ayant appris sur sa route ce qui se passoit en Europe, il craignit et il rebroussa chemin. A peine fut-il arrivé à sa mission du Tunquin, qu'il fut pris dans l'exercice du saint ministère et mené en prison. C'est de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui.

La prison du père de Horta est une espèce de loge, formée par des pieux profondément enfoncés en terre; elle n'a guère que quatre pieds de long sur deux et demi de large. Il est continuellement assis ou à demi-couché, exposé à la pluie, au soleil d'un climat brûlant et à toutes les injures de l'air. Ses pieds sortent de la prison à travers les pieux, et sont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqûres des insectes dont il ne peut pas se défendre, les ulcères dont tout son corps est couvert et dont il sort une puanteur insupportable, le bruit des batteurs de veilles et des soldats qui jour et nuit sont de garde autour de lui, les égoûts qui l'environnent, l'opération de la pierre qu'il a soufferte: tout cela et je ne sais combien d'autres maux présentent dans la lettre de ce père un tableau de douleur qui fait frémir.

Mais son courage croît avec ses souffrances: ce n'est plus cet homme, tel qu'on le vit à l'île de France, timide, indécis, ne sachant pas prendre son parti: aujourd'hui rien ne l'ébranle; il parle de ses souffrances, de leur excès et de leur durée, comme il parleroit de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par des juges idolâtres, pourquoi le Dieu des Chrétiens n'avoit pas fait annoncer plutôt aux Tunquinois sa religion, il répondit qu'il est très-probable qu'autrefois la religion du vrai Dieu avoit été annoncée à leurs ancêtres qui, aussi infidèles qu'eux, avoient persécuté et fait mourir ses envoyés; que si, depuis ce temps, ils paroissoient avoir été oubliés dans la distribution des trésors de la miséricorde divine, ils ne devoient s'en prendre qu'à leurs grands péchés; que le Seigneur seroit revenu plutôt à eux, s'ils n'avoient pas violé la loi naturelle qu'il a gravée dans tous les cœurs.

La liberté du père de Horta n'a point offensé ses juges, cependant il est dans la position la plus critique; il ne sait pas encore quel sera son sort, mais il s'attend à tout. Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui sont de sa province, par l'exemple plus récent encore des Missionnaires qui, en 1722 et en 1737, versèrent leur sang pour la foi dans le Tunquin. Il se recommande aux prières de tous les Missionnaires; il signe, Nuntius de Horta, *indignissimus Christi confessor, pro Christo catenis ligatus.* Sa lettre est datée du Tunquin, le 28 juin 1768.

Nous perdîmes l'an passé le frère Attiret. C'est à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la mission de Chine. Ce frère avoit du feu, de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété et un caractère charmant; ce qui, dans une communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'univers, doit être regardé comme quelque chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe; et si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eût égalé les plus grands peintres de Paris et de Rome. L'Empereur l'aimoit: il estimoit ses peintures au-dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfaction, il voulut le faire mandarin. Le frère Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avoit toujours redoutée; et quoique, pour l'ordinaire, il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur le champ ces sortes de grâces, il fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitoit, sans irriter le monarque.

Ses belles peintures sont dans des palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'Ange gardien qui est dans la chapelle des jeunes néophytes. Non, on ne se lasse pas de le regarder, et si je m'en croyois, j'en ferois ici la description; mais votre complaisance pourroit

se lasser de tous ces détails; il faut cependant que je dise encore un mot du frère Attiret. Dans sa dernière maladie, je lui faisois souvent compagnie. Il me dit un jour: Savez-vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Pekin, à travers ce peuple immense qu'on peut à peine percer? je vous avouerai ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : *Tu es presque le seul ici qui connoisse le vrai Dieu;* combien dans tout ce monde n'ont pas le même bonheur! qu'as-tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur? Ensuite il se livroit aux sentimens de la plus vive et de la plus tendre reconnoissance.

Sur le point de mourir, il s'écria tout à coup, avec un saint transport: *Ah! la belle dévotion, et qu'on l'enseignoit bien dans les noviciats de la Compagnie!* Il parloit de la dévotion à la Sainte-Vierge: il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée conception, le 8 décembre 1768.

J'ai prêché la fête du sacré Cœur, dix mois après mon arrivée. Dieu sait ce que ce premier sermon chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les chaleurs excessives de Pekin, et charger par force une mémoire qui se croyoit en droit de se reposer. On ne sait pas ce que c'est que de meubler une vieille tête de seize pages de monosyllabes décousus.

Le chinois est bien difficile. Je puis vous assurer qu'il ne ressemble en rien à aucune langue connue. Le même mot n'a jamais qu'une terminaison; on n'y trouve point tout ce qui dans nos déclinaisons distingue le genre et le nombre des choses dont on parle. Dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle est la personne qui agit, comment et en quel temps elle agit, si elle agit seule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois le même mot est substantif, adjectif, verbe, adverbe, singulier,

pluriel, masculin, féminin, etc. C'est à vous qui écoutez, à épier les circonstances et à deviner. Ajoutez à tout cela, que tous les mots de la langue se réduisent à trois cents et quelques-uns; qu'ils se prononcent de tant de façons qu'ils signifient quatre-vingt mille choses différentes qu'on exprime par autant de caractères.

Ce n'est pas tout. L'arrangement de tous ces monosyllabes paroît n'être soumis à aucune règle générale; en sorte que pour savoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier; la moindre inversion feroit que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On m'avoit dit: *chou* signifie *livre*. Je comptois que toutes les fois que reviendroit le mot *chou*, je pourrois conclure qu'il s'agissoit d'un livre. Point du tout; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou* livre, et *chou* arbre. Ce n'est rien que cela; il y a *chou* grandes chaleurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou* pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, etc. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les significations du même mot.

Encore si on pouvoit s'aider par la lecture des livres; mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera surtout et éternellement un écueil pour tout européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différens, et il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué, que l'oreille le distingue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vîtesse étonnante, et de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée, les Chinois font encore je ne sais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un

ton aspiré, il faut passer de suite à un ton uni; d'un sifflement, à un ton rentrant; tantôt il faut parler du gosier, tantôt du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique, avant que de le dire en public. Je lui donnois plein pouvoir de me reprendre, et je ne me lassois pas de répéter. Il est tels de mes auditeurs chinois qui, de dix parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patiens, et qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise. J'entends assez ceux qui viennent se confesser. On a même cru que je pouvois me charger de la congrégation des jeunes néophytes. Le père Dollière me la remit ces jours passés. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Madame, etc.

LETTRE

Du révérend père François Bourgeois, au révérend père Ancemot.

Près de Pekin, le 1.er novembre 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

A sept ou huit lieues de Pekin, il y a une longue suite de montagnes; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale, et qu'elles vont mourir assez près de l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder les vues de zèle du père Desro-

bert. Ce Jésuite, d'heureuse et sainte mémoire, ayant appris que sur le bord des torrens qui se précipitent des montagnes, il y avoit quelques habitations, conçut le dessein d'y former une église, où, loin du bruit et des recherches, le bon Dieu fût connu et servi comme il mérite de l'être. Il n'eut pas la consolation qu'il se promettoit de ce nouvel établissement: lorsqu'il mourut, son projet n'étoit encore qu'ébauché.

Il s'agit de savoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avois rien à manger; un voisin, quoique idolâtre et bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches et deux ou trois pommes. J'en fus touché, et je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux, en lui faisant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrens qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés. Les sentiers qu'on y a pratiqués, n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds et demi de large. A votre droite, c'est une roche à pic, haute comme les tours de la Primatiale (1). A gauche, c'est un précipice plus profond encore, et dont vous ne pouvez vous éloigner que de deux pieds; un faux pas vous y feroit tomber, et il est très-aisé de le faire sur des pierres et des roches posées de champ; et plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'est abattue trois fois des quatre pieds, sans me froisser contre les rochers de la droite, ni sans me jeter dans le précipice de la gauche. Dieu en soit béni. Je n'écris ces traits de providence, qu'en rougissant d'y répondre si mal.

Vous savez, sans doute, que le révérend père

(1) Principale église de Nancy en Lorraine.

du

du Gad, supérieur-général de cette mission, après avoir fait le voyage de la Chine à l'âge de soixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi nous à Pekin. Il a été obligé de s'en retourner et de quitter un pays qui faisoit l'objet de tous ses vœux, et où il a consumé ses forces pendant près de trente ans d'une mission laborieuse. Voici comment il nous fait ses adieux, en partant de Canton le 10 janvier 1770.

« La Providence, qui m'avoit appelé ici, m'or-
» donne d'en sortir à présent. Vous sentez bien,
» mes révérends pères, qu'après tant de tentatives
» pour me rejoindre à vous, je partirai d'ici sans
» vous quitter; mon cœur restera toujours dans cette
» mission à laquelle je m'étois consacré. Je prie
» Notre-Seigneur de répandre sur tous ceux qui la
» composent les bénédictions célestes. Puissions-
» nous être tellement embrasés de son saint amour,
» que nous devenions de souples instrumens entre
» ses mains, pour le salut et la perfection du pro-
» chain. Marchons avec ardeur nous-mêmes dans
» la carrière des devoirs étroits que demandent nos
» saintes fonctions. Que l'esprit d'oraison soit l'âme
» de toutes nos actions, etc. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connoître un homme. Il étoit revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami, le père Roy. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation, qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se passoit dans son cœur. Comme il avoit vécu dans les missions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en savoit.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de singulier et d'extraordinaire au père Roy, le père du Gad s'attache à peindre son excellent intérieur : il étoit sans cesse occupé de Dieu, plein de zèle pour sa

gloire, et un vrai modèle du détachement et de la patience que doit avoir un Missionnaire.

MÉMOIRE

Sur le Thibet et sur le royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine; avec une relation de cette conquête.

TSANG est le nom ordinaire que les Chinois donnent au Thibet. Ils l'appellent aussi *Sy - Tsang*, parce que *Sy* veut dire *occident*, et qu'en effet le Thibet est à l'occident de la Chine, au-delà des provinces du Yunnan et du Sse - Tchouen. Anciennement il étoit connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Sy-fan*. Il a encore celui de *Parountala*, ou *Barantolo*, et celui de *Tangout*.

L'étendue de ce pays, d'orient en occident, est de 6400 lis (640 lieues). Du nord au sud, il y a 6500 lis (650 lieues), 200 lis faisant un degré de latitude, ou 20 lieues marines. A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontières du Sse-Tchouen. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine, vient d'abord à Tatsienlou, qui est dans le Sse-Tchouen, et de là arrive à Pekin. Tatsienlou est une ville d'un assez grand commerce, où le gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du pays, sous la protection de l'Empereur de la Chine. Au sud-est, le Thibet touche les frontières du Yunnan. A l'ouest, il s'étend jusqu'à Ta-cha-Hai, c'est-à-dire jusqu'au pays sablonneux, ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots chinois. Au nord, il va jusqu'aux frontières du Tsing-Hay, ou du pays de Coconor.

Ce n'est qu'après la dynastie *Tsin* (1), et après l'an 420 de Jésus-Christ, qu'on aperçoit dans l'histoire quelque chose de clair et de distinct sur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un prince dont le titre étoit *Toufan*, qui s'assujettit les peuples connus sous le nom de *Kiang* (ceux du Chen-si et du Sse-Tchouen), et qui en particulier se rendit maître du Thibet. Lui et ses successeurs y régnèrent plus d'un siècle, sans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-Han, prince *Toufan*, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des ambassadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jésus-Christ, la huitième année du règne de Tay-Hong, second empereur de la grande dynastie *Tang*. Sept ans après, en 641, le même Long-Han épousa la princesse Ouen-Tching, fille de l'Empereur, et par cette alliance il devint si puissant, qu'il vint à bout de détruire le royaume Tou-Ko-Hoen, état situé dans le pays de Coconor, et de soumettre à sa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine.

Cette puissance des rois *Toufan* ou du Thibet se soutint près de deux cents ans. Mais ensuite s'étant considérablement affoiblie, elle fut presque ruinée sur la fin de la dynastie *Tang*, vers l'an 907 de l'ère chrétienne. En effet, sous les derniers empereurs de cette dynastie, il se forma dans ce royaume plusieurs petits états. Les religieux ou prêtres, soit qu'ils fussent Chrétiens (2) alors, soit qu'ils fussent

(1) C'est la septième dynastie, qui commença l'an 265 de J. C. et dura 155 ans.

(2) Dès le VI.e et le VII.e siècle, dans le pays de Balcq, vers la source du fleuve Oxus ou Gihon, dans le royaume de Casghar et dans les états voisins, il y avoit depuis bien du temps des Chrétiens, des Prêtres et des Evêques. Comme ces pays sont assez près du Thibet, et qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'est de là, sans

idolâtres, commencèrent à avoir de grands domaines, et peu à peu les supérieurs des divers monastères devinrent si puissans, qu'ils étoient comme souverains chez eux. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un prince qui portoit le titre de *Roi du Thibet :* mais ces princes, sous la dynastie *Song*, étoient tributaires de la Chine. Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la suite, jusqu'à ce que l'empereur Chitsou divisa le pays du Thibet en plusieurs provinces ou départemens. Le principal de ces départemens fut Oussé-Hang. C'est le terrain le plus fécond et le climat le plus tempéré du Thibet. C'est là qu'est Lassa, capitale de tout le royaume. Au reste Chitsou est le même empereur tartare dont il est parlé dans le mémoire de la Cochinchine, sous le nom de *Koublay*, et qui après la mort de son frère Mengko, fut empereur des Tartares, régna dans les parties boréales de la Chine, devint, l'an de Jésus-Christ 1280, maître de toute la Chine, et donna à sa dynastie le nom chinois *Yven*.

Il y avoit alors dans le Thibet un bonze ou religieux, nommé *Passepa*. Chitsou lui accorda le titre de prince, et en conséquence de cette concession Passepa eut un sceau d'or et des tribunaux dans le pays de Oussé-Hang et autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou instructeur de l'Empereur, de docteur de l'Empire, de chef de la loi, et même celui de *Ouang*, qui veut dire ou roi, ou régulo tributaire, ou prince, soit du premier, soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres, et relevoient comme lui de l'Empereur de la Chine. Près de cent ans après, l'an

---

doute, que les Chrétiens entrèrent dans ce royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des Chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui désignent le Thibet.

1373, la sixième année du règne de Hong-ou, un nommé *Nan-Kiapa* succéda à tous les titres de Passepa. Il eut ainsi que lui le sceau d'or, et, sous la protection de l'Empereur, il gouverna Lassa et d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414, au milieu du règne de *Y-onglo*, huit bonzes ou religieux reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang*, et toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs, des maîtres de la loi, des propagateurs zélés de cette même loi : mais ces dénominations pompeuses ne les dispensoient pas de payer tribut.

Sous le règne de *Suen-Hong*, dont la première année fut 1426, les princes bonzes du Thibet eurent le titre de *Grand-Lama*. Le plus fameux d'entre eux, nommé *Tsong-Kepa*, faisoit sa résidence à Lassa. Il étoit le chef de tous les lamas. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune : car il faut observer qu'il est deux sortes de lamas, les uns à chapeau jaune et les autres à chapeau rouge. Ken-tun succéda à Tsong-Kepa, et fut le premier qui nomma un *typa* ou ministre pour gouverner l'état. Ken-tun eut pour successeur Sono, qui le premier aussi porta le titre de *Dalay-Lama*, titre sublime qui l'élevoit de beaucoup au-dessus des autres; car *Dalay* signifie *physiquement et moralement étendu, grand et presque sans bornes*.

Celui qui succéda à Sono fut Yun-Tan, après lequel vint Hotolon-pou-Hang. C'est du temps de celui-ci que Tsang-pa-han régnoit dans une bonne partie du Thibet à l'ouest de Lassa, jusqu'aux sources du Gange et dans le pays de Sirinigar sur le Gange. Le père Dandrada, Jésuite, qui étoit en 1624 à la cour de Tsang-pa-han, assure que ce prince étoit grand protecteur de la loi chrétienne; et l'histoire tartare de ce temps-là le donne assez à entendre,

car elle nous apprend que Tsang-pa-han abandonna la loi de Fo ou des lamas; qu'il vouloit la détruire; qu'il maltraitoit les peuples; que pour cette raison le Typa et le Dalay-Lama firent Kouche-han, prince des Eleuthes du Coconor; que Kouche-han vint au Thibet avec une armée considérable; qu'il y eut une sanglante bataille, et que Tsang-pa-han fut défait et tué dans le combat. Ce texte de l'histoire tartare, comparé avec celui du père Dandrada, fait voir que Tsang-pa-han ou se fit chrétien, ou voulut embrasser le christianisme. Kouche-han demeura dans le Thibet avec son armée, et le Dalay-Lama qui en étoit protégé lui donna le titre de *Han* ou *Roi*.

L'an 1642, le Dalay-Lama envoya dans la province de Leao-tong (1) des ambassadeurs à Tsong-te, père du premier empereur de la dynastie des Tartares Man-tcheoux, actuellement régnante à la Chine: il se mit sous sa protection et lui paya tribut (2). Dix ans après (en 1652), le Dalay-Lama vint lui-même à Pekin faire hommage à l'Empereur. Il y fut comblé d honneurs, reçut de l'Empereur un sceau d'or et de magnifiques présens, et fut confirmé dans son titre de Dalay-Lama.

En 1694, la 32.e année du célèbre Empereur Cang-hi, ce prince voulut favoriser le *Typa*, ou ministre qui gouverne le Thibet au nom du Grand-Lama. Il le déclara régulo ou prince du Thibet, et lui donna le sceau d'or. Toutefois il s'en falloit beau-

(1) Province de Tartarie, hors de la grande muraille; elle est aujourd'hui annexée à la Chine.

(2) Ce tribut consiste ordinairement en statues de *Fo*, d'or ou de cuivre; en odeurs, en ambre et corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine, et en lames d'épées. Les Empereurs ont aussi exigé du *Dalay-Lama* un certain nombre de vases ou petites cruches pleines de l'eau du Gange; et depuis les dernières années de *Cang-hi*, l'Empereur a toujours de cette eau dans le palais et dans ses voyages.

coup que ce *Typa* fût dans les intérêts de l'Empereur; c'étoit au contraire un perfide qui le trahissoit, et qui étoit entièrement dévoué à Kaldan, roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares Mantcheoux. Il alla même jusqu'à s'opposer sous main au voyage du Grand-Lama à Pekin, où Cang-hi l'avoit appelé, et le Dalay-Lama étant mort, il tint cette mort si secrète qu'il vint à bout de la cacher à l'Empereur. Mais enfin en 1705 ses crimes furent découverts. Latsa-han, petit-fils de Kouche-han et prince des Eleuthes, qui étoit resté dans le Thibet pour la sûreté du Dalay-Lama, fit mourir le Typa; et l'Empereur ayant appris à cette occasion les perfidies de ce ministre, récompensa Latsa-han, envoya des grands de sa cour au Thibet, pour le gouverner conjointement avec le prince des Eleuthes, et nomma un Dalay-Lama, qui fut le sixième de ce titre.

En 1714, le Tchong-kar fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *Tchong-kar* est le titre du principal roi des Eleuthes : c'est un mot tartare-mongou, qui veut dire la *main orientale*, parce que *tchong* ou *giong* signifie *orient*, et *kar* signifie main. C'étoit en effet la coutume des anciens princes tartares de diviser leurs familles et leurs armées, en partie de l'orient, et en partie de l'occident qu'on nomme *Parountale;* et le plus illustre titre étoit celui de la main d'orient, ou de l'aîle orientale. Au reste, le Tchong-kar a un vaste domaine; il est maître de tous les pays qui sont entre le Coconor, le Thibet, Casghar, quelques pays à l'ouest de Casghar et les limites de la Sibérie. Il suit la religion de Fo; mais ses sujets des pays d'Isghen, Acson, Casghar, Turphan, sont presque tous Mahométans. Du temps de l'Empereur Cang-hi, le Tsong-kar se disoit de la branche mogole des princes dont Tamerlan descendoit. Celui qui régnoit tout récemment (en 1754), prétendoit être le vrai héritier des princes tartares

de l'est et de l'ouest; et l'on croit voir en effet qu'il étoit véritablement un des descendans de *Tching-kis-han* ou *Gingis-kan*.

Quoi qu'il en soit, le Tchong-kar, qui fit dans le Thibet l'invasion dont nous parlons, se nommoit *Tse-ouan-arraptan*. Il entra dans ce royaume avec une puissante armée, et y fit de grands ravages. Latsa-han, qui voulut s'opposer à ses efforts, fut tué, et la grande pagode de Poutala fut presque réduite en cendres. Le Tchong-kar emporta de cette pagode et de toutes celles du pays, des richesses immenses en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, etc. (1). Il fit faire en plusieurs endroits main basse sur un grand nombre de lamas et sur beaucoup d'Eleuthes, qui avoient pris le parti des Tartares Man-tcheoux. Il prétendoit être seul le vrai roi du Thibet, et vouloit que les lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, et fussent dans leurs monastères uniquement occupés à réciter des prières et à visiter les malades. Les lamas prirent donc la fuite et se dispersèrent de tous côtés. Le Dalay-Lama eut recours à l'Empereur Cang-hi, et se mit sous sa protection. Ce monarque étoit alors dans la cinquante-deuxième année de son règne. Les princes éleuthes le prièrent aussi de les secou-

(1) Depuis ce désastre, l'Empereur Cang-hi, plusieurs princes ses fils, et plusieurs grands de la cour de Pekin, ont fourni de grandes sommes d'argent pour remettre Poutala et quelques autres monastères de lamas dans leur ancien état. Les princes tartares mongous, fort dévoués au Dalay-Lama, les princes éleuthes de Coconor, qui sont ses tributaires, des seigneurs tartares et thibétains, d'autres monastères de lamas dans le Thibet et dans la Tartarie, donnèrent des sommes considérables. Les princes éleuthes qui sont vers le nord de la mer Caspienne (on les appelle *Calmoucs*) envoyèrent aussi de grands secours; de sorte que Poutala est aujourd'hui un monastère plus beau et plus riche qu'il n'étoit auparavant.

rir, et de le faire d'autant plus promptement, que le Tchong-kar avoit des partisans secrets dans le Thibet et dans le pays de Coconor. Cang-hi ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur le champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Eleuthes de Coconor, de Tartares Man-tcheoux et de soldats chinois. Il choisit d'anciens officiers expérimentés, chinois et tartares, et mit à leur tête un de ses fils et un de ses petits-fils. L'armée se rendit dans le pays de Coconor, en chassa celle du Tchong-kar, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes chinoises y pénétra par la province de Sse-tchouen. On remit le Dalay-Lama et les autres lamas dans leurs pagodes. Ce qui restoit des troupes du Tchong-kar se sauva par les défilés des montagnes, et le Thibet fut remis en paix sous la protection de l'Empereur. Ce prince ordonna à quelques seigneurs tartares de rester à Lassa et dans le pays de Coconor, pour gouverner en son nom et pour veiller sur les démarches du Tchong-kar.

Y-ong-tching, fils et successeur de Cang-hi, entra dans ses vues, et eut soin d'entretenir de bonnes armées pour s'opposer en cas de besoin aux courses des troupes de ce roi des Eleuthes. Cependant, en 1727, quelques seigneurs dans le Thibet se révoltèrent. Un d'eux se déclara gouverneur du pays, commit de grands désordres, et fit mourir un prince tartare du quatrième ordre, que Y-ong-tching avoit nommé général et gouverneur du Thibet; mais cette révolte n'eut pas de suite; et l'Empereur aujourd'hui régnant (*Kien-long*) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de prince du second ordre celui que l'Empereur son père avoit nommé vice-roi du Thibet, et qui avoit en effet tous les talens nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paroissoit parfaitement rétablie,

lorsque de plus grands événemens ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, et ont donné occasion à l'Empereur de détruire le royaume des Eleuthes, et d'en faire une province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution, sera tiré d'une lettre du père Amyot, jésuite, missionnaire à Pekin, datée du 2 juin 1760.

Un usurpateur, nommé *Taoua-tsi*, s'étoit emparé du trône du Tchong-kar. Son concurrent Amoursana, qui prétendoit que cette couronne lui appartenoit de droit, avoit imploré le secours de l'Empereur, et après la défaite et la prise de son ennemi, il se flattoit que la cour de Pekin continueroit à lui fournir des troupes, pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étoient encore opposés. Il auroit dû mieux connoître la politique de cette cour, et rappeler à sa mémoire la manière dont les Tartares Man-tcheoux se rendirent maîtres de la Chine, lorsqu'au commencement du siècle passé on les y appela comme troupes auxiliaires. Il fut assez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple: aussi la protection qu'il avoit demandée lui devint-elle funeste. A la première nouvelle qu'on eut à la cour de Pekin des projets d'Amoursana, l'Empereur le manda sous le spécieux prétexte de le récompenser par des titres d'honneur plus considérables que ceux dont il l'avoit déjà décoré. Amoursana, de son côté, se défiant de ces magnifiques promesses, chercha par divers artifices à éluder un voyage qu'il redoutoit; mais comme les ordres qu'il recevoit étoient pressans, et qu'on les lui intimoit coup sur coup, il se déclara enfin ouvertement, et répondit que son parti étoit pris, qu'il n'iroit pas à la cour, et qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit espérer de son alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les sceaux dont il étoit dépositaire comme général d'armée de l'Empire.

L'Empereur, quoiqu'Amoursana lui fût suspect, ne s'étoit pas attendu à une désobéissance si formelle et si audacieuse, pour me servir de son expression; mais il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour faire arrêter le rebelle. Ce prince éleuthe étoit à la tête d'une armée plus considérable que celle de l'Empereur; d'ailleurs, il étoit dans un pays dont les habitans lui étoient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte; aussi ne chercha-t-on d'abord qu'à l'amuser. Ce n'étoient que propositions et offres avantageuses; on gagnoit du temps, et les troupes qu'on envoyoit de différens endroits s'avançoient insensiblement. Amoursana aperçut trop tard le danger. Il chercha donc son salut dans une prompte fuite. Peu des siens le suivirent. Enfin après avoir erré comme un vagabond pendant près de deux ans, il mourut sur les frontières de Moscovie.

Dès que l'Empereur eut appris qu'Amoursana s'étoit réfugié chez les Moscovites, il le leur fit demander. Il prétendoit qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux empires, par lequel les deux puissances se sont engagées à se remettre mutuellement les fugitifs, les Russes devoient lui livrer Amoursana, qu'il regardoit comme un sujet fugitif et rebelle; mais les Moscovites, soit qu'ils ne pensassent pas comme l'Empereur au sujet du prince éleuthe, soit qu'ils ignorassent véritablement le lieu de sa retraite, ne satisfirent point les Chinois sur cet article. A la fin, l'on sut certainement que la petite vérole l'avoit enlevé de ce monde. Alors les Moscovites se firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, et afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhibèrent le cadavre devant les principaux officiers qui gardent les frontières de la Chine.

Tant qu'Amoursana fut en vie, l'Empereur n'ayant pu lui faire subir la peine de son crime de félonie,

il voulut l'en punir après sa mort. Il ordonna à celui de ses tribunaux qui est chargé des affaires étrangères, d'écrire au sénat de Russie pour répéter le corps du rebelle, et de lui marquer que cette demande étoit fondée sur une coutume de l'Empire, qui veut que pour l'exemple on fasse subir aux morts les mêmes peines qu'ils subiroient s'ils étoient vivans, lorsqu'ils sont coupables de félonie ou de rebellion. Les Moscovites affectèrent pendant quelque temps de ne point répondre sur cet article; mais enfin, comme ils se virent pressés et menacés d'une rupture, ils dirent d'abord que le cadavre étoit pourri. On leur répliqua que les ossemens ne l'étoient point, et on demanda qu'ils fussent livrés: ils répondirent que ce n'étoit pas chez eux l'usage de déterrer les morts, et que d'ailleurs ils ignoroient dans quel endroit on avoit inhumé un cadavre qui ne les intéressoit nullement.

Cependant tous les Tartares n'avoient pas abandonné le parti d'Amoursana. Deux princes mahométans, dont l'un s'appeloit le *Grand-Hotchom*, et l'autre le *Petit-Hotchom*, s'étoient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivoit encore; et comme ils avoient pris les armes en sa faveur, et qu'ils avoient tendu aux troupes chinoises bien des piéges qui ne furent pas tous évités, l'Empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour former de leurs états une nouvelle province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudes épreuves, et avoir laissé en chemin plus de la moitié de ceux qui la composoient, dont les uns étoient morts de fatigue, et les autres de faim et de misère.

Le général Tchao-hoei s'étant approché d'Irguen (ou *Iierkin*), fit sommer les habitans de se rendre. Les deux Hotchom prirent la fuite avec tous ceux

qui voulurent bien les suivre. Ceux qui restèrent dans la ville en ouvrirent les portes, et invitèrent le général ennemi à en venir prendre possession au nom de l'Empereur. Tchao-hoei leur répondit qu'il se rendroit à Irguen pour y distribuer des grâces et les combler de bienfaits; qu'il ne changeroit rien à leurs coutumes, et qu'il ne les obligeroit point à *changer de bonnet*, c'est-à-dire, à quitter le turban: car ces Tartares sont mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit son entrée triomphante. Il défendit à ses soldats tout acte d'hostilité; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils achèteroient des mahométans, et leur promit de les dédommager abondamment dans la suite. Il fut exactement obéi.

Après avoir donné ses ordres à Irguen pour la sûreté de cette place, il se transporta à Casghar (ou *Hashar*). Cette ville se rendit à discrétion, et n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre et une tranquillité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. Tchao-hoei rendit compte à l'Empereur de l'état où il avoit trouvé les villes dont il s'étoit rendu maître, et des dispositions qu'il avoit cru devoir y faire. Le père Amyot ajoute ici le précis de la lettre de cet habile général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux officiers des bannières, et un d'entre eux a bien voulu en donner une copie fidèle à ce Missionnaire.

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse et instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la manière dont les Tartares Man-tcheoux terminent leurs expéditions militaires, et fait connoître en même temps quel est l'esprit d'ordre et de détail qui accompagne cette nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un pays qui est fort déchu de ce qu'il étoit autrefois.

Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'histoire généalogique des Tartares, le Casghar étoit encore, sur la fin du siècle passé, un royaume riche, très-commerçant, fertile et fort peuplé. Il avoit cent soixante lieues dans sa plus grande longueur, et cent dans sa plus grande largeur. Aujourd'hui, l'étendue du pays qui vient d'être conquis par les Tartares chinois sous la conduite de Tchao-hoei, est encore plus grande, puisqu'elle est de plus de deux mille lis chinois; mais il s'en faut bien que sa fertilité, son commerce et ses richesses soient dans le même état qu'auparavant. Lorsque les deux Missionnaires portugais que l'Empereur y a envoyés pour en dresser la carte seront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie qui ne peut être que fort intéressant pour les connoisseurs.

Venons à la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur.

« Les *Hotchom*, dit ce général, ayant appris que les troupes de Votre Majesté alloient droit à eux, ne s'amusèrent point à vouloir se fortifier à Hashar. A la première nouvelle qu'ils eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent leur patrie, et se traînèrent de caverne en caverne avec leur famille et le peu de monde qu'ils avoient à leur suite. Les habitans de Hashar, comme ceux d'Ierkim, se rendirent à nous avec de grandes démonstrations de joie. J'entrai dans la ville par une porte et j'en sortis par une autre. Les peuples me comblèrent d'honneurs. Rangés sur deux lignes dans toutes les rues où je devois passer, ils étoient à genoux et restèrent dans cette posture tout le temps de mon passage. Je leur adressois de temps en temps quelques paroles d'encouragement et de consolation, et je tâchai de leur faire envisager le grand bonheur dont ils alloient jouir désormais, s'ils persistoient à être fidèles sujets de Votre Majesté.

» Votre Majesté attend sans doute de moi une

notice détaillée de tous les pays qu'elle vient de conquérir. Je vais la satisfaire de mon mieux, en attendant que des hommes plus habiles que moi s'acquittent de ce devoir.

» Outre les villes principales de ce canton mahométan, qui sont Hashar et Ierkim (1), nous sommes encore maîtres de dix-sept villes, tant grandes que petites, et de seize mille tant villages que hameaux. Dans tout ce district de Casghar, il peut y avoir en tout cinquante à soixante mille familles. J'ai fait examiner et j'ai examiné moi-même avec tout le soin, l'attention et l'exactitude dont je suis capable, tout ce qui a rapport à Casghar, et j'ai trouvé que cette ville étoit à l'ouest un peu au nord de Pekin, éloignée de Sou-tcheou (2), ou, pour mieux dire, de Kia-yu-koan d'environ six mille lis. Casghar a un peu plus de dix lis de circuit, mais il n'est pas peuplé à proportion de sa grandeur. Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habitans, il ne s'est trouvé que deux mille cinq cents familles.

» A l'est de Casghar sont Ouchei et Aksou. Entre Casghar et Aksou, il y a trois villes et deux gros villages. Les villes sont Pai-sou-pa-hot-chel, Poi-inke et Entorche. Le nombre d'habitans, tant des trois villes que des villages, ne monte en tout qu'à six mille familles ou environ.

» A l'ouest de *Casghar* est *Antchiien*. Entre les deux il y a aussi trois villes et deux villages considérables. La première s'appelle *Paha-Ertouche*,

(1) Les *h* dans le mot *Hashar*, et en général dans tous les mots chinois ou tartares man-tcheoux, se prononcent d'une manière aspirée et forte. Cette ville est appelée indifféremment *Chaghar*, *Caschgar*, *Kaskghar*, et par les Man-tcheoux *Hasheier* : de même qu'Irguen est appelé tantôt *Yarkan*, tantôt *Ierguen*, et par les Man-tcheoux *Ierkim*.

(2) *Sou-tcheou* est, par la latitude, de 39 degrés 45 minutes 40 secondes.

l'autre *Opil*, et la troisième *Tajeme-lik*. Le nombre des habitans pris ensemble monte à environ deux mille deux cents familles.

» *Casghar* est au nord d'*Ierkim*. Entre l'un et l'autre il y a deux villes et deux villages. Le nombre de leurs habitans pris ensemble est à peu près de quatre mille quatre cents familles.

» Au nord de Casghar sont les Pourouths et quelques autres peuples semblables. Entre les Pourouths et Casghar est la ville d'Arkoui, et un village. Le nombre de leurs habitans ne va guère au-delà de huit cents familles.

» Tout supputé, le nombre de familles dépendantes de Casghar est de seize mille, ce que j'ai évalué à cent mille bouches, comme il est constaté par les registres publics que j'ai fait examiner. Quant à la police et au gouvernement particulier de ces Mahométans, je dirai à Votre Majesté ce que j'ai trouvé d'établi parmi eux, et je lui ferai part en même temps des dispositions que j'ai cru devoir faire eu égard aux circonstances....».

(Ici Tchao-hoei fait l'énumération des magistratures et des offices municipaux de Casghar, et des personnes qu'il a nommées pour remplir tous ces postes au nom et sous l'autorité de l'Empereur). Il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les règlemens nécessaires pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec soin ce qui pouvoit revenir à Votre Majesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque Kaldan-Tsereng régnoit sur ces Mahométans, le tribut que ceux de Casghar étoient obligés de lui payer, montoit à 67,000 *tenke;* que ce même prince recevoit encore pour tribut des terres de la dépendance de cette ville 40,898 *pathma* de grains; 1463 *tcharak* de coton; 365 *tcharak* de safran.

» Je viens d'employer bien des termes inconnus

à

à Votre Majesté; en voici l'explication. Le *pathma* est une mesure qui équivaut à quarante-cinq de nos *theou* ou boisseaux. Le *tcharak* est un poids qui équivaut à dix de nos livres chinoises. Le *tenke* est une pièce de monnoie de la valeur d'un de nos *taëls* d'argent. Un *kalabour* est une mesure qui équivaut à cinq de nos boisseaux.

» Outre ce que je viens de dire, il y a encore le tribut des Kosaks et des Tchokobaches. Ces deux nations sont obligées de donner chaque année la somme de vingt-six mille *tenke*. Elles s'accordent entre elles pour cela. Une année ce seront les Kosaks qui fourniront toute la somme, et une autre année la même somme sera fournie par les Tchokobaches. Le corps des marchands et de ceux qui trafiquent en bestiaux, provisions et autres choses, payent un tribut particulier de vingt mille *tenke* par an. Ils doivent outre cela quatre pièces de tapis, quatre pièces d'une espèce de petit velours, vingt-six pièces tant en panne qu'en autres étoffes, et vingt-six pièces de feutre, dont les Lamas et les Moscovites se servent pour se faire des coiffures.

» Les Eleuthes établis à Casghar, outre les droits ordinaires qu'ils payent comme les autres, sont obligés de donner dix onces d'or, de dix en dix familles. Ceux qui ont des jardins ou des vignes, sont obligés de donner des raisins secs, de l'espèce de ceux dont la couleur est entre le jaune et le bleu. Leur taxe est de mille livres, de sept en sept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le corps des marchands, donne séparément et indépendamment des autres tributs, cinq cents livres de cuivre rouge chaque année. Ceux qui vont faire le commerce à Ouentoustan ou en Moscovie, doivent donner à leur retour un dixième de leur profit. Quant aux marchands étrangers qui viennent commercer à Casghar, ils ne

donnent qu'un vingtième de leur gain. Tel est l'usage que j'ai trouvé établi. Mais il arrive rarement que tous ces droits soient exactement payés. Les habitans de cette ville sont en plus petit nombre, et beaucoup plus pauvres qu'ils ne l'étoient du temps de Kaldan-Tsereng. Je prie Votre Majesté d'avoir compassion de ces peuples que les malheurs des temps ne rendent que trop à plaindre. Le terroir de ce pays-ci n'est pas des meilleurs. Les bonnes années, on recueille sept ou huit pour un; les années communes, seulement quatre ou cinq; et les mauvaises années, deux ou trois tout au plus. J'ai donné à cultiver les terres des rebelles, à condition que la moitié du profit reviendra à Votre Majesté.

» Il est encore un article essentiel à régler dans les villes conquises, c'est celui des monnaies. Il me paroît qu'il seroit à propos d'en faire de nouvelles. Celles qui sont en usage à Ierkim, Casghar, Holien et autres villes voisines, sont de cuivre et du poids de deux de nos *caches* (1). Sous Kaldan-Tsereng elles avoient d'un côté le nom de ce prince, et de l'autre quelques caractères. Cinquante de ces pièces valent un *tenke*. Comme le cuivre est rare dans ce pays, il suffira de faire dix mille *tenke*, c'est-à-dire, cinquante mille pièces de monnaie de la moindre valeur. Si les vieilles espèces ne suffisent pas pour fournir la quantité de pièces nécessaires pour l'usage journalier et le petit commerce intérieur des villes conquises, nous avons à Casghar quelques canons qui sont parfaitement inutiles : il n'y a qu'à les fondre. Leur poids est de sept mille livres; nous en retirerons à peu près cinq cent mille pièces. Avec ces précautions, tout sera dans l'ordre; le commerce ne sera point interrompu, et ces Mahométans ne s'aperce-

(1) La *cache*, que les Chinois appellent *stien*, est la seule monnaie réelle qui ait cours. Elle a un trou carré au milieu.

vront qu'ils ont changé de maître, que par les avantages qu'ils retireront de vivre désormais sous vos lois. Il me semble que dans les nouvelles monnaies, on pourroit mettre d'un côté ces quatre caractères chinois *Kien-Long-Toung-Pao* (monnaie de cuivre sous Kien-Long), et de l'autre le nom de Casghar en man-tcheou et en mahométan.

» Pour tenir dans le devoir tous les Mahométans, il seroit à propos de mettre ici, et dans les villes voisines, une bonne garnison; et par rapport aux vivres nécessaires à l'entretien de ces troupes, il conviendroit que les Mahométans fussent obligés de les fournir eux-mêmes au prix courant. Si les circonstances me déterminent à d'autres règlemens, j'aurai soin d'en informer Votre Majesté, et de lui demander ses ordres. Je partirai dans trois jours pour Ierkim, où je mettrai les choses sur le même pied que je viens de les établir ici : après quoi je me remettrai en marche pour chercher les rebelles et les combattre.

» Du camp, devant *Casghar*, le 22 de la 7.e lune de la 24.e année de *Kien-Long*, » (le 13 septembre 1759.)

Tel est le précis de la lettre de Tchao-koei à l'Empereur. Ce général s'est surtout signalé dans cette guerre par l'art des ressources. Il s'est trouvé près d'une année entière sans chevaux, sans argent, sans vivres, à la tête de trois ou quatre cents hommes seulement, dans un pays inconnu, dévoué à l'ennemi, plein de piéges et enfermé de toutes parts par les troupes ennemies. Il a su se soutenir, se défendre, attaquer même jusqu'à l'arrivée des secours qu'il avoit demandés, avec lesquels il a pressé ses conquêtes jusqu'à Badadchan. A son exemple, officiers et soldats, tous se sont conduits en héros, ou peut-être en désespérés; car c'est ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que partout ailleurs.

Si les guerriers qui sont vaincus ne périssent point par le fer de l'ennemi, ils périssent par la main d'un bourreau. On n'a égard ni au sang, ni au grade. L'officier est traité comme le simple soldat, et les officiers-généraux comme les subalternes; c'est-à-dire qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puisse être. Yar-ha-Chan et Haninga, l'un et l'autre des premières familles de l'Empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à la patrie, mais seulement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grâce que l'Empereur a bien voulu accorder au dernier, c'est de lui permettre de s'étrangler de ses propres mains. Lorsqu'on ne sauroit punir la faute dans la personnne même qui l'a commise, on la punit dans celle de ses enfans, s'il en a, ou dans celle du reste de sa famille.

C'est ce qui est arrivé à un officier solon de nation, lequel, moins hardi que les autres, passa chez l'ennemi, dès qu'il aperçut qu'il lui étoit impossible d'éviter autrement la mort. Il étoit d'un détachement qui fut enveloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le composoient se firent massacrer plutôt que de se rendre prisonniers, *pour ne pas laisser à la postérité le pernicieux exemple de s'être soumis volontairement aux ennemis de l'Empire, pouvant éviter cette infamie par une glorieuse mort.* Le général ayant appris la lâcheté de cet officier, envoya promptement dans son pays des soldats avec ordre de se saisir de sa famille et de tout ce qui lui appartenoit. Ses biens furent confisqués; ses femmes et ses enfans furent faits esclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une espèce d'amende honorable. On habilla militairement ces malheureuses victimes de la lâcheté de leur père : on leur mit une flèche dans chaque oreille, et dans cet équipage on leur fit faire le tour de la ville. Celui qui les conduisoit, disoit de

temps en temps à haute voix : *C'est ainsi que sont traités les fils d'un rebelle.* La même cérémonie se fit dans le camp même où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eût été réglé à Irguen comme à Casghar, les troupes qui avoient pris un peu de repos, se remirent en marche pour aller à la poursuite des ennemis. La partie de l'armée que commandoit le lieutenant-général Fonté, se distingua par sa diligence et par l'avantage qu'elle eut de rencontrer et de vaincre ceux qu'elle cherchoit. Elle alla jusqu'à la vue de Patakchan. C'est la ville que nos géographes appellent *Badakshan*, ou *Badacshan* dans la Bucharie. Il y eut près de cette ville une action, dans laquelle les troupes impériales eurent tout l'avantage. Les généraux la racontent ainsi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur:

Le lieutenant-général Fonté ayant appris que Hotchom s'étoit retiré du côté de Patakchan, se mit à sa poursuite en faisant des marches forcées de plus de cent lis par jour. Il l'atteignit d'abord près d'Altchour, et le combattit ; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il auroit souhaité. Le 11 de la 7.me lune (2 septembre 1759), il fut averti qu'aux environs de la montagne qui couvre Patakchan, on avoit vu grand nombre de Mahométans qui alloient et venoient, ce qui faisoit conclure que l'ennemi étoit cantonné dans la montagne même ; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un *Pourouth*, qui s'étant établi depuis long temps dans ce pays, en savoit parfaitement toute la carte ; et il apprit de lui que la montagne étoit fort haute, très-escarpée et presque inaccessible ; qu'elle étoit entre deux lacs ; que celui qui étoit en-deçà s'appeloit *Poulong-kol*, et celui d'au-delà *Isil-kol;* que de

quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il falloit nécessairement côtoyer un de ces lacs ; que d'ailleurs les sentiers étoient si étroits, que deux hommes à cheval pouvoient à peine y passer de front.

La difficulté ne rebuta point Fonté. Au coucher du soleil, il fit avancer ses gens avec le moindre bruit qu'il fut possible, et il se trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, et ordonna qu'on fît une décharge générale tant des fusils que des canons, lesquels n'étoient que de petites pièces de campagne qu'un mulet peut porter. Il vouloit par cet artifice épouvanter les ennemis et les mettre en désordre. Il réussit au-delà de ses espérances. A peine la décharge fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes et des enfans qui demandoient miséricorde. Ces cris firent connoître au juste l'endroit où l'on pouvoit trouver l'ennemi. Mais pour s'en mieux assurer, on fit faire une seconde décharge, et Fonté avançant toujours à grands pas, ordonna à tout son monde de pousser les plus grands cris. Enfin ayant atteint les rebelles, il les combattit jusqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que combattant dans les ténèbres au milieu des arbres et des broussailles, la plupart des coups portoient à faux. Cependant les troupes des Hotchom et leurs principaux officiers abandonnèrent la partie, se sauvèrent du côté de Patakchan, et laissèrent les impériaux maîtres du champ de bataille et de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouvèrent au nombre de douze mille, tant hommes que femmes et enfans. On trouva aussi dix mille armes, tant canons que fusils, sabres, flèches, carquois, etc. plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, etc. Ce récit du lieutenant-général Fonté est

daté de l'armée, le 4 de la 10.e lune de la 24.e année de *Kien-Long* (23 novembre 1759).

Cependant les deux Hotchom n'étoient point encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étoient réfugiés chez le sultan de Patakchan, mahométan comme eux. Il n'étoit pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les généraux chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députèrent au sultan pour le prier de leur remettre les chefs des révoltés; car c'est ainsi qu'ils appeloient ceux qui, peu auparavant, régnoient à Irguen et à Casghar. Les députés étoient chargés d'une lettre du général, dans laquelle les promesses et les menaces n'étoient pas épargnées. Le sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il répondit que n'étant point instruit des sujets de querelle entre les Chinois et les Hotchom, il ne lui convenoit pas de se faire leur juge; que d'ailleurs sa religion lui défendant de livrer, sans de justes raisons, des Mahométans entre les mains de ceux qui ne suivoient pas la même loi, il seroit condamnable d'agir avec précipitation dans cette affaire; que du reste ils pouvoient compter sur sa bonne foi; qu'il s'informeroit, et que si les Hotchom étoient coupables, il les feroit punir lui-même, suivant les lois du pays et de sa religion.

Les Chinois furent peu satisfaits de cette réponse; mais le hasard les servit au-delà de leurs espérances: l'un des *Hotchom* mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant; il se trouva que l'autre avoit insulté le sultan dans la personne d'un de ses parens qu'il avoit cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le sultan apprit de plus que les Hotchom, non contens d'avoir mis à contribution plusieurs terres de ses alliés, et d'y avoir fait de grands dégats, avoient encore massacré les habitans d'un

village qui avoient voulu faire quelque résistance. L'occasion de se venger lui parut favorable, il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des Hotchom, et députa au général chinois pour lui faire savoir que, s'étant informé de la conduite des Hotchom, il avoit découvert qu'ils étoient coupables; que l'un étoit mort de ses blessures, et qu'il avoit fait trancher la tête à l'autre : qu'il étoit charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'Empereur de la Chine de son respect et de son dévouement pour sa personne et pour ses intérêts; et que si les généraux chinois le trouvoient bon, il enverroit des ambassadeurs à Pekin, qui assureroient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disoit à eux-mêmes.

La proposition étoit trop flatteuse pour n'être pas acceptée. L'Empereur reçut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées, et voulut que tout l'Empire fût instruit de la bravoure de ses Man-tcheoux. Il fit lui-même leur éloge, et le fit insérer dans les écrits publics. Il rappela ses troupes, et publia la paix; mais il voulut qu'on exigeât du sultan de Patakchan les cadavres, ou du moins les têtes des deux Hotchom, pour faire sur l'un ou sur l'autre ce qu'on auroit fait sur leurs personnes.

Le sultan s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer décemment. Il permit aux Chinois de suivre leurs coutumes. Le cadavre du grand Hotchom ne fut point trouvé; ses gens l'avoient emporté pour lui donner la sépulture. Il fallut donc se contenter de la tête du petit Hotchom, et on l'envoya en toute diligence à Pekin. Elle fut montrée à l'Empereur, et le jour de la cérémonie étant arrivé, il se transporta lui-même dans un lieu de son palais, près de la porte des Victoires, accompagné des régulo, des comtes, des grands et des principaux mandarins.

Lorsque tout le monde eut pris sa place, on présenta la tête criminelle; on lui reprocha sa perfidie et ses autres crimes; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit sur le champ aux ancêtres de Sa Majesté et de tous les Man-tcheoux, et après une courte exhortation, l'Empereur congédia l'assemblée. On porta la tête dans le lieu de la ville où elle devoit demeurer exposée à la vue de tous les passans. On la mit dans une cage de fer à la hauteur de dix à douze pieds, près de la porte la plus fréquentée de Pekin, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux officiers et aux soldats, chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avoient reçues : car on distingue ici les blessures en six ordres différens, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, etc. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent. *Mon intention*, disoit l'Empereur, *est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adresser aux grands que j'ai chargés de cette affaire, et leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre. On me rendra compte de tout avec fidélité, et je ferai en sorte que personne ne soit mécontent. En attendant, pour faire voir à tout l'Empire combien je suis satisfait de mes officiers-généraux, outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je donne au général* Tchao-hoei *le titre de comte, avec tous les honneurs dont jouissent les régulo. Je lui permets de plus, ainsi qu'aux lieutenans-généraux* Fonté,

Ming-joui et Arikouen, *d'aller à cheval dans les cours de mon palais. J'accorde la même grâce à* Chouhédé, *et il pourra en profiter dès qu'il sera de retour à Pekin.*

Ce Chouhédé est un Tartare Man-tcheou, dont le sort a quelque chose de si singulier et de si intéressant, qu'on ne peut s'empêcher ici de rapporter en passant ce qui s'est fait à son occasion. Ce seigneur avoit exercé long-temps, et avec un applaudissement général, la charge de gouverneur des neuf portes, emploi qui passe à juste titre pour un des plus difficiles qui soient dans l Empire. Les Man-tcheoux ne parloient que de ses belles qualités; les Chinois le combloient d'éloges. Mais il est difficile d'avoir un mérite si distingué, sans avoir en même temps un grand nombre d'envieux. Chouhédé eut les siens. Il fut desservi auprès de l'Empereur. On l'éloigna de la cour, et il fut envoyé à l'armée, parce qu'on prévoyoit qu'il n'y soutiendroit pas la réputation qu'il s'étoit acquise dans le gouvernement. On ne se trompa point. Chouhédé à la guerre étoit un homme déplacé : aussi ne tarda-t-il pas à perdre l'estime de son maître. On le trouvoit toujours en faute de quelque côté. Enfin les choses allèrent si loin que l'Empereur envoya à un de ses gendres, qui avoit quelque commandement dans ce pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui est chargé d'un ordre immédiat de l'Empereur, fait une diligence extrême. Celui qui portoit l arrêt fatal, n'arriva que trop tôt; mais par bonheur pour Chouhédé, il arriva dans un temps où ce seigneur étoit nécessaire, et il étoit adressé à une personne qui connoissoit tout son mérite. Les généraux s'étoient déjà aperçus que Chouhédé n'étoit pas un guerrier. Le bon sens et la nécessité les avoient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avoient chargé du soin d'établir le bon ordre dans le

pays qu'ils avoient conquis, et de faire en sorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il étoit en effet le seul sur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit alors.

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui étoit chargé de l'exécuter le lui intima. Chouhédé l'écouta avec respect, mais avec un sang froid et une fermeté dignes des anciens Romains. *Je suis l'esclave de l'Empereur*, dit-il, *ma tête est à lui : il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étois pas digne de vivre ; mais vous qu'il a chargé de ses ordres et qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre sur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en coûter la vie ; le bien de l'Empire et le service de notre maître commun le demandent ainsi dans les circonstances présentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout.*

Le gendre de l'Empereur se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendoit coupable d'un crime qu'on punit ici de mort; et en obéissant, il couroit risque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu, de l'aveu même de Chouhédé : ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les règlemens nécessaires à la conservation des troupes : ce terme expiré, l'ordre de l'Empereur devoit être exécuté.

Après cette convention, Chouhédé continua de travailler aux affaires avec un esprit aussi tranquille et un air aussi serein qu'auparavant. Ceux qui le voyoient agir avec sa liberté ordinaire, n'auroient eu garde de soupçonner sa disgrâce, si d'ailleurs ils n'en avoient été instruits. Ceux qui lui étoient le moins affectionnés, ceux mêmes qui l'avoient accusé auprès de l'Empereur, furent convaincus par sa conduite, que le bien de l'état étoit le seul motif qui le faisoit agir, et que la crainte de la mort n'étoit pas

ce qui l'avoit empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avoient pas tous abandonné dans sa disgrâce. Un des ministres, nommé *Laï-pao*, homme respectable par son âge, et d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui; mais il n'eut occasion de parler à l'Empereur que quelques jours après le départ du courrier. Ce sage ministre ayant fini les affaires pour lesquelles il avoit été mandé, se mit à genoux, et pria l'Empereur de permettre qu'il lui fît quelques représentations qui regardoient le bien de son Empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avoit faite à Chouhédé de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avoit rendus à l'état: il osa même dire, en présence des autres ministres et des courtisans, que Chouhédé étoit peut-être le seul homme de l'Empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'état et à la personne de Sa Majesté; et il conclut par supplier l'Empereur de révoquer un ordre qu'il avoit donné sans doute sur de faux exposés. *Il n'est plus temps*, répondit l'Empereur, *il y a cinq jours que le courrier est parti, et il est impossible qu'un autre le puisse prévenir.* Cela n'est pas impossible, reprit Laï-pao, et je prie Votre Majesté d'en dépêcher promptement un second. *Eh bien*, repartit l'Empereur, *puisque tu crois que la chose peut réussir, je ne vois que toi qui puisse l'exécuter. Je te dépêche; pars, et vas annoncer à* Chouhédé *que je lui laisse la vie et que je lui pardonne.* Je suis trop âgé, Sire, répondit Laï-pao, pour entreprendre un pareil voyage; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. *Eh bien, qu'il parte*, dit l'Empereur. A l'instant Laï-pao se retira, et le soir même son fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courrier, mais assez à temps pour

annoncer la grâce à un homme qui la méritoit si bien. C'est à ce même Chouhédé que l'Empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé en même temps qu'aux trois lieutenans-généraux dont nous avons parlé, l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son palais.

Enfin ce monarque voulant mettre le comble à la gloire de son général Tchao-hoei, ordonna au tribunal des rites d'examiner quels étoient les anciens usages de l'Empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, et de rédiger le tout d'une manière claire et précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Le tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une supplique portant que la coutume des anciens maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grâces à l'Esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au-devant des généraux jusqu'aux frontières de l'Empire, et de les ramener en triomphe jusque dans la capitale. *Tout cela se fera*, répondit l'Empereur. *Que le tribunal des rites détermine l'ordre et les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon général. Cependant comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendroit pas que je m'éloignasse si fort de la capitale.* Leang-hiang-hien *sera censé pour cette fois frontière de mes états, et c'est là que j'irai recevoir* Tchao-hoei. *Qu'on fasse en sorte que tout soit prêt pour le* 27 *de la seconde lune.*

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Pekin les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de Cang-hi et d'Yong-tching, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Pekin, et les avertit dans les formes prescrites de ses

triomphes et de ses succès. Le 26, il se rendit à Hoang-sin-tchoang, qui est une de ses maisons, éloignée de Pekin d'environ cinquante lis, et de cinq lis seulement de la ville appelée *Leang-hiang-hien*. C'est dans cette petite ville que le général Tchao-hoei, et tout son cortége, attendoient l'Empereur. Au-delà des murs du côté du nord, on avoit élevé un autel sur lequel étoient placés tous les instrumens dont on se sert dans les cérémonies, lorsque l'Empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'autel, on avoit dressé plusieurs tentes, dont l'une étoit destinée pour l'entrevue de Sa Majesté et du général. Les autres étoient pour les officiers qui devoient servir à la cérémonie, et pour ceux de la suite de l'Empereur.

Le 27 de la 2.e lune de la 25.e année de *Kien-Long* (12 avril 1760), à la pointe du jour, ce prince, revêtu de ses habits de cérémonie, partit de Hoang-sin-tchoang, pour se rendre à Leang-hiang-hien. Il étoit à cheval, accompagné de toute sa cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'autel, le général sortit de sa tente, et l'Empereur mit pied à terre: puis adressant la parole à Tchao-hoei: *Vous voilà*, lui dit-il, *heureusement de retour après tant de fatigues et de glorieux exploits. Il est temps que vous jouissiez dans le sein de votre famille d'un repos dont vous avez si grand besoin. Je veux être moi-même votre conducteur; mais auparavant il faut que nous rendions ensemble de solennelles actions de grâces à l'Esprit qui préside aux victoires.* Après ces mots, il s'approcha de l'autel, et fit la cérémonie suivant le rit du pays. Il entra ensuite dans la tente qui lui avoit été préparée, suivi du général Tchao-hoei, des lieutenans-généraux Fonté et Ming-joui, et de quelques officiers de sa maison. Il s'assit, et ordonna au général de s'asseoir aussi. On apporta du thé, et de ses propres mains il en présenta une tasse au

général, en lui disant avec bonté : *Vous m'avez très-bien servi à la tête de mes troupes; je veux vous servir à mon tour sous cette tente. Prenez cette tasse de thé que je vous présente; c'est tout ce que je puis faire dans cette occasion pour vous témoigner combien je suis satisfait de votre conduite.* Le général confus des bontés de son maître, prit modestement ce qu'il lui présentoit, et voulut se mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grâce d'un si grand bienfait, mais l'Empereur l'en empêcha. Il y eut ensuite une courte conversation, qui fut toute en questions du côté de l'Empereur, et en réponses de la part du général, auquel le monarque adressoit presque toujours la parole.

Cependant tout se disposoit pour la marche. Le grand chemin depuis Leang-hiang-hien jusqu'à Hoang-sin-Tchoang, étoit bordé des deux côtés par ceux qui portoient sous différentes bannières tout ce qui peut, selon l'usage du pays, donner de l'éclat à un appareil militaire. Derrière ce monde, étoient les régulo, les comtes, les grands et les mandarins des différens tribunaux. Ils étoient à genoux, posture ordinaire à tous ceux sans exception qui attendent pour voir passer l'Empereur, et tous étoient en habits de cérémonie.

La marche commençoit par les trompettes rangés de suite deux à deux. Après eux, venoient les timbaliers et les tambours dans le même ordre. Ceux-ci étoient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles et autres instrumens qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de ces différens corps, étoient les officiers des cérémonies. Plus près de l'Empereur, des musiciens eunuques chantoient ou accompagnoient de leurs instrumens un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces sortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt

siècles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnoit, malgré une si grande multitude, laissoit tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des musiciens, marchoient les officiers de la maison de l'Empereur; venoient ensuite les gardes-du-corps, revêtus de leurs casaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paroissoit l'Empereur lui-même. Le général Tchao-hoei, le casque en tête et tout encuirassé, le précédoit d'un pas. Les lieutenans-généraux Fonté et Ming-joui, et quelques autres officiers venus de l'armée, étoient immédiatement derrière l'Empereur. Ils étoient suivis de trente Mahométans à pied et enchaînés.

La cérémonie finit à Hoang-sin-Tchoang. Tout le monde y mit pied à terre, et l'Empereur permit à Tchao-hoei d'aller saluer sa mère, qui l'attendoit près de là dans une auberge. Le jour suivant renouvela le même spectacle près d'Yven-ming-yven. Sa Majesté voulut bien encore y conduire en triomphe le général vainqueur, et lui ordonna d'aller rendre ses devoirs à l'impératrice mère : faveur insigne qu'on n'accorde ici que très-rarement. L'Empereur fit outre cela présent à Tchao-hoei de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même manière que ceux qui sont pour son usage; et le 29, ces chevaux furent conduits à Pekin à la suite du général, qui s'y rendit sans être pour cette fois accompagné de Sa Majesté. Au reste, en décrivant ce singulier et magnifique spectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finissons ici la notice historique du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des mémoires plus détaillés sur la géographie de ce royaume, et dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

MÉMOIRE

MÉMOIRE

Sur les Juifs établis en Chine.

La nouvelle d'une synagogue de Juifs, établis à la Chine depuis plusieurs siècles, fut pour tous les savans de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattoient qu'ils pourroient y trouver un texte des divines Ecritures, qui serviroit à éclaircir leurs difficultés et à terminer leurs disputes. Mais le père Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il auroit désirés. Attaché à la ville de Pekin par les besoins de sa mission, il ne put se transporter à Cai-fong-Fou, capitale du Honan, qui en est éloignée de près de deux cents lieues. Il se contenta d'interroger un jeune Juif de cette synagogue qu'il rencontra à Pekin. Il en apprit qu'à Cai-fong-Fou il se trouvoit dix ou douze familles d'Israélites; qu'ils venoient d'y rétablir leur synagogue, et que depuis cinq ou six cents ans ils conservoient, avec le plus grand respect, un exemplaire très-ancien du pentateuque. Le père Ricci lui montra aussitôt une bible hébraïque. Le jeune Juif reconnut le caractère, mais il ne put le lire, parce qu'il se livroit uniquement à l'étude des livres chinois depuis qu'il aspiroit au degré de lettré.

Les occupations pressantes du père Ricci, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un Jésuite chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avoit appris du jeune Juif. Il le chargea d'une lettre chinoise pour le chef de la synagogue. Il lui marquoit qu outre les livres de l'ancien Testament, il avoit encore tous

ceux du nouveau, qui montroient que le Messie qu'ils attendoient étoit venu. Dès que le chef de la synagogue lut ce qui regardoit la venue du Messie, il s'arrêta, et dit que cela n'étoit pas, puisqu'ils ne l'attendoient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le père Ricci, dont la renommée lui avoit appris les grands talens, de venir à Cai-fong-Fou, qu'il seroit charmé de lui remettre le soin de la synagogue, pourvu qu'il voulût s'abstenir des viandes défendues aux Juifs. Le grand âge de ce chef, l'ignorance de celui qui devoit lui succéder, l'avoient déterminé à faire ces offres au père Ricci. La circonstance étoit favorable pour s'informer de leur Pentateuque. Le chef consentit volontiers à donner le commencement et la fin de toutes les sections. Ils se trouvèrent parfaitement conformes à la bible hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avoit pas de points voyelles dans l'exemplaire chinois.

En 1613, le père Aleni, que sa profonde érudition et sa grande sagesse ont fait appeler par les chinois mêmes *le Confucius de l'Europe*, reçut ordre de ses supérieurs de se transporter à Cai-fong-Fou pour pousser plus loin cette découverte. C'étoit l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il étoit fort habile en hébreu. Mais les temps étoient changés. L'ancien chef étoit mort. On montra bien au père Aleni la synagogue; mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fît voir les livres; on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvroient.

Tels furent les foibles commencemens de cette découverte, qui nous ont été transmis par les pères Trigaut et Sémédo (1), et par d'autres Missionnaires. Les savans en ont souvent parlé, quelquefois avec

(1) Trigaut, *de expedit. Sinica*, *lib. cap.* 11, *page* 118. — Sémédo, *Relatione della China*, *part.* 1, *cap.* 30, *p.* 193.

peu d'exactitude (1), et désirant toujours des connoissances plus étendues.

La résidence que les Jésuites établirent dans la suite à Cai-fong-Fou, donna de nouvelles espérances. Cependant les pères Rodriguez et Figueredo voulurent en vain profiter de l'avantage qu'ils avoient. Le père Gozani est le premier qui réussit. Ayant trouvé un accès facile, il tira une copie des inscriptions de la synagogue qui sont écrites sur de grandes tables de marbre, et il l'envoya à Rome. Ces Juifs lui dirent qu'il y avoit à Pekin une bible dans le temple où l'on garde les *kings*, c'est-à-dire, les livres canoniques des étrangers. Les Jésuites français et portugais obtinrent de l'Empereur la permission d'entrer dans le temple, et de visiter les livres. Le père Parennin étoit présent. On ne trouva rien. Le père Bouvet dit qu'on y aperçut quelques lettres syriaques, et qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la pagode n'informa pas bien les Jésuites. Il seroit aujourd'hui très-difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliothèque; et toutes les tentatives que le père Gaubil a faites ont toujours été inutiles. Jamais il n'a pu savoir quels sont ces livres hébreux et syriaques. Cependant un Tartare chrétien, à qui il avoit prêté sa bible hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avoit vu des livres écrits dans le même caractère; mais il ne put lui dire quels étoient ces livres, ni quelle étoit leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avoit un *thora*, c'est-à-dire un livre de la loi.

Tandis que les Jésuites faisoient à Pekin des perquisitions infructueuses, les Juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisoient volontiers le père Gozani de leurs différens usages; et dès le commencement de ce siècle, il se trouva en état de publier une

(1) Walton Polyglott. *Prolegomen.* 3, *sect.* 4. —Jablonski, *Bibl. Hébr. Præf. sect.* 38.

relation aussi circonstanciée qu'on pouvoit l'attendre d'une personne qui ne savoit pas l'hébreu. Elle se trouve dans le X.e volume de cet ouvrage (pag. 17).

Ces nouvelles connoissances réveillèrent l'attention des savans. Le père Etienne Souciet, qui pensoit alors à un grand ouvrage sur l'Ecriture, pour répondre aux *Critici Sacri*, fut le plus ardent à presser cette découverte. C'est des lettres que lui écrivirent à ce sujet les pères Gozani, Domenge et Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce mémoire. Ce détail sera d'autant plus curieux qu'il a été souvent demandé, et que le père Duhalde s'est contenté de le promettre dans sa grande description de la Chine (T. 3, p. 64).

Les Chinois appellent les Juifs qui demeurent parmi eux *Hoai-Hoai*. Ce nom leur est commun avec les Mahométans. Mais ces Juifs se nomment entr'eux *Tiao-kin-Kiao*, c'est-à-dire, *la loi de ceux qui retranchent les nerfs*, parce qu'ils se font une loi de n'en point manger en mémoire du combat de Jacob avec l'Ange. L'espèce de bonnet bleu qu'ils portent dans leur synagogue pendant la prière, leur a encore fait prendre le nom de *Lan-maho-hoai-Hoai*, pour se distinguer des Mahométans qui portent un bonnet blanc, et qu'ils appellent à cause de cela *Pe-maho-hoai-Hoai*.

Ces Juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le règne de *Han-ming-Ti*, et qu'ils venoient de *Si-yu*, c'est-à-dire, du pays de l'Occident. Il paroît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce pays d'Occident est la Perse, et qu'ils vinrent par le Corassan et Samarcande. Ils ont encore dans leur langage plusieurs mots persans, et ils ont conservé pendant long-temps de grands rapports avec cet état. Ils croient être les seuls qui se soient établis dans ce vaste continent. Ils ne connoissent point d'autres Juifs dans les Indes, dans le

Thibet, dans la Tartarie occidentale. Pendant longtemps, ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été gouverneurs de province, ministres d'état, bacheliers, docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terres. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissemens de Ham-Tcheou, de Nimpo, de Pekin, de Ning-hia, ont même disparu. La plupart ont embrassé la secte mahométane. On ne connoît que ceux de Cai-fong-Fou. Ils comptoient plus de soixante-dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, etc. lorsqu'ils s'y établirent. Maintenant elles sont réduites à sept familles, qui font tout au plus mille personnes (1). Les divers malheurs dont cette ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépérissement.

Sous l'empire de Van-Lie, un grand incendie réduisit leur synagogue en cendres. Tous leurs livres périrent excepté un Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeste, ils avoient eu d'un Mahométan qu'ils rencontrèrent à Ning-hia, dans la province Chen-si. Un Juif de Canton étant près de mourir le lui avoit confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur synagogue. Elle fut encore ruinée en 1642 par une inondation du Hoang-ho (fleuve Jaune), qui fit périr plus de trois cent mille hommes.

Tchao, mandarin juif, se chargea du rétablissement de la synagogue. C'est celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'appellent *Li-pai-Sé*, c'est-à-dire, *lieu des cérémonies*. Cet édifice n'a que soixante pieds de long, sur quarante de large. Mais tous les

(1) Ces familles se nomment *Sing-tchao-ti*, *Sing-cao-ti*, *Sing-nghai-ti*, *Sing-kin-ti*, *Sing-che-ti*, *Sing-theman-ti*, *Sing-li-ti*.

différens bâtimens qui en dépendent, occupent un terrain de cent cinquante pieds de largeur, sur trois à quatre cents de longueur. Le père Domenge en a dessiné le plan sur les lieux.

L'entrée de cette synagogue est à l'orient. Elle est suivie d'un *pai-leou*, c'est-à-dire, d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la sortie de cette cour se trouve un nouvel arc de triomphe, et aux côtés on voit deux monumens de pierre chargés d'inscriptions, dont je parlerai à la fin de ce mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre posés sur des piédestaux, un grand vase de fonte pour brûler des odeurs, deux bassins de cuivre avec leur base, et deux grands vases de fleurs. Enfin on arrive aux parvis du *li-pai-sé*, qui est tout entouré de balustrades. C'est là qu'on dresse une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce *li-pai-sé* a deux bas côtés. La nef se divise en trois parties. La première renferme la chaire de Moïse, le *Van-soui-Pai*, c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, et une grande table de parfums. Au-dessus de la table de l'Empereur, on voit cette inscription hébraïque en lettres d'or : *Ecoute, Israël, JEHOVA notre Dieu, est le Dieu seul. Béni soit son nom, Gloire à son règne pendant l'éternité.* La seconde partie forme une espèce de tente carrée en dehors et ronde en dedans. C'est là le Saint des Saints des Juifs de la Chine. Ils l'appellent *Bethel*, et en langue chinoise *Tien-tang*, c'est-à-dire, *temple du ciel.* Sur le frontispice, on lit cette inscription hébraïque, écrite en caractères d'or : *Sache que JEHOVA est le Dieu des dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort et terrible.* Ce lieu si respecté des Juifs de la Chine, renferme leurs *takings*, c'est-à-dire, leurs livres sacrés des divines Ecritures. A côté du *Bethel*, il y a des armoires où sont des

takings et d'autres livres usuels. Derrière le *Bethel*, on voit les deux tables de la loi écrites en lettres d'or.

De tous ces monumens, les takings sont les plus intéressans pour les savans de l'Europe. Mais pour s'en former une juste idée, il faut savoir que les Juifs chinois ne donnent le nom de *takings* ou de *grande écriture*, qu'au seul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur *Bethel*, posées sur treize tables, en mémoire des douze tribus et de Moïse le fondateur de la loi. Ils sont écrits non sur du parchemin, comme l'a dit le père Gozani, mais sur du papier dont on a collé plusieurs feuilles ensemble pour pouvoir les rouler sans craindre de les déchirer.

Chaque taking du *Bethel* est roulé sur un pivot, et forme une espèce de tente couverte d'un rideau de soie. Les Juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité, et que c'est le seul monument qui leur reste. Les autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été restitués sur les livres des Persans.

Tous les takings du *Bethel* sont sans points. Ils sont divisés en cinquante-trois paragraphes ou sections. On en lit une section chaque jour de sabbat. Ainsi les Juifs de la Chine, comme les Juifs d'Europe, liseut toute la loi dans le cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le taking sur la chaire de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, et quelques pas plus bas un moula chargé lui-même de redresser le souffleur en cas qu'il se trompe.

Le père Domenge n'a vu dans ce *li-pai-sé*, ni encensoir, ni instrument de musique, ni habits de cérémonie. Tout se réduit à y être sans pantoufles,

et ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des Tabernacles où il vit faire la procession du taking, celui qui le portoit avoit une écharpe de taffetas rouge qui lui passoit de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche.

Pendant huit mois que le père Domenge passa à Cai-fong-Fou, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au moins la permission de collationner sa bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner sur des hommes trop ignorans pour ne pas être soupçonneux. L'unique grâce qu'ils lui firent, fut de lui montrer leurs livres, et de lui permettre de consulter quelques endroits. Voici ce qu'il nous en apprend. Les takings du *Bethel* sont écrits en caractères ronds et sans points. La forme des lettres approche assez des anciennes éditions hébraïques d'Allemagne. On n'y voit ni *Phetura*, ni *Sethuma* (1). Tout y est de suite, excepté l'espace d'une ligne qui se trouve entre chacune des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponctués, ils répondent que Dieu dicta la loi de Moïse avec tant de rapidité, qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points; mais que leurs docteurs d'Occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

Le samedi dans l'octave de la fête des Tabernacles, le père Domenge étant allé à la synagogue,

(1) Les *phethura* et les *sethuma*, sont les signes dont on se sert dans les bibles hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le *phethura* se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois; le *sethuma* avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois. Il y a douze de ces sections dans la Genèse, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, et onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul *phethura* ou par un seul *sethuma*.

ils lui montrèrent leur ancien Taking. Il avoit environ deux pieds de haut, et un peu plus de diamètre quand il étoit roulé. Il a l'air fort antique et a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle étoit la leçon du jour; ils lui montrèrent le cantique de Moïse, qui, chez les Juifs, fait partie de la parasche *va jelec*, c'est-à-dire, de la cinquante-deuxième section. Leur cinquante-troisième section est la même que la cinquante-quatrième de nos bibles ordinaires. Il lut à haute voix le cantique de Moïse, qui étoit écrit sur deux colonnes comme dans nos bibles lorsqu'elles sont exactes; mais les lignes prenoient quelquefois l'une sur l'autre, ce qui pensa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce cantique, c'est qu'au verset vingt-cinquième, au lieu de *thescacel*, qui est dans nos bibles ordinaires, le taking a *thocel* (1). Cette différence ne change rien au sens: c'est toujours le glaive destructeur ou dévorant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israël.

Pour les takings des armoires, ils ont tous des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, et de bonne encre qu'ils font eux-mêmes, et qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles: car ils se feroient un grand scrupule de se servir de pinceaux et d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine: ils s'en servent, mais au lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coller plusieurs feuillets

(1) Deutéronome, XXXII, 25. Nos Bibles ordinaires ont תשכל, et le *Taking* de Chine תאכל.

ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires.

Ces takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur; ils sont composés de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque : le premier mot de la section est écrit sans lettres initiales et sans points, un peu au-dessus du milieu de la marge de la première page, dans un petit carré-long de soie verte ou bleue, ou de taffetas blanc en cette forme *Béreschith* (c'est-à-dire *au commencement*), pour le premier cahier; *Noach* (c'est-à-dire *Noé*), pour le second, et ainsi des autres; car les sections sont les mêmes que dans la bible d'Amsterdam, excepté que de la cinquante-deuxième et de la cinquante-troisième, ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'est point répété au commencement du cahier; chaque page y est marquée par un nom de nombre, et non pas par une lettre numérale; il est toujours placé dans l'intérieur du livre au-dessus du premier mot.

Comme chaque section forme un cahier séparé, ils ne marquent pas à la fin les *Phethura* ou les *Sethuma*. Cependant ces divisions ne leur sont pas entièrement inconnues, quoiqu'elles soient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge, et ils les joignent toujours ensemble d'une de ces deux manières (1). Il y en a quatre dans le cahier *Béreschith*, c'est-à-dire, dans la première section de la Genèse. Le premier est dans le chapitre premier, avant le verset dixième, selon notre manière de compter. Le second est dans le même chapitre, avant le verset vingt-septième. Le troisième est dans le chapitre second, avant le verset vingt-unième. Le quatrième est dans le cha-

(1) פס ou bien רס.

pitre troisième, avant le verset quatorzième. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la première section de la Genèse aucune note marginale, ni vides, ni séparations interlinéaires. Ils ne connoissent point les *Kéri* et les *Kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phrases les *Pésukim*, c'est-à-dire les deux points qu'ils appellent *kela*. Pour le nombre des versets, ils ne le marquent qu'à la fin de la section ou du cahier au-dessous de la dernière ligne et en lettres numériques. Ils en comptent cent quarante-six dans *Béreschith* ou dans le premier cahier, et cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le second cahier (1).

Ils ont de grandes et de petites lettres. Par exemple le premier mot de la Genèse, *Béreschith* (2) a un grand *beth;* et dans le quatrième verset du second chapitre de la Genèse, le mot *Béhibaram* a un petit *hé*. Le père Domenge ne croit pas que les Juifs aient connoissance de ces mots qui se partagent en deux, ou dont les deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui se lisent sans être écrits, ou qui s'écrivent et ne se lisent point. Cependant il n'ose prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un assez grand détail sur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, *JÉHOVA*, ils le prononcent *Hotoi*. Au lieu d'*Adonai*, ils disent *Etunoi*. Ils ne diffèrent point de nous pour la prononciation du mot *Elohim*. Mais lorsqu'ils traduisent en chinois le mot de *JÉHOVA*, ils ne disent pas comme les Missionnaires *Tien-Tchu*, mais seulement

---

(1) Les versets de *Béreschith* sont marqués par ces lettres קטו, c'est-à-dire 146, et ceux de *Noach* par les lettres קמג, c'est-à-dire 143.

(2) בראשית, on voit dans ce mot la manière d'écrire et de ponctuer des Juifs chinois.

Tien, comme font les lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caractères *Chang-Ti*.

La différence la plus sensible que le père Domenge ait remarquée entre ces takings et la bible d'Amsterdam, consiste dans le *raphé* ou la ligne horizontale, que ces Juifs nomment *lofi*. Il est très-commun chez eux, et souvent il se trouve sur deux ou trois lettres d'un seul mot. La forme de leurs accens est aussi un peu différente pour la position et pour la figure; ce qui fait conjecturer au père Domenge, que leur bible seroit peut-être la bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ses écoles dans les terres de Babylone, pendant que Ben Ascher tenoit les siennes dans la Palestine. Cependant ces Juifs n'ont aucune idée de ce rabbin, et leur science sur la ponctuation est fort bornée. Ils ne connoissent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres européens. Ils n'ont que le mot général *siman*, pour exprimer les points et les accents.

Venons maintenant aux confrontations que le père Domenge fit de la bible d'Amsterdam avec les plus anciens takings de la Chine. On l'avoit prié de vérifier divers endroits de la Genèse qui occupent le plus les critiques. Il les vit, et il n'y trouva point de différence (1) dans le chapitre vingt-troisième, verset second, il ne vit pas que le *chaph* du mot *libechotha* (2) fût sensiblement plus petit. Cependant le chef de la Synagogue lui dit qu'il l'étoit. Au chapitre vingt-quatrième, verset second, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne manière de prêter

(1) Les endroits que le père Domenge confronta sont le chapitre II, 17; III, 17; VII, 11; VIII, 4, 7; XI tout entier; XIII, 3; XVII, 22; XXIII, 2; XXIV, 2; XXXIII, 4; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entier.

(2) Gen. XXIII, 2; לבכותה. Nos Bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de son épouse Sara.

serment; elle n'est point en usage parmi eux; ils dirent qu'ils se contentoient de ne pas aller faire serment aux temples des idoles. Sur le mot *vajiscakekou* (1) du chapitre trente-troisième, verset quatrième, il y a six points; le premier paroît plus considérable qu'un point.

La douzième section de leurs takings commence comme dans la bible d'Amsterdam au mot *vejchi* du chapitre quarante-septième, verset vingt-huitième. Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ses enfans. Elles y sont écrites tout de suite, sans séparations, sans *phethura* et sans *sethuma*.

Le père Domenge leur demanda ce qu'ils entendoient par le mot *siloh* et par celui de *jescuatheca*, qui est si souvent dans l'Ecriture; ils ne lui répondirent rien. Ces Juifs sont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

On avoit encore prié le père Domenge de voir quelle étoit la ponctuation du mot *hammitta*, chapitre quarante-sept, verset trente-un; savoir s'ils écrivent *hammitta* ou *hammatté*. Il l'oublia: mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la bible d'Amsterdam pour les autres endroits, il est fort probable qu'elle sera la même dans celui-ci.

Il ne me reste plus que deux observations à faire sur les découvertes du père Domenge. A la fin du *Béreschith*, c'est-à-dire, du premier cahier de ce taking, il trouva une inscription qui est fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée; cependant on y reconnoît différens noms de rabbins. Il paroît que c'est un témoignage de reconnoissance pour ces docteurs, et en particulier pour un qui étoit venu de Médine, et qui peut-être leur avoit procuré ce

(1) Gen. XXXIII, 4; וישקהו. C'est de cette manière singulière qu'est exprimé le baiser de paix qu'Esaü donna à son frère Jacob.

taking. Elle finit par ces mots : *Bénédiction sur toi qui viens. Bénédiction sur toi qui retournes. Gloire abondante dans la possession des richesses. Seigneur, j'ai attendu ton salut.*

Le père Domenge vit encore un tableau attaché à une des colonnes du *li-pai-sé*, où étoit marqué ce *mineaha*, c'est-à-dire, l'ordre de la lecture des sections du Pentateuque. Aux deux extrémités, il est fait mention de deux livres que je ne connois pas. Le premier se nomme *Noumaha ;* il est divisé en douze parties, et il se lit le premier jour de chaque grand mois et le second des petits mois. L'autre, nommé *Mouphtar*, est également divisé en douze parties ; il se lit le quinze des grands mois, et le seize des petits mois. Le père Domenge voulut savoir ce que contenoient ces livres; mais la prononciation singulière de ces Juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils disoient.

Sur tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici, on croiroit peut-être que les Juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des divines Ecritures que le Pentateuque, et on se tromperoit : ils en ont encore plusieurs ; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au seul Pentateuque. Les autres livres se nomment *san-tso*, c'est-à-dire, *supplément*, ou *livres détachés*. Sous ce titre sont compris Josué et les Juges, qui ne sont pas entiers; *Schemoueul*, ou *Samuël*, qui est entier; *Melachim*, ou les deux derniers livres des Rois, qui sont mutilés en quelques endroits; *David*, ou les Pseaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie du *san-tso* fait plus de trente volumes. La seconde partie renferme les *hafoutala*, c'est ainsi qu'ils nomment les *haphtaroth*, ou sections prophétiques; ils disent qu'ils en avoient autrefois plus de quatre-vingts volumes : on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, et qu'ils

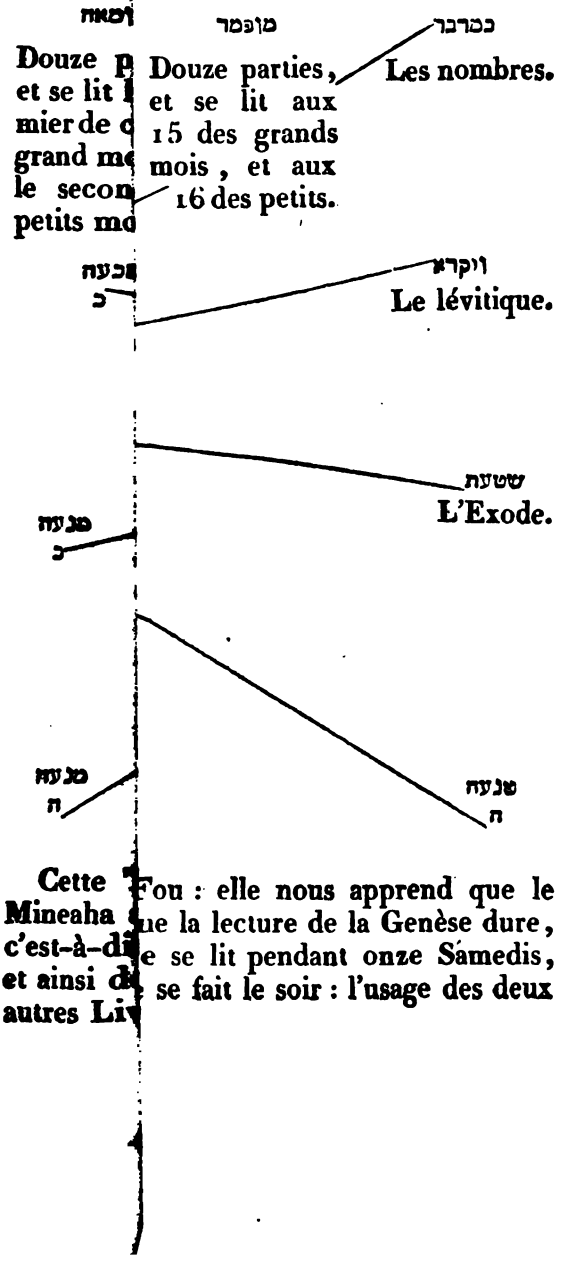
פאה
מופמר
כמרבר
Douze p
et se lit
mier de c
grand me
le secon
petits mo
Douze parties, et se lit aux 15 des grands mois, et aux 16 des petits.
Les nombres.
מכעה
כ
ויקרא
Le lévitique.
ששעת
L'Exode.
מנעה
כ
מנעה
ח
שנעה
ח
Cette
Mineaha
c'est-à-di
et ainsi d
autres Liv
Fou : elle nous apprend que le
ue la lecture de la Genèse dure,
e se lit pendant onze Sámedis,
se fait le soir : l'usage des deux

joignent encore aux Prophètes les Chroniques ou les Paralipomènes. Isaïe, qu'ils nomment *Iséhaha*, et Jérémie, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont de Daniel que quelques versets du premier chapitre.

Pour les petits Prophètes, il leur reste *Juenaha*, ou Jonas; *Micaha*, ou Michée; *Naouham*, ou Nahum; *Hapacouque*, ou Habacuc; *Sécaléio*, ou Zacharie. La plupart de ces petits Prophètes ne sont pas entiers, et ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralipomènes, qu'ils appellent *Tiveli-Haïamiim*, est aussi fort mutilé; il ne leur en reste que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie et d'Esther sont un peu moins imparfaits. Les Juifs de la Chine ont pour cette princesse la plus grande vénération; ils l'appellent toujours *Issetha Mama*, ou *la grande mère*. Leur respect s'étend aussi à Mardochée, qu'ils nomment *Moltoghi* : ils les regardent comme les sauveurs d'Israël.

Deux de leurs livres, qui seroient le plus estimés en Europe, ce sont les deux premiers livres des Machabées. Il paroît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, et qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le père Domenge fit l'inimaginable pour l'acheter, ou au moins pour en prendre une copie. Ils ne voulurent entendre à aucune proposition.

A tous ces livres du *san-tso*, ces Juifs ajoutent encore leurs *li-pai*, c'est-à-dire, leurs rituels ou livres de prières. Chaque *li-pai* contient cinquante ou cinquante-deux cahiers; ils sont écrits en gros caractères. Les volumes sont plus longs que larges, comme les livres d'Europe et de Chine, et de l'épaisseur d'un doigt. Ces prières sont presque toutes tirées de l'Ecriture, et surtout des Pseaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Mischna*, et divers inter-

prêtes assez mal en ordre, qu'ils appellent en chinois *tiang-tchang*.

Malgré tous ces livres, le père Domenge trouva ces Juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendoient que quelques endroits du Pentateuque et des livres qu'ils lisent le plus souvent. Ils sentent très-bien leur foible sur ce point, et ils s'excusent sur ce qu'il y a plus d'un siècle qu'il ne leur est venu de docteur de *Si-yu*, c'est-à-dire, de l'Occident, et qu'il y a long-temps qu'ils ont perdu leur *tou-king-puen*, c'est-à-dire, leur grammaire ou leur livre pour entendre l'Ecriture.

Le père Gozani ajoute qu'ils se servent de leurs livres sacrés lorsqu'ils veulent tirer les sorts; ils observent la circoncision le septième jour après la naissance. Les jours de sabbat, ils ne voudroient pas même allumer du feu chez eux. Outre les jours de sabbat, ils ont la pâque et plusieurs autres solennités. Il y a un jour qu'ils passent tout entier dans la synagogue à pleurer et à gémir. Ils connoissent les Anges, les Chérubins et les Séraphins. Le père Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux sur le Messie, quoiqu'il les ait souvent interrogés. Ils ne reçoivent point de prosélytes. Jamais ils ne se marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé en chinois qu'un fort petit livre sur leur religion. C'est celui qu'ils présentent aux mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.

Leurs lettrés et leurs docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts; et ils ont leurs tablettes à la manière des Chinois. Dans l'enceinte de leur synagogue, ils ont une salle où ils conservent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette synagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inscription *King-Tien*. Ce sont les mêmes caractères que l'Empereur

Cang-hi

Cang-hi écrivit lui-même pour les faire mettre à l'église des Missionnaires Jésuites.

Dans leurs prières, ils se tournent du côté de l'occident. Leur synagogue est aussi dans la même direction. Ils font cela sans doute en mémoire de Jérusalem, qui est, par rapport à eux, à l'occident. Les riches se dispensent aisément d'aller à la synagogue. Il suffit d'avoir fait transcrire un taking et de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante personnes dans le *li-pai-sé*. Un taking, qui a été mis dans les armoires, ne peut plus sortir de la synagogue. Un Juif étoit convenu de vendre le sien au père Domenge. Mais il fut surpris lorsqu'il l'emportoit. On le lui arracha, et on lui fit de grands reproches.

Telles étoient les connoissances qu'on avoit sur les Juifs de la Chine, lorsque le père Gaubil, fort connu dans l'Europe par son zèle à lui transmettre tout ce qui peut l'intéresser sur les sciences de l'Asie, fit un voyage à Cai-fong-Fou; il fut très-bien reçu, et il profita de la circonstance pour tirer de nouvelles lumières. C'est à lui que nous sommes redevables des inscriptions chinoises qui sont dans la synagogue.

La première y fut mise en 1444 par un Juif lettré, nommé *Kin-Tchong*. En voici le précis tel que le père Gaubil l'a envoyé.

L'auteur de la loi d'*Y-se-lo-Ye* (Israël), est *Ha-vou-lo-Han* (Abraham). Ce saint homme vivoit cent quarante-six ans après le commencement de *Tcheou*. Sa loi fut transmise par tradition à *Nichè* (Moïse). Il reçut son livre sur le mont Sinaï. Il étoit toujours uni au ciel. Son livre a cinquante-trois sections. La doctrine qui y est contenue, est à peu de chose près celle des *kings* chinois. L'auteur fait ici le parallèle de la doctrine chinoise avec celle

des Juifs. Il rapporte plusieurs passages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au ciel, que les cérémonies qu'ils observent, que leurs jeûnes, leurs prières, leur manière d'honorer les morts, sont presque les mêmes. Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des vestiges de la sanctification du sabbat. Il ajoute que Moïse vivoit six cent treize ans après le commencement de Tcheou. Il parle de *Gai-sse-La* (Esdras). Il loue le zèle qu'il eut pour réparer les livres, pour instruire et pour corriger le peuple d'Israël.

On a ajouté à cette inscription un détail de l'inondation qui détruisit cette synagogue en 1462, et on remarque que les Juifs de Nimpo et de Ning-Hia donnèrent des livres pour réparer les pertes qu'on venoit de faire.

Tso-Tang, grand mandarin et grand trésorier de la province de Se-Tchuen, mit la seconde inscription en 1515, la dixième année de l'empereur Tching-Té, nommé aussi *Vou-Tsoung*.

Elle commence par ces mots : La Loi d'Israël. *Ha-Kan* (Adam) est le premier homme. Il étoit de Tien-Tcho, en Occident. Les Juifs ont une loi et des traditions. La loi est renfermée dans cinq livres et dans cinquante-trois sections. Le mandarin fait un grand éloge de la loi ; ensuite il ajoute : Les Juifs honorent le ciel comme nous. Abraham est l'auteur de leur loi, c'est leur père. Moïse publia cette loi, c'est leur législateur. Du temps des *Han*, les Juifs se fixèrent à la Chine ; et la vingtième année du cycle 65 (1), ils offrirent à l'empereur Hiao-Tsong un tribut de toile des Indes. Il les reçut très-bien, et leur permit de demeurer à Cai-fong-Fou, qui s'appeloit en ce temps-là *Pien-Leang*. Ils for-

(1) Cette année est la 1163.e après Jésus-Christ, et première du règne de *Hiao-Tsong*.

moient alors soixante-dix *sins*, ou familles. Ils bâtirent une synagogue où ils placèrent leurs *kings*, c'est-à-dire, leurs divines écritures.

Le mandarin dit que ces kings ne sont pas pour les seuls Juifs de Cai-fong-Fou ; qu'ils regardent tous les hommes, les rois et les sujets, les pères et les enfans, les vieux et les jeunes ; que chacun peut y apprendre ses devoirs. Après cette réflexion, le mandarin fait voir que la loi des Juifs est presque la même que celle des Chinois, puisque l'essentiel de l'une et de l'autre est d'honorer le ciel, de respecter les parens, et de rendre aux morts les honneurs qui leur sont dus. Ce sont les termes mêmes du mandarin, qui ajoute un grand éloge des Juifs. Il assure que dans les campagnes, dans le commerce, dans la magistrature, dans les armées, ils se font généralement estimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à observer leurs cérémonies. Il finit en disant que cette loi passa d'Adam à Nuova (*Noé*); de Noé à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïse, à Aaron, à Josué, à Esdras, qui a été un second législateur.

La seconde année de l'empereur Cang-hi (1662 et 1663), un grand mandarin, qui devint ministre de l'Empire, mit la troisième inscription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham et de Moïse. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham ; il dit qu'il adoroit le Ciel sans figures, sans image, auteur et conservateur de toutes choses, être éternel et sans principe, et que sa loi s'est conservée jusqu'à présent. Il veut ensuite comparer les temps d'Abraham et de Moïse avec ceux des empereurs chinois ; mais cet endroit est plein de fautes. Il ajoute que Moïse reçut la loi sur le mont Sinaï, qu'il jeûna quarante jours et quarante nuits ; que son cœur étoit toujours élevé à Dieu ; que sa loi a cinquante-trois sections, et que tout y est admirable. Il fait l'éloge d'Esdras, le res-

taurateur de cette loi. Il loue les Juifs, et il montre la conformité de leur doctrine avec celle des *tukiao* (lettrés de Chine). Il s'appuie de l'autorité des *kings*, pour prouver qu'anciennement dans la Chine on sanctifioit le sabbat. Il va jusqu'à prétendre que les caractères hébreux ont beaucoup de rapport avec les anciens caractères chinois. Il entre dans un grand détail sur l'inondation qui détruisit la synagogue de Cai-fong-Fou en 1462, la septième année de l'empereur Tien-Tchun, qui s'appeloit auparavant *Ing-Tong*. Les livres furent fort endommagés. Un Juif de Nimpo, nommé *Yn*, apporta une bible entière sur laquelle on transcrivit tous les kings. En 1490, la seconde année de Hong-Tchi, on rebâtit le *li-pai-sé*. Yen-Toula fit les frais de l'édifice.

Le mandarin finit par parler des trois différentes sectes de Chine. Il répète que la loi des Juifs est fort conforme à celle des lettrés, dans tout ce qui regarde le culte du Ciel, la soumission et le respect des enfans pour leurs pères, des sujets pour leurs princes, et dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

La quatrième et dernière inscription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvième descendant d'Adam; de Moïse, d'Esdras, de la loi qui prescrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choses, sans aucun mélange de fausses divinités de la part des Juifs qui sont fort fidèles observateurs de leur loi. L'inondation de 1642 y est décrite fort au long. La synagogue fut détruite. Une multitude de Juifs périrent. Il y eut vingt-six cahiers des livres qui furent perdus. Le reste fut sauvé. De ces débris, on fit en 1654 un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres et qui les transcrivirent. Tout fut revu encore par *Tchang-Kiao* (le chef de la synagogue), et l'inscription assure que tout se fit exactement. Elle finit par une description générale du nouveau *li-pai-*

sé, de ses divers corps-de-logis, de ses salles, de ses cours et de ses portes. Les noms des ouvriers sont marqués, aussi bien que ceux des personnes qui firent les frais de la tablette de l'Empereur et du *Bethel*. On y voit encore les noms de sept familles qui subsistent à Cai-fong-Fou.

Le père Gaubil ne se contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monumens. Il lia amitié avec ces Juifs. Il s'informa de leur créance et de leurs usages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyoient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la résurrection des corps, les Anges. Mais ils n'ont point de profession de foi particulière. Il leur expliqua le sens que nous attachons communément au mot *Jéhova*. Tous lui applaudirent, et l'assurèrent qu'ils avoient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu; qu'il signifioit *être*, *avoir été*, et *devoir être*.

Il crut que l'occasion étoit favorable pour savoir leur explication du mot *siloh*, si célèbre dans la prophétie de Jacob. Il étoit d'autant plus curieux de savoir ce qu'ils pensoient de ce mot, qu'il lui étoit autrefois arrivé une aventure fort singulière à ce sujet. Etant un jour à Han-keou, port considérable de Houquang, où demeuroit le père Couteux, il apprit que ce père avoit chez lui un Chinois fort lettré, et qui avoit un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il étoit que les lettres du mot *siloh* étoient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne savoit point du tout l'hébreu, de lui dire son sentiment sur *siloh*, qu'il écrivit, à la manière de Chine, les lettres les unes au-dessous des autres (1). Dès que le Chinois vit ces caractères,

(1)

Le mot Siloh.	*Explication chinoise.*	*Explication juive.*
ש	Très-Haut.	Grand.
ל	Seigneur.	Un.
ל	Un.	Descendant.
ה	Homme.	Homme.

il dit que le premier signifioit *Très-Haut;* le second, *Seigneur;* le troisième, *un;* le quatrième, *homme.* Il ajouta qu'en Chine on donnoit ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'est-à-dire *le saint homme.* La surprise du père Couteux et du père Jacques, qui étoient présens avec le père Gaubil, fut extrême. L'explication des Juifs ne fut pas moins surprenante, car le père Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les pères et les docteurs entendent par ce terme. Un jeune Juif demanda alors, avec beaucoup de politesse, la permission de parler, et il dit qu'un de ses grands oncles, qui étoit mort depuis quelque temps, l'avoit assuré qu'il y avoit dans ce mot quelque chose de divin; que le *sehin* signifioit *grand*, le Jod *un*, le lamed *descendant*, le hé *homme:* c'étoit désigner d'une manière fort singulière le Dieu Sauveur, qui est descendu du ciel en terre. Le jeune Juif ajouta qu'il ne savoit pas autre chose. Il se prit d'affection pour le père Gaubil, le suivit, lui demanda son nom, sa demeure, et l'assura qu'il s'informeroit souvent de ses nouvelles.

Mais avant que de sortir de la synagogue, le père Gaubil demanda à voir leurs livres. Le *Tchang-Kiao*, ou chef de la synagogue, y consentit. Outre les livres dont j'ai déjà parlé, ils lui en montrèrent un qu'ils avoient caché jusqu'alors aux Missionnaires, et qui fixa toute l'attention du père par sa singularité: c'étoit un reste du Pentateuque qui paroissoit avoir beaucoup souffert de l'eau: il étoit écrit sur des rouleaux d'un papier extraordinaire; les caractères en étoient grands, nets, et d'une forme mitoyenne entre l'hébreu de la bible d'Anvers et celui qui se voit dans la grammaire hébraïque et chaldaïque, imprimée à Wirtemberg en 1531. Il n'y avoit rien au-dessous des lettres, mais au-dessus il y avoit des accens et des espèces de points, tels, dit le père Gaubil, que je n'en avois

pas vu ailleurs. Il interrogea le *Tchang-Kiao* sur ce manuscrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une pièce antique : voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'empereur Vau-lie, la synagogue fut brûlée : tous les livres périrent pour la seconde fois ; mais des Juifs de *Si-yu* étant arrivés dans ces circonstances, ils en obtinrent une bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque est le seul de ces livres qu'ils aient conservé en original : ils n'ont que des copies des autres qui se sont perdus par le laps du temps. Le père Gaubil offrit une somme considérable pour ce Pentateuque : il fut refusé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les Juifs qui étoient présens, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excusèrent sur ce qu'il y avoit long-temps qu'il ne leur étoit venu de maîtres d'Occident, et qu'ils avoient perdu leur *Tou-King-Puen* ; qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendoient encore un peu, ils ne pouvoient pas expliquer leurs autres livres de l'Ecriture, ni leurs interprètes, ni ce qui leur reste de la Mischna.

Ils prièrent à leur tour le père Gaubil de leur expliquer quelque chose. Il prit la prophétie de Jacob, les dix commandemens de Dieu, et le précepte de ne reconnoître qu'un seul Dieu. Il vouloit leur expliquer le passage d'Isaïe sur l'avénement du Messie, mais l'endroit se trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avoient donné. Il leur en dit l'histoire, et ils parurent fort contens de ce qu'il leur disoit.

Alors un des Juifs prit le livre et expliqua le verset : *Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu.* Il expliqua aussi le précepte de la circoncision : mais la prononciation de ces Juifs est si singulière, que ce père n'eût pu deviner que ce Juif lisoit de l'hébreu, s'il n'eût eu le livre sous les yeux.

Il est aisé de concevoir que ces Juifs ayant perdu

depuis long-temps tout commerce avec les Juifs occidentaux, et étant nés en Chine où l'on ne peut saisir plusieurs de nos sons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils sont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ié* pour *E*, *L* pour *R*. Ils nasillent aussi plusieurs syllabes, surtout les *hu*; ainsi au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu*, ils prononcent *theohum vo peohum*. Ils disent *thaulaha* ou *thaulatse* pour *thora*; *pielechitsce* pour *béreschith*; *schemesse* pour *schemoth*; *piemizpaul* pour *bmidar*; *teveliim* pour *debarim*.

Le père Gaubil, satisfait des connoissances qu'il venoit d'acquérir, et fort content de l'accueil qu'on lui avoit fait, partit de Cai-fong-Fou pour se rendre à Pekin, avec l'espérance d'avoir bientôt une copie du Pentateuque singulier qu'il avoit vu, et projetant déjà un second voyage où il pourroit achever ce qu'il venoit de commencer si heureusement; mais la révolution qui est survenue dans la religion, a détruit la résidence de Cai-fong-Fou, et rompu la communication qu'on avoit avec les Juifs.

Après avoir réuni avec soin les différens objets que j'ai trouvés épars dans plusieurs lettres manuscrites des Missionnaires, il ne me reste plus qu'à faire quelques réflexions sur divers points qui m'ont paru mériter quelque discussion; je les ai réservées pour la fin de ce mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus suivi, et que mes idées ou mes conjectures ne se trouvassent pas substituées aux observations.

Selon les monumens, Adam est né dans le *Tien-tcho*. Les Chinois donnent ce nom à cinq différens pays: les deux plus célèbres sont cette partie des Indes qui est vers le royaume de Bengale où Fo est né, et la Syrie avec le pays de Médine; c'est sans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inscriptions. Anciennement ils appeloient ce pays *Tien-tang*,

c'est-à-dire le *Pays du ciel* : ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces Juifs ne connoissent pas le jeune Caïnan, dont saint Luc et les Septante ont parlé, puisqu'ils disent qu'Abraham est le dix-neuvième descendant d'Adam.

Il se trouve plus de difficulté dans l'époque des temps d'Abraham qu'ils font correspondre avec la cent quarante-sixième année de *Tcheou*; cette dynastie ne commença que l'an 1122 avant Jésus-Christ; et la mort d'Abraham précède de plus de dix-huit siècles l'ère chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du père Gaubil, sur la chronologie chinoise, une solution de cette difficulté, qui est fort plausible. Il remarque qu'avant que la dynastie des *Tcheou* montât sur le trône de la Chine, elle y occupoit un royaume; que Heoutsi, chef de cette famille, et ses successeurs, sont qualifiés dans l'histoire du titre de rois. Or les temps de Houtsi remontent presque jusqu'à ceux d'Iao, qui commença à régner au moins 1226 ans avant Jésus-Christ. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-sixième année de la famille des Tcheou, qui a eu pour chef Heoutsi.

Cette solution explique également ce qui regarde les temps de Moïse que les monumens rapportent à l'an 613 de Tcheou. Il ne reste de difficulté que dans les 467 ans que les inscriptions supposent entre Abraham et Moïse; car entre la naissance d'Abraham et de Moïse il n'y a que 425 ans; il reste 42 ans. Je conjecturerois assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, et qu'il se forma à toutes les sciences des Egyptiens; les Juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zèle pour la délivrance de son peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du *Taking*, que ces Juifs dirent au père Domenge qu'ils possédoient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parloient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la loi qui avoit été donnée à Moïse il y a trois mille ans : et en effet depuis la publication de la loi sur le mont Sinaï jusqu'au temps où ils parloient au père Domenge, il y a, selon le calcul ordinaire des Juifs d'Europe, trois mille ans; ce qui prouve que la chronologie des Juifs de la Chine est la même que celle des Juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces Juifs entrèrent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les Missionnaires qu'ils y étoient entrés sous la famille des *Han*, et leurs monumens disent la même chose. La dynastie des *Han* commença l'an 206 avant Jésus-Christ; c'est donc dans cet intervalle que les Juifs pénétrèrent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur Empire; mais il est plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable catastrophe de Jérusalem, que, dispersés de toutes parts, ceux du Corassan et de la Transoxane se répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorsque je me rappelle que plusieurs de ces Juifs ont assuré qu'ils étoient arrivés sous le règne de *Ming-Ti*. Ce Prince monta sur le trône l'an 56 après Jésus-Christ, et ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder avec la ruine de Jérusalem, qui est de l'année 70.

L'établissement de Cai-fong-Fou est bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la seconde inscription; c'est la vingtième année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile des Indes à l'empereur Hia-Tsong. Tous ces caractères répondent à l'année 1163 après Jésus-Christ, et la première du règne d'Hia-Tsong. Hoa-Tsong lui avoit résigné ses états sur la fin de l'année précédente. Il ne pouvoit choi-

sir un prince plus actif, plus capable de résister aux armées formidables des Tartares, et de pousser les conquêtes que les Chinois venoient de faire à l'orient de Cai-fong-Fou. Les calamités de cette synagogue sont marquées dans les inscriptions. En 1462 elle périt sous les eaux du Hoangho (fleuve Jaune), fameux par ses ravages, et qui domine cette ville. Presque tous les livres furent perdus, et ceux qui restèrent furent fort endommagés par les eaux. En 1642, la ville fut assiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur prince légitime; mais elle fit une si forte résistance, que le cruel Li-tsee-tching fut obligé de lever deux fois le siége. Il vint une troisième fois pour en faire le blocus, et la contraindre par famine à se rendre. Le gouverneur se voyant sans ressources fit rompre les digues du fleuve, et força l'ennemi à se retirer, en s'ensevelissant lui-même sous les eaux. La synagogue périt encore, et elle perdit plusieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avoit été réduite en cendres sur la fin du XVI.e siècle, pendant le règne de l'empereur Van-lie, qui monta sur le trône en 1572. Les livres périrent pour la seconde fois dans ce désastre.

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces Juifs des lumières précieuses sur leurs usages et sur leurs livres. L'accord de leur Pentateuque avec le nôtre, donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée jusqu'ici avec tant d'avantage, des ouvrages de Moïse en faveur de la religion. Les Missionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons, s'ils peuvent procurer à l'Europe un des *takings* du *Bethel*, ou au moins un livre exactement collationné sur le plus ancien de ces manuscrits. Le Pentateuque que le père Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen et fort ample. Un des *takings* ponctués des armoires, auroit aussi son avan-

tage, quoiqu'ils soient beaucoup moins curieux que ceux du *Bethel*. Les livres des Machabées pourroient être utiles et seroient très-bien reçus. Les fragmens même de nos livres canoniques sont précieux; on ne peut trop s'en procurer. Il seroit fort à propos de faire de nouvelles perquisitions sur les livres dont parle le père Domenge, et qui se lisent au commencement et au milieu des grands et des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons pas tirer de lumières des Juifs d'Europe qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, où l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette synagogue, déjà si affoiblie, ne vienne à se réunir comme les autres à la secte mahométane, ou au moins ne tombe dans une ignorance qui la mettroit hors d'état de nous instruire. Les Missionnaires obligeroient encore les savans en leur envoyant une traduction du livre chinois que ces Juifs présentent aux mandarins dans les temps de persécution.

LETTRE

Du père de Ventavon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Brassaud, de la même Compagnie.

A Haitien, le 15 septembre 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

NOUS sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avions rencontré le père Lefèvre, notre supérieur général, à l'île de France, où les Messieurs de Saint-Lazare nous reçurent, nous logèrent et nous nourrirent avec le

meilleur cœur et de la meilleure grâce du monde, pendant près d'un mois. Le père Lefèvre avoit intention de m'envoyer à Pekin : une circonstance particulière rendit l'exécution de ce projet très-facile, malgré les obstacles insurmontables qui paroissoient devoir le faire échouer.

L'année précédente il étoit venu à Canton un frère Jésuite, nommé *Bazin*, apothicaire et chirurgien. C'est lui qui avoit été autrefois médecin de Thamas-Kouli-kan, et qui a demeuré en Perse vingt-huit ou trente ans. Ce frère vouloit se rendre à Pekin; mais le gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en donner la permission. On ne put même le présenter au tsong-tou de la province. Cependant on donna avis de son arrivée aux Jésuites qui sont à la cour de Pekin. Dans ce même temps, comme le cinquième fils de l'Empereur tomba malade, on demanda à ces pères s'ils ne connoissoient point d'Européen qui fût versé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avoient lieu de croire qu'il en étoit arrivé un à Canton, nommé Bazin, assez expert dans cette science. A l'instant l'Empereur dépêcha un courrier extraordinaire pour le chercher; mais malgré toute sa diligence, le courrier trouva que le frère Bazin étoit déjà parti avec le père Lefèvre, n'ayant pu rester à Canton, parce qu'après le départ des vaisseaux européens, on n'y souffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao, parce que ce n'est plus un asile sûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller passer l'année à l'île Maurice ou l'île de France.

Cependant le courrier de l'Empereur étant arrivé, tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tous côtés pour avoir des nouvelles du frère Bazin. Des mandarins allèrent à Macao le chercher, et vouloient le faire trouver aux Portugais, qui protestèrent n'avoir aucune connoissance du lieu où il pouvoit

être. Le vice-roi ayant su enfin qu'il étoit allé à l'île Maurice, vouloit y envoyer des bâtimens chinois pour le ramener; et il l'eût fait, si on ne lui avoit représenté que ces sortes de vaisseaux étoient incapables de soutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes et même en Europe pour le faire revenir le plutôt qu'il seroit possible. Enfin pendant toute l'année rien ne fut plus désiré, plus attendu que ce frère, qui ne savoit rien de tout ce qui s'étoit fait à son occasion à Canton, et que nous prîmes à l'île Maurice sur notre vaisseau, sans qu'il eût la moindre connoissance de l'embarras qu'il avoit causé.

En arrivant à Canton, nous fûmes bien agréablement surpris en apprenant un changement si heureux. Presqu'aussitôt, le frère Bazin fut mandé par le vice-roi. Je lui fus présenté avec lui. Il nous reçut en grande cérémonie. Il nous demanda à l'un et à l'autre notre âge, si nous étions bien aises d'aller à Pekin: nous répondîmes qu'oui; si nous voulions y aller en habits chinois ou européens: nous lui dîmes qu'il étoit sur cela maître de décider. Il dit ensuite au frère Bazin qu'il pouvoit partir quand il voudroit; que pour moi il délibéreroit s'il pouvoit prendre sur lui de m'envoyer à Pekin, sans avoir auparavant averti l'Empereur. Nous vîmes ensuite le mandarin qui tient la première place après le tsong-tou; et quelques jours après, le tsong-tou nous fit avertir que nous étions les maîtres de partir tous les deux ensemble, qu'il en étoit très-content, et que nous pouvions nous-mêmes déterminer le jour du départ; ce que nous fîmes pour le 15 de la lune qui répondoit au 18 d'octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avions appris par des lettres venues du Tunquin, qu'il s'étoit élevé dans ce royaume et dans celui de la Cochinchine une nouvelle persécution contre la religion. La plupart des Missionnaires ont été obligés

de prendre la fuite. Le père Horta, jésuite italien, et un autre ont été mis en prison, et il y a apparence qu'ils auront le bonheur de sceller notre sainte foi de leur sang (1). Le père Loreiro, jésuite portugais, qui, malgré la persécution, est demeuré à la cour, écrit ici ce qui a donné occasion à cette persécution; ce sont des lettres que des Missionnaires non jésuites ont écrites au Tunquin, dans lesquelles, pour indiquer des ouvriers apostoliques qu'on attendoit, ils s'étoient servis des expressions figurées de *troupes auxiliaires*; que ces lettres ayant été interceptées et prises dans le sens littéral, avoient donné de l'ombrage au gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre supérieur général, le père Lefèvre, s'est trouvé par là dans les tristes circonstances où je l'ai laissé. Il a été contraint d'essuyer une fois les dangers de la mer, et d'aller chercher une retraite dans l'île Bourbon. Une autre année, il fut réduit à se tenir caché dans une barque, sur la rivière de Canton, au gré des flots. Il ne pouvoit, ni aller secrètement à Macao, ni entrer dans les terres comme il étoit sur le point de le faire, parce qu'on l'avoit trahi et dénoncé à la douane, ni enfin demeurer à Canton, par la raison que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il se retira quelque temps après, et qu'il resta caché chez le chef de tout le commerce, dont il a su se ménager la protection depuis long-temps.

En effet, sa présence y étoit absolument nécessaire pour les affaires de la mission, soit pour ménager l'entrée des nouveaux Missionnaires qui doivent, ou aller dans la capitale de l'Empire, ou se répandre dans les terres, soit pour les mettre au fait des coutumes du pays et de la conduite

(1) On a des nouvelles du père Nuntius de Horta; il est sorti de prison et a repris ses fonctions de Missionnaire.

qu'ils y doivent tenir. Le père Lefèvre, qui sentoit tous ces avantages, ou plutôt cette nécessité, ne cessoit de solliciter les Jésuites de Pekin de lui obtenir la permission de demeurer à Canton. L'affaire étoit difficile et très-délicate : la prudence paroissoit s'opposer à cette demande. Mais enfin la nécessité étoit extrême, et l'état où se trouvoit notre supérieur général, ne lui laissoit plus d'autre ressource. En conséquence, le père supérieur de notre maison française à Pekin et moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que souhaitoit le père Lefèvre. Nous présentâmes donc une requête à un seigneur chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurions de demander ou de faire demander à l'Empereur d'accorder la permission à celui qui prend soin de tout ce qui regarde les Missionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvoit aller à Macao, où il avoit des ennemis dont il avoit tout à craindre, ni se rembarquer à cause de son grand âge et de la foiblesse de sa santé. Dieu a béni cette démarche au-delà de nos espérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureusement décidée. Dix ou douze jours après, le seigneur auquel nous nous étions adressés, nous fit savoir qu'il avoit averti de tout le comte premier ministre, qui en avoit informé l'Empereur, et que Sa Majesté avoit fait sur le champ expédier un ordre au vice-roi de Canton d'examiner cette affaire, et de la régler à notre satisfaction.

C'est bien ici le lieu d'admirer les ressources de la Providence. Les difficultés qui paroissoient insurmontables se sont applanies dans un instant ; ce que la prudence sembloit réprouver, a produit, par la confiance en Dieu, le plus avantageux succès. C'est aussi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmoient d'un peu d'indiscrétion la requête du supérieur. Je sais, leur disois-je, que l'on doit agir avec réserve et avec circonspection :

circonspection : mais il ne faut pas que cette prudence aille jusqu'à abandonner nos frères et nos supérieurs dans leurs pressans besoins. Nous sommes ici pour la cause de Dieu ; c'est à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre ; et si nous ne savons pas tirer parti du foible crédit que nous avons à Pekin en faveur des Missionnaires des provinces, à quoi bon être ici en si grand nombre ? Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence, qui n'abandonne jamais l'innocent qui se confie à ses soins ?

Je dois vous faire remarquer que ce tsong-tou de Canton, auquel l'affaire a été renvoyée, n'est nullement favorable aux Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui causèrent les Anglais au commencement de son élévation au grade de gouverneur de cette province. Pour se venger des Européens, il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux Missionnaires franciscains qu'il retenoit prisonniers à Canton, et qu'il a fait condamner depuis à une prison perpétuelle. Il use de précautions infinies pour empêcher qu'aucun Missionnaire n'entre dans les terres; et il a différé avec affectation d'annoncer à l'Empereur l'arrivée des pères Bourgeois et Collas.

Ce vice-roi ayant donc reçu l'ordre de l'Empereur d'examiner l'affaire du père Lefèvre, eût mieux aimé que ce père retournât à Macao, que de l'avoir sous ses yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des mandarins à Macao, qui sommèrent les Macaoniens de recevoir le père Lefèvre, et qui exécutèrent cette commission d'une manière très-mortifiante pour les Portugais : car ils les forcèrent, malgré toutes les raisons qu'ils purent alléguer, à promettre de recevoir ce père, et à servir de caution pour lui, s'il lui arrivoit quelque chose de fâcheux. Les Portugais, pour justifier la résistance qu'ils avoient faite, firent

un détail au vice-roi de toutes les calomnies les plus atroces qui leur étoient venues d'Europe contre nous, et y ajoutèrent toutes celles qu'ils avoient inventées eux-mêmes. Le vice-roi ne manqua pas alors d'écrire à l'Empereur, et de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ses mains le cœur des rois. Non-seulement ces calomnies n'ont fait aucune impression sur l'esprit de l'Empereur; mais ce prince, non content de donner au père Lefèvre la permission de venir à Canton, et aux pères Bourgeois et Collas celle de venir à Pekin, a de plus ordonné, de son propre mouvement, que les deux Franciscains condamnés par le tribunal à une prison perpétuelle, fussent renvoyés sans aucun mauvais traitement, et a commué en peine d'exil, celle de mort prononcée contre un des conducteurs de ces mêmes pères. *A Domino factum est istud.* Que les choses prennent un heureux cours quand Dieu y met la main!

L'année révolue après mon arrivée à Pekin, j'ai été appelé près de l'Empereur en qualité d'horloger, je ferois mieux de dire en qualité de machiniste; car ce ne sont point en effet des horloges que l'Empereur nous demande, mais des machines curieuses. Le frère Thibaut, qui est mort quelque temps avant que j'arrivasse, lui a fait un lion et un tigre qui marchent seuls, et font trente à quarante pas. Je suis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vase de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, et il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'est ce qui m'a donné plusieurs fois l'occasion de voir l'Empereur de près. C'est un prince grand et bien fait. Il a la physionomie très-gracieuse, mais capable en même temps d'inspirer le respect. S'il use à l'égard de ses sujets d'une grande sévérité, je crois que c'est moins par caractère, que parce qu'il ne pourroit autrement contenir dans les bornes de la dépendance et du devoir, deux

empires aussi vastes que la Chine et la Tartarie. Aussi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inspirer la confiance de lui parler pour le bien de la religion; et je le ferai sûrement, si jamais la Providence me fournit encore l'occasion d'avoir avec lui un entretien particulier. La première fois que je l'ai vu, il étoit à côté de moi, il m'interrogeoit sur mon ouvrage, et je lui répondois sans le connoître encore; car il n'a d'autre marque distinctive qu'un petit bouton de soie rouge sur le bonnet, ne différant en rien des particuliers, quand il n'est pas en cérémonie. Je le prenois pour quelque seigneur, qui, avant l'arrivée de l'Empereur, que je savois devoir venir, étoit envoyé pour s'informer auparavant en quel état étoient les choses. Je ne revins de mon erreur, que lorsque je vis le mandarin se mettre à genoux pour répondre à une question que fit l'Empereur. C'est un grand prince; il voit tout et fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour, en hiver comme en été, il monte sur son trône, et commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un si grand détail. Dieu veuille le conserver encore long-temps. Plus il avance en âge, plus il devient favorable aux Européens. Si le Père des miséricordes daignoit lui faire connoître l'évangile, que la religion gagneroit bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe! Du caractère dont il est, il est capable de tout entreprendre et de réussir en tout: il n'a témoigné de la crainte dans aucune occasion, et son esprit lui fournit des ressources dans les événemens les plus imprévus.

Quant à moi, je suis obligé de me rendre tous les jours au palais, de sorte que je ne puis être à la ville avec mes frères, mon emploi me mettant dans la nécessité de demeurer à Haitien, où Sa Majesté

fait sa résidence ordinaire. J'avois auparavant avec moi le frère Attiret; mais ce saint religieux, cet habile artiste est mort, comme vous savez, depuis quelque temps. Les autres Missionnaires qui entrent au palais, ne sont point Français, et habitent d'autres maisons. Si je n'avois au reste que les ouvrages que nous donne l'Empereur, j'aurois le temps de respirer; mais les princes et les grands s'adressent aux Européens pour avoir soin de leurs montres et des horloges qui sont ici en grand nombre, et nous ne sommes que deux en état de les raccommoder, un père de la Propagande et moi. Nous nous trouvons par-là, je ne dis pas occupés, mais accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caractères chinois.

Il est vrai aussi que par ce moyen on se procure des connoissances qui peuvent être utiles à la mission. J'ai en particulier celle du frère de l'Empereur, qui est régent de l'Empire en son absence. J'ai été trois fois chez lui, et il n'a pas dédaigné de nous venir visiter, le frère Attiret et moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du comte premier ministre, le seul qui ait du crédit auprès de l'Empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, et cela seul fait son éloge. Le mois passé, j'eus avec lui dans son palais, un entretien assez long, où assis à ses côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre dessein en venant ici que de prêcher l'évangile, et ensuite de rendre nos petits services à l'Empereur. J'ajoutai bien d'autres choses qui sûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant à la Chine. Il pourroit bien résulter de cette conférence quelque avantage réel pour la religion, et c'est cette seule espérance de lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaisir aux instrumens dont je vous ai parlé; tandis que si je suivois mon inclination, j'aimerois bien

mieux être dans les terres occupé à l'instruction des néophytes et à la conversion des infidèles. La Providence a disposé des choses autrement, et j'espère qu'elle tirera sa gloire de tout.

Au reste, nous faisons au palais nos ouvrages tranquillement. Nous y avons des ouvriers qui travaillent sous notre direction : personne ne nous inquiète. J'y récite sans gêne, devant les mandarins infidèles, mon office et mes autres prières. Vous voyez par-là combien nous y sommes libres pour l'exercice de notre religion, et combien l'Empereur est discret à cet égard. Il y avoit une espèce de vase d'acier auquel on souhaitoit de faire donner une couleur bleue. On me demanda si je le pouvois; ne sachant pas quel étoit l'usage de ce vase, je répondis d'abord que je pouvois du moins l'essayer. Mais sur ces entrefaites je fus averti que ce vase étoit destiné à des usages superstitieux : les mandarins qui le savoient bien vouloient m'en faire un mystère. Alors j'allai les trouver, et je leur dis en souriant: Quand vous m'avez proposé de préparer ce vase, vous n'avez pas ajouté que c'étoit pour tels et tels usages, qui ne s'accordent point avec la sainteté de notre religion; ainsi je ne puis absolument m'en charger. Les mandarins se mirent à rire, et ne me pressèrent pas davantage, témoignant assez par-là le peu de cas qu'ils faisoient de leurs dieux; ainsi le vase est resté tel qu'il étoit. L'Empereur et les grands conviennent que notre religion est bonne. S'ils s'opposent à ce qu'on la prêche publiquement, et s'ils ne souffrent pas les Missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, et dans la crainte que sous le prétexte de la religion nous ne cachions quelque autre dessein. Ils savent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes; ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si on pouvoit les rassurer sur ce

point-là, bientôt on auroit toutes les permissions qu'on désire. Voilà, mon révérend père, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre mission, à vos saints sacrifices. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

*Du révérend père *****, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. d'Aubert, premier président du Parlement de Douai.*

De Canton, le 16 avril.....

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre datée du 1.er de septembre de l'année 1761. En vérité, Monsieur, je ne sais comment vous marquer la reconnoissance que m'inspirent les bontés sans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompense, vous me demandez de vous instruire de ce que j'ai remarqué de plus intéressant et de plus curieux au sujet des deux articles de votre lettre sur lesquels vous insistez le plus, qui sont la langue du pays, et la manière dont s'y font les études. Ces deux objets, Monsieur, demanderoient plusieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous satisfaire; mais je vous prie de m'excuser, si je n'entre pas dans tous les détails que vous pourriez désirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à savoir.

Je m'étois d'abord imaginé que la langue chinoise étoit la plus féconde et la plus riche de l'univers; mais à mesure que j'y fais des progrès, je

m'aperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expressions. Les Chinois ont plus de soixante mille caractères, et cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe; souvent même ils se trouvent dans la nécessité de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot a son caractère particulier, ou son signe hiéroglyphique. Imaginez-vous, Monsieur, dans quelle confusion tomberoit notre langue, si quelqu'un s'avisoit de désigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractère spécial ! Ce seroit bien pire, si l'on marquoit ainsi les termes d'arts et de sciences, par exemple, ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philosophie. Quel horrible embarras ne seroit-ce pas pour nous, s'il nous falloit étudier tous ces divers caractères ! Telle est la langue chinoise.

Le son des caractères chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en soit fort différente, et qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est si pleine d'équivoques, qu'il est extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, et de comprendre le sens d'un livre dont on fait la lecture, si l'on n'a le livre sous les yeux. Il arrive de là que souvent on n'entendra pas le discours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude; de sorte que la plupart du temps il est obligé, non-seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque province a, pour ainsi dire, son langage ou jargon particulier; cela n'est pas étonnant; il en est de même en France et chez tous les peuples du monde. Le langage de la province de Fo-kien me paroît beaucoup plus obscur que celui des autres. Jugez, Monsieur, de la difficulté de s'entendre, lorsque les peuples de ces différentes provinces sont obligés de commercer ensemble; mais cet embarras cesse lorsqu'ils prennent le temps

et la peine d'écrire ; car leurs caractères sont les mêmes dans toute l'étendue de cet Empire.

On est persuadé en Europe que leur multiplicité est une preuve de la richesse de la langue chinoise ; mais avec plus de connoissance et de réflexion, on verroit que c'est plutôt une marque de sa stérilité. Les soixante mille caractères et plus, dont elle est composée, ne seroient pas comparables à la multiplicité des caractères dont la langue latine seroit enrichie, si on en réduisoit tous les termes à un signe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la latine, l'emporteroit immanquablement sur la chinoise. Ajoutez à cela que les Européens expriment avec vingt-quatre lettres toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable sens des termes de leur langue.

Vous savez par les *Lettres édifiantes*, qui occupent si dignement une partie de vos loisirs, que nos Missionnaires ne sachant comment expliquer aux Chinois les mystères de notre sainte religion, ont été obligés de leur faire un alphabet, et de convenir avec eux du sens et de l'étendue des termes. La raison en est que la langue chinoise n'a pas un seul caractère pour expliquer les principes de notre philosophie et les mystères de notre foi. Telle est en général la pauvreté de leur langue.

Il est certain que l'usage des caractères et des lettres est fort ancien parmi eux ; leurs historiens en attribuent l'invention à Fo-hi, leur premier empereur ; mais alors le nombre n'en étoit pas si grand qu'aujourd'hui, et ils n'avoient point le degré de perfection où nous les voyons à présent.

Les uns sont simples, les autres composés de deux ou de plusieurs lettres simples. Ordinairement les

caractères composés sont hiéroglyphiques, ou ont quelque chose de l'hiéroglyphe ; car il arrive très-fréquemment que les Chinois ajoutent à la plus grande lettre qui est comme le corps du caractère, et qui n'a souvent aucun rapport à la chose qu'ils veulent désigner, une autre petite lettre qui détermine le sens et la signification du caractère. Par exemple, à la lettre majuscule d'un caractère qui signifiera les passions de l'âme, ils ajouteront une autre lettre qui désignera le sujet de ces passions ; ces sortes de caractères ne sont pas tout à fait hiéroglyphiques, ils ont seulement quelque chose de l'hiéroglyphe. Lorsque au contraire les deux lettres, ou mots dont le caractère est composé, ont une relation directe à la chose signifiée, ils sont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainsi, pour exprimer par exemple la docilité d'un homme, le caractère est composé de deux lettres, dont l'une signifie un homme, et l'autre un chien, qui est le symbole de l'obéissance et de la docilité. Or, ces deux lettres étant significatives et relatives au même sujet, elles forment un hiéroglyphe parfait.

Parmi ce grand nombre de caractères, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très-éloigné au sujet, ce qui les rend extrêmement obscurs, et quelquefois inintelligibles. Pour vous en donner une idée, reprenons ces deux mots *homme* et *chien*, par lesquels on prétend signifier la docilité ; ils peuvent avoir plusieurs autres significations prises de la nature même du chien ; car outre un homme docile, cet hiéroglyphe peut encore désigner un homme fidèle, un homme hargneux, un glouton : tout cela convient au chien ; il en est de même d'une infinité d'autres caractères, dont je vous épargne ici la liste, qui ne pourroit que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caractères s'étende

presque à l'infini, les Chinois n'ont cependant que trois cent soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues et brèves ; ainsi les trois cent soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cent vingt-cinq ; de sorte que quoique le nombre des lettres ne puisse se comparer à celui des caractères, les Chinois font tant de combinaisons, qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom et son hiéroglyphe particulier, et c'est en cela précisément que consiste toute la langue chinoise.

Je sens, Monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue ; je ne pourrois traiter cette matière plus au long sans m'engager dans des discussions interminables et aussi obscures que la langue même ; j'abandonne aux plus savans que moi le soin d'en développer plus amplement le mécanisme et la marche. Venons maintenant à la manière dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point fixé ; il n'y a pas même d'école qui soit absolument publique. Ceux qui sont assez riches pour entretenir un maître, le gardent dans leurs maisons. Les autres se cotisent pour en avoir un, de qui ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui. Ces derniers forment ordinairement une société de dix, de douze, et quelquefois de quinze étudians, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur maître, sont encore obligés de le nourrir ou à frais communs, ou tour à tour.

Un maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers à cause de la quantité et de la difficulté des caractères. Ceux qui n'étudient que pour apprendre les lettres, sans prétendre aux degrés, peuvent excéder le nombre de vingt ; mais ceux qui aspirent

aux grands emplois ne sont pas plus de huit ou dix sous un même maître. On commence par l'étude de certains livres où se trouvent les hiéroglyphes les plus communs; de là on passe aux *quatre livres* (1), ensuite on vient à l'écriture, après quoi l'on s'exerce à faire de petites compositions qu'ils appellent essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudians doivent apprendre pour être admis aux grades; ces livres s'appellent *king*, c'est-à-dire, livres d'une doctrine immuable et constante. Le premier est le livre *des variations*. Le second contient l'histoire des empereurs Yao et Chun, successeurs de Fo-hi, et des trois premières races qui ont gouverné la Chine. Le troisième est un recueil de vers et d'odes, composés à la louange des anciens philosophes et des héros célèbres. Autrefois on étoit dans l'usage de faire des chansons et d'autres pièces de vers en l'honneur des empereurs, lorsqu'ils montoient sur le trône. Toutes ces poésies étoient précieusement conservées, et le peuple aimoit à les chanter; mais ce même peuple ayant glissé dans ces mêmes recueils plusieurs pièces apocryphes et d'une doctrine dangereuse, Confucius en fit la critique, et rejeta tout ce qui n'étoit point authentique et reconnu pour tel. Les Chinois font grand cas de ce livre, et leurs docteurs ne cessent d'en recommander la lecture. Le quatrième est celui *des rits;* il traite des cérémonies qu'on doit observer dans les sacrifices qui se font au ciel, à la terre, aux esprits, aux ancêtres, dans les mariages, dans les funérailles, etc. Le cinquième enfin est intitulé *le printemps et l'automne*.

---

(1) Les trois premiers sont de *Confucius*, et contiennent un recueil de ses sentences, rédigées par son petit-fils. Le quatrième est de *Mentius*, et renferme les conférences de ce philosophe. On les appelle *les quatre livres*, parce que ce sont des livres par excellence.

Outre ces cinq livres, qui sont les livres sacrés des Chinois, il y en a quatre autres, nommés simplement *les quatre livres*. On appelle les trois premiers, *livres de Confucius*, parce qu'ils contiennent un recueil des sentences de ce philosophe. Le quatrième est de *Mentius*, qui vivoit cent ans après, et renferme les conférences de ce philosophe avec les plus habiles maîtres de son temps. Lorsque les étudians possèdent à fond la doctrine de ces livres, ils ont deux sortes d'examens à subir; le premier n'est qu'un exercice préparatoire; mais le deuxième est un examen en règle, qui donne droit aux autres examens par où il faut passer pour parvenir au grade de licencié. Quand les gouverneurs ou les vice-rois veulent en faire un, ils convoquent une assemblée d'étudians, et leur donnent pour sujet de leurs compositions des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, et font ensuite afficher les noms de ceux qui les ont faites, selon le degré de bonté des ouvrages. Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au degré de bachelier; ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au premier, sont admis au second, et si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisième qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin; on lit d'abord la liste des aspirans; ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudians sont tous enfermés dans la grande salle du palais du gouverneur de la province où se fait l'examen, ou s'ils sont en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un lieu plus commode que choisit le même mandarin. Quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entr'eux que leurs compositions ne soient finies; ils sont gardés par des soldats tartares, qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec

eux des livres dont ils puissent se servir pour leur composition. Lorsqu'elles sont achevées, le grand mandarin les lit, et les donne ensuite à examiner à des lettrés, qu'il tient exprès à ses gages; après quoi il choisit les meilleurs, et nomme les bacheliers. Je ne vous dirai point quelles sont les cérémonies qui s'observent à cette nomination; outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étoient aussi longues que le récit en seroit ennuyeux. Il suffira de remarquer que pour conserver leur grade, les bacheliers sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen jusqu'à ce qu'ils soient émérites.

Deux jours avant cet examen, les bacheliers s'assemblent comme je l'ai dit plus haut. Là on tire au sort les noms de trois d'entr'eux qui doivent expliquer trois passages des *quatre livres;* ensuite on lit les compositions sur les sujets donnés, et on les fait examiner; puis les places sont assignées selon la bonté des compositions. On partage les bacheliers en six classes: ceux de la première et de la seconde sont réputés habiles; ceux de la troisième, qui est toujours la plus nombreuse, sont censés du commun; c'est une espèce de déshonneur que d'être mis dans la quatrième et la cinquième; mais il n'y a que ceux de la sixième qui perdent leur degré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des licenciés, en ont encore trois à subir. Les deux premiers ne sont que préparatoires, mais le troisième est un examen rigoureux et solennel, qui se fait une fois en trois ans dans chaque métropole. L'Empereur députe pour examinateurs deux grands mandarins, dont le premier, qui est le président de l'examen, est ordinairement tiré du collége royal; le second lui sert d'assesseur ou de lieutenant. Ces deux mandarins ne peuvent être originaires de la province pour laquelle ils sont députés, et c'est une règle qui s'observe exactement dans

qu'après bien du travail et de la peine; et après l'avoir obtenu, ils sont occupés presque toute leur vie à le conserver par de nouveaux examens, ou à monter aux degrés supérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges, et jouissent de certains priviléges qui les distinguent du peuple et leur donnent des titres de noblesse.

Si les enfans des mandarins ne suivent pas les traces de leurs pères, en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres et des lois, ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la première ou seconde génération. D'ailleurs, ces exercices fournissent à plusieurs les moyens de vivre. Ils se font maîtres d'école, et leur science les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant, comme il se trouve des inconvéniens dans les meilleures choses, cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre, éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les peuples les plus barbares, et leur fait négliger les arts, dont on prétend qu'ils avoient autrefois des connoissances plus étendues et plus parfaites.

Je vous ai dit, Monsieur, que les Chinois n'avoient pas d'école qui fut absolument publique; cependant dans chaque ville, grande ou petite, il y a des espèces d'académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, et dont un ou deux mandarins licenciés sont les directeurs. Mais les études y sont si languissantes ou plutôt si négligées, que ces colléges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires : il y a des bacheliers et des docteurs d'armes. Les premiers égalent en nombre les bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous tartares ou fils de tartares, et ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds. Le mandarin examinateur des bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans

dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des candidats. Les bacheliers d'armes qui aspirent au grade de licencié subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-à-dire au commencement de la 10.e lune. Il y a trois assemblées, et c'est le vice-roi qui y préside. Dans la première, on fait tirer des flèches aux aspirans; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval et à courir dans une plaine voisine de la métropole: enfin, dans la troisième, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même manière qu'il se pratique dans l'examen des licenciés des lettres. L'examen des docteurs d'armes se fait à la cour la même année que celui des docteurs des lettres, et ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, Monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvéniens et aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens; elles sont les mêmes que pour ceux des lettrés; mais cela n'empêche pas qu'il ne se trouve à la Chine au moins autant de capitaines inhabiles que d'ignorans mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux examinateurs qui prostituent les leurs. D'abord le nombre des coupables seroit trop grand, et bientôt l'Empire n'auroit plus de mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares, crainte de se mettre à dos les gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueroient pas de venger l'honneur du mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonne-

mens qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme partout ailleurs, ces derniers sont fort communs, et l'injustice est toujours facile, quand on a la faveur du prince ou l'appui de ceux qui l'environnent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets principaux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussitôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, et de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Dolliers, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame....

A Pekin, le 8 octobre 1769.

MADAME,

JE doute que vous ayez reçu ma dernière lettre. J'y entrois dans d'assez longs détails sur les objets de notre zèle, et je m'étois proposé en l'écrivant de satisfaire amplement votre pieuse curiosité. Les reproches que vous me faites sur mon silence; le peu de connoissance que vous paroissez avoir de l'état actuel de notre sainte religion dans le pays d'où je vous écris; l'empressement avec lequel vous me demandez d'en être instruite : tout cela me fait croire, Madame, que ma relation n'est point parvenue jusqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de sitôt de la situation de nos affaires. Plu-

sieurs raisons m'en empêchent. La première est le défaut de temps. Comme je commence à parler la langue chinoise avec un peu d'aisance (personne ne sait combien je l'achète cher), on vient de me charger des conférences, des méditations et des sermons qui doivent se prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je relève à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené successivement jusqu'aux portes du tombeau, et ma santé en est tellement affoiblie, que je ne pourrois, sans imprudence, faire ce que vous exigez de moi. Enfin, si vous voulez que je vous en dise une autre raison, c'est que je n'ai guère à présent que des choses affligeantes à vous écrire. Je pourrois bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la persécution, qui n'est que suspendue, se sont comportés d'une manière très-honorable à la religion, dans un pays où elle prend si peu : je vous dirai même que les infidèles ont été plus frappés de la constance de ce petit nombre, que satisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi. Ce n'est pas que ceux-ci aient formellement apostasié; mais ils ont fléchi plus ou moins, selon les circonstances où ils se sont trouvés. A tout prendre, la religion a gagné dans l'esprit des infidèles, malgré la défection de plusieurs, qui au sortir des prisons et des tribunaux, sont venus demander pénitence.

Rien ne décèle mieux le génie bizarre des Chinois que la manière dont les choses se sont passées pendant cette persécution. On faisoit venir les Chrétiens devant les tribunaux; là, on les interrogeoit sur leur culte, sur leur doctrine, sur leurs usages et leurs cérémonies; et sur leurs réponses, les juges ne pouvoient s'empêcher d'approuver et de louer le culte, la doctrine, les usages et les cérémonies des Chrétiens. Cependant ils ont employé la ruse, les promesses, les menaces, les tortures même, pour

les obliger à dire au moins quelque chose qui, sans être une abjuration formelle de leur religion, pût donner à croire qu'ils avoient changé, *sauf à vous*, leur disoit-on, *de faire demain comme à votre ordinaire ; nous ne nous embarrassons ni de vos pensées ni de vos cœurs ; croyez ce que vous voudrez, pensez comme il vous plaira, nous le trouvons bon ; mais nous voulons entendre un mot de votre bouche :* je m'observerai, je prendrai garde à moi, je vivrai mieux que je n'ai fait, *ou telle autre expression semblable.* La plupart rapportant ces expressions aux défauts qu'ils croyoient avoir à se reprocher devant Dieu, et n'examinant point assez le sens que se proposoient les juges, ont d'abord donné dans le piége ; à la vérité quelques-uns se sont aperçus de l'équivoque et de la subtilité des infidèles : ils ont même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en est tenu vis-à-vis d'eux aux simples menaces ; mais lorsqu'on est venu à leur parler de supplices, alors ces expressions qu'ils avoient rejetées comme des signes évidens d'apostasie, ont commencé à leur paroître tolérables ; ensuite ils les ont trouvées justes ; enfin ils les ont admises, les uns plutôt, les autres plus tard ; ceux-ci par eux-mêmes, ceux-là par l'organe de leurs amis ou de leurs parens. Ces derniers ont été le plus grand nombre, et si nous en devons croire les personnes les mieux instruites, c'est presque sans leur participation, et en quelque façon contre leur volonté, que leurs parens infidèles leur ont rendu ce prétendu bon office ; et cependant cette forme, toute artificieuse qu'elle étoit, a passé pour valable aux yeux des juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourmens qu'on leur préparoit, comme on vouloit moins en faire des martyrs que des apostats, du moins en apparence, les juges eux-mêmes ont cherché, parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui voulût répondre d'eux, seulement pour

la forme, dans l'espérance que peut-être ils changeroient dans la suite. Cette ruse leur a réussi en partie; ils ont trouvé nombre de cautions. Les femmes qui n'ont eu part à la persécution, qu'autant que le zèle pour la fidélité de leurs enfans les y a engagées, sont les seules à qui l'on permette de confesser librement leur foi, sans entreprendre ni de les tenter par des promesses, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des supplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de professer la religion chrétienne, sans autres raisons que celle-ci: qu'elle est étrangère dans l'Empire; qu'elle ne reconnoît point les esprits ou dieux du pays; qu'elle est contraire à Foé et au culte qui se rend à ses images; qu'elle n'offre point de sacrifices aux ancêtres, et qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs ni monnaie de papier. Je ne vous donne, Madame, que le précis de cette défense; mais elle est conçue de manière à nous laisser douter si c'est un reproche qu'on fait aux Chrétiens, ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de satire contre les superstitions ridicules qui règnent dans l'Empire, et dont les athées de cœur plus que de conviction, qui sont en assez grand nombre, ne sont nullement partisans.

Quoi qu'il en soit, outre l'affliction que nous ont causée et l'infidélité de ceux qui ont molli devant les juges, et l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confesseurs de Jésus-Christ, nous en avons eu une autre qui ne nous a pas été moins sensible, c'est qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proscription; je ne dis pas comme Chrétiens seulement, parce que nous sommes étrangers, et qu'on ne veut pas nous gêner sur notre religion, mais comme pères et docteurs des Chrétiens du pays. J'avois cru d'abord que le Seigneur m'auroit accordé cette grâce, après laquelle je soupire; je comptois pouvoir répandre

mon sang en témoignage de ma religion. Mais le Ciel qui veut m'éprouver encore, me réserve pour d'autres travaux.

J'oubliois une circonstance remarquable, c'est qu'avant qu'on entreprît les fidèles, on avoit fait les recherches les plus rigoureuses de plusieurs bandits idolâtres qui souffloient dans différentes provinces de l'Empire le feu de la discorde et de la sédition, et qu'un grand nombre avoient été mis à mort pour des crimes dont ils avoient été convaincus. Comme on n'avoit alors aucun sujet de plainte contre les Chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, et l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourmens qu'enduroient les vrais coupables. Je vous laisse, Madame, à chercher dans tout cela la sagesse et l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la nation chinoise. Je plaindrois bien sincèrement le plus borné des Chrétiens, s'il n'étoit pas plus sage et plus conséquent sur ce qui regarde la Divinité, l'homme et les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages et leurs aveugles admirateurs.

Je vous parlois tout à l'heure de Foé et des superstitions qui règnent à la Chine. Il est bien étonnant que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodiguent si facilement leurs éloges à une nation si grossière dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fameux, dont les noms sont encore en vénération dans tout l'Empire. Le premier s'appeloit *Lao-Kium*. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de Lin-Pao, vers la fin de la dynastie des *Tcheou*. Son père, qui étoit un simple paysan, étoit obligé pour subsister, de servir en qualité de manœuvre. A l'âge de soixante-dix ans, il lui prit envie de se marier : il épousa une paysanne, et vécut long-temps avec elle sans en avoir d'enfans;

enfin elle conçut, elle mit au monde un enfant qui avoit les cheveux et les sourcils tout blancs. Comme cette femme ignoroit le nom de la famille de son époux, elle donna à son fils le nom de *Prunier*, arbre sous lequel il étoit né, et parce qu'il avoit de fort longues oreilles, elle l'appela *Licul*, qui, en chinois, signifie *Prunier-l'oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un empereur de la dynastie des *Tcheou*, qui avoit ouï parler de sa naissance merveilleuse, le prit pour son bibliothécaire. Mais *Lao-kium* (c'étoit son propre nom), ayant lu dans l'avenir que la famille de son bienfaiteur alloit tomber en décadence, monta sur un bœuf noir, et se retira dans la vallée sombre, où il mourut au bout de quelque temps, après avoir mis par écrit les dogmes qu'il avoit prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, est qu'on doit s'efforcer de ressembler au néant, et que les moyens d'y parvenir sont de rechercher autant qu'il est en nous l'état parfait d'inaction, de penser le moins qu'il est possible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, et enfin de vivre dans cette stupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendoit que le vide étoit le principe de toutes choses; qu'il y avoit une foule de génies et d'esprits tutélaires, qui tenoient la chaîne des événemens humains; qu'ils présidoient à la marche des révolutions, et que par conséquent on ne devoit se mêler de rien. Et pour engager ses disciples à croire à sa doctrine, cet imposteur leur avoit promis de les rendre immortels comme lui: car il leur avoit persuadé qu'il ne mourroit jamais. Qui croiroit que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partisans zélés et des sectateurs en grand nombre? Tel est l'aveuglement des hommes; la doctrine la plus révoltante, dès là qu'elle est extraordinaire,

a souvent plus d'empire sur leur esprit, que les vérités les plus lumineuses.

Foé ne jouit pas d'une moindre considération parmi les Chinois. L'histoire de ce faux prophète, qui devroit ce semble les désabuser, ne fait au contraire qu'augmenter l'estime et le respect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il étoit fils du souverain d'une contrée de l'Inde, et que, quand sa mère le conçut, elle rêva qu'elle avaloit un éléphant, présage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde. L'opinion commune est qu'il étoit en effet si gros, que pour lui procurer la naissance, il fallut ouvrir le ventre de sa mère, qui mourut dans cette opération. A peine Foé eut-il vu le jour, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfans, il fit sept pas, leva une main vers le ciel, baissa l'autre vers la terre, et s'écria d'un ton de voix redoutable: *Je suis celui qu'on doit honorer au ciel et sur la terre.* Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans une solitude pour y vaquer à l'étude de la philosophie, et l'on assure qu'après s'y être fait un grand nombre de disciples, il fut tout à coup changé en divinité. Dans le fond, c'étoit un homme corrompu, qui n'avoit pris le parti de s'éloigner de ses semblables, que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnoit. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu pendant sa vie, et qu'il ait encore après sa mort de si zélés sectateurs. Je ne sache pas que cet imposteur ait rien laissé par écrit; les bonzes, qui s'en disent inspirés, sont les dépositaires de sa doctrine, qui n'est pas moins insensée que celle de *Prunier-l'oreille.* Ces prêtres du démon ont établi la métempsycose; ils imposent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, et ces peines se réduisent à passer successivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un serpent ou d'un cheval de poste, etc. Mais

dès qu'on a soin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monastères, et d'enrichir leurs temples, on n'a plus rien à craindre ; on est sûr d'une transmutation honorable et avantageuse, selon qu'on s'est distingué pendant la vie par plus ou moins de largesses en leur faveur. Ainsi un assassin, un incendiaire, le plus grand scélérat peut effacer tous ses crimes par des aumônes faites aux bonzes, et mériter que son âme passe un jour dans un corps qui lui procure toutes sortes de plaisirs et d'honneurs.

Les bonzes, en établissant la doctrine absurde de leur maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils sont si avides de l'or, qu'il n'est point de personnages qu'ils ne fassent pour en amasser. Comme ils sont presque tous tirés de la lie du peuple, ils affectent auprès des grands une complaisance et une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maisons. Ils tranquillisent les âmes timides que trouble l'incertitude du sort qu'elles auront après le trépas ; et pour les mieux rassurer, ils leur promettent, moyennant de bons présens, l'amitié constante, et la protection de Foé. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce dieu, et leur enjoignent de la porter suspendue à leur cou, comme un gage assuré de prospérité pendant cette vie, et de félicité dans l'autre. Ce n'est pas encore là le seul moyen qu'ils emploient pour se faire admirer du peuple ; de temps en temps ils se donnent en spectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort chèrement à leurs spectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de grosses chaînes et les traînent dans les rues, allant de porte en porte demander l'aumône, et assurant toujours qu'on ne peut effacer ses péchés sans la leur faire souvent. D'autres se frappent la tête contre les pierres, ou se déchirent le corps à coups de fouets. J'en ai vu qui,

à force de jeûnes et d'abstinences, paroissoient si décharnés, qu'on les eût pris pour des spectres ambulans. Mais tout cela n'est qu'ostentation et vanité; le plus sordide intérêt en est le mobile. Il n'y a guère que le petit peuple qui se laisse fasciner les yeux par ces hypocrites farceurs. Les lettrés, qui n'ignorent point leur fourberie, ont pour eux un souverain mépris. On a vu cependant des mandarins et des princes se laisser prévenir de leurs erreurs; l'empereur *Cao-tsong* même, pour s'y livrer entièrement, abandonna l'empire à son fils, et de protecteur des bonzes qu'il étoit, il devint leur ami, ensuite leur compagnon, et enfin leur esclave. Je pourrois entrer dans de bien plus longs détails au sujet des deux sectes dont je viens de vous parler. Mais vous pourrez consulter là dessus la description du père Duhalde, qui fait mention de beaucoup d'autres systèmes aussi extravagans, et qui ont grand cours à la Chine. Tels sont par exemple ceux que les philosophes ont établis sur l'origine du monde, sur la formation des astres, sur la naissance de l'homme, et sur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connoissances les plus fausses, les plus ridicules, et en même temps les plus contraires au développement des sciences abstraites et profondes, pour lesquelles ils semblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant ce peuple si instruit, si sage, si éclairé, si philosophe.

Notre sainte religion, qui me paroît aussi simple que sublime, ne pourra jamais, sans une grâce particulière du ciel, devenir la religion dominante du pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la persuasion où ils sont que rien n'égale la pénétration de leur esprit, les chimères dont ils sont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchans, enfin l'adresse surprenante des bonzes à tromper ce

pauvre peuple, sont des obstacles trop puissans pour que nous osions espérer de les surmonter sans un miracle de la Providence.

Le frère Attiret, que vous devez connoître par les *Lettres édifiantes*, vient de mourir de la même maladie dont je relève. J'aurois beaucoup de choses à vous écrire de son zèle, de ses travaux et de sa tendre piété; mais je me contenterai de vous dire qu'il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire, en prédestiné. C'est une grande perte pour nous. Nous en pleurons une plus grande encore, celle du père Roy, mon co-novice, et sans contredit, l'un des plus saints Missionnaires que j'aie connus. On le regrettera long-temps, et la douleur que nous a causée sa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos saintes prières, etc.

LETTRE

Du père Benoist, missionnaire, au père du Gad.

De Pekin, le 26 août 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'ANNÉE dernière j'ai rendu compte à votre révérence de la générosité avec laquelle *Ma Joseph*, mandarin de police, avoit confessé notre sainte religion devant les tribunaux, les ministres d'état et les grands de l'Empire, sans pouvoir être ébranlé par la crainte des supplices, de l'exil et de la mort même dont il étoit menacé. Ses réponses promulguées dans tout l'Empire, étoient une preuve sans réplique de sa fermeté. Malheureusement, la grâce que lui fit l'Empereur de l'élever encore au mandarinat, quoique

d'un degré inférieur à celui qu'il géroit avant d'être cité en justice; l'édit même de Sa Majesté, qui disoit le rétablir parce qu'il avoit renoncé à la religion chrétienne: tout concouroit à ternir la gloire qu'il s'étoit acquise auparavant, et à faire croire qu'il avoit enfin molli, et fait ou promis quelque chose qui pût servir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au moins il avoit donné des marques de foiblesse dans la confession de la religion chrétienne. J'avois tâché de rassurer votre révérence, en lui mandant que Ma Joseph avoit toujours réclamé contre ce que le premier ministre et les autres juges avoient dit pour le tirer d'affaire, et qu'il avoit constamment protesté qu'il seroit Chrétien jusqu'à la mort. Si malgré tout ce que j'ai marqué à votre révérence, elle a encore quelque inquiétude au sujet de Ma Joseph, la généreuse profession de foi qu'il vient de faire, dissipera certainement ses soupçons; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé cette année, je crois devoir vous donner un précis de ce qui s'est passé l'année dernière.

Outre que la famille de Ma Joseph est une des plus anciennes et des plus illustres de la Tartarie, elle fournit à l'Empire un nombre considérable de mandarins de différens grades. Le mérite personnel de Ma Joseph ne pouvoit manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, suivant l'usage, commencé par exercer quelques petits mandarinats, il fut placé dans le tribunal du gouverneur de Pekin, et y fut bientôt élevé au mandarinat de *Cheou-Pei*, dont l'emploi consiste à veiller sur la police du district qui lui est confié. Le département qui fut assigné à Ma Joseph, renfermoit ce qu'on appelle à Pekin *la ville chinoise*. Dans les différens quartiers de ce district, il y a toutes sortes d'artisans, quantité de gros et riches marchands, pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine, et dont les

présens auroient pu enrichir dans peu un mandarin moins intègre que Ma Joseph. Outre cela, il y avoit quantité de Mahométans venus des pays conquis, et très-peu au fait des coutumes de la Chine; c'étoient d'ailleurs des génies remuans, séditieux et difficiles à contenter, et par-là même difficiles à contenir. Cependant Ma Joseph dans le district duquel s'étoient établis une grande partie de ces étrangers, vint à bout de les gagner par ses bonnes manières et la douceur de son caractère. Ayant été promu à un mandarinat plus élevé, l'accueil que lui firent les artisans, les marchands, les Mahométans, et tout le peuple, dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau tribunal, fut pour lui un éloge bien flatteur; les regrets et la douleur que son départ leur causa, ne furent adoucis que par l'espérance que le *chou-pei* auroit pour eux tous les égards que Ma Joseph avoit eus lui-même.

Il y avoit déjà deux ou trois ans que Ma Joseph occupoit son nouveau poste, lorsqu'à l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte religion, vers la fin de 1768, il fut obligé, par son propre collègue, à aller se dénoncer comme Chrétien. Il le fit, mais d'une manière bien différente de celle à laquelle on s'attendoit. Il protesta qu'il étoit Chrétien et qu'il le seroit jusqu'à la mort. En effet, la perte de son mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les supplices, l'exil et la mort même dont il fut menacé: rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Le comte premier ministre, l'aimoit et l'estimoit singulièrement. Il étoit avec d'autres ministres d'état, à la tête de ses juges, dont la plupart, quoique fort attachés au culte de l'Empire, n'ignoroient cependant pas que notre religion n'enseigne rien de mauvais ni de dangereux pour le gouvernement. Ils accusèrent d'abord de fourberie et de mauvaise foi celui qui avoit suscité cette affaire; ils lui firent même dire peu de

temps après, qu'il eût à se démettre de son mandarinat : mais Ma Joseph étant une fois entre leurs mains, il s'agissoit de porter la sentence, de le condamner ou de l'absoudre. Malheureusement les mieux disposés de ses juges n'étoient dirigés que par une politique mondaine semblable à celle qui dirigea Pilate. D'un côté, Ma Joseph se disant constamment Chrétien; ils ne vouloient pas, en le déclarant absous, donner atteinte aux lois qui excluent le christianisme du nombre des religions permises dans l'Empire. D'un autre côté, reconnoissant le mérite et l'innocence de Ma Joseph, ils vouloient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avoit encourues selon les lois. *L'ordre de l'Empereur*, disoient les juges à Ma Joseph, *est que vous vous conformiez aux lois. Ces lois prescrivent des cérémonies de religion que non-seulement vous n'avez pas observées jusqu'ici, mais encore que vous avez condamnées en professant la religion chrétienne, prohibée par ces mêmes lois. Promettez donc que désormais vous vous y conformerez; on ne vous demande que ce seul aveu :* Je me corrigerai. *Si vous le faites, l'Empereur vous rétablira dans vos dignités. Si vous le refusez, vous serez censé avoir désobéi à l'Empereur, et puni comme rebelle à ses volontés.* Ma Joseph, dont les sentimens en matière de religion étoient bien opposés à ceux que dictent la politique et l'intérêt, n'avoit garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentimens de son cœur. Il protesta plusieurs fois qu'il étoit plein de soumission et de respect pour tous les ordres de Sa Majesté, et qu'il étoit prêt à le signer de son sang; mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de la mort, ne seroient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui et toute sa famille avoient vouée au Dieu de Chrétiens, qui est également le Dieu des Tartares et de tout l'univers; que

la fidélité qu'il témoignoit à son Dieu, ne pouvoit passer pour une désobéissance; qu'elle étoit au contraire une preuve de la soumission et du respect qu'il avoit pour les ordres du prince; puisqu'en désobéissant à l'Empereur il désobéissoit à Dieu même, dont les rois sont les images et les lieutenans sur la terre. Tel est le précis des réponses de Ma Joseph. Les juges mêmes et tous les assistans ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence et la fermeté.

De concert avec eux, le comte premier ministre, vouloit à quelque prix que ce fût absoudre l'accusé; l'Empereur lui-même le souhaitoit. Quoique Sa Majesté, dans les réponses aux placets qui lui avoient été présentés, eût laissé entrevoir que si Ma Joseph ne renonçoit formellement à la religion chrétienne, il seroit traduit au tribunal des crimes pour y être jugé selon les lois, néanmoins le mécontentement qu'il témoignoit à ceux qui lui présentoient alors des accusations contre les Chrétiens, faisoit bien voir que Sa Majesté n'approuvoit pas de pareils procédés. Ma Joseph m'a assuré lui-même que quand il fut sorti de prison, il avoit su de bonne source que pendant sa détention l'Empereur avoit fait dire aux juges de terminer promptement son affaire, et de ne point la porter au criminel. Cependant ce prince ayant dans sa réponse aux placets présentés par les tribunaux, ordonné à Ma Joseph de se conformer aux lois, les juges auroient voulu être fondés en apparence à pouvoir dire qu'il obéiroit. Voilà pourquoi ils employèrent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours, en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelqu'écrit au moins équivoque. Mais cet illustre confesseur voyant bien qu'on avoit envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avoit pris la précaution de ne pas parler directement de la religion chrétienne. A toutes les

interrogations qu'on lui fit *s'il se corrigeroit, s'il seroit fidèle et obéissant à Sa Majesté*, Ma Joseph en répondant qu'*il se corrigeroit, qu'il seroit fidèle à Sa Majesté*, avoit toujours soin d'ajouter qu'il professeroit cependant la religion chrétienne jusqu'à la mort. Ainsi le comte premier ministre, pour couper court à tout, se fit le répondant de Ma Joseph; celui-ci eut beau réclamer, le comte premier ministre, faisant semblant de ne pas entendre, lui fit ôter ses chaînes, et fit son rapport à l'Empereur, qui ordonna que Ma Joseph fût derechef élevé au mandarinat de *cheou-pei*, inférieur d'un degré à celui dont il avoit été dégradé. En installant Ma Joseph dans sa nouvelle dignité de *cheou-pei*, le comte lui dit d'un ton badin: *Je suis votre répondant auprès de l'Empereur; j'espère que vous ne me démentirez pas, et que dans peu on vous élèvera à un grade plus important.* Ma Joseph répondit que quelqu'emploi qu'on lui donnât, il tâcheroit d'en remplir les devoirs, mais qu'il y professeroit la religion chrétienne, et qu'il étoit disposé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les placets qui furent présentés à l'Empereur pour lui rendre compte des examens qui avoient été faits au sujet de Ma Joseph, furent aussitôt, suivant l'usage, promulgués dans les bannières. Les Chrétiens bénissoient Dieu de l'héroïque fermeté avec laquelle il s'étoit comporté; et les infidèles ne savoient ce qu'ils devoient le plus admirer, ou de la constance du confesseur, ou des délais du prince à le dévouer à la mort. Parut ensuite un ordre de l'Empereur qui portoit en substance, qu'après avoir résisté longtemps, Ma Joseph avoit enfin obéi, et qu'en conséquence Sa Majesté lui pardonnoit et lui donnoit le grade de *cheou-pei*.

L'usage est que, lorsqu'on promulgue dans les bannières les ordres de l'Empereur, on y promulgue aussi les placets d'après lesquels ces ordres ont été donnés.

donnés. Quant à l'ordre qui suppose l'apostasie de Ma Joseph, si cette apostasie eût été réelle, il auroit été d'autant plus convenable de publier le placet où il en étoit fait mention, que dans toutes les bannières on avoit promulgué ceux dans lesquels il étoit rendu compte à l'Empereur de son inébranlable fermeté; mais l'ordre en question n'avoit point été donné en conséquence d'aucun placet présenté par écrit; le premier ministre avoit rendu compte de vive voix à Sa Majesté de ce qui regardoit Ma Joseph, et l'Empereur fut charmé de trouver l'occasion de sauver l'accusé, sans paroître donner atteinte aux lois de l'Empire. C'est ce que virent bien les Chrétiens et les infidèles mêmes, qui disoient ouvertement que ce n'étoit point Ma Joseph qui avoit apostasié, mais que le comte ministre avoit apostasié pour lui.

Quelque innocent que fût Ma Joseph de cette prétendue apostasie contre laquelle il avoit tant de fois réclamé en présence des juges, et en particulier du comte premier ministre, l'imputation en étoit néanmoins bien fâcheuse pour l'honneur de notre sainte religion. Les circonstances qui servoient à constater l'innocence du confesseur, n'ayant été ni promulguées ni insérées dans les actes publics, devoient bientôt s'oublier; au lieu que les pièces où on le disoit apostat, étoient un monument dont les Chrétiens lâches et timides auroient pu abuser, et qui auroit donné aux ennemis de notre religion un motif de lui disputer la gloire d'avoir eu dans Ma Joseph un généreux confesseur de Jésus-Christ.

Ma Joseph sentoit bien ces conséquences. Quoique depuis son rétablissement il continuât d'aller dans nos églises, et de faire une profession publique de la religion chrétienne, néanmoins son mandarinat l'inquiétoit, et lui étoit tellement à charge, qu'il avoit plusieurs fois pensé à s'en défaire pour vivre en simple particulier; mais quelques Missionnaires

l'en avoient constamment détourné, en lui disant que, puisqu'on le lui avoit donné malgré la résolution où il étoit d'être toujours Chrétien, il devoit le conserver; et que s'il le quittoit, il donneroit par là occasion de soupçonner qu'il craignoit d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, Ma Joseph le suivit, et le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'Empereur ayant élevé Ma Joseph au grade de *cheou-pei*, le comte ministre lui donna sur le champ cet emploi dans le district d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici : mais peu de jours après il le rappela pour lui rendre le poste qu'il avoit occupé quelques années auparavant dans la ville chinoise de Pekin, afin de pacifier des troubles qui étoient survenus parmi les Mahométans de ce district. Ma Joseph, qui avoit su autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout, par la douceur, de les faire rentrer dans l'ordre; et le comte en fut si charmé, qu'il lui réitéra la promesse qu'il lui avoit faite de l'élever à un grade supérieur, dès qu'il y auroit une place vacante au tribunal du gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yun-nan, il recommanda au *Guefou* (1), son fils, qui étoit gouverneur de Pekin, d'exécuter en son absence les promesses qu'il avoit faites à Ma Joseph; mais les dispositions du fils étoient bien différentes de celles du père.

Le comte ministre est d'une humeur enjouée et d'un caractère aimable. Depuis vingt-six ans qu'il est à la tête du ministère, il a toujours su se conserver les bonnes grâces de l'Empereur, l'affection des peuples dont il est l'idole, l'estime des grands dont il est le modèle et l'admiration : consommé dans les affaires, il voit tout d'un coup-d'œil; génie vaste et

(1) On appelle *Guefou* les gendres de l'Empereur.

profond, il embrasse tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connoît mieux que personne les inclinations du maître, il sait aussi mieux que personne la manière dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réussite; et comme il réunit à une bonté d'âme peu commune, beaucoup de générosité et de noblesse de sentimens, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils, au contraire, est d'un caractère sombre, inflexible et violent: c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumières, plus de fermeté que de talens. Il est toujours pour la rigueur de la loi, et jamais il n'épargne personne. Son père, avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jeter un jour aux pieds de l'Empereur pour lui demander en grâce de modérer les faveurs qu'il accordoit à son fils qui étoit, disoit-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion; mais l'Empereur qui croyoit que l'excessive rigueur de son gendre venoit d'un trop grand attachement à son service, répondit au père en souriant: *Tu crains apparemment qu'il ne t'accuse aussi, ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires; mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur; le feu de l'âge se rallentira, et l'expérience viendra enfin au secours de la raison.*

Quant à l'affaire de Ma Joseph, le *guefou* ne pouvoit l'oublier. Accoutumé à voir tout plier sous ses volontés, quelle dut être sa surprise lorsqu'ayant dit à l'accusé que l'ordre de l'Empereur étoit qu'il renonçât à la religion chrétienne, celui-ci lui répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il n'en feroit rien, et endureroit plutôt les tourmens, l'exil et la mort! Des mandarins infidèles, qui étoient présens, m'ont raconté qu'à ce discours le visage du *guefou* s'alluma de colère, que ses yeux se troublèrent, et que s'il eût eu le pouvoir en main, Ma Joseph auroit été

sur le champ puni du dernier supplice; mais le comte ministre son père s'étant saisi de l'affaire, et ayant obtenu de l'Empereur que Ma Joseph fût rétabli dans son mandarinat, le *guefou* fut obligé de se désister de ses poursuites, se réservant à les reprendre quand dans la suite il en trouveroit l'occasion. En effet, aussitôt après le départ du comte, la place que Ma Joseph avoit occupée au tribunal du gouverneur, étant venue à vaquer, le *guefou*, sans avoir égard aux ordres de son père, donna cette dignité à un autre, et ne cessa depuis de persécuter notre illustre confesseur qui, au lieu de se plaindre d'une injustice si révoltante, remercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyoit.

A quelque temps de là, le comte ministre, dont la santé s'affoiblissoit tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaissement, qu'il fut forcé d'interrompre toutes ses occupations : cependant, ayant appris la désobéissance de son fils, il lui en fit des reproches sanglans. Celui-ci piqué au vif, jura dès-lors la perte de Ma Joseph, et lui suscita une nouvelle affaire, par laquelle il vint à bout de son dessein.

Le dimanche de l'octave de l'Ascension, de cette année 1770, et le troisième de la cinquième lune chinoise, après une revue de soldats, Ma Joseph ayant présenté au *guefou* les billets de ceux qui devoient être promus ou changés d'emploi, celui-ci nommant Ma Joseph par son nom, lui dit : Apparemment, *tching-te*, que vous n'allez plus aux églises. Ma Joseph qui ne s'attendoit pas à cette question, répondit, dans la première surprise, qu'il y avoit quelques églises qu'il ne fréquentoit pas, ce qui est effectivement vrai; mais le *guefou* ayant insisté, et lui ayant demandé s'il étoit encore Chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'étoit. Quoi! reprit le gouverneur, après que l'année précédente tu as

assuré l'Empereur par écrit que tu avois abandonné la religion chrétienne, tu la professes encore ! Je ne suis point, répliqua Ma Joseph, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez, jamais je n'ai quitté la religion chrétienne, et je la professerai jusqu'à la mort. Cette fermeté piqua d'autant plus le *guefou*, qu'un grand nombre de mandarins en avoient été témoins. Quoi! dit-il, un mandarin tromper ainsi l'Empereur et lui désobéir! oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire ensuite le rapport à Sa Majesté; et en même temps il nomma deux mandarins pour examiner la conduite de Ma Joseph. Dès le soir même je sus ce qui s'étoit passé; et le lendemain dès le matin, Ma Joseph m'envoya prier de le recommander aux prières des Missionnaires, afin que Dieu lui accordât les lumières, la force et les autres secours qui lui seroient nécessaires.

Le mardi suivant, 29 mai, le comte ministre essuya une nouvelle crise qui fit craindre pour sa vie. L'Empereur n'en fut pas plutôt instruit, qu'il lui envoya le *guefou*, son fils, pour l'assister. Celui-ci qui vouloit perdre Ma, fit quelques difficultés; mais enfin il fallut obéir, et il partit pour Yuen-ming-yuen où étoit son père. L'Empereur donna par *interim* la charge de gouverneur au *Ing-Ta-Jin*, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de Ma Joseph s'assoupiroit et n'iroit pas plus loin; mais le lendemain le comte ministre s'étant trouvé mieux, l'Empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de gouverneur; il voulut même que les sceaux du gouvernement fussent portés à Hay-Tien, ce qu'on n'avoit jamais vu auparavant; et afin de ne point gêner le *guefou*, à qui la qualité de gouverneur ne permettoit point de coucher hors de Pekin, l'Empereur nomma le *ing-ta-jin* pour y tenir sa place. Quoique le *guefou* eût repris le soin des affaires, néanmoins,

comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de Ma Joseph n'auroit pas de suite.

Quoique ce mandarin n'ignorât pas qu'il y avoit des gens chargés d'éclairer ses démarches, il fréquentoit à son ordinaire les églises autant que son emploi pouvoit le lui permettre. Le 5 juin, seconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il sorti de l'église du collége où il étoit allé entendre la messe, que deux mandarins, envoyés par le *guefou*, allèrent à la porte du collége demander si Ma Joseph étoit venu ce jour-là à l'église. Celui qui remplaçoit alors le portier, répondit tout naturellement qu'il ne connoissoit pas celui dont on lui parloit; mais, comme on le lui désigna par son degré de mandarinat, par sa figure, par la mule qu'il montoit et les domestiques qui le suivoient, il dit qu'effectivement il étoit venu et qu'il n'y avoit qu'un moment qu'il s'en étoit retourné. Là-dessus les deux mandarins demandent à entrer et sont conduits chez le catéchiste, à qui ils disent qu'ils viennent pour se faire instruire de la religion chrétienne, et dans la conversation ils demandent si Ma Joseph est venu le matin à l'église. Le catéchiste qui ne soupçonnoit rien, répondit que ce jour-là il n'avoit pas vu Ma Joseph, mais qu'il y venoit habituellement. Les deux mandarins ayant su ce qu'ils souhaitoient savoir, allèrent du collége directement au tribunal, c'est-à-dire, à la maison de Ma Joseph où ils apprirent de lui-même qu'il alloit souvent à l'église pour prier; qu'il avoit ôté de chez lui les tablettes de ses ancêtres; qu'il honoroit les images des Chrétiens; qu'il y invitoit de temps en temps les Européens, et que tout récemment encore le père Bernard y étoit allé pour donner la communion à toute sa famille. Ma Joseph ayant avoué naturellement tous ces différens points, les deux mandarins lui dirent qu'ils alloient sur le champ en faire

le rapport au *guefou*, qui étoit dans la résolution d'en informer l'Empereur. Cependant les Européens espéroient que dans les circonstances présentes le gouverneur rallentiroit ses poursuites. La maladie du comte ministre, son père, le mécontentement que l'Empereur avoit fait paroître l'année dernière, lorsqu'on lui présenta des accusations contre les Chrétiens, l'embarras actuel des affaires de l'Yunnan, la réputation de mandarin habile et intègre dont jouissoit Ma Joseph, les services que son fils unique avoit rendus à l'état pour la défense duquel il étoit mort les armes à la main : toutes ces raisons, jointes à beaucoup d'autres, leur paroissoient suffisantes pour rassurer les Chrétiens; mais le dimanche suivant, 10 juin, le procès fut fait à Ma Joseph, et la sentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ses cousins-germains m'a dit de la manière dont le *guefou* avoit obtenu l'arrêt de condamnation.

Le 9 de juin, le *guefou* dit de vive voix à l'Empereur que *Tching-Te*, à qui l'année dernière Sa Majesté avoit fait grâce, et qu'elle avoit même rétabli dans sa dignité en conséquence de la promesse qu'il avoit faite de renoncer à la religion chrétienne, professoit encore cette religion aussi publiquement qu'auparavant; qu'il alloit assidument aux églises pour y prier; que dans sa maison on ne voyoit plus les tablettes de ses ancêtres, et qu'il leur avoit substitué les images et autres marques de la religion chrétienne, et qu'enfin il invitoit les Européens chez lui, pour y faire, avec sa famille les exercices de cette même religion. Après cet exposé, dont je ne donne que le précis, il supplioit Sa Majesté de déterminer le genre de punition qu'on devoit faire subir au mandarin. L'Empereur s'informa s'il n'y avoit rien autre chose contre *Tching-Te;* s'il s'acquittoit bien de son emploi; s'il ne se laissoit pas corrompre par argent ou par présens. Le *guefou* répondit qu'il n'avoit

là-dessus aucune plainte contre *Tching-Te*. Laisse-le donc tranquille, dit l'Empereur au *guefou*; en continuant de professer la religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres; *Pou-ko-che-Pou-chun-tchi*, *pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avois dit; pourquoi donner à une bagatelle l'importance d'une grande affaire?

Le *guefou* n'insista pas davantage, mais il fit préparer un placet, que le lendemain matin 10 juin, dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'Empereur, en lui disant que c'étoit bien malgré lui qu'il revenoit à la charge au sujet de *Tching-Te*; mais que s'il n'accusoit pas juridiquement ce mandarin, il seroit sûrement accusé lui-même par d'autres magistrats, de manquer aux obligations de sa charge; qu'il avoit déjà souvent entendu les plaintes que faisoient plusieurs de ces magistrats, sur la désobéissance de *Tching-Te*, qui, après avoir si solennellement promis l'année dernière, de quitter la religion chrétienne, avoit encore l'audace de la professer aussi ouvertement qu'auparavant; que ces mêmes magistrats, indignés de voir l'autorité de l'Empereur ainsi lésée par une désobéissance aussi formelle, ne manqueroient point de porter l'affaire aux tribunaux, qui ne pourroient s'empêcher de juger *Tching-Te* suivant la rigueur des lois; qu'il prioit Sa Majesté de prévenir par son jugement celui des magistrats; et qu'enfin si, pour satisfaire sa clémence, elle vouloit lui faire grâce de la vie, il la prioit, pour venger l'honneur du trône et les lois violées, d'envoyer *Tching-Te* en exil.

S'il est vrai qu'il y eût effectivement quelques magistrats qui voulussent agir contre Ma Joseph, ce ne pouvoient être que quelques créatures du *guefou*, qui voyoient bien que par-là ils lui feroient leur cour, et gagneroient ses bonnes grâces. Quoi qu'il en soit,

l'Empereur, qui s'attendoit à recevoir les requêtes des tribunaux, accepta le placet, et prononça la sentence dont voici l'abrégé: Tching-Te *m'ayant trompé en continuant de professer publiquement la religion chrétienne, à laquelle il m'avoit promis de renoncer, mériteroit d'être puni suivant la rigueur des lois; mais comme ce mandarin a péché plutôt par simplicité que par malice, je lui fais grâce de la vie. Qu'il soit traduit aux grands qui sont à la tête du tribunal de la guerre, pour être battu de soixante coups de bâton, et ensuite envoyé à* Ily, *où il sera donné en esclavage à quelques-uns des seigneurs de ce pays.* Cette sentence fut prononcée le matin du dimanche de la Trinité, 10 juin de cette année 1770.

Le lendemain, 11 juin, à cinq heures du matin, comme je venois de célébrer la sainte messe, un Chrétien vint me dire que la veille, à huit heures du soir, un commissionnaire du tribunal du gouverneur étoit venu chez lui, pour le charger de m'avertir que Ma Joseph avoit été saisi dans son propre tribunal et enchaîné, pour être envoyé en esclavage à Ily, après avoir été battu de soixante coups de pantse. Aussitôt j'envoyai chez Ma Joseph et ailleurs, pour savoir au juste comment la chose se termineroit; mais vers les huit heures du matin, le commissionnaire du tribunal du gouverneur vint me dire qu'en conséquence de la sentence portée contre Ma Joseph, ce mandarin avoit été saisi et conduit à Yuen-ming-yuen, ce qui étoit contre l'ordre de l'Empereur, puisque l'intention de ce prince étoit que le prétendu coupable fût traduit au tribunal de la guerre. Le commissionnaire ajouta qu'on avoit fait conduire avec lui les différens instrumens de supplices qui servent à tourmenter les criminels lorsqu'on les applique à la question. Cet appareil menaçant nous fit craindre que Ma Joseph ne fût

pas le seul à qui on en voulût, et que ce ne fût-là que comme le prélude d'une persécution générale. Mais, grâces à Dieu, à midi Ma Joseph étoit déjà de retour à Pekin, et tout étoit fini. Ce généreux confesseur a été la seule victime, ou plutôt le seul qui ait eu occasion de triompher, et qui ait réellement triomphé de la manière la plus glorieuse et la plus consolante pour notre sainte religion. Voici le détail de ce qui s'est passé à son occasion : je le tiens de ses frères, de ses parens, de ses amis, des personnes que j'avois chargées de m'instruire, enfin des infidèles mêmes qui ont été témoins oculaires.

Ma Joseph étant arrivé enchaîné à Yuen-ming-yuen, où l'Empereur et sa cour passent l'été, fut conduit en présence du *guefou*, qui, de soixante coups de pantse auxquels la sentence le condamnoit, lui en fit d'abord donner trente, après quoi il lui demanda *s'il étoit encore Chrétien ou non*. Ma Joseph répondit qu'il ne changeroit point, et qu'il professeroit la religion chrétienne jusqu'à la mort. Sur cette réponse, le *guefou* lui fit encore donner dix coups de pantse; ensuite il fit à Ma Joseph les mêmes questions qu'auparavant; et celui-ci lui fit aussi les mêmes réponses. On continua de frapper; et après que les soixante coups furent donnés sans que la constance du confesseur fût ébranlée, le *guefou* s'étant fait apporter un cahier assez épais, qui contenoit l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à Ma Joseph : *L'année dernière tu as promis à l'Empereur que tu quitterois la religion chrétienne; tes réponses écrites dans ce cahier en font foi : de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'Empereur?* Ma Joseph répondit modestement à ce reproche : Guefou, *permettez-moi de vous dire que mes réponses de l'année dernière ne peuvent remplir un si gros cahier : s'il y est écrit que je promets d'abandonner la religion chrétienne, c'est par une main étran-*

gère, et non par la mienne. Je n'ai jamais ni dit, ni écrit, que je voulois renoncer à la foi que j'ai embrassée. Le *guefou* n'avoit garde de continuer un pareil interrogatoire, qui auroit évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs comme il avoit lui-même fait exécuter la sentence portée contre Ma Joseph, et qu'il ne lui étoit plus libre de le faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisît au lieu de son exil.

Ma Joseph fut aussitôt mené à Pekin pour être présenté au *ping-pou* ou tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés et les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très-vives douleurs, la joie qu'il avoit d'avoir souffert pour une si bonne cause, éclatoit sur son visage, et sembloit animer toutes ses paroles. Les mandarins du *ping-pou*, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse et à sa famille, et lui dirent qu'il suffisoit qu'il partît le lendemain, afin que quand ils reverroient le *guefou*, ils pussent lui rendre compte de la procédure. Ma Joseph se transporta donc dans sa maison, où se trouvoient alors son épouse, sa bru et la plupart de ses parens et de ses amis qui lui avoient fait préparer un festin. Aussitôt qu'il parut, chacun le félicita sur son bonheur. Son épouse surtout souhaitoit ardemment de partager son sort: car lorsque Ma Joseph fut saisi pour être conduit devant le *guefou*, elle lui avoit instamment recommandé de dire que sa femme, sa bru et ses petites-filles étoient chrétiennes, et qu'elles méritoient le même sort que lui. Toutes lui faisoient de tendres reproches sur son oubli: elles vouloient aller au *ping-pou* pour obtenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le suivre

en son exil : mais Ma Joseph leur représenta vivement qu'en agissant de la sorte, elles prévenoient la volonté de Dieu. *La volonté de Dieu*, disoit-il, *est que je parte*, puisque c'est l'ordre de l'Empereur. *Si, dans mon interrogatoire, j'eusse eu occasion de parler de vous, je l'aurois certainement fait comme vous me l'aviez demandé; mais Dieu ne l'a pas voulu : contentez-vous d'adorer ses desseins ; si vous obtenez de me suivre, vous ferez votre volonté et non la sienne. Souvenez-vous donc que nous n'aurons vous et moi de consolation qu'en nous soumettant à ses décrets.* Son épouse se rendit à ces raisons, et se consola dans l'espérance de le revoir dans le ciel. Mais tandis que sa famille et ses amis se livroient aux transports de joie que leur inspiroit la généreuse constance du confesseur, celui-ci fit réflexion que si le *guefou* venoit à savoir ce qui se passoit chez eux, il étoit à craindre que les officiers de justice entre les mains desquels il avoit été remis, ne fussent rigoureusement punis ; en conséquence, il prit le parti d'aller ce jour-là même coucher hors de la ville. Ses parens et ses amis ayant approuvé son dessein, envoyèrent aussitôt préparer une auberge à quelque distance de Pekin, pour y aller eux-mêmes passer la nuit avec Ma Joseph. Les officiers de justice à qui il avoit été consigné, étoient ses inférieurs et comme lui officiers de police et du tribunal du gouverneur. Lorsque Ma Joseph entra chez lui, on voulut lui ôter ses chaînes : quand il se disposa à en sortir, aucun d'eux ne voulut les lui remettre. Ma Joseph eut beau insister sur la rigueur de la loi à laquelle il vouloit obéir, et sur le danger qu'ils couroient eux-mêmes s'il paroissoit en public dégagé de ses fers : tous répondirent que les chaînes n'étoient que pour s'assurer d'un prisonnier ; mais que connoissant sa probité comme ils la connoissoient, ils ne croyoient pas devoir s'en servir pour

lui. Cependant comme il insista encore en disant que la loi en ordonnoit l'usage, non-seulement pour s'assurer des prisonniers, mais encore pour leur humiliation, qui est leur châtiment, ils le prièrent de consentir au moins à ce qu'on lui en donnât de plus légères. *A la bonne heure*, dit Ma Joseph, *des chaînes plus légères seront toujours des chaînes; et en les portant je serai toujours dans les termes de la loi; c'est le Dieu que je sers, et la religion que je professe, qui veulent que j'obéisse à cette loi.* Lorsqu'on lui eut apporté les chaînes, comme personne ne vouloit les lui mettre, il les prit et se les mit lui-même au cou, en disant: Ce sera là désormais mon *sou-tchou* (espèce de chapelet que les mandarins portent au cou en signe de leur dignité): hier encore je portois celui de mandarin; mais pendant près de trente ans que je l'ai porté, je n'ai jamais été ni si content, ni si tranquille que je le suis avec mes fers: c'est le Dieu que j'adore, et pour la défense duquel je les porte, qui me donne cette consolation.

Outre les esclaves ordinaires que la plupart des familles tartares ont à leur service, les lois veulent qu'elles aient encore, et surtout les familles de mandarins, des esclaves qui, par leur condition, ne puissent quitter leur maître sans se rendre coupables d'un crime capital. Ma Joseph avoit des familles esclaves qu'il avoit rendues chrétiennes; et comme la sentence portée contre lui ne regardoit uniquement que sa personne, et qu'il n'y avoit aucune confiscation de ce qui lui appartenoit, il auroit eu droit d'emmener au moins une partie de ses esclaves pour le servir dans son lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en esclavage. C'est une chose ordinaire ici, de voir des esclaves servis par d'autres esclaves, qui quelquefois sont plus riches que les maîtres dont ils dépendent; mais Ma Joseph étoit bien éloigné d'en

user ainsi avec les siens. Dès qu'il fut condamné et qu'il fut arrivé au *ping-pou* pour être de là envoyé en exil, son premier soin fut de donner la liberté à ses esclaves, et pour prévenir les difficultés qu'on auroit pu leur faire dans la suite, il fit un écrit qu'il signa et qu'il fit agréer par le tribunal qui l'avoit condamné. Par cet écrit, il les déclaroit libres et maîtres de disposer d'eux-mêmes. Le confesseur ne perdit rien à ce trait de générosité; car ses gens, qui l'aimoient comme leur père, auroient tous voulu le suivre; mais Ma Joseph ne le permit qu'à un seul qui le suivoit habituellement, et qui n'étant point encore marié, pouvoit s'expatrier sans aucun inconvénient. Quelques-uns des soldats qu'il avoit gagnés à la religion, quelques infidèles même demandèrent à le suivre : le tribunal l'auroit accordé volontiers. Ma Joseph s'y opposa, en disant que celui qu'il avoit choisi lui suffisoit, et qu'il ne l'emmenoit que pour le rendre dépositaire de ses dernières volontés, et le charger de le recommander aux prières des Missionnaires, lorsque Dieu auroit disposé de ses jours.

Ily, terme de l'exil de Ma Joseph, étant éloigné de Pekin de quatorze cents lieues, sa chère épouse avoit eu soin de lui faire préparer une charrette. Ma Joseph y monta comme dans un char de triomphe. Ce fut effectivement un vrai triomphe pour lui et en même temps un spectacle bien attendrissant pour les habitans des différentes rues qu'il traversa, pour aller de la maison où il logeoit jusqu'aux portes de la ville. Tous ces quartiers étoient de la juridiction de Ma Joseph, qui y étoit respecté, aimé et pour ainsi dire adoré des marchands et des artisans. Quelle fut leur surprise, lorsque celui qu'ils voyoient tous les jours et qu'ils avoient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des marques de sa dignité, et escorté de soldats pour lui faire honneur, ils le virent

passer chargé de chaînes, et accompagné de ces mêmes soldats qui le conduisoient en esclavage ! Tous accoururent en foule, baignés de leurs larmes, et remplissant l'air de leurs cris et de leurs gémissemens. *Pourquoi donc*, disoient les uns, *nous enlève-t-on notre bon mandarin ? Quelle faute a-t-il faite ? On l'accuse d'être Chrétien ; mais si tous les Chrétiens lui ressemblent, il seroit à souhaiter que tous les mandarins le fussent. Si le* guefou *vouloit sévir contre quelqu'un, pourquoi a-t-il choisi celui-ci ? n'en connoît-il point d'autres qui méritent plus justement sa colère ?* On n'entendoit que des éloges de son intégrité, de son affabilité, du talent qu'il avoit de gagner les cœurs, de terminer les différends et de faire régner le bon ordre. Quelques-uns se mettoient à genoux et lui faisoient leurs derniers adieux ; les uns lui présentoient des rafraîchissemens, les autres lui offroient, dans toute la sincérité de leur cœur, de quoi lui rendre la vie plus douce dans son lieu d'exil : mais Ma Joseph n'avoit garde d'emporter d'eux autre chose que leurs regrets. Les soldats qui conduisoient le confesseur étant pénétrés des mêmes sentimens que cette multitude, ne pouvoient se déterminer à la faire retirer pour laisser le passage libre : mais Ma Joseph qui depuis plusieurs années veilloit à la police et au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt cesser cette émeute qui ne s'étoit élevée qu'à son occasion. En témoignant au peuple combien il étoit sensible aux marques d'amitié qu'il en recevoit, il lui dit que la religion chrétienne prescrivant une obéissance entière aux souverains et à ceux qui les représentent, et ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux mêmes qui nous en font, on ne pouvoit lui faire une plus grande peine que d'accuser d'injustice ceux qui avoient contribué à son sort ; que bien loin de s'en affliger on devoit au contraire l'en féliciter, puisque

lui-même en étoit très-content et qu'il le regardoit comme le comble de son bonheur. Il ajouta plusieurs autres choses pour marquer au peuple sa reconnoissance, et finit par lui représenter que ces preuves d'attachement dont il l'honoroit, avoient quelque apparence d'émeute populaire, et pouvoient par-là même occasioner de nouveaux troubles; il demanda donc, pour dernière marque d'amitié, que chacun se retirât chez soi. Après bien des instances cette multitude se rendit, mais en pleurant sur le sort du grand homme qu'elle perdoit; mais à peine le mandarin eut-il fait cent pas, que dans le quartier suivant recommença la même scène, et ainsi de quartier en quartier, jusqu'à ce que Ma Joseph, après tant de retardemens, sortit enfin de la ville et se rendit à l'auberge qui lui avoit été préparée à quelque distance de là.

Il y trouva grand nombre de parens et d'amis et en particulier sa chère épouse, qui l'y attendoient. Comme les plaies dont il étoit couvert lui causoient de très-vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, et toute la nuit se passa à féliciter Ma Joseph sur son bonheur. Ses parens, ses amis mêmes lui promirent de le suivre dans peu, s'ils en trouvoient l'occasion. Le lendemain matin, 12 juin, suivant qu'on étoit convenu, un prêtre chinois vint entendre sa confession et lui donna la communion; après quoi, muni de ce saint viatique, Ma Joseph congédia tous ceux qui l'avoient accompagné, et se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil. Son épouse auroit bien souhaité l'accompagner pendant quelques journées; mais Ma Joseph ne le voulut pas permettre, et elle fut obligée de revenir à Pekin avec tous ceux qui l'avoient suivie. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eut pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé à le pourvoir de ce qu'elle pensoit devoir lui adoucir un

peu

peu ses souffrances, néanmoins elle fit réflexion qu'elle auroit dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvoit manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avoit oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle désiroit d'avoir son avis. Mais comme elle savoit que, selon l'usage, son époux ne devoit faire que de très-petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre et lui faire encore ses derniers adieux. Après avoir délibéré quelque temps si cette démarche ne seroit pas trop humaine et ne déplairoit pas à Dieu, sa tendresse l'emporta enfin sur les autres considérations, et le 13 au matin étant partie avec un de ses parens, après nous avoir envoyé un domestique pour nous communiquer les doutes qu'elle avoit eus et dont elle n'attendit point la décision, elle atteignit son époux qui se reposoit au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il lui fit de tendres reproches sur ce qu'elle paroissoit avoir si peu de confiance en la divine Providence; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portoit. *Les gens du pays où je vais*, lui dit-il, *trouvent bien le moyen de se garantir du froid qu'ils y éprouvent; je me ferai à leur manière.* En même temps il remit à son épouse une montre qu'il avoit, et une petite provision de tabac, de thériaque, et de différens remèdes qu'on lui avoit faite sans qu'il s'en aperçut, et ne se réserva que ce qui lui étoit absolument nécessaire pour panser ses plaies actuelles. Il se reposa du reste sur les soins paternels du Dieu qu'il avoit confessé. Une seule chose l'inquiétoit, c'étoit la crainte que beaucoup d'autres Chrétiens ne fussent persécutés à son occasion; mais comme on l'assura que tout étoit tranquille, il se prosterna pour en remercier le Seigneur, et après avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa bru

actuellement veuve, à veiller à ce que ses petites-filles fussent bien instruites de leur religion et dans la suite mariées à des Chrétiens vertueux et exemplaires, il la congédia en lui disant qu'il ne convenoit pas qu'elle l'accompagnât davantage, vu que malgré la liberté qu'on lui laissoit, il comptoit aller passer la nuit en prison, parce qu'il vouloit, autant qu'il le pourroit, observer toutes les lois prescrites pour les criminels qu'on mène en esclavage. Il n'avoit plus d'espérance de revoir ses parens, à moins que quelqu'un d'eux ne fût envoyé au lieu de son exil; mais deux jours après il rencontra un de ses cousins-germains nommé *Ma Jobe*, qui revenoit de la guerre d'Yun-nan à la tête d'une troupe de soldats qui avoient échappé au carnage (1). Du nombre des morts, étoit le fils unique de Ma Joseph dont Ma Jobe rapportoit les tristes restes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de son entrevue avec le confesseur.

Ma Jobe ayant aperçu de loin une charrette accompagnée de soldats, comprit bien que ce ne pouvoit être que la charrette de quelque prisonnier de conséquence. Il ne put d'abord le distinguer. Mais après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air et le maintien du prisonnier lui firent soupçonner que c'étoit son frère Joseph (2). A mesure que la charrette approchoit, les soupçons augmentoient; enfin Ma Jobe reconnut le prisonnier; il descendit aussitôt et courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux : *O mon cher frère, qui a pu vous réduire dans ce triste état où je vous vois? — Remercions le bon Dieu*, dit Ma Joseph d'un air content et

(1) L'Empereur a perdu plus de quarante mille hommes dans cette guerre.

(2) En Chine les cousins-germains sont dans l'usage de s'appeler frères.

tranquille, *je suis Chrétien ; tel est le crime dont on m'accuse ; je n'ai pas voulu renoncer à ma religion, voilà pourquoi je suis exilé :* il lui raconta ensuite tout ce qui s'étoit passé. A ce récit, Ma Jobe transporté de joie eut bientôt essuyé ses larmes et s'écria plusieurs fois, *ta-hi !* (Mon cher frère, je vous félicite). Comme les soldats qui conduisent un prisonnier en exil, se relèvent à chaque poste par où il passe, ceux qui étoient alors chargés de Ma Joseph et qui n'avoient point été témoins de ce qui s'étoit passé les jours précédens, furent, ainsi que les soldats tartares à la tête desquels étoit Ma Jobe, étrangement surpris de voir un exilé si content de porter ses chaînes, et leur chef son frère le féliciter à ce sujet avec tant d'empressement et d'ardeur. Mais leur surprise dut bien plus augmenter, lorsque Ma Joseph racontant en détail tout ce qui s'étoit passé dans son affaire, Ma Jobe lui fit de tendres reproches de ce qu'il l'avoit oublié et ne lui avoit pas procuré le même bonheur. *Ne suis-je pas votre frère*, lui disoit-il, *et puisqu'on vous exile parce que vous êtes Chrétien, ne deviez-vous pas dire que vous aviez un frère Chrétien comme vous, et qui par conséquent devoit subir le même sort?* Ma Joseph l'assura que dans cette dernière affaire en conséquence de laquelle il venoit d'être exilé, on lui avoit fait trop peu d'interrogations, et qu'il n'avoit pas eu l'occasion de parler de sa famille; mais que dans les interrogatoires qu'il avoit subis l'année dernière aux tribunaux, soit des ministres d'état, soit du gouverneur, soit des crimes, il avoit dit plusieurs fois que sa famille étoit chrétienne, mais qu'on n'y avoit eu aucun égard ; que la volonté du bon Dieu n'avoit pas été que d'autres que lui fussent compris dans sa disgrâce. Sur quoi Ma Jobe lui dit, que si dans la suite la divine Providence en faisoit naître l'occasion, il ne manqueroit pas d'en

profiter pour pouvoir le suivre. Après quelques autres entretiens semblables, que les assistans entendoient avec admiration, les deux troupes se disposèrent à se séparer. Ma Jobe tirant alors un rouleau de trente onces d'argent qui lui restoit, pria son frère de l'accepter comme une marque de son souvenir. Ma Joseph refusa cette somme en disant qu'il n'avoit besoin que du secours de ses prières, et malgré les instances de son frère il jeta l'argent au milieu du chemin. Jobe le ramassant, dit à Joseph : *Quoi, mon frère, vous ne voulez donc pas que je vous suive et que nous nous revoyons dans le ciel! C'est pour cela même*, lui dit Joseph, *que je ne veux point de votre argent qui mettroit peut-être quelque obstacle à ce que nous y arrivions. Mais*, lui dit Jobe, *ce peu d'argent que je vous offre, je vous l'offre comme un gage des efforts que je me propose de faire pour partager votre bonheur; un gage de résolution à défendre notre sainte religion au péril de notre liberté et même de notre vie. A ce titre*, répliqua le confesseur, *je reçois votre argent : n'oubliez pas votre promesse, et tâchons l'un et l'autre de nous revoir dans le ciel.* Ce furent-là les derniers adieux de ces deux respectables frères.

Je vous ai dit que Ma Jobe rapportoit les restes du fils unique de Ma Joseph, qui étoit mort à la guerre. L'usage est parmi les Tartares qu'on rapporte le cadavre de ceux qui restent sur le champ de bataille, ou bien si cela ne se peut, quelque chose qui leur appartenoit et dont ils se servoient lorsqu'ils ont péri, comme la tresse de leurs cheveux, l'anneau dont ils se servoient pour tirer de l'arc; ou en cas qu'on ne puisse rien avoir du mort, on met son nom par écrit dans une espèce de cercueil qui se porte à la famille aux frais de la bannière, laquelle même fournit un homme pour l'accompagner. La famille

ayant reçu ce cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les obsèques avec les mêmes cérémonies que si le cadavre y étoit. L'Empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, et fait à la veuve une pension en riz et en argent, qui se paye exactement tous les mois. Comme on n'avoit pu rien avoir du fils de Ma Joseph, il n'y avoit précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt étoit écrit. Il auroit été inutile au confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir; mais lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect et on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables; on pria Dieu pour le repos de son âme, et on l'inhuma selon l'usage.

Ce fils se nommoit *André*. Il y a vingt-cinq ans que comme j'étois chargé de faire le catéchisme aux enfans du district de notre église, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre et même hors de notre district, se rendoit néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de la langue tartare, de la littérature chinoise et des exercices militaires auxquelles son père l'appliquoit, l'empêchassent de s'instruire de sa religion. C'étoit aussi l'intention de son père et de sa mère, qui avoient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du pays. Comme dans ce temps-là je fus appelé à la maison de plaisance où Sa Majesté passe l'été, pour y faire construire différentes machines hydrauliques, et que je ne venois à Pekin que très-rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connoître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des mandarins avec qui mon emploi m'obligeoit de passer une partie de la journée, faisoient l'éloge d'un jeune Tartare, qu'ils disoient parler et écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse et de facilité : ce qui est d'autant plus à remarquer, que les

Tartares qui sont actuellement à la Chine, ne parlent dans leur jeunesse que la langue chinoise, et que ce ne sont guère que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois, qui, dans la suite, font une étude sérieuse de la langue de leur pays. Ils ajoutoient qu'il étoit Chrétien, et qu'ils l'avoient ouï parler de la religion chrétienne d'une manière engageante et persuasive. Quoiqu'ils me dissent que ce jeune homme étoit de la famille des Ma, néanmoins, comme ils ne me le désignoient que par son nom tartare, que je ne connoissois André que par son nom de baptême, et que d'ailleurs je savois qu'il étoit encore fort jeune, j'avois peine à croire ce qu'on m'en racontoit. Quelques jours après je me rendis à Pekin; je m'adressai au feu père Desrobert, alors supérieur de notre maison, pour savoir ce qui en étoit. Ce père me répondit que suivant tout ce que je lui disois, il jugeoit qu'on avoit eu en vue Ma André, qui méritoit effectivement l'éloge que j'en avois entendu; que ce jeune homme ayant reçu de Dieu un esprit solide et droit, une mémoire des plus heureuses et un talent admirable de s'énoncer avec grâce, s'étoit tellement appliqué à connoître notre sainte religion, qu'il ne le cédoit à aucun de nos catéchistes les mieux instruits. Lorsque dans la suite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Pekin, j'examinai de si près la conduite de Ma André, que je me convainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avoit dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un tribunal pour y travailler et s'y former aux affaires. Tout le temps que ses occupations au tribunal lui laissoient de libre, il l'employoit à s'instruire de plus en plus de sa religion, à exhorter les fidèles, à instruire les Chrétiens ignorans, ou à les ramener à leur devoir, et à aider les pauvres de ses libéralités. Comme sa famille étoit à son aise, les revenus

de son emploi qu'on lui laissoit à sa disposition, bien loin de les employer à des divertissemens qu'on permet et qu'on approuve même dans les personnes de son âge, il ne s'en servoit que pour de bonnes œuvres. Il avoit acheté près de notre église une maison pour y retirer les pauvres Chrétiens qui n'ont ni feu ni lieu, et à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y en entretenir plusieurs qu'il trouvoit moyen de pourvoir de la nourriture corporelle, et à qui il procuroit abondamment la nourriture spirituelle, allant souvent lui-même les instruire, les consoler, les exhorter et les disposer à recevoir avec fruit les sacremens de l'Eglise, qu'il avoit soin de leur faire administrer.

Comme dans notre église nous avons un endroit destiné à loger les Chrétiens du dehors, nous y en avons presque toujours quelques-uns, soit des environs, soit des différentes provinces de l'Empire, et dans certaines grandes fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces Chrétiens étrangers monte souvent à près de deux cents. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture spirituelle; et comme il arrive de temps en temps que quelques-uns d'entr'eux ont passé plusieurs années sans rencontrer de Missionnaires, nous avons alors plusieurs catéchistes occupés à les instruire de leurs obligations de Chrétiens, et en particulier de la soumission entière qu'ils doivent aux décrets émanés de la cour de Rome, et à les disposer à s'approcher avec fruit des sacremens. Charmé du talent et du zèle de Ma André, je l'avois engagé à venir, avec les catéchistes de notre église, partager le mérite de cette bonne œuvre; et par la manière dont il s'en acquitta, il fit bien voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son tribunal ne lui permettoient pas de sortir, il

prioit quelqu'un d'y suppléer pour lui, et venoit dans les momens qu'il pouvoit dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non-seulement il renvoyoit ses domestiques et sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre, mais il avoit encore soin de se faire acheter le peu qui suffisoit pour sa nourriture, et passoit une partie de la nuit à instruire et à exhorter les Chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenoit quelques heures de repos parmi nos Chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, et pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntoit. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions procuré les commodités ordinaires de la vie; car il étoit de caractère à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards et qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portoit encore plus loin la modestie: il vouloit que tout le monde lui fût préféré, et se regardoit comme le serviteur des Chrétiens, tandis qu'il en étoit le père et l'appui.

André étoit un des préfets de la musique qui se fait dans notre église. Comme il possédoit éminemment la théorie et la pratique de cet art, il avoit noté quelques prières qui manquoient à celles que nous avions déjà. Toutes les semaines, et en particulier quelque temps avant les grandes fêtes, il avoit certains jours déterminés pour assembler les musiciens, qu'il exerçoit à faire chacun leur partie, non-seulement suivant les règles de l'art, mais encore avec la décence et le respect dus au souverain Maître qu'ils avoient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général aient tous du goût et des dispositions pour la musique, cependant comme la plupart de nos Chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu père Desrobert avoit choisi autrefois une

trentaine de jeunes gens qu'il avoit réunis sous le titre de *Congrégation de la Musique*, et qu'il rassembloit ordinairement l'après-midi sous un maître habile, qui leur a donné des leçons pendant deux ans avec un succès qui a passé nos espérances. Telle est l'origine de notre congrégation de la musique. Ma André, qui avoit été un de nos principaux élèves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de remplacer son maître, que ses infirmités et sa vieillesse obligèrent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avoit conçue de son talent. En effet, il forma en très-peu de temps d'excellens musiciens, qui en formèrent d'autres à leur tour; de sorte que la congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignoit que le jeune André ne succombât sous le poids des occupations : car outre les soins infinis qu'il donnoit à l'instruction de ses élèves, il exerçoit comme j'ai dit, une charge difficile et pénible au tribunal où il avoit été admis, et les momens qui lui restoient, il les consacroit à visiter les malades, à raffermir les Chrétiens chancelans dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres et à gagner les infidèles à la loi de Jésus-Christ; mais bientôt nos craintes se dissipèrent, et la Providence qui destinoit André à être un jour l'instrument de ses adorables desseins, ne permit point que la multiplicité et l'étendue de ses emplois altérassent en rien sa santé pendant tout le temps que nous le possédâmes. Mais tandis que nous nous applaudissions des succès prodigieux de notre jeune apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'Empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des bannières, des troupes pour l'Yun-nan, qui étoit alors le théâtre de la guerre, et Ma André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique et

qu'il n'eût point encore d'enfant mâle: c'étoient deux raisons bien suffisantes pour le dispenser d'un voyage si long, et qu'on prévoyoit bien devoir lui être dangereux. Ses amis et tous ceux qui s'intéressoient pour lui, firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui faisoit de rester : mais son père et lui n'avoient garde d'apporter aucune excuse quand il s'agissoit du service du prince. Dès que l'ordre du départ lui fut signifié, il se disposa sur le champ à l'exécuter. Son premier soin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avoit commencées, et employa en aumônes le reste de l'argent qu'il possédoit. Pour ce qui regardoit les préparatifs de son voyage, il en laissa le soin à sa famille. Le chef de sa troupe étoit son parent et l'intime ami de son père : il vouloit lui donner sa table et l'exempter de quelque petites corvées auxquelles il devoit s'attendre; mais André ne voulut aucune distinction. Comme il avoit du talent pour composer en chinois et en tartare, on lui donna un emploi parmi ceux qui sont occupés à faire les placets, les relations et les autres écrits qui doivent être envoyés à l'Empereur, ce qui l'obligeoit à être toujours à la suite des généraux et des premiers officiers de l'armée, et à préparer les dépêches des courriers, qu'on fait partir presque tous les jours pour rendre à la cour un compte exact de ce qui se passe.

Ces occupations au service de son prince ne lui faisoient pas négliger ses devoirs de piété. Des Chrétiens revenus de l'armée nous ont raconté que lorsqu'André pouvoit en rassembler quelques-uns, principalement aux jours de fêtes, il récitoit des prières avec eux et leur faisoit ensuite un discours, où il leur rappeloit leurs obligations, les précautionnoit contre les occasions de péché, et ranimoit leur ferveur par les exhortations les plus touchantes. Et,

grâces à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire si nous-mêmes n'en avions été témoins, c'est que la plupart de ces Chrétiens revenus de l'armée ont eu le bonheur de se conserver dans une innocence également exemplaire.

Les lettres que Ma André écrivoit de l'armée nous étoient communiquées par son père. Mais comme la cour est attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on sache de ce qui se passe pendant la guerre, André avoit la prudence de n'en pas parler dans ses lettres particulières, qui ne respiroient que la piété, l'amour de Dieu et le désir de faire des prosélytes à la religion. Il exhortoit ses parens à ne pas se ralentir dans le service du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, et leur recommandoit en particulier la dévotion à la Sainte-Vierge, qu'il nommoit toujours sa bonne mère. Les plus intéressantes de ses lettres ont été celles qu'il écrivit au sujet de la persécution que son père avoit soufferte pour notre sainte religion. On la lui cacha pendant quelques jours : mais comme il étoit du nombre de ceux entre les mains de qui passoient les nouvelles qui venoient de la cour, on ne pouvoit la lui dérober long-temps. Lorsqu'il vit les réponses héroïques que son père avoit faites au tribunal des ministres et à celui du gouverneur, il fut au comble de sa joie. Il regrettoit seulement de n'avoir pas été à Pekin pour pouvoir participer à la gloire que son père s'étoit acquise en confessant si généreusement la foi. Ne sachant pas encore comment l'affaire s'étoit terminée, il espéroit que son père auroit le bonheur de répandre son sang pour la religion, ou tout au moins qu'il seroit envoyé en exil. Dans le désir d'obtenir lui-même cette grâce, il alla trouver les officiers dont il dépendoit, et leur dit qu'en conséquence de l'affaire qui venoit d'être suscitée à son père, il croyoit devoir les prévenir que lui-même

étoit aussi Chrétien, et dans la résolution de tout perdre et de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa religion, même à l'extérieur. André saisit cette occasion pour parler de Jésus-Christ à ces officiers avec cette douce éloquence qui lui étoit naturelle, et à laquelle le zèle dont les circonstances présentes l'animoient, donnoit une force merveilleuse. Les officiers l'écoutèrent avec plaisir, lui faisant différentes questions, auxquelles André ayant satisfait, ils lui dirent que tous tant qu'ils étoient, ils étoient incapables de l'inquiéter; qu'il pouvoit être tranquille sur l'article de sa religion, et qu'il n'avoit qu'à continuer à être exact au service de l'Empereur.

André, non content de s'être dénoncé aux officiers immédiats, alla se dénoncer au comte Alikouen, général de l'armée. Ce seigneur qui avoit été autrefois *tsong-tou* de Canton, s'étoit déjà distingué dans la guerre que l'Empire avoit eu avec les Eleuthes. Les troupes en étant revenues victorieuses, Alikouen, qui avoit eu beaucoup de part à la victoire, avoit depuis son retour été constamment à la cour dans des emplois de confiance. Tour-à-tour, ministre d'état, chef de plusieurs grands tribunaux et gouverneur de Pekin, il exerçoit encore cette dernière charge, lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans l'Yun-nan, où il devoit commander les troupes qui y avoient été envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en étoit presque emparée.

Alikouen, qui connoissoit le père de Ma André dont il étoit parent, n'avoit plus contre la religion chrétienne les préventions odieuses, qui au commencement de son élévation au grade de gouverneur de Pekin, en avoient fait un violent persécuteur. André ayant exposé à ce général le sujet qui l'amenoit, et ayant répondu aux différentes questions qu'il lui fit, ce seigneur lui dit qu'il admiroit depuis long-

temps les grandes qualités de son père; que dans la persécution qu'il venoit d'essuyer, il s'étoit montré en héros déterminé à tout perdre, plutôt que de renoncer en apparence à sa religion; que cependant il avoit poussé la fermeté trop loin; que se contentant de conserver dans le cœur la religion qu'il professoit, il auroit dû se prêter aux circonstances et se conformer à l'extérieur aux lois de l'Empire; qu'il arrivoit tous les jours que des personnes respectables se trouvant avec des amis d'une religion différente de la leur, accompagnoient ces amis et faisoient avec eux les cérémonies de cette religion, sans cependant y croire ni renoncer à la leur, mais uniquement par politesse et par complaisance pour eux; que son père auroit pu agir de même sans pour cela changer de croyance. André, à qui le général parloit avec bonté, et qui l'écoutoit avec plaisir, répondit que la fermeté que son père avoit fait paroître, n'étoit point en lui opiniâtreté, mais que c'étoit pour tout Chrétien une obligation indispensable; que la religion chrétienne exigeoit une si grande droiture de ceux qui la professent, que c'étoit un crime de dire ou de faire la moindre chose qui lui fût opposée, quand même le cœur n'y consentiroit point; que le Dieu des Chrétiens étant le seul Dieu du ciel, de la terre et de tout l'univers, c'étoit l'offenser que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en reconnoître d'autres; qu'un Chrétien devoit honorer son souverain, ses mandarins et tous ceux qui étoient au-dessus de lui, parce qu'ils tiennent la place de Dieu; mais qu'il ne pouvoit honorer d'autres divinités... Le général, après s'être ainsi entretenu assez long-temps avec André, lui dit qu'à l'égard de son père il pouvoit être tranquille; que son affaire étoit finie, et que l'Empereur l'avoit rétabli dans le mandarinat, d'un degré, il est vrai, inférieur à celui qu'il avoit auparavant; mais que

comme l'Empereur l'aimoit et connoissoit son mérite, il ne tarderoit pas à l'élever à d'autres dignités.

André fut très-surpris d'apprendre que son père en sortant du tribunal des crimes, avoit été de nouveau promu au mandarinat. Quoique le général ne dît point que Ma Joseph eût fait aucun acte de renonciation, et qu'au contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de Ma Joseph à ne vouloir ni dire la moindre parole équivoque ni même y consentir, cependant le fils ne pouvoit accorder la fermeté de son père avec son rétablissement dans le mandarinat. Il lui écrivit aussitôt une lettre, dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il auroit souhaité comparoître devant les tribunaux avec lui, et participer au bonheur qu'il avoit eu de confesser notre sainte religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ses officiers et même du général de l'armée, pour tâcher d'obtenir cette faveur; et après avoir exposé ses sentimens sur le bonheur de confesser Jésus-Christ, il avoue ingénument à son père qu'il a appris avec peine qu'il avoit encore été élevé au mandarinat; qu'il n'osoit attribuer son élévation à quelques marques de foiblesse; mais qu'il auroit peut-être été plus avantageux pour la religion que l'Empereur ne lui eût point accordé ce bienfait; que cependant il soumettoit son jugement à celui que les Missionnaires auroient porté de sa conduite. Il attendoit à ce sujet quelques éclaircissemens, lorsqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'Empereur, portant que *Tching-te*, après avoir persisté opiniâtrément devant différens tribunaux à confesser la religion chrétienne, avoit enfin ouvert les yeux, et qu'en conséquence on lui donnoit le mandarinat de *Cheou-Pei*. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les complimens que tout le monde lui fai-

soit sur ce que son père étoit rentré en grâce, se livroit aux sentimens de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son père dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avoit à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avoit faite de l'ordre par lequel l'Empereur le rétablissoit dans son mandarinat, ordre qui supposoit qu'il avoit enfin renoncé à sa religion, il avoit été consterné et prêt à tomber en défaillance; que néanmoins revenant de son abattement, et faisant réflexion à la conduite édifiante qu'il avoit toujours vu tenir à son père, aux exhortations touchantes qu'il lui avoit si souvent entendu faire à ses parens d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avoient vouée au Dieu du ciel, il avoit soupçonné que ce qu'on publioit de son père ne pouvoit être vrai; qu'il espéroit sur cette affaire recevoir de lui-même des éclaircissemens favorables; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérance de son père à confesser Jésus-Christ, il lui sembloit qu'il auroit été plus glorieux pour lui, s'il n'eût pas été rétabli dans le mandarinat; et que, s'il osoit lui donner un conseil, ce seroit de renoncer entièrement à son emploi, pour ôter aux fidèles et aux idolâtres tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité étoit le prix de son infidélité envers Dieu.

André ne tarda pas à être informé des circonstances qui pouvoient justifier son père, soit par les lettres qu'il reçut de ses parens et de ses amis, soit par les troupes qui accompagnèrent le comte ministre, que l'Empereur avoit envoyé en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de l'Yunnan. Il sut des uns et des autres que la constance de son père n'avoit point été ébranlée; qu'il avoit toujours été ferme dans la profession du christianisme, et que ce qu'on avoit dit de son apostasie,

on l'avoit dit malgré ses réclamations les plus authentiques; mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de son père, ce fut le témoignage que lui rendit le comte premier ministre, qui avoit été à la tête des juges. Dès qu'André parut en présence du comte, ce seigneur lui dit en riant : *Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton père. C'est un opiniâtre : les grands des tribunaux des crimes et du gouverneur, n'ont rien pu gagner sur lui. Mon fils* (le Guefou) *et moi, nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous pour l'engager à plier et à se conformer aux lois ; mais il nous a déconcertés par sa constance, et j'ai été obligé d'être son répondant ; ne suis pas son pernicieux exemple.* André répondit au comte, que puisque son père avoit été traité en criminel parce qu'il étoit Chrétien, il croyoit devoir l'avertir qu'il l'étoit aussi, et qu'on pouvoit faire de lui ce qu'on jugeroit à propos. Le comte lui répliqua : *Ne te trouble point, ici personne ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me suivre, et si tu es fidèle au service de ton prince, j'aurai soin de t'avancer. Cesse de t'alarmer sur le sort de ton père ; c'est un homme dont l'Empereur fait cas, et je ne négligerai rien pour l'obliger.* A ces mots, André transporté de joie, écrivit à son père pour le féliciter ; mais comme la promulgation de l'ordre de l'Empereur qui supposoit une renonciation, ne pouvoit manquer de causer du scandale, soit parmi les néophytes, soit parmi les infidèles qui ne seroient point instruits du fond de l'affaire, il exhortoit encore Ma Joseph à se démettre de son mandarinat.

Par les dernières lettres qu'il avoit reçues, André avoit appris que le soir même que son père sortit de prison et fut rétabli dans le mandarinat, son épouse étoit accouchée d'un fils. Mais ce fils tant désiré ne vécut pas long-temps. Ma Joseph, un mois avant son exil, eut la douleur de voir expirer ce petit-fils

petit-fils entre ses bras, et peu de jours après il apprit la mort d'André son fils unique : c'est ainsi que le Seigneur prépara Ma Joseph au grand sacrifice qu'il devoit bientôt exiger de lui. Pour André, profitant de l'occasion qui se présentoit d'envoyer sa lettre à son père, il nous écrivit pour se recommander à nos prières et à celles de nos congréganistes, comme s'il eût pressenti sa mort prochaine. Après quoi il partit aussitôt à la suite du premier ministre, pour entrer dans les terres du pays ennemi.

L'Yun-nan est rempli de mines de différens métaux ; on n'exploite que celles de cuivre et d'étain, dont l'Empereur tire tous les ans une prodigieuse quantité. De ces mines, s'exhalent des vapeurs sulfureuses et pestilentielles qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait. Le royaume de Mien-fei, dans lequel on alloit faire la guerre, est séparé de l'Yun-nan par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passage que par des défilés sinueux et si étroits, qu'on est obligé d'employer des porte-faix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros et durs roseaux qu'on nomme bambous. Pour traverser ce pays, l'armée s'étoit divisée en deux corps : l'un alloit par terre conduit par Alikouen ; l'autre, par eau sous les ordres du comte ministre, qui avoit eu soin de faire construire dans le pays ennemi même un nombre de barques, suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles même des chevaux furent hors d'état de servir ; et les maladies que l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionèrent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue et pénible, les deux

corps s'étant enfin réunis, on se prépara à aller faire le siége de Lao-koan-tan, forteresse peu éloignée d'Ava, capitale du pays. Les déserts qu'il falloit traverser pour se rendre à Lao-koan-tan, ne présentent que des roches escarpées, des marais et des fondrières de sable. Quand les troupes y furent engagées, la disette se mit dans l'armée, et fit périr une quantité prodigieuse d'hommes et de chevaux. André en avoit déjà perdu deux qu'on avoit remplacés : il perdit encore le dernier. Mais comme il étoit un des secrétaires du comte ministre, dont il ne pouvoit s'écarter à cause de son emploi, le chef de la troupe, qui l'aimoit comme son fils, lui procura une nouvelle monture. Il ne la garda pas long-temps; voyant son domestique accablé et hors d'état d'avancer, il l'obligea de la prendre pour lui, et voulut le suivre à pied.

Cependant la difficulté et les périls du chemin ne permettoient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchoit de se rendre comme il pouvoit au lieu qui avoit été assigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuisé André. Le chef de sa troupe l'ayant rencontré à pied qui se traînoit avec peine, et ayant appris son excès de charité à l'égard de son domestique, il lui en fit de très-vifs reproches, et lui dit que plusieurs des secrétaires étant déjà péris, on avoit un besoin essentiel de lui; qu'il devoit faire tous ses efforts pour se rendre au lieu du rendez-vous; qu'il y trouveroit les choses nécessaires pour se rétablir; et en attendant il lui fit donner les secours que le temps et le lieu pouvoient lui fournir. Cependant André s'avançoit en rampant, lorsqu'il aperçut son cher néophyte, dont le cheval étoit enfoncé dans une fondrière de sable mouvant, et qui faisoit des efforts inutiles pour se débarrasser. A ce spectacle André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que

son entreprise n'avoit pas la moindre apparence de réussite, il court à lui, se précipite dans la fondrière, où enfonçant peu à peu l'un et l'autre, ils disparurent en un moment. Telle a été la fin de Ma André, que toute notre chrétienté de Pekin, et en particulier notre église, regretteront long-temps. Je reviens actuellement aux suites de l'affaire de Ma Joseph.

Ce fut le 10 juin, jour de la Sainte Trinité, que Ma Joseph fut saisi chez lui sur le soir. Le 11 il fut interrogé et battu, et partit pour l'exil. Le 12, dans toutes les bannières, on promulgua le placet que le *guefou* avoit présenté à l'Empereur contre Ma Joseph, et l'ordre que l'Empereur avoit donné que celui-ci fût dégradé de son mandarinat, retranché du nombre des tartares, battu de soixante coups de bâton, et envoyé à Ily pour y être esclave, parce qu'il persistoit opiniâtrément à professer la religion chrétienne. C'étoit là une réparation bien authentique de l'affront qui lui avoit été fait douze mois auparavant, lorsqu'on publia faussement qu'il avoit enfin quitté la religion chrétienne. Dès le jour même, nous eûmes une copie du placet et de la sentence. Nous craignîmes alors qu'on ne se servît de cette occasion pour remuer contre les autres mandarins chrétiens, qui attendoient avec beaucoup de résignation ce que la divine Providence règleroit touchant leur sort. Dans ces circonstances, nos mandarins se comportèrent d'une manière bien glorieuse pour la religion et bien consolante pour nous. Le 13 juin, lendemain de la publication de cette sentence, étoit la veille de la Fête-Dieu, qui se célèbre ici dans notre église avec un concours prodigieux de Chrétiens de tout âge et de toute condition. Comme notre église est située dans l'enceinte extérieure du palais, nous y avons plusieurs mandarins tartares de différens ordres qui, voyant qu'on traitoit Ma Joseph

avec tant de sévérité, uniquement parce qu'il étoit Chrétien, avoient lieu de soupçonner qu'on les persécuteroit aussi. Le bruit même couroit que les ordres étoient déjà donnés pour les recherches; mais ces raisons que des Chrétiens moins fervens auroient pu regarder comme des motifs légitimes de s'absenter quelque temps pour se mettre à l'abri de l'orage, ne les arrêtèrent point : ils assistèrent comme à l'ordinaire aux premières vêpres, et le jour même de la fête, ils se rendirent dès le matin à l'église pour y recevoir la sainte communion. Ils se trouvèrent également à la prière, au sermon, à la grand'messe, à la procession et autres cérémonies de la fête, qui durèrent jusqu'après midi. Le lendemain, des mandarins inférieurs voulurent les inquiéter; ils dressèrent même une dénonciation en forme, mais leurs démarches n'eurent aucun succès. Je vous ai dit dans ma dernière lettre qu'un jeune eunuque du palais avoit eu la foiblesse de signer un écrit apostatique; qu'il en avoit sur le champ témoigné le plus vif regret, et avoit réparé sa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la sentence contre Ma Joseph eut été promulguée dans les bannières, ce jeune eunuque fut appelé par ses chefs, qui lui dirent que malgré les promesses que l'année précédente il avoit données par écrit d'abandonner la religion chrétienne, il ne laissoit pas de la professer encore; qu'il savoit bien ce qui venoit d'arriver à *Tching-te;* qu'il falloit qu'il renonçât entièrement à sa profession de foi, ou bien qu'ils le dénonceroient à l'Empereur. L'eunuque répondit qu'il étoit vrai que l'année précédente, conséquemment aux menaces et aux sollicitations qu'on lui avoit faites, il avoit eu la foiblesse de signer un écrit; mais qu'il leur avouoit ingénument qu'en cela il les avoit trompés, parce que dans le cœur il étoit résolu à ne jamais quitter la religion; qu'effectivement, malgré son écrit, il s'étoit

constamment acquitté de ses devoirs de Chrétien; qu'il étoit si repentant d'avoir signé cet écrit, qu'il ne pouvoit se consoler de sa faute, et que lui, avec toute sa famille, en avoient souvent demandé pardon au Dieu du ciel; qu'actuellement il étoit déterminé à tout souffrir plutôt que de renoncer au christianisme, qu'il regardoit comme la seule religion véritable et la seule digne du Créateur de l'univers.

L'eunuque ne pouvoit réparer sa faute plus authentiquement. Indignés de son discours, les chefs éclatèrent contre lui en menaces dans le dessein de l'épouvanter; mais se rappelant ensuite que l'Empereur n'approuvoit point de pareils débats, ils s'adoucirent insensiblement, et dirent au jeune Chrétien que comme on faisoit des prières pour obtenir de la pluie, et qu'alors c'étoit l'usage de tempérer la rigueur des lois envers les coupables, ils lui donnoient encore quelques jours pour faire ses réflexions; et que si au bout de ce temps il persistoit encore dans son opiniâtreté, ils le dénonceroient à l'Empereur qui le puniroit sévèrement. L'intention de ces mandarins, comme on l'a vu par la suite, étoit seulement de se tenir prêts à répondre en cas que les tribunaux vinssent à leur demander compte de la situation des choses, et afin qu'on ne pût pas les accuser de n'avoir pas fait les recherches convenables sur la croyance de ceux qui sont de leur dépendance; mais personne n'ayant remué, on a cessé d'inquiéter l'eunuque qui, après avoir eu la consolation de réparer publiqnement sa foiblesse, a continué à s'acquitter de ses exercices de religion avec autant de liberté qu'auparavant.

J'espère, mon révérend père, que cette relation vous consolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année dernière. A la vérité, nous vîmes alors plusieurs Chrétiens se signaler par leur constance et leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre; il y en eut quantité qui signèrent des for-

mules au moins équivoques, et par-là même apostatiques. Grâces au Dieu des miséricordes, cette année les Chrétiens se sont glorieusement comportés, et Ma Joseph sera dans la suite un exemple frappant à citer pour encourager les fidèles dans les temps de persécution.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Sur la mort de Ma Joseph.

MONSIEUR,

L'AN passé le Seigneur appela à lui le brave confesseur de Jésus-Christ Ma Joseph ou *Tching-te*, ancien assistant de notre congrégation du saint sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avois reçu de lui une lettre dans laquelle il me disoit ses peines, de ce que depuis cinq ans qu'il étoit en exil il n'avoit pu se confesser. Je lui avois fait là-dessus une longue lettre où je tâchois de réunir toutes les considérations capables de le consoler et de le fortifier. La lettre pour Ma étoit accompagnée d'une autre lettre pour un Chrétien nommé *Lao* Matthias, qu'il avoit adopté en qualité de petit-fils, et à qui il avoit ordonné de partir de Pekin pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter et les réunir dans la sépulture de nos Chrétiens à celles de sa famille. Le jeune homme partit avec un domestique, aussi Chrétien, à la suite d'un mandarin à qui on l'avoit recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le confesseur de Jésus-Christ étoit déjà malade: ils arrivèrent à Ily le 24 juillet 1776. Ma alité depuis long-temps, n'avoit pour le servir

qu'un enfant Mongal qui pouvoit à peine lui donner à boire. A la vue de Matthias, le cher malade leva les mains et les yeux au ciel, et sa reconnoissance (car les âmes vraiment pieuses en sont aisément pénétrées) lui donnoit des forces. Il se mit à genoux sur son lit, adora le Seigneur, et rendit les plus vives actions de grâces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avoit daigné exaucer ses vœux. *C'est en effet*, disoit-il, *un bienfait au-dessus de ce que je pouvois attendre, de me voir venir de plus de mille lieues et à point nommé le secours que je demandois.*

La charité ne se cherche pas elle-même. Le premier usage que le confesseur de Jésus-Christ fit de ces secours, fut de pourvoir au soulagement d'un Chrétien nommé *Léon Pé* qui, depuis peu, avoit été pour la religion relégué à Ily, et donné pour esclave à un Mongal qui le traitoit fort durement. Ma Joseph savoit ce que Léon Pé souffroit, et étoit lui-même désolé de ne pouvoir y remédier. A l'aide de Matthias il entreprit cette bonne œuvre, et Dieu lui accorda la satisfaction de la voir réussir. Il obtint pour Léon une situation aussi douce qu'il pouvoit l'espérer dans son exil. Dès que celui-ci eut recouvré cette espèce de liberté, le patriotisme, les anciennes liaisons, plus que tout cela, la reconnoissance, bien plus encore, ce qu'un confesseur de Jésus-Christ doit sentir pour un autre confesseur de Jésus-Christ qui est sur le point d'aller recevoir le prix de sa confession: tous ces motifs réunis, dis-je, conduisirent d'abord Léon Pé chez Ma Joseph. Eh! qui pourroit vous peindre la tendresse, la joie, la consolation de cette première entrevue! Quelles vives actions de grâces ils rendirent l'un et l'autre à l'auteur de tout bien et à notre sainte et puissante protectrice la Sainte Vierge! Depuis lors, Pé donna à soigner son libérateur tout le temps que ses devoirs lui laissoient libre; c'est à lui que nous sommes redevables et du journal de

la dernière maladie de Ma Joseph, et du récit de quelques-uns des beaux sentimens que cette grande âme laissa apercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidèle et simple de ce que dit le journal que j'ai sous les yeux, tel qu'il est sorti du pinceau de Léon Pé, et dont la vérité est attestée par Matthias et son domestique, tous deux aussi témoins oculaires.

« Lorsqu'après ma délivrance, dit Léon Pé, nous fûmes tous réunis auprès du confesseur de Jésus-Christ, il nous dit: Vous devez savoir, et pour vous faire mieux connoître que c'est aux prières de mes chers confrères les congréganistes du saint sacrement de Pekin, que je suis redevable de toutes les grâces singulières que Dieu m'a faites par l'intercession de la très-Sainte Vierge, je dois vous dire que c'est un mercredi qu'est arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandois Matthias, mon petit-fils; que c'est aussi un mercredi qu'il est arrivé ici. O mon Dieu, c'est donc au moment où je me trouve alité et sans secours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir soin de moi, pour me faire produire dans mes derniers momens les sentimens que je vous dois; enfin lorsque j'aurai cessé de vivre dans cette terre infidèle, pour recueillir et conserver mes saintes images, mes livres et autres meubles de religion! N'est-ce pas là un bienfait spécial de la divine bonté, et une marque bien sensible de la protection de la sainte Mère de notre divin Sauveur? Avant votre arrivée, je gémissois, j'étois inconsolable, non pas de ce que le peu d'effets que j'ai ici restât à l'abandon après ma mort: car je vous avoue que tout cela et le reste ne m'est rien et ne m'occupe point du tout, mais sur ce que je deviendrois moi-même sans aucun secours sensible, à ce passage formidable du temps à l'éternité, et sur ce que deviendroient les objets de mon culte que je laissois exposés à la profanation des

mains infidèles. Voilà, dis-je, ce qui m'affligeoit. Mais depuis que vous êtes arrivés, ma douleur et ma tristesse se sont changées en joie et en consolation. Je dois tout cela aux prières de mes chers confrères, et j'espère, je suis même persuadé intérieurement, que ce sera aussi un mercredi que le Seigneur m'appellera à lui.

» Pour comprendre ce que signifie cette attention du confesseur de Jésus-Christ au mercredi, il faut savoir que Ma Joseph étoit depuis long-temps des deux associations du saint sacrement et du sacré cœur, établies dans notre église de Pekin. Il étoit même des assistans, lorsque j'en fus chargé en 1767, après la mort du père de la Charme; et lorsqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prières des assemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les mercredis dans les assemblées particulières des quatre classes, et je l'invitai à se joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont constamment assuré qu'il étoit fidèle à cette pratique, et qu'il y avoit une grande confiance. Telle est la raison de la dévotion particulière que Ma Joseph avoit au mercredi. »

Léon *Pé* continue ainsi son journal.

« Après nous avoir fait cette déclaration, le confesseur de Jésus-Christ donna les images et les livres à Matthias, en lui disant: Ce sera vous qui serez chargé de tout; pour moi, renonçant désormais aux soins domestiques, je ne veux plus m'occuper que de celui de mon âme et de l'éternité. Seulement, que pendant le jour il y ait toujours à portée de moi un des deux domestiques, et qu'ils se succèdent tour-à-tour pour me rendre les services qu'exige l'état de foiblesse où je suis réduit. Ces arrangemens une fois pris, il commença vraiment dès-lors à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps en temps, il se faisoit lire dans le livre des quatre fins de l'homme, ou dans ceux qui traitent

de la purification du cœur, et de l'acquisition des vertus. Les dimanches, c'étoit l'évangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés; les autres jours, c'étoit surtout la vie du saint du jour, et les méditations qui sont à la suite dans l'année sainte. Sur ce que quelquefois on lui proposoit d'user d'un peu plus de recherche, soit dans la nourriture, soit dans ses habits, il fit défense de lui jamais proposer rien de pareil, et ordonna au contraire qu'on l'avertît sans cesse du soin de se mortifier et de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au surplus que dans ses conversations, qui étoient toujours des choses de Dieu, il nous répétoit souvent ces paroles : *J'espère et je crois que Dieu m'appellera à lui un mercredi.*

. . » La joie que lui avoit causée notre arrivée paroissoit avoir fait sur lui une heureuse révolution, qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il étoit beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever, et nous avions déjà eu le plaisir de le voir aller et venir, et sortir même de sa chambre sans le secours d'un bâton. (J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces jours de convalescence qu'il m'écrivit une courte lettre dans laquelle il m'annonçoit sa maladie commencée vers Pâques, et me remercioit de ma dernière lettre dont j'ai parlé plus haut. Le reste du billet n'est que l'expression de ses sentimens de soumission, d'abandon, de défiance de lui-même, du désir de mourir et d'expier ses péchés par sa mort, et de tous les autres sentimens qui caractérisent les saints). Je reviens au journal. Après l'octave de l'Assomption, le mal reprit le dessus; son estomac rejetant toute nourriture solide, ne supporta plus que le lait et l'eau de riz. Parmi les remèdes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le *gin-seng* à petites doses pour le for-

tifier. Tout fut inutile. Dès le 13 septembre, il ne gardoit plus ni la nourriture ni les remèdes. Il en vint bientôt jusqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainsi jusqu'au 22, qu'il commença à rejeter le peu d'eau qu'on lui faisoit avaler. Sentant alors sa fin approcher, il se fit apporter et placer son crucifix à portée de sa vue affoiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvoient s'éloigner de cet objet, et les sentimens qu'il lui inspiroit lui faisoient répandre sans cesse des larmes qui achevoient d'épuiser et de purifier la victime.

» Pour nous conformer à ses désirs et aux ordres qu'il nous en avoit donnés, nous l'avertissions de temps en temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison et de sa famille, et nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avoit lui-même dictées : *Jésus, fils de Dieu, sauvez-moi, et pardonnez-moi mes péchés. Marie, mère de miséricorde, priez pour moi. Mon saint Ange Gardien, saint Joseph mon saint patron, intercédez pour moi auprès du trône de Dieu : obtenez-moi une augmentation de grâces et de forces : défendez-moi des dangers et des tentations de la dernière heure.*

» La situation du cher malade varia pendant huit jours, et son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avoient données quelques personnes infidèles. Digne confesseur de Jésus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modèle, ne se souvenir des injures reçues et déjà pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus solennel et y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avoient offensé, les assura qu'il leur avoit pardonné de tout son cœur. Ensuite il les conjura de lui accorder aussi le pardon de ses fautes.

» Le dimanche 29 septembre, jour de saint Michel, le mal augmenta tout à coup au point que nous crûmes qu'il alloit passer. Nous récitâmes les prières des agonisans. Le lundi 30, la journée fut meilleure, et les crises recommencèrent comme le 29. Le mardi, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge bénit; et sa foiblesse extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à sa bouche, il nous pria de le lui donner à baiser. Les crises continuèrent jusqu'après minuit. Alors Matthias le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Leon Pé resta auprès du malade pour lui suggérer différentes courtes prières qu'il termina vers le jour par les litanies de saint Joseph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Léon allât se reposer, et Matthias vint le remplacer et continuer à lui suggérer de bons sentimens. Le confesseur de Jésus-Christ, ramassant alors un peu de forces, se jeta au coup de Matthias, et l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspiroit sa reconnoissance pour toutes les peines que ce jeune homme avoit souffertes en venant le joindre de si loin, et le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

» A l'effort qu'il venoit de faire succéda une plus grande foiblesse qui l'avertit qu'il touchoit à sa fin. J'ai fait, dit-il à Matthias, mes prières avec Léon Pé : j'ai besoin à présent de prendre du repos. Il fut tranquille en effet jusque vers huit heures, où il survint un redoublement critique. Léon Pé averti, s'approcha du malade, et lui cria de moment à autre : *Jésus, ayez pitié de moi; Marie, priez pour moi*, etc. Pendant ce temps-là, j'avois, dit Matthias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, et j'y voyois peinte, de la manière la plus vive, l'expression même de la douleur, de la contrition et d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave *Talikia*

pour chasser les mouches. Comme c'étoit la fête de l'Ange Gardien, patron particulier de la première classe de la congrégation, et l'heure à laquelle les congréganistes assemblés la célébroient à Pekin, nous nous mîmes à faire à voix basse dans la chambre du malade les prières propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange Gardien, que Talikia s'écria : Venez vîte, mon maître va mal. Nous nous approchâmes en lui suggérant de nouveau les mêmes sentimens que dans les crises précédentes. Le cher malade ne pouvoit plus prononcer; mais il nous faisoit entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous suivoit d'esprit et de cœur. Ce fut ainsi que la paix et la sérénité peintes sur le visage, il rendit l'esprit à son Créateur, le mercredi 2 octobre 1776, à neuf heures du matin, après sept ans quatre mois et quelques jours d'exil pour la foi de Jésus-Christ; et nous Léon Pé et Matthias Lao certifions, comme témoins oculaires, que tout ce que nous avons écrit dans ce journal est conforme à la vérité. Fait à *Ily*, le 20 de la 8.e lune de la quarante-unième année de Kien-long. »

Après la mort et les obsèques, on pensa à faire brûler son corps, comme il l'avoit lui-même ordonné et comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine. On s'aperçut bien qu'il s'agissoit d'emporter les cendres du défunt; et soit que la loi le défende pour ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la loi par haine particulière contre le christianisme, il fallut acheter bien cher la permission, tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin Matthias et son domestique, chargés de ce respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, et n'arrivèrent ici que le dimanche, dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étois parti pour aller à quinze lieues d'ici au midi, visiter la nouvelle

mission de Pat-chrou. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit et sans concours, pour ne point occasioner de recherches, ils allèrent déposer les cendres du confesseur de Jésus-Christ avec celles de son père, de sa mère et de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe et faire l'absoute dans la chapelle de la sépulture, toute sa famille s'y étant assemblée pour cela. Un mois après les cérémonies accoutumées, qui furent faites tandis que je célébrois la fête des saints Anges avec mes congréganistes (parmi lesquels il y a sept frères, cousins ou neveux de Ma Joseph), le père Bourgeois alla pour le bout de l'an dire la messe dans la chapelle domestique de la veuve, où elle communia avec sa bru, ses filles, petites-filles et quelques autres de ses plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes sans pompe, mais avec vénération, à l'illustre confesseur de Jésus-Christ, *Ma Joseph*, ou *Tching-te*.

LETTRE

Du révérend père Cibot, missionnaire, au révérend père D....

A Pekin, le 3 novembre 1771.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

VOUS n'ignorez pas sans doute les persécutions que nous avons eu à essuyer ces années dernières, de la part des idolâtres. Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point on nous a noircis dans l'esprit des infidèles. Nous aurions tous été renvoyés sans une protection spéciale de l'Empereur, qui, connoissant mieux que personne la fausseté des accusations dont on nous charge ici, met toute sa gloire à nous défendre, et à nous conserver dans ses états. Dieu qui tient dans ses mains le cœur des rois, l'a tellement disposé en notre faveur, que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore. C'est un prince qui voit tout par lui-même; plein de droiture et d'équité, il ne souffre pas qu'on commette la moindre injustice. Doux et accessible, il écoute avec plaisir l'innocent qui se justifie; mais prompt et sévère, il humilie et punit l'oppresseur. Il ne paroît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire sur son esprit; il a des courtisans comme tous les princes de la terre; mais sa modestie et son rare mérite le mettent au-dessus de leurs louanges intéressées et de leur fade encens. Ce seroit ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce monarque l'âme la plus noble et la plus éclairée : je

laisse à un de nos pères, qui travaille à son histoire, le soin de les transmettre à la postérité.

Vous savez qu'on a commencé par attaquer les Missionnaires du tribunal des mathématiques. L'Empereur qui les estime et qui les honore de son amitié, n'en a pas plutôt été informé qu'il a défendu de les inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût. Vous me demanderez les raisons qui peuvent engager ce prince à nous protéger si puissamment; les voici. Outre l'affection singulière que l'auguste famille qui occupe le trône nous a toujours accordée, l'Empereur tient à nous, 1.° par l'habitude de l'enfance. Son grand-père Cang-hi, qui l'aimoit éperdument, vouloit toujours l'avoir avec lui, lorsqu'il daignoit admettre les Européens à sa cour, ou en recevoir des présens. 2.° Son gouverneur étoit plein de respect pour notre sainte religion, et il a si heureusement réussi à lui en inspirer une juste idée, que le premier ouvrage que Sa Majesté a publié, n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu de maximes et de principes qui supposent dans ce monarque la connoisssance la plus vraie et la plus étendue de la religion naturelle. 3.° Comme il avoit un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut sur le trône il s'attacha au frère Castiglione, dont il aimoit à se dire le disciple, et passa peu de jours de son deuil, sans l'avoir auprès de lui plusieurs heures. 4.° Les Européens ont beaucoup plus fait pour lui, et sous son règne, qu'ils n'avoient fait sous Cang-hi, son grand-père; la raison en est que ce prince étant jeune encore, chacun s'est efforcé dans la suite de justifier la haute idée qu'on avoit conçue de ses belles qualités. 5.° Ce prince a reconnu qu'il avoit été trompé par nos accusateurs; que Neoi-kong, son premier ministre, nous avoit calomniés; qu'on avoit persécuté et mis à mort plusieurs Missionnaires injustement, et qu'enfin on étoit résolu à nous perdre, à quelque

prix

prix que ce fût. Cependant, comme s'il eût ajouté foi aux discours injurieux qu'on tenoit contre nous, il a fait examiner notre conduite; et après s'être bien assuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre; et en effet, il est actuellement si prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Pekin, de Macao et de Canton, n'ont plus aucun pouvoir à la cour. Mais voici qui vous étonnera : croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'Empereur? Ce prince loue trop les Européens; il dit hautement et à tout le monde, que ce sont les seuls qui entendent l'astronomie et la peinture, et que les Chinois *sont des enfans auprès d'eux*. Vous sentez combien cette préférence doit offenser une nation orgueilleuse, qui regarde comme barbare tout ce qui n'est point né dans son sein. L'année dernière, le tribunal des mathématiques fit une faute considérable; l'Empereur n'en accusa que les Chinois, disant que les Européens en étoient incapables. J'aurois beaucoup d'autres choses semblables à vous marquer, si le temps me le permettoit; je me contenterai d'ajouter que l'Empereur est plus attentif à nous obliger, que nos ennemis ne sont ardens à nous nuire. Mais qui sait si tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la suite? L'Empereur ne vivra pas toujours; ce prince a soixante ans révolus, et commence à sentir les atteintes des infirmités de la vieillesse. Il est vrai que les *Ago* (on appelle ainsi les fils des empereurs) sont des princes fort équitables et fort doux, et nous en recevons de temps en temps des marques d'estime et de bonté qui semblent devoir nous rassurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'Empereur a huit enfans. Le huitième se trouvant en pénitence à Haitien, pendant que la cour étoit à la capitale, venoit souvent voir nos ouvrages, et causer avec nous. Il

me fit une fois l'honneur de m'appeler dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, et m'accabla de caresses. Les Tartares sont naturellement affables, et aucun prince de l'Europe ne traiteroit des étrangers comme on nous traite ici. Le frère de l'Empereur, qui aimoit le frère Attiret, venoit très-fréquemment à notre petite maison de Hai-tien, pour le voir peindre; c'est cependant celui des princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards et de démonstrations d'amitié. Un jour ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre; une image du Sauveur que j'avois à mon oratoire fut long-temps le sujet de notre entretien. Mais hélas! que les grands sont éloignés du royaume du ciel! après lui avoir exposé les preuves sur les quelles est fondée notre sainte religion, il m'avoua qu'elle lui paroissoit belle et sublime; puis changeant tout à coup de discours, il me jeta sur d'autres matières, comme l'astronomie et la peinture, dont il a une connoissance très-étendue, et finit par m'assurer de son sincère attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin-germain de l'Empereur, qui a une estime singulière pour les Français; il est aimable, sait beaucoup, parle avec grâce, et nous comble tous d'amitié; mais il souffre difficilement qu'on traite de la religion devant lui. Ce n'est pas qu'il soit attaché aux superstitions de son pays, car il méprise souverainement et les idoles et leurs ministres; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'exposer des familles, a bien du pouvoir sur des cœurs qui ne sont pas absolument détachés des biens périssables de la terre. Quoique la religion catholique soit tolérée dans l'Empire, les Chrétiens ne laissent cependant pas d'y avoir beaucoup à souffrir, malgré la protection que l'Empereur daigne nous accorder; et il arrive presque toujours que ceux qui se convertissent se trouvent dans le cas de

perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la persécution de cette année, qui a duré près de six mois, il a paru un édit par lequel est condamnée la religion comme contraire aux lois de l'Empire, et en même temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'Empereur, les ministres, les grands en sont si convaincus, qu'ils n'ont voulu condamner personne à mort; on ne prétendoit qu'intimider les Chrétiens: en voici une preuve frappante.

Un jeune néophyte que je connois beaucoup, alla dans le fort de la persécution se présenter à un mandarin, ennemi juré du christianisme, et demanda instamment qu'on le fît mourir, lui, sa femme et son fils, qui pouvoit alors avoir un an. Il fut renvoyé comme un insensé, et on lui dit en le congédiant, qu'on n'avoit aucun ordre de faire mourir les Chrétiens. Cependant l'arrêt de proscription étoit affiché dans tous les carrefours de la ville; nos néophytes venoient à l'église à l'ordinaire, et l'on feignoit de n'en être pas instruit. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ceux qui avoient eu le malheur d'apostasier étant mis publiquement en pénitence, on affectoit de l'ignorer. Un mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'Empereur se contenta d'envoyer chercher trois de ses ministres pour l'engager à renoncer à sa religion. On employa les promesses, les caresses et les menaces; tout fut inutile. Il protesta constamment qu'il étoit Chrétien, et qu'il obéiroit à l'Empereur dans tout ce qui ne seroit pas contraire à sa conscience. Voyant donc qu'on ne pouvoit le faire gauchir, on le renvoya. On sait qu'il continue à venir à l'église, et on ne fait pas semblant de s'en apercevoir. La persécution finit par une assemblée générale des officiers de la police, qui fut convoquée par le gouverneur de la ville, et où il fut

décidé qu'on n'avoit aucun reproche à faire aux Chrétiens, et qu'on cesseroit les poursuites. Vous allez dire que ces faits que je vous garantis vrais, et dont j'ai été le témoin, vous font trembler sur le sort d'une nation qui voit la lumière et lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, et j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'histoire de l'Eglise, qu'au temps même où la cour traitoit cette grande affaire, elle fermoit les yeux sur les cruautés que quelques chefs de bannières exerçoient sur leurs gens, pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avoit un néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cents coups de fouet; ensuite on le fit mettre à genoux sur des morceaux de porcelaine, et dans cette posture deux hommes vigoureux et robustes eurent ordre de le tenir constamment pendant un espace de temps si considérable, qu'il tomba enfin épuisé et presque sans mouvement: mais, grâces à Dieu, il est resté fidèle jusqu'au bout. D'autres ont été suspendus les pieds en l'air. Quelques-uns ont été couchés tout nus sur des quartiers de glace; plusieurs sont presque morts sous les coups de bâton. J'épargne à votre sensibilité le récit douloureux des cruautés inouies qu'on a fait endurer aux paysans des environs de Pekin; c'est contre eux que les persécuteurs ont réuni tous leurs efforts; il n'y avoit cependant aucun ordre de faire mourir; aussi, lorsqu'on faisoit sortir les Chrétiens de leurs cachots, on avoit grand soin d'exiger des billets de vie et de santé de ceux à qui on les remettoit: car s'il en fût mort quelqu'un dans les prisons, le mandarin qui en étoit chargé auroit été cassé et puni sur le champ.

Ici, mon révérend père, il me semble que vous me demandez si, au milieu de tant de sujets de douleur, nous n'avons rien qui nous console. Oui, le

Seigneur, en nous frappant d'une main, essuie nos pleurs de l'autre. Voici quelque chose qui vous édifiera. Une dame respectable par son âge et par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Pekin, et se propose d'en faire une communauté de femmes et de filles dévotes: elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle et de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette communauté naissante y a fait bâtir une petite chapelle, qu'elle a ornée fort proprement. Nous y disons la messe tous les jours, et nous y exerçons les autres fonctions de notre ministère avec une paix et une tranquillité qui feroient croire volontiers que nous sommes dans le pays le plus catholique du monde.

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune prince il y a cinq ans; deux de ses frères viennent d'obtenir la même grâce; leur père même semble vouloir s'approcher de la lumière de l'évangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos pères portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un prince, laquelle étoit à l'article de la mort, et pour lui administrer les derniers sacremens. Cette princesse étoit enfermée dans son palais depuis son mariage, et n'avoit pu recevoir qu'une fois la sainte communion. Son époux qui l'aimoit et la respectoit a consenti à tout, et elle est morte dans les sentimens de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéressans, qu'il seroit trop long de vous raconter, pour me recommander à vos saints sacrifices, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis, etc.

LETTRE

Du révérend père Cibot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monsieur.....

A Pekin, le 11 juin.....

MONSIEUR,

JE voudrois bien que mes affaires me permissent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré; mais nous sommes ici à la veille d'une grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins et de travail; c'est la fête du sacré cœur de Jésus, qui, comme vous savez, est établie à Pekin depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solennité, dont le récit vous édifiera. Mais avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local et de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célèbre est la chapelle de la congrégation du saint sacrement. Cette chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre, environnée d'une galerie couverte qui est devant notre église. La grande cour est à peu près comme celle des pensionnaires de la Flèche. On en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'église, et elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la congrégation. Comme la congrégation seroit trop petite pour la célébration de la fête, on l'alonge de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre pieds. Cet arc de triomphe est couvert de pièces de soie de

différentes couleurs, entrelacées en différentes manières, et suspendues en forme de guirlandes et de festons; toute la tente est ornée de banderoles et d'autres ornemens chinois. Nos lettrés chrétiens n'ont pas manqué d'y semer des inscriptions à la louange du sacré cœur de Jésus; comme elles sont écrites sur de longues pièces de satin blanc, et enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de soie de diverses couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat et à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où se placent les musiciens; il s'avance dans la cour de plusieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui sert de fond, et relève fort agréablement le frontispice de la chapelle par sa petite balustrade de soie, son tapis, ses vases à fleurs, et les pièces de satin dont il est orné. Tout le pavé de la cour est couvert de nattes fines, de toiles peintes et de tapis rares et précieux, sur lesquels on met de petits carreaux, qui sont les seules chaises des églises chinoises. Les degrés qui mènent à la chapelle sont absolument couverts de tapis, ainsi que le pavé; et quoique l'église soit petite, sa galerie, ses deux rangs de colonnes, ses murailles mêmes: tout est embelli de manière à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La congrégation du sacré cœur, qui est unie avec celle du saint sacrement, est à la tête de toutes les autres; mais la congrégation des musiciens et celle des hommes qui répondent la messe se joignent à elle pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les *Lettes édifiantes* le beau plan de la congrégation du saint sacrement, dont les fonctions principales consistent à baptiser et à instruire les enfans, à avoir soin des pauvres et des malades, à exciter les âmes tièdes à la dévotion, et les Chrétiens scandaleux à la pénitence, et enfin à prêcher aux idolâtres la loi de Jésus-Christ.

La congrégation des musiciens est chargée du chant et de la symphonie des grandes fêtes. Les pères y lèguent leurs places à leurs enfans; les nouveaux néophytes qui ont du talent y sont admis, et quoiqu'elle se renouvelle sans cesse, elle se soutient à merveille. J'y connois actuellement trois princes, plusieurs mandarins, et un grand nombre de pauvres néophytes, qui dérobent au travail dont ils subsistent, les momens qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu. Le baptême y rend tout le monde égal. Pour la congrégation de ceux qui servent la messe, elle est composée d'une quarantaine de jeunes néophytes choisis pour nous servir de clercs dans toutes les fonctions ecclésiastiques. Imaginez-vous un petit séminaire. Grâces à la modestie, à la gravité et au zèle de ceux qui le composent, nous sommes en état de faire toutes les cérémonies de l'Eglise, avec la solennité et la dignité que demande le culte divin. Vous ne sauriez croire, Monsieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeunesse étudie et observe la manière dont nous célébrons les fêtes. O que la religion est aimable dans ses joies! C'est un véritable triomphe dans les familles, quand un enfant a été admis pour servir le prêtre à l'autel un jour de cérémonie. La raison en est qu'on ne prend que les mieux instruits. Un vieillard préside à leur instruction; c'est ordinairement un homme grave et sévère, qui ne leur fait pas grâce de la moindre rubrique, principalement les jours de grandes fêtes, comme celle du sacré cœur de Jésus. Il est inutile d'ajouter que notre église française étant la seule où celle-ci se célèbre, les néophytes de toutes les autres églises y viennent en foule; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire, quand les travaux de la campagne le permettent, nous y voyons arriver des néophytes de cinquante et soixante lieues, quelquefois de plus loin. Pour moi, je ne suis pas

encore fait à voir sans verser des larmes, de bons paysans qui font de pareils voyages, en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là. Les vieillards disent toujours que c'est pour la dernière fois, et l'attrait d'une communion leur fait oublier leur foiblesse. Cette année même, où le démon souffle partout le feu de la persécution, ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire, au risque d'être pris et jetés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après-midi du jeudi de l'octave du saint sacrement, tout étant préparé et les Chrétiens assemblés, les Missionnaires, après avoir fait leur prière dans la chapelle, viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets, des cantiques et des différens morceaux de symphonie que la congrégation des musiciens a préparés pour le lendemain. Cette répétition dure plus d'une heure; elle a coûté bien des jours d'étude. Les Missionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens et à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réussi cette année au gré de tout le monde, et les anciens, qui sont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés. La répétition de la musique étant finie, les néophytes récitent, avec de petites reprises en chant, les prières chinoises qui leur servent de premières vêpres, mais qui sont souvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-là, tout le monde est à genoux dans le silence le plus respectueux et le plus profond. Les plus petits enfans mêmes, grâce à la bonne éducation qu'ils ont reçue et à la gravité naturelle de leur nation, y sont d'une modestie admirable; aussi l'exercice préparatoire qui précède la procession, est plutôt un simple usage qu'une précaution nécessaire. Chacun a vu d'avance sur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir et ce qu'il doit y faire. On y voit de petits chantres de

dix à douze ans, qui ne cèdent en rien pour la dévotion aux plus fervens novices. Tels sont aussi ceux qui sont destinés à jeter des fleurs devant le saint sacrement.

Les néophytes qui n'ont point d'emplois particuliers, profitent de ce qui reste de temps jusqu'au souper des Missionnaires pour se confesser. Les confessions recommencent après la prière du soir, qu'on chante à l'église à l'ordinaire, et durent jusqu'à dix heures, parce que les néophytes étrangers demeurent à l'église, et que tous ceux de la ville qui trouvent place dans les salles destinées à cet usage, ne s'en retournent pas chez eux. Outre cela, plusieurs passent la nuit sous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller sur les décorations. Les confessions recommencent à trois heures et demie, et durent toute la matinée. A quatre heures, se dit la première grand'messe, avec musique et symphonie. Il y a un motet à l'exposition du très-saint sacrement. La symphonie qui est sous la tente remplit les intervalles des messes; celle qui est dans la chapelle a ses temps marqués dans chaque messe; les musiciens sont en surplis et à genoux sur deux lignes, au-dessous de la table de communion. Les messes finies, on chante solennellement les grandes prières; la tente est alors aussi pleine que la chapelle. Après les prières vient le sermon; puis la troisième grand'messe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantoit une seconde vers les six heures; on ne la commence pas d'abord, afin de donner le temps à tout le monde de se préparer à l'entendre, et aux musiciens celui de prendre une tasse de thé. Ce petit vide est rempli par la grande symphonie de la tente, et par la réception des nouveaux congréganistes. La dernière grand'messe dure une heure et demie, et finit par la bénédiction du saint sacrement, qui est précédée d'une amende honorable, pendant

laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte ensuite le très-saint sacrement en procession, et voici l'ordre qui s'observe dans la marche.

Après la croix, sont quatre petits chantres en longues robes de soie violette et en bonnet de cérémonie; suit la partie des musiciens, qui sont en habits séculiers; vient ensuite la congrégation du sacré cœur, avec les musiciens en surplis, et quatre petits chantres en aube, avec des ceintures de soie de diverses couleurs, des rubans et des crépines d'or. Immédiatement après, sont deux porte-encensoirs, deux porte-navettes et deux enfans en aube et en rubans de soie; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs et en sèment sans discontinuer devant le saint sacrement. Les turiféraires et les fleuristes se succèdent et se relèvent tour à tour pour encenser ou jeter des fleurs, et ce changement se fait avec un ordre qui ne varie jamais. Le maître des cérémonies suit en surplis, et il ne fait que présider. Deux des principaux membres de la confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très-saint sacrement; le prêtre qui le porte est environné de ses acolytes, et suivi des Missionnaires, qui tiennent chacun un cierge à la main. J'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'église, il y a des enfans de chaque côté du chemin, tenant à hauteur d'appui de longues pièces de soie de diverses couleurs. Les deux chœurs de musique chantent sans interruption et sans confusion, et leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes et des turiféraires.

Quand la croix entre dans l'église, les tambours et les autres instrumens se font entendre, et continuent jusqu'à ce que le très-saint sacrement soit sur l'autel; ce troisième corps de musiciens se trouve au jubé qui est dans le fond de l'église. Le saint sacrement passe au milieu des congréganistes, qui

sont à genoux un cierge à la main ; le reste des néophytes est derrière eux et remplit l'église : tous ceux qui sont en surplis, et il y en a plus de cinquante, vont se ranger au sanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encensemens et les prières, il se fait un petit silence qui finit par une symphonie et une musique universelle, au moment que le prêtre se tourne pour donner la bénédiction. Si l'on pouvoit avoir l'âme assez dure pour voir sans verser des larmes, une pareille cérémonie dans la ville du monde la plus idolâtre, et où le glaive de la persécution est sans cesse levé sur nos têtes, on ne résisteroit pas dans ce dernier moment, surtout si l'on étoit à portée d'entendre les soupirs et les sanglots que la musique étouffe par son bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon artisan, qui s'étoit fait instruire pendant un mois pour se préparer au baptême, a eu tout à coup un crachement de sang qui lui a fait garder le lit plus de trois semaines. Tout le monde étant infidèle dans sa famille, il s'est trouvé hier sans aucun secours spirituel. Dans cette extrémité, il m'a envoyé demander le baptême, parce que, disoit-il, il n'avoit plus que quelques jours à vivre. Je compte le lui donner demain. Quoiqu'il ne sache pas encore toutes les prières que nous exigeons des néophytes, je ne balancerai point, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le médecin qui l'a vu et qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part, que si je ne pouvois aller le trouver, il viendroit me trouver lui-même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venoient recevoir l'extrême-onction à l'église par la même raison, ne mourussent entre mes bras ! Oui, j'ai vu des miracles de grâce plus étonnans que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution; on a voulu y comprendre les Missionnaires, mais la cour s'y est opposée. J'attends le mois de novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du père Bourgeois, missionnaire de Pekin.

A Pekin, le 18 septembre 1773.

L'ANNÉE dernière (1772) il s'est élevé dans l'Empire plusieurs persécutions. Les Missionnaires des missions étrangères en ont essuyé une dans Sut-chuen où ils travaillent avec succès. Le mandarin de ces cantons avoit arrêté quelques Chrétiens. Il en donna avis à l'Empereur qui répondit ces mots: *Cela suffit; je le sais.* Les choses, suivant la jurisprudence de l'Empire, devoient en rester là; cependant le vice-roi du Sut-chuen, je ne sais par quel motif, entreprit de pousser l'affaire. Ce mandarin nommé *Koei-Lin*, étoit alors à la tête des troupes qui sont occupées à faire la guerre aux *Miaotze* (sorte de brigands) de ce pays-là. Ce vice-roi écrivit apparemment à l'Empereur qu'il étoit probable qu'il y avoit de ces rebelles parmi les Chrétiens, et que dans les circonstances d'une guerre dangereuse, il étoit de la sagesse de les rechercher sévèrement. C'étoit prendre l'Empereur par l'endroit sensible; car on se défie toujours ici de la fidélité des Chrétiens, et je ne sais pourquoi deux cents ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard. L'Empereur donna sur le champ ordre aux grands mandarins des provinces de Koei-tcheou et

du Sut-chuen de s'assembler sur les frontières, de faire subir aux Chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, et de l'informer de tout exactement. Les mandarins s'assemblèrent vers le mois de mars: ils firent comparoître les Chrétiens chargés de chaînes. On ne leur épargna pas les tortures. Un nommé *Kiang*, qui étoit le catéchiste de ces cantons, avoit pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'Empire.

Les mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'Empereur. Ils convinrent de bonne foi que les Chrétiens ne sont point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'Empire; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti; qu'ils prient trois fois le jour, et tous les sept jours plus qu'à l'ordinaire; qu'ils observent des jeûnes pour se mortifier, etc. Après un pareil début, il étoit naturel de s'attendre à des conclusions bien modérées; jamais cependant on n'opina ici plus sévèrement contre les Chrétiens. Les mandarins demandent à l'Empereur que la religion chrétienne soit mise désormais au rang des mauvaises sectes de l'Empire; que les Chrétiens soient arrêtés partout; que sans autre forme de procès les chefs soient étranglés, et le simple Chrétien, après avoir reçu cent coups de *pant-se*, envoyé en exil à trois cents lieues: qu'arrivé au lieu de son exil, il en reçoive encore trente : que les mandarins subalternes qui n'ont pas recherché avec soin les Chrétiens, soient abaissés de deux degrés, et que les voisins qui n'ont pas dénoncé leurs voisins Chrétiens, soient condamnés irrévocablement à trente coups de *pant-se*. L'Empereur ayant reçu cette requête, l'envoya sur le champ au tribunal des crimes selon l'usage. Tandis qu'elle s'examinoit, la justice divine poursuivoit déjà le

vice-roi du Sut-chuen. Il fut accusé auprès de l'Empereur de n'avoir pas soin des troupes à la tête desquelles il se trouvoit; qu'il les avoit envoyées contre l'ennemi, tandis qu'il étoit dans son palais uniquement occupé à s'amuser et à faire bonne chère. On lui reprochoit surtout qu'un jour ayant appris que ses troupes étoient entourées d'ennemis sans pouvoir avancer ni reculer, il avoit dit : *Laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront.*

A ces nouvelles, l'Empereur fut transporté de colère : il envoya sur le champ son premier ministre dans le Sut-chuen pour juger Koei-Lin selon la rigueur des lois. On s'attendoit qu'il seroit coupé en morceaux; mais le ministre, ami secret de Koei-Lin, adoucit les choses, et ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines après sa requête à l'Empereur pour faire bannir à trois cents lieues les Chrétiens du Sut-chuen.

Cependant le tribunal des crimes se disposoit à répondre à l'Empereur : il le fit le 25 août. Il mitigea le dispositif des grands mandarins; il ne mit point la religion chrétienne au nombre des mauvaises sectes de l'Empire; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avoient faite qu'on punît les mandarins qui n'avoient pas été assez vigilans, et qui dans la suite ne le seroient pas assez à rechercher les Chrétiens : il approuva tout le reste, excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé *Kiang* qui avoit disparu. *Quand il sera pris*, disent les juges, *on l'examinera, puis on le jugera.*

L'Empereur confirma le même jour la sentence du tribunal par ces deux mots courts, mais efficaces : *Y Y* (qu'il soit fait ainsi). Cette affaire fut si secrète que nous n'en sûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie et que l'arrêt

fut parti pour le Sut-chuen. Nous ignorons même encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'il y étoit dit qu'on obligeroit les Chrétiens exilés à renoncer à la foi avant leur départ : Dieu veuille qu'ils préfèrent la mort à l'infidélité. Nous ne cessons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort qui sait faire triompher la foiblesse même au milieu des tourmens les plus rigoureux.

Une chose nous étonne. Nous savons que M. Glayot, prêtre des Missions étrangères, fut arrêté dans le Sut-chuen, il y a deux ans, et qu'il fut mis en prison. La distance des lieux ne nous a pas permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux confesseur de Jésus-Christ. Nous comptions qu'il en seroit parlé dans cette occasion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'Empereur ayant quelques égards pour nous, qui sommes à Pekin à son service, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles.

La persécution s'est approchée de nous. Une querelle survenue entre un jeune lettré chrétien et un idolâtre, l'excita à Yut-cheou, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le mandarin du lieu, soit dans l'espérance d'obtenir sous main une grosse somme d'argent, soit par haine pour notre sainte religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les Chrétiens qu'il put découvrir; il les fit battre à plusieurs reprises. Il répétoit souvent, dans les accès de sa fureur, qu'il ne seroit pas mandarin de Yut-cheou, s'il ne venoit point à bout de détruire la religion. Il auroit bien voulu que les grands mandarins entrassent dans ses vues de destruction : il alla les trouver, il les pressa; mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans sa main, les disposa favorablement. Ils reçurent froidement le mandarin; ils ne voulurent point porter l'affaire, ni à l'Empereur, ni aux grands tribunaux,

tribunaux. Tout ce que put faire le mandarin de Yut-cheou, fut d'impliquer trois ou quatre Chrétiens de Suen-hoa-fou dans la persécution qu'il auroit voulu rendre universelle : il les accusa; ils furent arrêtés et battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'est ainsi que le mot de persécution retentit tous les jours à nos oreilles; heureux si celui d'apostasie n'y retentissoit jamais!

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laisse pas sans consolation. A soixante lieues de Nant-chang, capitale du Kiang-si, il se forme une nouvelle chrétienté. Le Missionnaire y baptise près de cent adultes, toutes les fois qu'il y va. Il me disoit dernièrement qu'il étoit enchanté de la foi et de la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Il m'en raconta quelques traits. En voici un que j'entendis avec satisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout à coup. De huit personnes dont elle étoit composée, il n'en resta pas une en état de servir les autres. Malheureusement, dans cet endroit ni dans les lieux circonvoisins, il n'y avoit point de Chrétiens. Les païens les laissèrent sans secours. Un bonze fameux dans le pays, promit de les guérir tous, pourvu qu'on lui permît de faire ses superstitions et qu'on lui donnât de l'argent. Le chef de la famille, peu instruit et ne connoissant pas assez le mal qu'il alloit faire, consentit à tout. Le bonze se logea devant la chambre des malades, mit son idole sur une table, et fit pendant quelques jours toutes sortes de superstitions sans aucun effet, si ce n'est que le mal empira. Cette nouvelle se répandit; elle parvint aux Chrétiens fervens dont je viens de parler, et qui étoient à vingt ou trente lieues de là. Au récit de ce qui se passoit, ils jetèrent de grands cris de douleur. Jeunes et vieux, tous partirent à l'instant pour aller délivrer leurs frères coupables et si dangereusement malades. Voyant le bonze à la porte, ils ne purent

s'empêcher de lui témoigner le souverain mépris qu'ils avoient de son idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenoit à la main. Le bonze frémit, et en se retirant, il fit mille sortiléges sur le chemin par où les Chrétiens devoient s'en retourner; cela n'aboutit à rien; mais en arrivant à sa maison, il trouva son fils rendant le dernier soupir. Les Chrétiens entrèrent dans la chambre des malades, et le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit: « *Mes frères, qu'avez-vous fait? Et qu'avons-nous aperçu à votre porte? Avant tout, frappez-vous la poitrine, demandez pardon à Dieu, et espérez tout de sa miséricorde.* En finissant ces paroles, ses yeux tombèrent sur un enfant qui alloit mourir. Il s'avança, et fit sur lui le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les autres Chrétiens se mirent à genoux pour prier. L'enfant au lieu de guérir, parut plus mal; on s'écria, *il se meurt*, et l'on se mit à pleurer. Le bon vieillard ne perdit point confiance: il reprocha à ses frères leur peu de foi; et faisant le signe de la croix sur l'enfant une seconde fois, il le guérit sur l'heure. Les autres malades guérirent aussi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui est arrivé sous mes yeux à Pekin. Un eunuque avoit une maladie qui l'avoit fait chasser du palais. Ce misérable ne savoit où se retirer, et n'avoit aucune ressource. Deux bonnes veuves chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles eussent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour et nuit elles en prenoient soin, et même elles retranchoient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention étoit de le convertir. Après trois mois d'attentions et de soins, elles s'enhardirent à lui dire un mot de la religion. L'eunuque infidèle, comme si le démon se fût emparé de lui, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, et sortit brus-

quement, en menaçant d'aller les accuser d'être chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, et vécurent dans la crainte pendant plus d'un mois. Alors l'eunuque ayant mangé le peu qui lui restoit, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint: elles le reçurent avec la même bonté. L'eunuque ne put y résister; il leur dit : *Il n'y a que la vraie religion qui puisse vous inspirer les sentimens que je suis contraint d'admirer en vous depuis si longtemps. Instruisez-moi; je sens que je mourrai bientôt. Je veux être Chrétien, et mourir comme vous dans la grâce du Seigneur du ciel.* Elles l'instruisirent, il fut baptisé, et peu de temps après il mourut dans de grands sentimens de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différens traits édifians, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune personne de la famille impériale. Elle s'appeloit *Marie*, et descendoit directement de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ qui, sous Yong-tching, moururent pour la foi. Le père Parennin a donné leur histoire dans les *Lettres édifiantes* de 1724.

Quelque temps avant la fête du saint Sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de se confesser. Comme elle n'avoit encore que onze à douze ans, elle vint à l'église (passé cet âge, les personnes du sexe ne sortent plus). Après la confession, le Missionnaire lui dit : *Je crois que par la miséricorde de Dieu vous êtes bien avec lui; mais vous êtes jeune, ce pays-ci est plein de dangers pour la vertu; qui sait si vous vous soutiendrez, et si un jour vous n'offenserez pas le bon Dieu mortellement? Je vous avoue que cette pensée me fait trembler pour vous.*

Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, *j'aimerois mieux mourir que d'offenser Dieu. Si cela est*, ajouta le Missionnaire, *je vous conseille de demander à la Sainte-Vierge, qu'elle vous obtienne la grâce de*

mourir plutôt que d'offenser Dieu mortellement. A l'instant, cette jeune personne se tournant vers une image de la Sainte-Vierge, qui étoit à l'oratoire du père, se mit à genoux, fit le *Ko-teou*, c'est-à-dire qu'elle frappa la terre de son front pour honorer la Sainte-Vierge : elle pria un moment, puis elle dit au Missionnaire : *Soyez tranquille, j'espère que la sainte mère m'exaucera.* Elle sortit bien contente, et le père très-édifié.

Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue ; ce n'étoit rien en apparence : elle demanda à venir à l'église encore une fois. Quoique je fusse dans le secret, j'avois peine à me persuader que cette espèce de mal pût avoir des suites : je lui dis ce que j'en pensois : elle ne répondit point. A peine fut-elle de retour chez elle, que cette enflure qu'on ne craignoit pas, dégénéra tout à coup en un cancer malin, qui en moins de vingt jours, malgré tous les soins qu'on pût y apporter, lui mangea une joue toute entière, un œil, la moitié du nez, la moitié de la bouche et de la langue. Elle faisoit horreur à voir ; et d'ailleurs cette énorme plaie sentoit si mauvais qu'on ne pouvoit en approcher. Elle soutint cet état avec une constance angélique, et mourut pleine de joie et de consolation.

Peu de temps avant sa mort, sa tante frappée d'une vertu si extraordinaire dans un âge si peu avancé, eut la pensée de se recommander à ses prières. *Ma fille*, lui dit-elle, *j'espère que le bon Dieu vous fera miséricorde ; ne m'oubliez pas auprès de lui ; priez-le de m'accorder la grâce de le bien servir. Je ferai plus*, reprit aussitôt la jeune fille : *si, comme je l'espère, Dieu me met dans son saint paradis, je le conjurerai de vous joindre incessamment à moi. Ce n'est pas là ce que je demande*, répliqua la tante avec émotion, sans penser à ce qu'elle disoit ; *vous êtes jeune, et vous n'avez pas eu beaucoup d'occasions*

d'offenser Dieu ; vous pouvez mourir avec confiance : mais moi, j'ai vécu long-temps, j'ai bien des fautes à expier ; ce que je demande, c'est seulement le temps de faire pénitence. La jeune Marie ne dit plus rien. Sa tante conçut qu'elle avoit obtenu plus qu'elle ne vouloit d'abord. Elle commença à mener une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fût d'un tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, toute la consolation que ressentent les Missionnaires à la vue des exemples de vertu solide et de tendre piété que leur offrent souvent les nouveaux Chrétiens de ces terres étrangères. En examinant la conduite admirable de la Providence sur ces nations, les prédicateurs de l'évangile sentent redoubler leur zèle ; ils brûlent du désir de reculer les limites de leur mission, et d'aller au-delà pour y faire connoître notre divin Sauveur. Nous sommes sur le point d'exécuter ce noble dessein et d'établir bientôt une nouvelle mission dans la Tartarie. En voici l'occasion.

J'appris, il y a quelques années, qu'une famille chrétienne de Canton, persécutée par ses maîtres idolâtres, avoit pris le parti de passer dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille. Elle avoit si bien caché sa fuite, que depuis vingt ans et plus qu'elle avoit quitté la Chine, on n'avoit jamais pu savoir dans quelle contrée elle s'étoit fixée : on savoit seulement qu'elle s'étoit retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si long-temps, touchoit vivement tous les Missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins? Un Européen ne peut pas passer la grande muraille. Toutes les fois que le Missionnaire chinois alloit de ces côtés-là, je lui recommandois de s'informer avec soin si l'on n'auroit pas ouï parler de cette famille abandonnée. Pendant plusieurs années, nos soins et nos sollicitudes furent inutiles. Les Chrétiens

qui sont le long de la grande muraille, n'en savoient pas plus que nous à cet égard. L'an passé, 1772, le Missionnaire désespéroit déjà du succès de ses recherches, et il se disposoit à revenir à Pekin, lorsque la Providence qui a ses momens, lui envoya de Gehol un Chrétien nommé *Tsien-Siman*. Il apprit de lui que la famille en question s'appeloit *Tchao*, qu'elle s'étoit avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'étoit fixée dans un canton de *Ou-la-ha-ta*, qu'elle s'étoit multipliée considérablement, qu'elle adoroit toujours le vrai Dieu, et qu'elle soupiroit sans cesse après l'arrivée de quelque Missionnaire. Le père Paul Lie-ou écoutoit tout cela avec une joie qui paroissoit sur son visage. Siman s'en aperçut : *Voudriez-vous*, lui dit-il, *aller si loin pour une seule famille? Oui, sans doute*, dit le Missionnaire, *oui j'irai; mais il me faut un guide*. Alors *Tsien-Siman* se souvint qu'il y avoit à Gehol un Chrétien qui s'enfonçoit souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au père. Il fut arrêté sur le champ que ce Chrétien iroit à Ou-la-ha-ta donner avis à la famille *Tchao* que le Missionnaire étoit arrivé sur les frontières; que le 1.er de la 11.e lune il seroit à Gehol, et que là il attendroit de leurs nouvelles. L'exprès partit; le père Paul continua ses missions. Sur la fin de la 10.e lune il approcha de Gehol, et le jour convenu, il attendoit avec impatience l'exprès qu'il avoit envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frère aîné des *Tchao*. Il venoit au nom de toute la famille inviter le Missionnaire. La première entrevue fut touchante. Ce Chrétien, qui depuis si long-temps n'avoit point vu de Missionnaire, fondit en larmes : il se jeta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain, on partit avec joie pour Ou-la-ha-ta. Le chemin étoit long et difficile. Il falloit passer près

de trente rivières, et grimper bien des montagnes. Mais rien ne coûte à un Missionnaire qui a connu le prix d'une âme.

Après deux ou trois jours de marche, le père Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venoit à lui. En passant vis-à-vis l'un de l'autre, ils se fixèrent mutuellement; mais le jeune homme regardoit le père avec un air d'intérêt; cependant il s'éloignoit, lorsque tout à coup il tourna bride. Ayant atteint le nommé *Tchao*, il lui demanda : Où allez-vous ? Tchao répondit : Nous allons dans le royaume de Gao-nieou. Le jeune homme lui dit : Ne seriez-vous pas de la famille des Tchao de Ou-la-ha-ta ? Oui, j'en suis, répondit Tchao. Alors le jeune homme s'approchant plus près et baissant la voix, lui dit : Celui qui vous précède, ne seroit-il pas le père spirituel (c'est ainsi que les Chrétiens appellent les Missionnaires) ? Tchao qui ne connoissoit pas celui qui l'interrogeoit, ne voulut pas s'avançer; il lui demanda à son tour : Et vous, qui êtes-vous ? Je suis Chrétien, répondit le jeune homme, mon saint nom c'est *Simon*. Ho-se-te-ouang, qui demeure ici près à Tsi-kia-eul, m'envoie au-devant du père pour le prier de descendre chez lui. Tchao rassuré lui dit : C'est lui-même. Alors Simon mit pied à terre, s'avança promptement, et se prosterna selon l'usage du pays pour saluer le Missionnaire, qui aussitôt lui tendit la main et le releva.

On arriva bientôt chez Ho-se-te-ouang. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du Missionnaire, il ne se possédoit pas de joie : il alloit, il venoit, il arrangeoit, il dérangeoit. Il ne savoit comment témoigner ce qu'il sentoit au fond de son cœur. Le père Paul appela toute la famille, il lui parla de Dieu. Ces pauvres Chrétiens fondoient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le père les examina. Il trouva en eux

de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de Ho-se-te-ouang, les autres ne savoient presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux sacremens, ce qui les toucha beaucoup. Des mesures furent prises pour les mettre en état de les recevoir au retour du père : puis il continua sa route vers Ou-la-ha-ta.

En sortant de Tsi-kia-eul, il y a deux grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées et presque à pic. Elles se resserrent insensiblement, et après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de *Mao-king-ta-pa*, à laquelle on donne une lieue de hauteur perpendiculaire. *Mao-king-ta-pa* étant en face, et les deux chaînes de montagnes venant se joindre à ses côtés, il paroît d'abord impossible d'aller en avant. Heureusement la nature a laissé une pente entre *Mao-king-ta-pa* et une des montagnes des côtés. C'est par-là qu'on peut s'échapper et continuer sa route : mais ce n'est pas sans beaucoup de peines et de dangers. La pente est rapide, et souvent si difficile, qu'on ne sait comment s'en tirer. Quelquefois, elle est interrompue tout à coup ; soit par un jeu de la nature, soit que les roches et les terres se soient éboulées, le chemin manque, et l'on ne voit à ses pieds que des profondeurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un royaume à l'autre, les gens du pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accolés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de *pont du ciel*, en chinois, *Tien-Kiao*.

Après plusieurs jours de marche, le Missionnaire arriva à Tai-ping-tchoang. Là *Tchao* a un assez bel établissement ; mais il n'est pas commode pour y faire les exercices de notre sainte religion, parce qu'il est plein d'idolâtres. Aussi les femmes et les enfans

chrétiens étoient-ils partis pour Gang-pang-Keou, qui est à dix lieues de là. Les hommes qui étoient restés, reçurent le père avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Après avoir entendu la sainte messe, ils se rendirent tous à Gang-pang-Keou.

Le bon Tchao envoya son second frère au-devant du Missionnaire. Lui-même suivit de près avec ses enfans et ses neveux : les femmes et les filles avoient fait quelques pas hors de la maison. L'entrée du Missionnaire fut accompagnée de tant de circonstances attendrissantes, qu'il m'a dit lui-même que la consolation qu'il eut alors passoit de beaucoup les peines du voyage. La première chose qu'il fit, fut de leur parler de Dieu. On pleuroit de joie en l'écoutant. On auroit voulu qu'il parlât les jours et les nuits entières. Les idolâtres, amis de la famille des Tchao, vinrent prendre part à leur joie. Ils se joignirent à eux pour écouter le Missionnaire : on espère que plusieurs se convertiront. Dieu veuille donner sa bénédiction à cette mission naissante. Les catéchumènes se présentèrent pour être baptisés. En peu de temps on en mit vingt-cinq en état de recevoir le baptême. Les anciens Chrétiens passoient le jour et la nuit auprès du Missionnaire et de son catéchiste pour apprendre ce qu'il faut savoir pour approcher avec fruit des sacremens de pénitence et d'eucharistie. En huit jours, on en prépara une trentaine ; les autres seront remis à l'année suivante.

Le Missionnaire, après avoir rempli toutes les fonctions de son ministère, pensa à son retour. Tchao voulut l'accompagner jusqu'à Gehol. Trois ou quatre mois après, deux des Tchao vinrent à Pekin me remercier de ce que j'avois pensé à eux. Je fus enchanté de ce procédé et de leur reconnoissance. Je leur promis de ne les oublier jamais. En lisant ce récit, puissent les gens de bien s'intéresser auprès de Dieu pour la mission et les Missionnaires de Pekin !

LETTRE

*Du père Benoist, missionnaire à Pekin, à M.****

Le 4 novembre 1773.

Vous savez, Monsieur, que les nouveaux Missionnaires qui viennent à Pekin par ordre de l'Empereur, doivent être présentés à Sa Majesté peu de temps après leur arrivée: mais vous ignorez peut-être qu'en même temps qu'ils paroissent devant lui, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques présens. Deux nouveaux Missionnaires étant donc arrivés le 12 janvier de cette année 1773, le père Mericourt, sous le titre d'horloger, et le frère Pansi en qualité de peintre, notre père supérieur me chargea de tout ce qui regardoit cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aura pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, et dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelques détails, peu connus en Europe, sur l'intérieur du palais, les mœurs de cette cour, et la manière de vivre d'un si puissant Empereur.

Parmi les divers présens que devoient offrir ces nouveaux venus, il y avoit un magnifique télescope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avoit envoyé l'année précédente. Ce ministre d'état, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes qui paroissoient autrefois attachées à nos intérêts, semblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux et bien-aimé monarque. Il y avoit aussi un tableau peint par le frère Pansi, et une machine

pneumatique que notre supérieur général (le père Lefèvre) nous avoit envoyée de Canton. C'étoient là les plus distingués des présens destinés à l'Empereur.

La question étoit de faire en sorte que Sa Majesté pût connoître le prix du télescope et l'usage de la machine pneumatique : car il arrive souvent que des pièces curieuses présentées à l'Empereur, ou sont refusées, ou bien s'il les reçoit, elles sont envoyées dans ses magasins, où elles restent sans usage et dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avois travaillé depuis quelques mois à la mettre en état : j'avois fait en chinois une explication tant de sa théorie que de ses usages, entre lesquels j'en avois choisi une vingtaine des plus curieux, et j'avois fait dessiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquoient. Cette explication, qui formoit un petit volume, devoit être présentée à l'Empereur avant que la machine lui parvînt.

Nous étions déjà avancés dans la 12.me lune chinoise : alors les sceaux sont fermés, et les tribunaux sont en vacance jusqu'au 21 de la 1.re lune de l'année suivante. Pendant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainsi l'Empereur est moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année : mais aussi il est plus occupé à des cérémonies de religion ou à des spectacles dans l'intérieur de son palais. Il falloit donc se presser de présenter les deux nouveaux Missionnaires. Je pris langue avec les officiers du palais que ces sortes d'affaires regardent. Ils assignèrent le 18 janvier, 26 de la 12.me lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les présens; et comme le placet de présentation doit entrer dans l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous n'y fussions pas à temps, je confiai ce placet, le catalogue des présens et l'explication de la machine

pneumatique, à ceux qui sont chargés de faire parvenir ces sortes de choses à l'Empereur. J'y avois joint un billet séparé, pour être aussi présenté à Sa Majesté, dans lequel j'avertissois que, quoique le frère Pansi fût au fait des différentes espèces de peintures, son talent particulier étoit pour les portraits.

J'avertissois aussi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire usage, il falloit qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, et à l'abri du violent froid qu'il faisoit alors.

Le lendemain 18 janvier, le père supérieur avec quelques autres de notre église et moi, nous accompagnâmes les deux nouveaux venus. Le placet de présentation et les autres écrits étoient déjà entrés. Ici il faut, hiver et été, être très-diligent. Vers les neuf heures, on nous avertit que l'Empereur avoit lu le billet de présentation, et l'on fit entrer les présens dans l'intérieur, afin que Sa Majesté pût les voir lorsqu'elle en auroit le loisir, et choisir ceux qui lui agréeroient. Après midi, on rapporta ceux des présens que l'Empereur n'avoit pas reçus, et l'on nous signifia ses ordres; savoir, que les deux nouveaux venus entreroient tout de suite au palais pour y exercer chacun son art; que le frère Pansi partageroit, avec les pères Damascène et Poirol, l'ouvrage de six tableaux que Sa Majesté leur avoit donné à faire; que le père de Mericourt travailleroit à l'horlogerie avec les pères Archange et de Ventavon; que la machine pneumatique seroit portée à *Jou-y-koan* (c'est le lieu où travaillent les Européens artistes), et qu'au printemps, lorsque le temps seroit plus doux, le père Sighelbare et moi, nous la ferions jouer devant Sa Majesté, et la lui expliquerions. Ce furent-là les premiers ordres de l'Empereur, dont la plupart furent changés dans la suite. Le présens dont l'Empereur gratifia les nouveaux

Missionnaires, furent à l'ordinaire six petites pièces de soie pour chacun.

L'Empereur n'avoit pas encore positivement reçu le télescope. Il voulut auparavant savoir ce que c'étoit, et quel en étoit l'usage. Je fus appelé pour l'expliquer, et conduit aux appartemens où étoit alors l'Empereur. Un des eunuques de sa présence étant sorti de la chambre où étoit Sa Majesté, je pointai le télescope sur le faîte d'un des toits du palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvoit apercevoir. Comme le temps étoit fort clair et sans vapeur sensible, l'eunuque aperçut le faîte de ce toit si distinctement et si rapproché, que, tout surpris, il alla aussitôt avertir l'Empereur qui étoit alors à souper, quoiqu'il ne fût que deux heures après midi, l'usage de Sa Majesté étant de souper à cette heure, de dîner à huit heures du matin, et de n'employer à ses repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'Empereur.

Tous les eunuques de la présence et les autres officiers ayant été satisfaits du télescope, on apporta une table sous le portail de l'appartement de Sa Majesté, afin que je le disposasse moi-même, et le pointasse à quelque objet. Cela fait, comme l'Empereur avoit déjà fini de souper, les eunuques l'invitèrent à venir l'éprouver. Ce prince sentit bientôt la supériorité de cet instrument sur tous ceux qu'il avoit vus jusqu'alors. Il commit deux eunuques pour le porter continuellement à sa suite partout où il iroit, et me donna la commission de les instruire de la manière de s'en servir et de le gouverner. Et pour témoigner davantage sa satisfaction, outre les soies dont il avoit déjà gratifié les nouveaux Missionnaires, il me fit donner pour eux et pour moi trois grandes pièces de soie, dont une seule valoit cinq ou six des précédentes. Je fis les remercîmens

d'usage ; et ensuite j'eus ordre de conduire le lendemain le frère Pansi au palais, pour y faire ce que Sa Majesté lui prescriroit. En conséquence, le 19 janvier je conduisis ce peintre au *Ki-siang-kong* (c'est le lieu dans l'intérieur du palais où travaillent les peintres chinois pendant les trois mois de l'année que l'Empereur demeure à Pekin). Là nous apprîmes que l'Empereur vouloit que le frère Pansi fît un portrait. Tandis que j'attendois que tout fût prêt pour commencer ce travail, les eunuques chargés du télescope me l'apportèrent, afin que je continuasse à leur en montrer l'usage. Ils me dirent que l'Empereur étoit monté sur une tour, au-dessus de laquelle il y a une plate-forme d'où on avoit pointé le télescope à des objets éloignés : mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avoit eu peine à découvrir les objets. Je leur dis qu'il ne falloit pas en être surpris, parce que la lunette, en augmentant considérablement les objets, augmentoit aussi les vapeurs.

Le lendemain 20 janvier, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous mena dans une chambre à côté de l'appartement où étoit alors l'Empereur. Peu après, on fit venir un page de vingt-sept à vingt-huit ans, dont Sa Majesté vouloit faire faire le portrait. A peine le frère Pansi eût-il crayonné la première esquisse, que l'Empereur se l'étant fait apporter, fit dire en la renvoyant, qu'il reconnoissoit déjà les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à mesure que le frère Pansi y appliquoit les couleurs, Sa Majesté l'envoyoit chercher, et en la renvoyant, témoignoit toujours un nouveau contentement, et faisoit savoir ses intentions, surtout par rapport aux ombres, qu'on veut à la Chine plus claires qu'elles ne se font en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançoit, et de temps en

temps il falloit par ordre de l'Empereur le lui apporter : car ici au moindre signal d'une volonté du prince, s'observe rigoureusement la règle qui prescrit en Europe à la plupart des religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le frère Pansi, qui n'étoit pas accoutumé à travailler d'une manière si interrompue, étoit très-inquiet : il craignoit que l'Empereur, en voyant de temps en temps les traits qui n'étoient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paroîtroit point tel à l'Empereur, accoutumé qu'il est à voir les progrès des tableaux qu'il fait faire ; qu'il en agissoit ainsi à l'égard des frères Castiglione, Attiret, et autres dont plusieurs ouvrages ne seroient point désavoués des plus habiles peintres de l'Europe.

Nous revînmes au palais, selon nos ordres ; le 26 janvier 1773. Nous y trouvâmes les peintres chinois et les mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Ki-siang-kong*. Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du palais, qui que ce soit, fût-il prince du sang, ministre d'état, etc. personne, en un mot, ne peut y pénétrer, qu'il ne soit accompagné par des eunuques ; et lorsqu'on est un certain nombre, comme nous étions alors, mandarins, peintres, domestiques, Européens, on les compte tous sans distinction, et un à un, en entrant et en sortant.

Nous nous rendîmes ensuite au même lieu où le frère Pansi avoit commencé à peindre le jeune page. Il en continuoit le portrait, lorsque l'Empereur, qui étoit de plus en plus content de son habileté, nous envoya dire qu'il falloit surseoir le portrait commencé, pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussitôt, le frère Pansi et moi, dans l'appartement du monarque, à qui nous fîmes d'abord notre cérémo-

nie, qu'il ne nous permit pas d'achever; mais nous faisant aussitôt relever, il s'informa de l'âge et du pays du frère Pansi, de l'église où il demeuroit, etc. Il expliqua ensuite comment il vouloit être peint. En effet, le goût de la Chine veut les portraits en face, et non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paroissent également dans le portrait, et qu'il n'y ait entr'elles d'autre différence que celle que forment les ombres, selon l'endroit d'où vient le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur; d'où il arrive qu'il est ici plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

Cependant l'Empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ses occupations il lui seroit difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui seroit nécessaire pour l'exécution de son dessein, il dit que le frère Pansi n'auroit qu'à le peindre en particulier sur un de ses anciens portraits, et qu'ensuite il feroit en sa présence les changemens que le temps écoulé auroit apportés aux traits de son visage. J'en parlai au frère Pansi, et de concert avec lui, je dis au premier eunuque de la présence, que l'Empereur en faisant l'honneur au frère Pansi de lui faire faire son portrait, devoit permettre qu'il le peignît tel qu'il est actuellement; que quelque ressemblans qu'on supposât les autres portraits, ils représentoient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étoient alors; mais que l'âge et les circonstances occasionent toujours quelque changement dans les traits du visage: et que si, en consultant un portrait déjà fait, on faisoit aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il ressembleroit à Sa Majesté telle qu'elle étoit dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fît dans la suite en présence de l'Empereur, et en consultant les traits actuels de son visage, malgré ces corrections, le portrait n'auroit

pas

pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu soin de prévoir les différens traits d'où dépend cette perfection. Je priai l'eunuque de faire à Sa Majesté ces représentations, que suggéroit au frère Pansi la crainte de ne pas réussir comme il le désiroit.

L'eunuque s'acquitta parfaitement de la commission, et l'Empereur nous ayant fait entrer, il nous dit que les réflexions qu'on venoit de lui communiquer étoient justes. *Je suis*, dit-il, *actuellement tout différent de ce que j'étois lorsque tu es arrivé ici: combien y a-t-il de temps?* Sire, il y a, répondis-je, vingt-huit ans que je suis à Pekin, et vingt-six que j'ai eu l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté, lorsqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle vouloit décorer ses palais, soit ici, soit à *Yven-ming-yven* sa maison de plaisance. *Hé bien*, reprit l'Empereur, *tu dois te rappeler combien j'étois alors maigre et fluet: et n'est-il pas vrai que, si depuis ce temps-là tu ne m'avois point vu, tu ne pourrois me reconnoître, vu l'embonpoint où je suis?* C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que se donne Votre Majesté, et le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces et sa santé diminuer : au contraire, les forces et la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses peuples..... *Quoique je me sente fort et robuste*, reprit l'Empereur, *je m'aperçois que mes traits changent d'une année à l'autre, et que je suis tout différent de ce que j'étois lorsqu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi* Pan-ting-chang (nom chinois du frère Pansi) *a raison. Qu'il me peigne donc ici, et se mette dans la situation qu'il croira la plus commode pour réussir.*

L'Empereur ayant ensuite demandé combien à

peu près il faudroit de temps pour le peindre, et s'il pourroit pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, etc.; après avoir interrogé le frère Pansi, je lui répondis que pour la première ébauche on emploieroit deux ou trois heures; qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seroient sèches, le peintre poseroit une seconde couche de couleurs, à laquelle il emploieroit plus ou moins de temps, selon que la première ébauche auroit plus ou moins réussi. Au reste, que dès que Sa Majesté le souhaiteroit, elle n'auroit qu'à faire cesser l'ouvrage, qu'on reprendroit ensuite quand il lui plairoit sans que cela portât aucun préjudice: et que tandis qu'on seroit occupé à la peindre, elle pourroit lire, écrire et faire ce qu'elle jugeroit à propos, pourvu que son visage fût toujours dans une telle situation que le peintre en pût découvrir les différens traits, et que lorsque l'ouvrage exigeroit une certaine situation, on prendroit la liberté d'en avertir Sa Majesté. Ne manque donc pas, me dit l'Empereur, de m'avertir lorsqu'il aura besoin que je change de situation.

L'appartement où étoit alors l'Empereur est dans le goût de presque tous ses autres appartemens, ou plutôt dans le goût de tous ceux des personnes de Pekin qui sont un peu à leur aise, n'y ayant de différence que celle qui est du grand au petit, du commun au magnifique.

A cause des tremblemens de terre, qui sont ici assez fréquens, les poutres et les toits des édifices chinois ne sont point appuyés sur les murailles, mais sur des colonnes de bois posées sur des bases de pierre; de sorte que souvent le toit d'un bâtiment est fini avant qu'on ait élevé les murailles. De là il arrive que dans les tremblemens de terre, les murailles sont quelquefois renversées, sans que le toit ou même l'intérieur des bâtimens en souffrent. Ces murailles sont ordinairement de briques travaillées en dehors

très-proprement, quelquefois même ornées de différens dessins en sculpture, et recouvertes en dedans, ou d'un enduit, ou de planches dans les appartemens qu'on veut coller en papier; et dans d'autres appartemens, elles sont recouvertes de menuiserie.

L'appartement de l'Empereur, qui est construit dans ce goût, est composé d'un grand corps de logis, est et ouest dans sa longueur, et dont la face qui regarde le midi est flanquée à ses deux extrémités de deux autres bâtimens parallèles. Ce corps de logis, qui a en dedans à peu près quatre-vingt-dix pieds de long sur vingt-cinq à vingt-six de large, est divisé en trois parties, dont celle du milieu est une salle du trône. Au milieu de chacune des faces de cette salle qui regardent le nord et le sud, est une porte à deux battans de dix pieds de haut. Dans le contour de ces battans, règne un cadre de menuiserie dont le bas, à la hauteur d'environ trois pieds, n'est point évidé. La boiserie qui remplit le reste du cadre est toute à jour, et forme des fleurs, des caractères et différens autres dessins. Elle est unie en dedans de la salle et recouverte de papier pour éclairer la salle; en dehors elle est ornée de sculptures, dorures et vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, restent presque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y suspend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe, et en été, un treillis fait de bambous, fendus et réduits à la grosseur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme s'ils avoient passé à la filière, sont colorés en vernis et joints en forme de treillis par des fils de soie colorée, qui forment sur ce treillis des dessins agréables à la vue. Il garantit des mouches et autres insectes, et laisse à l'air un libre passage. Ce treillis en été, et la couverture en hiver, se roulent jusqu'au-dessus de la porte, quand on veut donner de l'air à la salle. Aux deux côtés

de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent du jour à la salle, et dont les battans n'ont ni couvertures en hiver, ni treillis en été. On les ouvre dans l'occasion, et c'est par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellemeut affaire à la salle.

Dans toute la longueur de cette salle, il y a en dehors un perron couvert, de quinze pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la salle que du perron, sont ornés de différens ouvrages en sculpture, qui sont partie dorés, partie peints de différentes couleurs et couverts de vernis. Les colonnes sont toujours vernissées en rouge. Des escaliers de pierre règnent dans la longueur des deux perrons élevés de quatre pieds au-dessus du niveau de la cour et de plain-pied avec le pavé de la salle au milieu de laquelle est placé le trône de Sa Majesté, élevé de quelques degrés. Ce trône est accompagné de différens ornemens riches et de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornemens qui y étoient alors, ceux qui me frappèrent le plus étoient deux horloges d'une moyenne grandeur, dont les supports, ou d'or ou d'argent doré, étoient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelacées. Sur le support de l'une, un éléphant fait différens mouvemens avec sa trompe. Sur les branches de l'autre rampe, est un dragon. Le tout est travaillé d'une manière si naturelle qu'on croiroit ces animaux vivans. Au lambris des plafonds, suivant l'usage chinois, sont suspendues des lanternes de différentes espèces et d'autres ornemens avec leurs pendeloques de soieries de différentes couleurs.

Cette salle et les autres salles du trône que l'Empereur a dans la plupart de ses appartemens, ne servent que pour les audiences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du palais, pour les audiences de cérémonie, une salle particulière dont la grandeur et la magnificence annoncent la grandeur et la ma-

jesté du souverain à qui on y rend ses hommages.

Aux deux côtés est et ouest de la sálle du trône, sont deux chambres dont les dimensions sont les mêmes que celles de la salle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, depuis la hauteur de trois pieds et demi au-dessus du pavé, jusqu'à deux pieds au-dessous du plafond, est toute en fenêtres couvertes de papier. Quoique l'Empereur ait des glaces de toute espèce et en quantité, il préfère pour l'usage ordinaire le papier, qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses palais, les fenêtres sont toutes en glaces; mais ces palais sont uniquement pour s'y promener, et non pour y habiter.

Au dehors des deux chambres du côté du midi, est une galerie couverte qui forme un avant-toit souvent contigu avec le toit du corps de logis. L'usage de cet avant-toit est de garantir les fenêtres soit des pluies, soit des ardeurs du soleil. La porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Excepté cette porte et la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est toute en fenêtres, il n'y a dans ces deux chambres aucune autre ouverture; l'Empereur est logé dans la chambre située à l'orient. Chez les particuliers, la chambre située à l'occident seroit destinée à l'épouse, aux femmes qui la servent, et aux petits enfans. Mais chez l'Empereur, comme l'Impératrice, les Reines, les dames d'honneur et tout le sexe qui les sert, ont leur appartement séparé, et que, suivant l'usage du pays, jamais pendant le jour on ne voit l'Empereur avec une personne du sexe, cette chambre située à l'occident, est une chambre ordinaire qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre où est logé l'Empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcove fermée par différentes arcades de

menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ huit à neuf pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcove, sont posés différens vases précieux, et des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut apercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcove, sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnies de vases précieux et de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, et sous l'alcove et dans le reste de la chambre, des vases de différentes espèces de fleurs naturelles ; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes et des arbres de toutes les espèces avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers et des grenadiers nous donner des fleurs doubles en janvier, et de ces fleurs doubles se former ensuite des pêches et des grenades qui devenoient très-grosses ; j'aurois eu de la peine à me persuader qu'elles vinssent de ces fleurs doubles, si plusieurs fois je n'avois vu de mes propres yeux les progrès de ces différens arbres dont on m'avoit fait présent.

Au fond de cette chambre, à l'orient, il y a une estrade de deux pieds d'élévation et d'environ six pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre jusqu'à la fenêtre. C'est sur cette estrade que s'assied l'Empereur. Et l'estrade et le reste du pavé étoient alors couverts d'un tapis de soie à fond jaune, parsemé de différens dessins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis sont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'usage de mettre entre le tapis et le pavé, de cette espèce de feutre qui se place sur toutes les estrades sur lesquelles on s'assied. Le pavé de cette chambre et de tous les appartemens de l'Empereur est fait de briques qu'on appelle ici *Kin-tchouen* (briques de

métal), parce que lorsqu'on les travaille, elles résonnent comme si elles étoient de cuivre ou autre métal sonore. Elles ont deux pieds en carré et se font dans les provinces méridionales. L'espèce de sable qu'on emploie pour les faire, se prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal; c'est-à-dire, qu'ayant délayé ce sable avec de l'eau dans quelque vase, on laisse reposer l'eau pendant quelque temps, afin qu'elle dépose au fond du vase les particules les plus grossières: on la verse ensuite dans d'autres vases, où on la laisse encore reposer assez long-temps, pour qu'elle y dépose les particules les plus fines dont elle est imprégnée. C'est de ce dépôt qu'est formée cette espèce de briques, dont le grain est si fin, qu'on en recherche les fragmens pour aiguiser les rasoirs et pour polir les différens ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à quarante onces d'argent, ce qui fait cent écus monnaie de France. En pavant, on unit les briques ensemble avec un mastic composé de vernis; et lorsqu'elles sont posées, on les enduit d'un vernis qui rend leur superficie brillante et si dure, qu'en marchant dessus elles ne s'usent pas plus que si c'étoit un pavé de marbre.

L'Empereur étoit sur le milieu de son estrade, le dos tourné à l'orient, assis à la tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas à fond jaune: un autre coussin de même étoffe étoit contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés, il avoit de petites tables de huit à dix pouces de haut, sur lesquelles étoient des pinceaux, de l'encre rouge et de la noire, des écritoires, différens papiers écrits et quelques volumes de livres. Sa robe étoit doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on étoit dans les cérémonies de la nouvelle année, l'étoffe qui recouvroit cette fourrure étoit un damas

à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq ongles sont pour les empereurs de la Chine, ce que les fleurs de lis sont pour nos rois. Si d'autres que l'Empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie, en peinture ou en relief, alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus étoit à fond violet, il descendoit tout autour du corps jusque sur l'estrade, et couvroit toute la robe. Le bonnet qu'il portoit étoit de fourrure noire, avec une perle au sommet. Cette perle que j'ai vue de près et maniée, a de longueur quatorze lignes. La base est un peu ovale et forme au sommet deux espèces de pointes émoussées.

Une observation que nous avons faite avec quelque surprise, le frère Pansi et moi, à l'occasion de la situation où je viens de dire qu'étoit l'Empereur, c'est que pendant les différentes séances, quelquefois fort longues, qu'on a employées à le peindre, il étoit à quelque distance du coussin qui lui servoit de dossier, et jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent lorsqu'il s'animoit en parlant, ou bien lorsqu'il prenoit à côté de lui des choses dont il avoit besoin, il faisoit différens mouvemens de la tête, des bras et du buste; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvement des jambes, ni changer tant soit peu de situation. Ce trait ne paroîtra et n'est en lui-même qu'une bagatelle: il peut néanmoins servir à confirmer ce que j'aurai peut-être occasion de dire dans la suite, à quel point l'Empereur donne à ses Tartares l'exemple d'éviter tout ce qui ressent l'amour de ses aises. Cet exemple l'autorise à punir ou même à disgracier qui que ce soit qu'il sauroit vivre dans la mollesse et rechercher avec trop de soin ses commodités, quand même il auroit d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majesté, il n'y a jamais ni chaises, ni tabouret, parce que si ce prince fait

à quelqu'un la grâce de le faire asseoir, il ne s'assied jamais que sur le pavé, qui est toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois l'Empereur veut distinguer d'une manière particulière, un prince du sang, un général d'armée, ou quelqu'autre personne en qui il reconnoîtra un mérite éminent, alors il le fait asseoir sur l'estrade où il est assis lui-même.

Comme le froid étoit alors excessif, il y avoit au milieu de la chambre, sur un piédestal, un grand vase de bronze rempli de braise bien allumée, mais couverte de cendre, pour entretenir un air tempéré. Outre ces sortes de brasiers, on fait usage à la Chine d'une espèce d'étuve, formée par des canaux qui circulent par-dessous les pavés de la chambre, et y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de ce fourneau, lorsqu'il est allumé, en circulant dans les canaux, échauffe tout le pavé, et par conséquent la chambre, d'une manière uniforme, sans y causer ni fumée, ni mauvaise odeur. Mais l'Empereur qui ne craint point le froid, le fait rarement allumer (1).

Voici à peu près en quoi consistent les ornemens de la chambre de l'Empereur. Plusieurs tables de vernis artistement ouvragées, et couvertes de toutes sortes de précieux bijoux, étoient disposées dans différens endroits de la chambre; des lanternes et autres ornemens suspendus au plafond, de même que dans la salle du trône; quelques petits portraits des anciens Sages du pays faits à l'encre et posés sur la boiserie de l'alcove. Au lieu de tapisseries, un beau papier blanc collé sur les murailles et sur

(1) Les personnes un peu à leur aise ont ordinairement dans leur chambre de ces sortes d'étuves. On en a envoyé en France une description exacte et détaillée.

le plafond, rend la chambre extrêmement claire, sans fatiguer la vue. L'Empereur a cependant des tapisseries dans plusieurs de ses palais où il va de temps en temps se promener et se reposer. Ces mêmes palais sont aussi ornés de glaces, de peintures, de pendules, de lustres et de toutes sortes d'autres ornemens les plus précieux que nous ayons en Europe. Les mandarins des provinces lui en offrent de toutes les espèces; ce que le seul tsong-tou de Canton lui offrit l'année dernière à la 12.me lune, revenoit à plus de trente *ouan* (trois cent vingt-cinq mille livres). Mais l'Empereur fait peu d'usage de ces ornemens dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toit de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles qui sont vernissées en jaune répandent un tel éclat, que lorsque le soleil y donne, on les croiroit dorées. La crête et les arrêtes de ce toit sont garnies de différens ouvrages en sculpture de la même matière que les tuiles, et vernissées comme elles. Au reste, on vernit ces tuiles en diverses couleurs, en bleu, en vert, en violet, en couleur de chair, etc. et la plupart de ces couleurs sont belles et très-vives: on ne s'en sert guère que chez l'Empereur ou dans les temples; mais pour les appartemens où doit loger l'Empereur, on emploie ordinairement le jaune. Ce grand corps de logis, du côté du midi, est, comme je l'ai dit, accompagné, est et ouest, de deux aîles de bâtimens beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtimens servent de décharge pour les choses qui sont d'un usage continuel pour le service de l'Empereur. Les eunuques qui gardent le quartier y sont logés, et ceux qui sont occupés auprès de l'Empereur, y mangent et s'y reposent.

Après cette digression qui, en donnant une idée de l'appartement d'un Empereur de la Chine, don-

nera aussi l'idée de la situation dans laquelle étoit Sa Majesté lorsque le frère Pansi fit son portrait, je reviens à ce qui regarde ce même portrait.

L'Empereur, avant que le frère mît la main à l'œuvre, nous fit approcher de très-près de lui, afin que ce peintre pût le considérer à son aise; et ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ses traits auxquels il souhaitoit que le frère apportât une attention particulière, il me chargea de le lui recommander. Le frère Pansi, après avoir considéré à son aise les traits de Sa Majesté, plaça lui-même le chevalet à sept à huit pieds de distance. Je me mis à côté de lui, et il commença à crayonner la première esquisse. Pendant ce temps là, l'Empereur me fit plusieurs questions sur les noms et la distinction de nos églises; pourquoi nous les nommions *église d'orient*, *église d'occident*, etc.; ce que nous faisions en Europe avant que de venir à la Chine; si tous les Européens qui étoient à Pekin étoient religieux; pourquoi il ne venoit guère ici que des religieux; à quel âge on se faisoit religieux; si c'étoit depuis que nous étions religieux que nous avions appris les sciences et les arts que nous exerçons ici... Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que les noms que portoient nos églises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étoient des noms qu'au palais même on leur avoit donnés, conséquemment à leur situation par rapport au palais : que notre église, par exemple, étant à l'occident du palais, on la nommoit au palais l'église occidentale, quoique dans la ville on la nommât quelquefois l'église boréale, parce qu'elle est située dans la partie boréale de Pekin. J'ajoutai ensuite qu'en Europe, avant que de venir ici, nous étions religieux; que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait religieux, quelquefois même dans un âge plus avancé; que cet état proprement, comme le désigne le terme de

si-ou-tao (c'est ainsi qu'on appelle ici les religieux), est de travailler à nous perfectionner et à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enseignions en Europe à la jeunesse la grammaire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques : mais, continuai-je, toutes ces sciences, Sire, comme il a été dit plusieurs fois à Votre Majesté, n'étoient que notre second objet. Le premier et le principal étoit d'enseigner la religion, de corriger les vices et de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie et les autres arts de cette espèce, lorsqu'on en sait quelques-uns avant que de se faire religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un simple amusement : mais on ne les apprend pas, excepté lorsqu'on pense à venir à Pekin. Comme on sait que Votre Majesté agrée ces différens arts, ceux qui pensent à venir ici les cultivent et même les apprennent s'ils s'y sentent de la disposition.

Pan-ting-tchang, dit l'Empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il est religieux ? Il y a peu de temps, répondis-je, que *Pan-ting-tchang* est religieux. Il étoit peintre séculier, et avoit déjà acquis de la réputation dans son art. Comme il ne vouloit point se marier et qu'il vivoit dans le monde presque comme un religieux, ceux qui en Europe s'intéressent pour nous, et à qui nous avions fait savoir que nous voudrions un ou deux bons peintres, lui ont proposé de se faire religieux pour pouvoir avec nous travailler au service de V. M., et il y a consenti. Est-ce, dit l'Empereur, que s'il ne se fût pas fait religieux il n'auroit pu venir ici ? Il l'auroit pu, Sire ; mais n'étant pas de nos frères, nous n'aurions pu nous intéresser d'une certaine façon pour lui, soit pour le faire embarquer, soit pour le faire proposer à V. M., soit pour avoir ici soin de lui. Mais, dit Sa Majesté, si c'est un honnête homme que vous connoissiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous intéresser à lui ?

Sire, lui dis-je, du temps de Cang-hi, nous souhaitions d'avoir ici un peintre, et n'y en ayant point alors de religieux, nous invitâmes un séculier habile dans son art, et qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguste aïeul pendant plusieurs années qu'il travailla à son service; mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majesté le combla, et malgré tous les efforts que nous fîmes pour le retenir, il voulut absolument s'en retourner dans le sein de sa famille. Comme nous le connoissions pour honnête homme et incapable de se comporter d'une manière qui pût faire déshonneur aux Européens, et que d'ailleurs c'étoit nous qui l'avions amené, nous le logions à notre église. Mais si malheureusement il se fût mal comporté, comme il n'étoit point religieux, et qu'il n'avoit ni ici ni en Europe aucun supérieur dont il dépendît pour les mœurs et la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raison et de le retenir dans les bornes de son devoir. Voilà pourquoi nous ne proposons plus à Votre Majesté que des sujets qui soient religieux. Ça été aussi pour ces raisons que le tsong-tou de Canton ayant envoyé ici un séculier pour travailler à la verrerie, votre auguste aïeul, à cause des inconvéniens qu'il savoit lui-même, ne nous proposa pas de le loger à notre église, et il le gratifia d'une maison particulière et d'un revenu suffisant pour s'entretenir. Mais ce verrier, après avoir travaillé pendant quelques années au service de Sa Majesté, fit comme le peintre, et s'en retourna en Europe.

L'Empereur m'avoit dit plusieurs fois de rassurer le frère Pansi, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence; autrement, disoit-il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir. Qu'il me peigne, ajoutoit-il, avec la même assurance avec laquelle il peindroit un homme ordinaire; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode,

et qu'il avertisse ingénument de ce qui pourroit nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage. Cette attention qu'avoit l'Empereur d'éloigner tout ce qui pourroit gêner ou détourner le frère Pansi, lui fit encore craindre, que s'il continuoit à parler, le frère n'en fût distrait. En causant comme nous faisons, me dit-il familièrement, je crains que le peintre n'en soit troublé : ne vaudroit-il pas mieux que je me tusse ? Je répondis à ce prince, que tandis qu'il conversoit, son visage avoit un air de bonté et de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, et qui ne pouvoit être si bien marqué lorsqu'il s'appliquoit. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, et par conséquent plus difficiles à saisir. Puisque cela est ainsi, dit l'Empereur, en posant sur la table l'écrit qu'il avoit en main, causons donc; et effectivement pendant plus de sept heures que le frère Pansi, dans différentes séances, a employées à peindre, pendant tout ce temps-là, l'Empereur m'a fait continuellement des questions sur toutes sortes de matières, me disant plusieurs fois de m'asseoir, que, vu ma santé foible et mon âge avancé, il craignoit que je ne fusse incommodé de rester si long-temps debout. Je rapporterai quelques-unes de ses questions, et les réponses que j'y ai faites; réunissant ensemble celles qui regardent une même matière, quoique quelquefois elles aient été faites en différentes séances. Mais avant que de rapporter ces questions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majesté, et les autres que le frère a faits dans les intervalles que ce portrait lui laissoit de libres.

Vers midi, l'Empereur nous envoya dîner, et nous dit de revenir à midi et demi. Nous allâmes au *Ky-siang-Kong*, lieu de la peinture, où notre dîner nous attendoit. Avant midi et demi étant revenus à la chambre latérale où le frère Pansi avoit peint le matin,

l'Empereur nous envoya au frère et à moi à chacun une grande pièce de soie semblable à celle dont il nous avoit déjà gratifiés à l'occasion du télescope, et à chacun aussi trois paires de bourses, nous faisant dire en même temps de nous rendre sur le champ auprès de sa personne, pour que le frère Pansi continuât à le peindre. Dès que nous fûmes en sa présence, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remercîment; mais nous ayant fait aussitôt relever, il nous dit avec bonté qu'il étoit très-content. Le frère se remit à l'atelier et moi à côté de lui. L'Empereur recommença la conversation, qu'il interrompoit de temps en temps pour se faire apporter le portrait et voir en quel état il étoit.

Le sourcil gauche de l'Empereur est un peu interrompu par un espace vide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devroit le remplir est placé sur la convexité du sourcil, au-dessus de l'espace vide. Comme le poil même des sourcils cache cette difformité, on n'y avoit point eu égard; mais l'Empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette séparation, et me dit de recommander au frère Pansi de la faire paroître. Je lui dis: Si Votre Majesté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en serions pas aperçus. Eh bien, dit l'Empereur en souriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle sorte qu'on ne s'en aperçoive point, si on n'a pas été prévenu; mais que lorsqu'on aura été prévenu, on puisse s'en apercevoir. C'est mon portrait qu'il peint: il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les représente, autrement ce ne seroit pas mon portrait. Il en est de même des rides de mon visage: il faut avertir le peintre de les faire paroître davantage. Je dis qu'effectivement elles paroissoient très-peu, et que le peintre avoit de la peine à s'en apercevoir. Elles paroissent peu, dit l'Empereur; elles ne paroissent pas tant que les tiennes, quoique

je sois plus âgé que toi. Aussitôt il nous fit approcher, et s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenoit d'une main, et de l'autre il indiquoit chacune de ses rides. Qu'est-ce que cela, si ce ne sont pas des rides? Il les faut toutes représenter et ne pas me faire paroître plus jeune que je ne suis. A soixante ans passés, ne seroit-il pas extraordinaire que je fusse sans rides? Il se fit quelque temps après apporter le portrait, et il en fut si content qu'il le crut fini. Lorsqu'on lui dit que ce n'étoit que la première ébauche, et qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seroient sèches, il faudroit encore y remettre une seconde couche : quoi! dit-il, je trouve actuellement ce portrait si bien fait; que sera-ce quand on y aura encore travaillé?

Quelques jours s'écoulèrent, pendant lesquels le frère Pansi retoucha dans notre maison son ouvrage. Lorsque nous rentrâmes dans le palais, on nous conduisit à côté de l'appartement de l'Empereur. Ce prince n'étoit pas dans son appartement ordinaire; il étoit dans d'autres palais, où il assistoit à des spectacles d'usage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, et on lui dit qu'il étoit censé fini pour le présent. Il nous fit répondre que son premier dessein n'avoit d'abord été que de faire peindre un buste, mais qu'il falloit l'agrandir, en y collant en haut, en bas et aux deux côtés, du papier préparé, et détermina lui-même les dimensions du tableau. Il faut savoir qu'ici les tableaux ne se font point sur de la toile, mais sur du papier de Corée, aussi fort et plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos peintres préparent la toile sur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'agrandir autant qu'on veut, sans qu'il paroisse qu'on y ait rien ajouté.

Le 30 janvier, dernier jour de la première lune, étoit

étoit le jour assigné pour que le frère Pansi continuât le portrait de l'Empereur, et y ajoutât le bonnet et les habits; il falloit auparavant que le frère Pansi commençât le portrait d'un autre jeune homme, et que le tableau fût de la grandeur du précédent. Aussitôt on nous conduisit proche de l'appartement de l'Empereur, qui n'étoit point dans son appartement ordinaire, mais au *Thay-Kong*. Un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans se présenta alors, et le peintre en ébaucha sur le champ le portrait. Le page le porta lui-même à l'Empereur qui en fut très-content, et tant l'Empereur que les eunuques disoient qu'il ne manquoit à ce portrait que la parole. Ce n'étoit cependant qu'une première ébauche. Je vais expliquer ce que c'est que le *Thay-Kong*.

Aux deux solstices et à certains autres jours déterminés, l'Empereur va lui-même sacrifier dans les temples du ciel, de la terre, des anciens empereurs, etc. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'Empereur, les grands mandarins du palais et des tribunaux, et tous les mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précèdent dans une espèce de récollection qu'on appelle *tchay-kiay*, que nous nommons *jeûne*, mais qui à la lettre signifie *abstinence* et *continence*. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent à une boutonnière (à peu près comme on porte en France une croix de chevalier), une tablette de deux pouces de long sur laquelle sont écrits les deux caractères chinois *tchay-kiay*. L'abstinence qui s'observe ici est rigoureuse, si on la suit à la lettre. Non-seulement la viande, mais le poisson et tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte et des légumes; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon et une espèce de porreaux dont les Chinois sont fort friands,

sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué; mais ce n'est pas le plus grand nombre. Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'Empereur ou des tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le garder. L'Empereur, par exemple, en ordonnant dans quelque temple des prières pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelque autre nécessité publique, envoie ordinairement un ou deux grands de son palais pour y maintenir le bon ordre. Ces grands ont leur appartement hors de l'enceinte du temple, et ils ne peuvent s'en éloigner sans une permission expresse de l'Empereur. Je suis sûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait observer le jeûne. Les mets qu'on leur sert paroissent appétissans à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes sont teints de différentes couleurs; quelques-uns dorés ou argentés, tous arrangés par compartimens et représentant différentes figures; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les assaisonner, l'éclat de la dorure et la vivacité des couleurs dont ils sont teints, ne sont pas capables de satisfaire le goût.

Le caractère chinois *tchay* qui exprime cette récollection, ne signifie pas seulement *jeûne;* mais suivant le dictionnaire chinois, il signifie en général, éloignement de toutes les choses extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même infidèles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté; c'est pour cela que tous les grands de l'Empire et les mandarins qui doivent être employés au sacrifice, les trois jours qui le précèdent, ne peuvent coucher chez eux; ils sont obligés d'aller coucher dans les tribunaux auxquels ils sont attachés. L'Empereur même, quoiqu'il soit dans quelque une de ses maisons de plaisance autour de Pekin, est exact à se rendre à Pekin, pour aller passer ces trois jours dans

ce qu'on nomme le *Tchay-Kong*. C'est un palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du palais, est néanmoins fort éloigné de ses appartemens ordinaires, et encore plus des appartemens des femmes.

Le premier des trois jours qui précèdent le sacrifice, l'Empereur va le matin se rendre dans le *Tchay-Kong*, et n'en sort que le troisième jour pour aller au lieu du sacrifice. Pendant ces trois jours, les ministres vont à leur ordinaire le matin rendre compte à Sa Majesté des affaires d'état, et pendant le reste du jour, on lui porte les placets et les mémoires qui lui doivent être présentés. Le troisième jour, l'Empereur, après avoir fait avec ses ministres les affaires de l'état, vers les neuf heures du matin, sort du *Tchay-Kong* en triomphe dans une chaise de parade destinée à ces sortes de cérémonies, et portée par un grand nombre de valets habillés de damas rouge à fleurs d'or, avec des bonnets de cérémonie. Ils marchent tous d'un pas très-grave et très-lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précèdent, et tiennent en main différens trophées ornés de banderoles, de houppes et de nœuds de soie de diverses couleurs. Précèdent aussi plusieurs chœurs de musique, chantant continuellement et jouant de différens instrumens, jusqu'à ce que l'Empereur soit entré dans l'enclos du temple. Là, il y a un palais où il doit passer la nuit, pour se rendre de grand matin au temple où se fait le sacrifice avant le lever du soleil. Le sacrifice fini, le monarque s'en retourne dans le même ordre qu'il étoit venu. On a envoyé en France une peinture et une explication du cortége de l'Empereur et de sa marche lorsqu'il va au temple de la Terre pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle des sacrifices, le cortége et la marche sont les mêmes.

C'est donc à ce *Tchay-Kong*, où, comme je viens

de le dire, l'Empereur passe trois jours en solitude, qu'on devoit nous mener, afin que le frère Pansi continuât le portrait de Sa Majesté. Dès les huit heures du matin, nous étions rendus au *Ki-siang-Kong* avec une neige abondante qui ne cessa pas jusqu'au soir. On nous dit qu'il étoit survenu quelques affaires auxquelles l'Empereur étoit actuellement occupé, et qu'en conséquence il ne pouvoit nous admettre avant midi; mais à onze heures, on nous vint chercher de la part de Sa Majesté. Il nous fallut sur le champ partir malgré la neige qui tomboit à gros flocons. Nous traversâmes des cours, des terrasses, des galeries, conduits par des eunuques, qui, lorsque nous passions par quelque endroit d'où l'on pouvoit avoir vue sur les appartemens où se trouvoit quelque princesse ou autre personne du sexe, faisoient des signaux, tant pour avertir les eunuques qui sont en sentinelle, de fermer les portes et les fenêtres, que pour savoir si quelque princesse ne seroit pas en chemin pour visiter une autre princesse, ou pour quelqu'autre raison. Car, quoique dans l'intérieur même du palais, les princesses et toutes les personnes du sexe ne puissent aller d'un appartement à l'autre, quelque proches que soient ces appartemens, que dans des chaises fermées portées par des eunuques, et différentes suivant les différens degrés de dignité des dames qui y sont portées : néanmoins, quelqu'autre que ce soit que des eunuques, fût-ce même les fils ou frères de l'Empereur, ne peuvent se rencontrer sur le chemin. Les eunuques ayant donné le signal, on se détourne aussitôt, ou si les circonstances empêchent de se détourner, il faut tourner le dos à la chaise lorsqu'elle passe. Le frère Pansi étoit fort surpris de toutes ces cérémonies si éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarrassoit encore plus, c'étoit la neige fondue, qui rendoit le pavé si glissant, que,

peu accoutumé à tout l'attirail des habits chinois que la saison obligeoit de porter, il tomboit à tout moment.

Après un quart d'heure de marche, toute dans l'intérieur du palais, nous arrivâmes à une cour qui est immédiatement avant le *Tchay-Kong*. Cette cour est fermée par trois grands corps-de-logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrième côté regarde le nord, et la sépare du *Tchay-Kong*. Il est borné par une galerie découverte ou terrasse de huit à neuf pieds de haut, ornée dans toute sa longueur, de distance en distance, de vases et statues de bronze et de différens ornemens de pierre. Au-delà de cette terrasse, est situé le *Tchay-Kong* ou palais de retraite, dont le goût est précisément le même que celui de l'appartement de l'Empereur, que j'ai déjà décrit. Les divisions des chambres y sont aussi à peu près les mêmes : néanmoins la structure des toits, les ornemens des lambris et tous les autres accompagnemens sont d'un goût si varié, si noble et si magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'est toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite, l'Empereur porte ses habits de cérémonie : il doit porter les habits de petit deuil, c'est-à-dire, la robe ordinaire d'une seule couleur, telle qu'on la met tous les jours qui ne sont pas de cérémonie, et l'habit de dessus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de l'Empereur, le frère Pansi continua de le peindre. Vers les deux heures, qu'on étoit prêt à servir son souper, il nous envoya reposer, et ordonna à ses eunuques de nous servir une collation dans une chambre voisine. Pendant son souper, il nous envoya du

thé au lait de sa table. A deux heures un quart, nous fûmes rappelés.

J'ai déjà dit que le goût chinois, et en particulier celui de l'Empereur, ne veut dans les tableaux, qu'autant d'ombre qu'il en est absolument nécessaire. Sa Majesté vouloit aussi que les poils de sa barbe et de ses sourcils fussent marqués un à un, de telle sorte, qu'étant près du tableau, on pût les distinguer. Je me rappele à cette occasion qu'un jour le frère Attiret, dont on connoît le talent éminent pour la peinture, les premières années qu'il étoit ici, avoit peint une fleur, sur laquelle le frère Castiglione, qui étoit ici depuis bien des années, ayant par hasard jeté un coup-d'œil, dit au frère Attiret: Il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur; mais, dit Attiret, dans la quantité de feuilles qui composent ce contour, qui est-ce qui s'avisera de les compter? Un bon peintre d'Europe, répondit Castiglione, trouveroit votre fleur parfaite; mais il n'y a pas ici un apprenti peintre, qui, au premier coup-d'œil, ne vous dise aussitôt que votre fleur n'a pas, dans son contour, le nombre des feuilles qu'elle doit avoir; et sur le champ le frère Attiret s'en convainquit lui-même, en faisant voir sa fleur aux peintres chinois. J'ai vu arriver la même chose par rapport au nombre d'écailles qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. Quoique l'Empereur n'entre pas dans ces sortes de minuties, il souhaitoit cependant, suivant le goût du pays, que sa barbe et ses sourcils fussent peints de telle sorte, qu'au moins un grand nombre de poils fussent distingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun: mais comme ce travail exige un temps considérable, je lui dis que dans la suite le frère Pansi feroit cela à loisir dans son particulier, et qu'il n'étoit pas nécessaire que ce fût en présence de Sa Majesté.

« Il me vient une autre idée, dit alors l'Empe-
» reur; je t'ai déjà dit que mon premier dessein
» étoit de ne faire faire mon portrait qu'en buste :
» mais il vaut mieux qu'il me peigne en grand. On
» collera du papier préparé tout autour de ce por-
» trait, comme on a fait à l'autre pour l'agrandir :
» de telle sorte qu'il ait sept pieds de haut sur quatre
» et demi de large. On me représentera assis comme
» je suis, une table devant moi, un pinceau à la main.
» Je serai en *long-pao* d'hiver. » (*long-pao*, robe avec des dragons. C'est la robe de cérémonie à fond jaune, chamarrée de dragons, dont j'ai parlé ci-dessus). Et pour que le frère Pansi pût travailler au dessin de la robe, l'Empereur ne fit pas difficulté de permettre qu'un eunuque, à peu près de sa taille, vêtit sa robe de cérémonie. Pendant deux heures que le frère Pansi employa à ce dessin, l'eunuque ne changea pas plus la situation où on l'avoit mis, que si c'eût été une statue. Les peintres chinois reconnurent dans la représentation de cette robe, une main très-habile; néanmoins ils s'aperçurent qu'il y manquoit beaucoup de ces minuties, dont un habile peintre d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un peintre chinois se feroit un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude; par exemple, de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écailles sur telle partie du corps du dragon, au lieu de s'appliquer à bien faire une draperie, etc. En conséquence, l'Empereur faisant réflexion que le frère Pansi, étranger et nouvellement venu, ne pouvoit pas savoir tout ce qui étoit nécessaire pour un habillement de cérémonie, et voulant lui faciliter une besogne qui devoit être si embarrassante pour lui, ordonna qu'un tel peintre chinois fît le dessin de tout le tableau; que le frère Pansi n'auroit qu'à le calquer et y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au frère Pansi, et

je lui dis que, quelque estimé qu'il fût de Sa Majesté, il devoit s'attendre très-souvent à de pareils changemens, tels qu'en avoit éprouvés le feu frère Castiglione, que l'Empereur estimoit beaucoup, et qu'il aimoit bien plus qu'un prince n'aime ordinairement; que, quelque habile qu'il fût, il se seroit probablement employé sans succès à faire un dessin qu'un peintre chinois fera comme en se jouant, parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple, ajoutai-je, vous ne pouvez pas savoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grâce; dans quelle situation doit être l'Empereur pour être d'une manière décente: la manière de tenir son bras, ses jambes, ou telle autre attitude qui seroit décente en Europe, paroîtra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au frère Pansi le nouvel arrangement qui auroit pu l'inquiéter: car quelque bon religieux qu'il soit, et de quelque douceur de caractère qu'il soit doué, un peintre a toujours de la peine à se désister du plan qu'il s'est formé, et qu'il croit bon.

Quelques jours après, toute la cour se rendit à la maison de plaisance, dite *Yven-ming-yven*. J'y accompagnai le frère Pansi pour lui servir d'interprète. D'ailleurs, j'avois eu ordre d'y aller dès que le froid seroit un peu adouci, pour instruire quatre eunuques de la manière de se servir de la machine pneumatique, que les deux nouveaux Missionnaires avoient offerte, et en expliquer à l'Empereur les effets et les différentes expériences, à mesure que les eunuques qu'il avoit désignés les feroient devant lui. Ainsi, c'est actuellement à *Yven-ming-yven* qu'est transportée la scène.

Je réserve, Monsieur, pour une autre lettre, qui suivra de près celle-ci, le détail de ce qui se passa dans cette maison de plaisance, et que je croirai pouvoir vous intéresser. Je suis, etc.

DEUXIÈME LETTRE

Du père Benoist.

MONSIEUR,

AVANT que de vous faire le récit de ce qui s'est passé à la maison de plaisance de l'Empereur, je reprends les questions qu'il me fit dans les séances fréquentes que le frère Pansi employa à le peindre.

Lorsque j'ai interrompu ces questions, l'Empereur venoit de me demander la manière dont nous venons ici.

Demande. Est-ce votre Roi qui vous envoie, me dit-il, ou bien est-ce vous-mêmes qui de votre propre mouvement venez à la Chine?

Réponse. Sous le règne de Cang-hi, lorsque ce prince eut gratifié les Français de l'église où nous habitons actuellement, dans l'enceinte même du palais, notre Roi, dès qu'il fut informé de ce bienfait, donna ordre aux supérieurs de notre Compagnie de choisir parmi nous des mathématiciens et différens artistes, qu'il envoya ici, après les avoir fournis des instrumens et des autres choses qui pouvoient les mettre en état de remplir les objets pour lesquels ce grand Empereur nous avoit fait don d'une église.

Depuis ce temps-là, nos supérieurs d'Europe, que nous avions soin, à toutes les moussons, d'informer des sujets qui nous manquent ici et de ceux dont nous aurions besoin, ont tâché d'y pourvoir et de nous les envoyer.

D. Lorsque vos supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, est-il besoin d'en avertir votre Roi?

R. C'est toujours par ordre de notre Roi, et à ses frais, que nous nous embarquons sur les vaisseaux français qui viennent à Canton.

D. Vos vaisseaux viennent donc à Canton?

R. Ils y viennent, et ce sont eux qui ont apporté les estampes et les planches des victoires, que Votre Majesté avoit donné ordre de graver.

D. Apparemment c'est dans votre royaume que sont les plus habiles graveurs?

R. Il y a aussi, dans quelques autres royaumes d'Europe, des graveurs très-habiles; mais le tsong-tou de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre royaume, et a confié aux chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage.

D. N'est-ce pas vous autres, qui, d'ici, avez indiqué votre royaume, et avez écrit pour cela?

R. Nous, qui sommes religieux, et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté. Il est vrai que, par son ordre, les Européens d'ici ont fait des mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers dessins; mais dans ces mémoires les Européens avertissoient seulement le graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majesté souhaitoit qu'eussent ces planches avec les dessins envoyés, de la quantité d'estampes que vous souhaitiez qu'on tirât, et des autres circonstances que Votre Majesté avoit elle-même indiquées. Ces mémoires ayant été envoyés au tsong-tou de Canton avec les ordres de Votre Majesté, ce magistrat a donné aux chefs des Français qui sont à Canton, la commission de faire exécuter dans notre royaume les ordres de Votre Majesté par rapport à ces gravures.

D. N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les dessins de ces gravures ont été envoyés?

R. Il y a à peu près ce temps-là. Dès que les pre-

miers dessins eurent été envoyés, notre cour en ayant été informée, le ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, voulut que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne du grand prince qui les souhaitoit, et chargea de cette exécution le chef des graveurs de notre Roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avoit de plus habile. Les premières planches ayant été exécutées, le ministre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée ne seroit peut-être pas du goût de la Chine; il aima mieux sacrifier ces premières planches, et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même, parce qu'il jugea que ce goût plairoit davantage à Votre Majesté. Cet incident a été la cause que les planches n'ont pas été exécutées aussi promptement que nous aurions désiré.

D. Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des pays si éloignés.

R. On s'intéresse en Europe à toutes les belles actions, dans quelque pays qu'elles se fassent. Avant même que les dessins des victoires y fussent parvenus, on admiroit déjà les glorieux exploits de Votre Majesté dans les vastes pays qu'Elle a soumis à son Empire; et ces dessins n'ont fait que mettre sous les yeux la réalité et le détail de ce que la renommée y avoit déjà publié.

D. Parmi vos estampes d'Europe, il en est plusieurs qui représentent les victoires de vos souverains: contre qui remportent-ils ces victoires, et quels ennemis ont-ils à combattre?

R. Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres états, contre d'autres états qui y donnent atteinte.

D. Parmi vos souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui soit à la tête des autres, et qui par son

autorité, termine les différends qui pourroient être entr'eux, de même qu'autrefois lorsque cet Empire de la Chine a été gouverné par plusieurs princes particuliers, il y en avoit un parmi eux qui étoit à leur tête, et qui conservoit le titre d'Empereur?

R. L'Allemagne est composée de plusieurs états, dont les souverains en ont un à leur tête, qui a le titre d'Empereur; mais malgré ce titre, il n'est souverain que de ses états particuliers, et il arrive quelquefois qu'il a à soutenir la guerre contre d'autres états qui la lui font.

D. Vos royaumes n'ayant pas tous une égale puissance et une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus foibles, et avoir par-là augmenté ses forces, peu à peu envahisse d'autres plus grands états, et se rende insensiblement maître de toute l'Europe?

R. Depuis que tous les royaumes d'Europe ont embrassé le christianisme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La religion chrétienne recommande trop la soumission des sujets à leur prince, et le respect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un souverain perdra quelques villes, quelques pays, quelques provinces même; mais s'il y avoit danger qu'il perdît ses états, alors les autres souverains se joindroient à lui, et l'aideroient à les conserver.

D. Comment se fait la succession de vos Rois?

R. Dans notre royaume, c'est le fils aîné qui succède ou bien ses descendans, s'il en a. S'il est mort sans postérité, c'est le second fils ou ses enfans.

D. En Moscovie, les femmes succèdent à la couronne : cela se fait-il aussi dans quelques-uns de vos royaumes?

R. Il y a quelques-uns de nos royaumes où les

femmes succèdent à la couronne; mais dans le nôtre il est une loi établie depuis le commencement de la monarchie, qui les exclut du trône.

D. Si votre souverain mouroit sans enfans, qui est-ce qui succéderoit à la couronne?

R. Depuis bien des siècles Dieu a favorisé notre souverain de descendans suffisans, non-seulement pour succéder à son trône, mais encore pour fournir des successeurs à d'autres trônes de l'Europe.

D. Ces souverains, qui sont d'une même famille, seront sans doute toujours unis entr'eux, et ne se feront pas la guerre?

R. Quoique des souverains soient d'une même famille, cela n'empêche pas qu'ils ne se fassent la guerre, s'il y en a quelque sujet, et ils n'en sont pas moins bons amis. Deux souverains, tandis même qu'ils se font la guerre, dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur couronne, se rendent mutuellement les services qu'on peut attendre des meilleurs amis.....

L'Empereur m'ayant fait différentes interrogations sur la guerre, je lui ai répondu que par rapport à cet objet, à la manière dont on combat, aux différens stratagèmes qu'on emploie, je ne pouvois, étant prêtre et consacré à Dieu, être bien au fait de ces articles. Mais lorsque je lui ai dit le respect que nous avions pour les têtes couronnées, même lorsqu'elles sont du parti ennemi, le respect qu'ont pour elles les vainqueurs lorsqu'elles tombent entre leurs mains, les attentions qu'on a pour les prisonniers, les secours qu'on rend après une action aux blessés, même du parti ennemi : voilà, dit l'Empereur, ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée; notre histoire nous fournit aussi des traits de cette générosité, et il m'en cita quelques-uns. Sur quoi je dis à ce prince qu'il y avoit encore de ces sortes de traits bien plus récens, et dont nous avions été témoins : la manière,

dans les autres églises personne qui la sût; mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux Missionnaires qui apprenoient cette langue, nous avions les pères Amiot et Dollières que le tribunal des ministres faisoit appeler lorsqu'il s'agissoit de traductions par rapport à la Moscovie; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne savoit la langue moscovite.

D. Avez-vous actuellement quelque savant de votre royaume à la cour de Moscovie?

R. Je ne puis positivement savoir si nous y en avons actuellement, mais nous y en avons eu il y a peu d'années. Lorsqu'en 1760 je présentai une mappemonde à Votre Majesté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la position que je donnois au *Kamstchatka*, et de plusieurs nouvelles découvertes que j'avois ajoutées, je citai pour garant de cette position et pour auteur de ces découvertes, M. de l'Isle et quelques autres Français, que la cour de Moscovie, au service de laquelle ils étoient alors, avoit envoyés pour déterminer par des observations la position de différens pays à l'est de la Moscovie.

D. J'ai ouï dire qu'il y avoit des Européens dans les troupes de Moscovie, aussi bien que dans celles du roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes; parmi ces Européens, savez-vous s il y en a de votre royaume?

R. Parmi les troupes moscovites et celles du roi d'Ava, il se peut faire qu'il y ait des Européens et même des Français : mais n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons savoir au juste ce qui en est.

D. N'avez-vous pas ouï dire que le roi d'Ava a fait plusieurs conquêtes, qu'il a subjugué plusieurs royaumes? quels royaumes a-t-il conquis?

R. Effectivement nous avons ouï dire que le roi d'Ava

d'Ava avoit subjugué les royaumes de Siam, de Mien, de Pégou et quelques autres royaumes voisins; et qu'il n'y avoit eu que les armées de Votre Majesté, capables non-seulement de mettre des bornes à ses conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à se réfugier dans ses états, et à payer à Votre Majesté le tribut.

L'Empereur continua ses questions sur les différens pays de l'univers, sur leurs mœurs et leurs coutumes, sur la manière dont nous les connoissions et en faisions les cartes, sur les possessions des Européens et leurs établissemens dans des royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majesté parut ne pas ignorer ce qui s'y étoit passé il y a trente ans, lorsque dans une seule nuit le gouverneur, sous prétexte de révolte, fit massacrer plus de soixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'Empire ou changemens de dynastie, s'y étoient réfugiés. Lorsque la nouvelle de ce massacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y disoit que le tsongtou en avoit averti l'Empereur, qui avoit répondu que ceux qui avoient été massacrés étoient des fugitifs, dont il ne convenoit pas qu'il prît la cause en main.

L'Empereur m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à *Ka-la-pa* (Batavia) et qui le gouvernent, je répondis que c'étoient les Hollandais, et conséquemment aux diverses questions qu'il me fit après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du gouvernement de Hollande, dont les états, qui sont républicains, nommoient les gouverneurs des différentes provinces qui en dépendent, élevoient, abaissoient, récompensoient et punissoient avec la même autorité qu'un souverain dans ses états.

D. Dans un pays si éloigné d'Europe, tel qu'est *Ka-la-pa*, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remède?

R. On y remédie malgré l'éloignement. Si un gouverneur se comporte mal, et ne se rend pas aux remontrances de son conseil, on le rappelle en Europe, et on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de cruauté, dès qu'en Europe les états de Hollande en avoient été informés, quoique ce gouverneur fît bien d'ailleurs son devoir, ils l'avoient rappelé en Europe, lui avoient fait son procès, et l'avoient jugé.

D. Comment un pays si éloigné est-il en la puissance des Hollandais?

R. *Ka-la-pa* est une île que les Européens nomment *Java*, et qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette île n'a jamais été habitée que par des sauvages errans dans les bois, où ils n'ont que très-peu d'habitations. Les Hollandais, il y a plus de cent cinquante ans, étant descendus dans cette île, s'y sont établis, et y ont bâti une ville qu'on nomme *Batavia*, qui actuellement ne le cède pas aux villes les plus florissantes de l'Europe, et qui est un entrepôt du commerce immense que font les Hollandais dans les quatre parties du monde. Dans cette île de Java, il n'y a que la ville de Batavia et les environs qui appartiennent aux Hollandais; les Sauvages habitent le reste de l'île comme auparavant.

D. Ce sont aussi des Européens qui sont à Luçon (*Manille*)? Apparemment qu'ils s'y sont établis de même que les Hollandais à *Ka-la-pa*.

R. Il y a environ deux cent cinquante ans que des Espagnols bâtirent une ville dans la plus considérable des îles auxquelles ils avoient abordé, et qui n'étoient alors peuplées que de Sauvages. Cette

ville sert d'entrepôt à leurs vaisseaux, lorsqu'ils font le voyage d'Amérique.

D. Effectivement, je vois sur vos cartes, dans des pays bien éloignés de l'Europe, *Nouvelle-Espagne*, *Nouvelle-Hollande*, *Nouvelle-France* : que signifient ces termes de nouveaux royaumes ?

R. Les vaisseaux d'Europe ayant abordé dans quelque pays jusqu'alors inconnu, les Européens qui étoient sur les vaisseaux y sont descendus, et ayant trouvé le pays ou désert, ou habité par des Sauvages, quoique pourvu de différentes choses utiles à la vie, et qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y sont établis, et y ont fondé des habitations qui se sont peu à peu agrandies. Les Sauvages qui habitoient ces pays se sont peu à peu civilisés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvoient tirer de leurs nouveaux hôtes, se sont joints à eux, et les ont aidés. Ces nouvelles habitations s'étant insensiblement accrues, lorsqu'elles ont eu une étendue considérable, on leur a donné le nom du royaume dont étoient ceux qui y ont fondé les premières habitations. Ce sont des Espagnols qui ont découvert et commencé des habitations dans ce qu'on appelle la Nouvelle-Espagne. Il en est ainsi de ce qu'on appelle la Nouvelle-France, la Nouvelle-Hollande.

D. Dans vos mappemondes, vous tracez tous les royaumes de l'univers ; vous n'avez pas été dans tous ces pays, comment pouvez-vous en tracer la carte ?

R. Tous les souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur pays, et se la sont mutuellement communiquée. Les mathématiciens font des observations dans différens lieux de l'univers pour fixer la situation de ces lieux, et se communiquent mutuellement leurs observations. Quant aux pays qui sont hors de l'Europe, en leur communiquant les cartes de son propre pays et de ceux dont on

a déjà la description, ils ne font point difficulté de communiquer la carte de leur pays; ordinairement même, dès que ce sont des peuples policés et amateurs des sciences, ils sont bientôt convaincus de la sûreté et de la justesse des méthodes que les Européens emploient; alors ils imitent l'exemple de Votre Majesté et de son illustre aïeul, et emploient des Européens à faire la carte de leur pays.

D. On dit communément que l'univers renferme dix mille royaumes, c'est-à-dire, une infinité. Il y a des pays par eux-mêmes inaccessibles, qui ne sont point habités, et par conséquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans lesquels on ne permet pas que vous entriez, tel que le Japon, qui n'est pas éloigné d'ici. Il vous manquera au moins la carte de ces pays.

R. Depuis plusieurs siècles que les Européens voyagent, et que leurs vaisseaux parcourent l'univers, il est peu de pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte, ils ont la carte des pays voisins; ils connoissent par conséquent les bornes, l'étendue, la vraie situation de ce pays; les lieux par où entrent et sortent telles et telles rivières, et cela suffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle distance de tel endroit déjà connu. Si c'est un pays entouré de mers, et où les vaisseaux n'aient pu aborder, ou dont on ne connoisse qu'une petite partie du rivage qui le borne, on ne marque dans la carte que ce qu'on connoît du rivage, et on y trace, s'il y a moyen, les montagnes considérables et les embouchures de rivières qu'on y aura remarquées. D'autres vaisseaux qui y abordent ensuite, et y font de nouvelles découvertes, les ajoutent sur la carte; et ainsi peu à peu on parvient à une entière connoissance de ce pays. Dans la mappemonde

que j'ai présentée à Votre Majesté, il y a des pays dont on ne connoît encore que les bornes, et dont je n'ai pu marquer l'intérieur : il y en a d'autres dont on ne connoît qu'une partie des bornes, et je n'ai marqué que ce qu'on connoissoit. Dans les mappemondes qu'on fera dans la suite, on pourra y ajouter des découvertes qui se seront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon, nous en traçons la carte, parce que les Européens y ont autrefois pénétré, et en ont eu la carte.

D. Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon, et ne vous permet-on pas même d'y aborder?

R. Les souverains sont maîtres de leurs grâces. Lorsque les souverains du Japon nous ont admis, nous avons tâché de les servir de notre mieux. Lorsqu'ils refusent nos services, nous nous soumettons; mais nous ne sommes pas moins prêts à nous employer pour eux, lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

D. Ce n'est pas précisément que les Japonais ne veulent point de vous, dit l'Empereur en souriant; c'est qu'ils ne veulent point de votre religion.

Alors, sans me donner le temps de répondre, il passa tout de suite à d'autres questions sur les cartes hydrographiques, la manière de naviguer, de mesurer le chemin qu'on faisoit sur mer, de reconnoître la situation de l'endroit où l'on étoit; sur la grandeur de nos vaisseaux et le nombre de l'équipage; sur ce que nos vaisseaux apportoient à la Chine, et sur ce qu'ils en emportoient; sur la manière dont on faisoit les glaces (par bonheur j'avois vu en France la manufacture de Saint-Gobin), et une infinité d'autres questions auxquelles je tâchai de satisfaire.

L'Empereur s'informa ensuite combien nous sommes ici d'Européens et de combien de royaumes. Il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise,

lorsque je lui dis que de vingt-cinq Européens qui sont actuellement à sa cour, nous étions douze dans notre église, dont onze étoient Français. En effet, depuis que la cour de la Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi eux un grand nombre de Français. Aussi Cang-hi voyant que les Français pouvoient suffire pour faire eux seuls une résidence, leur fit donner du terrain, qui fait présentement l'église des Français, située dans l'enceinte extérieure du palais.

Ayant rappelé à l'Empereur cette époque de ses bienfaits, il me dit :

D. Vous êtes tous Français dans votre église ?

R. *Pan-ting-tchang* (frère Pansi) qui a l'honneur de peindre Votre Majesté, est italien. Tous les autres sont Français.

D. L'Italie apparemment est alliée avec la France ?

R. La France est en paix avec l'Italie : mais indépendamment de la paix qui règne entre ces deux royaumes, ceux à qui nous nous adressons en Europe pour avoir des sujets, sachant bien que lorsque quelque sujet peut agréer à Votre Majesté, nous ne nous soucions pas de quel royaume il soit, nous ont envoyé celui-ci, supposant qu'il pourroit lui plaire.

D. L'Italie a donc de la réputation pour les grands peintres ?

R. De tout temps on a eu en Italie, et on y a encore des peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de *Cang-hi* (M. Gherardini), qui eut le bonheur de lui plaire, ainsi que le frère Castiglione que Votre Majesté a comblé de tant de bienfaits, en étoient l'un et l'autre. Actuellement *Ngan-tey* (le père Damascène de la S. C.) qui travaille au *Jou-y-koan* sous les yeux de Votre Majesté, en est aussi.

D. De combien de royaumes y a-t-il ici des Européens ?

R. Il y a ici actuellement des Portugais, des Italiens et des Allemands qui sont partagés entre les autres églises.

D. *Fou-tsolin* (le père d'Arocha) n'est-il pas dans votre église ?

R. *Fou-tsolin* est Portugais. Comme il est *Kien-fou* (assesseur au tribunal des mathématiques), il demeure au *Nan-Tang* (église méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

D. Sais-tu que *Fou-tsolin* revient ?

R. Votre Majesté me l'apprend.

D. Combien y a-t-il de temps qu'il est parti ?

R. Il est parti l'année dernière, vers la fin de la quatrième lune.

D. Il n'aura donc pas employé un an dans son voyage ; car il est actuellement en chemin pour revenir.

R. Votre Majesté a mis un si bon ordre dans toute la route qui conduit à ses nouvelles conquêtes, qu'à présent on n'y reconnoît plus ces déserts affreux et inhabitables qu'il falloit autrefois traverser, et qu'on y voyage avec autant de sûreté et de commodité que dans le reste de l'Empire.

D. Voilà déjà plusieurs fois que *Fou-tsolin* va dans les pays du nord-ouest pour en faire la carte : est-ce lui-même qui la trace sur le papier, ou bien se sert-il des gens d'ici, qu'il dirige, et à qui il la fait tracer ?

R. *Fou-tsolin* a été une fois en Tartarie avec *Lieou-song-lin* (le père Hallerstein) pour y faire la carte du pays où Votre Majesté prend le plaisir de la chasse. Il a encore été deux fois avec *Kao-tchin-sse* (le père d'Espignha) au-delà des anciennes bornes de l'Empire, au nord-ouest d'ici, pour y faire la carte de ces vastes pays que Votre Majesté

y a conquis. Dans ces trois commissions, j'ai vu les cartes qu'il en avoit tracées lui-même ; à plus forte raison, cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il se pourroit faire que, pour que l'exemplaire qu'il a présenté fût tracé plus proprement et d'une manière plus agréable à la vue, il l'eût fait tracer ou calquer sur l'original que je suis sûr qu'il a fait lui-même.

L'Empereur me fit ensuite plusieurs questions sur les méthodes qu'emploient les Européens pour faire la carte d'un pays, et sur la justesse qui en doit résulter pour la position des lieux.

Lieou-song-lin, me dit-il, a été aussi autrefois faire la carte de *Mouran* (lieu de la chasse). N'est-il pas vrai qu'il est habile dans les mathématiques?

R. C'est un effet des bontés dont Votre Majesté nous honore, de daigner marquer de la satisfaction de nos foibles services. Il est vrai cependant que parmi les Européens qui sont ici, Votre Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix que de *Lieou-song-lin* pour occuper la place de président du tribunal des mathématiques, qu'il remplit depuis près de trente ans.

D. Pao-yeou-koan (le père Gogais, allemand, assesseur au tribunal des mathématiques) entend bien aussi les mathématiques? Il doit être âgé: quel âge a-t-il?

R. Pao-yeou-koan est mort l'année passée, tandis que Votre Majesté étoit à Gehol: il étoit alors âgé de soixante-dix ans.

D. Voilà donc une place vacante dans le *Kin-tien-kin* (tribunal des mathématiques).

R. La place est actuellement remplie par *Kao-tchin-sse* (le père d'Espignha).

D. Je ne me le rappelle pas.

R. C'est celui à qui Votre Majesté donna un bouton (mandarinat) du quatrième ordre, lorsqu'il alla

avec *Fou-tsolin*, faire la carte des pays nouvellement conquis. Au retour du second voyage qu'il y a fait, il s'adressa au ministre d'état *Fou-heng*, qui avoit alors soin de nous, et lui ayant représenté que la besogne pour l'exécution de laquelle Votre Majesté lui avoit donné le bouton, étant finie, il le prioit de faire agréer à Votre Majesté la démission de son mandarinat, qui n'étoit plus que *ad honores*: mais *Fou-heng* refusa, et lui dit que puisqu'il étoit déjà mandarin, dès qu'il y auroit au tribunal une place vacante parmi celles qui sont assignées aux Européens, il y succéderoit; et c'est en conséquence qu'il y a effectivement succédé, et a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres mandarins qui lui furent présentés à son retour de Gehol.

D. Tu sais les mathématiques : sais-tu aussi la philosophie?

R. Je l'ai enseignée pendant deux ans avant que de quitter l'Europe.

D. Puisque tu sais la philosophie, comment répondrois-tu à une question que quelquefois on fait ici, en badinant, à nos philosophes: de l'œuf et de la poule, lequel a été créé le premier?

R. Pour réponse, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de la création du monde; comment le cinquième jour Dieu créa les volatiles et les poissons, à qui il ordonna de se multiplier; et par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existoit déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs, est aussi ancienne que la poule même.

D. Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr?

R. Nos livres sont très-anciens; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a cru inspirés de Dieu; ils nous ont été transmis

de génération en génération, sans avoir souffert la moindre altération.

D. Comme dans nos livres canoniques il n'est point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qui s'en trouve dans d'autres livres soit digne de foi?

R. Il est probable que les livres qui parloient de cette création ont été consumés dans l'incendie de *Tsin-chi-houang*. Ce n'a été que plusieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragmens des anciens livres, et qu'on s'est mis à écrire de nouveau; il est donc arrivé que ceux qui ont écrit sur l'ancienne histoire, n'en sachant que ce que leur avoient raconté leurs pères (qui probablement eux-mêmes n'étoient nés qu'après cet incendie, et ne savoient que ce qu'ils avoient ouï raconter), ils ont inséré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on se ressouvenoit encore, plusieurs autres, avec des circonstances, soit ajoutées, soit altérées, d'où il ne résulte que des fables, même aux yeux des lettrés. Mais parmi ces fables, nous y reconnoissons des traits conformes à la vérité, et à ce que nous lisons dans nos livres d'histoires.

A l'occasion de la création des astres, l'Empereur fit beaucoup d'interrogations sur le mouvement, la grandeur, l'éloignement et la multitude des astres; sur les éclipses de soleil et de lune; sur l'inégalité des jours et des nuits, suivant les différens temps de l'année et les différens pays. Je n'avois ni globe ni sphère qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomènes. Mais comme dans les appartemens il y a des tables garnies de toutes sortes de bijoux, je prenois ceux qni étoient propres à représenter ce que j'avois à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue aussi difficile que la chinoise, l'Empereur est fait à mon jargon, et d'ailleurs les matières d'astronomie ne lui sont point étrangères.

Il y a douze ans, lorsque je lui présentai une mappemonde avec une explication chinoise où j'avois exposé le système du mouvement de la terre, Sa Majesté, après m'avoir fait différentes questions sur la manière dont nous établissons ce système, me dit en souriant : Vous avez en Europe votre manière d'expliquer les phénomènes célestes ; et nous, nous avons aussi la nôtre, sans faire tourner la terre. Effectivement, le lendemain, après plusieurs questions sur le même sujet, il m'expliqua plusieurs des phénomènes célestes ordinaires, avec une netteté et une justesse qu'on n'auroit pas dû attendre d'un prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma surprise à un eunuque de l'intérieur, je lui demandai si l'Empereur donnoit encore quelque temps à cette sorte d'étude. Où en trouveroit-il le loisir, me répondit l'eunuque ? Mais où il va se promener à la classe des princes ses fils, ou il les fait venir dans son appartement, et par manière d'examen les interroge sur ces sortes de matières, pour voir s'ils ont profité.

Il faut savoir que près de l'appartement ordinaire de l'Empereur, soit à Pekin, soit à sa maison de plaisance de *Yvem-ming-Yvem*, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'est-à-dire *classe supérieure*, parce qu'elle est uniquement pour les fils de Sa Majesté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils soient en classe du matin jusqu'au soir. L'âge avancé et les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente et plus d'années, et qui sont dans de grands emplois. Les jours mêmes qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils se rendent exactement à la classe ; autrement, si l'Empereur venoit à savoir qu'ils s'en sont exemptés sans raison, il les puniroit malgré leur âge et leur dignité. Il y a dans cette classe des professeurs d'éloquence, d'histoire, de mathématiques ; des maîtres pour apprendre à tirer de

l'arc, etc. et chacun de ces maîtres a son temps déterminé pour donner sa leçon. J'ai connu particulièrement un mandarin du tribunal des mathématiques que l'Empereur choisit pour enseigner les mathématiques à ses fils et petits-fils. Il me racontoit qu'en le chargeant de cette commission, Sa Majesté lui avoit dit: *Aie soin de te faire obéir, et dans tout ce qui regarde ton emploi prends sur tes élèves la même autorité que tous les maîtres doivent avoir sur leurs disciples. J'aurai soin de veiller à ce que tu sois obéi.* C'est en effet à quoi l'Empereur est extrêmement attentif, que ses enfans aient à l'égard de leurs maîtres la même subordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard des leurs. Outre que dans ses momens de loisir il va quelquefois à la classe, et assiste aux explications des maîtres, qu'il fait répéter à ses enfans, il les fait même venir en particulier, et les examine pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à certains jours de réjouissance, l'Empereur, du lieu même du spectacle auquel il assistoit, faisoit venir un ou deux de ses fils, qui eux-mêmes avoient déjà les leurs en classe, leur donnoit le sujet d'une pièce d'éloquence qu'il leur faisoit composer dans une chambre voisine, et ne leur accordoit le plaisir de jouir du spectacle, qu'après avoir été content de leur composition. C'est quelque chose d'étonnant que cette subordination des fils de l'Empereur, quelque avancés qu'ils soient en âge. Il est vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'Empereur leur père, qui, à l'âge de soixante-trois ans, bien loin de se dispenser, à l'égard de l'Impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-deux ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le rit chinois prescrit aux enfans envers leurs pères et mères, croiroit manquer au premier devoir de la nature, dont un prince doit donner l'exemple à ses sujets, s'il ne s'abaissoit pas autant devant sa mère, que le dernier de ses sujets doit s'abaisser devant lui.

Je me rappelle encore plusieurs autres questions que me fit l'Empereur; mais ce sera le sujet d'une troisième lettre. J'aurois bien souhaité que parmi tant de questions, il y en eût eu quelques-unes qui eussent trait à la religion, et qui m'eussent mis à portée de lui exposer les mystères et les saintes lois du christianisme ; mais il paroissoit l'éluder. Et quand, à l'occasion du Japon, j'attendois qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une suite d'autres questions, auxquelles il fallut répondre, qu'il ne me fut pas possible de toucher cette matière importante, dans la crainte de perdre tout à coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parloit, ce qui eût été nuire à la religion même, et perdre l'espérance de trouver un jour quelques momens plus favorables pour lui dire ce que j'avois dans le cœur, et ce qui étoit l'unique objet de mes désirs. Je suis, etc.

TROISIÈME LETTRE

Du père Benoist.

En lisant ma deuxième lettre, Monsieur, vous avez dû être surpris qu'un Empereur de la Chine, occupé des affaires d'un si grand et si vaste Empire, qu'il gouverne par lui-même, ait les matières de mathématiques assez présentes à l'esprit pour en pouvoir raisonner aussi juste qu'il en raisonne. Sa curiosité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de questions sur les phénomènes célestes. Après y avoir répondu, je lui dis que ces différens phénomènes s'expliquoient encore plus aisément, si, comme je l'avois autrefois exposé à Sa Majesté, au lieu de faire tourner le soleil, on le plaçoit au

centre du monde, et on faisoit tourner autour de lui la terre et les planètes. Je lui fis la comparaison d'un vaisseau qui vogue sur une mer tranquille. Ceux qui sont dans ce vaisseau aperçoivent les montagnes, le rivage et les autres objets, qui leur paroissent s'éloigner, tandis qu'eux-mêmes s'imaginent être en repos. « J'ai fait moi-même cette » remarque, dit l'Empereur, surtout lorsque sur » ma barque, j'y suis ou dans une chambre, ou » dans ma chaise à porteur. Cela est encore bien » plus sensible, si, après avoir été quelque temps » appliqué, je jette un coup-d'œil à la glace de ma » portière, ou à la fenêtre; alors il me semble que » je suis immobile, et que ce sont les différens » objets qui s'éloignent ou s'approchent de moi. » Il me fit cependant, d'une manière très-enjouée, plusieurs questions; et quand je lui dis qu'une flèche qu'on tireroit perpendiculairement de dedans un vaisseau qui vogue rapidement, retomberoit dans le vaisseau, il dit que lorsqu'il en auroit l'occasion, il en vouloit faire lui-même l'expérience. Il s'informa ensuite si en Europe tous les astronomes suivoient ce système du mouvement de la terre. Je lui répondis qu'en Europe presque tous les astronomes l'avoient embrassé. Ce n'est pas, ajoutai-je, que nous assurions que l'univers soit effectivement arrangé comme nous le supposons; nous proposons seulement cet arrangement comme celui qui paroît le plus propre et le plus facile pour rendre raison des différens mouvemens des astres et pour les calculer.

A l'occasion de la manière dont on observoit les astres, l'Empereur me fit plusieurs questions. Il me parla du nouveau télescope qui lui avoit été présenté par nos deux nouveaux Missionnaires, et en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui est dans le miroir du fond, devoit diminuer la quan-

tité de rayons que réfléchissoit ce miroir, et que l'autre petit miroir opposé au trou sembloit devoir cacher une partie de l'objet. Ne pourroit-on pas, dit Sa Majesté, donner aux deux miroirs une situation qui levât ces deux inconvéniens? Je répondis qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eus l'Europe, avoit fait un télescope tel que le proposoit Sa Majesté, y plaçant des miroirs de réflexion ; mais que, outre qu'il étoit alors difficile de pointer le télescope à l'objet, il y avoit encore d'autres inconvéniens que j'exposai. L'Empereur comprit aisément que très-peu de chose, ajouté à la circonférence du miroir du fond, suppléoit abondamment à ce que le vide du milieu du miroir pouvoit diminuer de la quantité des rayons qui sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoique opposé à l'objet, ne pouvoit sensiblement cacher rien de l'objet ; moins encore qu'une tête d'épingle, qui seroit à une certaine distance de l'œil, ne pourroit rien cacher d'une montagne qu'on regarderoit dans l'éloignement. Les rayons de lumière partis de l'objet, et réfléchis par le miroir du fond sur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à son tour pour les porter jusqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires achromatiques, me donnèrent occasion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européens, et en particulier l'invention de ce nouveau télescope, et du mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude, pour le pointer aux différens objets, et suivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda s'il avoit déjà paru quelques-uns de ces télescopes, et si l'on en avoit déjà apporté à la Chine. Je lui répondis que l'année précédente un de nos ministres d'état, qui a beaucoup

de bonté pour nous, et qui voudroit nous aider un peu à donner à Sa Majesté quelques marques de notre reconnoissance pour tous les bienfaits dont Elle nous comble, nous avoit annoncé cette nouvelle invention, et avoit ajouté qu'il n'avoit encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer; mais que vu les ordres qu'il avoit donnés, ce nouveau télescope seroit sûrement fini assez à temps pour que nous pussions le recevoir l'année suivante. Qu'ainsi il n'étoit pas probable que des particuliers eussent pu acquérir et apporter ici ce qu'un ministre n'avoit pu obtenir.

L'Empereur s'étant aperçu qu'il falloit que j'expliquasse au frère Pansi tout ce qu'il disoit en chinois, qui avoit rapport à lui, me demanda s'il ne savoit pas au moins quelques mots de la langue chinoise; je lui répondis qu'il en savoit très-peu.

D. Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici, ne sachant pas encore la langue, doivent être bien embarrassés dans le voyage?

R. Ils ont un interprète qui les accompagne de Canton jusqu'ici.

D. Mais pour les choses dont ils peuvent avoir un besoin continuel, selon vos usages, comment peuvent-ils se faire entendre de ceux qui les servent?

R. Nous leur envoyons ordinairement des gens de notre église, qui sont au fait de nos usages, pour les accompagner de Canton jusqu'ici.

D. Les gens de votre église n'apprennent-ils pas votre langue?

R. Ils ne l'apprennent pas, et ce n'est que très-rarement qu'il y en a qui la savent un peu.

D. Mais ne savent-ils pas votre loi et ne sont-ils pas de votre religion?

R. Ils professent notre religion, sans qu'ils aient besoin de savoir notre langue. Tout ce qui regarde notre religion a été traduit en chinois, et expliqué dans

dans des livres, lesquels, la seconde année de *Yong-tching*, furent présentés à Sa Majesté, qui nous les fit rendre après les avoir donnés à examiner.

D. Il est probable que vous n'admettriez pas dans vos églises des gens qui ne seroient pas de votre religion ?

R. Un infidèle qui est honnête homme et qui passe pour tel, nous ne faisons aucune difficulté de l'admettre dans nos maisons. Mais cet infidèle, après avoir demeuré quelque temps à notre église, et avoir connu ce que c'est que la religion chrétienne, ne manque pas de l'embrasser ; et actuellement nous n'avons dans notre église aucun de nos gens qui ne soit Chrétien.

D. Malgré cela, il vous sera difficile de les conduire, vu le caractère des gens de ce pays-ci, et ils ne manquent pas de vous causer bien des tracasseries?

R. Ils ne nous en causent aucune, parce que nous ne les maltraitons ni d'injures, ni de coups. S'ils ne sont pas contens de nous, ils prennent leur congé ; si nous ne sommes pas contens d'eux, nous les renvoyons.

D. Moyennant cela, vous devez avoir de bons sujets, puisque dès qu'ils ne font pas leur devoir vous les renvoyez ; ils ne sont donc pas vos esclaves?

R. Nous ne sommes pas dans l'usage de nous servir d'esclaves ou de gens achetés ; nous n'avons que des gens loués, qui demeurent chez nous de leur plein gré, et que nous sommes libres de renvoyer.

D. Combien leur donnez-vous par mois ?

R. Nous leur donnons par mois un *tiao* (c'est à peu près 4 livres 10 sous, monnaie de France).

D. Comment peuvent-ils se tirer d'affaire avec un *tiao* ? sans doute que vous y ajoutez des *changs* ? (des récompenses).

R. Outre qu'ils sont nourris dans notre église,

qu'ils y vivent retirés, et qu'ils n'ont pas grande dépense à faire en habits, ils sont exempts d'une infinité de dépenses dont ils ne peuvent se dispenser quand ils servent chez les séculiers; d'ailleurs nous leur donnons des récompenses proportionnées à leur travail et à leurs talens.

D. Ceux parmi vous qui sont *tang-tchay* (occupés au service de l'Empereur) ont besoin de montures, de domestiques, etc.; quels arrangemens prenez-vous pour cela?

R. Parce que tous ceux de notre église sont *tang-tchay*, sinon habituellement, au moins de temps en temps, ils sont appelés pour des traductions, des opérations de chirurgie, etc. On fournit à chacun une monture ou une charrette suivant son besoin.

D. Qui est-ce qui les fournit?

R. C'est l'affaire du *tang-kia* (1) d'y pourvoir pour ceux qui doivent sortir.

D. Si quelqu'un veut avoir plusieurs domestiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut?

R. Comme ici l'usage et même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majesté ne nous permettent pas de sortir à pied, on a soin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'usage exigeant aussi que nous ne sortions pas seuls, et que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le *tang-kia* assigne à chacun un domestique qui l'accompagne lorsqu'il va dehors, et qui l'aide à la maison, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remèdes, etc. Mais comme en qualité de Missionnaires nous ne devons avoir que ce qu'il

(1) Le supérieur et le procureur se nomment ici *Tang-kia*, avec cette différence que quand on veut désigner le supérieur on dit, *Tching-tang-kia* (*Tang-kia* en chef), et l'on nomme le procureur *Fou-tang-kia* (aide *Tang-kia*). Dans notre résidence d'ici, c'est le même qui est supérieur et procureur.

seroit indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domestique à chacun, hors que dans certaines circonstances la nécessité n'exige qu'on lui ajoute des aides.

D. Mais les habits, apparemment chacun se les fera faire selon son goût?

R. C'est aussi le *tang-kia* qui les fournit à chacun selon le besoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

D. Ceux qui ont des soieries ou autre chose en présent, qu'en font-ils donc, puisqu'on les fournit d'habits?

R. Tout ce que chacun reçoit en présent, soieries, montures, etc. quoi que ce soit, on le remet au *tang-kia*, excepté quelques menus effets, comme bourses, sachets d'odeur, pinceaux, etc. que l'usage permet à chacun de garder. Par exemple, les soieries dont Votre Majesté nous a dernièrement gratifiés, nous les avons aussitôt remises entre les mains du *tang-kia*, et nous n'avons gardé que les bourses dont Votre Majesté nous avoit aussi fait présent.

D. N'est-ce pas toi qui es *tang-kia*?

R. Je ne le suis plus depuis près d'un an. C'est *Tchao-ching-si-eou* (le père Bourgeois) qui l'est actuellement

D. Il est donc plus ancien que toi?

R. Il n'y a que quatre ans qu'il est ici: mais il a pour faire cet emploi, du talent, des forces et du loisir que je n'ai pas.

D. Il a du talent, des forces, à la bonne heure: mais depuis si peu de temps qu'il est ici, est-il assez au fait de la langue, des mœurs et des usages d'ici pour gouverner une maison?

R. Quant à la langue, comme il s'y est fort appliqué dès son séjour à Canton, à peine y avoit-il deux ans qu'il étoit ici que je le chargeai du détail de

la maison, et il s'en acquitta fort bien. Un an après il fut nommé *tang-kia*.

D. Tu dis que votre nouveau *tang-kia* sait déjà assez la langue : mais les mœurs et les usages d'ici, comment peut-il les savoir assez pour gouverner ?

R. Comme il a de la prudence, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui peut avoir rapport aux mœurs et aux usages de ce pays, avant que d'agir, il consulte sur ce qui convient.

D. Mais pour les affaires du dedans (c'est-à-dire ce qui a rapport au palais) ce sera apparemment toi qui les feras ?

R. Le nouveau *tang-kia* m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, et c'est en conséquence que, de concert avec lui, j'ai arrangé tout ce qui regardoit la présentation des deux nouveaux venus à Votre Majesté.

D. Est-ce toi qui n'as pas voulu continuer d'être *tang-kia*, ou bien est-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuasses ?

R. C'est l'un et l'autre. Je suis souvent appelé au palais, et l'emploi de *tang-kia* exige de l'assiduité et emporte du temps, si on le veut bien faire. Vu mon peu de santé, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations sans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le palais doit passer avant tout, mes obligations de *tang-kia* en souffriroient; ainsi il convenoit de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

D. Il est vrai que tu as toujours eu une santé foible, et que tu as eu de grandes maladies : mais ce n'étoit que de fatigue, et actuellement tu parois te bien porter ?

R. Si j'ai été guéri de mes maladies, c'est un bienfait de Votre Majesté qui a eu la bonté de m'envoyer son premier médecin. Depuis quelque temps

que je parois souvent en présence de Votre Majesté, comment pourrois-je être malade ?

D. Vous autres Européens usez-vous du vin d'ici? Un usage modéré de ce vin peut contribuer à fortifier.

R. Dans mon voyage de Canton ici, on m'en a fait goûter de différentes espèces, que j'ai trouvés agréables au goût: mais comme nous avons tous éprouvé que notre estomac européen ne s'y faisoit point, nous n'en usons pas dans notre église.

D. Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

R. Nous en faisons venir de Canton, dont nous usons à table certains jours de fête.

D. Et les jours ordinaires, qu'est-ce que vous buvez ?

R. Nous buvons du vin que nous faisons faire ici.

D. De quoi faites-vous ce vin ?

R. Nous le faisons de raisins. C'est de raisins que sont faits tous les vins d'Europe.

D. Le vin de raisins est donc meilleur pour la santé que le vin d'ici qui est fait de grains ?

R. Le vin de raisins, pour une personne qui n'y seroit pas accoutumée, ne seroit peut-être pas aussi sain qu'il l'est pour nous: mais comme en Europe on use dans tous les repas d'un peu de vin de raisins, et que notre estomac y est accoutumé de bonne heure, quelque disgracieux que soit au goût le vin que nous faisons, nous nous trouvons bien d'un *tchong-tse* (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table, et que nous buvons, après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande, suivant que chacun le souhaite.

D. Quoi ! vous mêlez de l'eau avec votre vin ?

R. La nature des vins d'Europe est différente de celle des vins d'ici: le vin d'ici doit se boire chaud, et ne seroit pas potable si on y mettoit de l'eau: au

lieu que le vin d'Europe se boit froid, et dans le royaume d'où je suis, on est dans l'usage de le boire avec de l'eau, que chacun avant que de le boire y met plus ou moins, selon son gré.

L'Empereur me fit encore un grand nombre de questions dans le goût des précédentes, sur nos repas, nos jeûnes, nos prières, nos occupations à la maison lorsque nous n'allions pas au palais, et sur toute notre manière de vivre. Je lui détaillai comment nous faisions la prière ; comment nous prenions ensemble nos repas à des heures réglées et au signal qu'on nous en donnoit. Il s'informa ce que c'étoit que l'heure d'oraison que nous faisions le matin ; comment nous faisions l'examen de conscience avant le dîner et avant que de nous coucher ; comment nous priions avant et après le repas ; quel étoit l'objet de nos prières vocales..... Mais, me dit alors Sa Majesté, pour tous ces différens exercices qui vous sont prescrits à certains temps déterminés, comment faites-vous donc lorsque vous êtes supérieur, ou que vous êtes au palais ? vous êtes alors obligé de les omettre.

R. Le matin, nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de religion, et, s'il est nécessaire, nous nous levons assez matin pour avoir, avant que de sortir, le temps d'y satisfaire. Lorsque pendant la journée, dans l'endroit où nous sommes occupés, nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir, nous le faisons : si nous ne le pouvons pas, nous pensons que Dieu qui est partout, est témoin de ce que nous faisons ; nous le prions de nous aider, et nous redoublons nos efforts pour réussir ; persuadés que c'est lui plaire que de nous acquitter avec soin et de notre mieux des devoirs de notre emploi. En pensant ainsi à Dieu, nous suppléons aux prières que nous ne pouvons faire alors, et d'ailleurs, nous y suppléons encore le soir lorsque nous sommes de retour à la maison.....

Ce détail, sur lequel nos prétendus esprits forts badineroient sans doute, pour ne rien dire de plus, étoit du goût de l'Empereur. La multitude des questions qu'il me faisoit sur ces différens objets, et l'air ouvert avec lequel il parloit, faisoit voir qu'il prenoit plaisir à entendre mes réponses.

Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui se passa à *Yven-ming-yven*, où l'Empereur, avec toute sa suite, étoit allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année, l'Empereur ne demeure à Pekin qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le solstice d'hiver, qui doit toujours se trouver dans la 11.e lune de l'année chinoise. L'équinoxe du printemps est toujours dans la 2.e lune de l'année suivante. Le premier degré de *pisces* se trouve dans la 1.re lune; et avant le 15 de cette lune, l'Empereur, avec toute sa suite, va demeurer à sa maison de plaisance de *Yven-ming-yven*, qui est située nord-ouest à deux lieues de Pekin. Pendant ces trois mois de l'année que l'Empereur passe à Pekin, il y est occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent sa présence. Tout le reste de l'année, excepté le temps qu'il est à la chasse en Tartarie, il le passe à *Yven-ming-yven*, d'où il se rend à Pekin toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle; la cérémonie finie, il retourne aussitôt à *Yven-ming-yven*. C'est cette maison de plaisance dont le frère Attiret envoya autrefois en France une description exacte et détaillée qu'on a lue avec plaisir (*Tom. XI*), et à laquelle on pourroit ajouter aujourd'hui, non-seulement les embellissemens qui ont été faits aux anciens palais, mais encore à grand nombre d'autres palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majesté y a fait construire.

On peut dire de cette maison de plaisance, que c'est un bourg, ou plutôt un amas de bourgs entre

lesquels elle est située, et qui contient plus d'un million d'âmes. Elle a différens noms. La partie de ce bourg dans laquelle notre maison française a une petite résidence, pour y loger ceux des nôtres qui sont occupés à travailler dans le palais de Sa Majesté, se nomme *Hai-tien*. La maison de plaisance de l'Empereur se nomme *Yven-ming-yven* (jardin d'une clarté parfaite). La maison de plaisance de l'impératrice-mère, tout proche de celle de Sa Majesté, s'appelle *Tchang-tchun-yven* (jardin où règne un agréable printemps). Une autre maison de plaisance peu éloignée de celle-ci, se nomme *Ouan-cheou-chan* (montagne de longue vie). Une autre à quelque distance de là, a le nom de *Tsing-ming-yven* (jardin d'une brillante tranquillité). Au milieu de la maison de plaisance de l'Empereur, est une montagne appelée *Yu-tsiven-chan* (montagne d'une précieuse source). Effectivement, cette source fournit de l'eau à toutes les maisons de plaisance dont je viens de parler, et cette eau forme ensuite un canal jusqu'à Pekin; mais depuis que l'Empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices, cette source, quoique encore abondante, ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fournissoit auparavant.

Dans cette maison de plaisance, à l'entrée des jardins, est placé le *Tou-y-koan*, qui est le lieu où travaillent les peintres chinois et européens, les horlogers européens, qui y sont occupés à faire des automates ou différentes autres machines, et des ouvriers en pierres précieuses et en ivoire. Outre ce laboratoire intérieur, où l'Empereur va de temps en temps, il y a autour du palais un grand nombre de laboratoires de toutes espèces, où beaucoup d'ouvriers sont continuellement occupés à toutes sortes d'ouvrages pour l'ornement des palais.

Le 8 février (17 de la 1.re lune) étoit le jour

auquel rentroient au *Jou-y-koan* les divers artistes qui y travaillent. Le frère Pansi s'y rendit, et par ordre de l'Empereur, il fut conduit dans un de ses palais pour y retoucher le portrait du second jeune homme qu'il avoit peint. Le père de Ventavon lui servit d'interprète, en attendant que j'y arrivasse, ce que je fis bientôt après par un ordre exprès de Sa Majesté; je n'y restai pas long-temps, il fallut retourner à Pekin.

Vers le commencement de la 2.e lune, l'Empereur devoit aller offrir lui-même un grand sacrifice dans le temple du ciel. Il y vint donc pour y passer en retraite dans son *Tchay-Kong* les trois jours qui précédoient ce sacrifice. Pour moi, j'étois depuis quelques jours appelé au palais, pour y diriger les épreuves des planches des victoires qui, par ordre de l'Empereur, avoient été gravées en France. Long-temps auparavant, Sa Majesté avoit fait faire de tout son Empire et des pays contigus de nouvelles cartes et de différentes grandeurs, d'un pouce entre chaque degré de latitude, de deux pouces et de deux pouces et demi; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, l'Empereur fit graver en bois deux de ces exemplaires; et le plus grand, c'est-à-dire celui qui avoit deux pouces et demi de distance entre chaque degré de latitude, il ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très-délicatement, et sur cette espèce de gravure ils n'avoient pas besoin de consulter les Européens; mais par rapport à la gravure en cuivre, quoique autrefois il y eut ici des Européens qui eussent exercé et enseigné cette espèce de gravure et la manière de l'imprimer; quoiqu'on eût dans ce temps-là gravé en cuivre, et imprimé la carte générale que nos anciens Missionnaires avoient faite de tout l'Empire; néanmoins, comme il n'avoit été fait depuis aucun usage de cette espèce de gravure,

on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen. On me pressa donc vivement d'en prendre la direction; j'eus beau protester que je n'y entendois absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverois sur ce sujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agissoit de graver contenoit cent quatre planches, dont chacune devoit avoir deux pieds deux pouces en largeur; et comme chaque carte comprenoit cinq degrés de latitude, cela donnoit pour la hauteur de chacune douze pouces et demi, c'est-à-dire, un pied deux pouces et demi, mesure chinoise. On choisit ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs pour graver ces planches : j'aurois souhaité qu'il ne leur fût donné que l'épaisseur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles pussent prêter un peu lorsqu'on les imprime; mais ils voulurent, disoient-ils, faire un ouvrage solide, et ils y employèrent bien cinq ou six fois autant de cuivre qu'on y en auroit employé en Europe; au reste, elles étoient très-nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modèle de la presse dont nous nous servons, la manière de faire le vernis, de préparer le papier, et de tout ce qui est nécessaire pour opérer. Après plusieurs essais et quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer un exemplaire, c'est-à-dire cent quatre feuilles, qui furent présentées à l'Empereur. Il en fut satisfait, et donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'est-à-dire, dix mille quatre cents feuilles.

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires, que Messieurs du Conseil français de Canton m'adressèrent un mémoire dans lequel M. Cochin exposoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure, que pour les autres raisons

qu'il détailloit. En conséquence, il proposoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'Empereur avoit demandé; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur le champ je traduisis en chinois ce mémoire, et le portai au palais de *Yven-ming-yven*, pour le faire parvenir à l'Empereur, qui étoit arrivé de Tartarie, où, suivant sa coutume, il avoit été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étois bien attendu, les mandarins et les eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le mémoire et le placet que j'y avois joints. Ils me dirent qu'il falloit que j'écrivisse à Messieurs de Canton, de s'adresser au tsong-tou ou au directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'Empereur la commission de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de M. Cochin. Et effectivement les Français, sans attendre ma réponse, s'y étoient adressés; c'est ce qui fit que le tribunal des ministres nous appela, le père Amiot et moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'Empereur fut qu'on imprimât deux cents exemplaires de chacune de ces gravures, et qu'à mesure qu'elles seroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas besoin d'envoyer d'Europe, ni du papier, ni les ingrédiens dont est composé le vernis; et ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'Empereur.

Cette réponse de l'Empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée suivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraor-

dinaire, qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandées par Sa Majesté, qui les ayant vues, et en ayant été très-satisfait, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur le champ, on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avoit eu un heureux succès : mais le burin de cet ouvrage étoit bien grossier, en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avoit dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire, dans lequel j'exposois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires; les précautions qu'il falloit y apporter; qu'autrement on s'exposeroit à les gâter et à les rendre inutiles : que la rigueur du froid qu'il faisoit, empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre; qu'il falloit attendre que les froids fussent radoucis; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle presse et les autres choses qui devoient être employées. Les mandarins firent sur le champ parvenir ce mémoire à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y étoit contenu fût exécuté. L'Empereur, aussitôt après la cérémonie du sacrifice, étant retourné à *Yven-ming-yven*, j'y retournai aussi à sa suite.

Les quatre eunuques que l'Empereur avoit nommés pour apprendre l'usage de la machine pneumatique, avoient déjà un peu saisi la manière de la faire jouer. Les trois Missionnaires qui travaillent à l'horlogerie : le père Archange, carme déchaussé, mis-

sionnaire de la sacrée Congrégation; les pères Ventavon et Mericour, tous deux jésuites, avoient étalé toutes les différentes pièces de cette machine. Les eunuques qui m'attendoient avec quelques autres qu'ils avoient amenés pour les aider, me dirent que l'Empereur étant fort empressé de voir les différentes expériences, viendroit le 10 mars au *Jou-y-koan*. Je m'y rendis ce jour-là de bon matin, et je fis faire aux eunuques des expériences sur la compression, la dilatation et les autres propriétés de l'air. L'Empereur y vint l'après-midi, et me demanda l'explication de chacune. Il voulut savoir le jeu intérieur de la machine. Je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avois fait dessiner pour représenter toutes les pièces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Il ordonna de préparer encore le lendemain des expériences et de garder le même ordre que j'avois gardé dans l'écrit que je lui avois présenté. Dès que l'Empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux eunuques de lui apporter la machine pneumatique, et leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avoit faites au *Jou-y-koan*.

Le lendemain 11 mars, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, les eunuques me racontèrent ce qui s'étoit passé la veille dans l'appartement de l'Empereur, et me parlèrent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avoit faites à ce sujet, auxquelles ils n'avoient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avoit donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des raisons, de leur faire démonter la machine; après quoi l'ayant fait remonter et l'ayant essayée, je vis qu'elle étoit en bon état. Effectivement, lorsque Sa Majesté vint l'après-midi, je lui expliquai le jeu des différentes soupapes, des pistons, des robinets, etc. Ce prince comprit bientôt comment, en élevant le piston, la

soupape supérieure pressoit contre le piston, et empêchoit l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe : au contraire, l'air qui étoit dans le récipient, en se dilatant pour en sortir, faisoit ouvrir la soupape inférieure et se dilatoit dans le vide que l'élévation du piston causoit dans le corps de la pompe: de même, comment en abaissant le piston, la soupape supérieure se soulevoit pour laisser sortir l'air qui du récipient étoit entré dans le corps de la pompe, et comment au contraire la soupape inférieure empêchoit que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'Empereur se fut informé de l'usage de toutes les pièces dont la machine est composée, il demanda si on pouvoit la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avoit qu'à placer la pompe, que j'avois fait détacher uniquement pour que Sa Majesté en pût voir tout l'intérieur; que néanmoins il y avoit quelques précautions à prendre, qui ne laisseroient pas d'emporter quelque temps. N'importe, dit le monarque, j'attendrai; et tandis qu'on mettoit la main à l'œuvre, il se promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, et faisant à son ordinaire mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avois présenté à l'Empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avois choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premières étoient pour prouver la pression de l'air: nous les fîmes toutes les unes après les autres; et dès que l'Empereur avoit entendu l'explication des premières, il s'amusoit à expliquer les suivantes. J'avois apporté dans la salle un baromètre et un thermomètre. L'Empereur me fit plusieurs demandes sur la manière dont le poids de l'air soutient le vif-argent dans le baromètre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, et sur les causes du changement du poids de

l'air, qu'on connoît dans le baromètre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement de ce changement: j'avouai pourtant que quoique l'expérience prouvât ce changement du poids de l'air, suivant le beau et le mauvais temps qu'il devoit faire, les raisons qu'on en donnoit n'étoient pas satisfaisantes. Nous vînmes ensuite aux expériences qui prouvent l'élasticité et la dilatation de l'air. Cette suite d'expériences plut beaucoup à l'Empereur, qui, après une très-longue séance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans son appartement, et donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avois donné à cette machine le nom de *Nien-ki-tung*, qui signifie mot à mot, *pompe à faire des expériences sur l'air*. Mais le lendemain, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, j'y trouvai un ordre, par lequel Sa Majesté changeoit le nom que j'avois donné en celui de *Heou-ky-tung*. L'Empereur jugea que le caractère de *Heou* qu'il substituoit à celui de *Nien* que j'avois employé, étoit plus noble, étant consacré par les anciens livres classiques à exprimer, tant les observations célestes que les autres observations pour déterminer les différens ouvrages de l'agriculture suivant la différence des saisons. Ainsi actuellement la machine pneumatique a en chinois un nom sûr, puisque c'est Sa Majesté elle-même qui l'a donné.

L'Empereur avoit fait la grâce aux reines et aux autres dames de sa cour de leur faire voir les expériences. Il fallut encore les recommencer, parce que Sa Majesté continuoit d'y prendre plaisir, m'en faisant toujours donner l'explication en détail. Enfin m'ayant demandé s'il y avoit encore d'autres expériences à faire, je lui répondis qu'on en pouvoit faire beaucoup d'autres; mais que pour ne pas abu-

ser de la patience de Sa Majesté, j'avois choisi celles que j'avois cru devoir lui faire plus de plaisir, et que les autres s'expliqueroient par les mêmes principes par lesquels avoient été expliquées celles qui venoient d'être faites. Sur quoi l'Empereur fit encore porter la machine dans son appartement, et ensuite dans un des palais européens, pour l'y conserver avec quantité de curiosités d'Europe qui y sont rassemblées. Le lendemain, ce prince pour témoigner sa satisfaction de cette machine pneumatique, qui étoit la première qu'il avoit vue, donna encore trois grandes pièces de soie pour le père Mericour et le frère Pansi, sous le nom desquels elle avoit été présentée; à chacun une, et la troisième pour moi.

Je m'aperçois, Monsieur, que je ne vous ai encore rien dit sur les repas de l'Empereur, dont je vous ai promis dans ma première lettre que je vous parlerois. Sa Majesté mange toujours seule, et personne n'assiste jamais à ses repas que les eunuques qui l'y servent. L'heure de son dîner est réglée à huit heures du matin, et celle de son souper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, l'Empereur ne prend jamais rien pendant la journée, sinon quelques boissons dont il fait usage, et vers le soir quelque léger rafraîchissement. Il n'avoit jamais usé de vin ni d'autre liqueur qui puisse enivrer. Mais depuis quelques années, par le conseil des médecins, il use d'une espèce de vin très-vieux, ou plutôt de bière, comme sont tous les vins chinois, dont il prend chaud un verre sur le midi et un autre vers le soir. Sa boisson ordinaire pendant ses repas consiste en thé, ou simplement infusé avec de l'eau commune, ou bien mélangé avec du lait, ou composé de différentes espèces de thé pilées ensemble, fermentées et préparées de différentes façons. Ces boissons de thé préparé sont la plupart très-agréables au

au goût, et plusieurs sont nourrissantes, sans charger l'estomac.

Malgré la quantité et la magnificence des mets, Sa Majesté n'emploie jamais plus d'un quart-d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurois eu de la peine à croire, si je n'en avois moi-même été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'anti-chambre de l'appartement où l'Empereur faisoit ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étois à portée de voir entrer et sortir tout ce qui lui étoit servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même temps de plats et de réchauds. Ces vases ont à peu près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles tenant lieu de ce que nous appelons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, et au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diamètre, et plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, auquel ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, et les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable; de sorte que lorsque l'Empereur se promène dans ses palais ou dans ses jardins, il prend ses repas dans l'endroit où il se trouve, quand l'heure du repas est venue. Tous les différens mets qui lui doivent être servis, sont portés par des eunuques dans de grandes boîtes de vernis, dont quelques-unes sont à différens étages. Par-là, ils n'ont rien à craindre du vent, de la pluie, ni des autres injures du temps.

Les grands du palais n'employoient non plus qu'un quart-d'heure à chaque repas. Les mets, lorsqu'on les sert à table, sont déjà tout découpés en petits morceaux. On n'est pas ici dans l'usage de servir plusieurs services, ni du dessert. Les fruits, les

pâtisseries et autres mets de dessert se mangent, ou le soir avant que de se coucher, ou quelquefois pendant la journée, par manière de rafraîchissement. On n'use jamais de vin dans les repas qui se font au palais. Ceux à qui il est nécessaire, en prennent le soir lorsqu'ils en sont sortis, et qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paroîtront encore ce jour-là en présence de l'Empereur. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1775.

MONSIEUR,

Nous venons de perdre un excellent Missionnaire. Son zèle, ses talens, son caractère le rendoient bien cher à cette mission et à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, et des exemples de vertus qu'il y a donnés.

Le père Michel Benoist naquit à Autun le 8 octobre 1715. Dans le cours de son enfance sa vivacité étoit extrême; l'ardeur pour l'étude et une tendre piété, modérèrent peu à peu cette impétuosité naturelle. Son père le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appelé aux missions étrangères, pensa à entrer dans une société dont les membres étoient dévoués par état à ce saint et pénible ministère. Ce n'étoit pas à beaucoup près ce que vouloit son père. Rien ne fut épargné pour lui en

ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa théologie à Paris, au séminaire de saint Sulpice; il s'y lia avec les séminaristes les plus fervens, les plus studieux, et ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entr'eux le désir d'aller travailler à la conversion des idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du séminaire pour se jeter dans le noviciat des Jésuites de Paris, il en prit occasion de supplier son père de consentir qu'il en fît autant. Il n'en reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude et une menace terrible de réclamer les lois s'il tentoit la moindre démarche.

Quelque temps après il demanda dispense d'âge pour obtenir le soudiaconat; et profitant des droits que cet ordre lui donnoit, il partit pour le noviciat de Nancy où il entra le 18 mars 1737.

Quelque touchante, quelque respectueuse et soumise que fût la lettre qu'il écrivit à son père pour lui faire agréer ce qu'il avoit cru devoir à la grâce qui le pressoit de se donner à Jésus-Christ, il ne reçut pas de réponse, et n'a jamais depuis reçu aucune lettre de son père; ce qui a été la grande croix de toute sa vie, et la seule pour laquelle il ait eu besoin de tout son courage.

Etant entré en religion avec des dispositions et des avances qui ne sont pas ordinaires, on ne fit que veiller sur sa santé et mettre à profit ses vertus et ses talens. Ses supérieurs se déterminèrent à hâter la fin de sa théologie et à lui faire recevoir le sacerdoce.

C'étoit la mission de la Chine qui devoit en recueillir le fruit. Plus la persécution y étoit allumée, plus il fut ardent à demander la permission de s'y consacrer pour le reste de ses jours, et il l'obtint après trois ans de prières et d'instances. Dès que le nouveau Missionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger son départ, il se vit dans un tourbillon de

projets qu'on lui représentoit tous comme infiniment utiles pour accréditer son ministère dans un empire où les mathématiques sont, pour parler ainsi, une science d'état. MM. Delisle, de la Caille, et Lemonier, voulurent bien se partager entr'eux le soin de développer, d'exercer et de perfectionner ses connoissances astronomiques; et ce que ces savans académiciens se promettoient publiquement de la correspondance de leur élève, rend témoignage de la haute idée qu'ils en avoient.

Le père Benoist, parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie si violente, qu'on désespéra de sa vie; mais à peine fut-il un peu rétabli, que sur la nouvelle du départ prochain des vaisseaux, il se rendit à Lorient, s'y trouva à temps pour s'y embarquer, et arriva heureusement à Macao en 1744. La rechute dont on l'avoit tant menacé en France, l'y attendoit, et fut encore plus terrible qu'on ne l'avoit prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine; mais les remèdes, ou plutôt un nouveau bienfait de la Providence le tira comme une seconde fois des portes de la mort. A peine relevé, il demanda à être envoyé dans les provinces de la Chine. Mais les ordres de l'Empereur l'appelèrent à Pekin et l'obligèrent à se désister de ses instantes supplications.

Tout est nouveau pour un Européen dans la capitale de la Chine, la plus grande ville et peut-être la plus peuplée de l'univers. Le père Benoist ne fit guère d'attention qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand peuple; il en fut pénétré, et se pressa de chercher des livres et d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plutôt à dissiper tant d'épaisses ténèbres, et à faire luire la lumière de l'Evangile. Son application ajoutoit à sa facilité. Avant la fin de l'année, il fut en état d'entendre les livres usuels et de faire toutes les fonctions de Missionnaire.

La bibliographie chinoise dans laquelle il avoit commencé de s'initier, lui avoit révélé trop de choses sur les sciences de cette extrémité de l'Asie, pour se contenter de ces premières avances. Aussi se mit-il à étudier les anciens livres, à apprendre à écrire des caractères et à composer en chinois. La foiblesse de sa santé, le changement de climat et de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long et si rigoureux : rien ne pouvoit rallentir son ardeur pour acquérir les connoissances qu'il croyoit nécessaires à son zèle. L'astronomie même pour laquelle il avoit promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie providence, car il se trouva par-là en état de remplir avec gloire la carrière difficile et laborieuse où il alloit entrer.

L'Empereur régnant, prince de génie et avide de connoissances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au frère Castiglione, et s'il y avoit à la cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un semblable. Ce Missionnaire artiste, dont la modestie a tant illustré les talens, sentit toutes les suites d'une réponse positive, et se borna prudemment à dire à Sa Majesté qu'il iroit sur le champ s'en informer dans toutes les églises. Mais l'Empereur s'étoit à peine retiré qu'un eunuque vint dire que si quelque Européen étoit en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le lendemain au palais. Ces dernières paroles, dans le langage de la cour, étoient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fût. Nul Missionnaire ne s'y méprit, et tous jetèrent les yeux sur le père Benoist.

Il se dévoua à cet ouvrage, et fut présenté tout de suite à Sa Majesté, comme pouvant conduire, avec le secours des livres, les ouvriers qu'on lui donneroit, et leur faire exécuter des *choui-fa* ou jets d'eau. L'Empereur en fut ravi, lui parla avec bonté,

et lui dit qu'il donneroit des ordres qui assureroient l'exécution de tout ce qu'il prescriroit aux ouvriers.

Un astronome fut donc tranformé en fontainier; mais dès qu'il est Missionnaire, que lui importe? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au règne de Jésus-Christ. Ce fut l'unique pensée du père Benoist dans une entreprise qui le laissoit si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la cour une bien haute idée de notre sainte religion. Lorsque le père Benoist étudioit la physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carrière et hâter ses progrès, il avoit démontré, imité, et imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui auroit dit alors qu'il se donnoit de l'avance pour faire sur le champ à la Chine des modèles de jets d'eau? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'Empereur, qu'il le fit porter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, et ordonna au frère Castiglione d'en tracer le plan de concert avec le père Benoist.

Que les artistes qui ont porté nos arts chez les nations étrangères, racontent jusqu'à quel point leur génie a eu besoin de toutes ses ressources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers, qu'il falloit créer, et pour qui la langue de l'art n'existoit pas encore. Où en devoit donc être le père Benoist? Comment enseigner des arts qu'il n'avoit jamais exercés, ni presque étudiés? Comment faire exécuter des machines d'une combinaison aussi compliquée et aussi délicate que celles de la haute hydraulique? Comment diriger la fonte des tuyaux de pompe et des conduits de toutes les formes et proportions? Comment suppléer par ses prévoyances à

des précisions qu'il ne pouvoit pas même persuader? Son application, son travail, sa facilité et ce coup-d'œil de pénétration qui domine les objets, lui eussent suffi pour cela; mais il avoit à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du ministre favorisoit pour dégoûter l'Empereur d'une nouveauté dont on n'osoit pas le dissuader. Il falloit se donner une autorité, qui, sans passer les bornes de la modestie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le trésor, hâter les travaux et surmonter toutes les difficultés. Il étoit essentiel de se plier au ton et aux manières, à l'étiquette scrupuleuse d'une cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des idoles, plus divisée d'intérêts que de sentimens, et d'autant plus prodigue de politesses et d'éloges, qu'elle est plus maligne dans ses censures et dans ses calomnies : cela dans des jours de crises continuelles, de manœuvres obliques et d'accusations insidieuses que le ministre avoit conduites à une persécution ouverte de notre sainte religion.

L'Europe ne sauroit bien sentir ce que dicte et exige une pareille position; mais on est supérieur à tout, quand on a mis en Dieu toute sa confiance et qu'on ne cherche que lui. Le père Benoist commença par dire à l'Empereur que plus Sa Majesté se reposoit sur lui de tout, moins il osoit rien hasarder sur ses propres lumières, dans une entreprise où tout lui étoit nouveau, et qu'avec son agrément il se borneroit à exécuter des plans, qui ayant déjà été exécutés en Occident, ne pourroient pas manquer de réussir.

Ce début de franchise et de modestie étoit trop naïf pour ne pas plaire à un prince qui se connoît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner sa satisfaction, et dit à ses courtisans : *Je connois les Européens mieux que vous; ils ne me laisseroient pas entreprendre ce qu'ils ne sont pas en état d'exécuter.*

Ces paroles dans sa bouche commandoient de faire l'impossible pour seconder le père Benoist. Le père en profita pour faire mettre la main à l'œuvre. La bonne disposition où l'on étoit accrut de jour en jour, quand on vit avec quelle complaisance il entroit dans toutes les explications qu'on lui demandoit, multiplioit ses plans et ses dessins autant qu'on vouloit, faisoit parler aux yeux de petits modèles qu'il avoit travaillés lui-même, et s'entretenoit aussi familièrement avec les ouvriers mêmes qu'avec les grands et les seigneurs chargés sous sa direction de toute l'entreprise. Il fit plus; pour prévenir des timidités ou des hardiesses qui auroient tout changé, obvier surtout à des méprises dont on ne se défioit pas assez, il se transportoit fréquemment dans les ateliers, suivoit de l'œil tout ce qui s'y faisoit, et obtint par sa sagesse et sa modestie qu'on n'osât rien décider sans son attache. L'ancienne étiquette subsistoit encore : quand il fut question de creuser des bassins, de bâtir des châteaux d'eau, quels que fussent les ordres de l'Empereur, on n'entroit dans les jardins du palais qu'à certaines heures, on n'y alloit que conduit par une nombreuse escorte de mandarins, d'eunuques et de valets de pied, et on n'y restoit que le moins qu'il se pouvoit. Le père Benoist fut délivré après quelques jours de ces sujétions que les Chinois ont l'art de rendre très-sérieuses, très-importantes et ennuyeuses à l'excès.

Comme l'Empereur venoit voir tous les jours où en étoient les ouvrages, et faisoit souvent des questions auxquelles le père Benoist seul pouvoit répondre, des ordres absolus dérogèrent pour lui à tous les anciens usages. Les jardins du palais lui furent ouverts à toutes les heures, et il fut libre d'y aller seul comme il voudroit. Cette distinction a été étendue ensuite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit

pas en Europe tout ce que cela dit à la louange du père Benoist, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il falloit que les ministres et les grands eussent conçu une haute idée de sa sagesse, pour ne pas empêcher qu'il parût ainsi journellement devant l'Empereur, et fût à portée de dire à Sa Majesté tout ce qu'il voudroit. Gloire en soit rendue à celui qui étoit sa lumière et son conseil : sa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges, et a fait voir, pendant les douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs et extérieurs, qu'il étoit l'homme de la Providence pour son emploi.

Notre hospice de *Hai-tien* est à plus d'une demi-lieue du palais, et il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il descendoit de sa mule jusqu'à la maison européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'est plus une promenade, quand c'est tous les jours et plusieurs fois dans un jour. Or c'est précisément le cas où se trouvoit le père Benoist. Dès qu'il avoit mis les ouvriers en train dans le jardin, il falloit qu'il allât tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue et quelquefois à deux lieues du palais, puis qu'il revînt encore en hâte au jardin pour y attendre l'Empereur. La chaleur, la pluie, le vent et le soleil ardent de la canicule n'étoient pas des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du palais où on lui servoit à manger, étoit assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue. Les jours de jeûne et les jours maigres, il étoit souvent réduit à du riz sec et à des herbes salées, et la cuisine chinoise, à laquelle son estomac ne pouvoit s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas, qu'il lui étoit impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée l'épuisoient au point qu'il arrivoit le soir à la maison tout harassé, en sorte que le peu de nourriture plus saine qu'il prenoit, n'étoit

pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il étoit obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins, et faire des essais sans lesquels il n'osoit rien risquer. Ainsi la nuit étoit déjà bien avancée lorsqu'il pouvoit enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étoient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entroit pas au palais. Mais quelque temps qu'il fît, il venoit la veille à Pekin, qui est éloigné de deux grandes lieues de *Hai-tien*, et après avoir passé la soirée et le lendemain matin à confesser et à prêcher, il s'en retournoit le soir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le lundi à quelques assemblées de néophytes; car il mettoit les fonctions de Missionnaire au-dessus de tout, et ne vouloit jamais s'en décharger sur les autres. Il prenoit aussi occasion de tout avec les grands, les mandarins, les eunuques et les ouvriers pour relever les inconséquences de l'idolâtrie, et leur prêcher l'évangile. S'il n'a pas eu la joie de faire un grand nombre de conversions, il a eu du moins la consolation d'inspirer une grande estime pour notre religion sainte, de la faire connoître, et de lui obtenir les témoignages glorieux que plusieurs lui ont rendus dans des circonstances décisives. C'étoit surtout en distribuant des livres et en les leur expliquant, qu'il faisoit admirer aux plus prévenus la beauté et l'excellence de la morale chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui se piquent de science, de philosophie et d'érudition, il donnoit à l'étude tous les momens qu'il pouvoit dérober à ses occupations, et avoit accoutumé tout le monde à le voir se retirer tantôt sous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre en quelque endroit des jardins ou du palais qu'il se trouvât. Grâces à sa facilité, il s'étoit mis en état de raisonner avec les lettrés sur tous leurs systèmes, de leur démontrer la vanité et les erreurs de leur

philosophie, et de tourner contre eux les grands et les petits *kings* (livres canoniques) dont l'autorité est si révérée.

Quoiqu'il eût lui-même copié les extraits qu'en ont donnés plusieurs savans néophytes et Missionnaires, ceux en particulier que le prince Jean avoit revus et enrichis de ses notes, il en fit lui-même pour son usage, d'après ses propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du *chou-king*, et la fit avec tant de soin et d'exactitude, que le père Gaubil en ayant vu quelques morceaux, l'engagea à la mettre au net et à l'envoyer au Mécène de Moscovie, M. le comte de Rasumoski. Si jamais elle est donnée au public, les connoisseurs, et vous en avez en France, y admireront une science profonde de la langue chinoise, et une fidélité qui ne se dément jamais: car quoiqu'il ait comme déployé dans sa version les phrases algébriques de ce premier des *kings*, pour en présenter tous les sens d'après les plus savans interprètes, il l'a fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correspondent sont soulignés et forment seuls un sens. Ses notes et ses remarques sont un second ouvrage singulièrement estimable par le choix, la clarté, l'exactitude et les détails. Il avoit commencé la traduction du *mong-tsée* sur le même plan; le dérangement de sa santé et le surcroît continuel de ses occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il se fût donné une facilité de plus en apprenant la langue tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre et la parler; car les seigneurs tartares avec qui il étoit tous les jours, se firent un plaisir d'être ses maîtres et de le mettre en état de converser avec eux sans être entendu de leurs gens et des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourroient empêcher de voir dans son vrai jour ce que nous avons

dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la première, qui regarde l'appareil de majesté et de grandeur qui environne l'Empereur, il faut bien distinguer entre la manière dont il se montre en public, dont on le voit quand il représente comme le *fils du ciel*, comme le *père et la mère du peuple*, comme le souverain du vaste et immense *Empire du milieu*, selon qu'on parle ici; et entre la façon dont il est dans son palais, lorsque abandonné à son génie, à son caractère et à ses inclinations, il permet qu'on s'approche de son auguste personne. Dans le premier cas, il est plus gêné à tous égards que ceux qui sont prosternés à ses pieds. Tout en lui doit être mesuré sur sa grandeur et digne des louanges de l'histoire. Dans l'autre, c'est un sage, un ami, un homme de lettres, un père de famille qui ne laisse entre lui et ceux qu'il admet en sa présence, que l'espace qu'ils n'osent pas franchir. Une difficulté plus réelle, est celle de concilier les soins du gouvernement avec les distractions et les amusemens dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en est pas une. L'Empereur se lève de très-grand matin; et dès que le soleil paroît sur l'horizon, il va siéger sur son trône, et donner audience aux ministres, aux grands et aux députés des tribunaux. Quand les affaires sont expédiées, il rentre chez lui jusqu'au lendemain, mais il n'y est pas oisif. Il a chaque jour nombre de placets, de requêtes, de mémoires et de représentations à lire et à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en chaise dans les différens palais qu'il a dans ses jardins, et se délasse à considérer les curiosités de toute espèce qu'il y a rassemblées, ou à voir les ouvrages et les réparations qu'il fait faire; mais son travail le suit partout; jamais rien n'est remis au lendemain. S'il survient quelque affaire, il donne

partout ses ordres. L'Empereur a tant de cérémonies, de séances et de représentations publiques, que, malgré les soins qui le suivent dans ses jardins, ses promenades sont encore un vrai délassement. Du reste, comme il est censé alors dans sa maison, il n'a autour de lui que quelques eunuques, ne porte que des habits communs, et ne garde, pour ainsi dire, de sa grandeur, que ce qu'il ne peut pas quitter. Aussi, quelque timide que fût naturellement le père Benoist, il paroissoit devant l'Empereur avec confiance, lui répondoit avec facilité sur tout ce qu'il lui faisoit l'honneur de lui demander, et l'avertissoit des nouveaux ordres dont on avoit besoin. Comme l'Empereur porte partout toutes ses pensées, et cherche bien moins à s'amuser qu'à étendre ses connoissances pour la perfection des arts utiles à ses sujets, une question en faisoit souvent naître une autre, puis celle-ci une troisième. Tous les Missionnaires qui ont l'honneur de le voir de près, sont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour s'assurer qu'il avoit bien saisi les réponses du père Benoist, il les répétoit lui-même, il les développoit à sa manière, et en marquoit sa satisfaction.

Quelque soin que tout le monde se donnât pour hâter les ouvrages, tout y étoit si nouveau pour les ouvriers chinois, qu'ils n'avançoient que lentement. La machine hydraulique et le premier jet d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne. L'Empereur parut très-satisfait, et le témoigna avec tant de bonté, qu'il paroissoit se faire honneur devant les grands d'avoir prévu et assuré que le père Benoist n'auroit pas entrepris ce qu'il n'auroit pas été sûr d'exécuter. Puis il leur expliqua la théorie des jets d'eau qu'il avoit très-bien comprise dès la première fois.

Le succès du *choui-fa* fut ce jour-là la grande nouvelle du palais, et puis de toute la cour. Plus

le père Benoist avoit été modeste et réservé dans ses promesses, plus tout le monde fut empressé à lui applaudir et à le féliciter. Il n'est cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des remarques sur l'éloge historique du célèbre abbé de la Caille, que l'Empereur fit remettre au père Benoist deux cents onces d'argent et plusieurs pièces de soie. Ce n'étoient point là les récompenses auxquelles il aspiroit; l'unique qu'il demandât comme une grande grâce, ce fut d'aller dans les provinces travailler au salut des pauvres, et de quitter la cour. Il en fit la demande, et y revint coup sur coup par des prières et des instances si vives, si fortes, si pressantes, que, pour le dédommager de ce que la considération seule de sa santé ruinée lui auroit fait refuser, ses supérieurs le chargèrent d'élever les jeunes Chinois qui vouloient se faire prêtres et missionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études et aux travaux apostoliques les pères *Yanki* et *Ko*. Il en fit deux Missionnaires pleins de zèle, de lumières et de sagesse. On lui donna ensuite jusqu'à six néophytes à élever pour les travaux de la mission; il en étoit bien capable: mais comment trouver tout le loisir que demandoit un tel emploi? car, contre son attente et celle de ceux qui l'en avoient chargé, le premier *choui-fa* fini, il fallut en commencer d'autres, d'abord dans les environs de la maison européenne, puis dans les jardins intérieurs du palais de la ville et de *Yuen-Ming-Yuen*, qui est, pour ainsi dire, *le Versailles* de la Chine.

Il n'avoit plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance et les craintes qui contrarièrent ses premiers travaux; mais il falloit qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle et par des soins assidus, qu'on suivoit tous ses plans et ses modèles, ce qui lui occasionoit bien des allées et des venues, et ne lui laissoit que très-peu de temps. Il y suppléoit par

l'ascendant de respect et d'estime qu'il avoit sur ses disciples. Il ne négligeoit rien d'ailleurs de tout ce qui pouvoit leur faciliter l'étude, et leur en faire une occupation attachante, agréable et vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur étoit nécessaire, et celui qui lui restoit ne suffisant pas pour ses autres occupations, il le prenoit sur son sommeil. Il le falloit bien, car pour contenter le désir que l'Empereur avoit de s'instruire, il lui expliquoit tout le mécanisme de l'hydraulique, et lui composoit lui-même des modèles de jets d'eau, de fontaines de commandement, et de nos autres curiosités de ce genre, afin que ce prince fût en état de choisir et de faire exécuter ce qui lui paroissoit le plus agréable et le plus utile.

C'étoit encore un travail immense, pour le père Benoist surtout, qui étoit d'une exactitude si scrupuleuse, et qui auroit mieux aimé faire cent calculs superflus, que de courir les risques d'une petite méprise.

Enfin l'Empereur en vint jusqu'à former le projet d'un nouveau palais européen, d'une grandeur immense, et dont les jardins auroient rassemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique et de plus curieux en eaux jaillissantes. L'ordre d'en faire le plan fut donné, le terrain assigné, et l'on alloit mettre la main à l'œuvre, au grand regret de tous les Missionnaires, lorsqu'un événement plus que singulier les délivra de leurs justes craintes. Il ne fut plus question que d'une maison à l'italienne pour orner les jardins, où l'on feroit un nouveau *choui-fa*.

L'affoiblissement de la santé du père Benoist étoit un obstacle à de plus grandes entreprises. L'Empereur eut la bonté de le prévoir, et ordonna qu'on fît tout ce qui seroit possible pour épargner sa peine. Comme ce qui a été dit ci-dessus, explique de reste ce qui regarde ces derniers travaux, il suffira d'ob-

server qu'on se hâta d'envoyer ses élèves en Europe, pour le soustraire aux soins qu'ils lui coûtoient, et qui alloient toujours en augmentant. D'un autre côté, les grands eurent l'attention de mettre un grand mandarin à la tête des ouvrages, pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui présidèrent à cette seconde entreprise étoient les mêmes seigneurs qui avoient été chargés de la première. Leur ancienne amitié pour le père Benoist devint si franche et si tendre qu'ils n'avoient rien de caché pour lui, et qu'ils le mettoient au fait de tout ce qui se passoit à la cour, afin qu'il sut mieux ce qu'il devoit dire et répondre. De son côté, il eut toujours la discrétion de ne paroître savoir, même dans notre maison, que ce qui étoit public. Il n'avoit jamais aucune question à faire que sur ses ouvrages, et se retiroit dès qu'il en avoit le moindre prétexte. Ces seigneurs, pour l'arrêter, disoient alors quelques demi-mots sur la religion, et le Missionnaire ne manquoit pas de faire les fonctions de l'apostolat, de leur reprocher la négligence où ils vivoient par rapport au salut, leur respect pour des idoles qu'ils méprisoient dans le fond de l'âme, leur crédulité sur l'influence des astres, sur les jours heureux ou malheureux.

Le père Benoist paroît avoir désabusé l'Empereur de cette crédulité, et il ne réussit pas moins à désabuser tout le monde au palais de la crainte antique des éclipses. Un grand, petit-fils de Cang-hi, se mit à apprendre de lui à calculer les éclipses, et l'apprit assez pour en parler sur un ton qui montroit tout le ridicule des propos populaires.

La grâce du baptême nous a environnés de tant de lumières en Europe, que quand on est ici, on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve; les sciences mêmes n'y sont presque que ténèbres: c'étoit pour les dissiper que le père Benoist profitoit de toutes les clartés des nôtres, et tiroit parti de nos thermomètres,

thermomètres, de nos baromètres, de nos prismes, et de tout ce qui parle le plus aux yeux dans notre physique expérimentale, pour décrier le galimatias philosophique de nos lettrés chinois.

Les longues séances qu'il faisoit au palais le mettoient à portée de revenir souvent sur les mêmes choses, et de leur donner un jour qui les rendoit sensibles. Sa réputation devint un fléau pour les lettrés qui ne savent que des mots, et le fit rechercher par les vrais savans. Les maîtres des fils de l'Empereur, et quelques mandarins, hommes vraiment instruits, voulurent se lier avec lui. Sa situation ne lui permettoit pas de recevoir ni de rendre beaucoup de visites; mais il y suppléoit en répondant par écrit à leurs questions, et surtout en leur envoyant des livres qui leur faisoient connoître la religion chrétienne: car il n'avoit qu'elle en vue, dans les choses même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien de préjugés il a fait tomber, dissipé de fables qui l'avilissoient, changé de haines et de préventions en estime et en respect, étouffé de persécutions prêtes à s'allumer, rendu méprisables les calomnies dont on la chargeoit, au point que ses ennemis, dans l'arrêt même qui l'interdisoit, ont reconnu qu'elle n'enseigne que la vérité!

La seconde maison européenne des jardins de l'Empereur est ornée de très-belles eaux. Il y a des pièces d'un fort bon goût, et la grande soutiendroit le parallèle de celles de Versailles et de Saint-Cloud. Quand l'Empereur est sur son trône, il voit sur les deux côtés deux grandes pyramides d'eau avec leurs accompagnemens, et devant lui un ensemble de jets d'eau distribués avec art, et ayant un jeu qui représente l'espèce de guerre que sont censés se faire les poissons, les oiseaux et les animaux de toutes les espèces qui sont dans le bassin, sur ses bords et au haut des rochers, placés, ce semble par le hasard, et formant

un hémicycle d'autant plus agréable qu'il est plus rustique et plus sauvage. Mais ce qui donna plus de peine au père Benoist, fut le buffet d'eau qui est au bas de cette seconde maison, parce que les Chinois ayant personnifié leurs douze heures du jour en douze animaux, il imagina d'en faire une horloge d'eau continuelle, en ce sens que chaque figure vomit un jet d'eau pendant ses deux heures.

L'Empereur qui le voyoit foible et languissant ne pressoit aucun ouvrage, lui envoyoit fréquemment des plats de sa table, et lui demandoit souvent des choses qui l'obligeoient de rester à la maison ; mais au lieu du repos qu'on croyoit lui procurer par là, il s'y livroit à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce prince sur la géographie de la Chine, tant ancienne que moderne, le père Benoist se détermina à faire une carte qui la lui mettoit sous les yeux. Un grand, des amis du père Benoist, ayant vu cette carte, en fut charmé, et lui dit que la soixantième année de l'Empereur étant prochaine, il falloit mettre au net son ouvrage, et le présenter à l'Empereur. Pour le rendre plus agréable et plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphère devoit être de cinq pieds de diamètre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, et surtout son exactitude, pouvoit achever de l'épuiser. On lui donna un peintre pour copier sa carte, et un lettré pour y écrire les caractères chinois. Il succomba malgré cela, et fut réduit à l'extrémité. L'Empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier médecin, vieillard octogénaire, et très-habile, qui promit de le tirer de cette crise, mais qui n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il seroit fidèle à un régime qui le réduisoit à du riz sec, à quelques herbages, et à un peu de bouillon.

Sa carte étoit heureusement finie : il la présenta à l'Empereur, en laissant en blanc les pays nouvellement conquis et leurs limites, ne voulant rien prendre sur lui en cette matière, non plus que pour quelques autres endroits sur lesquels il exposoit ses doutes dans un mémoire. Sa Majesté accepta son présent; et ce qui est ici un grand honneur, elle le loua publiquement, et lui donna plusieurs belles pièces de soie. Afin d'examiner cette carte à son aise, l'Empereur la fit porter dans son appartement, nomma des lettrés pour aider le père Benoist à perfectionner un projet si bien commencé, et chargea le prince son oncle de présider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au père Benoist d'avoir tant d'avances en fait d'érudition et de géographie. Mis vis-à-vis de lettrés très-savans pour une chose à laquelle l'Empereur prenoit intérêt, il fut obligé d'aller travailler au bureau des cartes, de leur faire ses objections, de répondre aux leurs, et de mettre dans tout ce qu'il disoit ou écrivoit, une modestie qui laissoit à ses raisons toute leur force. Ces discussions honnêtes et paisibles plaisoient tellement au prince, oncle de Sa Majesté, qui étoit curieux et savant, qu'il faisoit rédiger tout ce qu'on avançoit de part et d'autre, assistoit pour l'ordinaire à toutes les conférences, et finissoit le plus souvent par être de l'avis du père Benoist.

Quand la carte fut finie, le prince, oncle de l'Empereur, l'en avertit par un placet public, sur lequel l'ordre fut donné de porter une des copies dans l'intérieur du palais, l'autre dans le tribunal des ministres, et de mettre l'original dans le dépôt des cartes de l'Empire; et ce qui étoit encore plus honorable, mais très-fâcheux, vu l'état de sa santé, l'Empereur l'invita à examiner et à revoir la carte générale de l'Empire qu'on alloit faire en cent feuilles.

Il seroit trop long de raconter combien l'Empe-

reur prit de plaisir aux expériences qu'il fit faire au père Benoist en sa présence, avec la machine pneumatique, et combien Sa Majesté fut charmée de la description que ce père lui présenta en chinois, d'un oiseau singulier d'Afrique, envoyé par le tsong-tou de Canton, dont aucun lettré n'avoit connoissance. Qu'on se souvienne des longs entretiens dont l'Empereur l'honora pendant qu'il se faisoit peindre par le frère Pansi, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV et un Stanislas-le-Bienfaisant, jamais souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le père Benoist ne s'en prévaloit pas : il étoit à la cour sans y être, pour ainsi dire ; rien ne l'y affectoit, rien ne l'y attachoit, rien n'y excitoit ses désirs ; il n'y paroissoit que pour remplir ses devoirs de reconnoissance pour l'Empereur, et surtout de zèle pour la religion, qu'il faisoit estimer et respecter, et qu'il empêchoit surtout de persécuter.

Il fut chargé de la supériorité de notre maison ; et forcé de recevoir cet emploi que son humilité lui rendoit si pénible, il en remplit les obligations avec un zèle et une prudence rares et admirables dans des circonstances aussi difficiles. Les secours d'Europe étoient presque taris, et il falloit cependant pourvoir à l'entretien des Missionnaires, des catéchistes, et au soulagement des néophytes pauvres et malades. La Providence, sur laquelle le père Benoist comptoit avec confiance, lui fournit d'abondantes ressources ; et dans ces momens d'espèce d'abandon et de disette, il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre maison un plus grand nombre de lettrés catéchistes, de donner des retraites où les néophytes étoient logés et nourris gratuitement, et d'augmenter la distribution des livres. Il prêchoit lui-même fort souvent ; il alloit porter les sacremens aux moribonds ; il dis-

tribuoit des remèdes, veilloit sur tous les besoins spirituels et temporels du dedans et du dehors : car notre mission française, et le district de Pekin nommément, s'étend fort au loin et jusqu'au-delà de la grande muraille ; il n'épargnoit rien, en un mot, pour le soulagemeut de nos Chrétiens, et le faisoit avec tant de modestie et de réserve, qu'il offroit en présent ce qu'il croyoit nécessaire, et qu'il n'auroit pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire exécuter les décrets de Rome, la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus chrétiennes et apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, et vint à bout de maintenir tout dans l'ordre, et de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers disciples, les pères *Yang* et *Ko*, qu'il eut la joie d'embrasser et de recevoir dans notre maison. Ces jeunes Chinois remirent entre ses mains, comme des fils à leur père, tout ce qu'on leur avoit donné en France pour eux et pour les missions de leur patrie. O mon Dieu ! récompensez de leur charité les personnes augustes de la famille royale qui les chargèrent de tant de dons ! Quelle consolation pour nous de voir que leur piété prenoit un si généreux, un si tendre intérêt à nos chrétientés et à leurs Missionnaires ! Quel événement presque miraculeux dans la position où nous étions, que les secours qui nous furent envoyés pour toutes les espèces d'œuvres de zèle et de charité ! Le souvenir en durera à la Chine autant que la religion.

Quand le père Benoist vit les instructions données aux pères Yang et Ko, par le ministre éclairé et bienfaisant qui, voyant la Chine en homme d'état, vouloit enrichir la France de toutes les connoissances de ce vaste Empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avoient quelques loisirs, à entrer dans des vues si patriotiques. Il

nous y trouva tous disposés ; mais malgré le triste état de sa santé, qui avoit forcé à le décharger de la supériorité de notre maison française, il se mit à la tête de nos travaux, et fournit avec une facilité étonnante, beaucoup de notices, de mémoires, de détails et de descriptions qu'on trouve avec les autres ouvrages que nous avons fait passer en Europe, et qui sont imprimés sous le nom de Mémoires sur la Chine.

Le père Benoist succomba enfin à tant de travaux ; et sur le point de partir pour aller au-devant de l'Empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir les sacremens, et de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, et par son amour pour Dieu. Il mourut le 23 octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'Eglise de la Chine, il suffira de rapporter ce que les infidèles mêmes disoient et pensoient du père Michel Benoist, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étoient encore supérieures à ses talens. L'Empereur, qui avoit donné cent onces d'argent pour ses funérailles, s'informa en détail de sa dernière maladie, et finit par dire que c'étoit *un homme de bien et très-zélé pour son service ;* paroles qui, étant un très-grand éloge dans la bouche de ce prince, auroient illustré une longue suite de générations, si elles avoient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent Missionnaire, c'est d'avoir toujours craint et fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, d'avoir vécu en homme qui s'étoit totalement oublié, et ne voyoit de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de sa vie suffit pour faire entrevoir jusqu'où il avoit poussé les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. Nous ne disons rien de ses vertus

sociales. Rien n'égaloit sa douceur, sa modestie, sa générosité, son empressement à obliger, qui lui faisoit trouver tout possible dès qu'il s'agissoit de rendre service.

Il portoit tous les Missionnaires dans son cœur; et de quelque état qu'ils fussent, il les regardoit avec raison comme ses frères, s'intéressoit à leurs succès, et n'attendoit point qu'ils implorassent son secours pour les préserver des persécutions, pour travailler à les délivrer des entraves et des obstacles que l'infidélité mettoit à leur zèle, et pour solliciter leur délivrance lorsqu'ils étoient emprisonnés.

Je suis, etc.

LETTRE

Du père Ventavon, Missionnaire.

A Pekin, ce 15 octobre 1775.

MONSIEUR,

P. C.

VOUS m'avez souvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes; mais aussi vous pouvez compter que je dis les choses comme elles sont, et que mon défaut ne sera jamais de les altérer. Voici les événemens les plus essentiels depuis l'année dernière. La révolte qu'il y a eu dans le Chang-tong, au mois d'octobre 1774, a été dans peu de temps apaisée; la plupart de ceux qui y sont entrés, sont morts en se défendant, les autres ont été pris, conduits à Pekin, et punis du dernier supplice. La guerre que l'Empereur fait aux *Mia-ot-sée* du Kin-tchouen, est aussi

sur le point d'être finie ; on les a poussés jusque dans leur dernière retraite, où ils ne sont plus qu'en très-petit nombre ; et on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entière défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou six ans. Tout autre empereur que celui-ci se fût probablement lassé, et eût abandonné une entreprise où tous ses prédécesseurs avoient échoué ; mais il est d'un caractère des plus fermes et des plus intrépides que je connoisse. Il nous a donné cette année-ci deux marques bien singulières de la satisfaction qu'il a de nos services. La grande église Nan-tang, la plus belle sans contredit qu'il y eût dans tout l'Orient, et la première bâtie dans cette capitale, a été l'hiver dernier entièrement consumée par les flammes, et cela en plein jour, sans qu'on ait pu savoir la cause d'un si fâcheux accident. On venoit de célébrer la dernière messe; on avoit senti quelque légère odeur, en conséquence cherché de tous les côtés ; aucun vestige de feu ni de fumée ne paroissant, on a cru que c'étoit quelque odeur venue du dehors, on s'est rassuré, on a fermé l'église. A peine s'étoit-il passé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les côtés, et le mal sans remède : ornemens, vases sacrés, sacristie, tout a été perdu ; on n'a pu faire autre chose que de garantir les bâtimens voisins. Dès le lendemain, l'Empereur a été averti. (C'est l'usage de le faire lorsqu'il y a quelque incendie considérable). Tout de suite, sans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permission de rebâtir l'église, prêté aux Missionnaires dix mille taëls, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétablissement ; et quand elle sera finie, il écrira de sa propre main une inscription pour y être placée. Ce n'est pas là une petite grâce ; en voici une autre plus considérable. Il y a dans ces contrées une espèce de secte, appelée *Pey-ling-kiao*, accusée

d'avoir part dans presque toutes les révoltes. Les mandarins font souvent des recherches pour découvrir ses sectateurs. On en a fait de plus vives à l'occasion de la dernière dont j'ai parlé. Quelques Chrétiens ont été aussi arrêtés en Tartarie; dans le propre pays de l'Empereur ou des Tartares Mant-cheoux, où Cang-hi, tout favorable qu'il étoit à la religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens missionnaires allassent l'y prêcher. Ces Chrétiens interrogés par le premier et principal gouverneur, comment, dans un pays si éloigné de Pekin, il y avoit des Chrétiens, ont répondu avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Pekin envoyoient toutes les années des prêtres chinois pour les catéchiser et les instruire; ils en ont nommé six par nom et surnom, qui tous réellement avoient été en Tartarie, et l'un d'eux qui se trouvoit précisément alors sur les lieux, fut obligé, comme vous pensez, de se cacher bien vîte. Le gouverneur, n'osant apparemment prendre sur lui une pareille affaire, avertit tout de suite l'Empereur, qui depuis peu de jours seulement étoit parti de Pekin pour la Tartarie; l'Empereur reçut la requête, et se contenta d'écrire à côté ce mot, *lan*, qui veut dire, *je l'ai vue*. La requête fut ensuite portée au tribunal des crimes, qui connut par ce mot que l'intention de l'Empereur n'étoit pas qu'on fît de cette affaire une affaire sérieuse. Cependant des mandarins inférieurs et gens de justice se transportèrent dans deux de nos églises, pour arrêter les Missionnaires chinois nommés dans l'accusation. De six, il n'y en avoit qu'un seul alors dans la maison; on le fit évader tout de suite. Les mandarins arrêtèrent, seulement pour la forme, deux prosélytes et un domestique de même nom que les accusés, et les conduisirent en prison, où ils se contentèrent de leur faire des interrogations générales

qui n'alloient point au but, et sans leur faire aucun mal. Les Européens chargés de répondre à l'accusation, ont déclaré que les Chrétiens de Tartarie, venant de temps en temps à Pekin, demandoient des gens qui voulussent bien aller chez eux leur apprendre la religion et les prières, qu'ils oublioient aisément; que les Européens ne pouvant y aller eux-mêmes, il y avoit des Chinois de bonne volonté qui s'étoient prêtés à cette bonne œuvre, mais qu'aucun des susnommés dans la requête n'étoit alors dans l'église. Le tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'Empereur, qui a répondu ces mots : *mien kieou ;* ils veulent dire : *je fais grâce, et ne veux pas qu'on fasse d'autres recherches.* La réponse venue, les trois qu'on tenoit en prison ont été élargis sans aucun mal, et l'affaire a été entièrement finie. Les Missionnaires chinois sont revenus, et les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas au commencement qu'elle dût ainsi se terminer, et quand nous vîmes l'accusation, sans savoir comment l'Empereur l'avoit prise, nous la regardâmes tous comme la plus terrible qu'il y ait eu depuis long-temps, et comme devant avoir les plus funestes suites. Béni soit Dieu qui tient entre ses mains les cœurs des princes, et les tourne comme il lui plaît! Voilà les seules nouvelles qui peuvent vous intéresser. Priez pour cette pauvre mission, et soyez assuré du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine, à M....

A Pekin, année 1777.

Je commence, Monsieur, ma lettre par l'état présent de notre chère mission, qui seule devroit occuper toutes nos pensées. Nos pères chinois de l'église du midi et de l'orient, qui avoient été poursuivis l'an passé par le tribunal des crimes, ont repris leurs fonctions. Un mot de l'Empereur a tout calmé. Les plus grands tribunaux sont bien petits devant lui.

Le père Paul Li-éou, qui est de notre église, revint ces jours passés de Ou-la-ha-ta, sa mission favorite. A son retour, j'appris un trait qui fait voir que le bras de Dieu n'est point raccourci, et que la foi peut encore tout. La sécheresse désoloit les campagnes; encore quelques jours sans pluie, les moissons périssoient. Déjà depuis long-temps, les païens invoquoient inutilement leurs idoles. Un bon Chrétien du pays leur dit : *Vous perdez votre temps, vos dieux sont sourds; il n'y a que le vrai Dieu qui écoute les vœux de ses adorateurs : je le prierai, et j'attends de sa miséricorde qu'il m'exaucera.* Aussitôt il partit avec sa famille et se rendit sur une haute montagne. Là, ils se mirent à genoux à la vue de tout le monde. Le bon vieillard, après une courte prière, se leva et fit de l'eau bénite à sa façon, c'est-à-dire qu'il fit le signe de la croix sur un vase d'eau; il prit de cette eau et en jeta à droite et à gauche en priant; il recommença trois fois cette pieuse cérémonie : à la troisième fois la pluie tomba. Ce qu'il y a d'étonnant, et ce qui marque bien la stupidité des

idolâtres, c'est qu'au lieu de témoigner leur reconnoissance à leur bienfaiteur, ils vouloient qu'il se joignît à eux pour remercier leurs idoles de ce que la pluie étoit tombée, ou du moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire des fêtes et des comédies. Le Chrétien leur répondit en homme qui venoit d'éprouver visiblement la protection du Ciel.

L'an passé, l'aîné de la nombreuse famille de *Thear* de Ou-la-ha-ta, prit la résolution, malgré son grand âge et le froid, de venir à Pekin pour y passer en devotion les fêtes de Noël. Un de ses neveux, âgé seulement de vingt ans, se joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereusement malade. Une fièvre violente et continuelle ne lui donnoit aucun repos. Il devint si foible, qu'il falloit un homme de chaque côté pour le soutenir à cheval. On le pressa de s'en retourner; jamais il ne voulut. Il disoit pour ses raisons que s'il devoit mourir de cette maladie, il seroit charmé de mourir à l'église; que ce seroit pour lui la plus douce consolation de recevoir les derniers sacremens, et en particulier la sainte communion, qu'il n'avoit pas encore eu le bonheur de recevoir. Son oncle se laissa toucher, et quoiqu'il sentît le danger, il permit à son neveu de continuer sa route. Ils arrivèrent après douze ou quinze jours de marche; j'envoyai aussitôt chercher le médecin de la maison qui le condamna. Le jeune homme se prépara à la mort avec une ferveur admirable; il reçut tous ses sacremens, et mourut trois jours après dans de grands sentimens de piété.

Je finirois volontiers une lettre que les chaleurs de la saison, qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abréger. Mais je dois vous dire du moins un mot d'un des plus grands événemens qui soient arrivés en Chine depuis bien des siècles : je parle de l'extinction totale des *Mia-ot-sée*. Ces mon-

gnards indépendans se croyant invincibles, parce qu'ils n'avoient jamais été vaincus, insultoient à la majesté de l'Empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils descendoient de leurs rochers par des espèces de fentes presque impraticables, tomboient rapidement et en force sur les troupes chinoises qui défendoient les frontières contre leurs invasions, et après avoir fait un butin considérable, ils se retiroient dans des gorges, ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces Mia-ot-sée qui sont répandus en petit nombre dans plusieurs provinces de l'Empire, comme au Fo-kien, au Koeit-heou, à Yun-nan et au Hou-quang : l'état les laisse, parce qu'ils sont peu, sans chef, et soumis à des mandarins chinois. Les Mia-ot-sée dont il s'agit ici, formoient deux petits états sur les frontières de Set-chuen et du Koeit-heou, grands à peu près comme la Lorraine et le Portugal; l'un s'appeloit *Sia-kirit-chuen*, l'autre *Ta-kint-chuen :* l'un et l'autre avoient chacun leur roi ou prince souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts sur les terres de l'Empire; on arma contre eux. Le premier général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réussir; c'étoit de plus un ennemi furieux de notre sainte religion. L'Empereur lui fit couper le cou. Un autre plus adroit composa avec eux; il leur fit de beaux présens, avec lesquels ils rentrèrent dans leurs montagnes : on eut grand soin de dire à l'Empereur qu'ils étoient soumis, et qu'ils le reconnoissoient pour leur maître. Cependant les hostilités recommencèrent il y a cinq ou six ans; l'Empereur en fut extrêmement irrité, et probablement qu'il prit dès lors la résolution de les exterminer. Il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune étoit composée environ de quarante mille combattans.

Le général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes. Les Mia-ot-sée défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, Ou-en-fou et ses troupes se retrouvèrent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors les Mia-ot-sée parurent en force, fermèrent le retour et tous les autres passages, et quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux; il n'en échappa pas un seul, et ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sut comment ils avoient traité le général Ou-en-fou.

Cependant deux autres généraux, pour n'avoir pas secouru Ou-en-fou, furent perdus. L'un fut étranglé, et l'autre envoyé en exil à *Y-ly*. Alors l'Empereur fit *Aquei* généralissime de toutes ses troupes. Il ne pouvoit mieux choisir; c'est un homme d'un sang-froid et d'une constance inébranlables, ne se rebutant de rien, et ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, si le bien de son service y obligeoit quelquefois.

Il entra par la même route que Ou-en-fou; mais il eut soin de faire grimper des troupes sur les rochers voisins, et de tenir ses derrières libres. Les Mia-ot-sée à ce début sentirent à qui ils avoient affaire. Ils firent des prodiges de valeur. Les femmes combattoient comme les hommes. On ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. Aquei se maintint dans la première gorge, et se disposa à attaquer le second passage. Les Mia-ot-sée construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs. Aquei ne précipitoit rien; il restoit deux ou trois mois autour d'un rocher; et si enfin il trouvoit un endroit tant soit peu accessible, il profitoit de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de soldats, et dès qu'ils y étoient en force, ils attaquoient les Mia-ot-sée, qui n'étant qu'une poignée de monde en comparaison des Chinois, ne

pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de soldats sur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait étoit un pas; Aquei ne reculoit jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an et demi, il avança de dix à douze lieues, il parvint à la capitale du Sia-kirit-chuen, nommée *Maino*, et l'enleva. Le jeune roi *Sen-ko-sang* s'échappa à temps. Son père, qui depuis plusieurs années avoit quitté le gouvernement et s'étoit fait lama, se croyoit en sûreté dans son espèce de monastère; il se trompa. Il fut pris et mené à Pekin, où il a mal passé son temps.

Aquei poussa lentement Seng-ko-sang de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, jusqu'à l'extrémité de ses petits états. Là, il y a un *miao* (temple d'idoles), bien fortifié à la façon du pays. Seng-ko-sang s'y défendit en désespéré; mais il fallut céder au nombre. Il s'enfuit dans le Ta-kint-chuen par un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'est pas finie quand le roi n'est pas pris. Il faut *échec et mat*. L'Empereur donna ordre qu'on sommât le roi du Ta-kint-chuen de remettre à ses troupes son ennemi Seng-ko-sang. En cas de refus, Aquei devoit sur le champ porter la guerre dans ses états. *Sonon* ou *Sononom*, comme disent d'autres, roi du Ta-kint-chuen, fut fort embarrasé; il n'avoit alors que vingt-un ans. Les succès des troupes chinoises l'étonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur; mais un lama, parent de Seng-ko-sang, le grand général du Ta-kint-chuen, et un mandarin chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emportèrent dans le conseil. On se flatta que les montagnes du Ta-kint-chuen, étant encore plus escarpées et plus inaccessibles que celles du Sia-kint-chuen, on lasseroit les Chinois. On hérissa de forts tous les pays, on rendit les passages encore plus difficiles et les montagnes plus inaccessibles.

Aquei ne s'étonna de rien; il entra dans le défilé sur les traces de Seng-[illegible]-sang. Petit à petit il gagnoit du terrain, et avançoit toujours malgré tous les efforts des ennemis. Insensiblement il s'approcha de la capitale, nommée *Leonci*. Les autres armées chinoises s'avancèrent aussi de leur côté; cette malheureuse place parut être aux abois.

Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le père Félix d'Arocha, aujourd'hui président du tribunal des mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 août 1774, accompagné d'un comte de l'Empire qui devoit avoir soin de lui et répondre de sa personne sur la route. Ce cher et ancien confrère m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du Ta-king-chuen, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chutes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant, il en vit un très-élevé, sur lequel il y avoit un petit fort. On lui raconta comment il avoit été pris par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage et d'adresse.

Quelques soldats qui étoient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement: ils s'aperçurent qu'il y avoit quelque chose qui remuoit. Deux ou trois des plus lestes, par le moyen des crampons attachés à leurs souliers, grimpèrent de ce côté-là; c'étoit une femme qui puisoit de l'eau. Ils l'arrêtèrent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis si long-temps, elle dit: C'est moi; je manquois d'eau, je suis venue ici en chercher avant le jour; je ne comptois pas vous y trouver. Elle les conduisit par un sentier caché dans le fort, où réellement elle étoit restée seule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux

morceaux de rochers, qu'elle précipitoit sur les troupes qui tâchoient inutilement de grimper.

Aquei et les autres reçurent le père d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur; mais la fatigue et le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il étoit envoyé. Les généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prièrent l'Empereur de le rappeler. Le père d'Arocha laissa Aquei sur une montagne qui dominoit Leonci, capitale du Ta-kin-chuen. Une autre armée étoit de l'autre côté au-delà d'une rivière; elle se disposoit à la passer, et sous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. Seng-ko-sang étoit mort. Sonom resté seul faisoit les derniers efforts pour conserver sa capitale, et ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durèrent bien à l'Empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrètement pour se retirer à Karai, son dernier fort et sa dernière ressource. Les Chinois ne trouvant plus de résistance, s'avancèrent par un défilé fort étroit; ils entrèrent dans la ville, où il n'y avoit plus que des maisons vides de tout.

Pendant ce temps-là, Sonom ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne chinoise qui filoit vers la capitale. Il la rompit. Aquei fit tout ce qu'il put pour le forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étoient déjà entrées dans la capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le général envoya le petit étendard rouge; c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand étendard, qui annonce que la nation ennemie est totalement éteinte et le roi pris. Il pressa de nouveau et avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes à peu près que les deux rois avoient en

commençant la guerre, il n'en restoit plus que quatre ou cinq cents enfermés dans Karai. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les Mia-ot-sée virent bien qu'ils seroient enlevés; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place et qu'on périroit sous les ruines avec les troupes chinoises qui la forceroient. La reine mère, effrayée de ce parti, parla de se rendre à discrétion, elle, son fils frère du roi, et une jeune personne de dix-huit ans. Aquei, qui savoit que l'Empereur avoit une envie démesurée d'avoir toute cette famille entre ses mains, donna de belles paroles. Sonom et son grand général balancèrent long-temps. Toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la reine mère. Karai fut rendu, et Aquei devint maître de la personne du roi et de tout ce qui restoit de la nation des Mia-ot-sée; il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendard tant désiré partit aussitôt. Il arriva à Pekin sur la fin du carême de 1776; l'Empereur venoit alors de la sépulture de son père Yong-tching.

Il y eut ordre à tous les régulo, les comtes, les grands de l'Empire d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter. Nous marchâmes à la suite des six fameux tribunaux. L'Empereur passa, monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avoient point altéré cet air de bonté et d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné Sonom qui étoit en route, l'Empereur visita la province du Chan-tong où le rebelle Ouanglan avoit causé tant de désordres l'année précédente. Sonom étoit arrivé; on l'amusoit, on le trompoit. Une ou deux fois il se défia des belles paroles qu'on lui avoit données. Il conçut tant de tristesse qu'il en tomba malade; on redoubla de soins, de caresses et d'égards; il se remit, et se flatta vainement de meilleures espérances. L'Empereur revint du

Chan-tong le 11 juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pekin. Il n'entra pas dans la ville. Il s'arrêta dans une espèce de parc qui a seize lieues de tour, et qui n'est qu'à une lieue au midi de Pekin; il y resta le 12. Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, il alla au-devant de son général victorieux. Les quarante-huit souverains qui dépendent de l'Empire devoient s'y trouver; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en seront quittes pour aller féliciter le monarque à Gehol, où il est allé prendre le plaisir de la chasse et exercer son monde.

La réception d'un général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le père Amiot en donna la description en grand; je n'en dirai que deux mots. Afin que le général Aquei parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit comte de l'Empire et membre de la famille impériale. Il le décora encore de plusieurs ornemens que les empereurs seuls peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le tribunal des ministres avoit donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour l'Empereur lui-même.

L'endroit assigné par le tribunal des rites étoit à huit lieues de Pekin à une assez petite distance d'un palais de campagne que l'Empereur a bâti à Hoang-kin-tchong. Ses environs étoient ornés avec une magnificence surprenante. Il faudroit un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avoit élevées, des ruisseaux qu'on avoit conduits dans des vallons, des galeries, des salons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit bâtis. On y voyoit en grand ce qu'on admire à *Ouan-cheou* de l'Empereur et de l'Impératrice, c'est-à-dire, aux

réjouissances de leur cinquantième, soixantième, soixante-dixième et quatre-vingtième année.

L'Empereur sortit de son palais en habits de cérémonie. Il marcha entre deux haies de mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étoient les princes du sang, les régulo, les comtes, les ministres et grands mandarins avec les six tribunaux de l'Empire, et un gros détachement de chacune des huit bannières. Aucun Missionnaire ne s'y trouva, à cause de la première cérémonie qui devoit s'y faire.

Le général Aquei, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses, s'avançoit de l'autre côté. Dès qu'il fut auprès des deux piliers rouges, il descendit de cheval. Le président du *lypou* invita l'Empereur à monter sur une plate-forme élevée, ayant à droite et à gauche une foule de drapeaux et d'étendards; il se tint debout un moment. La grande musique de l'Empire commença, et dans un intervalle de silence, un mandarin du *lypou* cria: *Prosternez-vous*. Aussitôt l'Empereur, le général et ses officiers, les princes, les régulo, les comtes, les tribunaux, les grands mandarins: tous se mirent à genoux, frappèrent neuf fois la terre de leur front pour adorer le ciel et le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, et le pria de descendre dans une grande salle, où on lui avoit dressé un trône. Aquei et ses officiers lui firent le *keou-teou*. L'Empereur se leva, et selon l'ancien usage, alla au général et lui donna l'accolade; ce qu'il fit avec un sentiment qui toucha cette prodigieuse assemblée. Puis il dit à Aquei: *Tu es fatigué, viens, repose-toi;* il le fit asseoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les officiers furent placés dans des tentes bleues; on servit du thé; puis cent eunuques, soutenus de la grande musique, entonnèrent le chant des victoires: c'est une espèce d'hymne antique qui a près de quatre

mille ans. On m'a dit qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occasion. Le président du tribunal des rites s'avança, et dit à l'Empereur : Tout est fini. L'Empereur remonta dans sa chaise à porteur, et le jour même il se rendit à Pekin, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle *chéo-fou*. Elle consiste à recevoir les prisonniers de guerre, et à déterminer leur sort. L'Empire rassemble encore en cette occasion tout ce qu'il a de grand et d'auguste. La cérémonie se fait dans la troisième cour du palais, terminée au nord par la porte qu'on appelle *Oumen*. L'Empereur est sur un trône dressé dans une galerie élevée sur une terrasse de cinquante-deux pieds de haut, et surmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'Empereur, sont les grands officiers de la couronne. Au bas, les princes, les régulo, les comtes, les grands mandarins. Le long de cette cour immense, sont, sur deux lignes parallèles, à l'orient et à l'occident, tous les *insignia* de l'Empire : drapeaux, étendards, piques, masses, massues, dragons, instrumens, figures symboliques, etc. ; cela ne finit pas. Les porteurs sont en habits de soie rouge, brodés d'or. Vient un second rang; ce sont les tribunaux de l'Empire. Le troisième est formé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, on voit les éléphans de la couronne chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre; la grande musique et les instrumens sont sur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord, et où l'Empereur est assis sur son trône.

Le *lypou* (tribunal des rites) avoit fixé le commencement de la cérémonie à sept heures du matin. L'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit; il voulut qu'elle commençât dès quatre heures et demie. Dès que la grosse cloche de Pekin se fit entendre, on se rendit de toutes parts au palais; ce monde

de princes, de grands, de tribunaux, les troupes: tout s'arrangea selon l'ordre prescrit par le *lypou*.

L'Empereur parut sur son trône au son de la musique et de tous les instrumens les plus bruyans. Il reçut d'abord les hommages et les félicitations de l'Empire. Ensuite un mandarin du tribunal des rites cria à haute voix: *Vous, officiers, qui avez amené les captifs, avancez, prosternez-vous.* La cérémonie faite au son des instrumens, les officiers victorieux se retirèrent; aussitôt le même mandarin cria de nouveau: *Vous, mandarins du tribunal des soldats, et vous, officiers de guerre, venez, présentez les captifs.*

L'infortuné Sonom, son frère cadet, son grand général, le frère cadet de Seng-ko-sang, et trois autres grands du Kin-tchuen, parurent de loin devant l'Empereur et toute cette redoutable assemblée. Ils avoient tous une espèce de corde de soie blanche au cou; ils avancèrent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux; on déposa à terre à côté d'eux la tête de Seng-ko-sang enfermée dans une cage. Ils avoient derrière eux cent officiers venus de la guerre; à droite, cinquante tant mandarins que soldats du gouvernement de Pekin; à gauche, cinquante officiers du tribunal des princes. A cet appareil qui étoit tout de terreur, le général de Sonom ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut aperçu que de ceux qui étoient près de lui. Il frappa cependant la terre de son front comme Sonom et les autres. On les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale; l'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grand dans l'Empire; puis il se retira au son de la musique et des instrumens, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs; mais on sut bientôt qu'ils étoient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand

palais qu'on appelle *Intai*, et qui touche presqu'à notre maison. Les instrumens des tortures étoient tous étalés dans une grande salle. L'Empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle fut la surprise de l'infortuné Sonom et des autres captifs! Le grand général dit: « Très-puissant Empereur, le Roi père » de Sonom, en mourant, le confia à mes soins. » C'étoit un jeune prince encore incapable de ré- » solution; c'est moi qui ai décidé la guerre; si en » cela j'ai péché, j'ai péché seul, seul je mérite » d'être puni. Je demande qu'on épargne ce jeune » prince qui n'a pu être coupable. Nous pouvions » encore vendre notre vie bien cher; nous ne nous » sommes rendus que dans l'espérance qui nous a » été donnée de trouver grâce devant Votre Ma- » jesté. » Il parloit en vain, leur perte étoit assurée par la politique, et peut-être par le ressentiment. Un mot ou un signe de l'Empereur les mit tous à la torture. Au milieu des supplices ils avouèrent des choses qui les firent augmenter. Sonom, à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tourmenté Ouen-fou pendant cent jours, et qu'ensuite il l'avoit tué lui-même d'un coup de flèche; d'autres disent qu'il déclara qu'il l'avoit fait envelopper de coton trempé dans l'huile, et qu'il y avoit mis le feu. Il convint encore que c'étoit lui qui avoit tué le gendre de l'Empereur. Il s'appeloit *Taquefou*. L'Empereur fut charmé de pouvoir immoler une victime de marque à la douleur de sa fille, qui paroissoit inconsolable de la perte de son mari. Le détail de cet interrogatoire n'est pas sûr comme le reste. Il y a même des choses qui paroissent ne pas s'accorder; j'ai eu des raisons pour ne pas questionner là-dessus. Ce qu'il y a de certain, c'est que Sonom et les six autres, après avoir subi des questions très-rigoureuses, furent mis sur des tombereaux, un baillon à la bouche, et conduits, dans ce douloureux et humiliant état, sur

la place destinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux, et coupés en pièces comme rebelles, sur les onze heures du matin. On prit ensuite leurs têtes, et on les exposa dans des cages avec leurs noms au bas. Les jours suivans, on fit des exécutions sanglantes des Miao-tsées d'un moindre rang. Il ne reste plus de cette infortunée nation que quelques gens du plus bas rang, qui ont été donnés pour esclaves aux officiers victorieux.

Ces scènes tragiques m'ont rappelé l'histoire de Chanaam; il faut que les Miao-tsées les aient imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints; ils ont disparu de dessus la terre qu'ils souilloient depuis si long-temps. Je tremble pour certaines contrées. Daigne le Seigneur qu'elles ont oublié, ne se souvenir d'elles que dans ses grandes miséricordes.

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an passé, nous n'avons pas tout à fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons su les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Russes, la mort de Louis XV et de Clément XIV, etc.

Du reste, cher Monsieur, si vous avez vos croix, soyez persuadé qu'au-delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peser, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe; comme ce n'est qu'en Dieu et pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes. Plus mes besoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon Maître. Je me recommande surtout à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

EXTRAIT

De plusieurs lettres de Missionnaires de la Chine.

Le vaste empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'Empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, quoique dans la soixante-septième année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudroit un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé et suivi son enterrement; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun Missionnaire n'a pu y assister : nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion, aussi bien que nos mandarins chrétiens; mais il n'en a rien été, Dieu merci.

Dans les papiers publics répandus en Europe, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'Empereur est refroidi à notre égard : c'est un bruit faux; il nous regarde toujours du même œil. Ce prince est trop juste et trop éclairé pour se régler sur la conduite d'autrui; il mesurera la sienne sur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puissance étrangère ne pourra nous nuire. Des gens mal intentionnés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire parvenir jusqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous; mais avec cela il n'ont rien avancé; et j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réussiront jamais.

L'Empereur, à ma prière, a permis au procureur de la sacrée congrégation pour les missions de la Chine, de résider publiquement à Canton, où il avoit été obligé de chercher un asile contre les pour-

suites de certains Portugais qui ne se proposent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux Missionnaires de toutes les autres nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette même année, la délivrance d'un autre Missionnaire français, (M. Glayot des Missions étrangères).

Vous savez sans doute que M. Glayot, ancien Sulpicien, et depuis plusieurs années Missionnaire à la Chine, est toujours en prison depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit et mal sain, il est attaché par trois chaînes, l'une au cou, l'autre aux mains, et la troisième aux pieds. Malgré ses souffrances, il est content de son sort. Voici comme il s'exprime dans une lettre du 8 juin 1775, dont j'ai l'original sous les yeux.

« Ne soyez point inquiet de moi, si ce n'est de » prier pour moi. Soyez sûr que Dieu, qui a assisté » Loth dans Sodome et Daniel dans la fosse aux » lions, est ici avec moi, son pauvre serviteur, et » la protection de la Sainte-Vierge aussi. Je de- » mande instamment que vous ne fassiez aucune dé- » marche pour me tirer de prison : selon ce que je » connois, cela seroit inutile. Abandonnez-moi à » notre Seigneur Jésus-Christ et à sa très-sainte » Mère ; ils m'ont sauvé de la mort dont l'arrêt » étoit venu; ne peuvent-ils pas me tirer de la pri- » son, selon leur sainte gloire? *Calicem quem dedit* » *mihi Pater, non bibam illum?* » (Joan. XVII, II).

Ses conjectures se sont vérifiées; un Missionnaire a parlé de lui à l'Empereur, et aussitôt les mandarins l'ont laissé retourner à sa mission.

Nous avons ici un autre exemple de vertus, c'est M. l'évêque de Nankin; tout en lui est distingué, naissance, érudition, zèle : il a tout. Le beau spectacle, de voir un évêque, un *Lambeckoven*, âgé de soixante-dix ans, accablé d'infirmités, parcourir sans cesse un diocèse plus grand que toute l'Italie

ensemble, comme un simple paysan, n'ayant qu'un chapeau de paille, une chemise de grosse toile, obligé de se cacher dans une petite barque de pêcheur par des chaleurs intolérables, courant des périls continuels, souhaitant de terminer sa carrière par le martyre! Avec de pareils modèles, peut-on se ralentir et ne pas sentir redoubler ses forces ?

J'ai perdu cette année deux bonnes protections : le fils aîné de l'Empereur, âgé d'environ quarante ans, prince vraiment bon et affable, et dont j'ai reçu les plus grandes marques de bienveillance; le premier ministre, mon aide et mon conseil dans toutes les affaires un peu épineuses. Ces deux pertes ne seront pas aisées à réparer; mais comptant sur le secours de Dieu, je suis parfaitement tranquille.

Nous espérons que la cour de Rome et celle de Portugal donneront au plutôt des ordres qui rétabliront la paix et la concorde, si nécessaires pour le progrès de ces missions, et détruiront cette division que la *nationalité* mal entendue entretient entre certains Missionnaires.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

Pekin, le 31 juillet 1778.

MONSIEUR,

NOUS avons eu une persécution tout récemment et pour ainsi dire à la porte de Pekin; c'est à *Patcheou* qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années, cette chrétienté s'augmentoit sensiblement; la foi s'étendoit d'un

endroit à l'autre et gagnoit partout. Dans le seul village de Ye-kia-Tchouang, qui n'est pas bien considérable, trente familles venoient d'embrasser la foi. Les nouveaux néophytes étoient fervens et instruits. Ils venoient en foule à Pekin aux grands jours de fête. Leur concours en augmentoit la célébrité; les choses se faisoient peut-être avec un peu trop d'éclat: le mandarin du lieu, frappé du progrès de la religion, voulut l'arrêter.

Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux Chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la reconstruction d'un *miao* (temple d'idoles). Les Chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvoient pas, mais qu'ils s'offroient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebâtir des ponts et à raccommoder des chemins. Le mandarin s'attendoit bien à cette réponse; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres mandarins idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes et les traîna en prison. Ils étoient en tout une vingtaine.

Trois jours après (le 5 mars 1778), il les cita à son tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenoit sans cesse aux lois de l'Empire et à la honte dont il prétendoit que les Chinois se couvroient, en suivant une religion étrangère et des *Si-yang-gin* (Européens).

Il y avoit parmi les prisonniers un nommé *Sou-Matthias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole et répondit si à propos et si raisonnablement, que le mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita; et pour s'en venger, il lui fit donner sur le champ la question, qu'on appelle en chinois *kia-koan;* c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités; à l'autre, il y a deux hommes puissans, qui, avec des cordes, serrent ces planches et les rapprochent par secousses.

A la première secousse, les plus robustes tombent en défaillance.

Sou-Matthias soutint généreusement cette question à plusieurs reprises : le Mandarin, rebuté et humilié de sa constance, le fit jeter de côté. Ensuite il s'attaqua à un catéchumène, s'imaginant que celui-ci n'étant point encore Chrétien, il en viendroit plus aisément à bout. Il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le catéchumème répondit constamment qu'ayant le bonheur de connoître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettoit pas de s'en écarter, et que très-sûrement il embrasseroit la religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit, et sauver son âme. Le mandarin en fit battre un troisième, et les renvoya tous en prison.

La Chine auroit ses martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire décidoit du sort des Chrétiens; mais il n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper et les ébranler. Les Chinois sont en cela d'une industrie qui passe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le mandarin l'emporte à quelque prix que ce soit; il y met son honneur; jamais il ne se rend.

Quand celui de Pa-tcheou sut que ses gens étoient venus à bout à force de ruses de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparoître devant lui pour la seconde fois. Sou-Matthias fut encore souffleté et battu avec le *pant-sé*. Tous les autres Chrétiens furent frappés de même. Alors le mandarin dit : *Qu'on les reconduise en prison, et qu'ils signent l'écrit qu'on demande d'eux*. Les uns dirent : *Nous obéirons ;* d'autres se turent : et afin qu'on n'entendît pas ceux qui pourroient réclamer, les gens du tribunal firent beaucoup de bruit, et les poussèrent hors de la salle. La même chose à peu près arriva à Sin-tchang-hien, petit endroit qui n'est pas loin de

Pa-tcheou, mais d'un autre district. Onze Chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourmens; et après, ils cédèrent presque tous à de mauvaises raisons, et à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux; il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à Pa-tcheou deux faits singuliers.

Sou-Matthias, après avois reçu la question *kiao-koan*, fit un mouvement pour se lever. Les gens du tribunal se mirent à rire : deux s'approchèrent de lui pour l emporter. *Attends*, lui dirent-ils, *tu n'y penses pas; tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer*. Sou-Matthias se sentoit, il les laissa dire, se leva seul, et sans douleur et sans aide, il s'en retourna en prison, où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après, il vint de son pied à Pekin. Les Chrétiens nous racontèrent ce qui lui étoit arrivé, et ce qu'ils avoient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchois à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le mandarin n'avoit voulu que l'effrayer, et que les cordes qui unissoient les planches à une extrémité, se prêtoient, à mesure qu'à l'autre extrémité on rapprochoit les planches pour écraser le pied et le bas de la jambe. Le père Dollières voulut en avoir le cœur net. Etant seul dans la chambre avec Sou-Matthias, il lui dit d'ôter ses bas. Alors il vit de ses yeux, au-dessus et au-dessous de la cheville du pied, de grosses taches noires, formées par un sang extravasé; Sou-Matthias y passa la main, et les frotta, sans sentir aucune douleur. La cheville du pied n'étoit point entamée, parce que dans les planches on fait un trou à l'endroit qui y correspond, sans quoi, celui qui auroit reçu cette question, seroit hors d'état de marcher le reste de ses jours. Au reste Sou-Matthias ne se démentit point; on n'osa pas même lui présenter le billet apostatique à signer.

Tcheou-Ma-teou ne fut pas si heureux ni si fidèle, quoique, de son propre aveu, Dieu l'ait favorisé d'une grâce qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai ouï raconter la chose à lui-même. Le père Dollières étoit présent. Le mandarin, dit-il, me demanda si j'étois Chrétien. Je lui répondis : *Je suis Chrétien.* Il me demanda mon saint nom, je répondis, *je m'appelle* Ma-teou (*Matthieu*). Il m'ordonna de changer; je lui dis : *Cela ne se peut.* Aussitôt il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle; on abaissa mes bas, et on me mit à genoux. Dans le premier moment, je sentis une douleur excessive; je fis cette courte prière : *Mon Dieu, ayez pitié de moi; soutenez-moi.* A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras et sans trouble. Le mandarin fit passer une planche sur mes jambes, et ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes; cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, et on les lia en cet état à un gros bâton, long de cinq à six pieds, qui me passoit derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton; on le fit avec violence. Tout fut inutile; je ne sentis rien; et après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur : j'étois content d'avoir sauvé ma foi; mais en prison, ils m'ont tourné la tête; j'ai eu le malheur de la renoncer; je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire : *Malheureux! votre narré vous condamne. Quoi! celui qui vous avoit soutenu si puissamment dans votre premier combat ne pouvoit-il pas encore vous soutenir dans les autres? Après avoir reçu de sa bonté une si grande grâce, deviez-vous l'oublier sitôt, et le renoncer?* Il me répondit : *Je ne l'ai pas renoncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en prison.*

Tcheou-Matthieu est un bon homme; je le connois depuis long-temps, il a eu le malheur de tomber; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui étoit arrivé, il ne paroissoit pas s'apercevoir de la grâce spéciale que le Seigneur lui avoit faite. Il avoit la confusion peinte sur le visage, et l'air qu'on donne aux apostats, dans les actes des martyrs, si différent de celui qu'avoient les généreux confesseurs de Jésus-Christ. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'est toujours cette misérable secte des *Pei-lin-kiao*, ou quelqu'une de ses branches, qui donne lieu à ces sortes de persécutions. Celle de Pa-tcheou est venue à la suite d'une histoire arrivée dans le Chen-si, à quelques journées de Si-ngan-fou, capitale de la province, c'est-à-dire, à près de trois cents lieues d'ici. Elle a été mise dans les gazettes : en voici l'extrait :

« Moi, *Cul-kin*, tsong-tou du Chen-si, présente avec respect ce mémorial à Votre Majesté. Je l'envoie par la poste de six cents lis. (C'est une poste qui fait soixante lieues par jour). Il s'agit d'une mauvaise secte, qui est dans le Ho-tcheou. On me donna avis qu'elle faisoit des assemblées et qu'elle récitoit certaines prières; que le mandarin du lieu ayant envoyé des archers pour arrêter ce désordre, ses gens avoient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me transporter moi-même à Ho-tcheou. Je donnai ordre aux mandarins d'armes de s'y rendre en même temps par différens chemins avec bon nombre de soldats. Cette précaution étoit nécessaire. Ces sectaires rebelles étoient plus de deux mille, et bien armés. Le 13 de la 11.e lune (12 de décembre 1777), nous arrivâmes à la vue de Ho-tcheou. Les rebelles se rangèrent en bataille. Leur chef, Ouang-fou-ling, avoit à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars, tenant d'une main une épée

épée nue, et de l'autre un étendard. Elles invoquoient les mauvais génies, et faisoient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquets. Ils combattoient en furieux. Enfin on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures, depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua quinze cents hommes; le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille, j'ai trouvé leur chef étendu par terre et tué. Il étoit habillé d'une grande robe noire, et il avoit un miroir sur sa poitrine. Les deux femmes qui étoient à ses côtés, ont pareillement été tuées dans le combat; l'une avoit un étendard blanc, l'autre un noir. J'ai fait couper la tête à ces coupables, et après les avoir mises dans des cages, je les ai exposées à la vue du public. Je traîne avec moi cinq cent cinquante-deux prisonniers. Le peuple est dans la joie. Il y a un officier, nommé *Yang-hoa-lou*, qui s'est distingué. Il a reçu un coup de sabre sur le front.

» J'attends les ordres de Votre Majesté, à la-
» quelle je présente ce mémorial avec respect. »

L'Empereur donna aussitôt son édit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle est dans le mémorial de *Cul-kin*, Sa Majesté ajoute : « Le tsong-tou s'est montré en homme de tête, il est digne de louange; les officiers aussi et les soldats ont combattu avec courage. Je veux que les tribunaux délibèrent comment il faut les récompenser. Pour Yang-hoa-lou, qui a reçu un coup de sabre sur le front en combattant généreusement, qu'on panse sa blessure avec soin, et quand il sera guéri, qu'on me l'envoie, je veux le voir, et le récompenser moi-même. S'il mouroit de sa blessure, qu'on m'en avertisse : je lui ferai rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui sont morts dans le combat. Pour les coupables pris les armes à la main, qu'on les juge et qu'on les punisse selon la rigueur des lois.

» Telle, est ma volonté; qu'on obéisse avec respect. »

Le vice-roi du *Chen-si* en informant contre la secte qui s'étoit révoltée, apprit que l'année précédente, un certain nombre de Chrétiens s'étoient assemblés le jour de Noël, et qu'ils avoient prié ensemble une bonne partie de la nuit. Il sut que c'étoit une des grandes fêtes de la religion chrétienne; qu'il étoit probable que les Chrétiens se réuniroient encore pour la célébrer. La chose arriva. Sur le soir de la veille de Noël, les Chrétiens, qui ne se doutoient de rien, se rendirent assez ouvertement chez un néophyte logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencèrent à prier, c'est-à-dire à chanter à peu près comme on chante les vêpres en Europe. Aussitôt toute la maison se trouva investie de soldats. Les Chrétiens au nombre de vingt-huit, et même des infidèles, qui avoient eu la curiosité de voir comment on prioit dans la religion chrétienne, furent enlevés et conduits à Si-ngan-fou, dont ils n'étoient éloignés que de dix à douze lieues. Là, le vice-roi se donna tout le temps de les examiner; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'Empereur deux mois après, il convient que leurs prières ne ressemblent pas à celles des sectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, et qu'ils tâchent de se le procurer en vivant bien. Il fait plusieurs aveux de cette nature; cependant cela ne l'empêche pas de conclure en bon païen, que comme la religion chrétienne est un chemin gauche, il faut condamner ceux qui l'ont embrassée au *pan-tsé* et à la cangue. Pour Tchao-kin-tcheng, qui en a attiré plusieurs à la religion, et un autre Chrétien qu'il nomme, comme ils sont obstinés, et que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils soient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accusation que vers la mi-mars 1778. D'abord le président du tribunal des mathématiques, et ses collègues, ex-Jésuites comme lui, s'aperçurent de quelque chose. Ceux des mandarins, qui pour l'ordinaire leur faisoient le plus d'amitiés, commencèrent à battre froid et à s'éloigner d'eux; c'est ce qui les engagea à demander à leurs amis du *tsing-pou* (tribunal des crimes) s'il n'y avoit rien de nouveau contre la religion. Alors on leur remit la requête du vice-roi.

Toute accusation d'importance va d'abord à l'Empereur. L'Empereur dit en quatre lettres : Que tel tribunal examine cette affaire et m'en rende un compte exact (*Kai-pou-y-tseou*). Le tribunal doit faire son rapport à l'Empereur dans le mois. L'Empereur mitige quelquefois la sentence ; plus souvent il la confirme purement et simplement par ces mots : *Je le sais, j'y consens.* Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne transpiroit. Les mandarins du *tsing-pou*, interrogés, faisoient la sourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je sus d'un eunuque chrétien, nommé *Lie-ou*, ce dont il s'agissoit. Cet eunuque étoit malade ; il avoit demandé la permission de se retirer dans sa famille pour se guérir. Quand il se trouva mieux, il retourna au palais pour y exercer son emploi à l'ordinaire. Un eunuque d'un grade supérieur lui dit : *Vous avez eu peur pour l'affaire du* Chen-si, *soyez tranquille, l'Empereur a donné un ordre très-favorable. Je l'ai vu moi-même, on ne peut rien de mieux.* Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'Empereur étoit favorable, et l'eunuque chrétien n'osa le lui demander. Apparemment que le *hing-pou*, qui veut qu'on aille toujours par les grandes voies, n'en fut pas des plus contens. Quoi qu'il en soit, il n'en a rien dit, et de toute cette histoire, rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici au commencement de cette année un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout à fait dans nos mœurs; mais comme il fait connoître celles des Tartares et des Chinois, j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un lettré du *Kiang-si*, nommé *Ouang-si-heou*, vivoit dans sa patrie en philosophe, loin des emplois et de la cour; il s'amusoit à penser et à écrire. Pour égayer ses ouvrages et leur donner cours, surtout parmi certains lettrés, il les remplissoit d'idées répréhensibles. Il avoit soixante ans. Ses productions l'avoient enrichi et lui avoient fait une espèce de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux qui l'accusa. Aussitôt il fut arrêté et conduit ici sous bonne escorte au tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la 11.me lune (22 décembre 1777). Les princes, les ministres et les mandarins du premier ordre, réunis aux neuf grands tribunaux de l'Empire, l'attendoient par ordre de l'Empereur pour le juger. Voici en abrégé quel fut le résultat de leurs procédures, et le compte qu'ils en rendirent à l'Empereur.

« Nous princes du sang, comtes, ministres et mandarins du premier ordre, réunis par édit de Votre Majesté aux neuf tribunaux de l'Empire pour juger le lettré Ouang-si-heou, nous nous sommes d'abord fait représenter tous les livres qu'on a saisis dans sa maison. Il y en a de dix espèces. Nous les avons examinés avec beaucoup de soin et d'exactitude.

» Nous avons remarqué, 1.° qu'il a osé toucher au grand dictionnaire de Cang-hi. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre si respectable et si authentique. 2.° Dans la préface qu'il a mise à la tête de son dictionnaire abrégé, nous avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de Confucius, de vos illustres ancêtres, et celui de

Votre Majesté elle-même. C'est une témérité, un manque de respect qui nous a fait frémir. 3.° Dans les registres de sa famille, il a écrit qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*. 4.° Dans ses vers, il a encore insinué cette prétendue origine, en se servant d'expressions répréhensibles. Il paroît qu'en cela il a eu de mauvaises vues.

» Nous avons cité Ouang-si-heou pour répondre sur ces délits.

» Interrogé pourquoi il avoit osé toucher au grand dictionnaire de Cang-hi, il a répondu : Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'est pas commode. J'en ai fait l'abrégé ; il coûte peu, et il est aisé à manier.

» Interrogé comment il avoit eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de Confucius, de vos illustres ancêtres, et de Votre Majesté, il a répondu, que c'étoit afin que les jeunes gens qui le liroient, connussent ces petits noms, et ne fussent pas exposés à s'en servir par mégarde. D'ailleurs j'ai reconnu moi-même ma faute ; j'ai fait réimprimer mon dictionnaire, et j'ai eu soin d'en ôter ce qui en étoit mal.

» Nous, lui ayant répliqué que les petits noms des empereurs et de Confucius étoient connus de tout l'Empire, il a protesté qu'il les avoit ignorés long-temps ; qu'il ne les avoit sus lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour la première fois dans la salle où les lettrés vont composer pour obtenir des grades.

» Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*, il a répondu : C'est une vanité qui m'a passé par la tête. J'étois bien aise qu'on crût que j'étois quelque chose.

» Enfin interrogé pourquoi il s'étoit servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa

prétendue origine, il a répondu, qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avoit pas fait attention à ce que ces expressions pouvoient avoir de mauvais.

» Nous, vos fidèles sujets, avons remarqué que Ouang-si-heou étant lettré du second ordre, instruit de nos lois et de nos coutumes, ne pourroit être comparé à un homme du peuple, qui auroit péché par grossièreté et ignorance; que ce qu'il a fait et écrit offense la Majesté impériale, tient à la rebellion, et que c'est un crime de lèze-Majesté au premier chef. Nous avons examiné les lois de l'Empire. Selon ces lois, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuse. Le criminel doit être coupé en pièces, ses biens confisqués, ses parens au-dessus de seize ans mis à mort, ses femmes, ses concubines et ses enfans au-dessous de seize ans exilés et donnés pour esclaves à quelque grand de l'Empire.

» Nous, vos fidèles sujets, présentons avec respect ce mémorial à Votre Majesté, en attendant ses derniers ordres. »

Edit de l'Empereur.

Je fais grâce à Ouang-si-heou *sur le genre de son supplice, il ne sera pas coupé en pièces; qu'on lui tranche la tête. Je fais grâce à ses parens. Pour ses fils, qu'ils soient réservés pour la grande exécution de l'automne. Que la loi soit exécutée dans ses autres points. Telle est ma volonté : qu'on respecte cet ordre.*

On a lieu d'espérer que l'Empereur fera encore grâce, du moins de la vie, aux enfans de *Ouang-si-heou.*

Ici un mot contre le gouvernement est puni de mort. Quelque chose de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'est un crime capital. Cela n'empêche pas que les censeurs de l'Empire ne puissent faire à l'Empereur les représentations qu'il jugent à pro-

pos; mais il faut que leurs mémoires soient cachetés et respectueux. Pour l'ordinaire l'Empereur les publie et y fait droit.

L'Empereur est maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout son Empire qu'il vouloit faire une collection de tout ce que la Chine avoit de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avoient des manuscrits estimables, eussent à les envoyer à la cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renverroit fidèlement.

L'Empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection seroit de six cent mille volumes. Il fit venir à Pekin les plus grands lettrés de l'Empire, appelés *hanlin*, et les plus habiles imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'assesseurs, qu'il logea dans de grands palais. Il mit à la tête de l'entreprise des regulo et même son sixième fils. Ils répondent des moindres fautes. Un seul point manqué dans les lettres les plus compliquées leur coûteroit une partie de leurs revenus. Il faut que les livres qui sortent de l'imprimerie impériale soient sans faute. Ce qui nous intéresse surtout dans cette magnifique collection, c'est que l'Empereur y a fait entrer trois livres de religion, composés autrefois par des Missionnaires jésuites. Le premier est du fameux père Ricci, connu en Chine sous le nom de *Ly-mat-cou*. C'est un chef-d'œuvre. Il s'est trouvé des lettrés qui le lisoient sans cesse pour se former le style. Il a pour titre *Tien-tchou-che-y* (Vraie notion de Dieu). On ne conçoit pas comment un homme, qui n'avoit fait sa théologie qu'en voyageant, a pu mettre dans ce livre tant de force de raisonnement, tant de clarté et tant d'élégance.

Le second livre qui entre dans la grande collection est le *Yang-mano*. Il a pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il est aussi écrit supérieurement et plein de

choses. Il traite de la victoire des sept passions dominantes dans l'homme.

Le troisième est du père Verbiest, qui vivoit du temps de Cang-hi. Il a pour titre *Kiao-yao-su-lun* (Abrégé des vérités fondamentales de la religion). Il n'est pas écrit pour les lettrés. Il paroît que l'auteur vouloit se mettre à la portée de tout le monde. Cang-hi l'ayant lu badina sur son style; mais il est d'une analyse et d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconséquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre sainte religion, et ils persécutent les Chrétiens.

Sous le dernier empereur des *Ming-tchao*, les Missionnaires jésuites eurent le courage de faire peindre l'embrasement de Sodome et de Gomorre, et de le présenter avec une explication à cet empereur, qui étoit souverainement débauché. Leur intention étoit de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre; il la fit graver dans un recueil des monumens de son temps, et voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver aussi l'image du Sauveur portant sa croix à la main. Je suis, etc.

LETTRE

D'un Missionnaire de Chine.

A Pekin, année 1778.

MONSIEUR,

J'EUS l'honneur de vous écrire l'an passé une dernière lettre en date du 5 novembre; c'étoit surtout pour vous annoncer les espérances que nous avions

de la prochaine délivrance de M. Glayot, ce digne Missionnaire de la maison des Missions étrangères. Nous nous flattions alors, et si la Providence n'eût remué d'autres ressorts, M. Glayot seroit encore en prison.

Le père Félix d'Arocha, président du tribunal des mathématiques, étoit lié depuis long-temps d'amitié avec le vice-roi du Se-tchouen; il prit le parti de lui écrire franchement en faveur du Missionnaire détenu dans sa province. Les Chinois, comme vous savez, donnent toujours de belles paroles. Le vice-roi répondit qu'il étoit charmé d'avoir cette petite occasion d'obliger son ami, qu'il alloit donner ses ordres, que M. Glayot seroit délivré à l'instant, qu'on pouvoit regarder la chose comme faite.

Cependant les gens du vice-roi vinrent à Pekin pour le commencement de l'année chinoise, la quarante-deuxième de Kien-long; point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps, sans qu'on entendît parler de rien. Tout étoit manqué, lorsqu'il vint en pensée à l'Empereur de renvoyer une seconde fois le père d'Arocha au Kin-chouen, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dîmes tous: M. Glayot sera délivré; l'Empereur a ses vues, la Providence en a d'autres.

D'ici à Kin-chouen il y a six cents lieues. Le père d'Arocha, quoiqu'âgé de soixante-cinq ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt lieues par jour ne lui faisoient pas peur. On l'attendoit à Tchen-tou-fou, capitale du Se-tchouen. Cette grande ville confine au Kin-chouen, pays des Mioat-sée.

Le vice-roi son ami vint au-devant de lui avec tous les grands mandarins du pays. Le père d'Arocha ne le marchanda pas; après les premiers complimens, il le prit à part, et lui demanda si M. Glayot étoit délivré. Le vice-roi ne se déconcerta pas; il lui répondit qu'il le seroit depuis long-temps, si la chose

étoit possible; qu'il s'étoit informé de sa situation; qu'elle étoit telle, qu'il ne pouvoit pas sortir de prison.

Le père d'Arocha ne prit pas le change; il voulut savoir de quoi il tournoit. Le vice-roi pressé lui dit: *Il est fou.* Le père d'Arocha accoutumé depuis longtemps aux tournures chinoises, lui répondit sur le champ, *il est fou tout comme vous et moi. Ce sont vos gens qui vous trompent, ne les croyez pas. Il est fort aisé de s'éclaircir du fait; donnez vos ordres; qu'il vienne ici, nous le verrons, nous lui parlerons.*

M. Glayot étoit à huit journées de la capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premières années, on voulut se défaire de lui par le poison; mais le geolier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des Missionnaires de Pekin, refusa de se prêter à l'iniquité des mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux confesseur de Jésus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil: tout cela et bien d'autres incommodités n'étoient rien en comparaison de l'horreur que lui causoit l'infâme canaille qui étoit avec lui en prison. Ces idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectoient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de là, il n'en eût coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance; les mandarins lui disoient: *Avouez que vous êtes Cantonien, et nous vous relâcherons.* M. Glayot répondoit toujours: *Je ne puis pas mentir. Je suis Européen; je suis venu en Chine pour y prêcher notre sainte religion; je suis Missionnaire et non pas Cantonien.* Le mandarin irrité de sa fermeté, lui fit donner il y a deux ans, vingt-coups de *pant-se.* A

la nouvelle année peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cependant l'ordre du vice-roi arriva. On ôta au Missionnaire ses haillons; le père d'Arocha avoit eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paroître avec décence. Il le reçut dans un hôtel qu'il occupoit comme envoyé de l'Empereur. L'entrevue fut touchante; de part et d'autre on ne put retenir ses larmes. On s'entretint long-temps cœur à cœur, et pour ne pas se séparer, le père d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchoit au sien, d'où, sans être vu, il pouvoit voir et entendre le vice-roi et les grands mandarins, qui venoient souvent rendre visite à l'envoyé de l'Empereur. On entama l'affaire de la délivrance; le vice-roi ne voulut point y paroître: il donna ses ordres à un mandarin subalterne, à qui il enjoignit de se conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire étoit plus délicate qu'on ne pensoit, et plusieurs fois il ne s'en manqua presque de rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord question de renvoyer M. Glayot à Maçao sous la garde de deux soldats, c'est l'usage; mais cette façon ne plut pas au père d'Arocha: elle avoit trop d'appareil et de danger. Les soldats sont obligés sur la route de présenter leur prisonnier aux mandarins des lieux où ils passent; or, quelquefois il arrive que ces mandarins d'un autre district se mettent de mauvaise humeur et en agissent mal. On se souvient encore de Casabrauca, petite ville qui n'est qu'à une demi lieue de Macao. Le père Beuth, que vous connoissez, étant arrivé là du Houquang, escorté de deux soldats, le mandarin du lieu, qui n'aimoit pas les Chrétiens ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut. Après bien des contestations, le père d'Arocha avoit obtenu que M. Glayot s'en retourneroit à Canton

avec un marchand chrétien, et que de là il gagneroit Macao.

M. Potier, évêque d'Agat et vicaire apostolique du Se-tchouen, étoit alors à Tchen-tou-fou. Le père d'Arocha, par le moyen de quelques Chrétiens, vint à bout de déterrer où il logeoit. Il lui envoya en cachette un de ses domestiques affidés. On ne peut dire combien ce saint Evêque fut touché de tout ce que le père faisoit pour un de ses confrères. Dans les lettres qu'il lui écrivoit, et que j'ai eu la consolation de lire, il parloit avec un sentiment qui attendrit; il approuva de tout son cœur le dernier arrangement qu'on avoit pris; il ne s'agissoit plus que d'y faire consentir M. Glayot; mais on étoit bien loin de son compte; il protesta toujours qu'il ne pouvoit se résoudre à retourner en Europe; qu'il falloit de deux choses l'une, ou qu'on le rendît à la Mission, ou qu'on le reconduisît à sa prison; qu'il étoit encore Missionnaire, et que, quand le reste de ses jours il ne convertiroit qu'un Chinois il seroit content.

Cette réponse édifia beaucoup le père d'Arocha, mais elle l'embarrassa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le succès de cette affaire, et mit les fers au feu pour la faire réussir. Les mandarins vouloient bien le contenter, mais ils n'osoient s'écarter trop de la forme ordinaire des jugemens, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si M. Glayot ayant été relâché, il venoit à être pris une seconde fois dans le pays. Ils eurent beau faire, le père d'Arocha les amena où il vouloit. M. Glayot ne fut plus obligé de retourner en Europe; seulement les mandarins exigeoient un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver. Pour le coup on crut l'affaire finie; mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne vouloit pas que quelqu'un fût exposé à son occasion; que son répondant seroit inquiet,

et peut-être inquiétant, en un mot, qu'il vouloit être totalement libre, ou qu'il retourneroit dans sa prison. Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne; les mandarins consentirent à tout, et ils laissèrent le père d'Arocha maître d'en disposer comme il jugeroit à propos. Il prit son temps pour le faire secrètement arriver chez M. l'Evêque, qui ne savoit plus qu'espérer. On avoit arrêté depuis peu des Chrétiens dans quelques endroits de la province, quand on apprit ce qui s'étoit passé dans la capitale; les mandarins d'eux-mêmes les délivrèrent sans aucune punition, ni sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte religion. Il ne convient point, disoient-ils, de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha; il y auroit contradiction à honorer le père et à punir les enfans.

Le père d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'août 1777, plus content d'avoir délivré un Missionnaire et de pauvres néophytes, que d'avoir plu à l'Empereur en lui rapportant une très-belle carte de ses nouvelles conquêtes.

On doit ici une justice au père de Ventavon. C'est lui qui à la sollicitation de M. le procureur des Missions étrangères, résidant à Macao, a intéressé si vivement le père d'Arocha son ami, pour M. Glayot; il l'a fait avec un zèle qu'on ne peut assez louer.

Vers la fin du mois d'août 1777, il vint en pensée à l'Empereur de faire aux Missionnaires une grâce d'éclat. Il donna ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-jésuite allemand, de se rendre *tel jour* dans l'intérieur du palais de sa maison de plaisance. Ce n'étoit en apparence que pour retoucher un tableau. A peine étoit-il arrivé qu'on annonça l'Empereur. Il entre avec cet air d'affabilité, qu'il prend mieux que personne quand il veut. Il va au père Sikelpart qui peignoit. Il fit semblant de s'apercevoir pour la première fois

que sa main trembloit. *Mais*, lui dit-il, *votre main tremble. — Cela ne fait rien*, prince, *je suis encore en état de peindre. — Quel âge avez-vous donc*, dit l'Empereur? Le père Sikelpart répondit: *J'ai soixante-dix ans. — Et pourquoi ne me l'avez-vous pas dit! ne savez-vous pas ce que j'ai fait pour Castiglione à sa soixante-dixième année? je veux faire la même chose pour vous. Quand tombe le jour de votre naissance? Prince*, répondit le père Sikelpart, *c'est le* 20 *de la* 8.e *lune* (21 septembre 1777). L'Empereur se retira.

Aussitôt il y eut ordre à un mandarin d'aller au Nan-tang (maison des ex-jésuites portugais) pour savoir comment les choses s'étoient passées du temps de Castiglione, et quels présens l'Empereur lui avoit faits.

La grâce faite au père Sikelpart, dans le style du pays, regardoit tous les Européens; aussi le père d'Espinha qui est à la tête du Nan-tang invita-t-il toutes les églises dès le 18 septembre.

Le 21 au matin le père So, missionnaire et procureur du Nan-tang, se transporta au palais de Haitien. Les présens et tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie étoient préparés. En entrant dans le palais il rencontra le prince, fils aîné de l'Empereur, qui lui parla et lui fit amitié. Ce sont de ces rencontres qui paroissent l'effet du hasard, mais qui souvent sont méditées. Le père So reçut les présens de l'Empereur: ils consistoient en six pièces de soie du premier ordre, une robe de mandarin, un grand collier d'agathe, et différentes choses; mais ce qu'il y avoit de vraiment considérable, c'étoient quatre caractères écrits de la main de l'Empereur, qui contenoient l'éloge du père Sikelpart. Le Missionnaire portoit ces présens dans le palais, les tenant élevés par respect. Le huitième fils de l'Empereur passa. Les mandarins qui accompagnoient le père So lui

dirent, qu'étant chargé des présens de l'Empereur, il ne devoit point faire attention à l'*ago ;* pour eux ils lui firent les saluts accoutumés.

A la porte du palais, il y avoit un dais préparé ; c'est une espèce de niche ouverte de tous côtés. On déposa avec respect les présens sur la table couverte de soie jaune. Il y avoit vingt-quatre musiciens d'une musique bruyante, et huit porteurs ; ils étoient tous habillés d'une houpelande de soie avec des fleurs, tels qu'ils sont quand ils accompagnent ou qu'ils portent l'Empereur.

On se mit en marche. Les vingt-quatre musiciens précédoient. Venoient ensuite quatre mandarins à cheval, puis le dais porté par huit porteurs. Il étoit suivi du mandarin chargé des ordres de l'Empereur ; le Missionnaire étoit à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieue de Yuen-ming-yuen jusqu'à la porte occidentale de Pekin, par laquelle on entre en venant de Hai-tien. Dès que la livrée de l'Empereur parut, le corps-de-garde se mit sous les armes, et détacha des soldats pour ouvrir la marche dans la ville et pour faire du bruit ; c'est ici une façon d'honorer.

La rue qui aboutit à Si-tche-men (porte de l'occident), est tirée au cordeau. Sa largeur est singulière. On y dresse des tentes de côté et d'autre, et malgré l'espace qu'elles occupent, il reste encore assez de terrain pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'occident à l'orient, et après un quart de lieue elle aboutit à la grande rue, qui du mur septentrional de la ville aboutit à la porte du midi appelée Tchun-chi-men, à côté de laquelle le collége est situé. Cette rue a une lieue de long, tirée au cordeau comme la première, et a au moins autant de largeur.

Tandis que les présens de l'Empereur faisoient cette route à travers une foule de peuple qui accou-

roit à ce spectacle, nous nous rendîmes au Nan-tang de toutes les églises. J'y arrivai le premier. Je vis à loisir, et je puis dire avec plaisir, les décorations préparées; elles ne ressemblent pas à celles d'Europe, elles ne sont que jolies. On avoit dressé un parvis depuis le collége jusqu'à l'autre côté de la rue; les portes étoient ornées de festons. Dans la première cour, on avoit dressé un petit appartement pour les gens de la suite.

Après être entré dans la seconde cour, on voyoit une enfilade de quatre salons. Le premier salon étoit pour les musiciens; on l'avoit formé avec des nattes; mais il étoit si bien revêtu de soie et de festons, qu'il faisoit un effet très-agréable. De ce salon, on montoit dans un autre où étoit préparé un repas sur quatre tables.

On descendoit ensuite dans une autre espèce de salle; c'est une cour qui sépare deux grands corps-de-logis: on en avoit fait un appartement champêtre. On y voyoit de grands ifs à droite et à gauche, et des ornemens qui d'eux-mêmes ne sont rien, mais arrangés de façon qu'ils plaisent. On montoit enfin dans la dernière et la plus belle salle du collége. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes et magnifiques peintures qui représentent le grand Constantin sur le point de vaincre, et Constantin vainqueur et triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui font illusion; le plafond est très-beau. Au milieu de cette salle, il y avoit un dais ou une espèce de niche dans laquelle devoient être déposés les présens.

A tout moment il arrivoit des courriers qui nous annonçoient à quelle distance étoit le convoi. Vers les neuf heures on nous dit qu'il étoit temps de sortir. Nous étions en habits de palais, comme pour paroître devant l'Empereur. Nous nous plaçâmes sous le parvis sur une seule ligne; là nous attendîmes

quelque

quelque temps. Nous voyions arriver les soldats des rues, qui faisoient grand bruit; le peuple se précipitoit en foule. Vinrent ensuite des fusiliers sans ordre et sans uniforme; c'étoit pour faire escorte. Enfin nous entendîmes les grosses trompettes et les tambourins. A la barrière, il y avoit des gardes pour contenir la foule; les soldats des rues précédoient et faisoient faire place. La musique bruyante passa la barrière, puis les quatre mandarins à cheval; venoit ensuite la musique que le collége avoit envoyée au-devant des présens, celle-là étoit assez agréable; suivoit le dais ou la niche, puis le *Tong*, mandarin nommé par l'Empereur pour présider à la cérémonie: c'étoit un homme de soixante ans, bien monté, et se tenant de façon qu'on voyoit aisément qu'il représentoit un grand maître. Alors nous nous mîmes à genoux, selon le cérémonial chinois: les princes du sang et les rois étrangers s'y mettent quand l'Empereur leur fait une pareille grâce. Je vis avec attendrissement que le dais étoit surmonté d'une croix. Lorsqu'il fut venu jusqu'à nous, nous nous levâmes pour le suivre; il s'avança jusqu'à la porte de la dernière salle. Alors le mandarin tira doucement les présens de dessus la table, et les portant avec respect, les déposa dans la niche préparée pour les recevoir.

Tous les Missionnaires s'étant mis à genoux, frappèrent trois fois la terre de leur front; s'étant ensuite relevés, ils se mirent à genoux de nouveau, et firent encore deux fois la même cérémonie, en tout neuf fois, ce qui est le plus grand cérémonial qu'il y ait ici; ensuite ils saluèrent le mandarin les uns après les autres, en lui prenant les deux mains selon la coutume, et on le conduisit dans la salle à manger. Il demanda d'abord si on étoit venu de toutes les églises; on lui répondit que oui; que les Missionnaires de la Propagande n'étoient pas encore arrivés, parce que

c'étoit un jour de prières et qu'ils étoient peu; qu'on savoit d'eux-mêmes qu'ils viendroient prendre part à la reconnoissance que nous devions tous à l'Empereur.

Ils arrivèrent en effet au nombre de deux; le mandarin parut content; il nous fit ensuite les politesses ordinaires, qui consistent à demander le nom, l'âge, les emplois, le pays. On prit du thé. Le mandarin nous dit : *Il faut que je retourne incessamment avertir l'Empereur de la manière dont les choses se sont passées; il faut aussi que M. Sikelpart me suive pour faire son remercîment, il ne peut pas le différer au lendemain.* La coutume est de l'écrire; le mandarin voulut le voir, il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque chose; il ne resta dans la salle que deux Missionnaires pour l'entretenir. A la fin du repas, les pères du Nan-tang lui firent présent de plusieurs curiosités d'Europe, dont il parut fort content. L'Empereur a su tout. Dès le lendemain matin il alla au *Jou-y-koan* (endroit du palais où travaillent les Missionnaires), il étoit de bonne humeur; il demanda plusieurs fois au père Sikelpart s'il se portoit bien.

En même temps il vint chez moi un eunuque de la présence; je crois qu'il avoit ses vues; il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au Nan-tang, que la grâce que l'Empereur nous avoit faite ne s'accordoit qu'aux grands, qu'on ne l'achèteroit pas pour un million.

Une circonstance nous la rend encore plus précieuse; c'est qu'actuellement il y a à Pekin dix mille lettrés qui sont venus de toutes les provinces pour être promus à un grade supérieur; ils sont destinés à être un jour mandarins dans les différentes villes de la Chine. Témoins des bontés de l'Empereur

pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte religion et contre nos chers néophytes : voilà en dernière analyse où aboutissent nos pensées et nos désirs; le reste n'est rien pour nous que dégoûts et ennuis. Je suis, etc.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

EXTRAIT des lettres de quelques Missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne, et combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible, ... Page 1

LETTRE d'un Missionnaire de Pekin en 1750, *à M.* ***, ... 18

LETTRE écrite de Macao le 14 *de septembre* 1754, ... 23

LETTRE du père Amiot, missionnaire à la Chine, au père de la Tour, de la même Compagnie, ... 35

EXTRAIT de quelques lettres du père Roy, missionnaire de Chine, au père de Brassaud, sur la fin de 1754, ... 76

LETTRE du père Lamatthe, missionnaire en Chine, au père de Brassaud, ... 79

LETTRE du même au même, ... 85

EXTRAIT d'une lettre du père du Gad, missionnaire en Chine, au père de Brassaud, . 89

LETTRE du père Amiot, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, ... 90

LETTRE du père Roy, missionnaire en Chine, à M. l'évêque comte de Noyon, pair de France, ... 100

EXTRAIT d'une lettre du père Lamatthe, missionnaire à la Chine, au père de Brassaud, 114

EXTRAIT d'une lettre écrite de Pekin le 7 novembre 1764, par le père Cibot, missionnaire, au père Dervillé, ... Page 119
*LETTRE du père B***, missionnaire à la Chine, à madame la comtesse de Forben,* 122
LETTRE d'un Missionnaire de la Chine à un de ses amis, ... 145
LETTRE du même au même, ... 147
LETTRE du père François Bourgeois, missionnaire à la Chine, au père Ancemot, . 155
LETTRE du père Benoist, missionnaire, à M. Papillon d'Auteroche, ... 176
LETTRE du père Lamatthe, missionnaire, au père de Brassaud, ... 185
LETTRE du père Ventavon, missionnaire, au père de Brassaud, ... 192
*LETTRE du père François Bourgeois, à Madame de***,* 201
LETTRE du révérend père François Bourgeois, au révérend père Ancemot, ... 223
MÉMOIRE sur le Thibet et sur le royaume des Eleuthes, nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine, avec une relation de cette conquête, ... 226
MÉMOIRE sur les Juifs établis en Chine, . . 257
LETTRE du père de Ventavon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Brassaud, de la même Compagnie, ... 284
*LETTRE du révérend père *****, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. d'Aubert, premier président du Parlement de Douai,* 294
LETTRE du père Dolliers, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame...., . 306
LETTRE du père Benoist, missionnaire, au père du Gad, ... 315
LETTRE sur la mort de Ma Joseph, ... 358

Lettre du révérend père Cibot, missionnaire, au révérend père D...., ... Page 367
Lettre du même, à Monsieur....., ... 374
Lettre du père Bourgeois, missionnaire de Pekin, ... 381
*Lettre du père Benoist, missionnaire à Pekin, à M.***,* 394
Deuxième lettre du père Benoist, ... 425
Troisième lettre du père Benoist, ... 445
Lettre d'un Missionnaire de Chine, ... 466
Lettre du père Ventavon, missionnaire, . 487
Lettre d'un Missionnaire de Chine, à M.... 491
Extrait de plusieurs lettres de Missionnaires de la Chine, ... 505
Lettre d'un Missionnaire de la Chine . . . 507
Lettre d'un Missionnaire de Chine, . . . 520

FIN DE LA TABLE DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

Des Matières contenues dans les Mémoires de la Chine, tomes IX, X, XI, XII et XIII des Lettres édifiantes et curieuses.

A.

Acacia, arbre commun à la Chine; usage de ses graines pour la médecine; usage de ses fleurs pour la teinture jaune; manière de faire cette teinture; quelle doit être la culture de cet arbre pour le conserver. Tome XII, page 211 *et suiv.*

Achen ou *Achem*, ville et royaume de ce nom dans l'île de Sumatra: situation du port d'Achen; description de la ville et de ses environs; le commerce qu'on y fait roule principalement sur le poivre et sur l'or. L'or d'Achen est très-estimé. IX, 213 *et suiv.*

Adoption. Les Chinois qui n'ont point d'enfans mâles ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Manière de faire les adoptions. XIII, 10 *et suiv.*

Alisés, vents qui soufflent surtout vers les tropiques, et presque toujours entre le nord-nord-est et l'est. IX, 269.

Ambassade des Moscovites à Pekin; délicatesse des ambassadeurs au sujet du cérémonial chinois; elle est levée par la sagesse de l'Empereur. X, 390. Arrivée de dom Alexandre Metello Souzay Menezes, ambassadeur du roi de Portugal à Macao, et du père Magalhaens à Pekin. Entretien du troisième frère de l'Empereur avec le père Magalhaens; audience donnée à ce Missionnaire par l'Empereur. Difficultés faites par l'Empereur et levées; honneurs qui sont rendus à l'ambassadeur sur sa route; son entrée dans Pekin; nouvelles difficultés heureusement terminées;

audience donnée à l'ambassadeur par l'Empereur, harangue de l'ambassadeur, présens du Roi de Portugal présentés à l'Empereur, fêtes données à l'ambassadeur, son audience de congé; il est accompagné à son retour à Macao, et régalé par les mandarins; conduite sage et édifiante de ce ministre et de tous ceux de sa suite. XI, 374 *et suiv. jusqu'à la page* 396.

Amphitrite, vaisseau qui porta des Missionnaires à Canton. IX, 233. Ses aventures et sa réception à Canton. *Ibid.* 480 et 511 *et suiv.*

Amiot (le père), missionnaire français à Pekin. Son voyage de Canton à la capitale de l'empire; il est présenté à l'évêque de Pekin avec deux Missionnaires portugais, et ensuite à l'Empereur. XII, 503 *et suiv.*

Ananas, plante qui porte un fruit très-estimé; sa description. X, 416.

Anatomie du corps humain par la dissection, inconnue ou en horreur à la Chine. XII, 273.

Anecdotes sur l'état présent de la religion à la Chine; faits faux et calomnieux imputés au père de Goville: démenti formel que donne à l'auteur des Anecdotes cet ancien Missionnaire, avec le défi de prouver ce qu'il avance. XII, pag. 1 *et suiv.* Caractère d'un nouveau libelle contre ce Missionnaire; variations et contradictions de l'auteur du libelle, ses impostures démenties par les témoignages de ceux mêmes qu'il a cités comme témoins; récapitulation des raisonnemens qui confondent cet anonyme. *Ibid.* 12 *et suiv. jusqu'à la page* 45.

Annales; coutumé observée à la Chine d'écrire les annales de chaque ville, et ce que contiennent ces annales. X, 132.

Apparitions de croix dans l'air, dans différens temps et en différens lieux de la Chine. X, 436.

Araujo (le père d'), confesseur de la foi au milieu des plus violentes tortures. XIII, 39.

Arbres; quels sont ceux qui croissent dans les montagnes de Tartarie. X, 483.

Arithmétique; absurdité de l'application de l'arithmétique binaire de M. Leibnitz aux lignes de Fohi. XII, 288 *et suiv.*

Attiret (le frère), missionnaire et peintre à Pekin. Refus qu'il fait du mandarinat qui lui est offert par l'Empereur. XIII, 40 *et suiv.* Description qu'il donne d'une maison impériale. Voy. *Maison de plaisance.* Sa piété, ses talens et sa mort. XIII, 220 *et suiv.* *Ibid.* 315.

Aversion des lettrés pour le christianisme; examen des gradués. X, 220.

Aurores boréales rares à la Chine; croix lumineuses vues en 1718, 1719 et 1722. XII, 85 *et suiv.* Conjectures sur l'origine de ce phénomène. *Ibid.* 201 *et suiv.* Voy. *Apparitions.*

B.

Banca (détroit de); combien il est difficile et dangereux. XII, 345.

Barques; description des barques impériales de la Chine. IX, 425. La plupart des voyages en Chine se font sur des barques. Missions que visitent le père Porquet et le père le Couteux en parcourant sur eau une grande étendue de pays. X, 336 *et suiv.* et XI, 483 *et suiv.*

Baudory (le père de); sa sainte mort. Les Missionnaires chassés de Canton sont forcés d'y laisser son cercueil sans sépulture. XII, 108. Voy. *Ordonnances.*

Bazin (le frère), autrefois médecin de Thamas-Kouli-Kan. XIII, 285. Voy. *Ventavon.*

Belvedère (la), plante moins négligée à la Chine qu'en Europe; propriétés que les Chinois lui attribuent; sa tige, ses feuilles, sa racine peuvent servir de nourriture dans le besoin; vertus médicinales de cette plante. XII, 224 *et suiv.*

Benoist (le père), missionnaire à Pekin; ses talens, ses travaux, sa piété, sa mort. XIII, 466 *et suiv.* Voy. *Questions.*

Bonzes, prêtres des idoles; ils sont en très-grand nombre et très-méprisés en Chine. IX, 226. Description d'un de leurs monastères. XII, 348. Leur austérité. XIII, 313 *et suiv.*

Bourbon (île de); description de cette île; sa grandeur, ses habitations; plan des bourgades de Saint-

Denis et de Saint-Paul; arbres, fruits, animaux singuliers qui se trouvent dans l'île. X, 414 *et suiv.*

Brossia (le père de), missionnaire en Chine; sa mort et son éloge. X, 31 *et suiv.*

C.

Calomnies extravagantes que débitent les infidèles contre la religion; danger où elle s'est trouvée, le censeur de l'empire ayant voulu la proscrire. X, 234, 237 *et suiv.*

Cambie, voy. *Gambie.*

Camboye ou *Camboge* (royaume de); mœurs, coutumes, religion des peuples de la Cochinchine, de Tsiompa et de Camboge. X, 424.

Camphre de la Chine, manière de s'en procurer peu connue en Europe; erreur de croire qu'il se tire de l'arbre par incision, manière de le tirer de l'arbre et de le préparer. XII, 228. Camphre de *Borneo* meilleur que celui de la Chine, 232. Description de l'arbre d'où se tire le camphre. Qualités attribuées au camphre et même au bois qui est imprégné de sa substance. *Ibid.* 233 *et suiv.*

Cang-hi, célèbre empereur de la Chine; son portrait, son caractère, son amour pour les sciences et les arts, son estime pour la religion chrétienne dont il favorise les ministres, etc. Tom. IX, *préface* pag. xvj *et suiv.* Sa mort. *Ibid.* pag. xxij. — Tom. XII, 324 *et suiv.* Voy. *Sciences.*

Canton, ville à l'entrée de la Chine, capitale d'une de ses provinces méridionales; elle est plus grande et pour le moins aussi peuplée que Paris; description de cette ville. IX, 225 *et suiv.* Honneurs qu'on y rend au chevalier de la Roque, qui y avoit conduit des Missionnaires. *Ibid.* 236 *et suiv.* Il y a sept églises à Canton; raisons pour lesquelles il s'y fait peu de conversions. *Ibid.* 508 *et suiv.* X, 428.

Cap de Bonne-Espérance; il appartient aux Hollandais; description du jardin de la Compagnie hollandaise. IX, 210, et XII, 341 *et suiv.*

Cap-Vert, cap très-considérable d'Afrique entre les

bouches de la Gambie et celles du Sénégal. IX, 268 et 269.
Capucin, rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit de loin un arbre qui se replie en forme de capuce. XIII, 161.
Caractères de la langue chinoise, les difficultés qu'ils présentent à ceux qui les étudient, et nécessité de les bien apprendre. IX, 355, et X, 234. Ils ne sont hiéroglyphiques qu'imparfaitement. XII, 182. Caractères des Chinois au temps de *Fo-hi*. *Ibid.* 288.
Catherine, princesse du sang impérial de la Chine; sa mort précieuse devant Dieu, et celle d'un médecin. XII, 338. Conversion d'une princesse tartare. *Ibid.* 339. Etat actuel de la religion à Pekin et dans les environs. *Ibid.* 340.
Causes qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des sciences, surtout de l'astronomie. XII, 176 *et suiv.*
Cérémonies. Description de la cérémonie pour le choix et la déclaration de l'impératrice de la Chine. XI, 399 *et suiv.* Cérémonie qui s'est observée l'an 1725, lorsqu'on a présenté à l'Empereur l'histoire de la dynastie tartare. *Ibid.* 541 *et suiv.*
Chang-chou-fang, classe supérieure uniquement établie pour les fils de l'Empereur : ils y sont du matin au soir avec des maîtres; l'Empereur y va quelquefois pour s'assurer de leurs progrès. XIII, 443.
Chauve-souris de l'île Bourbon; sa description. X, 416.
Chemins publics; soin qu'on doit prendre à la Chine pour leur entretien. X, 371.
Chine : richesse, fertilité de cet empire, magnificence de l'Empereur et de sa cour; population si grande, que la terre, quoique bien cultivée, y fournit à peine à la subsistance des habitans. IX, 241 *et suiv.* Quels sont les qualités, le caractère et les talens les plus essentiels à un Missionnaire de la Chine. *Ibid.* 511 *et suiv.* A quelle occasion les Jésuites français furent envoyés en Chine : paroles de M. Colbert en leur communiquant son projet; ce qu'exige l'emploi de Missionnaires en Chine; départ des premiers qu'on y envoya; récit de tout ce qu'ils y ont fait

jusqu'à l'année 1703. Observations astronomiques dans leur premier voyage ; ils passent par Siam. Eloge de Monsieur et Madame Constance. *Ibid.* 389 *et suiv.* Antiquité de l'empire de la Chine : ce n'est pas une colonie égyptienne. XII, 268 *et suiv.*

Chinois ; leur mépris pour toutes les autres nations est un des obstacles à leur conversion. Ils se persuadent que la Chine occupe au moins les trois quarts du globe. IX, 377. Peinture et caractère des Chinois. XIII, 171. Voy. *Réponses.*

Chi-tsé, arbre qui croît à la Chine, sa beauté et la bonté de son fruit, comment on le cultive, vertus et qualités de son fruit, manière dont les Chinois font sécher ce fruit pour le conserver. XII, 204 *et suiv.*

Cire ; mémoire sur la cire d'arbre ; les Chinois l'appellent *pela* ou *cire blanche.* XII, 498. Quels arbres et quels insectes la produisent ; manière de placer les insectes sur l'arbre ; description de ces insectes. *Ib.* 499 *et suiv.* Manière de purifier cette cire, sa beauté et son usage. *Ibid.* 502.

Cloche ; celle de Pekin pèse, à ce qu'on dit, cent milliers, sa forme est cylindrique, elle a dix pieds de diamètre. IX, 418.

Cochinchine (la) n'étoit encore vers la fin du XVI.e siècle qu'une province du *Tunquin.* La guerre que l'empereur de la Chine y porta, y occasiona un changement et la séparation de la Cochinchine. IX, 84. Quelles sont les principales productions de ce royaume. *Ibid.* 86. L'argent du Japon est le seul qui ait cours à la Cochinchine, on le reçoit au poids. *Ibid.* 87. Persécution qui s'y élève contre les Chrétiens en 1698 ; courage et fermeté des Missionnaires et des Chrétiens. *Ibid.* 254. Il s'en élève une terrible encore en 1750. *Kai-an-tin*, confident et favori du roi de la Cochinchine se déclare l'ennemi des Missionnaires et des Chrétiens ; il fait arrêter l'évêque de Noelene et MM. Rivoal et d'Azemar, tous trois français, et ensuite M. l'évêque d'Eucarpie, et sept autres Missionnaires du séminaire des Missions étrangères, deux de la sacrée congrégation de la Propagande, neuf de l'ordre de saint François, et neuf jésuites.

Histoire détaillée de cette persécution. *Ibid.* 95 *et suiv.* Notice historique sur la Cochinchine. *Ibid.* 153 *et suiv.* X, 424. État de la religion à la Cochinchine en 1754. Le Roi ordonne à ses sujets de marcher sur le *crucifix ;* motifs de cet ordre, fermeté des Chrétiens, supplice auquel on les condamne ; apostasie d'un mandarin, suite de son apostasie. XIII, 29. Un vaisseau qui portoit deux Missionnaires est attaqué par des pirates, un des Missionnaires est massacré, aventures de l'autre Missionnaire. *Ibid.* 32 *et suiv.* La persécution y continue. *Ibid.* 84 et 286.

Collection : l'Empereur régnant de la Chine en entreprend une de tous les bons livres de la Chine qu'il veut faire réimprimer; il nomme ceux qui doivent y présider ; soins qu'ils doivent y apporter. On y fait entrer trois ouvrages des Missionnaires jésuites, et en particulier celui du père Ricci, dont nous espérons que nous pourrons bientôt faire paroître une traduction. XIII, 519 *et suiv.*

Commerce : fausse idée de M. Huet sur le commerce de la Chine. XII, 293 *et suiv.*

Comparaisons; employées à propos, elles font plus d'impression sur les Chinois que les démonstrations. IX, 330.

Confrérie : établissement d'une confrérie à Pekin pour la conversion des infidèles ; règlemens de cette confrérie. X, 444 *et suiv.*

Conversion et mort d'une dame chinoise alliée à la famille impériale. X, 64.

Corée (la), royaume entre la Chine et le Japon ; il paye le tribut à l'empereur de la Chine. IX, 227 et 419.

Coupé-Keu, endroit situé vers le passage de la grande muraille de la Chine ; chrétienté florissante établie par le père Parennin. X, 210.

Cour : différence de la cour de Pekin et de celles de l'Europe ; quelle est la vie qu'y mènent les Missionnaires qui y sont employés. IX, 478.

D.

Désintéressement : exemple de désintéressement

donné par un homme et une femme du peuple de la Chine. XI, 560 *et suiv.*

Disettes : causes des différentes disettes qui arrivent à la Chine. XII, 193. Greniers établis dans les provinces pour le soulagement du peuple. *Ibid.* 195 *et suiv.*

E.

Ecureuil volant; sa description. X, 423.

Edit de l'empereur de la Chine, qui permet de prêcher la religion chrétienne dans toute l'étendue de son empire; il a été donné en 1692, et enregistré dans tous les tribunaux; le père de Gobien en a fait l'histoire. IX, 362 *et suiv. Ibid.* 487. Edit portant défense de noyer les enfans. Edit qui destine un lieu aux sépultures de charité; remarques sur cet édit. Edit sur le soin d'exciter les laboureurs au travail; remarques sur cet édit. Edit sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves; remarques sur cet édit. Edit sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes; remarques sur cet édit. Edit par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté; remarques sur cet édit. Edit sur l'éducation de la jeunesse, sur la compassion envers les prisonniers; remarques. Formules de prières à l'esprit tutélaire d'une ville; remarques. Edit pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage; remarques. X, 362 *et suiv.*

Eglise. En 1700, l'empereur de la Chine donne dans l'enceinte de son palais un emplacement aux Jésuites français pour y bâtir une église à côté de la maison qu'il leur avoit déjà donnée. IX, 251 et 478. Le père Grimaldi, supérieur de la mission, accompagné de tous les Jésuites, va faire ses remercîmens à l'Empereur de l'emplacement et de la somme que Sa Majesté avoit donnée pour contribuer à élever ce temple au vrai Dieu. *Ibid.* 252, 306, 361 et 457. Cette église est finie et ouverte en 1703. Sa description. X, 2 *et suivantes.* Inscriptions données par l'Empereur pour mettre sur le devant de l'église, leur explication. *Ibid.* 62.

Emouy, port de mer de la province de Fokien en Chine. IX, 468.

Enfans livrés à la mort par les Chinois, facilité qu'il y a de leur procurer le baptême; divers traits de providence sur ces enfans moribonds. X, 347 *et suiv.* Projet d'un hôtel de miséricorde pour les enfans exposés; remarques sur les coutumes des Chinois par rapport à ce projet. *Ibid.* 353. Nombre des enfans exposés qu'on baptise. XI, 322 *et suiv.* Voy. *Hôpital.*

Etablissement nouveau à Pekin; combien il est avantageux à la conversion des infidèles. XII, 337 *et suiv.*

Etat de la religion à la Chine en 1738. Catéchiste arrêté pour avoir conféré le baptême à des enfans moribonds; occasion d'une nouvelle persécution; il est interrogé, mis à une double question, condamné à la cangue et à la bastonnade. XII, 237 *et suiv.* Défense d'embrasser la religion chrétienne. *Ibid.* 241. Mémorial des Missionnaires présenté à l'Empereur et renvoyé au tribunal des crimes. 243. Ordre de l'Empereur donné par un mandarin; réponse du père Parennin; nouvel ordre de l'Empereur plus radouci. 251. Second mémorial des Missionnaires. 255. Ce mémorial et la réponse de l'Empereur, mis dans les gazettes pour en informer les provinces. 258. Chrétiens inquiétés dans quelques provinces, nonobstant la réponse favorable de l'Empereur. *Ibid.* 259 et 518. Etat de la religion à la Chine en 1769. XIII, 306 *et suiv.* Voy. *Chine* et *Catherine.*

Expériences de la machine pneumatique, faites devant la cour de Pekin. XIII, 461 *et suiv.*

Explication de quelques notes honorables et de quelques autres légères récompenses et punitions. XI, 530 *et suiv.*

Extrait d'un livre chinois où sont les ordonnances d'un mandarin pour le bonheur des peuples. X, 353 *et suiv.*

F.

Famine arrivée en Chine en 1704; aumônes que fait l'Empereur; marques de confiance qu'il donne aux Missionnaires. X, 15 *et suiv.* Causes des fréquentes

famines qui désolent la Chine, moyens inefficaces qu'emploie le gouvernement pour y remédier. XII, 193. Voy. *Disettes.*

Femmes : modestie et réserve des femmes chinoises ; ces qualités excellentes en elles-mêmes, deviennent cependant un obstacle à leur conversion, par la difficulté qu'il y a à leur parler et à les instruire. IX, 327. Précautions qu'il faut prendre pour les prêcher et leur administrer les sacremens; elles ont leurs églises séparées de celles des hommes. *Ibid.* 360 et 380.

Fer (île de), c'est la plus occidentale des îles Canaries. IX, 269.

Fer ; éclaircissement sur la découverte du fer connu de tout temps à la Chine et ignoré ailleurs. XII, 263 *et suiv.*

Fertilité de la Chine : ses grains, ses fruits, les arbres les plus communs, les herbes, les racines médicinales; la cire, tant celle des abeilles que celle qu'on cueille sur certains arbres ; les fleurs ; le bétel dont on y fait usage, le thé et ses différentes espèces ; le vin ; les mines, tant d'or que d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb ; la monnaie, les manufactures, la nourriture, la manière d'apprêter les viandes ; les animaux qui y sont les plus communs ; les chemins, les canaux navigables, les poissons les plus singuliers, les superstitions des Chinois. Description d'une grande pagode d'Emouy, les bonzes qui desservent cette pagode et leurs usages. X, 176 *et suiv. jusqu'à la page* 204. Voy. *Bonzes.*

Fête ; description d'une fête magnifique ordonnée par l'Empereur de la Chine à l'occasion de la soixantième année de l'Impératrice sa mère. XII, 509. Préparatifs sur la rivière, sur ses rives et dans Pekin ; variété infinie dans tout cet appareil. 510. Police remarquable observée dans les rues durant tous ces préparatifs. 513. Entrée de l'Empereur et de l'Impératrice sa mère dans Pekin. 515. Présens faits à l'Empereur à cette occasion. Les Missionnaires lui offrent une machine singulière ; l'Empereur la reçoit avec satisfaction et la garde avec soin ; travaux des Missionnaires à Pekin. 516 *et suiv.* Voy. *Missionnaires.*

Fête du sacré cœur; avec quelle solennité elle se célèbre à Pekin. XIII, 374 *et suiv.*

Finistère; cap qui est à la pointe la plus occidentale de l'Espagne dans la province de Galice. IX, 268.

Fleurs artificielles: adresse singulière des Chinois pour ce genre d'ouvrage. XI, 365. Arbrisseau qui fournit la matière dont on fait ces fleurs artificielles; description de cet arbrisseau nommé *tong-tsao*; sa nature, ses propriétés. *Ibid.* 366. L'art des Chinois à réduire la moëlle de cet arbrisseau en feuilles minces et déliées. *Ibid.* 369. Observations sur les couleurs qu'ils appliquent aux fleurs; manière dont ils leur donnent du lustre. *Ibid.* 370. Adresse des ouvriers chinois à imiter les fruits, les insectes, les papillons avec cette moëlle, comment ils s'y prennent. *Ibid.* 371. Citron de figure extraordinaire. 372.

Fo-chan, village immense de la Chine; il n'est point entouré de murailles, mais il y a plus de maisons et de peuple qu'à Canton, où l'on compte au moins un million d'âmes. IX, 444.

Foé, imposteur honoré à la Chine, son histoire. XIII, 312 *et suiv.*

Fo-kien, province de la Chine; en 1724 il s'y élève une persécution contre les Missionnaires; elle s'étend dans toute la Chine; la religion chrétienne en est solennellement proscrite, les temples démolis, tous les Missionnaires, à l'exception de ceux de Pekin, renvoyés à Macao. X, 486 *et suiv.* Voy. *Persécutions.*

Formose (île), sa description et sa carte; cruautés exercées par quelques Chinois dans l'île; carte du fort de Zélande qui appartenoit autrefois aux Hollandais. Gouvernement, mœurs et coutumes des habitans de Formose; en quel temps cette île a été conquise par les Chinois; une escadre chinoise s'empare des îles *Pong-hou*; colonie établie par les Japonais dans l'île Formose; adresse des Hollandais pour s'y établir; ils y bâtissent un fort; les Japonais abandonnent l'île et la laissent aux Hollandais, qui en sont chassés par un capitaine chinois, lequel se fait roi de Formose; cette île est subjuguée par le vice-roi de *Fo-kien* et soumise à l'Empereur de la Chine. X, 254 *et suiv.*

jusqu'à la page 282. L'île Formose se révolte et est réduite à l'obéissance par les troupes impériales. X, 392.

France; idée que les Chinois ont de la France et leur estime pour ce royaume : extrait de ce qu'en dit un livre chinois. XIII, 68 *et suiv.*

G.

Gad (le père du), supérieur général de la mission française à la Chine. Protection singulière de la Providence au milieu des nombreux périls où il se trouve. XIII, 36 *et suiv.* Il ne peut venir à bout d'entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi les Missionnaires de Pekin, ce qui l'oblige de s'en retourner. *Ibid.* 225.

Gambie et *Sénégal*, deux royaumes d'Afrique où l'on fait le grand et triste trafic des Nègres. IX, 272.

Gaubil (le père), missionnaire en Chine; son caractère, son érudition, les services qu'il a rendus à la mission, son entrée chez les Jésuites, ses études, ses succès, son entrée à la Chine, accueil que lui fait l'Empereur; il traduit le *Chou-king*; ses relations avec M. Freret, ses divers ouvrages, ses travaux apostoliques; il est nommé par l'Empereur interprète des Missionnaires nouvellement arrivés, et interprète impérial de la langue latine et de la tartare-Man-tcheou; il succède au père Parennin dans la place de premier professeur du collége impérial; l'Empereur veut le forcer à accepter un mandarinat: il est admis sur sa réputation à l'académie impériale de Pétersbourg, et agrégé à l'Académie royale des sciences de Paris, et à la Société royale de Londres; il tombe malade, sa mort, etc. XIII, 90 *et suiv. jusqu'à la page* 100.

Gazette chinoise; combien elle est utile au gouvernement. XI, 310. Ce qu'elle renferme d'important. *Ibid.* 311 *et suiv.* -- 396 *et suiv.*

Gin-seng; propriétés de cette fameuse plante, manière de la préparer, lieux où elle croît, ordre et méthode que gardent ceux qui vont la cueillir : figure de la plante, sa description bien détaillée. X, 71 *et suiv.*

Glace : éloge d'une savante dissertation sur la glace, par M. de Mairan. XII, 168. Eau chaude glacée auprès du feu en présence des ministres et des grands mandarins; leur extrême surprise; mouvement qu'ils se donnent pour s'assurer de la vérité de cette opération : égale surprise de ces mandarins à la vue de la poudre fulminante. *Ibid.* 169 *et suiv.* Ces expériences sont entre les mains des Missionnaires des moyens de faire goûter la religion chrétienne aux grands et aux lettrés. *Ibid.* 174 *et suiv.* Causes qui arrêtent à la Chine le progrès des sciences et surtout de l'astronomie. *Ibid.* 176.

Glayot (M.), missionnaire du séminaire des Missions étrangères; il sort de prison après y avoir été détenu neuf ans; histoire de sa délivrance. XIII, 506, 521 *et suiv.*

Gorée, île sur la côte d'Afrique; elle fut prise sur les Hollandais par M. le maréchal d'Estrées. IX, 268, 270 et 271.

Goville (le père de), pendant vingt-quatre ans missionnaire à la Chine. XII, 100. Voy. *Anecdotes.*

Gradués : les Chinois en ont dans les armes comme dans les lettres; examens établis pour les uns et pour les autres. IX, 326.

H.

Habits et usages des Missionnaires en Chine; raison qui les a déterminés à prendre l'habit, et en quelque sorte les mœurs et coutumes des lettrés. IX, 527 *et suiv.*

Hia-tsao-tom-chom, plante chinoise semblable à un ver; sa description et ses vertus. X, 471.

Hoam-ho ou *Fleuve Jaune;* c'est une des plus grandes rivières de la Chine. IX, 423. X, 19.

Ho-nan, une des provinces des plus fertiles de la Chine; elle est arrosée par le Fleuve Jaune; le pays est plat, fertile et très-bien cultivé. IX, 423 *et suiv.*

Hôpital : il y en a à la Chine pour les enfans abandonnés; comment on s'y comporte à l'égard des enfans baptisés qui ne meurent point. X, 439 *et suiv.* Voy. *Enfans.*

Hou-quang, province située presqu'au milieu de la

Chine. IX, 497. On y voit des montagnes presque inaccessibles; on y a établi une mission qui est devenue très-florissante, et sert de retraite aux Missionnaires et aux Chrétiens dans les temps de persécution. XI, 244 *et suiv.* XII, 367 *et suiv.* XIII, 85, 104 *et suiv.* — 186 *et suiv.*

J.

Jardins : description des jardins chinois. XIII, 178 *et suiv.* Voy. *Maison de plaisance.*

Japon. Voy. *Nangasacki.*

Java : agrémens des côtes de Java et de Sumatra ; caractère des Javanois. X, 417 *et suiv.* Cette grande île est à l'entrée de l'Asie ; les Hollandais tiennent tout le pays en respect par le moyen de Batavia. XIII, 161 *et suiv.*

Idoles : description de celles que les Chinois honorent. IX, 384 *et suiv.*

Idolâtrie : délicatesse du père Bouvet, missionnaire, au sujet d'un instrument qu'il croyoit idolâtrique ; conduite de l'empereur de la Chine à ce sujet. X, 5 *et suiv.* Origine de l'idolâtrie à la Chine. XII, 272.

Illuminations. Voy. *Lanternes.*

Impératrice : mort de l'impératrice mère de l'Empereur ; son deuil, etc. X, 333 *et suiv.*

Incendies : causes ordinaires des incendies qui arrivent dans les villes chinoises. XII, 200.

Infestations : elles sont assez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tous les pays où Jésus-Christ n'est pas connu ; exemples de ces infestations. IX, 334, 342, 369 *et suiv.* et 382 *et suiv.* et XII, 379 *et suiv.*

Inoculation. Voy. *Petite vérole.*

Inondations : elles sont communes à la Chine ; l'Empereur pour les prévenir charge les Missionnaires de lever le plan d'un pays très-fertile qui se trouve entre deux rivières, pour en prendre le niveau, et faciliter par des digues et des canaux l'écoulement des eaux. X, 38. Description d'une maison de plaisance de l'Empereur. *Ibid.* 39. Actions édifiantes de quelques nouveaux fidèles. *Ibid.* 40 *et suiv.* Baptême

et mort de deux enfans de la famille impériale. *Ibid.* 43. Mort sainte du père Dolzé. *Ibid.* 44.

Instructions que l'Empereur donne à l'occasion du caractère chinois qui signifie *bonheur*. XI, 554 *et suiv.*

Juifs. Colonie juive établie à la Chine; remarques sur la découverte de cette synagogue. X, 18 *et suiv.* Mémoire sur ces Juifs; le père Ricci premier auteur de cette découverte; il envoie un jésuite chinois à *Cai-fong-fou*, pour y examiner la synagogue des Juifs et en tirer des éclaircissemens; succès de cette entreprise. XIII, 257. Les Jésuites obtiennent une copie des inscriptions attachées à la synagogue des Juifs. 259. Différens noms des Juifs de la Chine; leur opinion sur l'origine de leur établissement dans l'empire. Description des monumens qui se trouvent dans leur synagogue. 261. Le père Domenge confronte la bible d'Amsterdam avec les anciens *takings* de la Chine. 268. Ignorance des Juifs de la Chine; leur vénération pour Confucius; leur manière de prier. 272. Description et explication des inscriptions attachées à la synagogue de *Cai-fong-fou*. 273. Entretien du père Gaubil avec les Juifs; nouvelles découvertes du père Gaubil. 277. Réflexions sur l'établissement des Juifs à *Cai-fong-fou*, et sur le temps de leur entrée en Chine. *Ibid.* 280 *et suiv.*

K.

Kiang, grand fleuve qui traverse la Chine d'occident en orient, et qui la séparant en deux parties à peu près égales, dont l'une contient les provinces du nord et l'autre celles du sud, porte partout l'abondance. IX, 425.

Kien-long, empereur de la Chine, fils et successeur d'Yong-Tching. Les bonnes espérances que l'on conçoit de son caractère doux et bienfaisant. XI, 255. XIII, 290. *Ib.* 367. Voy. *Yong-Tching* et *Questions.*

L.

Langue; chaque nation est prévenue que sa langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde. Le père Parennin guérit de cette erreur le

fils aîné de l'empereur de la Chine. X, 448 *et suiv.* Difficultés et pauvreté de la langue chinoise. XIII, 294. Des quatre livres chinois par excellence; des cinq livres classiques. 298. Examen des étudians; des degrés militaires; examen des bacheliers d'armes, examen des docteurs d'armes. *Ibid.* 300 *et suiv.*

Lanternes; origine de la fête des lanternes, sous quel empereur elle a commencé d'être célèbre. XII, 187 *et suiv. Ibid.* 399.

Lao-kium, imposteur vénéré à la Chine; son histoire. XIII, 319 *et suiv.*

Lézard volant; sa description. X, 423.

Lieou-Kieou (îles); mémoire du père Gaubil sur les îles Lieou-Kieou; l'empereur Cang-hi y envoie un ambassadeur, qui fait une relation de son voyage en quatre articles. XII, 520. *Article I.* Détail géographique des îles de Lieou-Kieou, leur situation entre la Corée, Formose et le Japon; étendue de la grande île, de la capitale, du palais du Roi; description du port. *Ibid. Article II.* Annales du royaume de Lieou-Kieou; origine fabuleuse de ces peuples, l'empereur de la Chine se les rend tributaires; suite des rois; abrégé de leur histoire depuis 605 jusqu'en 1719. p. 526. *Article III.* Religion des habitans, cérémonies pour les sermens; femmes consacrées au culte des esprits; mœurs et usages des insulaires; mariages, respect pour les morts; mandarins, revenus du Roi; commerce, manufactures, tribunaux, langage, fertilité de la grande île et ce qu'elle produit. 543 *et suiv.* Notice des autres îles; caractère de ces insulaires. 552. *Article IV.* Cérémonial pour l'installation du roi de Lieou-Kieou comme tributaire de la Chine. 554 *et suiv.*

Ligne équinoxiale; cérémonie qu'observent les matelots au passage de la ligne. IX, 272. X, 413.

Lit-Chi, arbre chinois dont le fruit est excellent; ses qualités, ses vertus, manière de le conserver pour le transporter de Canton à Pekin. XII, 205. Circulation du suc des plantes connue de tout temps à la Chine. *Ibid.* 211.

Livres: le père Ricci, le père Aleni et plusieurs autres

Missionnaires ont composé des ouvrages sur la religion qui font des biens infinis, et sont des moyens presque sûrs de conversion. IX, 331, 481 *et suiv.* Dans les temps de trouble et de persécution ces livres sont les seuls prédicateurs qui puissent se faire entendre; exemples qui prouvent leur utilité et le succès qu'ils produisent. XIII, 1 *et suiv.*

Long-co-to : prince, des parens de l'empereur de la Chine; il est condamné à mort; l'Empereur adoucit sa sentence. XI, 518 *et suiv.*

M.

Ma André. Voy. *Ma Joseph.*

Macao, ville bâtie sur une péninsule ou plutôt à la pointe d'une île; elle appartient aux Portugais, a qui les empereurs de la Chine l'ont cédée; mais les Portugais y sont bien déchus de cette puissance qu'ils avoient autrefois dans l'Inde. IX, 222 -- XII, 346.

Mahométans; il y en a en Chine et ils y sont méprisés des Chinois. X, 392. Leurs progrès dans cet empire. *Ibid.* 432. -- XI, 340.

Ma Joseph, mandarin de police de Pekin; il se dénonce lui-même comme chrétien; suites de cette démarche. XIII, 195 et 315. On veut le forcer à renoncer au christianisme, sa fermeté; on cherche à le surprendre, ses réponses; on lui ôte ses chaînes, on l'élève à un nouveau mandarinat, raisons de ce procédé. 315 *et suiv.* On répand le bruit qu'il a apostasié. 321. Le fils du comte ministre veut perdre *Ma Joseph*, il le fait condamner à l'exil; conduite de *Ma Joseph* après sa condamnation, son départ, ses souffrances, sa fermeté, honneurs qu'on lui rend lors de son départ. 327 *et suiv.* Histoire de *Ma Jobe*, cousin de *Ma Joseph.* 338. Relation de la mort d'*André*, fils unique de *Ma Joseph* et notice sur sa vie. 341 *et suiv.* Mort de *Ma Joseph* dans son exil. *Ibid.* 358 *et suiv.*

Maison de plaisance de l'empereur de la Chine, sa description; petite ville bâtie dans l'enclos de cette maison, pour quel usage; sentimens des Chinois

sur notre architecture. XII, 387 *et suiv. jusqu'à la page* 412.

Malais, nation répandue dans toutes les Indes; il est étonnant que les géographes leur aient donné un pays particulier. XIII, 161.

Malaca, ville appartenant aux Hollandais; elle est éloignée d'Achen de cent cinquante lieues; il y a un grand concours de nations, un grand commerce et beaucoup d'Européens; la ville est séparée de la forteresse par une rivière. IX, 216.

Mandarins; règlement pour leur examen. Voyez *Règlement*.

Man-tcheoux, petite nation de la Tartarie orientale; elle s'est rendue fameuse depuis près de deux siècles par la conquête de la Chine où elle règne aujourd'hui. X, 446.

Mappemonde et cartes géographiques présentées à l'Empereur par le père Benoist. XIII, 180 *et suiv.*

Mariage: lois, usages et cérémonies des Chinois au sujet du mariage; en quoi le mariage des Chinois diffère du nôtre; adoption en usage à la Chine; règles qu'on doit suivre dans les adoptions; des femmes légitimes, des concubines, du divorce; cas où le divorce est permis à la Chine; cas qui empêchent et annullent le mariage. XIII, 122 *et suiv. jusqu'à* 144.

Marsouin; c'est un vrai cochon marin; sa description. Il est vivipare. X, 435.

Masson (le père), missionnaire, sa maladie et sa mort. XIII, 76.

Médecins chinois, quelle est leur habileté. X, 485.

Mémoire sur l'état des missions de la Chine, envoyé en Europe en 1703; on y voit les progrès de la religion, le nombre des églises, la ferveur des Chrétiens, les projets des Missionnaires pour entretenir et étendre la foi chrétienne. IX, 359 *et suiv.*

Mémorial présenté par un vice-roi à l'empereur de la Chine, sur une inondation, et sur les secours qu'il a donnés au peuple. XI, 537 *et suiv.*

Métempsycose, doctrine des Indiens détestée par les lettrés chinois. XII, 183. Castes ou tribus inconnues à la Chine. *Ibid.* Quelles sont les professions à la

Chine qui rendent infâmes ceux qui les exercent. 184. *et suiv.*

Miao-tsée, montagnards indépendans dans quelques provinces de la Chine; leurs irruptions, comment on les arrête : nécessité à la Chine de s'opposer promptement aux émeutes et de les étouffer dès leur naissance. XII, 280 *et suiv.* En 1776 ils sont totalement défaits, ce n'est pas sans difficultés; deux généraux y succombent, un troisième y réussit à force de temps, de patience et de courage; détail et succès de cette entreprise; mort du roi des Miao-tsée fait prisonnier, etc. XIII, 493 *et suiv. jusqu'à la pag.* 504.

Mission : état de celle de Pekin et de toutes celles de la Chine. XII, 163. *Ibid.* 358 -- 410. Mission nouvelle dans la Tartarie; le père Paul Lieou, missionnaire chinois, la visite et en jette les fondemens. XIII; 389 *et suiv.*

Missionnaires. Deux Missionnaires dominicains sont arrêtés dans la province de Fo-kien. X, 239 *et suiv.* Bannissement des Missionnaires à Macao; détail de cette vexation, et des mauvais traitemens exercés contre eux et contre leurs disciples. Voy. *Ordonnance.*

Moscovites : leurs découvertes du côté de la Chine; ils trouvent moyen de se faire un chemin depuis Moscou jusqu'à trois cents lieues de la Chine; les Tartares s'opposent aux entreprises des Moscovites, l'empereur de la Chine les soutient : on propose enfin de fixer les limites : le czar de Moscovie envoie des plénipotentiaires à *Nipcou*, l'empereur de la Chine y envoya aussi des ambassadeurs, et voulut que les pères Pereira et Gerbillon leur servissent d'interprètes : le père Gerbillon eut le bonheur d'applanir les difficultés qui s'élevoient entre les négociateurs, et de faire conclure un traité de paix qui satisfit les deux cours, et assura de plus en plus à la religion et à ses ministres la protection de l'Empereur et du prince Sozan, chef de l'ambassade chinoise. IX, 430 *et suiv.*

Mousson, vent qui souffle dans les mers de l'Inde et de la Chine, pendant six mois, de l'ouest à l'est, et pendant six autres mois, de l'est à l'ouest. IX, 283, 398.

Moyens dont se servent les Missionnaires pour entrer

dans les provinces intérieures de la Chine et n'être pas découverts. XII, 332 *et suiv.* Comment ils les parcourent pour y exercer leurs fonctions. *Ibid.* 413 *et suiv.*

Muraille (la grande) ; elle entoure la Chine du côté de la Tartarie dans l'espace de quatre cent quarante-cinq lieues. C'est, selon le frère Attiret, excellent artiste, un des plus beaux et des plus surprenans ouvrages qu'il y ait au monde. XIII, 45.

Musc : origine du musc et où il se forme ; nourriture de l'animal qui produit le musc. X, 331 *et suiv.*

N.

Naissances : naît-il chaque année à la Chine plus de garçons que de filles, et la polygamie est-elle un obstacle à la population? XII, 266 *et suiv.*

Nangasacki, ville du Japon; description de cette place et de la loge hollandaise; précautions qu'on y prend contre les étrangers. IX, 492 *et suiv.*

Nankin, deuxième ville de la Chine. IX, 425.

Néophytes : délicatesse de la conscience des néophytes chinois; leur constance dans les persécutions, leur charité et leur zèle pour la conversion de leurs compatriotes. X, 216 *et suiv.*

Ngo-kiao, drogue chinoise, réputation de cette drogue, manière de la préparer, ses vertus. X, 479 *et suiv.*

Notice des livres composés ou traduits en chinois par différens Missionnaires. XI, 569.

Nyctalopie, maladie des yeux extraordinaire, en quoi elle consiste; remède souvent éprouvé pour la guérison de cette maladie. XII, 234 *et suiv.*

O.

Objections contre la conduite, les travaux dans le palais, et la manière de s'habiller des Missionnaires de la Chine, et réponse à ces objections. IX, 527 *et suiv.* -- XIII, 18 *et suiv.*

Obsèques, on les fait à la Chine avec beaucoup d'appareil : description des obsèques du père Verbiest, mort à Pekin en 1688; c'étoit comme le père et le restaurateur de notre sainte religion à la Chine;

c'étoit aussi à lui que les Jésuites français devoient la permission d'entrer à la Chine, et la protection spéciale que leur accorda l'Empereur dès le moment de leur arrivée; manière dont ils furent introduits à la cour; questions et accueil plein de bonté que leur fit l'Empereur. IX, 413.

Observatoire de Pekin, instrumens astronomiques. IX, 418.

Offices : bons offices que les Jésuites rendent indifféremment aux Missionnaires des autres ordres, tant séculiers que réguliers, et dont ils n'administrent les preuves que pour se justifier de la calomnie qu'on ne cessoit de répandre en Europe, en répétant de tous côtés qu'ils traversoient les établissemens des autres Missionnaires. IX, 465 *et suiv.*

Ordonnance de l'empereur de la Chine au sujet d'une disette dont on étoit menacé. XI, 522. Ordre de ce prince pour faire défricher des terres et procurer l'abondance. *Ibid.* 525 *et suiv.* Ordre admirable qu'on garde pour renvoyer de Pekin plus de quarante mille pauvres chacun dans son pays. *Ibid.* 549 *et suiv.* Ordre donné aux Missionnaires exilés à Canton d'en sortir dans trois jours, et de se retirer à Macao. XII, 101. Ordonnance des mandarins affichée à la porte de leur maison. 103. Audience demandée par les Missionnaires et refusée. 104. Nouvelle ordonnance pleine d'invectives contre la religion. 106. Dureté des mandarins; elle cause la mort à M. Appiani, de la congrégation de saint Lazare. 109. Arrivée des Missionnaires à Macao. 112. Leurs domestiques, et les Chrétiens sont chargés de chaînes et renvoyés à Canton. Chrétiens condamnés à la bastonnade, leur constance; charité des Français qui sont à Canton à l'égard de ces Chrétiens persécutés. 113. Maison des Jésuites français pillée à Canton. 115. Conjecture sur la cause de cette persécution. 116. Autre ordonnance des mandarins pour renvoyer les Missionnaires en Europe. 117. Suites de cette persécution. *Ibid.* 121. Placet violent et calomnieux des mandarins de Canton contre les Missionnaires, envoyé à l'Empereur; réponse des Missionnaires aux différens articles de ce

placet. XI. 125. Audience accordée par l'Empereur aux Missionnaires; nouvelles calomnies portées au trône de l'Empereur, et qui paroissent tendre à chasser de Pekin les Missionnaires qui y restoient. 135. Acte dressé par les Missionnaires de ce qui se passe dans cette audience; reproches faits par l'Empereur et réponse des Missionnaires. 136. Placet apologétique donné aux ministres, pour être présenté à l'Empereur. 138.

P.

Pa-tcheou, chrétienté à peu de distance de Pekin; il s'y élève une persécution; un néophyte nommé *Sou-Matthias* s'y distingue par sa patience et son courage. XIII, 507.

Pansi (le frère), peintre; l'Empereur, pour connoître son habileté, lui fait faire le portrait d'un de ses pages, et ensuite le sien; description de l'appartement où se tenoit l'Empereur; diverses questions que fait l'Empereur au père Benoist, interprète du frère Pansi. XIII, 394 *et suiv.* Voy. *Questions.*

Paracel, banc de roche qui a plus de cent lieues dans la mer des Indes. IX, 217. Aventures de quelques Chinois naufragés sur cet écueil. *Ibid.* 279.

Parallèle des Egyptiens et des Chinois. Voy. *Traditions.*

Parennin (le père), missionnaire célèbre de la Chine; son caractère, ses talens, qui lui attirent l'estime et la confiance de l'empereur *Cang-hi*, ses fréquens entretiens avec ce prince, ses voyages à sa suite en Tartarie, ses travaux continuels et les fruits qu'ils produisent pour la conversion des infidèles; sa facilité à parler diverses langues et à bien écrire en différens genres d'érudition; sa sagesse et sa fermeté à défendre la religion persécutée sous l'empereur *Yong-tching*; sa vertu purifiée par de longues souffrances; sa sainte mort; honneurs qu'on rend à sa mémoire. XII, 322 *et suiv. jusqu'à la page* 332.

Pâtes médicinales que Louis XIV faisoit distribuer dans son royaume, dont les Missionnaires avoient apporté provision en Chine, qui y opéroient des guérisons, et dont l'Empereur se servit lui-même avec succès

contre l'avis de ses médecins ; il prit aussi du quinquina dans une fièvre intermittente ; ce remède étoit inconnu en Chine, et ce prince par confiance dans les Missionnaires, et après en avoir fait faire l'expérience sur d'autres malades, s'obstina à en prendre malgré ses médecins, et s'en trouva bien ; pour en récompenser les Missionnaires français, il leur donna une maison dans son palais l'année 1693 ; cette faveur du prince fut utile à la religion et suivie de plusieurs conversions ; celle d'un colonel tartare est une des plus touchantes. IX, 447 *et suiv.*

Pêche des perles dans un fleuve de Tartarie. XI, 433. Voy. *Secrets.*

Pekin, capitale de la Chine ; magnificence de la ville, ses portes, ses murailles, son étendue, sa population ; hauteur du pôle à Pekin ; elle est de 39 deg. 52 min. 55 sec. IX, 418.

Persécutions. Il s'en élève une violente à la Chine en 1746. Défense faite aux Missionnaires de distribuer aux néophytes livres, croix, médailles, images, etc. XII, 424 *et suiv.* — 434 *et suiv.* Edit de persécution en 1771, où la vérité de la religion chrétienne est reconnue. Cruautés exercées envers plusieurs néophytes. XIII, 371 *et suiv.* 381 *et suiv.* Voyez *Ordonnance* et *Relation.*

Petite-vérole : manière dont les médecins chinois la traitent. X, 224. Insertion de la petite-vérole en usage à la Chine depuis plus d'un siècle, de quelle manière on l'y pratique ; sentiment d'un auteur chinois contraire à cet usage ; régime que prescrit cet auteur à ceux qui sont attaqués de cette maladie ; secret d'insérer la petite-vérole né à la Chine, inconnu aux Tartares ; médecins envoyés en Tartarie pour y introduire cette méthode ; recette de ce qu'il faut observer en insérant la petite-vérole, tirée d'un médecin chinois ; troisième recette d'un autre médecin chinois ; remèdes dont on doit user dans la petite-vérole artificielle. XI, 342 *et suiv.* Recette pour modérer ou détourner la petite-vérole. *Ibid.* 354. Méthode chinoise de procurer la petite-vérole aux enfans, plus douce et moins dangereuse que celle

d'Angleterre. *Ibid.* 358. Quelle est l'habileté des médecins chinois. *Ibid.* 360. Explication de diverses drogues qui entrent dans les recettes dont on a parlé. *Ibid.* 361 *jusqu'à* 364.

Piend-se : espèce de queue en cadenette que portent les Tartares ; plusieurs se plaignent qu'on la leur a coupée comme par surprise et par une espèce de sacrilége : on en prend occasion de persécuter les Chrétiens. XIII, 193 *et suiv.*

Planches qui représentent les victoires de l'Empereur, gravées en France, et ensuite exécutées à Pekin sous la direction du père Benoist. XIII, 460.

Poisson cornu : sa description, sa figure. X, 434.

Poisson volant, de deux espèces. X, 436.

Polaure : île habitée par les Malais ; police, gouvernement, couleur, usage et caractère des Malais. IX, 276.

Pong-hou, petit archipel de trente-six îles stériles qui ne sont habitées que par une garnison chinoise ; description de *Pong-hou*. X. 253.

Population : par qui la Chine a commencé d'être peuplée. XII, 275. Uniformité constante des Chinois dans leurs lois et leurs usages. Difficulté de s'instruire parfaitement de tout ce que la Chine offre de curieux. *Ibid.* 276 *et suiv.*

Porcelaine : ce que les annales de *Fou-Ham* rapportent de l'origine de la porcelaine. X, 133. Différence de la porcelaine de *Kim-tetchim* et de celle qu'on fait dans d'autres provinces. *Ibid.* Description de *Kim-tetchim*, sa situation, la police qui s'y observe. *Ibid.* 134 *et suiv.* Quelle est la matière de la porcelaine et la manière dont elle se prépare, où se prend la matière de la porcelaine, quelle est la composition du vernis qu'on met sur la porcelaine ; manière dont se travaille la porcelaine ; de quelle terre se font les moules pour les différentes espèces de porcelaine ; couleurs différentes des porcelaines, comment elles y sont appliquées par les peintres, de quelle manière ces couleurs se préparent ; espèces différentes de porcelaine ; manière dont on y applique l'or. 138 *et suiv.* Comment se fabriquent les fourneaux propres

à cuire la porcelaine, description de ces fourneaux. 154 *et suiv.* Secret que les Chinois ont perdu d'une sorte de peinture magique. 156. Manière dont le vernis s'applique sur la porcelaine. 157. Caisses propres à renfermer la porcelaine quand on la met dans les fourneaux, comment elle se pose dans les caisses. 158. Quelle terre est propre à la construction de ces caisses. 161. D'où vient la cherté de la porcelaine. 164. Modèles de porcelaine impraticables; ouvrages de porcelaine commandés par le prince héritier, comment ils sont exécutés. 165. Ouvrages difficiles où les Chinois réussissent; ouvrages ordonnés par l'Empereur. 167. Idole de la porcelaine, son origine. 168. En quoi l'ancienne porcelaine diffère de la moderne; secret d'imiter l'ancienne porcelaine trouvé par un mandarin. 171. Ce que pensent les Chinois des verres et des cristaux comparés à la porcelaine. 172. Quel usage on fait des débris de la porcelaine et des fourneaux. 173. Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine lorsqu'il est effacé. *Ibid.* 394. Comment on empêche le bord de la porcelaine de s'écailler. *Ibid.* Porcelaine soufflée; finesse d'une porcelaine travaillée pour l'Empereur. *Ibid.* Espèce de craie appelée *hoache*, qui est une nouvelle matière trouvée depuis peu pour composer la porcelaine; manière de mettre en œuvre l'*hoache*. *Ibid.* Nouvelle espèce de vernis appelé vernis d'or bruni, comment il se fait. 398. L'art de peindre la porcelaine en violet, nouvellement inventé. *Ibid.* Espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode en Chine. 399. Comment le noir éclatant ou noir de miroir se donne à la porcelaine; comment se fait le rouge à l'huile. 400. Comment la grenaille de cuivre se prépare. 401. Nouveau dessin d'ouvrage de porcelaine qu'on a exécuté; pièces de porcelaine qui sont l'effet du hasard. 402. Comment se fait le vernis qui rend la porcelaine extrêmement blanche; comment se font les diverses couleurs qu'on donne à la porcelaine. 403. Ce que c'est que la couleur appelée *tsiu*, l'usage qu'en font les orfèvres, quelle en est la préparation. 406. Manière de dorer ou d'argenter la porcelaine. 407. Autres

espèces de porcelaine colorée, comment se préparent les couleurs qui leur sont propres. 408. Précautions à prendre pour placer la porcelaine dans des fourneaux; comment on connoît que la porcelaine est cuite. *Ibid.* Manière de tracer des figures en bosse sur la porcelaine; quelques particularités sur la préparation de l'azur; où se trouve l'azur. 410. Tentative inutile de peindre en noir avec l'encre de la Chine. 411. Voyez *Secrets.*

Poulo-condore (île de) ou île d'*Orléans*, son plan, description de cette île; arbres, fruits, animaux qui y croissent. X. 421 *et suiv.*

Poussa, divinité des Chinois; honneurs ridicules qu'on lui rend. XIII, 172 *et suiv.*

Précepteur : l'empereur de la Chine fait l'éloge de son précepteur, et lui rend de grands honneurs après sa mort. XI, 546 *et suiv.*

Prêtres chinois. On en ordonne le plus qu'on peut pour les missions de la Chine. XIII, 24. Histoire de l'emprisonnement d'un Missionnaire chinois, de ses souffrances et de son exil. *Ibid.* 26 *et suiv.*

Prince (île du); elle est près de l'île de Java à l'entrée du détroit de la Sonde. IX, 274.

Princes du sang de la Chine; idée qu'on s'en doit former; tribunal établi pour les princes du sang, titres accordés aux princes du sang, occupations des princes du sang, conversion à la foi d'un prince du sang, ses entretiens sur la religion avec le *régulo* son père; il compose un livre sur la religion, impression que fait ce livre sur ses frères, obstacles que ces princes eurent à surmonter pour leur conversion, tout ce qu'ils font pour s'instruire, obéir à la grâce, éclairer et convertir leurs femmes et leurs domestiques. Mémorial présenté à l'Empereur contre ces princes; ils sont exilés en Tartarie avec le régulo leur père; leur départ; la mort du prince Xavier; lettre du prince Paul aux Missionnaires sur cette mort. XI, 1 *et suiv. jusqu'à la page* 68. Description de *Fourdane*, ville tartare où sont exilés ces princes du sang impérial; usage particulier par rapport aux domestiques des princes du sang; suite de la persécution qu'on fait à ces

ces princes; ils sont chassés du Fourdane et relégués au désert de *Sin-pou-tsé*. Mort du régulo, père de ces princes; zèle d'un médecin chrétien pour secourir les princes exilés; sentimens pleins de piété du prince Jean et du prince Paul; trait de modestie et d'humilité d'une des princesses du sang; l'Empereur fait dégrader ces seigneurs du rang et des prérogatives de princes du sang, leur fermeté dans cette épreuve; les princes Louis et Joseph sont chargés de neuf chaînes et conduits dans les prisons de Pekin, description de cette prison. Un jésuite chinois va à Sin-pou-tsé pour consoler les princes exilés et leur administrer les sacremens; ces princes réduits par ordre de l'Empereur à la condition de simples cavaliers; le beau-frère du neuvième frère de l'Empereur étant mort, ainsi que le régulo, père des princes exilés, leurs os sont déterrés, brûlés et jetés au vent. *Ib.* 113. Les princes et leurs enfans même à la mamelle, sont chargés de chaînes; ces princes sont partie renvoyés aux casernes, partie exilés dans différentes provinces; on conduit les nouveaux exilés sur des charrettes à Pekin; pieux et naïf entretien d'un néophyte avec ces princes. XI, 68 *et suiv. jusqu'à la page* 129. État de ces princes persécutés; zèle du prince François; tentatives inutiles d'un officier de guerre pour arrêter ou du moins modérer ce zèle; nouveaux efforts pour faire renoncer ces princes à leur foi; empressement des princesses à confesser le nom de Jésus-Christ et à partager les souffrances des princes leurs époux, égale ardeur dans les jeunes enfans; doutes du prince Jean proposés aux Missionnaires; mémorial qui condamne deux de ces princes à la mort, présenté à l'Empereur et renvoyé à l'assemblée générale; confiscation des biens de ces princes; ordre de l'Empereur pour interroger ces princes et les faire renoncer à la foi; mémorial présenté à l'Empereur, qui contient l'interrogatoire et les réponses du prince Joseph. Sentence de neuf tribunaux qui le condamne à la mort: le prince Jean est resserré dans une prison plus étroite; description de cette prison; occupation du prince Jean dans sa prison; ordre de l'Empereur

de faire venir à Pekin les autres princes qui étoient exilés au Fourdane ; interrogatoire et réponse de ces princes ; peine de mort conclue par les tribunaux, changée par l'Empereur en une dure et perpétuelle prison ; description de ces prisons, fermeté de la princesse Cécile ; mémoire instructif donné par le prince François à ses domestiques sur ce qui regardoit sa personne ; dureté des traitemens exercés envers ce prince et sur son frère le prince Jean ; lettre de la princesse Cécile au père Parennin ; son inquiétude et celle des autres princesses ; mort du prince Joseph ; triste sort de deux mandarins accusateurs des princes ; grands exemples de patience et de toutes les vertus donnés par les princesses arrêtées au Fourdane. *Ibid.* 130 *et suiv. jusqu'à la page* 208. A quelle occasion l'Empereur a permis que les princes persécutés fussent délivrés de leurs prisons et revinssent au Fourdane ; le général des troupes les traite avec douceur et modération ; arrangement qu'il prend pour loger toutes les familles de ces princes et princesses ; leur extrême pauvreté ; sainte mort de la princesse Ursule ; histoire de sa conversion. *Ibid.* 209 *et suiv. jusqu'à la page* 236. Quelle est la situation présente des princes exilés au Fourdane ; leur ferveur, leur attachement à la religion ; conversion de la princesse dernière fille du chef de cette famille du sang impérial. *Ib.* 248 *et suiv. jusqu'à la page* 254. La ceinture rouge accordée aux princes exilés au Fourdane ; leur indifférence pour cette marque d'honneur ; l'une des princesses exilées au Fourdane rappelée de son exil et comment. *Ibid.* 285 *et suivantes jusqu'à la page* 289. Motifs qu'a eus le prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. *Ibid.* 289 *jusqu'à la page* 307.

Q.

Questions : l'empereur *Kieng-Long* en fait plusieurs au père Benoist sur les Missionnaires, sur leurs usages, sur leur manière de vivre, de prier, etc. Sur les princes d'Europe, sur la France, sur les arts et sciences. XIII, 425 *et suivantes jusqu'à* 454. Voy. *Benoist.*

R.

Recette pour faire une pierre artificielle médicinale; pourquoi on lui a donné le nom de pierre d'automne. XII, 215. Pierre d'aimant en usage dans la médecine chinoise et comment. *Ibid.* 216.

Recueil de préceptes moraux tirés des livres chinois. Le père Parennin en envoie la traduction avec l'original en langue tartare. XII, 299 *et suiv.*

Règlemens différens pour honorer la vieillesse, le mérite, et différens exemples de vertus. XI, 404 *et suiv.* Règlement nouveau sur l'examen des mandarins, et ordre qui regarde le même examen général. 555 *et suiv.*

Réjouissances à la Chine pour la soixantième année de l'Empereur régnant. X, 391.

Relation d'une course évangélique du père de Prémare, du bien qu'il y fit avec le secours de la grâce; ferveur et caractère des Chinois; dispositions à la piété, surtout dans les habitans de la campagne. IX, 348 *et suiv.*

Relation de la persécution élevée à la Chine contre les Chrétiens en 1746; le vice-roi du Fo-kien auteur de cette persécution; quels en furent les prétextes et les premiers effets; cruautés d'un officier nommé *Fan.* XII, 434 *et suiv.* On arrête l'évêque de Mauricastre et quatre pères dominicains. 441. On accuse les Chrétiens de magie. 446. La persécution s'étend dans les autres provinces. 453. Les Missionnaires sont forcés de se retirer à Macao; arrivée dans cette ville de l'évêque d'Ecrimée, du père Baborier et du père Brulh; ce dernier meurt au bout de huit jours des mauvais traitemens qu'on lui a faits; les Missionnaires qui restent dans les provinces ont peine à trouver un asile. 457 *et suiv.* État de la religion à Pekin; sentimens du premier ministre. 471. Entretien du frère Castiglione avec l'Empereur. 474. Sentence contre les prisonniers de Fo-kien confirmée par l'Empereur, exécutée dans la personne de l'évêque de Mauricastre; un idolâtre va recueillir le sang de ce vénérable prélat. 476 *et suiv.* Deux jésuites sont mis

à mort pour la foi dans la province de Kiang-nang; détails sur leur emprisonnement, leur interrogatoire, leur constance et leur mort. *Ibid.* 484 *et suiv. jusqu'à* 497.

Relations : diverses faussetés qui se trouvent dans deux relations de la Chine écrites par des Arabes, sur les noms de quelques villes chinoises, sur les vêtemens, la monnaie et divers usages des Chinois; de l'entrée de S. Thomas ou de ses disciples à la Chine; absurdité faussement attribuée au père le Comte; traduction infidèle d'une inscription trouvée sur un monument découvert dans la province de Chen-si. De l'antiquité de la langue chinoise, du caractère et du génie de cette langue; fausses idées sur cette langue réfutées; des anciens livres chinois; objection vaine et puérile contre l'antiquité de ces livres; raisons qui portèrent un empereur à anéantir ces livres si respectés; de la table composée de lignes et de ses combinaisons dans l'ancien livre intitulé *Yi-king :* de la religion des Chinois, de leur physique, de leur morale, de leur gouvernement. XI, 448 *et suivantes jusqu'à la page* 482.

Réponses à plusieurs doutes sur les sciences des Chinois; raisons qui ont empêché les Chinois de perfectionner l'astronomie; diverses causes qui ont arrêté les progrès de cette science parmi eux. XII, 46 *et suivantes.* Quelles sont les sciences qui élèvent les Chinois aux charges de l'état. 55. Astrologie judiciaire en vogue parmi les Chinois. 59. Langue chinoise, elle n'est pas un obstacle aux sciences spéculatives. 60. Fidélité et sincérité de leur histoire. 62. Comment leurs anciens livres proscrits par un empereur ont été conservés. 63. Si leur ancien livre nommé *Chi-king* a été falsifié. 64. Papier chinois, temps auquel il fut inventé; de quelle manière on y suppléoit avant son invention. 66. Doctrine des Chinois, combien elle est contraire à l'athéisme qu'on leur a faussement attribué. 68. Circulation du sang connue depuis longtemps des Chinois. 69. Découverte extraordinaire de la partie où se trouve le fiel de l'éléphant. 71. Horreur qu'ont les Chinois de la dissection des cadavres. 74.

Embarras qu'ont les Chinois pour excuser l'usage où l'on est à la Chine d'exposer les enfans. 75. Plusieurs faussetés rapportées dans deux relations arabes sur les coutumes des Chinois. 78. Phénomènes observés dans le ciel à la Chine; ils n'ont point de rapport avec l'aurore boréale. *Ibid.* 85 *et suiv.*

Requête d'un mandarin chinois, présentée à l'Empereur contre la religion chrétienne et les Européens; la requête est renvoyée aux tribunaux pour être examinée; sentence de ces tribunaux; inquiétudes et mouvemens des Missionnaires à ce sujet; ils obtiennent avec peine une audience de l'Empereur; ce qui se passa à cette audience; réponse apologétique à la requête du mandarin. X, 289 *et suiv. jusqu'à la page* 330.

Requin, monstre marin, sa description. Il est vivipare. X, 435.

Retraites spirituelles faites par les néophytes chinois; méthode qui s'observe pendant les huit jours de retraite; fruits qu'on en retire. X, 85 *et suiv.*

Rhodes (le frère), missionnaire en Chine; son habileté dans la chirurgie connue des mandarins et de l'Empereur; préventions des Chinois contre les médecins étrangers; éloge du frère Rhodes par les mandarins du palais; charité du frère Rhodes, sa maladie, sa mort, ses obsèques. X, 204 *et suiv.*

Rhubarbe: sa description, quelle est la meilleure espèce; manière dont les Chinois l'emploient; comment ils la préparent; effets de ce remède; erreur de M. Pomet sur la rhubarbe. X, 474 *et suiv.*

Rivière: observations sur le cours d'une rivière dont une partie se perd sous son propre lit pour aller se rendre à quelques lieues de là. XI, 499 *et suiv.* Etendue et beauté des rivières et des lacs de la Chine. XII, 280 *et suiv.*

S.

Sacrifice: l'Empereur offre un sacrifice au commencement du printemps, et va labourer la terre pour obtenir une récolte abondante. XI, 440. Instruction

par laquelle l'Empereur déclare quel est l'objet de son culte. *Ibid.* 443 *et suiv.*

Sancian, île déserte où mourut saint François Xavier, à la vue de la Chine. IX, 219.

Santsi, plante médicinale; sa description, son usage, ses vertus. X, 472 *et suiv.*

Saule : observations sur le coton et les fleurs de saule; ce qu'en dit l'herbier chinois; différens usages qu'on en fait à la Chine; ses propriétés médicinales. XII, 217. Manière de planter et de cultiver le saule; autre manière de le planter de bouture. 222. Usage du bois de saule dans la construction des puits; comment ces puits se construisent. *Ibid.* 223 *et suiv.*

Sciences : l'empereur Cang-hi veut apprendre les sciences de l'Europe, et donne ordre aux pères Thomas, Gerbillon et Bouvet de lui composer et de lui expliquer des traités élémentaires sur ces matières; facilité, application et goût de ce prince pour les sciences; son caractère. IX, 434 *et suiv.* X, 445 *et suiv.* Voy. *Cang-hi.*

Secrets : différens secrets des Chinois; manière de faire des perles artificielles semblables aux perles naturelles. XII, 142. Secret de rendre aux perles leur première beauté quand elles l'ont perdue. 144. Moyen de rétablir les vases de porcelaine brisés. 146. Moyen de peindre une porcelaine déjà cuite. *Ibid.* Moyen de rendre leur couleur naturelle aux vieilles cannes entrelacées dont on fait des fauteuils et des chaises. 147. Moyen d'affermir les ongles pour pincer le luth et la guitare. *Ibid.* Manière de laver et de rajeunir les vieilles estampes. *Ibid.* Secret pour donner un air antique à des vases de cuivre, pour les colorer en jaune ou bien en un beau vert. 148. Manière de faire des parfums et de donner à la vapeur qui s'élève une figure agréable. 151. Secret, soit pour conserver du feu sur l'eau sansqu'il s'éteigne, soit pour avoir une lampe qui éclaire un mois, ou une bougie qui dure toute la nuit, sans presque se consumer. 152. Secret pour se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage; avantage de ce secret s'il est certain. 154. Moyen de vérifier l'aiguille

d'une boussole sans avoir recours à l'aimant. 156. Secret de la pierre philosophale en vogue en Chine; trait de supercherie d'un de ces alchimistes. 158 *et suiv.*
Sel. Une sorte de terre répandue çà et là par arpens dans la partie nord de l'île de *Tson-Ming*, produit une grande quantité de sel; manière de l'extraire et de le préparer. X, 115 *et suiv.* Voy. *Tson-Ming.*
Sem : la Chine peuplée par les descendans de Sem; vainqueurs des Chinois assujettis à leurs usages. XII, 189. Entrée de la Chine fermée de tout temps aux étrangers. *Ibid.* 172 *et suiv.*
Serigny : village malais dans la grande île de Java; pays montagneux couvert partout de superbes forêts; quelles en sont les productions. XIII, 162 *et suiv.*
Sévérité des jugemens à la Chine; exemple analogue et remarquable. XIII, 516 *et suiv.*
Siam : ce royaume a été détruit par les Barmans vers l'année 1766, presque tous les Chrétiens y ont péri, l'église et le collége des Missions étrangères ont été totalement ruinés et renversés. XIII, 167.
Sikelpart (le père), missionnaire et peintre; honneurs que lui fait rendre l'empereur de la Chine, à raison de son âge de soixante et dix ans. XIII, 526 *et suiv.*
Siphon. C'est un tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne. On l'appelle aussi *trombe.* XI, 289, 310. X, 385.
Sonde (détroit de la), il est formé par l'île de Java et l'île de Sumatra. IX, 211, 274. XII, 343.
Stérilité causée par la sécheresse; un mandarin exhorte les Missionnaires à faire des prières au Dieu des Chrétiens pour demander de la pluie; elles sont exaucées, et le mandarin donne un édit en faveur du christianisme. X, 94 *et suiv.*
Succession : le successeur à l'empire de la Chine est au choix de l'Empereur; un mandarin est mis à mort pour avoir osé prier l'Empereur de désigner son héritier. X, 334.
Superstition : idée superstitieuse des Chinois au premier jour de l'an. X, 218. Le sexe y est superstitieux à l'excès. *Ibid.* 227.

T.

Tam-coué, racine aromatique ; sa vertu. X, 478.

Tartare (langue) ; ordre de l'empereur Cang-hi pour la traduction en langue tartare d'une anatomie complète et d'un corps de médecine ; sages réflexions de l'Empereur sur la traduction de ces ouvrages ; mandarins associés au père Parennin dans ce travail ; entretien de ce Missionnaire avec le fils aîné de l'Empereur sur la langue tartare et les langues d'Europe ; singularité de la langue tartare ; abondance des termes dans la langue tartare ; dictionnaire tartare achevé par les ordres de l'empereur Cang-hi ; anatomie de *Dionis* traduite en tartare ; circulation du sang connue anciennement des Chinois ; diverses questions de l'Empereur ; son estime pour les découvertes faites en France ; quatre façons d'écrire la langue tartare ; on les explique ; application des Tartares lorsqu'ils composent ; plumes de bambou en usage parmi les Tartares de même que le pinceau ; caractères tartares lisibles en tout sens. X, 446 *et suiv.*

Thay-kong, bâtiment où l'empereur de la Chine se retire à certains jours déterminés pour sacrifier dans le temple du ciel ; retraite et jeûne rigoureux observés par tous ceux qui sont employés à cette cérémonie pendant les trois jours qui la précèdent. XIII, 417 *et suiv.*

Tchao-Laoye, nom d'un favori de l'empereur Cang-hi, condamné à porter la cangue par le successeur de ce prince. XII, 88. Inquiétudes des Missionnaires au sujet de la disgrâce de ce seigneur. 89. Trait singulier de la Providence dans le moyen dont on s'est servi pour lui administrer le baptême dans sa prison. *Ibid.* 90 *et suiv.*

Tchou-chan, excellent port de la Chine ; les Anglais y ont un président de leur commerce ; la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur et à tous les Européens. IX, 496.

Tchong-kar, souverain d'un canton de la Tartarie ; révolution arrivée dans cette contrée ; un lama usurpateur veut rendre ses tributaires les Tartares *Kal-*

Ikas, qui payent tribut à l'empereur de la Chine, à qui il déclare la guerre. XIII, 41. L'Empereur entreprend de l'assujettir; plusieurs Tartares, mécontens de l'usurpateur, se réfugient sur les terres de l'Empire; ils y sont bien reçus, bien traités. 42. L'Empereur, pour leur donner une idée de sa grandeur, part pour Géhol en Tartarie, accompagné de toute sa cour; description de cette marche et du désordre qui y régnoit; l'Empereur appelle à Géhol le frère Attiret; description de Géhol; l'Empereur y reçoit en cérémonie le serment de ses nouveaux sujets. 46 *et suiv.* Le frère Attiret a ordre de peindre cette cérémonie; il y réussit au gré de l'Empereur, qui lui demande encore les portraits de onze des principaux seigneurs tartares; il obéit, et l'Empereur satisfait veut le faire mandarin; le frère Attiret a la modestie de refuser cette dignité, et le bonheur de faire agréer son refus; les idolâtres et les Chrétiens en sont très-édifiés. *Ibid.* 49 *et suiv.* V. *Attiret.*

Thibet: mémoire sur le Thibet et sur le royaume des Eleuthes nouvellement subjugué par l'empereur de la Chine; différens noms du Thibet, sa situation, son étendue, obscurité de son origine; son élévation, sa décadence. XIII, 226. Un bonze est déclaré prince du Thibet; ce royaume est partagé entre huit bonzes. 228. Origine de la loi du chapeau jaune. 229. Guerre entre le roi des Eleuthes et les princes du Thibet; l'empereur Cang-hi envoie du secours aux Thibetains; le royaume des Eleuthes est détruit et devient province de l'Empire. 232. Les Moscovites donnent asile aux ennemis de l'Empereur; mort de leur général; l'Empereur demande son cadavre, les Russes le refusent. 235. L'Empereur se rend maître du royaume de Casghar; situation de ce royaume, son étendue, sa population, son commerce, ses richesses. 237 *et suiv.* Accueil que fait l'Empereur à son général; ce prince rend de solennelles actions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires; cérémonies observées par l'Empereur. *Ibid.* 253 *et suiv.*

Tortue. Il s'en trouve de très-grandes dans l'île Bourbon. X, 415.

Traditions de la Chine : si elle tire son origine d'Egypte. XII, 178. Conquêtes de Sésostris ; si elles ont été poussées jusqu'à la Chine ; preuves que non. Différence des hiéroglyphes d'Egypte et des caractères chinois ; ceux-ci ne sont pas proprement des hiéroglyphes. 180. Perpétuité des métiers dans une même famille inconnue à la Chine. 183 *et suivantes.* Parallèle des Egyptiens et des Chinois ; fausseté de l'opinion qui leur attribue une origine commune ; preuves de l'antiquité chinoise : différence de mœurs et d'usages entre les Egyptiens et les Chinois. *Ibid.* 269 *et suiv.* Exagération des merveilles qu'on raconte de l'Egypte. *Ibid.* 291 *et suiv.*

Traduction de plusieurs ouvrages de l'académie des sciences en langue chinoise par ordre de l'empereur de la Chine. X, 444 *et suiv.* Traduction de l'ouvrage d'un auteur chinois moderne, dans lequel il donne des règles de conduite propres à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. XII, 297 *et suiv.*

Tremblement de terre : on en essuya un considérable à Pekin en 1720. Sa description. Il y périt un néophyte respectable par sa vertu et ses souffrances. X, 342 *et suiv.*

Traits édifians et zèle des néophytes Chinois. XI, 322 *et suiv.*

Troubles arrivés dans la famille impériale ; déposition du prince héritier, son rétablissement ; punition du fils aîné de l'Empereur et des lamas qui lui avoient conseillé d'accuser le prince héritier. X, 48 *et suiv.* Maladie de l'Empereur causée par ces troubles ; elle est guérie par les soins et les remèdes du frère Rhodes. 52. Eloge que fait l'Empereur de la conduite des Missionnaires et de leur attachement pour sa personne. *Ibid.* 53.

Tson-Ming, île de la province de Nankin ; sa description. X, 103 *et suiv.* Gouvernement et partage des habitans de l'île en quatre classes. *Ibid.* 120 *et suiv.* Caractère et mœurs de ces insulaires. *Ibid.* 124 *et suiv.* Moyen dont ils se servent pour rétablir les affaires d'un particulier lorsqu'elles se sont dérangées. *Ibid.* 127 *et suiv.*

Tsong-tou : c'est le nom d'un grand mandarin qui a la surintendance de deux provinces ; il est au-dessus des vice-rois. X, 487.

Tunquin (le), royaume placé entre la Chine et la Cochinchine : les pères Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués, jésuites, furent les premiers qui y annoncèrent l'évangile en l'année 1627 ; succès des Missionnaires bientôt traversés par les bonzes et les grands, qui réussirent à faire proscrire la religion et les Missionnaires ; caractère et mœurs des Tunquinois ; manière de vivre des Missionnaires ; ordre qu'ils observent dans leurs courses évangéliques. IX, 2 *et suiv.* Persécution élevée dans le Tunquin vers la fin du XVII.e siècle ; témoignage rendu en faveur des Chrétiens par le gouverneur d'une province du Tunquin ; mort et éloge du père Paregaud, missionnaire ; extrait de ce que le père Royer a fait au Tunquin de plus considérable dans l'espace de huit ans ; l'évêque d'Auren et l'évêque de Basilée sont chassés du Tunquin, et leurs biens et effets saisis et confisqués. *Ibid.* 7 *et suiv.* Nouvelle persécution qui s'allume au Tunquin en 1721 ; deux Jésuites et neuf Tunquinois sont mis à mort ; relation de leur martyre. *Ibid.* 21 *et suiv.* et X, 436. Autre persécution élevée en 1737 ; histoire de la mort glorieuse de quatre Missionnaires jésuites qui ont la tête tranchée pour la foi. IX, 47 *et suiv.* Le musc et la soie sont les objets les plus étendus du commerce qu'on pourroit faire avec les Tunquinois ; avantage que les Français pourroient en retirer, et moyens de faire valoir cette branche de commerce. *Ibid.* 93 *et suiv.* Le père Paleceuk, jésuite allemand, est rappelé à la cour du Tunquin pour y expliquer des inscriptions qui étoient sur des canons ; ce rappel ranime les espérances et ne produit cependant aucun succès réel. *Ibid.* 120. Idolâtrie des Tunquinois, fausses divinités qu'ils adorent ; leur superstition est extrême ; ils donnent dans la magie et ne font rien sans consulter les devins : idée extravagante des Tunquinois sur les éclipses. *Ibid.* 127 *et suiv.* Température et productions du Tunquin ; médecine ; cette science y est cultivée

et l'on y trouve des médecins habiles; quelle est leur pratique; quelles sont les maladies les plus ordinaires et les remèdes qu'on emploie. *Ibid.* 130 *et suiv.* Conversion surprenante d'une magicienne; cérémonial qu'on observe au Tunquin dans les visites qu'on se rend et dans les festins qu'on se donne; idée de leurs comédies et de leur musique. *Ibid.* 137 *et suiv.* Confucius y est fort honoré, il y a plusieurs temples; détail d'un des sacrifices qu'on lui offre. *Ibid.* 143 *et suiv.* Il croît au Tunquin plusieurs espèces de riz dont le grain est long, menu, alongé et transparent, et sans contredit le plus délicat; le riz sec croît dans des terrains arides et n'a pas besoin d'autre eau que de la pluie; il n'est pas plus de trois mois en terre; le père Nuntius de Horta en a apporté à l'île de France où il n'a pas réussi, parce qu'on en a abandonné la culture à des esclaves négligens et mal-adroits. *Ibid.* 146 *et suiv.* Manière dont on cultive au Tunquin la canne de sucre; ils y ont des cotonniers, des mûriers, des poivriers, des arbres de vernis, de l'indigo, du thé, du safran; le pays est abondant en gibier, mais la chasse y est dangereuse, à cause de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros, etc. *Ibid.* 148 *et suiv.* Manière dont ils rendent la justice; portrait de quelques montagnards du Tunquin. *Ibid.* 151 *et suiv.* Mémoire historique sur le Tunquin; tableau des révolutions de ce royaume, de son origine, de ses progrès, des princes qui l'ont gouverné. *Ibid.* 168 *et suiv.* Eclaircissement sur les cartes du Tunquin. 208. Progrès que fait la religion dans le Tunquin au milieu des persécutions. XII, 480. Une lettre écrite en 1754 annonce que l'exercice de la religion est libre au Tunquin. XIII, 35, 89 et 286.

U.

Usure, l'un des obstacles à la conversion des Chinois. Exemple analogue. IX, 379.

V.

Vaisseaux de guerre chinois, leur description. X, 230 *et suiv.*

Ventavon (le père); il entre à la Chine et va jusqu'à Pekin avec le frère Bazin, chirurgien, qui y étoit appelé pour le cinquième fils de l'Empereur. XIII, 286. Le père Ventavon est employé au palais en qualité de machiniste; ses occupations à la cour; il a plusieurs entretiens avec l'Empereur, portrait de ce prince. *Ibid.* 290 *et suiv.*

Veuves chinoises; leurs coutumes différentes selon la différence de leur condition. X, 230.

Voyage du père Chavagnac, qui donne une idée de la Chine, de ses villes, de sa population, de son commerce, de ses arts, de la construction de ses vaisseaux, de ses préjugés contre les étrangers, de l'opinion exclusive qu'elle a de sa grandeur, de sa politesse, etc. obstacle à la conversion des grands. IX, 374 *et suiv.*

Wangt de Saint-André, jeune missionnaire de la Chine; histoire de sa vocation aux missions; sa mort sainte et prématurée. XII, 429 *et suiv.*

Y.

Yang-tse-kiang, grand fleuve de la Chine très-poissonneux. X, 194. Son cours et description de villes fort peuplées qui sont sur le bord de ce fleuve. Le Nil comparé à ce fleuve n'est qu'un ruisseau. XII, 280 et 355.

Yong-Tching, empereur de la Chine; il meurt le 7 octobre 1735. XI, 255. -- XII, 203. Son successeur délivre de prison le quatorzième et le dixième frère du feu Empereur. Histoire de cette délivrance. XI, 257 *et suiv* Requête contre la religion présentée au nouvel Empereur; extrait de cette requête. Mémorial en faveur de la religion, présenté à ce prince et assez bien reçu; fin de la persécution. *Ibid.* 263 *et suiv.* Caractère du nouvel empereur de la Chine; le soin qu'il a de soulager les peuples. 308. Instructions qu'il donne aux grands à ce sujet. 309. Formalités observées dans les affaires criminelles. 311. Ecrit de l'Empereur touchant les calamités publiques. 313. Attention de l'Empereur aux souffrances des prisonniers. 314. Règlemens de l'Empereur au

sujet des laboureurs et des veuves, sur les devoirs des enfans envers leurs parens, et pour les mandarins. 315 *et suiv.* Belle réponse de l'Empereur faite à un tsong-tou. 319. Attention de l'Empereur quand il s'agit de porter une sentence de mort. 320. Conduite que le tribunal des crimes a tenue cette année. *Ibid.* 321 *et suiv.* Voy. *Kieng-Long.*

Fin de la Table générale des matières contenues dans les cinq volumes in-8.° des Mémoires de la Chine.

JUN 5 - 1964